

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s2cahiersdelaquinz12pg

DOUZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

JEAN COSTE

OU

l'instituteur de village

139822
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE

PARIS

16, rue de la Sorbonne, au second

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons trois francs cinquante.

Aux instituteurs et en général à tous les membres de l'enseignement primaire nous le vendons deux francs.

Par exception nous acceptons que ces deux francs comptent sur le prix d'un abonnement; — c'est-à-dire qu'un instituteur qui nous a payé un exemplaire de ce douzième cahier et qui veut souscrire un abonnement de propagande à toute la deuxième série n'a plus à nous envoyer que six francs.

Adresser lettres et mandats à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, au second, Paris.

AP
20
C15
sér. 2
no 12-16

Jean Coste

DU MÊME AUTEUR

PAROLES D'AMOUR, un volume in-18 jésus, dans la collection des *Poètes contemporains*, chez Lemerre

3 francs

DOUZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

JEAN COSTE

ou

l'instituteur de village

139822
1/10/16

ÉDITIONS DES CAHIERS

PARIS

16, rue de la Sorbonne, au second

Dans leur troisième série les Cahiers publieront du même auteur

TANTOUNE

roman de mœurs paysannes

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

J'étais délégué aux éditions dans une société anonyme à capital et personnel variables quand me parvint la copie du roman que l'on va lire. Je ne connaissais pas l'auteur. Un camarade commun lui avait donné le nom de la librairie Georges Bellais. Maltraité par les éditeurs bourgeois, il s'adressait à nous de confiance. Il nous envoyait son livre et ne s'était pourvu d'aucune recommandation.

J'emportai la copie chez moi. Je la lus attentivement. Je n'ai jamais été de ces grands abatteurs qui expédient cinq in-octavo dans leur matinée. Il me fallut ma journée entière du dimanche pour lire les deux cent soixante et quelques pages manuscrites.

Employé fidèle je rendis compte au conseil d'administration que ce livre me paraissait bien. Le conseil délégua l'un de ses membres à prendre connaissance de la copie.

L'administrateur délégué n'hésita pas : J'ai vu, dit-il, ce roman, c'est bien long, c'est ennuyeux, et puis c'est bien noir, il n'y a pas des gens aussi malheureux que ça.

Je dus m'incliner devant cet arrêt. La critique littéraire d'un employé ne vaut pas contre la critique littéraire d'un patron.

Mais dès lors j'espérai qu'un éditeur pauvre accueillerait librement un jour la copie d'un auteur pauvre. Je gardai le manuscrit chez moi. Je suis heureux que les cahiers le publient enfin.

Il n'y a pas des gens aussi malheureux. — Je n'en veux pas au riche administrateur qui de cette simple proposition étranglait doucement une œuvre et un homme. Je le plains. A moins d'avoir du génie, un homme riche ne peut pas imaginer ce qu'est la pauvreté. De ce défaut vient cette faiblesse d'esprit que nous remarquons chez la plupart des riches. Avec cette faiblesse d'état ils méconnaissent l'amertume des événements et l'âpreté des hommes. Ils sont ainsi et demeurent pour la plupart des niais, des puérils, des fades. On ne saurait leur en vouloir. Mais il est regrettable que de plus en plus ce soient de ces riches qui, sous le nom devenu officiel de socialistes, fassent profession de représenter l'immense multitude pauvre. L'homme le plus talentueux du monde, s'il n'a pas manqué de pain, ignore des cercles que nous connaissons.

Et puis c'est trop noir. — Si nos abonnés veulent bien lire d'un esprit non prévenu, ils verront que l'auteur a très honnêtement mis son attention à n'exagérer pas. Son œuvre est sobre autant qu'elle est probe.

Ceux qui veulent qu'une œuvre d'art soit socialiste, ceux qui, avant de jeter les yeux sur le roman qu'on leur envoie, se demandent s'il entre ou n'entre pas dans les formules des docteurs et dans les motions des congrès seront ici déçus. Nous les avertissons qu'ils seront toujours déçus par l'institution de nos cahiers. Justement parce que nous respectons nos convictions nous éviterons

scrupuleusement de demander aux auteurs qui nous font l'amitié d'accepter l'hospitalité de nos cahiers rien qui ressemble à des négociations.

Je dirais que l'auteur est un réaliste si ce nom de réaliste n'avait été usurpé par certains faux lyriques d'imagination. Nous dirons plutôt que l'auteur est un historien, historien de son temps, de sa région, de son pays, de son entourage, de son métier. Primaire, ancien instituteur, de culture primaire, aujourd'hui professeur d'école normale primaire, il connaît la vie de l'enseignement primaire par cette expérience personnelle que rien ne peut remplacer.

Les hommes et les institutions dont il nous présente ici l'événement sont des plus importantes pour l'assainissement de la cité. Nous traiterons ailleurs que dans cette préface la grosse question de l'enseignement primaire. Mais déjà tous les honnêtes gens sont assurés qu'un solide rétablissement des instituteurs ferait plus pour les fins qui nous sont communément chères que le vain foisonnement des formules, des programmes et des phrases.

Charles Péguy

Comme gérant des cahiers, je prie qu'on nous pardonne si ce cahier paraît avec assez de retard. On m'excusera sur ce qu'il est très considérable. Nous avons eu aussi un très gros travail d'administration et de librairie. En cette fin d'année scolaire nous sommes assez fatigués. Enfin l'auteur, tout occupé à son travail universitaire, m'a laissé le soin de corriger les épreuves. Il m'a même laissé plein pouvoir d'apporter ces légères corrections d'écriture qui sont définitives et que l'on ne peut faire que sur la composition typographique. Si donc on est mécontent de quelques passages, il faut qu'on m'en tienne seul responsable. Mais avant de condamner un mot, un tour, un geste, je demande que l'on examine si ce mot, ce tour, cette construction, cette syntaxe ne sont pas proprement, techniquement primaires.

Comme gérant des cahiers je remercie aussi Lavergne de ce qu'il a insisté pour que nous fissions, après la fin de son roman, une annonce détaillée de notre institution. Nous avons ainsi assemblé à la fin de ce cahier beaucoup de renseignements.

I

La pendule de la première classe marque dix heures. Le directeur de l'école, M. Largue, fait un signe. Aussitôt, un élève quitte son pupitre, sort, et va mettre en branle la cloche fêlée, appendue tout près d'un couloir, sorte de boyau étroit et sans jour, par lequel l'école des garçons, sise derrière la mairie de Peyras, communique avec le dehors.

A la voix cassée de la cloche répond un brouhaha joyeux. Le bourdonnement d'une ruche en éveil court au bas de la vétuste et branlante bâtisse dont le rez-de-chaussée, en contre-bas du sol de la hauteur d'une marche, comprend quatre classes en enfilade, sans air, aux murs lépreux et écaillés par l'humidité : école bien misérable pour une petite ville de sept à huit mille habitants, en ces temps de belles constructions scolaires.

De chaque salle, après un commandement bref du maître, arrive d'abord un bruit de tables et de bancs remués, puis un traînement confus de pieds qui bientôt, au claquement de mains des instituteurs, retombent en cadence. Et au rythme de la marche alors célèbre, *le Drapeau de la France*, chantée par une centaine de voix claires et aiguës, les enfants débouchent dans le passage étroit et bordé de mûriers qui s'étend au devant de l'école et que barre, de l'autre côté, le haut mur entourant les dépendances de la mairie. Là, les

rangs se reforment, compacts, s'ébranlent de nouveau au signal et, toujours en chantant, les pieds martelant le cailloutis du sol, longent le jardin du directeur, remontent vers la cour, en contre-haut, ombragée de quelques pins élevés, et à laquelle on accède par un escalier de plusieurs marches. Un dernier signal : la troupe enfantine se disloque, se disperse dans une clameur de joie et bientôt la récréation bat son plein.

Selon son habitude, M. Largue, vieil instituteur, au visage anguleux, d'allures militaires — à cause de sa barbiche poivre et sel et de sa taille haute et raide, bien prise dans une redingote de coupe désuète — mais au regard hésitant et sournois sous le binocle, redescendit dans son jardin. Un sécateur à la main, il se mit à arracher les mauvaises herbes qui pointaient çà et là et à tailler les brindilles sèches et les gourmands de ses arbustes négligés pendant un mois et demi de vacances.

Les trois adjoints étaient demeurés ensemble dans la cour de récréation. Quoique un seul d'entre eux fût de service, ils continuèrent à causer, en marchant de long en large et en surveillant du coin de l'œil les jeux bruyants de leurs élèves.

Bientôt, un gamin, envoyé au dehors, reparut et, tout rouge d'avoir couru, leur tendit un journal de la région. Ils s'arrêtèrent et, la feuille fraîchement imprimée ouverte à la troisième page, ils parcoururent d'un regard les colonnes de la chronique locale.

— Rien encore, — fit le plus âgé, Jean Coste, un grand et maigre garçon, très brun, louchant légèrement, mais de figure franche et sympathique. — Que diable se passe-t-il ?... Ce qu'il tarde, le mouvement, cette année... Il y a de quoi exaspérer ceux qui désirent ou craignent un changement...

— Le fait est que nous voici rentrés des vacances

depuis plusieurs jours et qu'on ne se presse guère... Il est temps cependant qu'on sache à quoi s'en tenir...

— Bah ! — s'écria le troisième adjoint, d'un ton frondeur, — je sais, moi, de quoi il retourne. J'ai reçu, ce matin, une lettre d'un de mes camarades, notre collègue au chef-lieu... Eh bien ! paraît qu'il y a de la tire, cette fois. Le directeur de Meilhan prend sa retraite et le poste est très couru à cause des avantages qui y sont attachés... Comme de juste, chaque homme politique de la région a son protégé et veut mordicus qu'il soit préféré. Le député de l'arrondissement et le conseiller général du canton, chacun de son côté, ont le leur et se démènent à qui mieux mieux... Courses, démarches, recommandations n'en finissent plus... Et c'est l'inspecteur d'académie, qui, dans l'occurrence, se trouve rudement embêté pour faire ses propositions au préfet !... Contenter tous ces gens-là, c'est difficile ! On ne sait qui l'emportera, à moins qu'un troisième larron... De là, le retard.

— Oh ! ça ne m'étonne guère ! s'écria Coste. Ce n'est plus du mérite, c'est du *piston* qu'il faut aujourd'hui... Aussi que d'intrigants chez nous avec de pareilles mœurs ! C'en est dégoûtant... Mais pourquoi s'obstine-t-on à nous faire nommer par le préfet, et à nous tenir par lui à la merci de certains politiciens de pacotille ?... Une vraie course au clocher que ces bons postes... Je sais bien que ce n'est pas toujours la faute de nos chefs et, tout franc, je ne voudrais pas être parfois à leur place.

— Bah ! ce qu'ils s'en fichent, au fond, nos chefs !... Ils pensent à eux, avant tout, et cherchent à plaire... Je ne vous croyais pas ces illusions-là... Mais suffit. Mon camarade ajoutait qu'en cette conjoncture l'inspecteur d'académie, excédé par toutes ces sollicitations plutôt

impératives, était bel et bien décidé à prier le titulaire de garder encore son poste. Ce serait un an de gagné et d'ici là le roi, l'âne ou moi, nous mourrons, comme dit le charlatan de La Fontaine... Mais, à propos, Coste, vous ne sympathisez guère avec le père Largue. Espérez-vous toujours un déplacement?...

— Je ne sais rien de rien... mais le bonhomme file doux avec moi depuis la rentrée... Ça ne me dit rien qui vaille... Vous savez que le *singe* est faux comme un jeton et qu'il ne m'aime guère, depuis que j'ai refusé d'aller, tous les soirs, lui faire sa partie de piquet, ou de trictrac... Je crois qu'il sait quelque chose... Réflexion faite, si j'ai mon changement, ça m'est égal... Il est temps à mon âge de débuter comme titulaire dans une école de village. Il n'y a que ma femme qui m'ennuie en cela. Je ne lui ai rien dit, mais je sais que ça lui fera beaucoup de peine de quitter son pays natal... Pourtant, si une nomination me vient, elle s'y fera et, quant à ses parents, ils s'y résoudront aussi.

— Moi, fit le second adjoint, je ne veux pas tâter du village encore... on s'y moisit trop!

— Ni moi non plus, appuya le troisième, on y gagne maigre et on y est trop ennuyé...

— Vous êtes jeunes encore, vous, dit Coste. Que voulez-vous, on ne peut néanmoins rester adjoint toute sa vie : me voilà proche de la trentaine. Vous savez que l'inspecteur d'académie a son dada. Pour être nommé directeur d'une école importante, il faut, avec lui, avoir passé plusieurs années dans une école de village. Il n'a pas tort d'ailleurs, à mon humble avis... Aussi souhaité-je, pour mon avenir, qu'une nomination m'arrive...

A ce moment, la sonnette de la porte d'entrée tinta.

— Le facteur! — fit Coste en regardant par dessus le parapet de la cour.

Déjà, M. Largue, son sécateur à la main, rejoignait le facteur. Gravement, il posa son binocle sur son grand nez recourbé et parcourut les suscriptions des lettres. Puis, avec un sourire faux et malicieux, il se dirigea vers la cour, tout en humant une prise avec un air de satisfaction.

— Tenez, monsieur Coste — dit-il, après avoir fourré la tabatière dans la poche de son gilet, — tenez, un pli de l'inspection académique pour vous.

L'adjoint s'en saisit et arracha les bandes, un peu fiévreusement.

— Ça y est, fit-il. On m'envoïe à Maleval... Ma foi, tant mieux.

— Oh ! s'empressa d'ajouter M. Largue, — vous serez très bien pour votre début... Maleval n'est pas très loin d'ici et, en outre, il est à deux pas du chef-lieu du département... à peine trois ou quatre lieues... surtout qu'on va construire un chemin de fer d'intérêt local qui y passera et vous transportera à Montclapiers en une demi-heure.

— Quelle population ? interrogea le deuxième adjoint.

— Trois cents habitants environ, répondit le directeur, — peut-être plus, peut-être moins... Je connais mal ce poste et ne suis guère renseigné sur les avantages qu'on y a... Mais sûrement M. Coste aura le secrétariat de la mairie.

— Ma foi, s'écria Coste, là ou ailleurs, ça me laisse froid ; il faut bien débuter !

— Alors, on peut vous féliciter, dirent ses collègues.

— Si vous voulez.

— Ne désirez-vous pas prévenir sur le champ madame Coste ? — susurra le directeur d'un air bonhomme et complaisant qui jurait avec le regard faux de son œil pétillant de joie satisfaite.

Il avait craint d'abord que l'adjoint ne se montrât mécontent de son déplacement et la tranquillité de Coste le rendait plein d'égards, contrairement à son habitude. M. Largue était enchanté de se débarrasser de lui, sans récriminations et sans fâcheries.

— Ces messieurs et moi, reprit-il, nous surveillerons vos élèves en votre absence...

Puis, après avoir fait quelques pas pour s'éloigner, il se retourna et, aimable et prévenant :

— Mais faites mieux, monsieur Coste, dit-il. Passez chez monsieur l'inspecteur primaire — il prononça ces mots en s'inclinant avec déférence et en faisant rouler les r — et demandez-lui de vous laisser préparer votre déménagement. Vos élèves sont encore peu nombreux. En attendant l'arrivée de votre remplaçant, chacun de nous va être obligé d'en prendre une partie. Or, que ce soit dès aujourd'hui ou demain, peu importe... Vous pourrez donc dire à môssieu l'Inspecteur que le service est assuré et que je ne vois aucun inconvénient à ce que vous vous occupiez de votre départ sans avoir à revenir en classe.

Coste remercia.

— Est-il aimable aujourd'hui, le singe ! — dit-il à voix basse à ses collègues, en leur serrant la main, pendant que le directeur s'éloignait. — On voit bien que je fiche le camp. Sûr, qu'il était renseigné ; avez-vous remarqué ses airs et ses prévenances gouailleuses ?... Ah ! l'animal ! s'il a hâte de me sentir loin, je le regrette peu, le père Largue... Je vous souhaite ses bonnes grâces...

Les adjoints sourirent.

— Oui, à condition de faire son piquet, le soir, dit l'un... Merci, ce qu'on s'en fiche du bonhomme et de ses paroles melliflues et pédantes... Il peut nous attendre...

Coste se retira.

Plusieurs de ses élèves l'arrêtèrent, l'un demanda :

— Est-ce vrai, m'sieu, que vous partez ?

— Oui, mes amis.

En un instant, la nouvelle se répandit dans les groupes d'enfants. Mais avec l'indifférence de leur âge et une fois leur curiosité satisfaite, ils reprirent vite leurs ébats, sans laisser même apercevoir sur leurs roses figures, animées par le jeu, un regard furtif pour ce maître qui s'en allait et qui, pourtant, depuis plus de six ans, les avait eus, à peu près tous, dans sa classe, et n'avait épargné ni ses soins, ni ses peines pour les instruire.

— Sont-ils ingrats tout de même !... pas un adieu ni un merci, de la curiosité seulement, — murmura l'adjoint, non sans un léger serrement de cœur.

II

Coste prit dans sa classe quelques livres et menus objets, en bourra sa serviette et enfila le couloir. D'un pas rapide, il traversa la cour de la mairie. Mais une fois dans la rue, son empressement tomba. Certes, pour sa part, il était heureux de s'en aller. N'échappait-il pas ainsi à la quasi-servitude où l'avait tenu l'autorité tâtillonne de M. Largue, avec lequel il n'avait jamais bien vécu ? Oui, mais sa femme, quel accueil allait-elle faire à l'annonce d'un départ immédiat ? En même temps, le regret ténu et presque inconscient de quitter cette ville qu'il aimait et où il avait tant de relations et de bons amis se levait au fond de lui, tandis qu'il arpentait ces rues souvent parcourues en tous sens et dont les moindres recoins lui étaient familiers.

Déjà, il voyait Louise tout en larmes, à l'idée qu'ils allaient abandonner cette chère ville où elle était née,

cette petite patrie à laquelle son âme de grisette, ses habitudes peuple, ses amitiés d'enfance l'attachaient par mille liens insensibles, mais fortement résistants.

A cette pensée, une légère tristesse plissa le front de Coste. Distraitement, il répondait aux saluts des bonnes gens qu'il rencontrait dans les rues égayées de soleil, mais presque désertes à cette heure. Songeur, il modéra le pas et se représenta, avec la netteté qu'on a des choses lorsqu'on est sur le point de les quitter, les années paisibles, quoique un peu difficiles, qu'il avait vécu à Peyras, avant et depuis son mariage.

Sept ans auparavant, il débarquait, par un tiède et pareil jour d'automne, dans cette cité déchue et calme, mais qui garde un certain grand air de son passé historique et du temps où les états de la province y siégeaient, où un prince du sang y résidait.

Puis un petit café devant lequel il passait lui rappela les relations, rapidement établies, qu'il eut, le lendemain même de son arrivée, avec une bande de jeunes gens, camarades du fils du patron, et qui, chaque soir, se réunissaient là, avant de partir pour des randonnées nocturnes tapageuses, à travers les quartiers tranquillement endormis de la villette. C'est en la compagnie de Marcel, le fils du cafetier, un jeune homme âgé alors de vingt ans et mort l'année dernière, qu'il avait connu Louise, sa femme aujourd'hui. Il était à Peyras depuis une quinzaine de jours. L'après-midi d'un dimanche, il accompagnait son nouveau camarade, dans une promenade sur les bords du fleuve. Là, rencontre prévue et peut-être arrangée par Marcel, ils avaient trouvé deux jeunes filles, l'une Rosette, déjà la bonne amie de Marcel, l'autre Louise. Presque aussitôt, Rosette et Marcel s'enlaçaient et se perdaient entre les roseaux chanteurs

et les saules dorés du rivage, les laissant, Louise et lui, en tête à tête. D'abord gênés et ne sachant que se dire, ils avaient vite surmonté leur timidité réciproque et pris gaiement leur parti de la situation. Cinq minutes après, assis sur l'herbe roussie d'un talus, à l'ombre d'un frêne, vêtu d'or clair, ils causaient comme de bons amis. Lui remarquait que Louise était bien jolie, malgré sa taille menue. Son pâle visage d'anémique, sa peau fine, réticulée de veines bleues autour des tempes et sur le front, son nez droit, aux narines roses et frémissantes, ses dents superbes et surtout ses yeux bruns, mi-clos et si souriants, en faisaient une créaturette charmante. Elle, de son côté, ne le trouvait pas trop désagréable, — car elle le regardait du coin de ses yeux rieurs et avec une gaucherie adorable. Louise avait alors dix-sept ans et on ne lui connaissait pas encore d'amoureux. Aussi se montrait-elle flattée des attentions et des prévenances polies de ce grand garçon, un monsieur aux mains blanches, un « professeur », tant désiré comme bon ami par toutes les grisettes de Peyras, alléchées depuis son arrivée, car, quelques années auparavant, elles avaient vu l'une d'entre elles devenir une dame, en se faisant épouser par un instituteur.

Elle très fière de plaire et de se croire déjà distinguée, lui très galant auprès de cette belle enfant, ils avaient gentiment babillé et avaient fini par se regarder tendrement. Tant il y a, qu'au retour des deux amoureux, Marcel et Rosette, égarés sous les saules, ils se sentaient d'accord et commençaient même à fleureter ensemble. A le voir si vite épris de sa joliesse, Louise en oubliait qu'il était un peu bigle. Quand ils se séparèrent, à l'entrée de la ville, ils se serrèrent fortement la main, échangèrent un long regard d'intelligence et se promirent de se retrouver encore le dimanche d'après,

aux berges du fleuve, rendez-vous habituel des amoureux de Peyras....

Ces lointains souvenirs, rapidement évoqués, étaient très doux au cœur de Coste et l'attendrissaient encore. Souriant à ce cher passé, l'instituteur leva les yeux. Il était, en ce moment, devant le magasin de mercerie où Louise travaillait autrefois. Et, de nouveau, les tremblantes images du passé se précisèrent devant ses yeux.

Il revécut alors les soirs d'hiver qui suivirent les blondes après-midi d'automne où Louise et lui arrivèrent, peu à peu, à tant s'aimer, sous les ombrages jaunis et cois de la plaine ou parmi les roseaux bruissants de la rivière. Que de joies pieusement cueillies et déposées, telles des fleurs entre les pages d'un livre, dans les replis secrets de l'âme où elles embaumaient encore, pleines d'un charme ancien, mais toujours troublant ! Tous les soirs, Marcel et lui, devenus amis inséparables, s'en venaient, à la tombée de la nuit, guetter, à la porte du magasin de mercerie, la sortie de Rosette et de Louise. Bras dessus bras dessous, riches de vie et d'amour, ils prenaient, pour reconduire leurs amoureuses chez elles, le chemin des écoliers, malgré le froid qui piquait ou l'obscurité de certaines ruelles; de gaieté de cœur, les jeunes filles risquaient les gronderies maternelles, afin de passer ensemble une demi-heure, une heure de plus. Et dans les recoins obscurs, dans les venelles solitaires, c'étaient des rires fous, des confidences puériles, des baisers pris à la dérobée ou follement rendus, lèvre contre lèvre, puis des étreintes longues et passionnées avant de se séparer.

Enfin, après quelques mois de ces gentils manèges, Coste se décidait — car il adorait maintenant Louise — à la demander en mariage Les parents, qui connais-

saient les amours de leur fille et s'en flattaient même, n'avaient pas attendu, flairant un bon coup, les premières démarches du jeune instituteur pour lui ouvrir leur maison deux ou trois fois par semaine, comme cela se pratique dans la classe ouvrière de Peyras. D'ailleurs, le père de Louise, simple menuisier, s'était aussitôt lié d'amitié avec Coste, dès qu'il avait vu sa fille courtisée par ce monsieur, fonctionnaire de l'État, d'une condition si supérieure à la sienne; le dimanche, il le suivait au café où l'instituteur et ses amis fréquentaient. Même, après des libations prolongées, toujours payées par Coste, le menuisier, chatouillé dans son amour-propre de père, ne se gênait pas, encore qu'aucune parole n'eût été échangée, pour traiter publiquement l'instituteur de gendre, à bouche que veux-tu : ce dont Coste riait volontiers, car il aimait déjà trop Louise pour songer à l'abandonner tôt ou tard.

La demande, faite entre un bock et un apéritif, fut acceptée d'enthousiasme. Le menuisier, tant soit peu éméché, en pleura de joie et d'orgueil. Mais les difficultés vinrent des parents du jeune instituteur, lesquels, apprenant que leur future belle-fille n'avait pour dot que ses belles dents et sa gentillesse, trouvèrent le choix de leur fils par trop ridicule et d'emblée refusèrent leur consentement à semblable folie. Cette opposition, brutalement signifiée par lettre, ne surprit ni ne troubla guère Coste, car il s'attendait à une certaine résistance et en connaissait les raisons. Aux vacances précédentes n'avait-il pas osé, peu calculateur et insouciant, dédaigner la femme qu'ils lui avaient dénichée? Un superbe parti, certes, c'est-à-dire une grosse paysanne, mi-demoiselle après deux années de couvent, et dont l'apport consistait en six mille francs de beaux écus, presque autant en terres, et des espérances qui

plus est! Ils ne pardonnaient guère à leur fils de ne pas les avoir docilement écoutés. Un mariage qu'ils avaient si bien manigancé, pateliné, mijoté, depuis belle lurette, et tant caressé dans leurs rêves! Car ils espéraient que leur enfant, pour lequel ils avaient peiné dur, dépensé, disaient-ils, des sommes folles et même grevé leurs vignes, déjà menacées du phylloxera, leur en tiendrait compte, une fois bien marié. Aussi, désillusionnés, s'opposèrent-ils tout de go à pareille sottise.

Coste, pourtant, laissa passer les jours et continua à fréquenter chez Louise, sa fiancée, puisqu'il avait donné sa parole, jusqu'au moment où il réussit à arracher à ses parents leur consentement, en les menaçant de partir pour les colonies, s'ils s'obstinaient plus longtemps à empêcher la réalisation de ses chers désirs. Les vieux cédèrent alors, mais ils ne voulurent point assister à ce mariage qu'ils déploraient et qui ruinait leurs espérances. Ils signifièrent même à leur fils qu'ils ne recevraient jamais sa femme dans leur maison et tinrent rigueur plus de deux ans. La naissance de Paul — âgé aujourd'hui de cinq ans — les ébranla : leur cœur de grands-parents s'attendrit à la longue et tout parut oublié.

Cependant Jean et Louise étaient heureux et sans ambition : lui gagnant près de 1.700 francs, — y compris les indemnités et suppléments payés par la ville, — elle continuant à aller à son magasin, ils possédaient une certaine aisance. Quelles fêtes, quand ils se retrouvaient, le soir, la journée finie, dans le petit appartement qu'ils avaient loué à l'extrémité du faubourg et dont les fenêtres donnaient sur la campagne où ils s'étaient connus et aimés! Jean adorait de plus en plus cette exquise et brune enfant, frêle comme une poupée, qui était maintenant sa femme et qui le ravissait par ses mouvements

d'oiselle. Quelle gentille et inexpérimentée ménagère que sa Louisette ! Que de rôtis brûlés, que de sauces tournées, que de ragoûts manqués et à peine mangeables ! Mais était-ce bien sa faute, puisqu'on passait son temps à se baisotter et à gaminer, dès qu'on était ensemble ? Et leur amour grandissait dans cette vie à deux, si délicieusement égoïste et si pleine.

Après la naissance de Paul, qui fut mis en nourrice dans un village voisin, c'étaient, chaque dimanche, de joyeuses promenades pour aller embrasser le cher *petitou.* Puis Rose vint au monde, et Louise, très anémique, resta longtemps souffrante. Coste alors l'avait obligée à abandonner sa place de demoiselle de magasin. Depuis longtemps, il rêvait d'avoir sa femme chez lui et toute à lui. Aussi prit-il gaiement cette détermination dictée par la nécessité de laisser Louise se rétablir en paix mais un peu aussi par son amour jaloux. Il savait, en effet, combien les grisettes, à la sortie des magasins, sont, mariées ou non, courues des mirliflores à gants frais, jeunes boucs puant le musc, et, ce qui est pire, des vieux messieurs libidineux de Peyras. Or, malgré les fatigues de ses maternités et sa pâleur de chlorose, Louise était encore une des plus affriolantes et avait dû, maintes fois, subir des propositions honteuses quoique aussitôt vertement repoussées.

Si frêle et si mignonnette, elle aurait, désormais, assez de soucis, rien qu'à s'occuper du ménage et des enfançons. Par ailleurs, dans son égoïsme d'amoureux, Jean tenait à trouver, en rentrant, sa femme fraîche, reposée, respirant le calme et la joie, prête à lui faire un doux et chaud intérieur, sans qu'aucun ennui du dehors la tourmentât. Tout cela valait bien les quelques centaines d'écus que Louise gagnait si péniblement, par an, dans sa mercerie, à rester debout, du matin au soir, derrière

un comptoir. Cet argent, en outre, aurait à peine suffi à payer les gages et les inévitables gaspillages d'une bonne prodigue et revêche qu'auraient nécessitée désormais les menus soins à donner aux enfants. Doué d'un caractère insouciant, préférant sa tranquillité complète à tout supplément de gain, Coste ne pensait guère aux charges de l'avenir et se croyait suffisamment riche avec ses dix-sept cents francs.

Dès lors, réduits au traitement de Jean pour uniques ressources, ils vécurent assez petitement, joignant juste les deux bouts, car les enfants coûtaient gros, sans qu'il y parût. Cependant Louise, qui conservait un brin de coquetterie, trouvait moyen d'être bien frisottée et requinquée, le dimanche, pour se promener, pimpante et triomphante, au bras de son mari en redingote et haut de forme, devant ses anciennes compagnes, appariées, elles, à des artisans, et qui la jalousaient beaucoup.

III

Tout en cheminant, Coste, de plus en plus attendri, se remémorait ainsi ou plutôt, grâce aux prestiges de son imagination, voyait, par scènes incohérentes mais lumineuses, se dérouler en lui tout ce passé si cher. Il s'attristait, souffrait presque maintenant à l'idée de laisser derrière lui une partie — la meilleure peut-être— de son existence, en quittant, si brusquement et pour l'inconnu, cette ville paisible et aimée. A chaque pas, à chaque tournant de rue, ne lui rappelait-elle pas tant de doux souvenirs qu'y avait semés son amour et dont elle semblait s'embellir, se parfumer, plus souriante, plus familière, plus parlante, ce matin-là, comme pour se mieux faire regretter ?

Et Jean se sentit très triste tout d'un coup. Il est vrai que sa tristesse s'évapora, tandis qu'il causait avec l'inspecteur primaire chez qui il venait de monter et qui ne fit aucune difficulté pour lui octroyer une liberté entière.

De là, il traversa obliquement la place Gambetta, si vaste et si nue sous la coruscation du soleil ; il longea, un moment, la promenade avec ses quatre rangées hautes et profondes de platanes, où il se rappela les rendez-vous qu'il y donnait jadis à Louise, par les soirs sans lune et si mystérieux d'automne. Il franchit le pont jeté sur le ruisseau presque à sec qui baigne Peyras et arriva enfin devant la maison dont il occupait le second étage, loué deux cents francs.

Avant de grimper, deux à deux, les marches usées de l'escalier, il eut une minute d'hésitation. Il se promit d'annoncer sans brusquerie son changement à sa femme. Louise avait besoin de ménagements, car elle était de nouveau enceinte de sept mois et très fatiguée par une grossesse pénible.

Au bruit de ce pas bien connu, Paul et sa petite sœur Rose, bébé de trois ans et demi, parurent sur le palier. Ils passèrent leurs têtes ébouriffées et mutines entre les barreaux de la rampe, et s'écrièrent joyeusement :

— V'là p'pa... Bonjour, bonjour, pérotte !

Jean mit un gros baiser sur les joues offertes. Il trouva sa femme affalée sur une chaise basse, et se plaignant de mal au cœur. Il l'embrassa et la regarda avec tendresse. Malgré la pâleur plus accentuée de ses joues tirées, malgré le cerne de ses yeux, malgré ses lèvres décolorées, elle lui paraissait toujours la chère et adorable créature d'antan.

Sous ce chaud regard d'amour qui l'enveloppait toute, la figure souffrante de Louise s'épanouit : elle sourit et

ses gencives apparurent presque aussi blanches que ses dents.

— Mais, — remarqua-t-elle, — il est donc déjà midi que tu sois là... Je ne croyais pas qu'il fût si tard.

— A peine onze heures, chérie... C'est une surprise... je viens de chez l'inspecteur et, en passant, j'ai voulu t'embrasser.

— Mon bon Jean, murmura-t-elle en souriant.

— Tu sais, fit-il, il y a du nouveau... Devine.

— Quoi donc ?... je ne sais pas.

— Oui, du nouveau, devine, — répéta-t-il, embarrassé.

— Une augmentation de traitement ?

— Non, malheureusement ; je crois que j'attendrai encore.

— Alors ?... alors ?...

Louise réfléchit, puis comme une enfant gâtée :

— Est-ce que ça me fera plaisir ?

— Euh ! euh ! je n'en sais trop rien... couci-couci... Non, plutôt, car tu aimes trop ton Peyras...

Elle n'osa comprendre.

— Mais parle donc, — s'écria-t-elle, impatiente.

— Eh bien !... eh bien ! ma chérie, c'est qu'il va falloir emballer tout ça et... partir pour Maleval où je suis nommé.

Il sortit de sa poche sa nomination, la déplia et la lui tendit.

Louise la parcourut. Ses yeux se remplirent de larmes et un profond soupir s'exhala de sa poitrine oppressée.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !... quitter Peyras et mes parents !... mais nón, non... je ne veux pas, je ne veux pas... tu vas refuser tout de suite...

Elle sanglotait.

Les enfants, voyant pleurer leur mère, s'étaient blottis contre elle, les yeux pleins de larmes aussi.

Jean se fit câlin et tendre pour tous.

— Allons, ma Louison, mon aimée, du courage, sois raisonnable!... Ne t'ai-je pas dit, bien souvent, que je ne pouvais rester adjoint toute ma vie?... Le mieux est d'accepter ce poste de village ; d'ailleurs je ne puis faire autrement... impossible de refuser ; on ne m'écouterait pas... Puis, n'est-ce pas le sûr, le seul moyen de revenir plus tard... dans quelques années, comme directeur à Peyras ?

Louise pleurait silencieusement.

Paul et Rose lui grimpèrent sur les genoux, la caressant de leurs menottes en lui disant :

— Pleure pas, p'tite mère, pleure pas, mérette chérie...

— Hou ! hou ! le vilain papa, — s'écria soudain Paul, tapant du pied et avec une grimace si drôle que Louise et Jean sourirent aussitôt.

— Mes anges ! — fit Louise, en les serrant contre elle, passionnément. — Est-ce loin Maleval ? — interrogea-t-elle, plus calme.

— Non, à trois lieues de Montclapiers... Si tu y *languis* trop, tu pourras de temps à autre revenir à Peyras.

— Est-ce grand ?

— Trois cents habitants, je crois ; tu verras comme nous y vivrons tranquilles... Et puis, s'empressa-t-il d'ajouter avec volubilité, voyant Louise prête à pleurer de nouveau, — et puis, tu sais, je serai enfin débarrassé des ennuis que j'ai avec le père Largue, depuis notre refroidissement... Il devenait par trop embêtant, l'animal ; je l'avais constamment sur le dos... Si tu l'avais vu tout à l'heure, et comme il était aimable et

sucré, le bonhomme !... Pas de regrets entre nous ; aussi on va se quitter le cœur content et, pour une fois, comme les meilleurs amis du monde.

Louise restait triste ; cependant, puisque son mari qu'elle aimait était satisfait, elle s'efforça de sourire ; mais, malgré elle, ses larmes crevèrent.

Jean, un peu énervé, ne savait plus que faire ni que dire. Il devenait gauche ; il eut un signe d'agacement sur le visage et se dandina fébrilement sur sa chaise.

Louise s'en aperçut.

— Oh ! mon ami, je voudrais être contente ; mais cela me brise le cœur de falloir quitter Peyras... J'étais si heureuse ici. Ah ! — ajouta-t-elle avec ce dédain qu'ont, pour le village et ses habitants, les artisans des petites villes, — que ferai-je au milieu de ces paysans méfiants et inconnus avec lesquels nous allons vivre.

— Ne te tourmente pas... Au contraire, tu y seras plus considérée qu'ici... Toi qui es coquette, — fit-il en la taquinant, — tu seras, là-bas, madame gros comme le bras. Et puis, c'est un poste de début. On y restera deux ou trois ans au plus et, je te le répète, on tâchera après de se rapprocher de Peyras... M. Largue prend sa retraite dans six ans... d'ici là, pourquoi ne viendrais-je pas le remplacer comme directeur ?

Louise sembla un peu réconfortée par les assurances de son mari ; elle fut sensible aux paroles de Jean, elle était femme et sa vanité, mise en jeu, y trouvait déjà à glaner.

— Mais, — demanda-t-elle, inquiète encore, — vas-tu gagner là-bas comme ici ?...

— A peu près... oui, ça reviendra au même. J'aurai mon traitement fixe de mille francs... J'espère, avec

mes dix ans de services, que l'on me donnera bientôt ma quatrième classe, ce qui fera deux cents francs de plus. — Il disait cela pour rassurer sa femme bien qu'il n'y comptât pas trop, tant on est avare de promotions aujourd'hui. — En outre, le secrétariat de la mairie me rapportera bien trois ou quatre cents francs. Avec ça, on peut vivre dans un village. Tout y est bon marché. Ensuite, tu sais, il y a le tour du bâton : les cadeaux affluent, avec ces gens-là, lorsqu'ils tuent leur cochon, entrent leurs récoltes, etc., etc... Va, Louison, nous y serons aussi bien si ce n'est mieux qu'ici où tout est horriblement cher...

Louise parut rassérénée. Elle souriait maintenant aux paroles de son mari.

— Mais, objecta-t-elle, ça va nous coûter beaucoup, le déménagement, et tu sais qu'il ne nous reste pas grand chose, ce mois-ci !...

— Bah ! affirma-t-il, pas plus d'une soixantaine de francs... Mes collègues sont garçons... je me ferai prêter cinquante francs par l'un d'eux... Une fois à Maleval, je demanderai une indemnité et on rendra l'argent... Tu vois bien que tu avais tort de désespérer, puisque tout peut s'arranger admirablement...

N'ayant jamais été déplacé, depuis son mariage, et insouciant, du reste, Coste ignorait réellement que l'instituteur, pour si modique que soit sa bourse, ne reçoit aucune indemnité de déplacement, ce qui est injuste et ce qui cause bien des tracas à la plupart d'entre eux. Son ignorance, d'ailleurs, était d'autant plus explicable que le Conseil général avait, pendant les années précédentes, voté une somme à cet effet, crédit supprimé justement cette année-là pour raisons d'économie, car c'est toujours sur l'argent des petits qu'on économise d'abord.

Bien que le regret de partir persistât encore chez elle, Louise, rassurée, fit taire son chagrin.

— Le mieux est de se préparer vite, fit Jean. Tu n'auras pas ainsi le temps de te manger les sangs, comme tu dis... Une fois là-bas, tu t'acclimateras promptement et tu seras heureuse... Je cours prévenir tes parents et les prier de nous aider à emballer, ne serait-ce que ce soir, à la veillée. Notre mobilier est mince... ce sera fait en un tour de main... Le chemin de fer ne va pas jusqu'à Maleval... Ça nous coûterait les yeux de la tête d'expédier nos meubles à Montclapiers, puis de les faire charroyer de là à Maleval... Je vais donc louer une voiture de déménagement... Allons, les amours, au revoir et faites risette à père... Courage, chérie...

Et il redescendit, en sifflotant; Louise souriait de la gaieté bon enfant de son «petit homme» et de la mobilité de ses impressions.

Jean revint une heure après.

— C'est entendu; ta mère va venir et ton père sera là aussi, la journée faite.

— Qu'ont-ils dit?

— Mais rien : ils ont fort bien compris les choses. Ton père est content même; il se promet d'aller nous voir souvent, en se rendant au marché de Montclapiers.

— Oh! mon père, fit Louise, je le connais. Voilà au moins dix ans qu'il parle de fréquenter le marché de Montclapiers... mais l'argent, s'il sait bien le gagner, ne s'arrête pas longtemps dans sa poche et alors...

Jean se mit à l'œuvre après le déjeuner. Quelques voisins et amis vinrent l'aider.

Le surlendemain, ils débarquaient à la gare de Montclapiers.

IV

A la descente du train, ils s'informèrent. On leur indiqua le bureau de la diligence qui va de Montclapiers à Lansac et qui, en passant, devait les déposer à Maleval. Pour quelques sous, un gamin dépenaillé s'offrit à les y conduire. Piteux et crottés, des paniers et des paquets sous le bras, lui remorquant Paul, elle tirant Rose, ils suivirent les boulevards, cherchant à maintenir en équilibre le parapluie qui les protégeait mal.

Du ciel bas tombait une de ces pluies d'automne, fines et glaçantes, que les rafales du vent vous éparpillent à la face et qui s'insinuent dans le cou et dans les poignets. Le long des trottoirs poisseux ils allaient, sur les pas de leur guide, lamentables, bousculés par les passants affairés et courbant le dos, éborgnés par des baleines de parapluie qui gouttelaient.

Louise, énervée à la suite du déménagement et par sa grossesse, était d'une humeur massacrante; son ventre lui pesait comme un boulet.

Les enfants, aveuglés par la pluie, les mains gourdes, traînaillaient dans la boue liquide, en pleurnichant; ils se plaignaient de leurs petites jambes ankylosées par une station de plusieurs heures dans la cage étroite d'un compartiment de troisième classe, bondé de voyageurs.

Le regard mauvais, Louise bougonnait sans cesse.

— Mon Dieu! est-il possible!... Va, tu aurais dû m'écouter et rester là-bas, chez nous, — sifflait-elle, les dents serrées. — Surtout dans le bel état où je suis... Il y a de quoi prendre le mal de la mort dans cette sale boue... Ah! nous étions trop heureux à Peyras.... Pauvres petits... ils sont éreintés...

Mais, malgré ces paroles de pitié, elle ne put, tant étaient grands son énervement et son impatience, s'empêcher aussitôt de rudoyer Rose qui se faisait de plus en plus tirer, et qui se mit, sur le coup, à pleurer à chaudes larmes et refusa d'avancer.

— Ah! oui... en voilà du propre... Veux-tu te taire, petite sotte!... Et dire que nous pourrions être encore là-bas, et si tranquilles... oui, si tranquilles, seigneur Jésus!

A ces giries, Jean haussa les épaules, agacé à son tour; mais il mordit ses lèvres minces et ne répondit rien.

... Les voici enfin au bureau de la diligence. Mais ils ne parviennent pas à se caser dans la patache qui va partir. Le conducteur, grognon et ruisselant sous la pluie, accueille d'abord avec brusquerie la demande polie de Coste.

— Arrangez-vous comme vous pourrez, je m'en moque... Est-ce que je savais que vous deviez prendre la voiture, moi? Au moins, on retient sa place dans la journée...

Mais se ravisant tout à coup, de peur que ces voyageurs inconnus ne se rendissent chez le concurrent en face :

— Où allez-vous donc, monsieur? dit-il plus aimable.

— A Maleval... Je suis le nouvel instituteur.

La figure du conducteur se fit plus avenante.

— Ah!... je connaissais celui d'avant vous, la crème des hommes. Il prenait toujours ma voiture, quand il s'en venait à Montclapiers... Un bon client de moins... mais non, car vous le remplacerez, j'espère, insinua-t-il, très prévenant. — Enfin, montez, mon bon monsieur, avec votre petite dame... je vas arranger ça.

Il regarda sa montre.

— Dieu me damne! Trois heures et demie... nous devrions être en route... Allons, vous autres, un peu de place, s'il vous plaît!...

Dans la voiture déjà bondée, personne ne remue. Enfin, sur l'insistance du conducteur jurant et sacrant, Jean et Louise arrivent à se glisser parmi toutes ces jambes récalcitrantes; mais, tout au plus assis sur le bord de la banquette, ils sont obligés de prendre les enfants entre leurs genoux, tandis que les voyageurs qu'ils dérangent les regardent comme des intrus et marronnent.

— Jésus! si c'est permis, — grommelle une grosse mère qui disparaissait derrière un échafaudage de paniers et de paquets entassés sur son large giron. — Il y a place pour huit et nous voilà douze avec les mioches. On est encaqué comme des harengs...

— Ah! oui, soupira un vieux monsieur, quel purgatoire! Il est temps que nous ayons notre chemin de fer... Oh! ce gouvernement!... c'est triste...

Tous opinèrent de la voix et du geste.

La diligence s'ébranlait, durement secouée sur les pavés. Le silence se fit.

Jean et Louise, confus, n'avaient rien dit. Mal assis, ils étaient au supplice, les enfants collés contre eux.

On sortit de la ville. La voiture roula doucement sur une belle route, bordée de platanes.

Les conversations reprirent; les yeux s'humanisèrent. Jean et Louise sentirent fondre l'hostilité des regards. Inconnus, on les examinait curieusement. On les interrogea. Jean répondit poliment. On admira les enfants, vraiment beaux sous leur chevelure bouclée. Louise sourit alors, flattée de ces louanges.

Le crépuscule vint; on courait dans une plaine de vignes où traînait un reste de jour sale, qui se mourait.

La pluie redoubla. Elle crépitait aux vitres des vasistas, rayant la campagne rétrécie et déjà confuse. La nuit se fit tout à coup dans la voiture où se dégageait peu à peu une odeur d'haleine viciée, d'étoffes et de cuir mouillé. Louise se sentit le cœur soulevé; on dut ouvrir un moment pour lui donner de l'air pur. Les voix se turent; bientôt un ronflement arriva d'un coin, dominant le bruit trépidant de la diligence.

Gênés dans leurs mouvements, n'en pouvant plus de fatigue, Paul et Rose se soutenaient avec peine sur leurs petites jambes moulues. Ils recommencèrent à se plaindre, dans ce noir. Sur une injonction sèche de leur mère, ils se reprirent à pleurnicher.

Jean entendit Louise bougonner à nouveau. Il se dépita à son tour. D'un geste brusque, il secoua Paul et lui ordonna, à voix basse, de se taire. L'enfant sanglota doucement, puis s'endormit contre l'épaule de son père. Rose devait dormir aussi. Dans le silence et l'obscurité, on n'entendit bientôt plus que grincer les essieux de la voiture, la pluie s'écraser, en larges gouttes, contre les vitres, et sonner, par saccades, les grelots des chevaux, dans le roulement sourd de la diligence sur la route détrempée.

Il était près de six heures, lorsqu'ils descendirent à Maleval. Il faisait nuit close; heureusement, il y eut une éclaircie au ciel; entre une percée de nuages, comme au fond d'un étang bleu, ourlé d'argent, rayonna la lune. Elle éclaira une grande rue de village, trouée de flaques d'eau miroitantes et flanquée de maisons basses et sombres.

Jean pria la patronne du café devant lequel la diligence s'arrête pour relayer, de lui indiquer un hôtel. A ce mot, la bonne femme ouvrit de grands yeux et garda le silence.

— Je suis le nouvel instituteur, — dit Coste en réitérant sa demande.

— Ah ! mon brave monsieur, une auberge ?... Mais il vous faut aller à l'extrémité du village ; tenez, là-bas.

Elle tendit l'index vers le trou noir de la rue, car la lune venait de se cacher.

— Attendez, reprit-elle, le petiot va vous y mener...

Elle appela :

— Pierrou, Pierrou !

Un petit bonhomme de huit ans, les cheveux embroussaillés, apparut dans la lueur rouge des lanternes, suçant ses doigts à pleine bouche.

Coste lui tapota la joue, amicalement. Quelques pas plus loin, il interrogea en vain le marmot. De nouveau, dans le silence de la rue, Louise et lui traînèrent les enfants, mal réveillés, dormant debout, trébuchant dans l'obscurité ; ils pataugeaient dans des flaques, s'éclaboussant les uns les autres.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! — répétait Louise excédée, d'une voix lasse.

Enfin, la lune reparut et la route s'éclaira.

— Est-ce loin encore, mon ami ? demanda Jean.

Le gamin secoua la tête et, de plus belle, continua à se sucer les doigts. Après quelques pas, il s'arrêta devant la porte d'une remise ; sur un écriteau, on lisait, en lettres boiteuses :

AUBERGE

On loge à pied et à cheval

Pour chambre, ils eurent une espèce de galetas sordide, avec deux lits. Exténués, le ventre vide, ils s'assirent. Jean essaya de plaisanter. Louise boudait. On dévora en silence les victuailles apportées dans un

panier. Rose et Paul furent ensuite couchés et s'endormirent aussitôt d'un sommeil lourd.

A peine au lit, Jean voulut embrasser Louise. Celle-ci le regarda d'un œil morne, plein de reproche, et ne lui rendit pas son baiser. La chandelle soufflée, elle lui tourna subitement le dos, le visage vers la ruelle. Bientôt, à son corps secoué, il comprit qu'elle pleurait. Il voulut la consoler. Elle le repoussa.

Jean se sentit malheureux : c'était la première fois que Louise boudait si longtemps ; la première fois qu'elle ne lui rendait pas le baiser du soir.

C'est pourquoi, en dépit de ses membres courbatus, il ne put s'endormir qu'avec peine, lorsqu'à la respiration calme de sa femme, il fut assuré qu'elle dormait enfin. Mais avant de clore les yeux, il baisa doucement les cheveux de la chère et faible créature.

V

Le lendemain, de bonne heure, Coste était éveillé. Sous la fenêtre de la chambre, les coqs chantaient, les poules caquetaient, les canards canquetaient et tous ces bruits de basse-cour bercèrent un instant la paresse et les idées vagues de Jean. Il se leva ensuite avec précaution, afin de ne pas troubler le repos de Louise. Mais celle-ci avait le sommeil si léger qu'elle entr'ouvrit les yeux, dès qu'elle n'eut plus la sensation confuse que le corps de son mari était étendu près d'elle.

Elle s'étira et souleva la tête. Ses beaux cheveux bruns ruisselèrent sur ses épaules et encadrèrent sa figure pâle.

Une bande de soleil, aux atomes dansants, égayait la chambre et la coupait de guingois.

Louise regarda son mari et lui sourit. Du coup, Jean oublia les maussaderies de la veille. Il se sentit gai, réconforté et repris par son insouciance coutumière.

— Quelle heure est-il ? dit Louise en bâillant.

— Bientôt sept heures.

Il s'approcha du lit et donna à sa femme le baiser du réveil. Elle le lui rendit affectueusement et lui noua les bras autour du cou, comme pour solliciter le pardon de sa bouderie.

— Tiens, il ne pleut plus ?

— Heureusement ; regarde, il fait un temps superbe.

Il écarta les rideaux effilochés et d'un blanc jaunâtre qui masquaient les vitres. En face de la fenêtre, un mur, fraîchement badigeonné au lait de chaux, éclatait de soleil.

Louise sourit encore. Jean, de la clarté dans l'âme, se mit à fredonner.

— Mais tais-toi, étourdi... tu vas réveiller les enfants.

— C'est vrai... suis-je bête !

Il s'arrêta de se débarbouiller pour contempler Rose et Paul qui dormaient presque enlacés.

— Sont-ils mignons ! murmura-t-il. On dirait deux anges.

— Tu vas à l'école? dit Louise. Je me lève, attends-moi.

— Mais non, repose-toi... tu es trop fatiguée... Je viendrai vous prendre tout à l'heure, toi et les petits.

— Non, j'ai hâte de voir notre nouveau logis... Tu ne vas pas faire classe, aujourd'hui ?...

— Oh ! l'école est fermée ; on ignore mon arrivée... personne ne viendra. Demain étant dimanche, ça nous fait deux jours pleins pour nous installer. C'est pourquoi tu ferais mieux de rester couchée. La voiture de déménagement n'arrivera pas avant dix heures...

— Mais non, je viens... Il faudra ouvrir, donner un coup de balai, tout nettoyer, tout préparer... Les enfants dérangeraient... Nous les confierons à la bonne, qui a l'air d'une brave fille... Tu as vu comme elle s'est offerte, hier, pour les déshabiller...

Elle enveloppa les enfants endormis d'un regard de tendresse.

— Ils sont si gentils, si beaux! — reprit-elle avec un éclair d'orgueil dans les yeux. — Nous en a-t-on fait des compliments, hier, dans la diligence... Petits chéris, sûr qu'ils dormiront jusqu'à midi.

En bas, ils trouvèrent la bonne à l'ouvrage.

— Soyez tranquille, madame, leur dit-elle, je m'occuperai de vos angelets... Je les lèverai et ils s'amuseront dans la cour par ce beau soleil.

Ils se firent indiquer l'école. Au dehors, le ciel était léger, l'air limpide et tiède, la rue toute lumineuse, dans la pureté rose et enfantine de ce matin ensoleillé, après une nuit de pluie. Les toits, les flaques de boue, les vitres des lucarnes et des fenêtres étincelaient, tout éclaboussées de clartés frisantes, dans le rayonnement du jour triomphal.

— On dirait que le ciel nous fait fète, remarqua Coste. Tout est gai pour notre bienvenue.

Et il ajouta d'un air grave et avec une émotion soudaine :

— Puissions-nous avoir des jours heureux, ici !

Ils suivirent la grand route, le long de laquelle s'échelonnent les maisons grises et vieilles, quelques-unes flanquées au dehors d'un escalier sous auvent, qui composent Maleval. De loin en loin des ruelles, montantes à gauche, descendantes à droite, avec tout au plus deux ou trois maisons de chaque côté, s'ouvraient perpendiculairement sur la campagne et laissaient à découvert

les montagnes pierreuses, parsemées de chênes-verts, entre lesquelles s'étend la vallée sans eau où est bâti le village.

Ils prirent l'une de ces ruelles, la contournèrent au fond et arrivèrent devant la mairie-école qui fait face aux montagnes et en est séparée par une placette et quelques jardinets, champs et vignes. L'église et le presbytère sont à gauche, très rapprochés. Un chemin s'en va vers la montagne et passe au-dessus de la promenade, close de murs bas, où l'on se réunit le dimanche pour deviser ou prendre l'absinthe autour du bassin alimenté par une source fraîche, sous un dôme de robustes platanes.

Un perron, orné d'une balustrade en fer, précède la mairie. Au coup de marteau, une vieille dame vint ouvrir.

— Pardon, madame, — dit Coste en saluant. — Je suis le nouvel instituteur et je venais...

— Mais entrez donc, mon cher collègue, — s'écria gracieusement la vieille dame. J'ai les clefs de votre logement et je vais vous les remettre.

Petite, maigre et frétillante, elle s'effaça dans le vestibule. De chaque côté, un escalier tournant conduisait au premier étage.

— Voilà votre escalier et voici le mien.

Elle s'empara d'un trousseau de clefs, accroché au mur, et, très aimable, les invita à monter.

Sur le palier, elle ouvrit une porte.

— La salle de la mairie, fit-elle, qui vous appartient un peu... C'est là que travaillait votre prédécesseur comme secrétaire de mairie...

Une grande table ronde, des chaises en paille, une bibliothèque contenant les archives et quelques livres, deux ou trois gravures encadrées et le buste de la République composaient tout l'ameublement de la salle.

— Combien aurai-je pour ce travail ? s'informa Coste.

— Deux cent cinquante francs... Oh ! ce n'est pas bien pénible...

Louise et son mari se regardèrent, un peu déçus par ce nombre. Ils comptaient sur quatre cents ou au moins sur trois cents francs.

— Et les parents ? demanda Jean.

— Vous ne serez guère ennuyé par eux, répondit l'institutrice. Ils sont toute la journée à leur travail, dans les bois ou les vignes, jusqu'à la nuit close. Le dimanche, ils songent plutôt à se reposer qu'à venir nous tracasser... Même, je trouve qu'ils se désintéressent trop de ce que leurs enfants font à l'école.

— Certes, dit Coste, il est préférable qu'ils ne nous ennuient pas trop de plaintes ou récriminations absurdes ; mais il serait bon, d'un autre côté, de pouvoir compter sur eux et, dans certains cas, de voir leur autorité et leur surveillance appuyer nos efforts.

— Et, — hasarda timidement Louise — sont-ils gentils et reconnaissants ?

L'institutrice comprit et sourit.

— Pas trop... Voilà plus de vingt ans que j'habite Maleval et la circulaire ministérielle qui défend aux instituteurs d'accepter des cadeaux, comme s'ils étaient trop bien payés, hélas ! cette circulaire n'a rien changé pour nous. Cependant, entre temps, pendant les vendanges, par exemple, il y a toujours quelqu'un pour nous faire notre provision de raisins.

Louise eut une moue de désappointement.

— Voyez, le beau coup d'œil, fit l'institutrice. Elle venait d'ouvrir la fenêtre qui donne de plain pied sur un large balcon de pierre.

Le spectacle était, en effet, pittoresque. De tous côtés, s'enlevaient, sur le ciel bleu, des monts rocheux,

calcaires, ayant pour seule végétation des touffes de chênes-verts clairsemées et des plantes saxatiles. L'un d'eux, presque chauve, semblait à peine, tant l'air était limpide, à une portée de fusil. Il rayonnait sous les clartés crues du soleil ; ses flancs tourmentés se découpaient nettement, comme historiés par les jeux d'ombre et de lumière dans les anfractuosités des rocs. Entre ces monts et l'école, un terrain plat comprenant le jardin encore vert du presbytère, des champs aux sillons rougeâtres, des vignes aux feuilles jaunes ou carminées. Au fond les platanes de la promenade, dont les cimes étaient bronzées par l'automne commençante, ressemblaient à un bouquet d'or brun entouré d'une collerette verte par les branches basses. Ce petit coin, contrastant avec l'aridité des montagnes environnantes, offrait un aspect paisible et souriant et reposait la vue.

Pour logement, une cuisine, une salle à manger et une chambre ; en bas, le bûcher, un jardinet oblong et, auprès de l'escalier, la salle de classe étroite et nue.

— Y a-t-il beaucoup d'élèves ?

— Vingt-cinq environ, aux bonnes époques ; mais la plupart s'absentent lors des récoltes ou suivent leurs parents au bois, pour couper des buis et des bruyères, durant les beaux jours.

La demie de sept heures sonna. L'institutrice, mademoiselle Bonniol, s'excusa, car ses petites filles ne tarderaient pas à arriver. Elle offrit ses services et, alerte, disparut, après leur avoir prêté un balai et quelques ustensiles. Coste et Louise commencèrent le nettoyage. En somme, ils étaient presque satisfaits et gaiement arrangeaient leur nouvelle vie.

— Le logement me plaît, dit Louise, mais il nous faudrait une chambre de plus... Nous serons à l'étroit, après mon accouchement.

— Bah! la salle à manger est inutile; nous n'avons pas de quoi la meubler... Nous en ferons la chambre de Rose et de Paul et nous mangerons dans la cuisine.

Louise s'appuya bientôt au mur, hors d'haleine mais toujours souriante. Jean la supplia de se reposer et, joyeusement, un fredon aux lèvres, continua seul la besogne.

Quelques cris d'enfants qui s'amusaient sur la place, devant l'école, frappèrent les oreilles de Coste. Il ne s'en préoccupa guère. Mais au second coup de huit heures, il entendit heurter à la porte d'entrée; il descendit.

Sur les marches du perron se tenaient à la queue leu leu une dizaine d'enfants. Les parents, ayant appris, la veille, l'arrivée du nouveau maître, s'étaient empressés, pour s'en débarrasser, de les envoyer en classe.

Le plus osé, un garçon de douze ans, demanda :

— Est-ce qu'on fait l'école aujourd'hui, m'sieu ?

Coste hésita d'abord et ne sut que répondre. Du haut de l'escalier, la voix de Louise aux écoutes lui cria aussitôt :

— Mais non, renvoie-les.

Il n'osa, tant l'idée du devoir coûte que coûte était profonde en son cœur.

— Attendez quelques minutes... je reviens, — dit-il, et il remonta. Les enfants s'éparpillèrent comme un vol de chardonnerets gazouillants.

— Tu les as renvoyés, n'est-ce pas ? fit Louise.

— Le puis-je vraiment ? Si je les renvoie, ils traîneront toute la journée dans la rue ou iront marauder.

Louise devint maussade et, s'énervant brusquement :

— C'est ça, grogna-t-elle, je vais être propre... Est-ce que je puis emménager toute seule, moi ? Je me sens si peu de courage... Je suis brisée déjà... Non, tu es trop

bête de les garder, ces enfants ; s'ils vont marauder que t'importe !

Des pleurs inondèrent ses joues. Jean se fit très doux et, la câlinant, il murmura :

— Non, ma bonne Louise, je ne le puis... Cela produirait un mauvais effet et il faut tâcher que la première impression des parents nous soit favorable. Ces gamins-là sont déjà sans maître depuis quelques jours. Je comprends que les parents, occupés du matin au soir, soient impatients de les savoir à l'école et non à vagabonder dans le village ou par les champs. Sois raisonnable, chère enfant gâtée.

— Oui, répondit-elle égoïstement, pour ne pas gêner les autres, gênons-nous... nous ne serons jamais installés... et il me tarde tant de me reposer.

— Mais si... ils sont une dizaine. Je leur donnerai des devoirs à faire sous la surveillance du plus grand et je remonterai tout de suite, quitte à descendre de temps en temps pour m'assurer s'ils travaillent.

Louise s'apaisa. Jean sécha ses larmes sous un baiser ; il dégringola l'escalier, resta absent un quart d'heure et vint reprendre son travail de nettoyage.

Il était en train d'éponger les vitres, lorsqu'à dix heures, on l'avertit que ses meubles arrivaient. Jusqu'à midi, il aida le conducteur à décharger et à mettre en place son mobilier. Il renvoya ensuite ses élèves et courut à l'auberge chercher Rose et Paul.

Il les trouva qui s'amusaient dans la cour à poursuivre les coqs et les poules et qui riaient aux éclats des coincoins apeurés des canards en émoi.

L'agacement qu'il éprouvait, par suite des fatigues de la matinée, tomba soudain. Les caresses reposantes des petits lui rendirent le calme et son cœur se dilata à leurs interrogations naïves.

— Dis, papa, c'est des poules à gros bec, les canards, affirma Paul.

— Bien bon, le canard, les poulettes, bégaya Rose, déjà gourmande et alléchée.

Ils babillèrent à qui mieux mieux jusqu'à l'école. Louise couvrit ses enfants de baisers, reprise par son énervement de la veille, au milieu de tous ces meubles en désordre, et retenant une forte envie de pleurer.

Ils déjeunèrent de leurs dernières provisions et firent leurs comptes. Tous frais payés, il leur restait douze francs et quelque menue monnaie. Or, on n'était qu'au 13 octobre.

Louise se désola. Comment feraient-ils jusqu'à la fin du mois ?

— Pardi ! repartit Jean, plein d'insouciance, on nous fera crédit ce mois-ci. Dès demain je vais demander une indemnité de déplacement et nous payerons alors notre arriéré.

Jean, mal aidé par Louise incapable d'un effort quelconque, dressa péniblement les lits dans l'après-midi.

Le soir, ses élèves partis, il fit un brin de toilette, enfila des gants et se rendit chez le maire qui, lui avait-on dit, ne rentrait de son *mas* qu'à la nuit tombante.

M. Rastel, commis principal des contributions indirectes, ayant pris sa retraite cinq ans auparavant, vivait depuis lors dans son village natal et en était devenu le maire. Il passait son temps à la chasse.

C'était un homme tout grisonnant, lourd et courtaud. Il portait binocle ; mais comme il avait un nez camard et minuscule, le satané lorgnon glissait à tout moment sur le menton rubicond et luisant de son propriétaire. C'est pourquoi le geste familier de M. Rastel consistait à repousser de ses deux doigts écartés l'indocile pince-nez, entêté à ne pas vouloir rester une minute en place.

Le maire reçut l'instituteur dans sa cuisine. Il l'accueillit avec des protestations d'amitié et une exubérance de gestes qui rendirent plus fréquentes et désordonnées les descentes du glissant et capricieux binocle.

— Excusez-moi, dit M. Rastel, si je ne vous invite pas à dîner à la fortune du pot; ma femme est absente pour quelques jours. Mais ce sera pour plus tard... Vous savez, je suis ancien fonctionnaire, moi, et des vôtres, par conséquent. Comptez donc entièrement sur moi.

Et comme l'instituteur remerciait :

— Ah! ajouta le maire, nous avons regretté votre prédécesseur... Un bon maître et tout dévoué à nos institutions... Il mérite bien l'avancement que *nous* lui avons fait avoir... Car parmi *nos* instituteurs, il y en a encore, savez-vous, qui au fond sont hésitants, sinon cléricaux... C'est absurde, c'est de la folie, certes, mais c'est ainsi... Nous comptons sur vous, mon cher monsieur Coste. Le pays est très divisé : les réactionnaires veulent à tout prix nous débusquer de la mairie... Ils sont enragés ces gaillards-là, et il nous donnent du fil à retordre, je vous assure. Voici les élections dans quelques mois et nous avons besoin de tous les concours, du vôtre surtout.

Coste protesta de son entier dévouement; mais, à part soi, il se promit de ne pas se fourrer dans ce guêpier.

Il allait se retirer, lorsque M. Rastel lui donna familièrement une tape sur l'épaule.

— Chassez-vous, monsieur Coste? demanda-t-il.

— Non, monsieur le maire.

— Tant pis... c'est dommage, je vous aurais invité à mon mas ; il y a en ce moment un superbe passage de tourdes; ils viennent se régaler des grappillons de ma vigne et de mes olives hâtivement mûres, et je vous les

canarde !... J'en ai *fait* une douzaine et demie aujourd'hui... et gras, des boules de graisse !... Vous n'aurez guère de distractions ici, alors... Tenez, un bon conseil, prenez votre permis et nous chasserons ensemble : les perdrix rouges, les lièvres et les lapins foisonnent dans nos bois... Allons, vous vous déciderez...

— Mon permis ! se dit Coste en regagnant la maison, pas en tout cas avec les douze francs qui me restent.

Mais, loin de s'attrister, il sourit de sa réflexion.

VI

Pourtant, dès le lendemain, disparut son insouciance, lorsqu'il lui fallut affronter les fournisseurs, sans argent dans la main. Coste tenait à leur parler lui-même ; d'ailleurs, il ne pouvait guère songer à y envoyer sa femme, très abattue, ce matin-là. D'autre part, depuis sa grossesse, Louise, fatiguée, se désintéressait du ménage. Jean, très bon pour elle, la suppléait tant bien que mal et, dans ces derniers temps, il avait pris l'habitude d'aller lui-même, tous les jours, avant de partir pour sa classe, quérir certaines provisions au marché ou chez les fournisseurs.

Or, se présenter pour la première fois chez un marchand et lui demander crédit, lui sembla chose insolite et quelque peu honteuse. Il eut besoin de tout son courage pour s'y résoudre et ce ne fut pas sans hésitation que, poussé par la nécessité, il franchit le seuil des boutiques. Ce qu'il redoutait — et non sans raison — jusqu'à en avoir d'avance la chair de poule, c'était de se voir mal jugé, de prime abord, par des gens qui envient trop le fonctionnaire pour ne pas saisir toute occasion de l'humilier. Le boutiquier de village et le

paysan en blouse n'ont guère de considération pour l'homme en veston, pour le monsieur gêné qui va acheter les aliments de première nécessité sans la pièce de cent sous au bout des doigts. C'est pourquoi ils ne se font pas faute d'en gloser le cas échéant. Car ce qui se pratique couramment à la ville est pour ces ruraux cupides et méfiants un signe de déchéance. Le paysan, s'il a du bien au soleil et quelques écus dans son bas de laine, n'achète pas à crédit, méprise les miséreux et surtout les fonctionnaires pauvres.

Coste, qui était né et avait passé son enfance dans un village, savait tout cela. De là la confusion qu'il éprouva chez le boucher, chez l'épicier, chez le marchand de bois même que, d'ordinaire, à la campagne, on paie argent sec. Porté à s'exagérer les choses, il souffrit en croyant remarquer la mine étonnée de ces petits commerçants, des regrattiers plutôt, qui, sans concurrents, allaient chaque jour de grand matin sur leur char-à-bancs, acheter eux-mêmes, à Montclapiers, au comptant et au fur et à mesure de leurs besoins, les denrées qu'ils détaillaient ensuite aux paysans de Maleval

« Bien sûr, se disait Coste, ils ne s'attendaient pas à entendre le seul fonctionnaire de Maleval parler ainsi de crédit, dès sa première visite. »

Cette pensée le faisait paraître gauche, emprunté... « Je vous paierai à la fin du mois », ces mots lui semblaient durs à prononcer et râclaient son gosier comme les crins d'une brosse.

Dès en entrant, il s'empressait de décliner sa qualité d'instituteur; sur le champ, le boutiquier devenait obséquieux et prévenant pour « monsieur le maître ». Mais dans le sourire aussitôt contraint des lèvres pincées, dans la figure épanouie du revendeur se manifestait de la surprise et parfois même un éclair de méfiance dans

le regard, lorsque Coste, le rouge au front, la bouche sèche, prononçait le mot de crédit, si mal compris et si mal accueilli, en général, du paysan hostile. Il est vrai que cela durait peu et que les marchands, leur étonnement passé et réflexion faite, se hâtaient d'ajouter, d'une voix aimable, mais avec une pointe de condescendance et de gouaillerie pour ce client pauvre, devenant leur obligé :

— A votre service... comme il vous plaira, monsieur.

Coste fut plus à l'aise chez le boulanger, qui, tout de suite et de lui-même, lui remit une taille. Cependant, à passer ainsi d'un fournisseur à l'autre, sa timidité augmentait et son attitude humble, embarrassée, contribuait à donner de lui une impression peu avantageuse. Si bien que, sa tournée finie, il revint à l'école le cœur plein d'une tristesse vague, se croyant atteint dans sa dignité, avec le pressentiment de sombres jours à vivre dans ce village et la peur furtive de l'avenir, sentiments qui plissaient son front morose.

Jusqu'ici, cette gêne et cette honte, songeait-il, lui avaient été épargnées. A Peyras, son traitement suffisait aux besoins des siens. Louise avait l'excellente habitude de payer comptant les fournisseurs quotidiens. Si, depuis la venue des enfants, elle et son mari n'avaient pas fait un sou d'économie, du moins ils n'avaient jamais eu que les dettes courantes du tailleur et du cordonnier. Louise n'était pas dépensière et gouvernait bien son maigre budget. Sa coquetterie se contentait de peu : un bout de ruban, une fleur, un rien la parait ; elle taillait elle-même de ses doigts de fée ses robes peu coûteuses et chiffonnait ses chapeaux avec l'art et le goût d'une modiste experte.

Certes, comme le menu fretin des fonctionnaires, ils connaissaient ces terribles fins de mois où dans le porte-

monnaie, flasque ou gonflé de vent comme un soufflet, tintent quelques piécettes blanches qu'on dépense parcimonieusement à l'achat de pommes de terre, de légumes à bon marché, quitte, le temps des sept vaches maigres écoulé, à prendre sa revanche et à faire chère lie au retour de chez le percepteur. Mais c'était la première fois qu'ils se trouvaient dans un tel dénuement.

Des réflexions grises assaillirent Coste : il se surprit à regretter son départ de Peyras et l'argent dépensé pour le déménagement. Il fut obsédé par la pensée des cinquante francs prêtés par son collègue et d'une note, montant à cent vingt-cinq francs, laissée en souffrance chez son tailleur à Peyras, et qu'avant de partir il avait promis d'acquitter par mensualités.

Cependant cet accès de découragement se dissipa vite. Au seuil de sa maison, la vue du paysage montagneux, resplendissant de soleil, quelques coups de chapeau donnés, en passant, par des villageois endimanchés, réunis sur la place, les cris joyeux de Rose et de Paul, s'ébattant dans le jardinet, chassèrent toute mélancolie. Coste retrouva sa gaieté. D'ailleurs pourquoi se désespérer ? l'indemnité qu'il allait demander le remettrait à flot et l'on vivrait comme jadis à Peyras.

— Tiens, — dit-il aussitôt à Louise, — j'oubliais... Avant de m'occuper d'autre chose, je vais faire ma demande d'indemnité... mais d'abord que je t'embrasse, chérie.

Louise, en train de ranger la batterie de cuisine, tendit ses lèvres. Jean s'aperçut alors qu'elle avait les yeux rougis.

— Tu as pleuré, vilaine ? Qu'as-tu donc petite femmette, — s'écria-t-il d'une voix caressante et en s'empressant auprès d'elle. — Quoi ! voilà que tu pleures encore !... Pourquoi donc, chérie ?...

— Je *languis* Peyras... Toute la matinée, pendant ton absence, je n'ai fait que penser à mes parents... à là-bas... Vois-tu, — ajouta-t-elle, cependant que des larmes glissaient sur ses joues, couleur de cire, — vois-tu, je ne puis m'habituer à cette idée que c'est fini d'y demeurer, de s'y promener le dimanche, que nous n'y retournerons qu'un mois par an, aux vacances, comme des étrangers, qu'enfin toute notre vie s'écoulera ici, dans ce trou ou dans tout autre pareil, Dieu sait où, au milieu des figures inconnues... Ah ! tu es heureux, toi, de te trouver bien partout et de te consoler si vite !

Elle eut un geste de souffrance, joignit ses mains et soupira fortement.

— Toujours tes papillons noirs, folle adorée !... Tu m'envies, dis-tu, mais c'est que je suis philosophe, moi... Le fonctionnaire, c'est l'oiseau sur la branche ; ça va au gré du vent ; ça n'a plus de pays, quoi !...

Il s'interrompit, car Louise sanglotait. Il comprit combien sa réponse maladroite l'avait fait souffrir. Il l'attira sur ses genoux et, la berçant presque, il murmura :

— Allons, ma Louise, ne pleure plus... Je t'ai fait de la peine, malgré moi... Pardonne-moi... c'est mon caractère. Mais si je suis étourdi, je t'aime bien, va... Pourquoi te désoler ?... n'as-tu pas avec toi tes enfants, nos beaux enfants, et ton mari ?... cela ne vaut-il pas mieux que ton pays ?...

— Oh ! si, si, mon Jean, mais je me sens si triste, si triste...

— Bah ! on y reviendra plus tard, à Peyras, et comme directeur, je te le...

Rose, suivie de Paul qui riait sournoisement, entra en coup de vent, porte claquante, et fit diversion.

— Papa, papa, — s'écria la fillette en zézayant, — Paulou qui me dit que ces montagnes, c'est en sucre.

Est-ce vrai, qu'il y a du bonbon, beaucoup, beaucoup, et qu'on ira en cercer ?

Jean et Louise se déridèrent et, par la fenêtre ouverte, regardèrent la montagne qui ruisselait de lumière au soleil de midi. Certains pans de calcaire, éblouissants de blancheur, avaient des apparences cristallines qui expliquaient les paroles de Rose. Paul riait maintenant aux éclats. La petite Rose, ne comprenant pas ces rires, ouvrait ses grands yeux bleus, le doigt toujours tendu vers la montagne, blanche comme un énorme pain de sucre aux cassures pailletées d'argent. Elle était jolie à croquer, avec ses cheveux emmêlés, l'étonnement naïf de son minois rose et son air très sérieux, un peu piqué. Louise la prit follement entre ses bras. Toute souriante aux questions répétées de la fillette, elle oublia son chagrin. Sa tranquillité persista durant la journée. Même, dans l'après-midi, entendant Jean chantonner une romance qu'ils fredonnaient ensemble au temps de leurs fiançailles, elle se sentit heureuse et joignit sa voix grêle et chevrotante de faiblesse à la voix profonde de son mari.

Mais, malgré qu'elle en eût, les jours suivants elle fut reprise de *languitude*, tourmentée par le mal du pays. Cela lui venait surtout le matin, dans son lit, où, leur installation terminée, elle s'oubliait à paresser, fatiguée par sa grossesse difficile, pendant que Jean s'occupait de ses élèves et surveillait Rose et Paul, jouant dans le jardin.

Son état souffrant la prédisposait à ces accès de nostalgie. Essayait-elle de se lever pour se débarrasser, en agissant, de la mélancolie qui la prenait ? Elle se sentait les jambes molles, incapable d'aucun effort, de jour en jour moins vaillante ; des étouffements l'oppressaient ; elle avait des battements de cœur et des

étourdissements causés par l'anémie de son corps épuisé. Et telle était bientôt sa grande lassitude qu'elle se rejetait incontinent sur son lit, à demi vêtue. Alors, les yeux au plafond, elle rêvassait des heures entières. Son imagination lui évoquait le doux pays natal, les amis et connaissances qu'elle y avait laissés, parmi des souvenirs d'heures paisibles et heureuses. Elle regrettait ces promenades dominicales où elle passait, dans les groupes, au bras de son mari, sous le frais ombrage des platanes, suivie d'un regard d'envie par ses anciennes compagnes de magasin. Et, tout à coup, dans une détresse affreuse d'âme, accrue par la solitude et le silence de la chambre, elle enfouissait sa tête au creux de l'oreiller et, secouée de gros sanglots, pleurait amèrement le passé.

Jean la surprenait souvent au milieu de ces crises de larmes, alors qu'il venait, entre temps, s'assurer de son état. Il la grondait avec des câlineries, mais, maladroit, ne réussissait pas toujours à l'apaiser, à la consoler. Tendrement, il lui conseillait de sortir, de promener les enfants autour de Maleval, de profiter pour se distraire de ce beau temps d'automne.

Elle y consentit. Une après-midi, se sentant mieux, elle emmena Rose et Paul, joyeux de cette sortie inespérée. Mais lorsqu'en traversant le village, elle se vit le point de mire de tous les regards, ne put accrocher le sien à des aspects coutumiers, l'arrêter, le reposer sur une figure connue ou amie, elle n'y résista point. Les yeux pleins de larmes, entraînant vers la maison ses enfants étonnés de ce brusque retour, elle revint précipitamment chez elle, rêver au pays natal, énervée aux paroles consolantes de son mari.

Cependant Jean s'entêta, inquiet. A tout prix, il voulut l'arracher à ces songeries déprimantes, coupées

de plaintes puériles. Le dimanche et le jeudi, jours de congé, il réussit à l'entraîner hors de la maison où elle se consumait en nostalgiques regrets. D'abord, ils s'écartèrent du village, loin des regards curieux, qui étaient une souffrance pour Louise. La paix automnale des champs qui, sous les splendeurs roses des crépuscules, semblaient déjà plongés au grand rêve si proche des hivers, le recueillement des combes, dont les échos endormis s'éveillaient aux appels des enfants amusés, l'isolement des blanches routes, bordées de platanes roux, les haltes dans les taillis de chênes-verts d'où, à leur approche, les merles s'enfuyaient avec des cris apeurés, resserrèrent leur intimité et ramenèrent lentement un peu de quiétude et d'oubli dans l'âme frissonnante et endolorie de Louise. Les gaietés turbulentes de Rose et de Paul, leurs gambades et leur babil l'intéressèrent. Devant les aspects et les étrangetés de ce pays si neuf pour eux, nés dans les plaines, la surprise des enfants se manifestait fréquemment par des interrogations drôles, des rapprochements imprévus, des réflexions d'une bizarrerie telle que Louise, distraite et réjouie, en oubliait son mal et s'habituait à sa nouvelle vie.

Souvent, assise à l'ombre, pour se reposer, elle retrouvait son sourire à voir son mari redevenir gamin, s'ébattre autour d'elle avec Rose et Paul. Même leurs éclats de rire la gagnaient, lorsque Jean feignait de poursuivre Rose fuyant devant lui comme un oiselet aux allures hésitantes, les bras étendus et battant l'air, comme de faibles ailes, poussant de légers cris, ou lorsqu'il se dissimulait prestement derrière un arbre, un buisson, un rocher pour s'en élancer brusquement, en criant : « Coucou ! Coucou ! » à la joie délirante des petits.

Jean, s'apercevant que Louise était plus gaie, moins

rêveuse, après ces sorties, prétexta que ses occupations professionnelles l'absorbaient et insista, maintenant qu'elle connaissait un peu le pays et les gens, pour qu'elle fréquentât elle-même chez les fournisseurs. Louise y rencontra quelques femmes avec lesquelles elle s'arrêta à causer. Les attentions, les flatteries qu'on eut pour elle, un certain respect qu'elle remarqua chez ces paysannes, enchantées de lier conversation avec une si gentille « damette » et de cancaner sur les affaires d'autrui, lui furent autant de distractions qui lui rendirent le séjour de Maleval moins antipathique.

Ses abattements journaliers, sans disparaître tout à fait, devinrent plus rares, moins profonds. Elle se plut à rapporter à Jean, par le menu, les causeries qu'elle avait soit avec l'une soit avec l'autre. Des relations même se nouèrent; elle alla chez des voisines qui, à leur tour, vinrent coudre, auprès d'elle, dans la salle de la mairie, qui servait peu et appartenait, en réalité, à l'instituteur.

— Allons, la voilà acclimatée, se disait Jean. Il remarquait avec satisfaction le changement qui s'opérait. Cependant, Louise aurait voulu se lier avec l'institutrice; mais mademoiselle Bonniol, très discrète, restait à l'écart. La vieille demoiselle se montrait toujours aimable et souriante dans leurs rencontres. Mais un peu maniaque, adorant son chez soi, elle sortait rarement. Sa classe faite, elle se claquemurait dans son logement, où on l'entendait tout le temps causer puérilement avec son bel angora tout blanc ou avec ses canaris en cage. Dévote, mais sans air revêche, elle allait prier à l'église tous les soirs, ou tricoter avec la sœur du curé, son amie, une vieille fille de son âge. Pourtant de temps en temps, elle se glissait timidement chez Coste, apportait des sucreries à Rose et à Paul et les emmenait chez

elle; ce qui ravissait surtout Rose, qui aimait tant le « moumou blanc et les zoizeaux zaunes » de mademoiselle.

Si Louise parlait de moins en moins de Peyras, elle donnait à Jean d'autres soucis. L'époque de sa délivrance approchant, sa fatigue augmentait. A cause de sa faiblesse croissante, elle n'était plus d'aucune utilité dans la maison. Tout le dernier mois, elle le passa sans remuer de sa chaise basse. Heureusement les propos médisants des voisins, empressés autour d'elle, la distrayaient. Jean, en dehors des heures de classe, ne la quittait plus, la baisottant sur les yeux, lui prodiguant ses tendresses inépuisables. Attentif à ses gestes, soumis à tous ses caprices, il corrigeait à ses côtés les devoirs d'élèves ou grossoyait les arrêtés du maire ou les pièces du secrétariat.

Certes, le pauvre garçon aurait eu besoin, lui aussi, de repos, de vie calme. Il ne le sentait souvent que trop. Faute de temps pour la préparation des leçons, il se trouvait parfois embarrassé, hésitant devant ses élèves. Mais, tout en se le reprochant, il s'avouait l'impossibilité de faire autrement.

L'argent manquait ; on ne prenait une femme que rarement, pour la lessive et encore ! Aussi, outre son labeur professionnel, l'instituteur profitait-il de ses loisirs pour mettre tout en ordre dans la maison ; il nettoyait, balayait, cuisinait tant bien que mal ; c'était lui qui lavait, couchait et soignait les enfants ; lui que le soir, une fois tout son petit monde au lit, on aurait pu voir, si les volets n'eussent été clos, un tablier de cuisine ceignant les reins, essanger du linge ou laver la vaisselle. Après quoi, il se couchait, harassé ; mais, malgré sa maigreur, il avait reçu de ses ancêtres paysans une robuste constitution et dormait les poings fermés jusqu'à

l'aube, à moins que Louise ne réclamât quelques menus soins pendant la nuit. Le matin, il se réveillait dispos, plein de courage, et s'attelait aussitôt à sa rude besogne, sans se plaindre, gardant, pourvu que sa Louise lui sourît et ses enfants aussi, sa gaieté inaltérable et sa précieuse insouciance.

Pourtant, la situation ne s'améliorait guère. La vie était aussi chère à Maleval qu'à Peyras. Les cinq cents francs qu'il avait en moins lui eussent été bien nécessaires. Pouvait-on nourrir Louise si débile avec des pommes de terre ou des légumes secs? Déjà, aux premiers jours de novembre, il avait payé le retard; mais, comme par le passé, il s'était trouvé sans avance pour le mois à courir, car, fidèle à ses engagements, il avait envoyé vingt francs — presque tout ce qui lui restait les fournisseurs payés — à son tailleur de Peyras.

— Est-ce que tu recevras bientôt de l'argent? — demandait Louise, inquiète.

Et Jean répondait, plein d'assurance, ne fût-ce que pour la tranquilliser :

— Oh ! tu sais, ils ne se pressent guère d'habitude... Ces bureaux, il leur faut des mois et des mois... mais ils se décideront à la fin; tiens, quelque chose me dit qu'avant quinze jours nous palperons quelques beaux louis jaunes.

Rien ne vint pourtant. Si, un pli timbré de l'inspection académique, lequel fit battre le cœur de Coste. Pris de peur à l'idée d'un simple refus de secours, il se cacha dans sa classe, avant d'en déchirer les bandes. Un voile — peut-être une larme — passa devant ses yeux : le papier ne contenait que ces mots :

Aucun crédit n'étant depuis deux ans inscrit au budget départemental pour frais de déplacement, on ne

pouvait ni accueillir ni même s'expliquer la demande de secours faite par M. l'instituteur de Maleval.

Jean pâlit, songeant à l'avenir.

— Que va dire Louise?

Dans l'état où se trouvait sa femme, il décida de lui cacher sa déconvenue; il éluderait toute question ou répondrait évasivement.

Néanmoins, il se refusait à croire l'avenir compromis; il se livra à des calculs, à des projets que son cœur excellent faisait naître et approuvait, mais qui n'étaient que le fruit incertain de ses illusions indéracinables, de son ignorance de la vie matérielle. Si bien qu'il se promettait d'économiser, de rogner sur ses maigres dépenses, de dénicher des travaux rémunérateurs mais chimériques, de passer ses veillées, ses nuits, s'il le fallait, à faire des écritures, des copies productives, tout cela sans se rendre compte du peu de ressources qu'offre Maleval et des refus qui accueilleraient ses tentatives chez les huissiers, avoués ou notaires du chef-lieu ou des environs.

Coste ne pensait, en effet, qu'à une chose : c'est qu'il lui faudrait plus d'argent maintenant; ses charges allaient augmenter; Louise serait incapable d'allaiter l'enfant qui naîtrait; alors, c'était son devoir à lui de se débrouiller, de travailler double; et il s'illusionnait, espérant encore qu'avec du courage et de la persévérance il finirait bien par sortir de ce mauvais pas.

Pour comble de malechance et au prix de quelles souffrances, qui la laissèrent à moitié morte, Louise accoucha, en décembre, de deux jumelles. Elle se rétablit lentement; malgré sa faiblesse extrême, elle avait l'âme chevillée au corps; mais qu'elle était pâle et chétive!

Le médecin prescrivit un régime réconfortant, partant

très coûteux, et un repos complet. Aussi, à la fin du mois, Jean s'aperçut-il que son traitement de cent francs ne lui suffirait pas à se liquider. Un monceau de notes s'étaient entassées chez lui. Pour ne pas rester entièrement sans le sou, il paya les dettes criardes et attendit pour les autres, forcément. Son bon cœur l'empêcha de récriminer contre le sort. Il se mit à aimer et à bercer les deux bessonnes, cherchant un moyen de sortir d'embarras.

Il écrivit à des amis, sollicitant un emprunt. Tous alléguèrent divers prétextes pour refuser de lui venir en aide. Nouvelles désillusions! Mais son dévouement et ses espoirs tenaces lui donnèrent le courage d'insister auprès de l'un d'eux qui, depuis l'enfance, lui était cher et qu'il savait dans l'aisance. Celui-ci se fâcha presque et répondit, non sans humeur, par un second refus, sèchement motivé. De la rancune s'amassait au cœur de Coste.

En ces circonstances, il n'eut cependant qu'à se louer de ses voisins et des parents de ses élèves. On lui rendit maints services et on envoya des douceurs à Louise. Mademoiselle Bonniol surtout se montra très serviable. Souvent, elle vint s'asseoir au chevet de Louise. On la voyait apparaître chaque fin d'après-midi, le visage souriant, avec son tricot et son angora blanc. Rose s'emparait aussitôt du « moumou » et en jouait comme d'une poupée. Volontiers, le chat très familier se laissait, en ronronnant, caresser par les menottes potelées de l'enfant et fermait ses beaux yeux pers, aux paroles zézayantes de la mignonne qui le berçait et l'embrassait sans cesse.

Toutefois, par des indiscrétions et des plaintes échappées à Louise devant les voisines et aussitôt colportées par elles, on devina la gêne croissante de l'instituteur

et on en glosa, ce qui produisit un détestable effet chez la plupart des paysans, peu enclins là-dessus à la pitié. Moins préoccupé, Coste eût pu remarquer certains sourires moins que charitables, quand il croisait certaines gens, dans les rues du village.

Le premier jour de l'an, il eut une bonne surprise. Une tante de sa femme envoya pour les enfants un louis de vingt francs qui fut fêté.

— Tiens, dit-il joyeusement. Ce sera pour le baptême.

VII

Ce baptême, fixé pour le second dimanche de janvier, rendait Coste fort soucieux. Il redoutait, depuis l'accouchement de Louise, que ses beaux-parents ne vinssent s'installer, plusieurs jours, dans sa maison. Louise exprimait le désir d'avoir sa mère auprès d'elle. Il n'osa la contrarier ni lui avouer tout à fait les embarras d'argent de plus en plus graves où il se débattait.

Il avait donc écrit et attendait impatiemment une réponse. Passe encore sa belle-mère. Elle pourrait lui être une aide précieuse. Mais il connaissait son beau-père et appréhendait son arrivée. Une fois à Maleval, il n'en partirait que difficilement. C'était presque avec effroi que Jean, qui à cause de sa chère Louise aimait pourtant ses beaux-parents, supputait les nouvelles dépenses que nécessiterait la visite du menuisier. Celui-ci, fier de son gendre l'instituteur, serait heureux de jouer au monsieur et de dépouiller son bourgeron parmi des paysans ébaubis de ses allures et de son bagou. Il s'acoquinerait volontiers à Maleval, mangeant et buvant sans compter, payant des bocks à l'un et à l'autre en bon prince et faisant ainsi au café des dettes

au nom de son gendre, à qui il laisserait sûrement le soin de régler ses fantaisies et ses beuveries coûteuses. Oui, un réel tourment pour Coste qui, néanmoins, n'en soufflait mot à sa femme, trop aveugle pour ses parents qui l'avaient gâtée et qu'elle adorait. S'ils venaient, il leur ferait, quelque dépit qu'il en eût, bon accueil et bon visage comme un fils. Jamais Jean n'aurait avoué, d'ailleurs, sa gêne à son beau-père et à sa belle-mère. Ils lui en auraient voulu et lui auraient amèrement reproché sa misère, inexplicable pour eux, comme une tromperie odieuse.

Et il sentait son cœur se serrer jusqu'à lui faire mal.

Une lettre, timbrée de Peyras, lui parvint enfin. Jean poussa un soupir de soulagement après l'avoir lue. Sous prétexte que le travail pressait, son beau-père lui mandait l'impossibilité où ils se trouvaient de s'absenter un seul jour. Ils étaient heureux, ajoutait-il, de savoir Louise délivrée et hors de danger. Il ne fallait donc pas compter sur eux pour le baptême des bessonnes ; mais le beau temps venu, ils espéraient que Louise et les enfants iraient passer quelques jours chez eux, à Peyras.

Si Jean respira d'aise, il ne se trompa pas sur la valeur du prétexte invoqué par son beau-père. Il connaissait les habitudes dépensières du menuisier, ouvrier excellent, mais joueur enragé.

— Heureusement pour moi qu'ils n'ont pas eu le sou pour le voyage, murmura-t-il. Sans doute, la dame de pique a nettoyé le gousset du beau-père...

Louise pleura en apprenant la résolution de ses parents. Elle aussi, sans en rien dire, en comprit la véritable cause et elle regretta fort de ne point pouvoir leur envoyer l'argent nécessaire. Mais elle n'insista pas : Jean endormit son chagrin par la promesse de les en-

voyer, elle et les petits, passer quinze jours à Peyras, au printemps prochain.

— Vois-tu, — lui dit-il pour répondre à l'éternelle objection du manque d'argent, — ce sera un moyen d'économiser. Le voyage payé, vous n'aurez rien à dépenser, là-bas... Et moi, je m'arrangerai tout seul ici pour vivre de peu... Tu iras donc sûrement.

Le baptême se célébra simplement. M. et madame Rastel acceptèrent d'être les parrain et marraine d'une bessonne. L'autre dut se contenter d'un voisin obligeant et de mademoiselle Bonniol.

Une bouteille de vin blanc et quelques gâteaux secs parèrent à la dépense. Le maire et sa femme offrirent à leur filleule un hochet d'ivoire aux grelots d'argent — une inutilité. Mademoiselle Bonniol donna, elle, une brassière en laine qu'elle avait confectionnée elle-même ; le voisin, un paysan, trouva que c'était bien assez d'avoir payé le cierge du baptême pour se dispenser de tout cadeau et ne donna rien.

Dans le village on déclara, après la cérémonie, que l'instituteur, pour être un monsieur, « ne faisait guère bien les choses » : ni fête, ni dîner, une simple collation, et encore ! c'était maigre ! Et on se moqua, entre soi, de la gène de ce fonctionnaire en redingote, de cet étranger.

Quinze jours plus tard, Coste reçut une seconde lettre : elle était de sa mère, veuve depuis deux ans et qui vivait seule dans son village. Par la main d'un voisin complaisant, elle lui annonçait que, devenue aveugle tout d'un coup, elle n'avait désormais qu'à compter sur le fils, pour lequel, elle et son mari, avaient « mangé tout leur saint-frusquin ». Depuis la mort de son homme, tué par le chagrin de voir ses quatre coins de vigne ruinés par le phylloxera, puis vendus pour payer leurs

dettes, elle avait besogné tant qu'elle avait pu et, vaille que vaille, gagné sa pauvre vie ; maintenant, si son fils ne l'hébergeait pas, elle n'avait pour recours que la charité publique, à moins « d'aller crever comme une mendiante dans un hôpital ».

Jean fut atterré par cette nouvelle — un coup de massue fait pour l'achever. Trop bon fils, il n'hésita pas une minute ; mais il eut une révolte contre le mauvais sort qui l'accablait. Louise, à qui il communiqua aussitôt la lettre, fondit en larmes.

— Et moi qui croyais, — fit-elle tout d'un coup, — que ta mère avait de l'argent.

Ces mots donnèrent quelque espoir à Coste ; sa mère, qui sait ? l'aiderait peut-être.

— Je le crois aussi, répondit-il ; mais ce n'est pas certain. Elle s'en est toujours défendu depuis leur saisie... mais elle est si économe...

— N'avait-elle pas, prétendais-tu, gardé une terre ?... Eh bien ! on lui dira de la vendre, si elle n'a pas d'argent.

— La vendre ! elle n'y consentira jamais. C'est tout ce qui lui reste et ce qu'elle a eu pour dot... Je connais ma mère : elle a l'orgueil du paysan. Déjà, elle a souffert de voir le bien de mon père mis à l'encan et dispersé au hasard des enchères... On lui arracherait plutôt le cœur que de la décider à se défaire du champ qu'elle tient de sa famille... Enfin qui sait ? elle aura peut-être une centaine de francs de côté et nous les cédera, quand elle s'apercevra de notre dénuement...

Le jeudi suivant, Jean partit. Il ramena sa mère que l'on appelait Caussette, diminutif de Causse, son nom de famille. Les frais du voyage allégèrent encore la pauvre bourse de l'instituteur. Pour grande que fût son envie, il n'osa, dès la revoir, questionner sa mère sur les ressources qu'elle pouvait avoir.

Il serait temps plus tard, dans quelques jours, alors que la vieille femme, transplantée hors de son village, aurait fait connaissance avec son nouveau foyer et se serait réchauffée à l'affection des siens du froid de sa solitude de deux ans. Oui, il lui parlerait le mois prochain et il se raccrochait éperdument à cet espoir, soulagé, par peur d'être déçu, à la pensée d'avoir encore quelques semaines de trêve avant d'interroger sa mère. Il prévoyait, en effet, qu'elle résisterait, ne lâcherait pas facilement ses quelques sous, mais il espérait bien l'attendrir. Et, confiant, il attendit, travaillant du matin au soir, sans une seconde de repos, sans prendre haleine, car non seulement la table de famille s'était augmentée d'une place, mais la présence de l'aveugle était un surcroît de besogne et de tracas pour le courageux garçon.

Caussette ne pouvait se consoler d'avoir perdu la vue. Ce que l'homme a de plus précieux, n'est-ce pas *lou sens et la bista?* (la raison et la vue), répétait-elle souvent comme l'avaient répété avant elle tant d'ancêtres, devenus vieux et aveugles.

C'était une petite vieille, maigrichonne, toute hâlée et parcheminée par les travaux des champs et qui, jadis, avait été très active et très remuante. Les douleurs aux jambes et un labeur de près d'un demi-siècle, au vent, au soleil, aux gels et à la pluie, l'avaient ratatinée et courbée comme un de ces noueux ceps de vigne qu'elle avait tant travaillés de ses mains. Tout le long du jour, elle traînaillait de chaise en chaise, ne pouvant aller, à cause du froid, s'acagnarder au soleil, ou bien tournait et retournait sans relâche dans la cuisine et dans sa chambre. Parfois elle s'asseyait au coin du feu et là, s'apitoyant sur elle-même, marmottait des prières à la Vierge, à tous les saints, des paroles où pleurait le regret du clair soleil, de la douce lumière. Peu à peu, sa

voix s'élevait et, distincte, se répandait en plaintes infinies.

— Mon Dieu ! vierge Marie ! geignait-elle, c'est-il possible que je sois ainsi... Mon pauvre homme, tu es heureux, toi, de *fumer les mauves*... Oh ! cette nuit ! et ça sera toujours comme ça, brave Jésus !... Dire que je ne vous verrai plus jamais, jamais, mes mignons.

Et elle promenait ses mains sèches, dont le hâle terreux s'écaillait de blanc à la longue, sur les cheveux bouclés de Paul et de Rose qui la regardaient étonnés et un peu effrayés par ces yeux blanchâtres et fixes qui, grands ouverts, ne voyaient pas.

Les lamentations continuelles et monotones de l'aveugle agaçaient Louise, très nerveuse et irritable depuis ses couches. La jeune femme commençait à se lever, après avoir gardé un mois le lit. Mais, pâle convalescente, elle souffrait atrocement d'étouffements et de fortes palpitations de cœur, au moindre effort. La présence de sa belle-mère ne lui plaisait que médiocrement. Jamais elle n'avait aimé les parents de son mari, la vieille surtout. Toujours ils l'avaient regardée comme une intruse, ne lui pardonnant pas tout à fait d'avoir usurpé, au foyer de leur fils, la place d'une autre plus riche et dont les écus les auraient sauvés de la ruine. Jadis, durant les quelques jours de vacances qu'elle et son mari, après le raccommodement,passaient auprès d'eux, ils affectaient de la traiter cordialement pour tromper Jean, mais, le cas échéant, une sourde rancune apparaissait, montait à leurs visages durs, presque haineux, et, peu sincères, ils ne lui ménageaient guère les allusions blessantes. Et Louise se les rappelait encore, avec amertume, ces heures écoulées auprès de ces deux vieux sans affection pour elle.

C'est pourquoi ce tête à tête journalier, au coin du feu,

avec Caussette, à quoi l'hiver l'obligeait, l'importunait et l'aigrissait même. Car, à part soi, elle reprochait à l'aveugle de ne pas leur avoir spontanément offert ses économies. Puisqu'on la nourrissait, qu'avait-elle à garder ainsi son argent, cet argent qui eût tant fait plaisir à Jean et aurait chassé de son front les soucis qui l'assombrissaient ? Par manque d'affection et de confiance commune, de longs silences régnaient entre les deux femmes. Et bien souvent, Louise se mordait la langue pour retenir le mot impatient qu'attiraient sur ses lèvres les paroles pleurnicheuses de sa belle-mère. Elle tenait à ne pas l'irriter, afin que la vieille femme se montrât pitoyable, lors de l'explication décisive que Jean retardait de jour en jour.

— Qui nous dit qu'elle a quelque chose ? murmurait-il parfois pour excuser ses hésitations grandissantes.

Mais Louise se refusait à croire que Caussette n'eût pas d'argent et ne le conservât jalousement, par avarice de vieux. Elle avait remarqué que, chaque fois qu'elle pénétrait dans la chambre des enfants, où couchait aussi l'aveugle, celle-ci la suivait, méfiante, prêtant l'oreille et ne la quittant pas d'une semelle.

— Sûrement, elle a son magot dans la malle, pensait Louise. Elle a peur que je fouille dans ses frusques et que je déniche ses écus... La preuve, c'est qu'elle ne l'ouvre jamais devant nous, cette malle... Et dire que nous pâtissons, que nous avons juste du pain à manger... Oh ! la vieille avare !

En des heures troubles où grouillent tous les mauvais instincts tapis dans les replis de l'âme, Louise en vint parfois à souhaiter la mort de Caussette. Au moins, si on ne trouvait pas d'argent, on pourrait vendre la terre et se délivrer de cet arriéré si lourd à traîner et qui pesait sur l'existence de Jean.

Louise poussait journellement son mari à faire appel à la bourse de Caussette. Mais Jean hésitait, peu rassuré, se demandant comment sa mère répondrait à sa démarche. Puisqu'elle se taisait chaque fois qu'on faisait allusion au chapitre des dépenses, c'est ou qu'elle ne possédait rien ou qu'elle voulait garder son argent. Et il tergiversait, bien que Louise le pressât ardemment de se décider.

Pourtant il était, lui, le plus malheureux de tous, car il assumait tous les soucis et toutes les fatigues. Après sa tâche déjà pénible de la journée, il continuait à s'occuper du ménage, Louise étant tout juste capable d'allaiter au biberon les deux bessonnes et de veiller sur elles. Aussi les épaules voûtées, les mains gercées de Jean disaient ses travaux si rudes et ses yeux se cernaient de ses veilles et de ses nuits sans sommeil.

Chaque matin, avant la rentrée des élèves, il se rendait chez les fournisseurs qui, irrégulièrement ou mal payés, n'avaient plus guère de considération pour un si pauvre hère et ne lui épargnaient ni les airs grognons ni les rebuffades. Que de fois il rentrait abattu, ayant perdu sa belle insouciance de naguère, à ruminer sans cesse les mêmes pensées sombres d'angoisse. Et, à peine dans sa maison, au lieu de calme, au lieu du paisible intérieur qu'il rêvait, il retrouvait les giries de sa mère aveugle et les grands yeux si tristes de sa femme maladive et si pâle. Il ne recouvrait un peu de tranquillité que dans sa classe, où, ses élèves en allés, il se retirait parfois, pour y pleurer en paix.

Louise devinait les tortures de son mari et, oubliant par moment ses propres souffrances physiques, se montrait touchée du dévouement silencieux de Jean. Alors, elle se faisait à son tour aimante et câline, le plaignait de sa vie si remplie de luttes et de peines et

s'accusait d'être une malade, « une propre à rien ». Leurs baisers et leurs caresses n'en étaient que meilleurs et versaient dans leurs cœurs quelques minutes d'oubli. Puis, unis dans leur tendresse douloureuse, ils regardaient ensemble l'avenir si noir et tâchaient à trouver un moyen de sortir de l'impasse. Car, chaque mois, c'était la même chose : le traitement de Coste s'évanouissait comme une fumée, sans laisser de trace dans leurs doigts et les dettes, éteintes d'un côté, s'accroissaient d'autant de l'autre.

— Mais aussi pourquoi ne parles-tu pas à ta mère ? — insistait Louise avec douceur. — Je suis sûre qu'elle a de l'argent... Pourquoi ne vendrait-elle pas sa terre?... Ça nous permettrait de nous libérer, d'avoir même quelques avances et, une fois le retard payé, la mauvaise chance conjurée, on vivrait petitement mais on s'arrangerait pour joindre les deux bouts.

— Non, je n'ose pas... ce sera peine perdue... car plus j'y réfléchis, plus je crois que nous espérons inutilement... Je connais ma mère... Me croira-t-elle même et ne me fera-t-elle pas d'amers reproches ?... Elle est si malheureuse, la pauvre femme, d'avoir encore perdu la vue, qu'elle en est tout aigrie... Et alors ?...

— Raison de plus... puisqu'elle est malheureuse, elle s'apitoiera plus facilement. En outre, elle sent bien comme tu la soignes et elle comprendra qu'avec toutes nos charges, nous ne pouvons pas faire autrement.

— Tu as raison ; mais dans l'état où elle est...

— Ah ! dans l'état où elle est, — ne put s'empêcher de dire Louise, — il vaudrait mieux...

Elle n'acheva pas devant le regard épouvanté et si triste de son mari.

— Oh ! ma Louise, — murmura-t-il douloureusement, faut-il donc que tu souffres, toi aussi... Oh ! c'est

affreux, la misère !... Oui — et sa voix sanglotait, — nous sommes bien malheureux, mais elle est ma mère et je me souviens combien elle m'a aimé, lorsque j'étais enfant...

— Pardon, mon Jean, pardon... Vois-tu, ma tête s'égare... je me sens mauvaise... Je suis si faible et puis si triste de te savoir si malheureux.

Elle se précipita, toute pleurante. Il la consola.

— Cependant, reprit-elle, il faut en finir ; nos tracas augmentent. Rien ne t'empêche d'essayer... Elle t'aime et qui sait ? quand elle apprendra ce que tu souffres, toi et nos enfants, son cœur de mère s'attendrira et lui donnera la force de faire un sacrifice...

— Puisses-tu dire vrai, ma Louise ! — et il promit d'agir dès le lendemain.

VIII

Plusieurs jours s'écoulèrent et Jean hésitait encore.

— J'attends un moment propice, disait-il à sa femme. Va, j'agirai...

Mais, en présence de l'aveugle, son indécision le paralysait et il se sentait faible comme un enfant.

Un soir, pourtant, comme il rentrait d'une course où il avait eu à subir, de la part du boucher, le rappel brutal d'une note laissée en souffrance, et la menace de suspendre tout crédit, il se dit, presque en pleurant, qu'il ne pouvait supporter plus longtemps pareilles avanies, si dures pour son amour-propre, et qui compromettaient son métier.

Vers la fin du dîner, il fit un signe à Louise qui se retira dans sa chambre. Lui-même coucha Rose et Paul, le cœur serré, pâle, mais résolu.

— Ma mère, j'ai à vous parler, — dit-il à l'aveugle qui se disposait à gagner son lit.

Caussette tressaillit à la voix brève de son fils et maugréa.

Elle et Jean restèrent seuls en présence, dans la cuisine. Le feu du fourneau, alimenté au bois, s'éteignait. Une chandelle de suif jaune achevait de se consumer en charbonnant. Au dehors le vent grondait entre les rocs des montagnes, sifflait sur les toits qui palpitaient, et, se glissant sous la porte d'entrée, remplissait le vestibule de la maison de bruits aigus et déchirants, pareils aux cris d'âmes en peine, errantes dans les ténèbres.

Jean ne savait par quoi commencer. L'esprit flottant il se leva, tisonna le feu, y jeta une bûche et rapprocha sa chaise, le dos gelé, le cœur battant à grands coups.

Un silence pénible plana, tandis que les clameurs des rafales hurlaient dans la vallée et dans les combes voisines, telle l'approche d'une foule de géants en marche. Tout tremblait.

— Eh bien ! — exclama Caussette, — quoi veux-tu me dire ?... On serait mieux dans son lit qu'à se geler le dos dans ta cuisine.

— Mère, fit Jean avec effort, nous sommes sept à manger maintenant... Je gagne à peine cent francs par mois... Louise est malade et ses couches...

Sans réfléchir à l'énorme disproportion de situation et d'habitudes, à la grande différence de la vie paysanne et de celle de son fils, égoïstement la vieille l'interrompit et s'écria, émerveillée par ce nombre qui représentait pour elle une grosse somme :

— Té ! pourquoi te plains-tu ? Je vous entends, toi et ta femme, vous plaindre sans cesse, depuis que je suis

ici... Cent francs, nous n'en avions pas tant avec ton pauvre père, à peine la moitié... Et pas moins, nous aurions vécu à l'aise, si tu ne nous avais pas tant coûté pour faire de toi un monsieur... Cent francs! — ajouta-t-elle en employant une expression locale imagée qui, chez les paysans, sert à peindre le comble de la richesse, — avec cent francs, *nous aurions eu des chevilles d'or!*

Jean courba la tête sous le flux de ces paroles qui lui faisaient prévoir une défaite certaine; mais le souvenir des hontes endurées fouetta son courage.

— Écoutez-moi, mère, supplia-t-il, et soyez bonne comme quand j'étais petit... Cent francs, c'est beaucoup, il est vrai, pour vous... Mais songez que nous ne récoltons ni blé, ni huile, ni vin, comme vous, que nous autres, nous achetons tout, excepté l'eau... et puis j'ai eu tant de contre-temps... Comme vous l'avez fait jadis pour moi, j'ai dû m'endetter pour que mes enfants et ma femme malade ne souffrent pas, pour venir à Maleval...

Caussette sursauta et ouvrit la bouche pour l'interrompre.

— Ne protestez pas, — s'écria Jean d'une voix ferme, en voyant combien peu ses paroles attendrissaient sa mère. — Je sais ce que vous allez me dire... Je devais demeurer là-bas, à Peyras?... Mais ce qui est fait est fait et l'instituteur est obligé d'aller où ses chefs l'envoient... on ne consulte pas ses goûts... En tout cas, ce n'est ni le café, ni la mauvaise conduite qui ont été la cause de mes dettes... D'ailleurs, tout peut s'arranger... Que je paie mon retard et on pourra vivre tranquilles.

— Eh bien! alors quoi? repartit la vieille, méfiante et un peu goguenarde.

— Eh bien! je compte sur vous, mère; vous avez quelque argent et...

— Tout ça, c'est des menteries, — cria l'aveugle en éclatant ; — tout ça, c'est pour m'escroquer mes sous... C'est pas vrai que tu as des dettes... non, non !

Et, mauvaise, avec de la haine sur son visage tout ridé :

— C'est encore ta femme qui te pousse, pour avoir de quoi se fignoler et se mettre de beaux affiquets sur ses épaules et sur son tant joli museau !... D'ailleurs, c'est pas vrai que j'ai de l'argent... Tout y a passé, entre les mains des huissiers... Tes écoles, tes livres nous ont ruinés ; nous t'avons nourri jusqu'à vingt ans sans rien faire ; jamais tu ne nous a gagné un sou... Vois-tu, si ton pauvre père est mort, c'est du chagrin d'avoir trimé, de s'être esquinté pour en arriver à voir nos terres vendues comme à des feignants...

Elle pleurait. Jean aurait voulu mettre fin à cette pénible scène ; mais, malgré tout, un faible espoir d'attendrir sa mère lui restait.

— Non, mère, je ne vous mens pas... Vous pourrez vous informer auprès des fournisseurs et ils vous diront ce que je leur dois...

— Oui, après t'être entendu avec eux pour me dépouiller, brigand.

— Mère, je vous en prie, — supplia-t-il, avec des larmes dans la voix ; — je suis si malheureux et si vous y voyiez...

— Si j'y voyais ! je ne t'embêterais pas longtemps, va ! Je m'en irais chez nous, gagner ma vie, ingrat... Oh ! je sais que ta femme ne m'aime pas... je le sens bien que je lui suis à charge, depuis mon arrivée... Pourvu qu'elle s'attife, se dorlote, fasse sa mijaurée, elle se soucie peu de ta pauvre mère qui est assez malheureuse de ne plus y voir sans être ainsi tourmentée...

Ce haineux parti-pris contre sa femme faillit faire

perdre à Jean patience et respect ; il se contint et, très humble :

— Mère, vous êtes injuste... Louise est malade et ne dépense rien pour sa toilette... J'ai quatre enfants ; le malheur nous en veut et si nous sommes gênés...

— Si tu es gêné, est-ce ma faute ? — interrompit durement l'aveugle. — Tu as quatre enfants ? puisque tu les as faits, nourris-les maintenant ; ils n'ont pas demandé à venir, eux... Et puis, et puis tu cherches à me gourer... Si ce que tu dis est vrai, tant pis pour toi... tu l'as voulu... Tu aurais dû nous écouter, ton pauvre père et moi... Au lieu de ta sans-le-sou, tu aurais épousé Léocadie, une fille bellasse et qui t'apportait du bien liquide et des écus... Ça t'aurait permis de nous soulager et d'empêcher qu'on vende nos vignes, comme à des flibustiers... Oui, tant pis pour toi... je te répète que je n'ai pas d'argent.

Jean écoutait sans colère, comme hébété. Une lassitude immense l'accablait. Cette rancune persistante qu'il croyait disparue depuis des années, ces reproches haineux à l'adresse de Louise, cette avarice égoïste qui transparaissait hideusement sur la face de sa mère, tout cela le blessait au profond de son amour filial.

Mais il a tout à coup une lueur d'espoir. Caussette, comme épouvantée par ce silence que rendent plus sinistre les bruits effrayants du dehors, vient de parler et il semble à Jean qu'une émotion tremble dans la voix de la vieille femme.

— Ah ! si j'avais de l'argent, — concède-t-elle adroitement et comme prise de pitié, — je ne dis pas non... on pourrait voir si ce que tu dis est vrai.

Jean est tombé aux genoux de l'aveugle.

— Mère, sanglote-t-il, vous m'avez toujours bien aimé... Croyez-moi et soyez bonne à votre fils malheu-

reux, à votre Jean... Puisque vous n'avez pas d'argent, eh bien !...

— Eh quoi? — dit Caussette, tournant vers lui son masque brun, sillonné de grosses rides, et que trouent ses yeux blancs où un reflet s'allume comme un regard.

A ce moment, un coup de vent secoue la porte et la chandelle s'éteint brusquement. L'obscurité envahit la pièce; une bande de clarté rouge sort du fourneau et frappe en plein la figure de la paysanne dont un rictus semble contracter les lèvres. Jean s'est levé pour allumer une autre chandelle ; son regard tombe sur le visage de sa mère et, à le voir si dur, si fermé à toute pitié, presque hideux dans cette lueur rouge, il se détourne, il se sent de nouveau vaincu et un sanglot déchire sa poitrine. A tâtons, il cherche une allumette sur le rebord de la cheminée pleine d'ombre.

— Tu ne dis plus rien ! — s'écrie Caussette qui ne se rend pas compte de l'obscurité qui règne dans la cuisine. — Tu fais semblant de pleurer !... Que remues-tu ?... Pourquoi marches-tu ?... Mais réponds-moi, Jean.

Ces mots sortent d'une gorge serrée. Le silence de son fils remplit Caussette d'épouvante. Elle se rappelle ces enfants qui tuent leurs vieux parents pour hériter. Instinctivement, elle recule sa chaise, les mains en avant, pour repousser et se défendre.

— J'allume une autre chandelle, l'autre venant de s'éteindre, — répond enfin Jean qui, heureusement, tourne le dos à sa mère et ne remarque pas le trouble ni l'épouvantable geste par lequel se trahit l'horrible pensée de l'aveugle.

— Ah ! — soupire Caussette, soulagée.

Jean s'est rassis. Méfiante, l'aveugle pose sur lui ses regards blancs et fixes qui semblent voir. La dureté de ses traits, éclairés de nouveau, paraît s'accroître. Une

souffrance vive fouille, comme une pointe acérée, le cœur de Coste. Et, dans la déroute de ses espoirs, le cerveau vide, il se prend la tête entre les mains et fond en larmes. Alors, des mots entrecoupés, des paroles de supplication ardente, jaillissent de son être vaincu, comme une prière, comme une plainte éperdue d'enfant :

— Mère, mère... je vous en prie... soyez bonne... secourez-moi... tirez-moi de là... si vous saviez tout ce que j'ai souffert... tout ce que je souffre... Mère, vous le pouvez... soyez pitoyable...

Et il joint les mains vers elle comme si elle pouvait le voir.

— Mais je n'ai pas d'argent, entends-tu... pas un sou. Que puis-je faire?... hélas! rien...

On dirait qu'elle s'attendrit, enfin, que l'appel sincère et désespéré de son fils la touche.

— Mais, — murmure Jean palpitant d'espoir, — si vous vendiez votre terre...

Caussette l'interrompt. Comme une furie, elle se lève; les mains sur la tête, elle invoque tous les saints et, d'une voix sifflante, comme pour maudire, elle crie :

— Vendre ma terre!... tout ce qui me reste des Causse, des miens!... Ce n'est donc pas assez que les vignes de ton père soient à Pierre et à Paul... tu voudrais que j'en fasse autant pour ma terre!... O fils ingrat! elle t'a donc bien changé ta méchante femme... Vendre ma terre! me dépouiller tout à fait!... Attends au moins que je sois crevée... Après, tu boufferas tout avec ta sans-le-sou, si tu veux... Ah! tes pauvres enfants! vous ne leur laisserez pas seulement une chemise pour se couvrir... oui, vous leur mangerez le vert et le sec, dépensiers, sans-soucis... Je n'ai rien et je ne vendrai rien... Non, non, non!

Précipitamment, au risque de se cogner aux meubles,

elle regagne sa chambre et, la porte fermée, on l'entend qui crie encore :

— Mon Dieu ! sainte Vierge ! ils me feront mourir à petit feu... Vendre ma terre ! oui, pour m'envoyer à l'hôpital ensuite... Cette vilaine femme, comme elle me l'a changé, mon enfant ! Jean lui qui était si doux et si bon autrefois... Ah ! il l'a connue pour notre malheur à tous !...

Jean était resté auprès du feu, tête basse, l'œil sec. Il se leva enfin.

— Elle a refusé, n'est-ce pas ? — dit Louise, en le voyant entrer.

— Tu nous a entendus ? — demanda Jean anxieux et très pâle.

— J'ai entendu crier, mais avec ce vent... Que t'a-t-elle donc dit ?

— Ah ! Louise, elle ne me croit pas, — répondit-il avec un grand découragement.

— Pourtant, elle en a de l'argent ; elle rôde assez autour de moi, quand je rentre dans sa chambre... Si je puis y mettre la main dessus, elle criera, mais tant pis...

— Non, Louise, tu ne feras pas cela... Ne parle pas ainsi. j'en souffre trop... D'ailleurs, elle ne peut pas avoir une grosse somme... Seule, la vente de la terre nous tirerait d'affaire et elle ne veut pas, elle ne voudra jamais...

— Alors, que ferons-nous ? — sanglota Louise. Jean eut un geste vague de désespérance et souffla la lumière.

Dans la chambre voisine, l'aveugle couchée continuait à se lamenter ; mais sa voix était couverte par les mille voix géantes du vent s'engouffrant aux cavités des rues qui grondaient et sifflaient, ébranlant les toits qui

râlaient, affolant les girouettes qui grinçaient, s'aiguisant aux fentes des portes et des fenêtres qui pantelaient et craquaient, concert d'épouvante, bruits lugubres, sonorités étranges, hurlements de bêtes invisibles et démuselées.

IX

Du temps passa. Toujours mêmes ennuis, toujours mêmes soucis.

Chaque premier jeudi du mois, Coste, pour économiser les trente sous que coûtait la diligence, se rendait maintenant à pied chez le percepteur du canton, faisant ainsi douze kilomètres à l'aller et autant au retour. Il partait de bon matin et, évitant la grand route, prenait des sentiers détournés à travers bois, ce qui allongeait son chemin. Il espérait ainsi cacher son départ qu'il croyait humiliant, et ne pas s'exposer à des rencontres ennuyeuses. Voyait-il quelqu'un apparaître au loin, il se dissimulait promptement dans un fossé, derrière un fourré de chênes, de peur d'être connu, interrogé, d'avoir à rougir en donnant un prétexte sur ses promenades matinales. Cette crainte ne le quittait pas même après son arrivée au chef-lieu de canton. Comme c'était le jour du marché, il redoutait toujours de se trouver face à face avec un paysan de Maleval, lequel aurait témoigné un certain étonnement de voir M. l'instituteur si poussiéreux, et venu au marché « avec la voiture de M. Soulier », comme on dit là-bas. Aussi suivait-il les ruelles désertes jusqu'à l'habitation du percepteur, sise dans un faubourg de la petite ville.

A peine avait-il touché son traitement mensuel qu'il courait chez le pharmacien acheter les médicaments de Louise et écorner l'unique « fafiot bleu » qu'il serrait

dans sa main. Il repartait alors à la hâte, fuyant les abords des cafés et du marché, heureux de s'éloigner avant l'arrivée de la diligence et des paysans de Maleval, de s'enfoncer sous bois, à l'abri des regards, en des sentes pierreuses et rarement fréquentées, si ce n'est par les chèvres, les pâtres et les « bosquetiers ». Car il avait de sa misère comme une pudeur maladive, très susceptible, qui lui faisait prendre mille précautions, mettre du mystère dans les actes les plus naturels pourtant, dissimulant tout par crainte d'attirer l'attention, d'être remarqué et critiqué, d'avoir honte enfin.

Puis, à Maleval, c'étaient des calculs infinis pour parvenir à satisfaire les créanciers. Il s'ingéniait à cela, consultait ses carnets, additionnait, soustrayait, noircissant des bouts de papier pour en arriver toujours à cette constatation désespérante, que les ressources dont il disposait ne lui suffiraient pas. Alors il se décidait à payer là une note trop en retard, à donner ici un acompte, après quoi il restait comme auparavant les mains vides et était obligé de se rendetter, de rouvrir les « trous » qu'il venait de combler.

Car, faute d'avances, il se remettait à acheter tout à crédit, payait plus cher, n'osait marchander ni refuser telle marchandise trop coûteuse ou surfaite ou même de qualité douteuse, à la merci de certains boutiquiers, peu scrupuleux, qui profitaient de son dénuement pour l'humilier et l'exploiter. Et tandis que le mois s'écoulait, il passait son temps à rêver des économies impossibles, se reprochant les quelques cigarettes qu'il fumait encore, cherchant en vain un moyen d'augmenter ses insuffisantes ressources. Mais quelle que fût sa bonne volonté, en dépit de son travail acharné dans la maison, ses charges étaient trop nombreuses, trop lourdes, et ses dépenses, hélas! ne diminuaient point.

A cause de Louise éternellement souffrante, de sa mère aveugle et encombrante, des deux bessonnes surtout, il était forcé de recourir, au moins deux ou trois fois par semaine, aux services d'une femme de ménage, qui, ces jours-là, lui prenait la moitié des trois francs qu'il gagnait lui-même.

Rose et Paul portaient des vêtements déchirés, des souliers éculés ; ses pantalons et ses vestons à lui montraient la corde, tenant par miracle, s'en allant au moindre accroc. Alors, le soir, quand tout le monde était couché, bâillant de fatigue, les yeux picotants et brouillés de sommeil, il s'installait pour veiller dans la cuisine. Là, sous la lueur fumeuse d'une chandelle de suif, après avoir tracassé longtemps, tout lavé, tout balayé, machinalement il enfilait une aiguille, reprisant et rapetassant toutes les loques entassées sur une chaise, rafistolant maladroitement les chaussures avachies. Souvent les douze coups de minuit vibraient dans le nocturne silence qu'il était encore là, embesogné à ces ravaudages, le regard papillotant, ne pensant plus, sans qu'une larme vînt humecter sa paupière rouge. Et les jours coulaient semblables.

Il ne sortait plus que rarement, toujours à la nuit close, rasant les murs, à cause de ses vêtements minables et aussi pour fuir la rencontre de certains fournisseurs, chez lesquels il envoyait maintenant la femme de ménage, qui, on le devine, ne se faisait pas faute de commérer aux dépens de l'instituteur.

Pour comble, Louise, ébranlée dans son frêle organisme par ses maternités successives, ne se rétablissait pas, avec les jours sans fin coulant. Toujours faible et anémiée, elle ne semblait vivre que par l'éclat anormal de son regard, si brillant de fièvre, dans la matité spectrale de son visage maigre, pas plus gros que le

poing, sous la masse de la chevelure en désordre. A la suite de plusieurs malaises et syncopes, Coste dut faire appeler le médecin d'un village voisin. Le médecin diagnostiqua une grande faiblesse, ne présentant aucun danger immédiat, mais nécessitant beaucoup de soins, une nourriture choisie, tant les forces de la jeune femme étaient épuisées par son accouchement. Même, au cours d'une visite, comme Louise se plaignait de fréquents étouffements, il conseilla d'amener la malade à un docteur célèbre de Montclapiers, pour le consulter sur ces palpitations de cœur très douloureuses.

Jean se désespérait; trop soucieux de celer à sa femme ses préoccupations constantes, il affectait de ne lui en parler jamais; il n'avait personne à qui s'épancher et vivait seul à seul avec ses mortels soucis d'argent. D'ailleurs Louise, malade et partant égoïste, ne l'interrogeait plus guère et se reprenait dans son isolement à regretter et Peyras et ses parents.

D'un autre côté, Caussette, tout en continuant à se lamenter sur la perte de ses yeux, boudait son fils et encore plus sa belle-fille qu'elle s'obstinait à ne pas croire malade. Depuis la scène de la nuit, elle s'imaginait que Jean et Louise étaient de connivence pour la dépouiller et ne parlaient parfois de leur misère que pour mieux la tromper. A part soi, elle bougonnait contre Louise, qu'elle se représentait comme la seule cause de sa ruine passée et de ses craintes présentes.

— Ah! la feignante! — grognait-elle, toujours haineuse. — Avoir le courage de laisser son homme lui laver sa vaisselle! C'est douillet, ça... oui, pour fainéanter dans son lit, se faire servir de bonnes tranches, des côtelettes, du filet, des cervelles, pendant que nous mangeons, nous, des haricots ou des pois chiches... Ça n'a pas eu un sou vaillant et ça veut jouer

à la dame... Pauvre Jean, s'est-il assez fichu dans le sac... Voilà, les enfants, ça ne respecte plus les parents, ça ne les écoute plus... Tant pis pour lui si, au lieu d'avoir une femme robuste, travailleuse, de l'argent dans son armoire et des vignes au soleil, il n'a que cette poupée-là et ses puces... Le bon Dieu le punit!...

Son aversion pour Louise, l'idée qu'elle seule avait poussé son fils à lui demander son argent et sa terre, la rendaient de jour en jour plus méfiante. Elle redoutait d'être volée, surtout par sa bru « capable, pensait-elle, de toutes les coquineries ». Louise faisait-elle quelques pas dans la cuisine, Caussette se levait aussitôt, se rapprochait de sa chambre et s'y enfermait, l'oreille aux écoutes, tressaillant au moindre craquement du parquet ou des meubles. Elle portait toujours les clefs de sa malle dans une poche dissimulée sous sa jupe, tâtant souvent d'un geste machinal si elles étaient là, avec la peur tenace de les égarer. La nuit, elle les plaçait, enveloppées dans des mouchoirs, sous son traversin, les enfouissait dans un coin de la paillasse, toujours la tête en travail pour imaginer des cachettes introuvables.

Il arrivait que Louise eût de bons jours et, pour soulager Jean, vaquât aux soins du ménage. Caussette s'effrayait alors des allées et venues de sa belle-fille dans la maison. Malgré le froid, elle se cantonnait dans sa chambre et obstinément refusait de la quitter. Dès que Louise s'asseyait, l'aveugle s'approchait du fourneau, présentait ses mains sèches et racornies à la flamme, dans un silence gros de haine réciproque, où l'on entendait en bas la voix monotone de Jean faisant sa classe ou celles des enfants ânonnant une lecture. Mais, avant que Louise se fût levée, Caussette s'empressait de regagner la chambre à tâtons, afin de veiller

sur ses misérables écus. Et tandis que la jeune femme, agacée par de pareilles allures et par l'attitude haineuse de sa belle-mère, murmurait avec colère : « Oh ! la sale avare, la mauvaise ! » Caussette, assise sur sa malle, la porte fermée, marmonnait de son côté, tout aheurtée à son idée fixe : « Elle veut me voler, elle me volera, cette péronnelle ! »

Aussi, le soleil avait beau resplendir dans un ciel bleu, faire succéder, à des jours pluvieux ou glacials, des jours attiédis, lumineux, charriant des promesses printanières, comme en ont souvent les hivers méridionaux, Caussette se gardait bien de descendre l'escalier, d'aller s'asseoir en un de ces cagnards, abrités du vent, où les vieilles gens du Midi se plaisent à lézarder, les yeux clos, les mains jointes, humant délicieusement la douce chaleur vivifiante.

Parfois Jean, apparaissant tout d'un coup, lui disait avec le ton humble de l'enfant coupable :

— Mère, il fait si bon au soleil ; pourquoi ne descendez-vous pas ?... Vous seriez si bien, assise sur le perron.

Caussette répondait d'une voix pateline à dessein et en grimaçant un sourire :

— Non, mon enfant ; les jambes me font mal de mes douleurs... je préfère rester auprès du feu.

Jean redescendait. Alors l'aveugle reprenait son air sombre et méchant :

« Oui, pensait-elle, pour que ta mangeuse de femme en profite pour me voler. »

Rose et Paul, par contre-coup, supportaient la mauvaise humeur de Caussette. Elle les caressait moins qu'autrefois, se méfiant même d'eux, se figurant que sa bru la faisait espionner par ses petits-enfants. Si bien que lorsqu'elle se trouvait dans sa chambre, manigan-

çant on ne sait quoi, elle criait après eux, les repoussait durement dès que, curieux, ils entrebâillaient la porte.

Les pauvres mignons, éperdus, semblaient ahuris de la brusquerie de leur grand mère.

— Mamette est méçante, — philosophait Rose, — depuis qu'elle a les yeux blancs, n'est-ce pas, papa.

— Oh! oui! — assurait Paul, — elle crie toujours.

Jean, les yeux pleins de larmes, car il ne devinait que trop la pensée de sa mère, embrassait sa fillette, et, tristement, répondait :

— Chut! Rosette... ce n'est pas beau de parler comme ça... Mamette est bonne toujours... mais elle a de gros chagrins et du bobo, depuis qu'elle ne peut plus y voir.

— Et qui lui a mis ce blanc dans les yeux? — demandait Paul.

— C'est parce qu'elle est vieille, bien vieille, et qu'elle a beaucoup travaillé...

— Alors, toi et mérette, quand vous serez vieux, vous aurez du blanc aux yeux? vous serez méchants?

— Mais oui, Paulou... Chut, il ne faut pas dire cela... ce n'est pas gentil...

Songeurs, les enfants contemplaient le masque dur et terreux de la grand mère, dès qu'elle réapparaissait, et, dans leurs silences brusques, on sentait passer comme un effroi de choses mauvaises et imprécises.

Un autre crève-cœur pour Jean, c'était d'entendre Paul lui dire, d'autres fois :

— Dis, papa, pourquoi ne m'achètes-tu plus de belles bottines?... Vois, mes souliers et ceux de sœurette sont laids et troués comme ceux des petits pauvres; les engelures me démangent.

Jean, dévorant un sanglot, se détournait.

— Le mois prochain, — répondait-il évasivement, — bientôt, si vous êtes bien sages, mes chéris.

Hélas ! il ne savait que trop que le mois prochain viendrait et que l'argent fondrait encore entre ses doigts ; derechef, la question de Paul serait accueillie par les mêmes paroles évasives et les petons douloureux des enfants, au lieu des chaussons fourrés dont il aurait voulu les couvrir, traîneraient encore les vieux souliers, péniblement raccommodés durant ses veilles.

Vers cette époque, deux lettres parvinrent à Coste. L'une, de son tailleur de Peyras, auquel une soixantaine de francs restaient dus et qui, n'ayant reçu aucun mandat le mois dernier, priait Jean « de ne pas l'oublier, fin courant, à cause d'une grosse échéance ». La seconde lettre venait également de Peyras, et était écrite par l'adjoint qui avait prêté cinquante francs à Coste, lors du déménagement. Celui-là aussi demandait à être remboursé. Puis, comme Jean, très embarrassé, tardait à répondre, son ancien collègue lui adressa une deuxième missive, conçue en termes secs et durs, où il se montrait presque irrité qu'on eût gardé, près de six mois, la somme prêtée pour quelques semaines et allait même jusqu'à parler de mauvaise foi.

Coste répondit aussitôt. Très humblement, en phrases simples et douloureuses, il demanda du temps, s'excusant de son manque de parole bien involontaire, car la maladie de sa femme et la venue des deux jumelles avaient occasionné des dépenses imprévues. Mais au fond, tout ce qu'il endurait commençait à l'irriter, il ne voyait aucun moyen de sortir de son dénuement. Des rancunes lui vinrent, en son être fermentèrent des révoltes, et des pensées mauvaises, bêtes immondes, grouillèrent dans les vases de son âme. Ah ! si sa mère avait voulu, voulait encore ! et il se surprit à détester cet égoïsme d'avare. Comme un éclair l'idée d'une mort possible, prochaine, désirable presque,

traversa son esprit ; mais il en fut aussitôt épouvanté et, dans un accablement immense, il en pleura de honte.

Et tandis qu'assis dans sa classe solitaire, il pantelait d'angoisse à envisager cette situation sans issue et sentait des chocs de folie marteler ses tempes, là-haut, sur sa tête, dans la cuisine, Caussette, méfiante, rôdait, le pas lourd, poussant ses éternelles plaintes ; Louise, elle, souffrait de son cœur qui bondissait parfois dans sa poitrine comme s'il allait éclater, et s'énervait d'entendre geindre ainsi sa belle-mère. Jean s'empressait alors de remonter auprès d'elles ; il craignait qu'en son absence Louise n'eût une de ces syncopes qui, depuis quelque temps, la laissaient froide et comme morte, après des crises d'étouffement, et qui, pour l'aveugle grognant dans son coin, n'étaient que « les attaques de nerfs d'une femmelette qui veut se faire plaindre ».

Ainsi sa vie coulait, sans repos, sans bonheur, entre ces deux femmes qui se détestaient, que, seule, sa présence apaisait, car, à charge l'une à l'autre, elles en venaient peu à peu sinon à se chamailler, du moins à se renvoyer d'une voix basse, mais intelligible, plus d'une réflexion désobligeante, prélude d'un éclat prochain. Jean prévoyait, redoutait entre sa mère et sa femme quelque scène pénible, de jour en jour inévitable, imminente.

X

Aux premiers jours de mars, Jean, inquiet pour Louise, la conduisit chez un docteur de Montclapiers. Pour parer à la dépense, il avait prélevé trente francs sur son traitement mensuel, avant de payer les fournisseurs.

Le médecin déclara que Louise avait une maladie de cœur. Il prescrivit, lui aussi, beaucoup de ménage-

ments, un repos complet, une alimentation choisie, bref tout un traitement dispendieux.

Coste laissa dix francs pour la consultation et autant chez un pharmacien pour le prix des médicaments ordonnés.

Pendant que Louise l'attendait au bureau de la diligence, Jean s'en alla faire quelques petits achats en ville. Comme il revenait soucieux, supputant l'argent dépensé ce jour-là et se livrant à ses éternels calculs, il fut abordé par un jeune homme qui descendait le boulevard.

— Pardon, je ne me trompe pas... monsieur Coste ?

— Tiens, c'est vous, Darbel !

Jean venait de reconnaître un de ses anciens élèves de Peyras. La mise soignée, presque élégante du jeune homme lui rappela aussitôt son pantalon élimé par le bas, sa redingote luisante aux coudes et aux omoplates. Ses pommettes se colorèrent d'une rougeur de honte.

— Et madame Coste et les enfants ?... ils vont bien ?...

— Les enfants, oui... mais non ma femme. Nous venons de chez le médecin.

— Ah ! Tant pis !...

Coste détourna la conversation.

— Et vous, Darbel, que faites-vous ici ?... Je vous croyais encore à Peyras.

— Non, j'ai eu de l'avancement ; je suis ici commis au télégraphe, depuis quelques mois.

— Mes félicitations... Et êtes-vous bien payé ?

— Couci-couci, quinze cents francs actuellement ; mais, chaque trois ans, j'aurai trois cents francs d'augmentation jusqu'à deux mille sept cents...

Quand ils se séparèrent, Coste songea mélancoliquement à cet ancien élève, non certes des plus intelligents,

qui, à l'âge de vingt-cinq ans, gagnerait dix-huit cents francs, pendant que lui, instituteur depuis dix ans, avait mille francs comme traitement fixe. Pour la première fois, Coste se laissa aller à un mouvement de révolte. Aprement et non sans haine, il se mit à envier le sort des plus heureux que lui, de ces riches qui, dans la douceur de cette après-midi, avant-courrière du printemps, se pavanaient dans leurs voitures et frôlaient sa misère, de ces riches, indifférents à la pauvreté de tant de milliers d'êtres, leurs semblables, de ces favorisés, dont une seule prodigalité aurait suffi pour lui assurer la tranquillité, qu'il avait perdue.

XI

A la suite de ce voyage à Montclapiers, Coste eut à subir de plus belle les allusions de certains fournisseurs, peu satisfaits de la petite somme qu'il leur avait envoyée par la femme de ménage, aux premiers jours du mois.

Bien souvent, la pensée d'un emprunt quelconque — de quoi faire taire ces gens-là — le hantait. Prompt à s'illusionner, malgré ses déboires, il s'imaginait que, s'il pouvait jamais se débarrasser de l'arriéré — son boulet, comme il disait, — il lui serait possible, en dépit de ses charges accablantes, de vivre humblement mais sans s'endetter. Louise ne serait pas toujours malade; un bon traitement, des soins empressés la remettraient vite; du jour où plus ingambe elle s'occuperait de la direction du ménage, lui, Coste, se remuerait, trouverait, pour employer ses heures de loisir, d'autres besognes, des copies, par exemple, pour notaires et huissiers. Gagnant ainsi quelque argent de plus, lui et les

siens vivoteraient tranquillement en attendant un poste plus rémunérateur ou une promotion.

— Oui, ces maudites dettes causent seules tout l'ennui, — soupirait-il souvent; — que je trouve une avance pour quelques années et, une fois le passé liquidé, tout s'arrangera.

De nouveau, il passa en revue la liste des amis et connaissances à qui il pourrait s'adresser. Il écrivit à l'un de ses camarades d'école, marié depuis peu avec une femme à jolie dot. Ce fut encore un refus à essuyer. Alors, il ouvrit les yeux, comprit l'inutilité de ses tentatives; ne possédant rien qui pût répondre de sa dette, on l'éconduisait poliment et avec des excuses et des regrets mensongers. Et Coste s'aigrissait d'heure en heure, à réfléchir ainsi : l'avarice de sa mère, la dureté de ses amis, l'hostilité sourde ou le dédain qu'il devinait autour de lui à Maleval, tout cela tuait peu à peu ses bons sentiments. Chacun ici-bas ne songe qu'à soi, pensait-il; et son amertume se changeait en révolte contre la destinée et contre les hommes.

Or, un jour, en jetant distraitement les yeux sur les annonces d'un journal, il tressaillit, hypnotisé par ces mots en petites capitales :

PRÊTS SUR SIGNATURE

puis cette explication :

*Discrétion, intérêt légal. A long terme : on accorde plusieurs années ou on accepte le remboursement par mensualités, au choix. Écrire : M. X***, numéro***, rue***, à Paris. Timbre pour réponse. On traite de préférence avec MM. les officiers et fonctionnaires.*

Coste avait plusieurs fois entendu dire, par des collègues besoigneux, que les banquiers et hommes

d'affaires consentent volontiers à avancer des fonds aux fonctionnaires, dont le traitement est pour eux une sûre garantie. C'est pourquoi il s'imagina qu'il n'avait qu'à écrire pour recevoir sur-le-champ la somme d'argent dont il avait besoin. Ce projet fut communiqué à Louise qui l'approuva.

Le soir même, une lettre partait pour Paris. Coste demandait un prêt de cinq cents francs pour deux ans et se recommandait de sa qualité d'instituteur.

Les leçons de la vie n'avaient pas encore flétri en son cœur cette fleur de l'espérance quand même. Aussi, tout en allant jeter sa lettre à la poste, il respirait plus à l'aise, plein d'alacrité, croyant voir enfin l'avenir aplani. Il était sauvé.

Deux jours passent. Le cœur dilaté d'espoir, il attend patiemment une réponse. Assis auprès de Louise, que son assurance gagne, ils se concertent, font des plans, règlent d'avance l'emploi de la somme. Quatre cents francs suffiront largement pour éteindre toutes les dettes et renouveler vêtements et chaussures. Le reliquat constituera une réserve précieuse de cent francs pour l'achat du vin de quinquina, des ferrugineux, et d'un tas de douceurs et de nourritures choisies qui remettront Louise sur pied. Après quoi, on aviserait, et, le redoutable cap franchi, vogue enfin la galère, sans nul doute vers des mers bleues et éternellement calmes!

Ces colloques, tenus à voix basse dans un coin de la cuisine, n'étaient pas sans inquiéter la vieille Caussette. Que complotaient-ils donc, en se cachant d'elle ainsi? Elle se promettait de veiller, la nuit surtout. Sa main sèche et crispée serrait plus fortement les clefs enfouies dans sa poche, et derrière ses prunelles blanches, tournées vers son fils et opiniâtrement fixes, on sentait comme la tension d'un regard aigu, inquiet,

intérieur, qui *voulait voir* et en vain faisait effort pour percer le voile opaque s'étendant sur les yeux. Jean ne s'en apercevait point; tout en chantonnant maintenant, il souriait à Louise qui lui souriait.

La réponse arriva au bout de trois jours. Afin de ne pas être dupé par des gens peu délicats, disait le prêteur, sa maison avait l'habitude de s'entourer de garanties avant d'expédier la somme demandée. De là, nécessité d'une enquête, faite avec toute la discrétion possible d'ailleurs, pour s'assurer que le demandeur était bien instituteur et jouissait intégralement de son traitement. Pour parer à ces frais obligatoires et que la maison ne pouvait prendre à sa charge, un envoi de *dix francs* était exigé. Si les renseignements étaient bons, le prêt serait consenti volontiers, auquel cas, en outre, on rembourserait au débiteur les dix francs avancés par lui.

Jean sauta de joie et courut prévenir Louise. Il remit au facteur, le matin même, dix francs pour un mandat-poste. Cette somme, c'était à peu près tout ce qu'il possédait en ce moment.

— Vois-tu, — dit-il à Louise, — rien d'étonnant à cela. Il faut bien que ce banquier s'assure de mon identité. Je trouve excellentes ces précautions... Sans cela, les escrocs, sous un nom d'emprunt, auraient beau jeu avec ces maisons-là.

Jean, sûr de l'avenir, changea d'attitude. Il sortit plus souvent, la tête haute, des fiertés dans les yeux. Les regards de ses créanciers ne le gênaient plus.

— Attendez, mes bonshommes, quelques jours, — murmurait-il joyeusement, — et on vous paiera recta désormais... et on saura vous mettre à votre place.

Si grande même était sa confiance, qu'il promit de vive voix à l'un des fournisseurs de le désintéresser

sous peu et lui ordonna, par conséquent, d'envoyer au plus tôt la note.

— J'attends de l'argent ! — conclut-il fièrement et avec une pointe de dédain pour l'homme.

Du coup, le boutiquier se montra très obséquieux. Jean eut alors une minute de joie énorme : dans la rue, il s'arrêta à causer avec l'un et l'autre, trouvant les gens charmants, la vie adorable, le ciel d'une pureté douce au regard, les arbres qui verdoyaient pleins d'un charme attendrissant. En entrant dans la maison, il embrassa Louise, il embrassa Rose et Paul, il embrassa les bessonnes, il embrassa sur les deux joues sa vieille mère, laquelle se montra étonnée de cette soudaine accolade et de la joie extraordinaire de Jean. Quant à lui, descendu maintenant dans sa classe vide d'élèves à cette heure, il y chantait à tue-tête comme un cantique de délivrance.

Huit jours, quinze jours s'écoulèrent. Rien. Pourtant le ravissement et la belle confiance de Jean persistèrent.

— Bah ! disait-il, ça viendra. Une enquête discrète, ça demande du temps.

Et, ranimés par cet espoir, ils s'en leurrèrent, ils en vécurent jalousement. Qui a le rêve, a le bonheur. Jean n'avait jamais été aussi heureux que ces jours-là.

Une autre semaine encore. Une crainte vague ne tarde pas à naître, Jean attend fiévreusement le passage du piéton. Va-t-il lui apporter la bienheureuse lettre aux cinq cachets rouges, le message porteur de tranquillité? Et, à chaque déconvenue, la crainte augmente, se précise et c'est dans le cœur de l'instituteur un à-coup douloureux, après la constriction de l'attente.

Enfin, il s'impatiente. Il écrit. Pas de réponse. L'idée qu'il a été dupé lui vient ; il la chasse ; elle l'obsède ;

mais il n'ose se plaindre, il affecte, devant Louise, une gaieté qu'il n'a plus.

Puis, un jour, il trouve dans le même journal un entrefilet qui confirme ses soupçons et ruine ses espoirs. A la suite de plaintes nombreuses, M. X***, un filou, venait d'être arrêté. Bénévolement, le journal prévenait ses lecteurs de se méfier de certaines annonces, et, pour dégager sa responsabilité, citait les célèbres paroles : « La quatrième page est un mur, y affiche qui veut. » Il le prouvait uniment en insérant d'autres annonces de même sens à cette quatrième page, véritable nasse où vont se prendre tant de pauvres gens.

XII

A la certitude que son dernier espoir s'effondrait, l'accablement de Jean fut immense. Pourtant, il n'eut pas une révolte, se sentant coupable d'aveuglement, traitant sa sotte confiance d'imbécillité. Oui, imbécile que de s'obstiner à espérer l'irréalisable ! Prendre pour un banquier le filou qui l'avait si bien grugé ! Comme si l'on avait jamais vu des banquiers cousus d'or faire des avances, offrir de l'argent à de pauvres hères comme lui ! Vraiment, la misère rend stupide et son insouciance lui paraissait coupable. Avec ces dix francs, les bonnes chaussures qu'il pouvait acheter à Rose et à Paul ! Et cette pensée lui fut si cruelle, qu'il se mit à verser de silencieuses grosses larmes.

Coste aurait voulu entretenir Louise dans ses illusions ; mais le pourrait-il longtemps encore ? Aussi il préféra lui tout raconter. Ce fut une nouvelle scène déchirante ; mais son cœur repentant, plein d'amour et de pitié pour la faible créature, dut trouver des paroles si

douces, des consolations et des caresses si tendres que Louise, pleurante sur l'épaule de son mari, finit par lui sourire et murmura, en se blottissant plus avant dans ses bras, pour tout reproche :

— Oh ! mon ami que tu es bon... oh ! mon Jean que nous sommes malheureux !

Ces simples mots firent du bien à Coste. De nouveau il courba la tête sous le joug pesant, heureux dans son malheur d'aimer ardemment et d'être aimé. Et néanmoins plus que jamais l'argent manquait dans la maison où errait l'aveugle, toujours méfiante, car elle cherchait en vain à s'expliquer les silences de son fils et de sa bru, après leurs éclats de gaieté et leurs expansions des semaines précédentes.

Pour arriver à la fin du mois sans avoir à les renouveler, Louise ménagea ses médicaments qui coûtaient si cher et qui représentaient pour elle la santé. Jean se consumait de regret.

— C'est ma faute, pensait-il. Je n'aurais pas dû être si bête.

Oui, pas ça dans la maison et cependant il allait lui falloir de l'argent. N'était-il pas convoqué pour une conférence pédagogique qui devait réunir au chef-lieu tous les instituteurs du canton, le 28 mars, c'est-à-dire le lundi suivant ? Certes, il se promettait de s'y rendre à pied et d'y dépenser le moins possible. Mais, décemment, il ne pouvait partir sans un sou dans ses poches; sait-on jamais ce qui peut advenir?

Il fallait de l'argent. Pour s'en procurer, Jean prit la diligence et alla engager au mont-de-piété sa montre et quelques bijoux de sa femme. Il en coûta, certes, beaucoup à Louise de se séparer de ses bagues et de son bracelet d'argent, humbles cadeaux de Jean au temps

des fiançailles, riens précieux et seuls restes visibles d'un cher passé d'amour.

Dès son arrivée à Montclapiers, Coste fila vers un quartier éloigné du faubourg où s'arrête la diligence, et là discrètement se renseigna. Une fois l'adresse connue, il se dirigea furtivement vers le mont-de-piété, choisissant les rues peu fréquentées de peur de se trouver soudain en face de quelque connaissance. Il lui semblait que tous ces gens qu'il rencontrait devinaient son projet, le regardaient avec dédain, et le rouge de la honte empourprait alors son visage. Plusieurs fois, il passa et repassa devant la porte du mont-de-piété, n'osant entrer, le cœur aussi serré d'angoisse et de honte que s'il allait tenter une démarche infamante. Comme il enviait l'indifférence résignée d'une chétive femme, apportant le paquet de linge qui lui permettrait de donner une bouchée de pain aux siens ou les allures désinvoltes, gouailleuses, de deux étudiants en dèche qui, un rire aux lèvres, allaient mettre au clou la montre contre laquelle « la tante » leur céderait le louis indispensable pour nocer gaiement, le soir, avec des filles. Enfin, après avoir longtemps hésité, Jean profita d'un moment où la maison semblait déserte, regarda d'un œil égaré autour de lui et se glissa dans le corridor, ne sachant ni où s'adresser ni que dire.

Dans le bureau, l'employé leva les yeux sur le nouvel arrivant avec une complète indifférence. Néanmoins, Jean crut voir de la moquerie dans ce froid regard et vite, en balbutiant, étala ses bijoux. D'une main tremblante, il saisit les quelques écus qu'on lui remit en échange et s'enfuit précipitamment de ce mauvais lieu où il croyait être resté un siècle. Accablé de honte, les joues en feu, titubant comme un homme ivre, il hâta le pas pour sortir de cette rue épouvantable et compro-

mettante. Son regard trouble ne distinguait plus rien. Soudain, au tournant de la rue, un vieux monsieur se dressa devant lui et l'interpella :

— Tiens, c'est vous, monsieur Coste! Comment ça va-t-il à Maleval?

Jean eut un afflux de sang à la tête, puis il pâlit affreusement. Comme à travers un voile, il reconnaît le père Largue, son ancien directeur de Peyras. Horriblement gêné, il craint d'être deviné.

— Mais, d'où venez-vous donc?... Vous paraissez malade.

Jean eut la force de mentir.

— Je me suis buté contre un caillou, dit-il, et le pied me fait très mal... oui, très mal.

— Quelque cor douloureux, hé! hé!....

M. Largue riota. Cette attitude, sembla-t-il à Jean, était odieuse et méchante. Sûr que le directeur avait compris, Jean aurait voulu s'engloutir dans le sol.

M. Largue s'informa de madame Coste et des enfants.

— Oh! merci, merci... ils vont très bien, — murmura Coste, éperdu, ne sachant plus ce qu'il disait.

— Alors, peut-on vous offrir un bock?...

Jean s'excusa, prompt à s'échapper. Si bien que M. Largue le voyant s'éloigner si vite ronchonna :

— Mais quelle mouche le pique, ce sot personnage?... On dirait que je lui fais peur... Cependant, je croyais que nous nous étions quittés bons amis!...

Jean courait presque dans les rues, sans but, sans direction, pour fuir. Affolé, les tempes battantes, il répétait douloureusement :

— Oh! oui, il a compris, il m'a vu sortir... Il ricanait en regardant mon pantalon usé, mes souliers éculés. Il dira à tous, là-bas, à Peyras, qu'il m'a vu aller au mont-de-piété... Il le dira à l'inspecteur... tous mes chefs sau-

ront que je suis misérable... mon Dieu! mon Dieu! quelle honte!... quelle honte!...

Avec ses idées étroites, son amour-propre de petit fonctionnaire, il croyait sa dignité perdue à jamais, s'exagérait les conséquences, au cas où M. Largue — qui d'ailleurs ignorait que le mont-de-piété fût dans cette rue — parlerait du dénuement de son ancien adjoint. Ses chefs avertis, Coste s'imaginait sa situation compromise, l'avenir barré, les mauvaises notes pleuvant dru comme grêle sur son pauvre dos.

Les yeux lui piquaient; il s'arrêta, prêt à pleurer. Une haine farouche lui vint contre cet homme apparu sur son chemin, pour son malheur. Il se dit que sans M. Largue, il n'aurait pas été déplacé, qu'il serait encore là-bas, à Peyras, tranquille comme jadis, pauvre mais ne devant rien à personne et ignorant l'âpreté de toutes les hontes bues.

Mais au souvenir des siens, sa rage tomba. Un grand abattement succéda. Mélancolique, Jean erra plusieurs heures dans les ruelles solitaires d'un faubourg s'ouvrant sur la rase campagne, toute verdoyante au soleil, où il était parvenu sans savoir comment.

Le cadran d'une horloge marquant deux heures lui rappela que le moment du départ approchait. Il rentra dans la ville, se hâta de faire ses achats. Sur les boulevards, où circulait une foule animée, il acheta, pour son déjeuner, — car il était à jeun — un croissant de deux sous et une tablette de chocolat. Il cassait son pain et son chocolat dans sa poche, par menus morceaux qu'il avalait presque sans mâcher, la main devant la bouche.

Un clair soleil printanier jouait parmi les graciles verdures des marronniers, des acacias et des platanes. Les voitures sillonnaient le boulevard. La même envie

qu'il avait éprouvée lors de son dernier voyage, étreignit tout d'un coup le cœur de Coste, encore plus âprement. Le triomphe insolent des parvenus qui défilaient sous ses yeux, jouissant de la vie et de la lumière, souffletait sa misère.

XIII

Par discrétion et par goût, l'institutrice, mademoiselle Bonniol, continuait de vivre à l'écart et fréquentait peu chez les Coste. Ceux-ci, d'ailleurs, de crainte qu'elle ne soupçonnât leur complet dénuement, ne lui faisaient guère plus d'avances.

Les rares fois que la vieille demoiselle avait pénétré dans leur logis, l'attitude embarrassée, le trouble visible, l'accueil hésitant de Coste et de Louise, malhabiles à dissimuler, avaient frappé mademoiselle Bonniol. Elle crut comprendre qu'on désirait vivre en bons voisins, mais pas plus. Dans son égoïsme de vieille fille, douce et un peu timide, elle aimait trop son isolement et son quant-à-soi pour se formaliser de la rareté de ces rapports stricts et, au fond, elle en était ravie. Dès qu'elle se retrouvait dans son intérieur, soit à bavarder d'une voix fluette et mignarde auprès de ses bêtes chéries, à qui elle s'adressait comme on s'adresse à de petits enfants, soit, le soir, quand sonne l'angélus, à prier longuement en mémoire de ses parents, morts depuis bien des années, mademoiselle Bonniol ne rêvait rien de meilleur que cette vie monotone, effacée, sans grandes joies, mais aussi sans heurts et sans chagrins.

Parfois, en bonne collègue et par amabilité, si elle rencontrait Rose et Paul jouant dans le vestibule, elle

les emmenait chez elle et alors les caressait et les bourrait de confitures, de gâteaux et de bonbons, dont elle et ses bêtes étaient très friandes. C'étaient de beaux jours pour Rose et Paul peu habitués à ces douceurs. Pourtant, la turbulence des deux enfants ne lui plaisait qu'à demi, non que leur présence lui fût jamais importune ou insupportable, mais parce qu'elle adorait avant tout sa tranquillité égoïste. Après qu'elle avait passé sa journée entière au milieu de ses élèves, fillettes bavardes et remuantes, l'institutrice avait soif de calme et elle éprouvait un charme puéril, toujours renouvelé, à regagner son étroit logis.

C'est pourquoi, tout en s'attachant de part et d'autre à vivre en bons termes, ni Coste ni mademoiselle Bonniol ne faisaient rien pour resserrer leurs rapports et encore moins pour les multiplier et les rendre intimes.

L'instituteur et l'institutrice se croisaient-ils dans le vestibule ? D'ordinaire, ils échangeaient quelques mots aimables ou banals, s'arrêtaient parfois à causer de leurs élèves ou des choses de leur métier. Cela arrivait assez souvent, le soir, à l'heure de la sortie de classe. Mais depuis quelques mois, on se contentait la plupart du temps de se saluer amicalement et c'était tout.

Cependant les deux collègues s'estimaient fort : lui, à cause des manières et de la figure avenante de cette vieille demoiselle si discrète et si proprette ; elle, par pitié pour ce grand garçon très doux, chargé de famille, sans cesse besognant après sa classe aux soins du ménage et remplaçant sa femme malade, sans jamais se plaindre.

Mademoiselle Bonniol ne se doutait pas de la misère profonde où se débattait Coste. Elle le croyait seulement gêné, ce qui, d'ailleurs, ne la surprenait guère, car si son traitement lui suffisait largement, à elle seule, elle

comprenait quels miracles d'économie il fallait réaliser quand on avait les charges de Coste.

Cependant, quelques jours avant la conférence pédagogique, elle crut bien faire en lui proposant de partir ensemble avec la diligence et de descendre dans le même hôtel du canton.

— C'est au *Cheval Blanc* que nous allions avec votre prédécesseur, — se hâta-t-elle d'ajouter en remarquant qu'une légère contrariété plissait le front de Coste.

A quoi celui-ci lui fit observer, en balbutiant :

— C'est que j'avais projeté de faire la route à pied... Nous sommes si sédentaires... J'aime tant marcher...

Mais il se reprit vite, car il crut apercevoir un certain étonnement dans le regard de l'institutrice. Plus à l'aise, il se serait certainement tenu à son idée, y aurait donné suite, sans s'occuper d'autrui ; mais très pauvre, c'est-à-dire très susceptible, il s'effarait d'un rien, craintif au dernier point de laisser entrevoir l'étendue de sa misère. C'est pourquoi son amour-propre ombrageux lui fit ajouter aussitôt, avec empressement :

— Mais non, réflexion faite, c'est trop loin... tant vaut-il que je prenne la diligence avec vous. Donc, entendu, mademoiselle, nous ferons lundi comme vous faisiez avec mon prédécesseur.

Seul, il en souffrit. Ses projets d'économie s'en allaient à vau-l'eau. Coûte que coûte, par un sot respect humain, il lui faudrait dépenser ce qui restait de l'argent prêté par le mont-de-piété. Et dire que sa Louise avait répandu tant de larmes, en lui remettant ses humbles et chers bijoux ! que pour l'avoir cet argent, il avait enduré tant d'humiliantes tortures dans les rues de Montclapiers ! La veille encore, il se flattait d'éviter tout frais d'hôtel, car il se proposait d'emporter dans ses poches quelques menues provisions qu'il s'en irait

manger, en se cachant, aux environs de la petite ville ; il se disait qu'il trouverait facilement un prétexte pour s'écarter de ses collègues, à l'heure du repas, sans que ceux-ci pussent s'en étonner. Et voilà que, pris au dépourvu, il devrait, après la conférence, faire comme les autres, se payer un bon repas dispendieux, pendant que les siens manquaient de tout.

— Au diable leurs conférences ! bougonnait-il. Nous sommes si riches, les instituteurs de village, pour qu'on nous impose de pareils frais... Est-ce qu'on ne devrait pas nous indemniser, alors... Il ne me manquerait plus maintenant que d'être chargé de faire la leçon... Il faudra que j'y jette un coup d'œil, pourtant... Maudites conférences... pour ce que cela sert.

La conférence pédagogique varie, dans les détails de son organisation, selon les départements. Mais d'ordinaire elle dure un jour et comprend deux séances. L'une est consacrée à la lecture des mémoires faits par des instituteurs et institutrices sur telle ou telle question de méthode ou de discipline qu'a choisie, longtemps à l'avance, l'inspecteur d'académie et qui est portée à la connaissance des intéressés par l'intermédiaire du bulletin départemental. Ces sortes de travaux en principe sont facultatifs, mais ils tendent, presque partout, à devenir obligatoires. Ils donnent lieu à des discussions au moins intéressantes, à des échanges d'idées toujours fructueux.

L'autre séance est remplie par une leçon pratique que fait devant ses collègues l'instituteur ou l'institutrice désigné par le sort, leçon dont le sujet, connu aussi à l'avance, est préparé par tous. Il y a là aussi matière à des observations réciproques, à des comparaisons précieuses pour tous, à des critiques courtoises

dont profitent surtout les débutants. En outre l'inspecteur primaire, qui dirige et résume les débats, donne, au cours de la réunion, des conseils généraux à ses subordonnés, leur fournit des indications sur la marche et le résultat des études, leur fait part des rapprochements qu'il a pu faire, des remarques qu'il a pu recueillir durant ses inspections dans les diverses écoles de sa circonscription, toutes choses excellentes en soi. Mais ce n'est pas tout. Ces instituteurs qui vivent isolés au fond de leurs villages se trouvant en contact deux ou trois fois par an, il naît entre eux de bons rapports. Se connaissant mieux, ils s'estiment, ils s'apprécient mieux et se sentent solidaires. Enfin, on comprend combien ces conférences, bien dirigées, peuvent éveiller et agiter d'idées; elles excitent les instituteurs au travail, empêchent certains maîtres de se laisser aller à la routine et à l'indifférence où ils finiraient par sombrer irrémédiablement, s'ils n'étaient tenus en haleine et arrachés, de temps à autre, à l'isolement pernicieux et déprimant du village où ils n'ont pour toute société que des paysans ignorants et rudes. C'est pourquoi ces conférences, désormais entrées dans les mœurs des instituteurs, ne soulèveraient aucune contestation s'ils pouvaient s'y rendre sans arrière-pensée, ni souci d'argent.

Le dimanche soir, Jean brossa lui-même ses pauvres habits, passa de l'encre aux rebords blanchis de son chapeau et aux coudes de sa redingote. Un malencontreux coup de brosse fit craquer la couture du pantalon dont le fond, usé à force de se frotter aux chaises et aux bancs de la classe, avait à la lumière de la chandelle l'épaisseur d'une toile d'araignée. Louise, qui avait eu une mauvaise journée, était endormie. Jean n'osa la réveiller. Maladroitement, il raccommoda la déchirure,

travail difficile et délicat. Cela lui prit un temps infini et le fit suer à grosses gouttes. Il vint à bout de cette reprise, mais on en devine l'aspect et la solidité.

— Bah ! fit-il, ça ne se verra pas ; les basques de la redingote le cacheront.

Onze heures sonnèrent au clocher de l'église.

— Ça m'a pris du temps... je ne croyais pas qu'il était si tard... Pourtant, il faut bien que je revoie un peu la leçon de demain.

Brisé de fatigue, les yeux gros de sommeil, il parcourut rapidement un manuel, sans réfléchir, sans prendre de notes. Nul doute que le sort ne lui fût favorable ; il comptait bien que ce serait un autre que lui qui ferait la leçon pratique devant ses collègues et l'inspecteur.

XIV

Le lendemain, à neuf heures, la diligence s'arrêtait au chef-lieu de canton, aux claquements de fouet du postillon qui, les joues enflées, sonne éperdument d'un clairon bosselé et vert-de-grisé. Coste et mademoiselle Bonniol en descendirent et se dirigèrent vers l'école communale. Une vingtaine d'instituteurs et d'institutrices y étaient réunis déjà, causant en groupe dans la cour de récréation.

Tous les regards convergent vers les nouveaux arrivants. Coste en est gêné. Grâce à ses rafistolages de la veille, il croyait passer inaperçu. Mais en voyant certains de ses collègues si cossus et qui le fixent par curiosité, il perd de son assurance.

Mademoiselle Bonniol le présente ; on l'accueille cordialement ; cependant son trouble augmente. On va sûrement remarquer ses vêtements minables. Les pieds

joints, il s'attache à dissimuler le bas de son pantalon, qui s'effiloche aux chevilles. Puis, il s'aperçoit que les détails de leur mise n'indiquent pas l'aisance chez quelques-uns de ses collègues. Certes, même ceux-là lui paraissent moins misérables d'aspect qu'il ne l'est lui-même. Il se complaît, une fois l'attention détournée de lui, à rechercher les marques visibles de leur pauvreté, à relever les traces d'usure, les tares des vêtements désuets, des chaussures longtemps portées et, à les examiner ainsi, il éprouve une vague joie, il retrouve un peu d'assurance. Il voudrait les savoir tous aussi dénués que lui. Au cours de ses investigations, ses yeux s'arrêtent sur les bottines éculées d'un stagiaire. Celui-ci paraît d'ailleurs n'en avoir cure. Petit, pâle, assez joli garçon, l'air et la voix d'un gavroche, il pérore dans les groupes. Il est instituteur-adjoint à l'école du canton et répond au nom de Bertrand.

Comme de juste, on parle de la modicité des traitements. Tous et toutes se plaignent amèrement.

— Le bon billet que leur loi de 1889! — dit un instituteur, des mieux vêtus cependant. — On nous a fichus dans le sac. Il faut une éternité pour avoir une promotion de deux cents francs. On ne met plus les vieux à la retraite ou rarement, et les jeunes piétinent sur place. Je vais avoir douze ans de services et je gagne mille francs. Pendant un certain temps, on a jeté l'argent à pleines poignées, il est vrai, pour de belles constructions scolaires. Certes, nos aînés en ont profité un peu. J'en connais qui ont eu leur traitement garanti en 1881, en y comprenant tous les suppléments et indemnités qu'ils recevaient des communes... D'aucuns, ceux des villes, gagnent gros ainsi... Puis, tout a changé; les temps difficiles sont venus; on ne parle que d'économie, après avoir gaspillé, après nous avoir promis le Pactole. Pas

de crédits, le budget est en déficit; plus de retraites, et partant de rares promotions... Les Chambres ne veulent rien voter, faute de recettes suffisantes, voilà ce qu'on nous corne aux oreilles quand nous réclamons... Oui trop d'inégalité... L'administration n'a plus le sou et parcimonieusement nous mesure l'avancement. Se plaindre? Va-t-en voir s'ils viennent, Jean! Des paroles en l'air, ça ne manque pas... Douze ans de services et me voilà encore à la cinquième classe. Heureusement que ma femme avait quelque bien. Sans cela la misère noire, 79 francs 16 par mois, soit 2 francs 63 par jour, un peu moins que ne gagne un journalier chez nous... Ça ne fait-il pas pitié?... Et si l'on avait des charges de famille!

— Et nous donc, les stagiaires, — s'écria impétueusement Bertrand, — n'est-ce pas pire que vous?... J'ai débuté ici comme adjoint; la commune endettée nous refuse tout supplément. J'ai donc 900 francs par an, plus 25 francs d'indemnité de résidence! Mon directeur est garçon, il mange à l'hôtel et ne peut nourrir ses adjoints dans les prix doux, comme certains le font. D'un côté, je ne m'en plains pas trop, je suis plus libre. Mais il faut que je paye dans une « turne » pas très ragoûtante 60 francs, oui 60 francs, messieurs, de pension. Et je vous assure qu'on ne nous fiche pas dans le bec des poulets sautés ni des cailles. Avec les menus frais, c'est 62 ou 63 francs par mois à débourser, dès qu'on sort de chez le percepteur. Or, retenue faite, je touche 73 francs 23, pas un radis de plus. Reste 10 francs 23 pour mes autres dépenses. Hein! voilà le triomphe, voilà l'éloquence des chiffres!... 10 francs 23!... Aussi pigez-moi ça, je suis vêtu comme un prince. Je vais chez le tailleur, quand il me tombe un œil. C'est pas nous qui enrichiront les cafetiers! L'année prochaine,

je suis soldat, oui, sac au dos, et je vous assure que n'étaient les frais d'école normale qu'on m'obligerait à rembourser, je repiquerais sans hésiter, d'enthousiasme, et j'enverrais le métier et mes gamins morveux à tous les cinq cents diables !

On rit. Bertrand était un faubourien de Montclapiers, et, en bon enfant d'une assez grande ville, il avait la langue bien pendue.

— Le secrétariat de la mairie, disait d'ailleurs un titulaire, pas toujours ; il y a aujourd'hui dans les villages des bonshommes, fils, frères, cousins du maire, qui nous l'enlèvent et prennent pour eux les deux ou trois cents francs qui serviraient à mieux faire bouillir nos pots. C'est mon cas ; le maire a pour secrétaire son oncle, une vieille baderne qui n'a jamais su son orthographe... D'ailleurs, ce n'est pas une ressource sûre, car si vous déplaisez au maire, il vous casse aux gages... Et les cadeaux, autre misère !... Oui, comptez là-dessus et vous verrez plus tard, les jeunes... De belles promesses, oui ; puis, entre temps, quelque morceau de lard rance, des couennes, une douzaine d'œufs parfois couvés, dont on se débarrasse, ou bien une panerée d'amandes ou de raisins... Et la circulaire ministérielle ! —

— Oh ! les circulaires, — riposta Bertrand avec un geste de gavroche, — si jamais j'échoue dans un village, pourvu qu'on apporte, j'accepterai des deux mains, et avec un grand merci : cheval donné, on ne regarde pas à la bride.

— Cependant, à écouter tous les fabricants de beaux discours, — reprit un autre instituteur, — nous n'avons plus rien à désirer... on a tant et tant fait pour nous !...

— Ah ! zut, — s'écria Bertrand, — la jolie position que la nôtre... Oui, je sais qu'il y a encore quelques

bons postes, avec des suppléments communaux. Mais ça c'est pour ceux qui ont du piston et l'échine souple... Mes parents, des ouvriers, se sont saignés aux quatre veines pour me tenir à l'école supérieure de Montclapiers, jusqu'à seize ans, puis pour payer mon trousseau, mes livres et mes menues dépenses à l'école normale... J'en suis sorti avec le brevet supérieur et de belles phrases sur le rôle admirable de l'instituteur!... J'aimerais mieux un peu plus de galette... On m'a envoyé ici, où je gagne neuf cents francs. Notez que j'ai quatre frères ou sœurs plus jeunes que moi. Avec cette nichée, plus moyen de compter sur les vieux; c'est à peine s'ils ont assez pour eux... Que voulez-vous que je fasse? A trente ans, j'aurai mille francs comme titulaire de cinquième classe... Et pour arriver à cette mirifique situation, j'ai devant moi cinq ou six ans comme stagiaire à quarante-neuf sous par jour, oui, 2 francs 44 pas plus!... Ah! malheur! ils mériteraient que nous fissions la classe en savates et en veston troué aux coudes!...

Cette boutade souleva un long éclat de rire. Coste, lui, écoutait, intéressé, quoique n'osant rien dire, pour ne pas attirer sur soi l'attention de ses collègues; mais, au fond, dans le caquet faubourien de Bertrand et dans les paroles découragées des autres, il reconnaissait la plupart de ses préoccupations constantes, il approuvait de la tête, et, songeant à son dénuement, il se disait que de tous ceux qui se plaignaient là, il était, lui le silencieux, le plus misérable.

Bertrand recommençait de plus belle à gouailler. Sa voix aigrelette semblait pétiller; il se grisait de paroles et de gestes, sa verve fouettée par les rires que ses réflexions faciles et comiques amorçaient et qui fusaient de groupe en groupe.

— Bah ! — s'écria-t-il, avec le cynisme de la jeunesse, ne s'attachant nullement à le déguiser, l'affichant, l'exagérant au contraire, — bah ! je m'en fiche au fond... Ça changera peut-être. En attendant, je fais gaiement des dettes...

— Oui, mais il faudra les payer, ces dettes, ou gare la saisie-arrêt. Et puis, les mauvaises notes, les observations moroses des chefs...

— Peuh ! les mauvaises notes — un emplâtre sur une jambe de bois... Quant aux dettes, flûte ! on les paiera, à la longue. Que diable ! on saura bien se mettre en chasse, le moment venu, battre les buissons et lever quelque bon gibier parmi les demoiselles du village... Pourquoi ne pas dénicher quelque paysanne qui, pour être madame, car je suis, moi, un monsieur, m'apportera et ses biaux écus et ses vignes... On bouchera les trous avec.

Et comme tous autour de lui se tordaient, il s'excitait, blaguant de plus en plus fort. Maintenant, avec le ton d'un charlatan dégoisant son boniment, avec les grimaces d'un clown de foire paradant à l'entrée de sa baraque pour l'émerveillement des badauds, il poursuivait :

— Si quelqu'un parmi vous connaît ce phénix, cet oiseau rare, qu'on me l'adresse. Je ne suis pas regardant. Que la future soit bancale, borgne, tordue, bossue, vieille à n'avoir plus de dents, même le chef branlant, peu m'en chaut. Le magot, c'est l'essentiel.

Les rires redoublèrent. Bertrand triomphait, redressant sa jolie tête à l'évent. Cependant, les institutrices commençaient à trouver le cynisme du jeune homme odieux en pareille et si sérieuse matière : quelques-unes s'éloignèrent, mécontentes de ce verbiage continu.

Mais sous ces exagérations voulues, à travers ce bagou de faubourien cherchant à épater, les jeunes gens retrouvaient traduit, par trop crûment il est vrai, l'un de leurs plus chers désirs : faire un bon mariage.

Eux aussi, pour la plupart, étaient contaminés par la lèpre de notre temps : l'amour exclusif, la possession de l'argent. Plusieurs étaient entrés à l'école normale primaire sortant pour la première fois de leur village, mal dégrossis physiquement et intellectuellement, mais déjà l'imagination en travail et rêvant un avenir splendide, assuré de monsieur instruit et élégant. Leurs études finies, ils se voyaient déçus dès leurs premiers pas dans la vie, dont les exigences matérielles les tourmentaient aussitôt ; besoigneux, ils avaient vite déchanté, surtout ceux, et ils étaient les plus nombreux, dont les parents, ouvriers ou paysans, ne pouvaient soutenir les débuts. Cet argent, qu'on leur mesurait parcimonieusement, devenait, dans la banqueroute de leurs espoirs, le but à atteindre. Par ailleurs, ils constataient que des camarades d'enfance, entrés dans d'autres administrations, jouissaient vers vingt-cinq ans, après un stage moins long que le leur, d'un traitement qu'ils n'atteindraient, eux, qu'à l'âge de quarante ans et plus. Que faire alors. Ce qui leur apportait une compensation, c'était de savoir, de se dire que l'instituteur, estimé et envié des paysans, fait souvent un bon mariage. Légende vraie jadis, mais qui s'en va, car les riches campagnards ne veulent plus guère de l'instituteur, ce sans-le-sou, pour gendre. Mais ils y croyaient encore et pour eux tout tendait à cela : trouver la femme dont la dot leur donnerait la sécurité matérielle. Avec cette hantise, ils devenaient très utilitaires et se gardaient de leur âge, de la divine et désintéressée passion d'aimer pour aimer.

Quelques-uns épousaient des institutrices et leur double traitement suffisait alors largement. Mais c'était l'exception, beaucoup hésitaient devant les risques : maladies, venue des enfants nécessitant parfois la démission ou les congés non rétribués de la femme. C'est aussi pourquoi beaucoup d'institutrices coiffaient sainte Catherine. Il est vrai que leur existence était moins précaire que celle des instituteurs et que, malgré la modicité de leur traitement, elles arrivaient facilement à vivre, car elles faisaient elles-mêmes leur « popote » et pouvaient mieux gouverner leur budget. Leur mise, en tout cas, ne décelait pas la gêne ; par des miracles d'économie, possibles à une femme seule, on voyait même les simples stagiaires à huit cents francs dans une toilette soignée, coquette même chez celles qui avaient du goût. Elles ne se plaignaient presque pas, se contentaient d'écouter et d'approuver du sourire les doléances de ces messieurs.

On riait encore des saillies de Bertrand, que le directeur de l'école parut sur le seuil de la porte.

— Monsieur l'Inspecteur est là, dit-il.

XV

On s'empressa aussitôt de pénétrer dans la classe où se tiennent les conférences. Les instituteurs s'assirent aux tables des élèves, les institutrices sur des chaises alignées de chaque côté, le long des murs.

Coste se glissa aux derniers rangs, avec les adjoints. Il se faisait petit, tout petit, heureux maintenant de se sentir à l'abri des regards indiscrets. Le silence se fit dans la salle, car l'inspecteur était craint et, à tort ou à raison, ne passait pas pour être des plus commodes.

Pour le moment, raide sur l'estrade, il compulsait quelques papiers étalés sur la chaire. C'était un bel homme de trente-cinq à quarante ans, la barbe très noire et taillée en pointe, le teint brun, le front large et découvert, le regard droit mais un peu dur. Brusquement, il redressa la tête et, d'un coup d'œil circulaire, — le regard du chef — il s'assura que personne ne manquait. Très élégant, il cambrait sa taille bien prise dans une redingote aux revers de soie, la boutonnière décorée d'un discret ruban violet. Tout à l'importance de ses fonctions, le masque sévère, il se gourmait dans une attitude quasi-officielle, dominatrice, pontifiant et très poseur même, de l'avis de ses subordonnés. Distraitement, sa main fine et ornée d'une bague promenait dans la moustache et dans la barbe un peigne en écaille blonde.

Enfin il laissa, d'un air satisfait, tomber de sa bouche très rouge, bien meublée de dents blanches, ces simples mots :

— Messieurs, je déclare la séance ouverte.

On élut, à mains levées, un vice-président et un secrétaire. Après les préliminaires habituels, l'inspecteur, ayant consulté sa montre, ajouta :

— A cause de leur éloignement et des communications difficiles, plusieurs d'entre vous n'ont pu se rendre assez tôt pour que la conférence eût lieu de meilleure heure. La matinée est déjà avancée. Nous remettrons donc à la séance de ce soir la lecture et la discussion des mémoires traitant le sujet proposé. Pour employer le temps qui nous reste jusqu'à midi, nous allons commencer par la leçon pratique.

Sur-le-champ, on procède au tirage au sort. Une courte émotion fait légèrement pâlir les institutrices, qui, pour la plupart, appréhendent d'avoir à parler

devant leurs collègues barbus et d'être exposées à leurs critiques et à celles de leur chef.

Là-bas, dans son coin, Coste n'est pas le moins ému. Comme pour conjurer le sort, il baisse la tête davantage. Tout d'un coup, il frissonne des pieds à la nuque, puis blémit affreusement, sentant un coup sourd au cœur et son sang s'arrêter. Son nom vient d'être appelé. Autour de lui, les plus craintifs poussent comme un soupir de soulagement. Tranquillisées et ravies, les institutrices chuchotent entre elles.

— Je suis heureux, dit l'inspecteur, que le sort ait désigné un nouveau venu parmi nous. Je prie monsieur Coste de s'avancer.

Tous les regards sont tournés vers l'instituteur de Maleval. Celui-ci tremble de tous ses membres; ses oreilles bourdonnent, son cœur tressaute dans la poitrine; il n'entend plus et, l'air égaré, demeure à sa place immobile, ne comprenant pas. Les collègues prennent cela pour de l'émotion; on lui parle, on l'encourage. Lui ne pense qu'à une chose; c'est qu'il n'a vraiment pas de chance, c'est qu'il est pris au dépourvu et qu'il va être pitoyable et ridicule. Non, c'était trop jouer de malheur! lui, qui tâchait à passer inaperçu, il est obligé d'affronter les feux croisés de ces regards qui lui font mal, de ces regards qui vont l'examiner des pieds à la tête, contempler et détailler à loisir sa mine piteuse et sa tenue de misérable, de pauvre hère. Pendant une mortelle demi-heure, il lui faut parler, dans cet espace découvert, devant ce tableau noir qui l'épouvante, sous les yeux de son chef qui va le mal juger!

— Allons, monsieur Coste, veuillez avancer, dit l'inspecteur qui sourit mais se sent flatté et ému du trouble violent de son subordonné.

A cette invite nouvelle, Coste se dresse; sa tête se

vide, ses jambes flageolent, se dérobent sous lui ; il se sent prêt à défaillir. Enfin, il avance, en titubant. Son visage amaigri par les privations et les fatigues est d'une pâleur terreuse.

D'un regard sévère, l'inspecteur, devant qui il se trouve maintenant, l'enveloppe, l'examine. Le front du chef se plisse : est-ce de l'impatience, est-ce du mécontentement? Le pauvre homme blémit encore plus ; peu s'en faut qu'il ne s'enfuie, apeuré, trop malheureux.

— Allons, monsieur Coste, veuillez commencer... Vous avez à faire une leçon de morale au cours moyen sur nos devoirs de justice et de charité... Nous vous écoutons.

Dérision ! parler de justice et de charité, quand on est soi-même si misérable ! sa gorge se serre, sa bouche manque de salive. Comme dans un éclair, il pense aux siens et alors, dans un effort prodigieux, il essaie d'assembler les quelques idées qui tourbillonnent, insaisissables, dans son cerveau, telles des feuilles dans un vent d'ouragan.

Il parle enfin, il bafouille plutôt, ce pendant que l'inspecteur, impatienté à la longue, et ignorant la vie de ce brave garçon, se penche sur son carnet, et rapidement y crayonne quelque chose, une appréciation sévère sans doute.

Coste s'en est aperçu et son désarroi augmente. Il parle à tort et à travers, la voix chevrotante, s'arrêtant, se répétant, sans suite, sans plan, en proie à une terreur incoercible. Il songe à son délabrement, à l'aspect piteux de ses vêtements. Pour le dissimuler autant que possible, il reste les pieds joints, raide, n'osant lever les bras ni faire un mouvement, de peur de laisser entrevoir la déchirure mal reprisée de son pantalon. Cette crainte l'obsède et ce sont des phrases de manuel

qu'il débite à la hâte, des phrases froides, sans précision, sans ordre. Et cependant, sans être un brillant instituteur, il sait se tirer d'affaire dans sa classe et intéresser les élèves à ses leçons. Mais là, sous tous ces regards qui convergent vers lui, quelques-uns moqueurs peut-être ou plutôt gais d'avoir esquivé une corvée toujours désagréable, il sue sang et eau, bégaye, impuissant parfois à trouver le mot propre ; ses yeux navrés ne se détachent pas du tableau noir, car il n'ose se tourner vers ses collègues ni vers l'inspecteur, dans l'appréhension angoissante de lire sa confusion en leurs regards. Moins faible, il aurait pu puiser, dans l'âpreté de ses souffrances passées et présentes, de quoi parler éloquemment et de justice et de charité, mettre son cœur douloureux dans cette simple leçon d'école primaire ; mais il ne le peut, il ne le sait et c'est à sa mémoire, à ce qu'il a lu dans les livres scolaires qu'il fait toujours appel, avec des lacunes et de brusques arrêts.

A le voir si malheureux, l'inspecteur a cependant des paroles de pitié, d'encouragement.

— Voyons, mon ami, — dit-il avec bienveillance. — vous manquez d'assurance et vous oubliez que nous ne sommes pas ici des juges, mais des collègues réunis pour mettre en commun nos observations, notre expérience et les résultats de nos travaux. Possédez-vous davantage et continuez sans crainte.

Ces bonnes paroles pourraient faire du bien à tout autre. Mais Coste n'entend rien et continue, par saccades, à réciter des mots et des mots qu'il ne comprend plus lui-même ; c'est que, seule, l'obsède la pensée de son pantalon déchiré, qu'un geste trop vif, écartant les pans de sa redingote, peut découvrir aux yeux de tous ; c'est que les pieds toujours joints, il s'applique

à cacher l'état lamentable de sa chaussure. Soudain, au milieu de cette angoisse, une faiblesse le prend. Il a envie de se jeter à genoux et de crier, donnant libre cours aux sanglots contenus qui l'oppressent :

— J'ai quatre petits enfants, une mère aveugle, ma femme malade... Je travaille comme un nègre après ma classe, sans une heure de loisir et de calme étude... Je meurs de honte ! Que voulez-vous donc que je fasse !...

Il poursuit cependant, car le mieux est de dévorer sa souffrance. L'âme veule, il cherche à citer des exemples de justice et de charité, mêle tout, confond tout, s'embarrasse de plus en plus. En un mot, une leçon bien piteuse, bien peu intéressante, sans valeur aucune ; pourtant, personne ne souriait ; la majeure partie des instituteurs, les institutrices surtout, souffraient de la confusion de leur collègue. Certes, ils en avaient vu d'autres échouer en pareil cas et, domptés par l'émotion, rester incapables de prononcer un mot ; mais ils pressentaient, cette fois-ci, plus qu'un embarras, plus qu'une timidité ordinaire et, sans savoir pourquoi, presque tous en avaient le cœur serré.

Chacun respira librement, comme soulagé, quand le pauvre hère, ayant achevé sa leçon vaille que vaille en un quart d'heure, regagna sa place, où il s'écroula, cachant sa tête dans ses mains, écrasé par son insuffisance et par la honte publique qui rejaillissait sur lui et obscurcissait davantage son avenir déjà si sombre. Son doigt essuya une larme rebelle ; dans un découragement affreux, il n'éprouvait plus que le besoin d'être loin, très loin, le besoin de pleurer, de pleurer sans cesse pour décharger son cœur appesanti de douleur, pour panser avec le baume des larmes la blessure saignante faite à son amour-propre.

Non sans quelque compassion, l'inspecteur résuma l'opinion générale en disant :

— M. Coste a été trop ému de se trouver pour la première fois au milieu de nous. C'est pourquoi il a droit à toute notre indulgence. Cependant j'ai le devoir de vous dire que l'instituteur doit s'efforcer de surmonter ces faiblesses bien explicables et bien excusables parfois, mais qui peuvent, en se renouvelant, lui porter préjudice.

Aucun instituteur n'eut le courage de faire la critique trop facile d'une pareille leçon. A voir Coste si humble, si effacé et si abattu, tous étaient encore émus et ils comprirent peut-être. Sur l'invitation de l'inspecteur, quelques-uns se bornèrent à présenter des observations générales sur la manière dont une leçon de morale doit être faite aux enfants. Ils dirent que c'était l'enseignement qui demande le plus de soin, de préparation et de conviction de la part de chaque maître. L'inspecteur renchérit, mais avec beaucoup de tact.

— Vous avez grandement raison, dit-il; il faut vous mettre tout entiers dans ces sortes de leçons. Qu'elles soient animées, vivantes, basées sur des exemples pris dans la vie ordinaire ou dans la vie de vos élèves, afin qu'ils sentent plutôt qu'ils ne comprennent. Certes, il ne faut pas choisir ces exemples au hasard et vous devez éviter de froisser, d'humilier l'enfant dont la faute peut servir de point de départ à une leçon de morale pratique. Mais ne l'oubliez pas, ici ce n'est point la mémoire qui doit retenir quelques préceptes plus ou moins significatifs, mais c'est au cœur qu'il faut frapper et arriver. Vous n'aurez rien fait, si le cœur de l'enfant n'a pas tressailli, s'il ne s'est pas senti ému...

Suivirent d'autres conseils, devenus banals à force d'être répétés par les pédagogues, et qui ne valent

vraiment que s'ils sont mis en œuvre, sous les yeux de l'instituteur, non par de vaines paroles, mais par un éducateur de talent qui agit. Tâche difficile et délicate entre toutes, car elle demande au maître un peu de son âme.

— La séance est levée, messieurs, dit l'inspecteur. Comme il est à peine onze heures, je vous prie d'être là à une heure précise. Vous pourrez ainsi partir plus tôt ou consacrer à vos affaires la fin de l'après-midi.

On sortit. Devant l'air pitoyable et navré du malheureux Coste qui s'en allait, le dernier, l'inspecteur le retint et eut encore quelques bonnes paroles pour lui.

— Oui, monsieur l'inspecteur, avoua-t-il à demi, l'émotion m'a coupé bras et jambes. Je ne savais plus ce que je disais.

Son amour-propre l'empêcha de donner d'autres excuses.

— Vous tâcherez de faire mieux, une autre fois... Allons, du courage... Avant peu, j'irai vous voir dans votre classe, — conclut l'inspecteur.

Cependant, Coste parti, il crut de son devoir de consigner ainsi sur son carnet l'impression produite : *Paraît être un instituteur des plus médiocres. A voir prochainement. Tenue négligée.*

Et comme le directeur de l'école du canton l'accompagnait, il lui demanda des renseignements sur Coste.

— C'est la première fois, — répondit le directeur, — que je vois M. Coste. Il est à Maleval depuis six mois et jamais il ne s'est présenté ici.

Au dehors, l'inspecteur n'osa appeler mademoiselle Bonniol qui causait avec Coste et semblait le consoler. Il craignit d'éveiller les susceptibilités de l'instituteur de Maleval, lequel aurait sûrement deviné de quoi il s'agissait et n'en aurait que plus souffert.

Coste et mademoiselle Bonniol rejoignirent les instituteurs et les institutrices, qui, par groupes, se dirigeaient vers l'hôtel. Tous à l'envi essayèrent alors fraternellement d'encourager leur collègue dont l'attitude humiliée les touchait.

— Voyons, vous n'allez pas vous désoler pour ça? dirent-ils. Quoique poseur, l'inspecteur est au fond un excellent garçon, comme vous avez pu vous en assurer... Votre cas n'est pas désespéré... D'ailleurs ça arrive à tout le monde et plus fréquemment qu'on ne le croit...

Complaisamment, ils lui citèrent les noms d'autres collègues timides qui, dans un cas analogue au sien, avaient été impuissants à faire sortir une seule parole de leur bouche sèche. Lui, Coste, avait du moins parlé.

Mais Jean les entendait à peine; une humilité secrète, profonde, amollissait son être déjà tant ballotté par les remous de la vie. A cette heure, il souffrait moins dans son amour-propre que dans son cœur. Quelles pires choses sortirait-il encore de cette matinée néfaste? Toute espérance lui ferait-elle faillite dans l'avenir? Et il se voyait mal noté, confiné sa vie entière dans de petits postes, sans avancement et, à cause de ses dettes criardes et de son traitement insuffisant, toujours en proie à cette éternelle misère dont pâtissaient les siens. Pauvre loque humaine, il ruminait ces décourageantes pensées et suivait machinalement ses collègues, sans plus songer à son pantalon élimé ni à ses souliers avachis.

XVI

La séance du soir fut très courte. Peu d'instituteurs avaient traité le sujet proposé, ce dont se fâcha presque l'inspecteur, qui les menaça de rendre obligatoire pour

tous ce travail jusqu'alors facultatif. Après quoi, avant de lever la séance, il leur adressa cette dernière recommandation.

— Vous savez, messieurs, qu'on se plaint partout du recrutement de plus en plus difficile des écoles normales. Chaque année, le nombre des candidats diminue. Aussi, M. l'inspecteur d'académie, qui déplore cet état de choses, et qui craint qu'il ne nuise dans un avenir prochain au bon renom et aux intérêts du corps enseignant, m'a chargé de faire un pressant appel à votre incontestable dévouement. Vous pouvez dans vos écoles et autour de vous rechercher des vocations, les susciter même, et, en tout cas, faire une active propagande. Vous y êtes intéressés, d'ailleurs ; car ceux d'entre vous qui dirigent ou sont appelés à diriger des écoles à plusieurs classes seront bien aises, le cas échéant, de trouver en leurs adjoints des collaborateurs intelligents et à la hauteur de leur mission. Or, cela n'est possible que si le nombre des candidats à l'école normale est assez grand pour qu'on puisse faire un choix qui s'impose si l'on tient à avoir plus tard de bons instituteurs... Nous comptons donc sur vous, messieurs.

La conférence prit fin sur ces mots, accueillis d'ailleurs sans enthousiasme, plutôt même très froidement.

Il était tout au plus trois heures de relevée. Dans les rues rayonnait un tiède soleil printanier. Le ciel était d'une sérénité exquise, aussi doux qu'un regard d'enfant.

La plupart des institutrices se répandirent sur les promenades et aux environs de la petite ville. Les arbres parés de la soie tendre des jeunes feuillées commençaient à donner une ombre légère que brodaient de perles et de lamelles d'or les rayons filtrant au travers des branches comme à travers les jours de dentelles vertes.

Et dans ce fouillis délicat de verdures naissantes, fleurant bon le printemps, s'abritaient et disparaissaient, vues de loin, les vieilles maisons du bourg tout réjoui et ceint d'une couronne de platanes dont les cimes se balançaient au-dessus des toits noirs.

Les instituteurs se dirigèrent vers un café. Jean les suivit à la remorque, ne pensant plus et sans se préoccuper de la dépense qu'il allait faire. Dans un grand besoin d'affection, il aurait voulu être là-bas, à Maleval, afin d'embrasser les siens et de pleurer avec eux pour se soulager dans sa détresse.

Sur le seuil du café, Bertrand, escorté d'autres stagiaires, s'arrêta et serra les mains à ses collègues.

— Au revoir, dit-il, on se va ballader et humer le soleil comme des vieux.

Et comme on l'invitait à entrer :

— Ah ben oui ! il y a belle lurette que le boni a fichu le camp. On est à la fin du mois, n'est-ce pas ma vieille ? Aussi, on ne se paie plus qu'une consommation d'air pur... C'est meilleur pour la santé. Bonjour à tous, nous allons tricoter des guibolles, vers là-bas.

Il s'éloigna, tandis qu'on riait.

Au café, comme tout à l'heure pendant le déjeuner, les mêmes causeries et plaintes recommencèrent, tant le mécontentement était général. La communication faite par l'inspecteur à propos de la pénurie de candidats à l'école normale servait de thème.

— Si les écoles normales sont désertées, disait l'un, tant pis ou plutôt tant mieux. Pourquoi avoir fait naître tant d'espérances irréalisées ? On nous a promis monts et merveilles et on ne fait rien... Et dire qu'en haut lieu on feint de se casser la tête pour trouver les causes du dédain que l'on montre pour la profession d'instituteur.

De causes, il n'y en a qu'une : l'insuffisance criante des traitements. Autrefois, il y avait pléthore : alléchés par les promesses et les coups de tamtam, les jeunes gens désiraient tous entrer dans l'enseignement... Il y a dix ans, quand je me suis présenté au concours de l'école normale, nous étions cent quarante candidats pour treize bourses. Mais on s'est aperçu depuis que notre métier est un métier de crève-faim. Aussi bonsoir! plus personne. A part dans quelques départements pauvres, les écoles normales se recrutent à grand peine. L'inspecteur a beau prêcher; qu'il cherche lui-même des candidats, s'il en veut. Pour moi, je m'en lave les mains.

— Bien sûr, renchérissait un second, qui dit candidat aux écoles normales dit candidat à la misère... C'est une rude responsabilité à assumer que d'engager un père de famille, un paysan toujours pas riche, à faire de son fils un instituteur. Trois ans à l'école normale, six ans pour le moins comme stagiaire à neuf cents francs, quinze à vingt ans au moins avant de gagner quinze cents francs, que voulez-vous que fasse celui dont la famille est besoigneuse? S'il n'y a pas de candidats, c'est qu'il ne peut pas y en avoir!

— Oui, le courant est bel et bien tari ou s'est détourné!... Je me suis laissé dire par un de mes anciens professeurs que les écoles normales, à part quelques sujets d'élite de plus en plus rares, n'ont plus que le rebut, les ratés des autres examens. Tous les fruits secs, en mal d'emploi, sont sûrs aujourd'hui de réussir là. Aussi ça fait pitié. Dans certaines écoles normales, les candidats sont moins nombreux que les bourses à donner. Mais comment voulez-vous qu'un garçon intelligent consente à accepter une situation de mille francs vers trente ans seulement, alors qu'il en aura le double autre part? Ce serait par trop bête. Non, mieux vaudrait

aller casser les cailloux sur les routes!... Et que de servilités!... Ah si j'avais su!...

— C'est vrai, mais le vin est tiré, il faut le boire... Qui sait? ça peut changer... En tout cas, dites-vous bien ceci : moins on aura de candidats aux écoles normales, mieux ça vaudra pour nous. Le jour où les écoles normales seront presque entièrement délaissées, on sera bien obligé de penser à nous, d'améliorer nos traitements.

— En attendant, tant pis pour nous qui y sommes... On nous paie de mots et on nous prie de patienter... Non, nous n'avons rien gagné, quoi qu'on en dise, à toutes ces prétendues améliorations.

— Mais, — objecta l'un d'eux, — nous sommes du moins fonctionnaires de l'État maintenant et c'est quelque chose.

— La belle jambe que ça nous fait! Comment vous coupez dans ces ponts-là, vous? En êtes-vous moins que par le passé soumis au maire, aux conseillers municipaux, aux délégués cantonaux et *tutti quanti!*... En outre, sous prétexte que nous sommes payés par l'État, la plupart des communes ne donnent aujourd'hui aucun supplément à leurs instituteurs. Combien d'entre nous n'ont-ils pas perdu à cela! Ou bien savez-vous ce qu'on vous dit dans certaines villes : Soit, nous allons voter des suppléments, mais vous ferez double tâche. — Et alors ce sont des surveillances à n'en plus finir, des besognes écrasantes avec juste le temps pour prendre vos repas. Dans telle sous-préfecture, on ira jusqu'à demander aux instituteurs de faire trois, quatre heures de plus par jour, sans compter les matinées du jeudi et du dimanche consacrées à une surveillance. Alors, pas un jour complet de repos. Et les devoirs à corriger, et les leçons à préparer après la

classe!... une vie de forçat, quoi!... Rien d'étonnant si ceux qui ont la poitrine faible s'en vont téter les racines de cyprès bien avant l'âge de la retraite...

Tous se rangèrent à cette opinion et bientôt chacun dit son mot. On se complut à étaler, à exagérer, avec un découragement profond, avec une amertume croissante, les plaies secrètes, la misère morale et matérielle de l'instituteur. Oui, c'était à se demander si on ne les bernait pas sciemment, si tous les atermoiements dont on use pour les faire patienter n'étaient pas pure comédie. Et le mécontentement de ces humbles augmentait avec le récit des souffrances endurées en silence par chacun d'eux, se traduisait par des plaintes communes où l'on sentait passer comme une rumeur sourde de révolte. Tout ce qu'ils osaient à peine se murmurer à eux-mêmes, dans l'isolement de la vie villageoise, s'exaspérait, grondait dans cette salle de café où ils se trouvaient réunis.

Cette fièvre de révolte commune réveilla Coste de son atonie et son âme se troubla sous la montée des angoisses et des rancunes accumulées durant son séjour à Maleval. A son tour, il parla, et les réflexions qui à son insu lui étaient venues maintes fois firent bouillonner son cerveau. L'œil en feu, maintenant, le geste haut, le timbre clair, il se plaignait à son tour, laissait crever l'orage de ses détresses et de ses hontes. longtemps couvées. Et soit qu'une grande amertume donnât à ses paroles un profond accent de sincérité, soit que ses collègues qui l'avaient vu, le matin, à la conférence, si gauche et si peu disert, fussent étonnés de l'entendre s'exprimer avec tant de chaleur et d'aisance, il vint un moment où dans le frais silence accueillant de la salle ouverte sur un jardinet plein du gazouillement d'un jet d'eau et des

bruissements d'acacias aux odeurs naissantes, la voix de Coste résonna seule, vibrante et passionnée :

— Oui, s'écria-t-il, l'instituteur a raison de se plaindre devant la banqueroute des espoirs dont on l'a bercé. Certes, il a longtemps attendu, patient, confiant, dévoué, en serviteur modeste et obéissant. Mais est-ce sa faute, s'il se lasse enfin d'être toujours payé de paroles vaines, de phrases à effet, si, sous prétexte de nécessités budgétaires, on recule, d'année en année, les améliorations auxquelles il a droit. Faute de donner satisfaction à des désirs et à des espérances légitimes, un sourd malaise gagne de jour en jour les rangs compacts des instituteurs. Car ce n'est pas la soif des jouissances, l'amour de l'argent pour l'argent qui les pousse : non, ils ne demandent que de quoi pouvoir subvenir à leurs besoins et sauvegarder leur dignité compromise par l'insécurité de leur situation morale et surtout matérielle. Les temps sont durs et on ne peut exiger du maître d'école un désintéressement qui a pour lui les pires conséquences auprès des paysans si méprisants pour l'instituteur besoigneux...

— C'est la pure vérité, — s'exclama-t-on autour de Coste. — Nous sommes de moins en moins considérés dans les villages ; c'est pire qu'autrefois.

— Oui, c'est pire qu'autrefois, vous l'avez dit, continua Coste. A tout moment on fait luire à nos yeux, dans de belles phrases, les prétendus avantages que nous avons acquis. Des blagues que tout cela. Jadis l'instituteur avait plusieurs cordes à son arc et était autant sinon plus heureux que nous. Moins surveillé, moins embêté qu'aujourd'hui, plus libre dans sa vie et dans sa classe, il vivait presque en paysan. Sonneur de cloches, chantre à l'église, fossoyeur même, quêtant de porte en porte des cadeaux, sorte de dîme

volontaire, quelle dignité pouvait-il avoir, nous objecte-t-on? Soit: mais du moins tout cela augmentait son mince traitement, faisait bouillir son pot et il était sans souci du lendemain, paysan, je le répète, vivant au milieu des paysans et comme eux. Est-ce notre cas? On prétend qu'on a fait beaucoup pour nous et on a tout dit quand on nous montre l'instituteur d'autrefois gagnant au plus trois ou quatre cents francs. En réalité, avons-nous davantage? Que l'on compare. En ce temps-là tout était moins cher, la vie plus facile, et, balance établie, nous sommes plus pauvres aujourd'hui avec nos mille francs — sans compter un tas d'embêtements en plus — que l'instituteur d'il y a cinquante ans ne l'était avec ses trois cents francs, ses menus profits et les cadeaux qui le nourrissaient une bonne partie de l'année.

On nous dit encore : Comparez le budget actuel de l'instruction publique avec celui d'autrefois. — Et après? On n'avait pas cent mille instituteurs alors. Vous avez augmenté le nombre des écoles, diffusé l'instruction, bâti des monuments, mais, franchement, payez-vous les instituteurs comme il faudrait, comme l'exigent les besoins de leur famille, le rang qu'ils doivent tenir? Jadis, le maître d'école s'habillait comme il voulait et nul ne trouvait à redire à sa blouse et à ses sabots. N'était-il pas un paysan comme les autres? Aujourd'hui, non. Il doit vivre autrement; on lui demande de la tenue; il est devenu une sorte de petit bourgeois, en apparence, n'ayant qu'un traitement fixe de plus en plus insuffisant, car tout renchérit même dans les villages les plus reculés, car, à part le secrétariat de la mairie parfois, il n'a point d'autres ressources que ses mille francs, car, officiellement, il ne peut accepter aucun cadeau. S'il est sans ressources du côté de ses parents, si sa femme n'a point eu de dot, si des charges

de famille l'écrasent, que fera-t-il? Et pourtant, il a eu vingt ans, il a aimé une jeune fille, pauvre comme lui, et, insouciant de l'avenir, il s'est dit simplement : Pourquoi n'épouserais-je pas celle que j'aime? Pourquoi n'aurais-je pas de beaux enfants? Est-il juste qu'il souffre de ne pas avoir su calculer, d'avoir écouté son cœur, et méprisé l'argent qui prend plus tard sur lui sa terrible revanche?

Coste s'arrêta. Sa voix, en prononçant ces derniers mots, tremblait douloureusement comme fêlée par le sanglot que faisait monter la pensée amère des souffrances dont il saignait actuellement. Autour de lui, ses collègues se taisaient toujours, de plus en plus gagnés par cette plainte sincère ; un élan de sympathie fraternelle les portait vers ce maigre et grand garçon dont quelques paroles de mademoiselle Bonniol leur avaient révélé la vie dure, difficile et si méritoire. Ce n'était plus le timide dont l'embarras les avait si péniblement affectés dans la matinée, mais un homme criant sa souffrance, exprimant son amertume et trouvant les mots où se répandait le trop plein de son cœur misérable.

Sans geste, à voix lente et basse, Coste recommença :

— L'instituteur est un demi bourgeois, mais s'il est encore envié de ce chef par le paysan, il lui est aussi indifférent, pour ne pas dire davantage. Sous prétexte de dignité à garder, d'effet moral à produire, il vit presque à l'écart, solitaire et étranger, ne se mêle à la vie du paysan que de moins en moins ou lorsque — par exemple en temps d'élection — il n'a que des antipathies à glaner au contact des passions hostiles. De là des méfiances, des inimitiés qui ne désarment guère, et, si l'instituteur est gêné, des moqueries, des mépris dont pâtit le peu de considération qui lui reste. Dominé par la pensée de son avancement, d'un poste plus avan-

tageux, il ne se fixe plus dans un village. Rares sont ceux qui, au bout de trois, quatre ans au plus, pour une cause ou pour une autre, soit qu'ils le demandent, soit qu'ils aient déplu, ne subissent pas un déplacement onéreux. Aussi l'instituteur devient-il pour le paysan l'étranger qui passe, qu'on n'aime pas, dont on ignore les origines, celui dont on dit seulement : Il n'a pas à craindre les gelées ni la grêle, celui-là ; tous les mois, il va récolter chez le percepteur, et, avec ça, des vacances pour se promener aux frais du gouvernement...

— Bien heureux — conclut un collègue de Coste — quand ils ne nous traitent pas de fainéants aux mains blanches.

Un découragement immense se lisait dans l'attitude de Coste, assourdissait sa voix tout à l'heure vibrante et qui désormais arrivait lointaine. Il se tut et un silence pénible s'abattit. Tous étaient songeurs maintenant ; aucune lueur de révolte ne brillait dans les yeux, et les dos courbés semblaient ployer sous le poids.

L'heure du départ approchait pour la plupart d'entre eux. Ils se levèrent tristes et dans les rues qu'empourprait le soleil couchant ils se séparèrent avec des au revoir mélancoliques. La poignée de main qu'ils donnèrent tour à tour à Coste lui prouva que ses plaintes avaient éveillé un écho, qu'il avait parmi eux des amis.

XVII

Le printemps, qui avait si bien commencé et, en dépit de quelques journées de vent soufflant du nord-ouest, avait égayé de glorieux matins et d'après-midi ensoleillées et tièdes le mois de mars et hâté l'essor des con-

fiantes verdures, se prit tout à coup à bouder. De gros nuages noirs fuyaient dans le ciel et crevaient sur le village et les champs en giboulées froides. Le temps se rafraîchit tout d'un coup; on aurait dit d'un retour vers l'hiver. Les dos, vêtus déjà d'étoffes plus légères, se courbèrent frileux sous les averses cinglantes et les jeunes feuillées frissonnèrent sous les rafales du *tarral*.

Caussette se mit à tousser dans les premiers jours d'avril. Elle frissonnait même au coin du feu, lorsqu'elle se décidait à quitter sa chambre glaciale. Ses plaintes s'éternisèrent ; plus acariâtre de jour en jour, elle bougonnait sans cesse contre le temps et contre les enfants. Louise, très irritable de son côté, se fâcha à la longue ; la mésintelligence des deux femmes s'accrut, s'affirma. Coup sur coup, des scènes violentes éclatèrent entre elles. Réciproquement, elles se jetaient à la tête les plus grossières insultes, se menaçant presque de la voix et du geste. A leurs cris Jean, abandonnant ses élèves, accourait, éperdu, se placer entre elles, s'efforçant en vain de les apaiser, accusé de partialité outrageante par l'une et par l'autre dont les reproches tombaient ensemble sur lui.

Les tristes journées et les heures encore plus tristes qu'il passait après sa classe entre ces créatures qui lui étaient chères toutes les deux, mais dont les visages froids et haineux ne se déridaient jamais ! Il n'avait même plus la consolation de pouvoir se livrer seul à ses sombres pensées, dans sa classe, après la sortie de ses élèves. Non, il devait être toujours là : quand il était au milieu d'elles, du moins elles se taisaient.

Mais son travail le retenait en bas six heures par jour. Le matin, il était moins inquiet, car Louise demeurait au lit jusqu'à onze heures, autre prétexte pour

Caussette de grommeler, à part soi, dans sa chambre, contre la paresse de sa bru. Pendant l'après-midi, il était toujours sur le qui-vive. Tout en expliquant une leçon ou en corrigeant un devoir, il prêtait l'oreille à ce qui se passait au-dessus de lui, dans la cuisine où les deux femmes étaient en présence. A part les trottinements et les éclats de rire de Rose et de Paul, souvent un grand silence régnait, car Louise et Caussette, sauf pour se chamailler, ne s'adressaient presque plus la parole. Puis c'était parfois, brusquement, un murmure de voix âpres qui s'enflaient et il se hâtait de tout abandonner pour aller calmer les deux femmes querellantes.

— Mon Dieu! mon Dieu! — soupirait-il, — pourvu que mes élèves ne finissent pas par comprendre et par raconter tout cela à leurs parents.

Et, très malheureux, il en oubliait ses soucis d'argent et se jetait aux genoux de sa femme et de sa mère, les suppliant de se réconcilier, de s'aimer pour lui, de lui épargner ces douloureuses disputes qui pouvaient lui faire tort dans Maleval...

L'après-midi d'un jeudi, Jean était sorti avec les enfants pour faire une promenade aux environs. Il avait voulu profiter d'une éclaircie qui avait refoulé aux bords de l'horizon les nuées errantes. Rose et Paul marchaient auprès de lui et il poussait dans une voiture d'enfant les deux bessonnes. Il était presque tranquille, car depuis plusieurs jours Caussette et Louise ne s'étaient point chamaillées et il les avait laissées, calmes en apparence dans la cuisine. Même Caussette, importunée par ses instances et pour avoir la paix, lui avait promis de descendre un moment sur le perron chauffé par les rayons clairs du soleil.

Une demi-heure s'écoula après le départ de Jean et

des petits. Louise ravaudait des bas près de la fenêtre, au soleil. Caussette, immobile, était assise non loin du feu presque éteint, près de la porte de sa chambre, en sentinelle.

Le silence régnait; on n'entendait que le tic-tac du réveil posé sur un coin de la cheminée et au dehors les guilleris des moineaux et la voix grave d'un paysan qui labourait son champ et qui, par intervalles, gourmandait les deux mules de son attelage.

Louise, à travers la vitre, le regarde faire; les allées et venues du laboureur l'intéressent. La charrue luisante s'enfonce dans la terre grasse et humide. ouvrant un large sillon rougeâtre qui fume au soleil. Au fond sur le ciel bleu s'enlèvent les montagnes que piquent d'un bouquet de verdure les platanes de la promenade. Deux ou trois vieillards adossés à un mur de pierres sèches, en face de l'école, causent entre eux, les yeux mi-clos, comme près de sommeiller, la tête appuyée sur leur bâton. Ce simple et paisible tableau charme le regard de Louise. Elle regrette de ne pas être sortie avec Jean : il doit faire si bon au dehors. Elle se sent mieux. Le silence lui pèse. Sans colère, miséricordieuse même sous l'influence de ce temps rayonnant, elle regarde l'aveugle. Celle-ci, toujours immobile, les paupières baissées, paraît dormir. Mais à un mouvement de Louise, ses prunelles blanches luisent au fond des orbites caves; cependant ses traits sont détendus, moins durs que d'habitude.

— La belle journée! — murmura Louise comme pour entrer en conversation.

Caussette ne répond pas. Louise reprend d'une voix calme, conciliante, s'adressant à sa belle-mère :

— N'aviez-vous pas dit à Jean que vous descendriez sur le perron ? Il doit y faire si bon.

Même mutisme chez l'aveugle qui clôt ses paupières, dédaigneuse à ces avances.

Louise insiste. Brusquement, avec son air hargneux, Caussette riposte :

— Non, je n'ai pas envie de descendre. Ça ne me plaît pas.

— Comme vous le voudrez ; ça m'est fort égal, — répond Louise, dépitée de voir ses prévenances ainsi accueillies.

Dans son coin, l'aveugle grommelle. Louise comprend pourquoi sa belle-mère s'obstine à demeurer là ; elle s'impatiente et, l'air mauvais à son tour, elle grogne. De nouveau, un grand silence se fait.

Une quinte de toux secoue soudain le corps de Caussette.

— Voulez-vous de la tisane ? dit Louise derechef apaisée. Il y en a de faite.

— Non, merci, je n'en ai pas besoin.

— Comme il vous plaira.

Caussette tousse encore, puis se plaint et frissonne

— Ah ! geint-elle, quel malheur d'être vieille et de ne plus y voir. Jésus, mon Dieu !... Ma pauvre gorge ! ajoute-t-elle d'une voix saccadée, et reprise par une toux sèche.

— Si c'est possible de pleurnicher ainsi pour un simple rhume, murmure Louise, agacée et s'agitant sur sa chaise qui craquète.

— Pardi ! — riposte l'aveugle qui a entendu, — un rhume ce n'est rien. En tout cas, j'en connais de plus douillettes que moi et qui aiment à se faire dorloter comme de belles madames.

— Vous êtes une mauvaise ! — s'écrie Louise blessée et toute à ses rancunes. — Vous n'avez jamais su dire et faire que des méchancetés.

— Si je les dis, d'autres les pensent. Ah ! je n'ai qu'un simple rhume ! Pardi, vous préféreriez me clouer entre quatre planches, je le sais bien... Mais je ne suis pas prête à partir encore. Il y en a qui seraient trop heureux de me voir crever là.

— C'est trop, c'est trop, — s'écrie Louise, hors d'elle-même. — Vous n'êtes qu'une vilaine femme et puis... et puis... tant pis, si vous mourez, on ne mettra pas, bien sûr, *le crêpe à l'âne*. Une fameuse avare de moins.

Caussette s'est levée et, le bras tendu comme pour une malédiction, elle clame, haletante :

— Avare, moi !... Ah ! je le sais bien que tu veux me faire dépouiller par mon fils... C'est toi, toi qui le pousses... Tu me fais espionner par les enfants... Ce n'est pas vrai que j'aie de l'argent.

— Alors, pourquoi faites-vous si bonne garde ? Vous êtes toujours fourrée dans votre chambre et ce n'est pas étonnant, si vous avez pris mal... Est-il permis de se méfier ainsi, d'être si avare et de laisser son fils dans la misère plutôt que de toucher à son magot... Mauvaise mère ! mauvaise mère !

— Non, non... Oh ! la vilaine femme qui m'a gâté mon fils.

— Menteuse, ce n'est pas vrai...

— Si, si, tu veux me voler... tu veux qu'il m'envoie à l'hôpital... Mangeuse, sans-le-sou !... Non, je ne la vendrai pas ma terre... Ah ! il te faut de l'argent pour soigner ton joli museau... On travaille alors, feignante ; on ne fait pas la malade pour se payer de bonnes tranches de gigot. Tu nous as ruinés, tu nous mines, paresseuse, paresseuse ! propre à rien !...

— Oh ! mon Dieu ! — s'exclame Louise vibrante de colère. — Être traitée ainsi !... ma mère ! ma mère ! je veux m'en aller, je veux m'en aller.

— C'est ce que tu pourrais faire de mieux... Quel débarras pour mon pauvre enfant qui se tue pour toi!...

Ces mots exaspèrent Louise ; elle s'avance vers l'aveugle qui semble la défier. Pâle comme une morte, la voix sifflante, elle lui crie, à mots entrecoupés :

— Non, je ne m'en irai pas... je suis ici chez moi... Ah! vous m'accusez de vouloir vous voler... Eh bien! oui, je le ferai... je briserai votre malle... je prendrai tout, tout... et je le jetterai dans la rue, mauvaise mère...

Caussette a peur; elle recule les bras en avant dans un geste de défense; puis tout à coup, à tâtons, renversant sa chaise, elle s'enfuit dans sa chambre, s'y enferme d'un tour de clef, terrifiée par la voix furieuse et égarée de sa belle-fille qui la menace encore :

— Oui, vieille sorcière, méchante avare... je te volerai, je te volerai...

Louise n'en peut plus; sa surexcitation tombe et elle s'affale tout d'un coup sur une chaise, sanglotant éperdument, le cœur battant à se rompre, presque défaillante. Dans sa chambre, Caussette ne remue point; assise sur sa malle, les dents claquant de peur et de froid, elle redoute que sa belle-fille ne mette sa menace à exécution.

— Seigneur Jésus! soupire-t-elle ; elle en est capable, elle me volera, elle me volera!

Elle écoute ; elle entend pleurer Louise. Sa crainte disparaît aussitôt et, le visage haineux, elle ajoute :

— Qu'elle essaie, d'ailleurs, et nous verrons bien...

Mais voici qu'au milieu du silence où vient de retomber la maison, des voix d'enfants résonnent :

— Petite mère! petite mère! des fleurs jolies pour toi.

Jean rentre, joyeux de la bonne promenade qu'on a

faite, joyeux de la gaieté des enfants et de retrouver le logis calme comme il l'avait laissé.

Mais en entrant dans la cuisine, il voit la chaise renversée, Louise seule toute en pleurs, les traits tirés et si pâle, si pâle.

— Ah! mon Dieu! gémit-il.

Son cœur se serre. Lui qui arrivait avec de la joie! Il s'approche de sa femme. Louise le repousse d'abord, puis, très malheureuse, éclate en sanglots et enfin lui raconte la scène qui vient d'avoir lieu.

Jean sent une atroce souffrance le poindre au cœur.

— C'est trop, c'est trop! — fait-il dans un sanglot.

Rose et Paul, leur bouquet de fraîches fleurs des champs à la main, étonnés par ce changement brusque, regardent effarés, avec une envie de pleurer eux aussi. Dans leur berceau, où Jean les a déposées, les bessonnes gazouillent, agitant drôlement leurs petits bras.

La chambre de Caussette demeure silencieuse. L'heure du dîner approche.

— Paul, dit Jean, va prier grand mère de venir à table.

La porte est fermée. Le garçonnet frappe de son petit poing.

— Grand mère, viens dîner, je te prie!...

— Je ne veux pas dîner... j'ai pas faim... va-t-en! — s'écrie Caussette en entr'ouvrant sa porte.

Jean se décide à aller chercher lui-même sa mère. Il la trouve assise de nouveau sur sa malle, dans une attitude hostile. En vain il la supplie; elle refuse, s'entêtant, par ces mots:

— Non, non, je n'ai pas faim.

Et comme Jean insiste doucement, elle lui dit, les dents serrées:

— Laisse-moi tranquille à la fin des fins... je ne veux

pas... Ta femme, tu devrais la fouetter, car elle ne respecte pas ta mère... va-t-en, va-t-en, ingrat... tu t'entends avec elle.

Puis, c'est le tour de Louise :

— Bah ! dit-elle, si elle ne veut pas venir, tant pis ! elle n'en mourra pas.

— Oh ! Louise, Louise ! sois bonne ! — fait Jean sur un ton de reproche.

— Je vois bien que tu la soutiens, que tu ne m'aimes pas ! — répond celle-ci dans une crise de larmes. — Oh ! ma mère, ma mère !...

Et, après le dîner silencieux, quand tous enfin sont couchés, Jean reste seul dans la cuisine. En vain, il voudrait se livrer à ses occupations habituelles. Effondré sur une chaise, la tête entre les mains, il songe à sa vie de misère et de douleur. Et tandis que les heures tintent une à une au clocher de l'église enveloppée de nuit, tandis que des averses soudaines crépitent de quart d'heure en quart d'heure, sur les tuiles du toit et sur les carreaux de la fenêtre, avec un bruit de galets agités par la mer montante, il sent une détresse affreuse lui submerger le cœur. Et il s'attarde là.

XVIII

Le lendemain, la vie reprit comme de coutume. Cependant, ce ne fut qu'à l'heure du déjeuner que Caussette quitta sa chambre. Elle paraissait très lasse, traînant plus qu'à l'ordinaire ses pieds chaussés de gros sabots. En s'asseyant à table, elle eut une crispation de souffrance sur sa figure ridée et ne put retenir un léger cri. Jean qui l'observait l'interrogea doucement. Elle se

plaignit d'une forte courbature et d'une extrême fatigue dans tous les membres.

— Si vous souffrez beaucoup, dit Jean, nous ferons venir le médecin.

— Mais non, ça passera... les médecins, il vaut mieux les laisser chez eux... ils ne guérissent personne et ne sont bons qu'à manger l'argent du pauvre monde.

Dans l'après-midi, elle recommença de geindre et, quoique près du feu, elle prétendit avoir grand froid. Tout d'un coup, un frisson très intense la saisit ; son corps se mit à trembler ; on entendait ses dents claquer. Puis, un moment après, la fièvre s'alluma et, reculant sa chaise, Caussette se déclara très incommodée par la chaleur qui, disait-elle, lui montait à la gorge par bouffées. Jean qui se trouvait là s'empressa auprès d'elle ; il lui prit la main, elle était brûlante ; inquiet, il constata que le pouls battait très fort. Sur les instances de son fils, Caussette consentit, non sans peine, à se mettre au lit. Jean, très prévenant, la borda, cala sa tête d'oreillers, lui apporta de la tisane. A soigner Louise et les enfants, il avait peu à peu pris le tour de main d'une garde-malade. Aussi Caussette, touchée à la fin par les soins qu'il lui prodiguait, céda à un bon mouvement et lui dit dans un élan de tendresse :

— Merci, mon brave enfant !

Ces mots firent du bien à Coste ; ils lui parurent aussi doux qu'à un blessé le baume qu'on étend sur sa plaie vive. Pourtant, Jean ne put obtenir de sa mère qu'elle reçût la visite du médecin. Comme la plupart des paysans, Caussette redoutait la venue du docteur ; pour eux, le médecin a tout intérêt à ne pas guérir trop vite les malades, afin d'augmenter ses honoraires ; aussi ne l'appelle-t-on qu'après que tout est désespéré ; si bien que l'arrivée du médecin coïncidant trop souvent avec

le dénouement fatal de la maladie, on finit par douter de sa science et par le considérer comme une sorte de précurseur, d'annonciateur de la mort.

Le jour suivant, la fièvre persista; déjà Caussette commençait de ressentir un point de côté et de la dyspnée. Jean, lorsqu'il vit sa mère respirer si difficilement, imposa sa volonté à la malade et courut chercher le médecin. Celui-ci diagnostiqua une fluxion de poitrine. La température du corps s'élevait à quarante degrés et une toux sèche secouait, par intervalles, la poitrine de la vieille femme. Aux questions de Coste, le médecin hocha gravement la tête :

— C'est très sérieux, dit-il, surtout à cet âge; mais qui sait? malgré sa maigreur, votre mère est très robuste encore et elle peut se tirer d'affaire.

Dans son lit, Caussette semblait derechef très inquiète. Toutes ces allées et venues autour d'elle lui étaient importunes. Dès que la femme de ménage, son fils ou sa bru pénétrait dans sa chambre, l'aveugle se soulevait sur son coude et d'une voix brusque et rauque demandait ce qu'on lui voulait. Haletante, elle gardait cette attitude méfiante, écarquillant ses yeux blancs toujours comme dans un effort pour y voir, tendant l'oreille comme pour surprendre le moindre mouvement. Puis une quinte de toux l'abattait sur son traversin, et dans sa poitrine oppressée on entendait crépiter un râle de mauvais augure.

Tant de méfiance et tant de rudesse attristaient Jean et blessaient son cœur au vif. Il se sentait impuissant à rassurer sa mère que hantait la pensée affreuse d'un vol, dont il était, certes, incapable, mais qu'elle s'obstinerait toujours à croire possible. Quelquefois l'idée sombre, depuis longtemps venue à Louise, que la mort de Caussette aurait pour conséquence immédiate

de mettre fin à leurs soucis d'argent, s'insinuait soudain traîtreusement en lui. Il se hâtait de la repousser avec horreur, se croyant coupable d'avoir pu seulement l'accueillir, ne fût-ce qu'une seconde. Et dans ce cruel désarroi de tous ses sentiments d'affection et d'honnêteté, il se retirait à l'écart pour cacher des larmes de honte.

— Oh! cet argent, ce maudit argent qui rend ma mère si dure pour moi et qui, par ses hantises, vient salir mon réel amour pour elle!

Hélas! qu'aurait dit, qu'eût pensé Coste, s'il s'était douté que la maladie de Caussette n'avait pas d'autre cause que celle-là. Depuis le soir où son fils s'était adressé à elle, l'avait suppliée de l'arracher à la misère, la vieille femme avait perdu tout repos et toute confiance. Que de fois, au milieu de la nuit, éveillée en sursaut, elle s'était jetée en bas de son lit et, tâtant les murs, pieds nus sur le carreau glacé, était allée s'assurer que le coffre demeurait intact. C'est ainsi que, pendant la nuit froide et humide qui avait suivi sa querelle avec Louise, Caussette, sous le coup des menaces de sa bru, n'avait pas fermé l'œil jusqu'au matin, se relevant à tout moment, quoique déjà fort enrhumée, et avait contracté la fluxion de poitrine qui la clouait au lit.

C'est pourquoi, durant les jours suivants, tandis que le mal empirait, l'aveugle en arriva à ne pouvoir plus supporter la présence de sa belle-fille dans sa chambre. Elle n'avait pour la jeune femme que de dures paroles, criant, en l'absence de Jean occupé dans sa classe, qu'elle voulait qu'on la laissât seule.

— La gueuse! — se disait Caussette, — si mon fils ne fait pas le coup, elle est capable de profiter de ma maladie... Elle aime trop à fainéanter et à s'attifer... Ne m'en a-t-elle pas menacée, mon Dieu!...

Elle en oubliait ses souffrances, tressaillait au bruit d'une porte, au craquement d'un meuble, dressée sur son séant, prête, à la première alerte, à s'élancer de son lit...

Ce jour-là, Caussette paraissait plus abattue. Ses yeux blancs brillaient comme des éclats de miroir. La langue sèche, elle articulait difficilement ses plaintes monotones qu'accompagnait le râle sibilant qui chantait dans sa poitrine, sans cesse, et produisait une fréquente expectoration rougeâtre. La dyspnée augmentait ; à chaque inspiration les narines se dilataient ; on percevait comme un glougloutement d'air s'échappant d'un liquide. Les pommettes de la malade étaient rouges et brûlantes ; la face injectée laissait transparaître une teinte rouge sombre sous la peau hâlée par les soleils et les vents de tant d'années de labeur. Le médecin, venu dans l'après-midi, trouva le pouls petit, irrégulier ; la température du corps couvert de sueurs abondantes restait au-dessus de quarante degrés, autant de fort mauvais signes, déclara-t-il. Et même il demanda si la malade n'avait pas commencé à délirer et sur la réponse négative de Jean, il ajouta :

— Ça ne tardera guère ; c'est grave, très grave.

Le soir, Jean était seul à veiller dans la cuisine. Dix heures venaient de sonner au clocher de l'église et les vibrations du métal s'éteignaient à peine au fond du grand silence nocturne.

Soudain, Coste entend le choc d'un bol sur le carreau de la pièce voisine. Étonné, il se lève et doucement, avec précaution, pénètre dans la chambre. La porte à peine poussée s'ouvre sans bruit.

A la lueur de la chandelle qu'il tient dans sa main, il voit un spectacle terrible. L'aveugle a quitté son lit.

En chemise, laissant voir la nudité flétrie de son sein et de ses jambes maigres, elle est quasi allongée sur sa malle, les bras étendus comme pour la protéger. Les dents claquent de froid et de fièvre, la figure est toute décomposée par la maladie et par une atroce épouvante.

— Mais vous êtes folle, — s'écrie Jean à cette vue, — ô ma mère! ma mère!

— Ah! brigand, voleur! — siffle la vieille d'une voix hoquetante. — Je ne m'étais pas trompée... tu l'écoutes, ta coquine de femme... Tu étais là, pour me prendre mon argent... je t'ai entendu venir doucement... Mange-tout, gueux, tu ne peux donc pas attendre que je sois morte... Mais tu me tueras plutôt que de l'avoir... soyez maudits, maudits, maudits...

Rose et Paul, couchés dans la chambre voisine, s'éveillent aux cris de la grand mère et, à leur tour, poussent des cris perçants. Louise, pâle, accourt, à peine vêtue. Elle demande d'une voix angoissée :

— Qu'y a-t-il, qu'y a-t-il?... ô mon Dieu!

— Ah! elle aussi! rugit l'aveugle qui délire et se cramponne plus étroitement au bois de la malle, de ses ongles qui crissent. — Elle aussi, la gueuse!... Tous les deux ils étaient là... Ils veulent me voler mes derniers sous... Sortez, sortez!... Allez-vous-en!... allez-vous-en!... mauvais, mauvais, mauvais...

Caussette écume ; heureusement sa voix s'affaiblit, s'étrangle et ne peut s'entendre du logement de l'institutrice. A bout de souffle, la vieille femme se tait enfin et s'étale de tout son long, dans une syncope. Vite, Jean la recouche : elle est glacée et un tremblement convulsif l'agite des pieds à la tête.

Toute la nuit, Caussette délira, elle insultait son fils, sa bru, ses petits-enfants, les maudissant tous; ou bien

d'une voix faible et dolente, elle les suppliait de lui laisser son argent, ces chers écus qu'elle avait gagnés avec tant de peine depuis qu'avant la mort de son mari on l'avait dépouillée de son bien.

Le lendemain, elle mourut. Elle n'avait pas repris connaissance. Jusqu'à son dernier souffle, toujours délirante, elle vomit des blasphèmes et des malédictions sur tous les siens, poursuivie même dans son agonie par la torturante vision de son fils lui arrachant son argent. Enfin le mouvement de ses lèvres convulsées et frangées d'écume sanguinolente s'arrêta et le silence de la mort enveloppa et la rigidité de la mort étreignit ce corps tordu de souffrance.

Jean qui, à cause du délire affreux de sa mère, avait refusé tout secours des voisins, se hâta de clore les paupières rebelles de la morte et de jeter un coin de drap sur ce masque terreux, encore si grimaçant d'épouvante et de haine qu'il ne put le regarder une dernière fois sans éclater en sanglots...

La nuit suivante, Louise et Jean, après le départ des voisines, restèrent seuls dans la chambre mortuaire. La fin terrible de Caussette les avait laissés éperdus de honte et d'effroi. Ils n'osaient rien dire, ni tourner les yeux vers le cadavre, rigide sous la blancheur du suaire qui le recouvrait entièrement. Deux bougies brûlaient sur la commode, auprès d'une assiette pleine d'eau bénite où trempait un rameau d'olivier.

Cependant à la fin Jean tressaillit, et s'arracha à son rêve douloureux; il regarda sa femme et murmura :

— A quoi bon rester là, Louise ?... tu te fatigues en vain... Va te coucher, je veillerai seul et je dormirai sur cette chaise.

Louise obéit; mais avant de se retirer elle embrassa

nerveusement son mari ; puis, après une hésitation, lui dit d'une voix blanche :

— Dis, pourquoi ne regarderais-tu pas dans la malle maintenant ?...

Jean sursauta et se dressa d'un bond. Il devint tout blême :

— Non, non, pas encore, dit-il... Attends qu'on l'ait emportée... Demain, demain...

Il frissonna comme s'il semblait craindre que la morte ne se levât, au premier pas fait vers la malle qui reposait, noire, au pied du lit funéraire.

Pourtant, quand Louise se fut éloignée, il ne put s'empêcher de se dire, au fond de lui, que sa situation allait enfin changer et s'améliorer; mais il aurait souffert, dans sa piété filiale, de s'en réjouir, surtout dans la terreur que lui laissait la mort de sa mère. Aussi pour chasser ces mauvaises idées d'argent, il contempla le drap, plaqué d'ombres, où s'accusaient les formes grêles du cadavre. Il se reporta au temps lointain de son enfance et se recorda les soins de sa mère alors que, non aigrie par le malheur, elle était la femme douce et bonne qui souriante se penche sur le berceau. Accablé de désespoir et de regret, il eut une révolte contre cet argent qui, seul, aux derniers jours les avait séparés. Tout à sa douleur, il passa la nuit à sangloter et à rêver du passé dans l'isolement et le silence de cette veillée funèbre, le cœur plein de reconnaissance et de pardon.

XIX

Le jour de l'enterrement, Jean pleura sincèrement sa vieille mère. Au cimetière comme à l'église, il ne voulut

se rappeler que la vie misérable de la brave femme d'autrefois. Au moment où le cercueil disparaissait dans la fosse, il envoya du fond du cœur un dernier adieu à sa mère. Ce fut avec une grande tristesse qu'après avoir reçu la poignée de main banale et les condoléances gauches des paysans, il reprit le chemin de sa maison.

Mais à peine eut-il pénétré dans le vestibule et fermé la porte derrière lui, Jean se sentit tout à coup débarrassé d'un poids énorme. Une joie, imprécise d'abord, submergea toutes ses tristesses. Impérieuse, l'idée de l'argent que lui laissait sa mère s'empara de son esprit. Puis, il en eut honte, car la vision nette de Caussette agonisante et accroupie sur sa malle lui apparut brusquement. En montant l'escalier, il décida qu'il attendrait encore, pour se punir du désir impatient qu'il avait eu de courir à la chambre de sa mère. Les quelques marches qu'il avait déjà enjambées, il les redescendit et rentra dans la salle de classe. Il s'assit devant son pupitre, sur son estrade, atteignit un cahier d'élève et essaya de corriger un devoir. Mais, malgré ses efforts, il lisait sans comprendre, ne tenant plus en place. En pensée, il supputait la somme qu'il allait trouver dans la malle et qui suffirait sans nul doute pour le tirer de sa misère honteuse. Soudain, il se surprit à calculer sur un bout de papier le montant de ses dettes.

— Pourquoi hésiter? — fit-il alors à haute voix, — n'est-ce pas la vie!... Cette préoccupation qui m'obsède n'est-elle pas naturelle?... Non, elle ne peut avoir rien de coupable désormais.

Il se leva, grimpa prestement l'escalier, et pénétra, non sans émotion, dans la chambre où se trouvait tout à l'heure le cercueil de Caussette.

Louise y était déjà. Malgré sa fatigue, elle avait

fureté partout et son visage semblait soucieux d'impatience.

— Jean, — dit-elle en voyant entrer son mari, — la malle est fermée... j'ai beau chercher partout et je ne sais où sont fourrées les clefs.

Les mains fébriles, il se joignit aux recherches de sa femme. Il tourna et retourna tous les objets, regarda tous les meubles, les déplaça même, sondant les murs et le pavé. A la longue, une impatience lui vint, ainsi qu'à Louise :

— Où diable les a-t-elle donc fichues? — fit-il d'un ton brusque en fouillant de nouveau les poches de la dernière robe portée par la morte.

— Fais sauter la serrure, — s'écria Louise, nerveusement; — on n'a pas besoin de clefs, après tout.

— Pourtant, elle ne les a pas emportées! — répondit-il en rôdant dans la chambre.

Il lui répugnait de suivre le conseil de Louise. Forcer la serrure, faire sauter le couvercle de la malle, cela lui produisait à l'avance l'effet d'une profanation; ne serait-ce pas le simulacre ou plutôt la réalisation posthume du vol dont sa mère lui prêtait la pensée et qu'elle avait tant redouté sa vie durant?

Jean secoua la tête.

— Non, pas cela, — murmura-t-il avec un petit frisson; — ce serait une mauvaise action... je ne pourrais pas, je le sens.

— Que tu es bête!... je vais le faire moi-même alors... Va me chercher un marteau au lieu de rester là, les bras pendants et l'air idiot.

— Non, Louise, je t'en prie; sois patiente. J'en aurais trop de peine... Nous avons bien le temps... Fouillons encore...

Ils s'acharnèrent en recherches vaines.

— C'est si simple pourtant... Es-tu nigaud pourtant! — répétait sans cesse Louise.

Jean était entré maintenant dans la cuisine et mettait sens dessus dessous les objets enfermés dans les placards de la cheminée.

— Mais non, — lui cria Louise, agacée; — qu'as-tu à farfouiller, là-bas?... Tu sais bien qu'*elle* ne sortait presque jamais de sa chambre... *elles* ne peuvent être qu'ici, dans quelque trou.

Jean revint. Ses yeux se portèrent aussitôt sur le lit qui, creusé au milieu, gardait encore l'empreinte du cadavre. Il n'y songea même pas.

— Sommes-nous bêtes! — s'exclama-t-il presque joyeusement. — Je parie qu'elles sont dans la paillasse.

Il courut vers le lit; d'un geste prompt, il rejeta les draps, bouscula le matelas et découvrit la paillasse qui s'était tout affaissée et aplatie pendant la maladie de Caussette. Avidement il y plongea les mains, les promena en tous sens dans la paille de maïs qui bruissait et qu'il retirait à pleines poignées aussitôt éparpillées sur le sol.

Rose et Paul, qui venaient d'entrer, regardaient fort intéressés mais ne comprenant pas.

Paul dit :

— Papa, pourquoi que tu fais le lit de mamette, puisqu'on l'a emportée dans la grande boîte?

Et la petite Rose ajouta, comme en écho :

— Dodo, mamette... partie dans la grosse boîte.

— Pardi, — fit Jean tout à coup avec un sourire d'aise, — j'en étais sûr... les voilà.

Sa main élevait un petit paquet qu'il secoua en riant, ce qui produisit un très léger cliquetis de fer. Le paquet était fait d'un mouchoir lié par plusieurs nœuds si serrés qu'il fallait avoir comme Caussette les doigts

maigres et aussi crochus que des pinces pour les défaire. Dans son empressement, Jean se cassa un ongle.

— Sapristi ! — s'écria-t-il en suçant son doigt douloureux, — en voilà des précautions !...

Enfin, Louise plus adroite y réussit et défit le dernier nœud. Enveloppées dans des morceaux de chiffon, deux petites clés, luisant comme les objets en fer d'un usage journalier, tombèrent sur le pavé.

Sous les doigts enfiévrés de Coste, la serrure vieille et rouillée résista un moment.

— Nom de Dieu ! — cria durement Jean impatienté — nous n'y arriverons donc jamais... Ils n'étaient pas faciles à voler, ses écus !...

La malle ouverte, Louise et lui firent voler dans la chambre les vieilles hardes de Caussette. Rose et Paul s'emparèrent de ces pauvres défroques et s'en amusèrent.

Enfin, dans un coin, sous une pile de mouchoirs rayés de jaune et de bleu, un second paquet, assez volumineux, apparut. Il contenait un sachet de toile grise — de ceux où l'on met le plomb de chasse — noué d'une ficelle. Son tintement clair résonna à leurs oreilles tel qu'une musique délicieuse.

Jean et Louise le soupesaient et le secouaient tour à tour, jouissant naïvement de ce carillon argentin. Maintenant, ils n'osaient s'assurer de la somme qu'il contenait, se plaisant à en évaluer à peu près le nombre.

— Il y a pour le moins cinq cents francs, — dit Jean tout à sa joie.

Ses yeux brillaient de convoitise et il riait doucement, Louise aussi, ravis. Ils respiraient avec délices comme si du bonheur coulait dans leurs veines.

Brusquement, Coste délia la ficelle, se baissa et ren-

versa le contenu du sac sur un mouchoir étalé. Des pièces d'or de cinq, de dix et de vingt francs, mêlées à des écus, à de menues pièces d'argent et à pas mal de gros et de petits sous — les économies des paysans — ruisselèrent, roulèrent, rayonnèrent dans la chambre.

Rose et Paul s'étaient accroupis autour du tas de monnaie et criaient en tapant dans leurs menottes, les yeux écarquillés...

— Que de sous, pérotte !... que de sous, mérotte !

Tous y plongeaient les mains avec ravissement, croyant avoir une fortune devant eux. Après avoir éparpillé le tas sur le mouchoir et s'être assez délecté les yeux, Jean se mit à compter le tout, par piles.

— Diable ! pas possible ! — dit-il enfin, le front plissé de déconvenue, — j'aurais cru qu'il y avait davantage... Rien que deux cent cinquante-deux francs et quelques misérables sous.

— Ne t'es-tu pas trompé ?

— Voyons...

Non, c'était bien le compte exact. Ils eurent une moue de désappointement.

Mais aussitôt Jean eut honte de sa cupidité. Il pensa à toutes les privations que représentait cet argent, à toutes les économies que sa mère avait dû faire, sou par sou, après la mort du père Coste, sur le mince salaire de ses pénibles travaux champêtres.

— La pauvre chère vieille ! — murmura-t-il tout triste et attendri ; — a-t-elle dû s'en donner du mal pour amasser tout cela, avec le peu qu'elle gagnait... Ce n'est pas étonnant qu'elle y tînt tant... C'était là le fruit de bien des peines, l'épargne de bien des repas faits avec un morceau de pain bis et quelques figues ou amandes sèches... Pauvre mère, combien peu de joie elle a eu dans sa vie misérable... Et elle est morte, en croyant

que nous voulions la dépouiller, et que nous lui mentions !...

Deux grosses larmes roulèrent de ses yeux. Sa profonde émotion gagna Louise. Ils s'embrassèrent en pleurant.

Ils remirent l'argent dans le sac.

— Deux cent cinquante-deux francs ! dit Jean, c'est une fort jolie somme pour nous... Avec ce que je retirerai de la vente de la terre, nous voilà bien remis à flot... Si nous ne sommes pas riches, au moins nous ne devrons plus rien et nous aurons désormais la tranquillité. — Et il déclama :

Qui vit content de peu possède toute chose !

De nouveau, à manier cet argent qu'il avait hier encore tant maudit, il oubliait, malgré lui, son attendrissement de tout à l'heure. La joie aux yeux, la poitrine dilatée, il respirait à l'aise et même il dut faire effort pour ne pas fredonner ainsi qu'il en avait l'habitude quand il était heureux.

Pendant que Louise reficelait le sac, Coste prit son carnet et, compulsant les factures étalées sur la commode, fit le relevé de toutes ses dettes. Tant au tailleur de Peyras, tant au boucher, tant à celui-ci, tant à ceux-là, il n'en finissait plus d'aligner des chiffres. Tout en additionnant, il trouvait que ces sommes parfois si petites faisaient peu à peu un bien gros total.

— ... et 3, dit-il enfin, font 42. Soit plus de quatre cents francs à payer, bien entendu avec les frais du médecin et de l'enterrement, que j'ai évalués approximativement... C'est énorme !

Son front se rembrunit. Crainte d'erreur, il recommença l'addition.

— Ma foi ! ajouta-t-il, je croyais que nous devions

beaucoup moins... Bah ! la terre vaut bien au bas mot cinq à six cents francs ; une fois tout liquidé, il nous restera une assez jolie avance...

Il crayonna d'autres calculs..

— C'est ça... j'avais tort de me plaindre. Nous aurons encore de quoi voir venir, enfin. Et il poussa un soupir de soulagement. Alors, il embrassa sa Louison qui lui souriait, heureuse, et caressa Rose et Paul qui, en jouant, continuaient à s'affubler des vieilles nippes de Caussette, puis les empilaient en désordre dans la malle grande ouverte et sans secret désormais.

XX

Le jeudi d'après, Coste partit pour son village natal. La veille, avec une partie des économies de sa mère, il avait payé rubis sur l'ongle ses fournisseurs de Maleval. Aussi, ce jour-là, il alla sur la route attendre la diligence, glorieux et fier pour la première fois, marchant au grand soleil et, la tête haute, regardant en face et sans honte les gens qu'il rencontrait et à qui il rendait gaiement et d'une voix claire leur salut. Il ne se sentait pas de joie de pouvoir se dire qu'il ne devait plus un sou dans Maleval.

Dès qu'il fut arrivé dans son village, il s'aboucha avec le notaire. Celui-ci lui dit que les temps étaient mauvais et la propriété foncière à bas prix ; aussi, quoique le champ en question valût certes les six cents francs auxquels Jean l'estimait et qu'il demandait, c'était le tout si l'on en tirait de trois cent cinquante à quatre cents francs, à le vendre tout de suite et inculte depuis un an comme il était.

— A moins que vous vouliez attendre? En ce cas, on pourrait, en patientant, le *raisonner* davantage.

— Non, je préfère m'en débarrasser au plus tôt, repartit Coste impatient de ne rien devoir à personne et d'avoir un peu d'argent à lui.

Le notaire promit que, avant quinze jours, il aurait trouvé acheteur.

De retour à Maleval, Jean s'en fut chez le curé afin de l'avertir qu'il ne pourrait acquitter le prix des funérailles de sa mère avant quelques semaines.

L'abbé Clozel était un de ces vieux prêtres de campagne, pleins de dévouement et riches de vertus. De taille moyenne, mais large d'épaules, et d'une robustesse de chêne malgré ses cheveux blancs, il avait une figure sévère, que tempérait la douceur évangélique de son sourire et l'indulgente et naïve bonté de ses yeux bleus, purs comme des yeux d'enfant. Desservant de Maleval depuis plus de vingt années, il était très aimé de ses paroissiens à cause de sa fine bonhomie et de sa charité discrète, qui allait jusqu'au complet oubli de soi-même. On le voyait volontiers causer et rire avec le paysan. A l'occasion, dans le temps des récoltes par exemple, il savait donner en passant un coup de main aux gens dans l'embarras, ici poussant à la roue, là aidant à décharger les bottes de foin ou les compostes de raisins. De là sa popularité de bon aloi parmi les villageois, à quelque parti qu'ils appartinssent.

Jusqu'alors l'abbé Clozel n'avait eu presque aucun rapport avec l'instituteur, malgré le voisinage du presbytère et de l'école. Non que Coste se tînt systématiquement à l'écart et obéît à ces préoccupations politiques qui, la plupart du temps, dans chaque village, font, de nos jours, de l'instituteur et du curé, représentant des idées hostiles, deux adversaires qui se boudent

sinon deux ennemis irréconciliables, — bien que la partie ne soit pas égale du côté de l'instituteur plus faible. Certes, Coste n'avait aucune conviction religieuse; mais s'il était en matière de croyance d'une indifférence très grande, il n'avait pas non plus de prévention. Par ailleurs, le prêtre, homme de paix et de bonne volonté, n'épousait guère les querelles qui divisaient ses paroissiens et ne s'occupait que de son église, ce qui expliquait le respect et l'affection dont on l'entourait. Ce n'était donc pas en cela que résidait la cause de l'abstention que l'instituteur avait gardée vis-à-vis du curé, mais en ce que, trop surchargé de travail et trop misérable, il quittait peu son chez soi et ne désirait, par amour-propre, nouer aucune relation suivie avec qui que ce fût. Il se bornait, comme tout le monde d'ailleurs sans exception, à saluer poliment l'abbé Clozel, lorsque le hasard le plaçait sur sa route. De son côté, le vieux prêtre respectait le quant-à-soi et l'isolement volontaire de Coste, dont il connaissait, par mademoiselle Bonniol, familière de la cure, le dévouement silencieux et la vie humble et difficile, tous mérites qui n'étaient pas faits pour aliéner à l'instituteur la sympathie secrète du simple et charitable curé.

C'est pourquoi l'entrevue des deux hommes fut, dès l'abord, très cordiale. Dès en entrant, Coste exposa le but de sa visite.

La main tendue et avec un bon sourire qui atténuait la franchise brusque de ses paroles, l'abbé répondit :

— Oh! ça ne presse guère, mon ami... Prenez, je vous prie, un siège... Vous me payerez quand il vous plaira, je sais attendre... Les instituteurs de même que les prêtres de campagne doivent se contenter de peu et ne disposent guère de grosses sommes... Allez, je ne suis

pas bien riche moi-même et c'est pour cela que je comprends les embarras de mes ouailles et que je compatis mieux à leurs souffrances... Entre pauvres, on s'entend... Je n'ignore pas que vous avez de lourdes charges de famille et...

Coste l'interrompit, non sans un certain orgueil :

— Mais, fit-il, ce n'est pas, monsieur le curé, que je sois précisément gêné en ce moment... J'attends l'argent d'une terre que m'a laissée ma pauvre mère et je n'ai besoin que d'un crédit de quelques semaines.

— Je n'ai donc aucun mérite à vous satisfaire, — dit le prêtre avec bonhomie. — Même les plus à l'aise de mes paroissiens ne me gâtent pas sous ce rapport et savent fort bien que je n'use jamais du ministère de l'huissier.

Coste sourit. Tout en causant, il examinait à la dérobée l'humble salle où ils se trouvaient et que meublaient quelques chaises de paille, avec, suspendues aux murs, des images de piété, et, sur la cheminée, près d'une glace ternie, deux flambeaux de cuivre et une statuette de la Vierge, en plâtre blanc. Tout y respirait la simplicité ou plutôt la pauvreté digne du bon pasteur toujours prêt à se dépouiller pour les ouailles souffrantes de son petit troupeau.

L'instituteur se sentit à l'aise dans ce milieu qui lui rappelait son intérieur et auprès de ce brave homme.

Le curé se fit apporter une bouteille de bière par sa sœur qui était sa servante. Celle-ci, après avoir échangé quelques paroles de bon accueil avec Coste, se retira discrètement.

— Elle est très liée avec votre collègue, mademoiselle Bonniol, — dit l'abbé Clozel quand sa sœur se fut éloignée.

— En effet, c'est ce que m'a souvent dit mademoiselle

Bonniol,... une excellente personne et une bonne collègue.

— Bien sûr... une sainte fille... elle a bien ses petites manies et aime à vivre seule avec ses bêtes... mais, vous l'avez dit, elle a un cœur excellent... Souvent elle nous a parlé de vous... et de votre mérite. Aussi, nous partagions l'estime qu'elle a pour vous et pour madame Coste...

Jean rougit et détourna la conversation. Ils causèrent alors de leur situation, de leurs maigres ressources, de leur vie humble et difficile, ainsi que de Maleval et de ses habitants. Peu à peu, ils devenaient plus confiants, plus amis et jouissaient de l'intimité qu'avait pris leur entretien.

Coste resta plus d'une heure. Quand il sortit, curé et instituteur, sans avoir touché un mot des questions capables de les diviser momentanément, unirent leur misère et leur humilité communes dans une cordiale poignée de main.

En le reconduisant, l'abbé Clozel lui dit avec un malicieux sourire :

— Quoique très proches voisins, je ne vous demande pas de venir souvent me voir au presbytère... Ce qui ne tire pas à conséquence pour mademoiselle Bonniol, une femme, qui, de plus, est depuis longtemps à Maleval, pourrait vous desservir vous, nouveau venu et électeur influent... Nous avons, ici, quelques esprits intransigeants et pointilleux... Ils sont rares, mais enfin le mieux est de vous abstenir... Comme on l'a dit, le prêtre à l'église, l'instituteur à l'école... Mais on est des hommes malgré tout et ça n'empêche pas de s'estimer... Enfin quand on se rencontrera, je crois que personne ne verra du mal à ce que nous causions en bons amis...

— Mais certainement, monsieur le curé, — répondit

Coste en riant de cette rondeur aimable que le prêtre mettait dans ses propos.

Dès lors, en effet, les deux hommes s'arrêtèrent parfois à bavarder, l'après-midi surtout, au moment où Coste surveillait la sortie de ses élèves et où le curé rentrait à son presbytère, après sa promenade coutumière. Et personne n'eut l'air de désapprouver ces rencontres et de faire un crime à Coste de vivre en excellents termes de voisinage avec le respectable prêtre.

Huit jours après, une lettre du notaire prévenait Coste que son champ avait trouvé acquéreur au prix de trois cent quatre-vingt-quinze francs. Il ne s'arrêta pas à calculer la perte qu'il subissait par le fait de cette vente précipitée. Jamais pareilles sommes n'avaient été à sa disposition et, dans la joie de sa dignité reconquise, il n'était pas loin de s'imaginer qu'il serait maintenant presque riche et que tous les tracas d'avenir étaient bel et bien conjurés. De nouveau, il se reprenait à espérer un sort tranquille.

Pourtant, lorsque toutes les dépenses et les dettes anciennes furent payées, les bijoux retirés du mont-de-piété, les vêtements et chaussures renouvelés, c'est à peine s'il lui resta un peu plus d'une centaine de francs. Il est vrai que Jean avait profité d'une occasion avantageuse pour acheter une chèvre, facile à nourrir puisque Paul était assez grand pour la conduire chaque jour paître les fossés herbeux de la route, à proximité de l'école. Le jeudi, ils iraient tous emmi les bois où la chèvre trouverait pâture abondante et parfumée. Les bessonnes se délecteraient à boire son lait chaud et crémeux. En un mot, comme disait Jean, l'argent qu'elle avait coûté ne serait qu'une précieuse avance.

Mais voici que, dans sa préoccupation, Coste avait oublié de rembourser les cinquante francs dus depuis le

déménagement à son collègue de Peyras. Il advint que celui-ci le rappela dans une lettre quasi insolente où entre autres aménités il lui disait ceci : « qu'il aurait cru trouver dans un collègue plus de respect de la parole donnée, etc., etc. »

Le matin où pareille lettre lui fut remise, Jean en parut très vexé. Son front s'assombrit ; il eut envie, en envoyant l'argent, de répondre très sèchement ; mais il n'en fit rien, craintif que son collègue, piqué au vif, ne parlât de sa dette, à Peyras. Par amour-propre, il se contenta d'envoyer un mandat-poste avec même un mot d'excuse.

Louise n'en revenait pas de voir filer si vite cet argent qu'elle avait cru inépuisable. Comme Jean, plein d'assurance et d'insouciance, prétendait qu'il fallait garder le peu qui restait comme une avance, elle lui demanda :

— Mais alors, tu vas de nouveau prendre à crédit chez les fournisseurs ?

— Tiens, pourquoi pas, repartit Jean. On ne leur doit maintenant plus rien, à eux ni à personne. Je ne tiens pas à demeurer désormais sans argent dans la maison. C'est prudent. Sait-on jamais ce qui peut arriver ! Cette réserve sera pour toi, pour te mieux soigner... D'ailleurs qu'est-ce que ça peut leur faire aux boutiquiers... tous les fonctionnaires n'agissent-ils pas ainsi ?... et puis, maintenant que nous n'avons plus d'arriéré, mais bien des avances dans l'armoire, les factures seront payées recta tous les mois.

Louise paraissait convaincue. Jean insista pourtant :

— Après tout, — ajouta-t-il fièrement, — les fournisseurs savent désormais que nous sommes solvables. Ils nous croient même riches et s'imaginent que j'ai hérité de plus de trois mille francs... L'un d'eux me l'a dit hier... D'ailleurs, depuis que je ne leur dois rien, ils

sont si aimables, si prévenants ; ils m'offrent leur boutique entière et ils m'ont prié même de ne pas me gêner, d'envoyer chaque jour les enfants ou la femme de ménage et de passer à la fin du mois pour régler. Nous garderons donc cette réserve... Toi, tu vas te soigner, tu guériras et nous pourrons ainsi congédier la femme de ménage. Alors mon traitement suffira, sois sans crainte.

Que répondre à cela? Louise d'ailleurs s'était peu à peu désintéressée du ménage : elle laissait, par suite de sa santé chancelante, Jean s'occuper de tout et diriger tout. Elle ne fit plus aucune objection.

Vers ce temps, Coste eut la visite de son inspecteur. Ayant plus d'assurance et s'adressant à des élèves qu'il connaissait bien, il produisit une meilleure impression sur son chef, qui s'en retourna en exprimant sa satisfaction et non sans avoir fait allusion à l'échec de l'instituteur, lors de la conférence pédagogique.

Jean, sans dire toute la vérité, lui répondit alors :

— Voyez-vous, monsieur l'inspecteur, je suis très timide en présence de mes collègues. Outre que j'étais fort ému, j'avais ma pauvre mère et ma femme malades et j'étais trop occupé et trop soucieux pour songer la veille à préparer ma leçon. Aussi, fus-je pris tout à fait au dépourvu.

— Je comprends, je comprends, — fit l'inspecteur en souriant; — mais débarrassez-vous de cette timidité qui aurait pu vous être préjudiciable. Allons, bon courage et au revoir.

Il serra la main de Coste. D'ailleurs, il s'était informé et, sachant maintenant quelles étaient les charges de ce garçon courageux, il ne l'en estimait que plus et comprenait fort bien la cause de la mauvaise tenue qu'il avait remarquée le jour de la conférence.

Coste, ayant reconduit l'inspecteur au passage de la diligence, rentra chez lui en sifflotant. Il se frotta les mains de contentement, et dit à Louise :

— En voilà un qui s'en va satisfait. Allons, ma Louise, tout s'arrangera, tout s'arrangera au gré de nos désirs.

Et dans l'exubérance de sa joie, il prit les deux jumelles qui gazouillaient dans leur berceau, les baisota tour à tour, puis, une sur chaque genou, il s'amusa à les faire sauter en leur disant d'une voix puérile :

— Allons, les mignonnettes, risette à votre *papanou*.

Mais tout à coup il s'arrêta, devenu grave. Le souvenir de sa mère, disparue à jamais, venait de s'éveiller en lui, évoqué par le bâton de cornouiller, posé contre le chambranle de la porte, avec lequel se guidait Caussette. Il se dit qu'en somme c'était à elle, à ses économies péniblement amassées et jalousement conservées, qu'il devait sa tranquillité. Puisque tout ici-bas, le bien comme le mal, a sa rançon, la mort de sa mère n'était-elle pas comme la rançon de son bonheur actuel ? Alors il eut vers celle qui dormait là-bas, dans le petit cimetière visible par la fenêtre ouverte, un vif élan de tendresse et de reconnaissance qui lui remplit le cœur et appela à ses lèvres comme une prière. En même temps une mélancolie douce, un regret rapide lui humecta les yeux dans un attendrissement de tout son être.

— A quoi rêves-tu donc ? demanda Louise.

Jean n'eut pas le temps de répondre.

Rose et Paul, qui depuis un moment discutaient sur le palier, venaient d'entrer. La fillette, que son frère se plaisait à mystifier, s'approcha de Jean et dans un langage zézayant elle demanda, levant ses beaux yeux de candeur vers son père :

— Paulou qui me dit que si ze mangeais de l'her-

bette, alors z'aurais du bon téton comme la cèvre? Est-ce vrai, dis, pérotte?

Coste et sa femme sourirent de la naïveté adorable de la mignonne.

Décidément, avec un inspecteur satisfait, quelques sous dans l'armoire, plus de dettes, un intérieur où babillent de beaux enfants, avec la tranquillité du corps et de l'esprit, la vie devenait belle et bonne.

XXI

Par une blanche après-midi de l'avril finissant, Coste, qui, du seuil de la porte, surveillait la sortie de ses élèves, fut surpris de voir le maire apparaître au tournant de la ruelle puis gravir lentement le perron de la mairie-école. A quelle cause attribuer cette survenue insolite? Depuis la belle saison, M. Rastel vivait toute la journée dans son *maset* et ne «descendait» plus à Maleval, car l'instituteur avait soin de lui envoyer par un élève les rares pièces exigeant une signature.

— Tiens! quel bon vent vous amène ici, monsieur le maire?

M. Rastel, tout en soufflant comme un phoque, s'informa de la santé de sa filleule, bonhomme comme à l'accoutumée, mais pourtant avec une autre préoccupation sur sa large face d'où ruisselait la sueur.

Dans la salle de la mairie, le gros homme, à bout de souffle d'avoir monté l'escalier, s'écroula lourdement sur une chaise dont il fit craquer les barreaux. Puis, avec un ample mouchoir à carreaux rouges, il s'épongea les tempes et le front.

— Vous savez, dit-il enfin, ça va mal.

— Eh! quoi donc? — demanda Coste surpris.

— Pardi ! les élections... Nos adversaires se remuent dans l'ombre... coûte que coûte, ils veulent revenir à la mairie... nous balayer, quoi !

— Mais puisque le pays est républicain ?

— Euh ! euh ! on voit bien que vous vous occupez peu de ce qui se passe... Trop peu même... Cependant, il faudrait vous grouiller, que diable ! et agir... vous y êtes intéressé autant que nous... Un mois encore et l'on vote... donc, pas de temps à perdre.

Et comme Jean le contemplait, ébaubi :

— Vous savez, — poursuivit le maire en continuant à s'éponger le front, — ils ne vous aiment guère, les *culs-blancs*... Ils prétendent que quoique vous vous agitiez moins que votre *communard* de prédécesseur, vous ne valez pas plus que lui... certains d'entre eux assurent même que vous avez peur.

— Peur ! et de quoi ? — s'exclama l'instituteur n'y comprenant rien.

— D'eux !... et parce que vous faites la cour au curé.

Coste ouvrait déjà la bouche pour protester. M. Rastel reprit aussitôt :

— Oh ! je n'attache aucune importance à cela, moi... Je sais fort bien que vous êtes des nôtres. Je ne suis pas un mangeur de prêtres, moi, quoique bon républicain... Et puis après tout, l'abbé Clozel est un digne homme que j'estime fort et qui sait se tenir à sa place... A Dieu plaise que tous les curés fussent comme lui !... Mais je ne vous dis ça que dans votre intérêt. Vous n'êtes pas riche, n'est-ce pas ? eh bien !...

— Eh bien ? — répéta Jean ennuyé par cette interrogation qu'il trouvait trop sans-façon et même un peu blessante pour son amour-propre.

— Eh bien ! s'ils sont élus contre nous, les *réacs* ont décidé de vous enlever le secrétariat de la mairie.

Coste pâlit.

— Pas possible ! s'écria-t-il. Mais à qui donc le donneraient-ils ?

— Té ! à Gustou, le cousin germain de Piochou... vous savez, de M. Pioch, celui qui guigne mon écharpe, le chef des conservateurs, des *culs-blancs* enfin, vous savez bien... Gustou, le grand Gustou est un blanc-bec, un bélître presque... mais il a appris chez les frères ignorantins de la ville à faire de beaux paraphes et des lettres moulées... Il prétend mieux écrire que vous en ronde et en bâtarde !... Encore qu'il ait du bien, il a les dents longues, comme un bon réac, et il trouve que deux cent cinquante francs par an, surtout pour si peu de besogne, c'est bon à prendre... Et voilà ce qui vous pend à l'oreille, hein !...

Coste resta bouche bée. C'était grave, cela. Vingt francs de moins par mois, plus moyen d'équilibrer son maigre budget ; derechef, ce serait la misère, sans espoir cette fois. En dépit de sa belle confiance, il se rappela subitement que l'avance gardée dans l'armoire s'écornait chaque jour, se fondait en de menues dépenses imprévues et en achats de coûteux médicaments pour Louise.

Espérant toutefois que M. Rastel se jouait de lui, voulait lui faire peur pour échauffer son zèle, il objecta :

— Mais, je croyais que nous avions près de vingt voix de majorité.

— Nous les avons eues, c'est vrai... mais on s'est aidé, que diable ! je l'avoue... suffit !... Alors, vous savez, il est temps de veiller au grain, de se secouer, bref !...

Coste connaissait mal cette cuisine toujours un peu sale d'élections. Il respira. Tout n'était donc pas désespéré. Du moment qu'il s'agissait de défendre le pain des siens, il ne marchanderait pas son dévouement.

Aussi promit-il, sans hésiter, son concours pour une active propagande auprès de ceux qui, parmi les parents de ses élèves, passaient pour tièdes ou indifférents.

M. Rastel lui donna quelques indications ; les têtes commençaient à s'échauffer, depuis quelques jours ; les conservateurs étaient prêts à tout, car ils prétendaient avoir été « volés » jusqu'ici.

Coste ne s'arrêta pas à ce mot souligné pourtant par le maire et dans lequel il ne vit qu'une de ces exagérations dictées par l'esprit hostile des partis.

De ce jour, il plongea, tête baissée, au milieu de la lutte naissante. Lui qui, après avoir fini sa classe, ne sortait jamais que pour conduire les siens à des promenades champêtres, il quitta tous les soirs sa maison. Il causait avec l'un et l'autre, de préférence avec les pères de ses élèves et s'efforçait d'amener la conversation sur le terrain des élections prochaines. Cela, non sans maladresse et sans gaucheries, car il ne connaissait guère ni les gens, ni l'état d'esprit du pays. Il agrippait surtout ceux que le maire lui avait désignés comme indécis, s'évertuait à les convaincre, n'ayant pas de cesse qu'il ne crût les avoir gagnés à ses idées. Tant il fit qu'il s'attira, encore plus que par le passé, la haine des conservateurs qui se mirent à le dévisager de fort mauvais œil.

— Attends, mon bonhomme, disaient-ils... Ce que nous ferons sauter tes deux cent cinquante francs ! Tu n'en tireras que mieux la langue après... Ça t'apprendra à te mêler de ce qui ne te regarde pas...

Ces menaces fidèlement rapportées à Coste ne servaient qu'à le rendre plus ardent et il se jeta à corps perdu dans la bataille qui s'engageait et qui devait être décisive pour sa tranquillité future...

Chaque fin de jour, les paysans se réunissaient devant les deux cafés, situés sur la grand route, en face desquels les diligences s'arrêtaient pour relayer.

Ce passage des voitures publiques, que la construction d'une voie ferrée allait incessamment supprimer, était alors, plusieurs fois dans la journée, mais particulièrement le soir, le seul mouvement, l'animation bruyante qui, pendant quelques minutes, rompait la solitude et le silence monotones de l'espèce de vallon où est bâti Maleval. Vers les six heures, un roulement sourd et lointain arrivait de la route blanche qui, comme un ruban d'argent, moiré de soleil, se déroule en ligne droite quatre kilomètres avant Maleval et y pénètre ensuite après avoir contourné un monticule entre les hauts talus duquel elle s'encaisse un temps. Bientôt des claquements de fouet retentissaient auxquels se mêlaient le tintement clair des grelots et l'aigre et discordante fanfare de la trompette ou du clairon dont sonnait éperdument, à pleins poumons, chacun des postillons, pour annoncer leur triomphale arrivée. Puis, au tournant de la route, une diligence peinte de jaune, réchampie de rouge criard, le tout atténué par le gris sale de la boue ou le gris blanc de la poussière, apparaissait tout à coup dans le poudroiement du soleil ; puis une autre, une autre encore, jusqu'à cinq ou six parfois, à peu d'intervalle. Traînées par des chevaux éreintés et si maigres que, pareilles aux cercles d'un tonneau, leurs côtes transparaissaient, saillantes, sous la peau tendue, elles roulaient lourdement sur la route très belle, soulevant des tourbillons de poussière, dans un bruit saccadé de ferrailles et de bois creux, avec les allures dégingandées de canards apeurés. Le village qui somnolait entre ses montagnes semblait se réveiller à tout ce tintamarre que répercutaient les

échos. En un clin d'œil, la rue déserte s'animait. Pendant que chaque voiturier allait quérir dans l'écurie des chevaux frais pour remplacer ceux qui, dételés, y entraient, la tête pendante et en boitillant, les voyageurs à l'étroit dans l'intérieur de la diligence sautaient à terre. Ils s'ébrouaient aussitôt, s'étiraient en bâillant, marchaient ou tapaient du pied pour se dégourdir les jambes qui leur fourmillaient ou bien de leur mouchoir essuyaient la fine cendre qui couvrait leurs vêtements et poudrait leurs cheveux, ainsi que les poils des moustaches et les sourcils. Quelques femmes descendaient aussi, l'air las, les traits tirés, les robes toutes fripées ; mais les plus âgées restaient patiemment dans la voiture, se contentant de s'y mouvoir plus à l'aise.

C'étaient alors des allées et des venues du café à la diligence et inversement. On parlait haut, on gesticulait beaucoup et avec impatience, car tous à la fois demandaient à boire. Le cafetier et sa femme se multipliaient, très complaisants, car ce passage des voitures qui, quatre fois par jour, faisaient la navette entre Montclapiers et les riches cantons de la plaine, donnait à ces limonadiers d'un si petit village le plus clair de leurs bénéfices.

Enfin, les chevaux attelés, on se tassait de nouveau dans les diligences qui dérapaient et, faisant sur leur passage trépider le sol et trembler les vitres, filaient là-bas vers la côte où elles disparaissaient.

Et jusqu'au lendemain matin, le village retombait dans sa morne apathie.

Intéressés par ce passage, des groupes de paysans se formaient là, chaque soir, puis, leur curiosité satisfaite à regarder les visages nouveaux des voyageurs, y demeuraient en attendant l'heure du dîner. Ils reprenaient leurs causeries ou leurs discussions au grand air tout

parfumé des senteurs de la montagne ou bien s'asseyaient autour des tables du café. A cette époque d'élection, ils s'y réunissaient plus nombreux.

Coste ne manquait jamais plus de se trouver à cet endroit. Il allait de groupe en groupe et se dépensait fort en paroles. Mais comme il ne s'était jamais occupé de politique militante à Peyras, où la lutte des partis n'existait plus, il se montrait peu retors et faisait force impairs. Peu s'en fallut aussi qu'il ne se disputât avec certains conservateurs, qu'exaspérait le zèle naïf et un peu brouillon de l'instituteur.

Maintes fois, Coste, en revenant de ces réunions en plein air, rencontrait l'abbé Clozel, lisant son bréviaire devant l'église, aux dernières lueurs du soleil couchant. Très indifférent à ce qui se passait, car républicains et conservateurs fréquentaient également les offices tous les dimanches, le curé affectait de parler à Coste de choses en dehors des prochaines élections.

Cependant, un soir, il crut bon de lui dire :

— Mon ami, vous êtes imprudent... Vous devriez comme moi rester à l'écart... Voyez-vous, toutes ces luttes ne valent rien pour nous. Nous y perdons notre considération et l'estime de bien des gens.

— Coste s'excusa, rappela les menaces qu'on lui avait faites.

— Vous comprenez, monsieur le curé, que j'ai tout intérêt à ce que M. Rastel continue à être maire de Maleval.

— Oui, oui, je comprends... et je vous plains. Mais croyez-en mon expérience, soyez moins ardent, plus rassis. En somme, il n'y a pas de question de principe engagée à Maleval, mais plutôt une question de personnes, comme d'ailleurs en beaucoup d'endroits... Chacun se sert de mots différents, s'affuble d'un nom de

républicain ou de conservateur, voilà tout. C'est pourquoi aussi il y a plus d'aigreur, plus de passion dans toutes ces compétitions-là, fondées sur l'égoïsme, le besoin d'être le maître. Si vous vous découvrez trop, vous vous ferez des ennemis irréconciliables qui, s'ils sont un jour à la mairie, ne vous ménageront pas, mon pauvre enfant.

Ces derniers mots avaient été prononcés d'une voix émue et paternelle. Coste en fut touché. Le curé continua :

— Tenez, il faut avoir vécu pour considérer ces choses avec le plus complet détachement. Hélas ! nos jeunes prêtres, je le sais, font comme vous en ce moment. Ils oublient leur mission toute de paix et d'amour. Aussi leur zèle intempérant ne sert qu'à les faire détester et, par contre-coup, qu'à envenimer la querelle, augmenter et éterniser les malentendus, pousser à la haine de notre sainte religion... Pour moi, je me dis que royauté ou république importe peu, que toujours il y aura des âmes à consoler, à apaiser et à soutenir et que personne ne m'empêchera de remplir mon saint ministère de douceur et de pardon.

Ce calme scepticisme politique fait d'amour et de l'oubli total des petitesses humaines frappa l'instituteur. Aussi, plein de respect pour le prêtre, il murmura :

— Oh ! vous, vous êtes un saint homme et tous ici vous vénèrent.

— Pas de flatterie, mon ami... Je ne suis qu'un pauvre homme comme vous... Allons, soyez prudent et au revoir.

Ils se quittèrent, le curé avec son bon sourire et la douceur inaltérable de ses yeux bleus, Coste saluant avec une respectueuse sympathie cet homme de bien, mais se disant :

«Non, je ne peux pas faire autrement. Le pain de mes enfants est en jeu et je dois n'avoir rien à me reprocher.»

XXII

Plus le jour de l'élection approchait, plus M. Rastel se démenait de son côté. Nonobstant le détachement dédaigneux qu'il affectait parfois pour des fonctions qui, professait-il, l'empêchaient de goûter entièrement les douceurs de la retraite, le fait est qu'il tenait, en vérité, à son écharpe autant qu'à la prunelle de ses yeux. N'était-ce pas pour lui comme une revanche de sa vie passée? Ancien fonctionnaire subalterne, il avait, sa carrière durant, connu toutes les servilités et baissé la tête sous la morgue, les caprices et les fantaisies de ses chefs hiérarchiques. C'est pourquoi il n'était pas fâché, à son tour, d'être enfin le maître et de se dédommager de son infériorité passée par l'exercice d'une autorité presque sans contrôle, mais qu'à cause de sa bonté réelle, il ne savait pas rendre lourde aux autres, heureux des quelques satisfactions de vanité qu'il en retirait.

M. Rastel avait déserté son mas. A tous moments, il accourait à la mairie et prodiguait conseils et encouragements à Coste. Bientôt il y eut entre le maire, l'instituteur, et les gros bonnets du parti, des conciliabules qui se prolongeaient fort avant dans la nuit et qui se tenaient dans la salle de la mairie, aux fenêtres hermétiquement closes, malgré la douceur des bleues soirées de mai. Ces réunions fréquentes intriguaient fort les conservateurs : Le gros Rastel nous manigance quelque sale tour de sa façon, — se disaient-ils. Eux-mêmes

d'ailleurs se réunissaient assidûment chez Piochou, leur chef; et il arrivait parfois qu'entre onze heures et minuit, en sortant de leurs parlotes respectives, les deux groupes adverses, causant bas entre eux, s'arrêtant de loin en loin pour se communiquer mystérieusement une idée, tels des conspirateurs, se croisaient dans la grande rue du village, plongé dans un profond sommeil et baigné des clartés douces de la lune rose. On se défiait du regard, puis les groupes s'égrenaient après une dernière recommandation et une poignée de main et chacun s'allait coucher se disant fièrement : « Tout dort, mais nous, nous veillons! »

Coste au cours de ces réunions avait à la fin compris bien des choses dont il ne se doutait guère. Mais il feignait l'ignorance car M. Rastel n'osait ouvertement aborder le sujet brûlant dont on causait fréquemment avec des sous-entendus faciles pourtant à percer. Le maire se dépitait de voir que l'instituteur, tout en payant bravement de sa personne, quand il s'agissait de propagande active, ne savait pas comprendre à demi-mot ce dont on s'entretenait et, le regard vague, ne disait, ne proposait rien lorsque certaines allusions étaient faites par l'un ou l'autre des assistants.

Toutefois l'ingénuité de Coste n'était qu'apparente, mais il était nettement décidé à ne prêter les mains à aucun moyen détourné, à aucune fraude. Sa profonde honnêteté répugnait à tout tripotage, à tout acte blâmable quel qu'il fût et quelles que dussent en être les avantages pour lui. Il avait, ancré en lui, le respect du suffrage universel, dont il vantait les beautés à ses élèves, avec beaucoup de conviction, dans ses leçons d'instruction civique. Il ne pouvait admettre qu'on altérât sciemment la vérité du vote. Convaincre, oui, tant qu'on voudrait; recourir à des manœuvres illégales,

jamais. D'ailleurs, Coste avait foi dans le succès. Il se fiait aux promesses que lui faisaient les paysans qu'il catéchisait et qui promettaient volontiers à l'instituteur ce qu'ils promettaient tout aussi bien à d'autres, se réservant de faire à leur tête et de voter comme il leur plairait le moment venu. Coste était même étonné de voir avec quelle promptitude se rangeaient à son avis ceux qu'on lui avait donnés comme douteux ou comme tièdes et, ingénument, s'attribuait le mérite de leur conversion. Ne s'étant jamais mêlé à tous ces manèges d'élection, il croyait fermement au respect de la parole donnée et ce qu'on appelle «les surprises du scrutin» n'avait aucun sens pour lui.

A la longue, M. Rastel s'impatienta de la réserve ou plutôt, comme il disait, de la bêtise de l'instituteur. Un soir, il parla à dessein de certains villages voisins dont les municipalités réactionnaires se maintenaient adroitement à la mairie malgré les progrès incontestables des républicains qui, jadis, formaient la minorité, mais possédaient à cette heure une majorité de plusieurs voix comme l'avaient démontré un pointage impartial et les élections législatives qui avaient suivi.

D'un ton sans réplique, le maire dit à Coste :

— Vous voyez donc comment s'y prennent nos adversaires.

— Ils ont tort, — répondit l'instituteur directement interpellé.

— Mais, vous savez, c'est de bonne guerre, cela... On serait bien bête de ménager les *culs-blancs*... D'ailleurs, rappelez-vous l'empire et le seize mai; est-ce qu'ils se gênaient eux, alors ? Puisque vous apprenez l'histoire à nos mioches, vous ne direz pas que c'est de la légende, hein ?

— D'accord, mais la république est assez forte pour

ne point se modeler sur l'empire et le seize-mai... Pour moi, d'ailleurs, notre succès est certain...

— Possible, mais c'est à savoir... A ce que je vois, vous tenez à vos illusions, cristi... Ça s'est toujours fait et nous n'en ferons jamais autant que nous en ont fait les réacs, qu'ils en font encore et qu'ils en feront, là où ils sont les maîtres... Ah! ils en ont des tours dans leur bissac, ces bougres-là. Mieux que nous ils s'entendent à escamoter la muscade. Tenez, interrogez ces messieurs et ils vous raconteront comment nos adversaires agissaient ici, quand ils détenaient le pouvoir.

— Bien sûr que c'est vrai! — repartit un bonhomme aux cheveux presque blancs. — Aujourd'hui qu'ils veulent nous remplacer, ils ont la bouche pleine de grands mots. Autrefois, ils tripotaient à qui mieux mieux. A cause de la presque égalité des voix, et des hésitations d'un certain nombre, qui ne sont ni chair ni poisson, on a eu de la peine à les déloger d'ici... Oui, monsieur le maître, nous les avons pris la main dans le sac, il y a six ans, et c'est grâce à cela que nous sommes ici...

— Et s'ils y reviennent, — appuya M. Rastel, — ils ne s'en iront pas facilement. Par conséquent, on ne leur rendra que la monnaie de leur pièce. Qu'en dites-vous, voyons?

— Je dis, je dis, — répondit Coste, hésitant, — que vous avez sûrement raison; mais la république doit être un gouvernement d'honnêteté, de liberté et de franchise.

— Des phrases! — répliqua le maire mécontent de la résistance de l'instituteur et haussant les épaules. — Enfin, n'en parlons plus; en tout cas, sachez vous taire sur ce qui vient d'être dit... Allez, vous serez toujours de ceux qu'on tond...

— Que voulez-vous; pourvu que ma conscience...

— Oui, oui, on voit bien que vous êtes tout neuf en ces matières. Vous agissez et parlez comme un enfant. Sûr que si l'on vous pressait le nez, il en sortirait encore du lait. Enfin tant pis pour vous; en cas d'échec, vous en pâtirez plus que moi...

A cette mercuriale, Coste ne répondit pas, car M. Rastel l'avait faite avec tant de bonhomie qu'on ne pouvait s'en formaliser. Après tout, on n'avait nul besoin de l'instituteur, on parla donc d'autre chose et on se sépara vite, ce soir-là.

Dès lors, les réunions se tinrent au domicile du maire et l'instituteur n'y fut plus convoqué que très rarement. Cela ne lui déplut pas; il ne voulait d'aucune complicité; mais au fond il se rendait si bien compte de la gravité qu'avait pour lui cette élection dont l'issue pouvait de nouveau le jeter en pleine misère qu'il se prodigua davantage et fit tant et tant que le mécontentement assez vif de M. Rastel dura peu. Mais si le maire ne tint pas rigueur longtemps, cependant, sa froideur tombée, il ne souffla jamais mot de ce qui s'était passé et encore moins de ce qui se mijotait à cette heure. Aussi, les élections approchant, Coste, qui n'était plus tenu au courant des événements et des décisions prises en petit comité, commença-t-il à concevoir des craintes devant les allures mystérieuses du maire et les réponses évasives qu'il en obtenait pour tous renseignements. A tel point que sans rien regretter de sa première résolution, il en arriva à se dire égoïstement que, pourvu qu'on ne le mêlât à aucun tripatouillage, M. Rastel aurait raison après tout de parer à toutes les éventualités possibles, et que l'animosité menaçante et tapageuse des réactionnaires excluait toute courtoisie et excusait bien des choses. Cette

pensée ne laissa pas de le tranquilliser sur le résultat final de la lutte et il envisagea l'avenir avec confiance.

M. Rastel ne restait pas inactif. Toute la journée on le voyait déambuler sur la grand route, grimpant chez l'un ou l'autre de ses partisans, tel un général avant la bataille, et ne s'arrêtant que pour respirer et éponger son front en sueur avec le mouchoir à carreaux rouges qu'il brandissait constamment dans sa main. Même il n'allait plus désormais passer la matinée, pas une heure seulement, à son mas, où il eût été si bon de flânoter en fumant la pipe, au lieu de courir dans le grand soleil qui éclairait crûment les rues de Maleval.

Les chaleurs commençaient, en effet. On était à la mi-mai. Les verdures graciles de l'avril s'étaient développées et s'étalaient en végétations luxuriantes. Le feuillage clairsemé des arbres s'était arrondi en masse touffue et verte, aux fraîches épaisseurs, et projetait sur le sol une ombre compacte où quelques rayons de soleil tremblotaient à peine en larges palets d'or. Les furies amoureuses des oiseaux, voletant autour des nids éclos, éclataient en chants éperdus, parmi les branches. Sous les herbes et les mousses, on sentait tressaillir et s'aimer une foule de vies minuscules, dont les mille voix confuses emplissaient les calmes nocturnes d'une rumeur assourdissante. Le matin et le soir des brises soufflaient et apportaient des lointains et des champs lumineux les senteurs capiteuses d'un monde de fleurettes se pâmant au soleil. Dans le val, les vignes verdoyantes enchevêtraient déjà leurs pampres vigoureux, dont les grappes fleuries exhalaient un arome indéfinissable. Les montagnes, sous les coulées de rayons, semblaient s'animer aussi d'une vie intense et le vêtement sombre des grandes yeuses se brodait des dessins bizarres et vert tendre des jeunes pousses.

Et dans ce débordement de vie, de soleil et d'amour, l'homme retombait aux langueurs du rêve.

La veille de l'élection, le village, d'ordinaire si calme, est en ébullition. Chacun prend ses mesures ; on se surveille, afin de prévenir toute surprise.

Voici le grand jour.

L'aube nacrée et frissonnante blanchit à peine les cimes que déjà des jeunes gens résolus font queue sur le perron de la mairie. Le scrutin ne doit s'ouvrir qu'à huit heures. Mais les conservateurs tiennent à être là des premiers, afin que quelques-uns d'entre eux au moins fassent partie du bureau et surveillent l'urne.

Le désappointement est grand, lorsqu'à huit heures sonnant les portes s'ouvrent et qu'en entrant dans la salle, ils trouvent le bureau qui vient d'être formé, composé seulement de leurs adversaires narquois. M. Rastel a eu la précaution, en effet, de faire coucher dans la mairie les plus jeunes et les plus âgés de ses partisans. Des matelas sont encore dans un coin près de l'entrée, à peine roulés. Un murmure de colère court dans les rangs des conservateurs déçus et on sent déjà les poings se serrer.

Dans l'après-midi, le mécontentement s'accroît, car deux gendarmes, qu'en prévision de troubles le maire a fait venir du chef-lieu de canton paraissent sur la place vers trois heures de relevée.

— On veut nous voler, — hurle-t-on dans les groupes; — mais nous ne nous laisserons pas faire.

On continue à voter, chaque parti mobilise les siens, même les invalides ; des vieillards malades, impotents, quelques-uns en enfance, la bouche baveuse, sont apportés dans la salle de la mairie où, ceint de son écharpe, trône M. Rastel, en nage, suant par tous les

pores et couvrant d'un regard protecteur l'urne posée devant lui.

Au-dehors, le soleil chauffe ; l'après-midi devient orageuse; de gros nuages blancs s'étagent à l'horizon. Sous les effluves électriques, la foule s'agite devant la mairie, les gestes se précipitent, les paroles se croisent, menaçantes parfois. De groupe à groupe, on s'interpelle, on se chamaille; des altercations se produisent; déjà plusieurs jeunes gens en sont venus aux mains. D'autres scènes de pugilat se préparent; les poings se ferment, se lèvent çà et là, prêts à frapper. Des bruits courent que le maire et ses amis ont subtilisé des bulletins, en ont substitué d'autres. D'aucuns citent le fait, assurent sans raison qu'ils en ont été témoins ; un électeur réactionnaire jure que le maire a pris son bulletin avec des doigts tachés d'encre exprès pour le faire annuler au dépouillement; à vouloir persuader leurs amis, ils finissent par le croire eux-mêmes et, au moindre signe de doute, deviennent plus affirmatifs, précisent les circonstances, vont jusqu'à de solennels serments, coupés de menaces et d'injures grossières. Leurs adversaires les contredisent, les provoquent. Les esprits fermentent. Des protestations s'élèvent, gagnent les groupes qui s'invectivent, grondent jusque dans la salle du vote, malgré les chut énergiques du maire.

Six heures sonnent. A peine le roulement du tambour annonce-t-il que le scrutin est clos que les discussions et disputes commencent autour de l'urne. Des injures sont proférées contre le maire. Sans hésiter, M. Rastel donne l'ordre aux gendarmes de faire évacuer la salle. Les scrutateurs restent seuls autour de la table où l'on compte les bulletins. Parmi eux, un conservateur — le seul — gesticule très irrité. C'est Gustou, maigre et long comme un jour sans pain, celui qui

aspire à remplacer Coste comme secrétaire de la mairie.

Les autres se massent, au fond, sur le palier, où l'on vient de les refouler non sans peine et non sans protestations indignées. Les vantaux de la porte sont restés grands ouverts ; de chaque côté un gendarme, le sabre au poing. On entend les dents grincer de colère. La chaleur est suffocante ; par intervalles, un roulement sourd de tonnerre se mêle au brouhaha du dehors, où l'on paraît se chamailler ferme.

Dans la salle, on discute âprement chaque bulletin taché, mal rayé ou douteux.

La voix de Gustou clame tout à coup :

— C'est trop fort, il n'y a que nos bulletins qui soient tachés ou annulés.

Et tandis que son poing martelle la table, il se tourne vers la porte et hurle :

— On nous vole, camarades !

Une clameur lui répond ; un remous se produit sur le palier; des bras se tendent, des poings menacent. Les boiseries de la porte craquent sous la poussée. Les gendarmes ont peine à empêcher l'invasion de la salle. Puis une reculade, mais les cris redoublent dans l'escalier où l'on entend glapir des voix de femmes et s'injurier des voix d'hommes.

M. Rastel, cramoisi, s'éponge de plus belle, mais digne il ne cesse de répéter :

— Du silence et du calme, messieurs ; respect à la loi et à l'autorité.

Soudain il est apostrophé par Gustou qui crie :

— Monsieur le maire, on a escamoté nos bulletins... c'est scandaleux.

— Fous la boîte par la fenêtre... *Zou,* Gustou ! — clame une voix venant du palier.

Coste qui est debout près de la fenêtre du fond croit devoir dire en s'avançant :

— Vous donnez là un fort mauvais conseil à votre ami... Il risque la prison.

— Toi, tais ton bec, — lui riposte-t-on. — Tu es de la clique et tu es aussi voleur qu'eux !

Fouetté par ces mots, il ouvre la bouche pour répondre vertement à l'insulteur. Mais un bruit s'élève dans la salle, derrière lui. En même temps, les hommes dégringolent l'escalier, les uns furieux, les autres criant :

— Bravo, Gustou, bravo !

Coste s'est retourné ; il a tout au plus le temps de voir Gustou se jeter sur l'urne ouverte et contenant encore la moitié des bulletins, s'en emparer, avant qu'on pût s'interposer, courir vers le balcon et flanquer le tout au dehors.

Ahurissement. M. Rastel se frotte les yeux, comme s'il rêvait. Les gendarmes ont saisi au collet Gustou qui se débat et cherche à s'enfuir.

En bas, des clameurs retentissent. Aux clartés du soleil rouge que couvrent déjà les nuées orageuses qui montent et envahissent le ciel, l'urne vole de main en main, tombe et rebondit sur le sol, mise en pièces à coups de talon. Les bulletins s'éparpillent çà et là, piétinés, déchirés en un rien de temps. Les femmes sont les plus enragées. On se bouscule, on échange des coups de poing.

Dans la salle de la mairie, M. Rastel, les bras en l'air, se lamente :

— Oh ! les brigands ! les canailles ! une élection qui s'annonçait si bien.

Mais on l'abandonne pour courir au dehors au secours des amis. Ayant seulement Coste auprès de lui, il

s'avance sur le balcon et crie à la foule qui hurle et se menace en bas :

— Misérables, votre affaire est claire... c'est de la prison pour vous... oui, de la prison, sacripants !

— Descends un peu, gros enflé et nous t'en ferons autant, — vocifèrent quelques conservateurs furieux.

Partagés en deux camps exaspérés et à peu près d'égale force, hommes, femmes, enfants même se provoquent sur la place, semblent à tout moment près de se déchirer dans une mêlée générale. Les gendarmes ont fort à faire pour maintenir l'ordre. A part quelques pugilats isolés, on s'invective surtout, mais gare bientôt à la bataille générale, car les femmes poussent les hommes, les encouragent de la voix.

Mais voici qu'un éclair brille et semble fendre le ciel bas. Puis un violent coup de tonnerre ébranle la vallée et la décharge électrique roule de nuée en nuée et d'écho en écho. Un court silence et l'orage crève, s'abat en pluie diluvienne sur le village. En un instant, la foule féroce se disperse et fuit de toutes parts au fond des maisons. Pendant plus d'une heure, tonnerre et pluie font rage ; la nuit s'est faite brusquement, mais de larges éclairs ouvrent les ténèbres épaisses, illuminent une seconde les choses qui semblent frissonner ; puis la lueur s'éteint, tandis que la grande voix du ciel en courroux résonne et s'enfle de nouveau.

Enfin l'orage s'éloigne ; tout cri humain a cessé dans le village et aux alentours ; pourtant du ciel moins noir la pluie tombe encore. Mais vers dix heures, les nuages s'écartent ; des parcelles d'azur brillent au fond des trouées blanches ; peu à peu le ciel se dépouille, se rassérène et une nuit calme et lumineuse commmence. Là-haut dans la splendeur profonde des abîmes bleus, la lune silencieuse monte, au dessus du village endormi

dont les toits et les feuillages resplendissent, glacés d'argent — et se balance au milieu d'un cortège d'étoiles vives qui pâlissent une à une à son approche. Et des montagnes, argentées aussi, que les chênes tachent de grisailles, de la vallée caressée par des souffles frais qui font chantonner les feuilles des vignes et des arbres, de partout enfin, arrivent par milliers des cris stridents et prolongés d'insectes, tandis que, là-bas, à l'ouverture noire d'une combe, dans une ruine, deux miaulements de chouette se répondent.

XXIII

La nuit souffla sur toutes ces colères d'électeurs, colères fugaces comme les flammes du marais. Lorsque le jour radieux fit étinceler la vallée lavée par la pluie, et scintiller les gouttelettes des buissons et des arbres encore mouillés, la passion était bel et bien tombée et plus d'un s'éveilla peu rassuré, songeant aux frasques de la veille.

Ceux qui se croyaient tant soit peu compromis n'en menaient pas large; quelques-uns se cachèrent même, durant plusieurs jours.

Gustou, que les gendarmes avaient relâché après lui avoir dressé procès-verbal, Gustou faisait de tristes réflexions. Non, il n'y échapperait pas, lui! Et le nez allongé d'une aune, il craignait à tout moment d'être arrêté et conduit en prison, menottes au poignet, comme un chenapan.

L'enquête et les poursuites suivirent leur cours habituel; toutefois Gustou s'en tira à bon compte. On le condamna à une forte amende et à quelques jours de

prison. Coste figura comme témoin dans le procès ; le pauvre homme avait si peur de l'avenir qu'il était plus pâle et plus malheureux, en déposant, que les accusés eux-mêmes.

Entre temps, de nouvelles élections eurent lieu sous la présidence d'un conseiller de préfecture délégué afin d'éviter de nouveaux troubles.

Découragé, M. Rastel s'en désintéressa tout à fait. Il est vrai que plusieurs énergumènes l'avaient menacé de coups et le bonhomme, peureux pour sa peau, avait préféré, après réflexion, sa tranquillité aux satisfactions de vanité que lui donnait son écharpe. Il prévoyait d'ailleurs que le coup de force de ses adversaires leur aurait rallié les voix des timides et des hésitants et il ne se souciait guère de recommencer la lutte. C'est pourquoi il vint voter dès l'ouverture du scrutin et s'empressa de se retirer et de se cloîtrer dans son mas, croyant la partie perdue et se promettant de goûter désormais les charmes de la retraite et la fraîcheur des cois ombrages. Cela n'était-il pas, après tout, d'un prix inestimable ?

Cette désertion imprévue enchanta les conservateurs; ils exultaient. Pour eux, il n'y eut plus aucun doute que, sans le coup de tête de Gustou, ils auraient été volés à la première élection. Aussi s'attendaient-ils à un triomphe éclatant. Cependant ils furent obligés de déchanter quelque peu. Le résultat ne leur fut pas si brillant qu'ils l'espéraient et prouva que M. Rastel s'était trop tôt retiré sous sa tente et qu'il aurait pu lutter avec des chances de succès, s'il avait soutenu les efforts de ses partisans qui, eux, disputèrent le terrain pied à pied, jusqu'au bout. En effet, les réactionnaires élus en majorité ne le furent que de cinq à six voix. Même M. Rastel et deux autres candidats de la liste républicaine étaient

au nombre des dix conseillers municipaux élus, au dernier rang, il est vrai, et allaient représenter l'opposition dans le nouveau conseil.

Aussi lorsqu'on vint lui apprendre le résultat de l'élection, le maire en éprouva-t-il un regret immense et quelque peu tragique.

— Oui, c'est ma faute, c'est ma très grande faute ! — s'écria-t-il, répondant aux reproches amers de ses amis. — Je leur ai laissé la partie trop belle... J'ai déserté lâchement le champ de bataille... Mais si diable j'eusse cru le succès possible, dans ces conditions !

De dépit, il se prenait à détester son mas, regrettant douloureusement cette écharpe qu'il n'avait pas su conserver. Et, en proie à un grand découragement :

— Ah ! soupirait-il, c'est trop tard. Regrets superflus! Maintenant qu'ils y sont, les brigands, ils s'arrangeront, eux, pour ne plus s'en aller !

C'est bien, en effet, ce que se promettaient les vainqueurs qui, leur étonnement passé en voyant leur faible victoire, se livrèrent pourtant dès qu'on eut proclamé les résultats à des explosions de joie délirante, à des transports comiques. Pour triompher plus bruyamment et avec plus d'éclat, on promena dans les rues du village un mannequin représentant M. Rastel, avec de grosses lunettes et une cape de charcutier, tout en tapant du tambour et en criant : « Quelle veste ! oh ! quelle veste ! » Puis on le brûla devant la mairie avec des chants et des danses, tandis qu'un énergumène, pérorant sur le perron, allait, dans l'excès de sa joie, jusqu'à déclarer cyniquement :

— Et maintenant que nous y sommes, qu'ils viennent, les *rouges* ! Je vous fiche mon billet qu'ils ne nous balaieront pas facilement. Ohé ! les républicains, les communards, vous n'êtes pas adroits ni de taille à lut-

ter avec nous. Les tours de passe-passe, c'est pas votre affaire... vous n'êtes que des apprentis...

Et tous de rire dans l'orgueil du triomphe.

Pendant ce temps, ce que devenait Coste, on le devine. Jusqu'à la dernière heure, malgré l'abandon de M. Rastel, il s'était raccroché à l'espoir tenace que l'on garde même dans l'imminence d'un danger terrible.

Le résultat connu, il en fut atterré. Le malheureux garçon n'en revenait point; il croyait rêver et ne cachait pas son ahurissement. Dans la salle où il se trouvait, déjà menaces et allusions brutales pleuvaient dru sur lui. Sans pitié, les vainqueurs riaient de sa mine déconfite. Un quidam vint se placer sous son nez, le dévisagea d'un air narquois et lui dit, grossièrement et à brûle-pourpoint :

— Toi, tu peux prendre ton sac et tes quilles. Tes deux cent cinquante francs du secrétariat ont fait le plongeon. Comme ça, tu mangeras moins de côtelettes!

Coste était trop malheureux et trop fonctionnaire; il n'osa relever d'un coup de poing bien appliqué cette goguenarderie méchante. Il s'enfuit dans son logement pour y cacher ses transes.

Durant ces derniers temps, il avait été relativement si heureux et si tranquille. Certes, malgré toutes ses prévisions, l'argent mis de côté dans l'armoire s'en était allé vite en ces menues dépenses auxquelles on ne pense guère et qui obèrent si souvent le budget du petit fonctionnaire. Néanmoins tout juste si on arrivait à nouer les deux bouts, quelques écus restaient encore en réserve et du moins on était sans tracas. Coste n'ayant plus aucune dette respirait librement et avait repris toute son assurance et son insouciance anciennes.

Louise mieux soignée, mieux nourrie, avait peu à

peu retrouvé plus de santé. Elle pouvait faire de longues promenades et à cet exercice salutaire ses pâles couleurs s'avivaient des frêles rougeurs d'un sang moins appauvri. Il en était de même de ses palpitations de cœur, de plus en plus rares depuis que l'état général de sa santé s'améliorait. Ses nuits étaient calmes, ses insomnies moins fréquentes ; elle aussi renaissait à l'espoir, se sentait pleine de courage et commençait, quoique aidée encore par Jean, à s'occuper des travaux de la maison.

La femme de ménage ne venait plus que pour laver le gros linge et faire les besognes les plus pénibles. Même on parlait de la congédier avant peu. Depuis la venue des beaux mois, les dépenses de bois et de lumière étaient presque nulles. Aussi vivait-on assez bien, quoique au jour le jour.

Les bessonnes, alimentées par le lait de la chèvre qui ne coûtait rien à nourrir, prospéraient. Jean avait recouvré sa gaieté insouciante. Rêves et projets s'envolaient des lèvres caqueteuses et l'appartement, ouvert à la joie du dehors, s'emplissait de chants et de baisers. Enfin, on avait encore quelques sous dans l'armoire et Jean qui était fumeur se permettait comme extra, deux ou trois fois par semaine, un cigare de dix centimes. Il en aspirait voluptueusement la fumée, soit pendant ses promenades, étendu à l'ombre sur l'herbe nouvelle, soit dans son jardinet en fleurs, tout en lisant son journal, en bras de chemise. Il se flattait enfin d'avoir surmonté la déveine et se déclarait heureux.

Presque chaque soir, après la classe, il partait, suivi de tout son monde, alors que la grosse chaleur était tombée. Paul flanqué de Rose conduisait fièrement Mémé, ainsi qu'ils appelaient la chèvre. Jean poussait la voiture où tête-bêche étaient allongées les deux

bessonnes. Louise cheminait à côté, de nouveau jolie et coquette; elle bavardait avec son mari ou riait avec lui des efforts combinés de Paul et de Rose, tirant sur la corde pour maîtriser les écarts indociles de la chèvre et la ramener dans le droit chemin. On s'en allait, vers les combes qu'embaument la lavande et la férigoule, paître Mémé parmi les herbes odorantes et savoureuses qui pointent aux fentes ou dans les éboulés de rocs ou qui surgissent vigoureusement des creux emplis par l'humus noirâtre des feuilles décomposées. C'étaient des parties joyeuses et de la santé pour les enfançons et pour Louise. Afin d'éviter une trop grande fatigue, on faisait halte en maints endroits. Jean s'asseyait pour lire à l'ombre d'un chêne ou bien cueillait à travers rocs des plantes pour son herbier. Louise tricotait, tout en surveillant les jumelles. Quant à Rose et à Paul, ils ne quittaient pas une minute la chèvre et se plaisaient à gambader autour d'elle ou après elle. Mémé s'était vite familiarisée avec eux. Capricieuse et fantasque, elle s'émancipait parfois et échappait aux menottes impuissantes à la retenir. Elle grimpait, en bondissant, de roc en roc, s'arrêtant pour brouter une touffe d'herbe ou les pousses tendres des chèvrefeuilles, et, parvenue à la cime d'un rocher élevé, s'y piétait un moment. Là, comme pour les narguer, elle bêlait doucement, les yeux d'or à mi clos, vers les enfants qui avaient peur pour elle.

— Papa, papa, criait Rose, Mémé va faire poum !

Et sur sa petite figure effrayée, se lisait l'émotion qu'elle ressentait à contempler les ébats dangereux de la chèvre. Enfin, avec des bonds gracieux, donnant un coup de dent à chaque plante saxatile qu'elle rencontrait, Mémé dégringolait le versant au grand plaisir des enfants rassurés. Alors, ils l'appelaient tendrement,

remuant leurs petits doigts d'un geste qui dit : « Viens ! » La chèvre s'avançait vers eux, puis les regardait accourir, immobile. Déjà, leurs petites mains se tendaient pour saisir la longe ou les cornes ; mais elle, qui avait paru les attendre, se dérobait par un saut de côté, fuyait prestement pour s'arrêter quelques pas plus loin et bêlait de nouveau. Le jeu recommençait car Rose et Paul s'obstinaient à qui mieux mieux. Autant de courses folles, pleines d'imprévu et d'éclats de rire, autant de pourchas capricieux qui donnaient aux deux enfants saine fatigue, bon appétit et grand sommeil, chaque vesprée.

Le soleil couché, lorsque le bleu soyeux du ciel rougeoyait à l'occident, Jean se levait et jetait un appel qui mettait fin aux ébats de la chèvre et des enfants. A ce cri, Mémé accourait aussitôt vers lui et d'une langue gourmande léchait dans la main de Coste les quelques grains de sel qu'il ne manquait jamais d'apporter. On revenait tranquillement à Maleval, en respirant la fraîcheur balsamique qui imprégnait l'air du soir. Tous mangeaient ensuite avec un appétit qui faisait dire à Jean volontiers :

— Mieux vaut payer le boulanger que le médecin et le pharmacien.

Avant la fin du repas, Rose et Paul, rassasiés, luttaient contre le sommeil. Jean disait alors :

— Le marchand de sable, Rose, qui est derrière toi.

— Où qu'il est ?

— Ah ! dès que tu as ouvert les yeux, il est parti par la fenêtre.

— Dis, et comment qu'il est, le marchand de sable ? faisait Paul à son tour. — A-t-il de beaux habits ?

— Bien sûr. Son manteau est tout noir. Il a des vers luisants sur son chapeau, des rayons de lune sur ses

habits et une étoile à chacun de ses souliers... Tiens! le voilà là-bas... Ah! tu ne t'es pas retourné assez vite; fft ! il est reparti encore !...

Louise, une pâle fleur rose à chaque joue, les servait en souriant, heureuse d'agir, mais ayant elle aussi grande envie de dormir. Bientôt au milieu de ces bavardages toujours les mêmes et toujours délicieux, les yeux des petiots se fermaient et ils s'endormaient tout à fait sur la table. Jean les couchait alors lui-même, sans les réveiller presque, tant ses doigts même s'étaient habitués, maternellement, à cette chère besogne. Et cette vie tranquille, cette tâche de tous les soirs étaient on ne peut plus douces à son cœur affectueux, d'où toute inquiétude était absente. Comment son insouciance ne serait-elle pas revenue? Il ne se forgeait pas d'autres félicités et ne songeait guère plus à l'avenir, satisfait à jouir du présent...

Et Jean Coste se demandait anxieusement, l'angoisse au cœur, si ce bonheur calme, fait de normales et sûres joies, allait crouler tout d'un coup et l'affreuse, la terrible gêne dont il avait tant souffert jadis se glisser, s'installer dans son ménage. Hélas ! il ne pouvait s'y tromper. Les nouveaux élus, dès le lendemain, prirent bruyamment possession de la mairie, abandonnée par M. Rastel, qui avait juré de se confiner désormais dans son mas, et ils s'y établirent tout de go comme en pays conquis. Leur attitude blessante, leurs mines renfrognées, les ordres brefs qu'ils donnèrent, tout disait assez l'animosité qu'ils avaient contre l'instituteur-secrétaire. Celui-ci se multipliait, aurait voulu les attendrir par son humilité et s'évertuait en vain à faire preuve de soumission et presque de servilité. Et eux, triomphants, de ricaner sans pitié et de se dire :

— Il crève de peur; mais il a beau faire, trop tard...

Ah! mon bonhomme, tes deux cent cinquante francs vont boire un coup.

Coste redoutait trop l'avenir pour se révolter devant ces mines hostiles et ces chuchotements qu'il devinait pleins de menaces.

— C'est pour les miens, murmurait-il.

Et cette pensée le soutenait et lui donnait la force de tout supporter. Pourtant, il comprit qu'à lui seul il ne désarmerait pas l'hostilité qu'on lui témoignait. C'est pourquoi un soir, il entra au presbytère, désolé, crevant de peur, en effet, à l'idée de retomber dans la misère des jours anciens et n'ayant plus comme unique ressource que l'espoir de la démarche qu'il allait prier le curé de tenter en sa faveur :

En l'apercevant, l'abbé Clozel dit :

— Eh bien ! mon ami, qu'est-ce qui vous amène chez moi ?... Il est vrai que maintenant, avec la nouvelle municipalité, vous allez avoir vos coudées franches... Vous pourrez venir plus souvent à la cure...

Mais il remarqua le trouble de Coste et lui demanda :

— Qu'avez-vous donc, mon ami ?... Vous êtes si pâle et si abattu...

— Ah ! monsieur le curé, je suis trop malheureux. Ce qui me désole, c'est justement la nouvelle municipalité... Dès que le maire sera élu, paraît-il, je vais être révoqué de mes fonctions de secrétaire...

— De vaines menaces pour vous faire peur... Je n'y crois pas... Allons donc, est-ce possible ? qui mettraient-ils à votre place ?

— Mais Gustou, le cousin de M. Pioch, le futur maire

— De quoi irait-il se mêler celui-là ? n'a-t-il pas assez de besogne avec ses terres ?

— C'est cependant ce qu'on va faire, j'en suis certain... et c'est pour moi un coup terrible... la misère...

Coste avait prononcé ce dernier mot à voix basse, dans un sanglot. Alors le souvenir de ce qu'il avait souffert jadis lui remonta au cœur; humblement, sans honte, il raconta sa vie passée au prêtre ému; depuis la mort de sa mère, grâce à son héritage, il avait enfin retrouvé le calme, presque le bonheur, dans la paisible médiocrité de son existence. Faudrait-il le perdre une fois encore?

— Car, ajouta-t-il, si l'on m'enlève ces deux cent cinquante francs, c'est à recommencer... Déjà, je joignais tout juste les deux bouts... j'ai tant de charges, vous le savez, et pas d'autres ressources que mon modique traitement... Vingt francs de moins par mois, c'est tout de suite la gêne... Car, avec soixante-dix-neuf francs, cinquante-deux sous par jour, que ferai-je?... Je vais être obligé de m'endetter, car la santé de ma femme exige encore de grands soins... et les dettes, ça croît comme les champignons... D'ailleurs, je n'ai plus un sou à espérer de personne... Comment m'acquitterai-je, si je me mets en retard?... J'ai compté sur vous, intercédez pour moi; dites que, si je me suis mêlé des élections, je n'étais guidé que par la pensée de conserver ces deux cent cinquante francs qui me sont indispensables... Je n'ai de rancune contre personne... Mais qu'on me laisse vivre, oh! oui, qu'on ne m'enlève pas ce morceau de pain dont j'ai besoin pour les miens...

Coste suppliait, les mains jointes, pleurant à grosses larmes. Le curé contenait à grand peine son émotion. Il regardait le pauvre homme et compatissait à ses angoisses et à sa détresse.

— Mon ami, dit-il, comptez sur moi... le peu d'influence que je puis avoir, je l'emploierai pour vous... Je souhaite ardemment qu'on m'écoute... je plaiderai votre cause

avec mon cœur et j'espère que Dieu me fera la grâce de pouvoir persuader vos adversaires... Votre sort est digne de pitié... Il faudrait avoir un cœur de roc pour ne pas être attendri...

Et comme Coste, abîmé dans sa douleur et son humilité, faisait un nouveau geste de prière, l'abbé Clozel ajouta :

— Dès demain, j'irai trouver M. Pioch... Ce serait une iniquité !... On m'écoutera... Allons, courage, mon ami !...

L'instituteur s'en alla un peu réconforté. Le curé tint parole. Mais sa démarche fut vaine. On lui répondit que la place était promise et que ce serait mécontenter tous les conservateurs que de revenir sur une décision prise en réunion intime. L'abbé Clozel eut beau faire appel aux sentiments d'humanité qui plaidaient en faveur de son protégé et prêcher l'oubli des injures, ce premier devoir d'un chrétien sincère. Piochou, avec son entêtement de paysan retors, s'aheurta dans son idée. Il regrettait, certes, mais c'était impossible ; on en avait décidé ainsi et il ne pouvait rien changer.

Le curé perdit un peu patience devant ce manque de pitié et ce parti-pris de haine :

— Mais c'est la misère, s'écria-t-il, pour ce pauvre diable... songez donc qu'il a quatre enfants en bas âge et une femme malade... Non, vous ne serez pas si méchants !

Le paysan fut piqué par ces derniers mots qui n'étaient pourtant que le cri d'un cœur compatissant aux misères d'autrui. D'ailleurs, lui et ses amis étaient enchantés de pouvoir enfin se venger sur un de ceux qui avaient contribué à faire condamner son cousin. Gustou tenait à être secrétaire et ce dédommagement lui était bien dû. C'est pourquoi, redressant sa petite taille et

fronçant les sourcils, le maire déclara nettement, d'une voix aigrelette :

— Je le regrette, mais c'est impossible... N'insistez pas...

Puis, voulant donner une leçon à ce curé auquel on ne pardonnait pas son abstention totale, lors des élections dernières, il ajouta un peu railleur :

— Permettez-moi même, monsieur le curé, une petite remarque respectueuse. Je suis étonné que vous plaidiez la cause d'un enragé comme Coste, lequel a tout fait pour porter préjudice à ceux qui sont les plus dévoués de vos paroissiens... Vraiment, vous ne faites pas assez de différence entre républicains et conservateurs, entre les ennemis et les amis de la religion... A vouloir être trop bon, on est souvent dupe... Beaucoup de prêtres ne font pas comme vous et...

L'abbé Clozel interrompit le paysan finaud et simplement repartit :

— Monsieur Pioch, j'agis d'après ma conscience et mon devoir... Je suis, moi, un homme de paix... Les querelles qui vous divisent m'importent peu et je les comprends mal... Les uns et les autres, vous êtes mes chères ouailles et je dois, en bon pasteur, mes soins aux brebis fidèles comme à celles qui s'écartent du troupeau et risquent de s'égarer tout à fait.. Votre cousin peut fort bien se passer du secrétariat de la mairie... Ce serait au contraire une mauvaise action que d'enlever le pain de cet homme chargé de famille... Allons, un bon mouvement et des petits enfants vous béniront... Nos meilleures actions sont toujours celles qui nous coûtent le plus... Ayez pitié...

— Je vous le répète, monsieur le curé; à mon vif regret, je ne puis rien; ce qui est décidé est décidé... Tant pis pour M. Coste, il l'a bien voulu.

Quelques jours après, M. Auguste Pioch, autrement dit Gustou, ou encore Piochounet, très fier et ayant au front l'auréole de confesseur et martyr de la foi conservatrice, était installé par son cousin M. Roch Pioch ou Piochou, maire de Maleval, comme secrétaire de la mairie avec, s'il vous plaît, trois cents francs d'appointements. Dame! bien souvent, une belle vigne n'en rapporte pas plus!

XXIV

Dans l'humble logis de l'instituteur, la lutte, impuissante hélas! contre la misère recommença dès lors plus terrible même qu'autrefois. Grâce à des prodiges d'économie, ce fut passable les premiers mois. Mais à quelles privations n'eut-on pas recours! et quelles nourritures grossières paraissaient sur la table! Pour ne pas trop s'endetter, on rognait même sur le pain; à peine mangeait-on à sa faim, parfois. En vain, car toutes ces petites bouches affamées avaient vite fait de dévorer les soixante-dix neuf francs! touchés à chaque fin de mois.

Coste lutta pied à pied. Il chercha, quémanda des travaux de copie autour de lui, dans les villages voisins et jusqu'à Montclapiers. Ce n'était guère pratique, tant à cause du peu d'importance de Maleval que de son éloignement de tout centre. D'ailleurs, sur les lieux mêmes, notaires, huissiers, commerçants, etc. trouvaient assez de meurt-de-faim à qui s'adresser sans avoir besoin de recourir à une personne étrangère à leur localité.

Coste, éconduit de partout, se creusa la tête. Il fallait aviser à un moyen. Il crut enfin avoir trouvé. Voici comment:

Par jour, il faisait les six heures de classe réglemen-

taires, le matin de huit heures à onze heures, l'après-midi de une à quatre. A l'exemple d'un grand nombre de ses collègues, il résolut d'établir des études surveillées, l'une de onze heures à midi, l'autre de quatre à six et de demander aux parents une légère rétribution. Il s'étonna de ne pas y avoir songé plus tôt. Le salut était sûrement dans cette petite innovation. En outre, ce ne serait même pas pour lui un surcroît de travail, car tout en surveillant ses élèves dans la classe ou dans la cour, il corrigerait les devoirs, préparerait les leçons du lendemain, toutes choses qu'il faisait d'habitude avant de se coucher. Les jours étant très longs, on pourrait quand même continuer les promenades, quitte à dîner un peu plus tard : Bonne idée, — se disait Jean. Et, prompt à espérer, il se flattait que chaque père de famille, plutôt que de laisser vagabonder son fils dans les rues ou aux entours de Maleval, consentirait volontiers un petit sacrifice. Afin de ne rebuter personne, il décida qu'il n'exigerait que cinq centimes par jour et par élève. D'après ses calculs, il devait retirer ainsi de vingt à vingt-cinq francs par mois, c'est-à-dire ce que lui rapportait jadis le secrétariat de la mairie.

Consultées, une douzaine de familles acceptèrent la combinaison. Ce premier résultat ne laissa pas que d'encourager l'instituteur, qui se livra à d'heureuses conjectures. Mais, contrairement à ses prévisions, le nombre des « surveillés » resta stationnaire, puis diminua vite. Il advint, en effet, que certains pères de famille furent ennuyés de verser un sou par jour, ce qui représentait au bout de l'année près de quinze francs. Sous divers prétextes, ils retinrent leurs enfants chez eux. D'ailleurs, à cette époque de l'année, l'école est peu fréquentée, chôme presque, à cause des travaux champêtres. Parmi ceux même qui furent les plus

fidèles, beaucoup petit à petit s'arrangèrent pour ne pas payer le maître. Au surplus, ils prétendaient que l'instituteur n'avait pas grand peine et qu'au lieu de faire travailler les enfants, — ce qui n'avait nullement été convenu, — il les laissait presque toujours en récréation et s'occupait alors de ses propres affaires.

Tant il y a que Coste, en fin de compte, eut moins de loisirs, de nouveaux soucis en plus, et peu de profits.

Il se désespéra de son impuissance. En outre, cette vie de peines et de privations avait son contre-coup sur la santé délicate de Louise qui recommença à s'affaiblir et à se plaindre. Derechef, elle dut s'aliter à certains jours ou se traîna de chaise en chaise, sans forces. Au lieu de congédier la femme de ménage, comme ils l'espéraient, celle-ci leur devint plus nécessaire, juste après la diminution du traitement. Pendant que ses occupations le retenaient dans sa classe, Coste ne pouvait abandonner à eux-mêmes ses enfants, surtout lorsque la mère était au lit, souffrant de troubles cardiaques ou brûlée par la fièvre. Par ailleurs, on le tenait en suspicion depuis les élections dernières et il ne voulait pas prêter le flanc aux critiques. Ses absences, pendant les classes, auraient été divulguées au dehors par ses élèves, dont quelques-uns étaient les fils des nouveaux conseillers, et, par point d'honneur autant que par sentiment du devoir, il tenait à ce qu'on ne pût l'accuser de négligence dans son travail.

On vécut donc chichement, épargnant sur tout, afin que Louise eût de temps en temps la tranche de viande ou la côtelette que sa débilité aurait exigée à chaque repas et qui était si dispendieuse et si difficile à payer ensuite. Seules les bessonnes toujours allaitées par la chèvre ne souffraient de rien et prospéraient de jour en jour.

XXV

Le brûlant juillet était passé, gonflant les grains verts de la vigne. La première quinzaine d'août fut très chaude aussi. Bientôt, sous les feuilles épaisses des ceps, les raisins en contact avec le sol ardent prirent une teinte rose; puis, toutes les grappes noircirent en mûrissant et dans le village commencèrent les préparatifs des proches vendanges. Des orages fréquents grondèrent dans les combes, et la terre avide but avec délices l'eau bienfaisante du ciel. La grêle tant redoutée et qui, en quelques minutes, saccage les récoltes et compromet même celles des années suivantes, ne tomba pas, à la grande allégresse des paysans. Ceux-ci, debout sur le seuil de leurs portes, regardaient complaisamment ruisseler les averses qui faisaient gonfler encore les grains de raisin et hâtaient la maturité de la récolte très abondante.

— Ce sont des louis d'or qui tombent du ciel, disaient-ils.

Et s'épanouissant d'aise ils se frottaient vigoureusement les mains et songeaient aux beaux écus qui, après la vente du vin nouveau, allaient choir dans leurs bas de laine.

Au milieu de la satisfaction générale, Coste était le seul à ne jamais plus rien espérer. Les vacances commencées depuis le 12 août devaient durer jusqu'au premier octobre. Avant les élections, Louise et Jean se promettaient d'aller passer une huitaine de jours à Peyras. Aujourd'hui, il fallait abandonner ce riant projet; l'argent manquait. Or, les parents de sa femme vivant eux-mêmes fort petitement, Coste ne pouvait décemment et n'osait aller s'établir chez eux, avec sa nom-

breuse famille, pendant un mois, seul moyen de rentrer dans ses frais de voyage et d'économiser même. Forcément, ils restèrent donc à Maleval. Toutefois, ils purent renvoyer la femme de ménage, ce qui était autant de gagné. Jean, libre du matin au soir, la remplaça et s'occupa à tenir la maison propre et à soigner les bébés...

Avec la faiblesse de Louise, faiblesse que compliquait le chagrin de la vie précaire où ils étaient retombés, ses palpitations de cœur si douloureuses étaient revenues la tourmenter fréquemment. La moindre marche la fatiguait, la laissait essoufflée et sans courage. Par ces nuits orageuses, elle dormait mal, en proie à l'insomnie et à la fièvre.

Elle avait ensuite des étouffements et, pleine d'anxiété, les yeux égarés, presque révulsés, elle demandait l'air qui semblait lui manquer. En vain, Jean ouvrait largement les fenêtres ; l'oppression persistait, et, assise sur son séant, Louise haletait, une boule à la gorge l'empêchant de respirer. Tout tournoyait, se déformait autour d'elle, dans la chambre ; ses oreilles tintaient atrocement ; elle entendait des clameurs de vagues énormes déferlant à grand fracas. Les veines du cou et des tempes battaient fiévreusement à coups sourds, et le bruit très perceptible de ces battements violents et irréguliers impressionnait péniblement la malade qui s'écriait, éperdue, la voix suffoquée d'angoisse et de sanglots :

— Jean... de l'air... j'étouffe... mon Dieu je vais... mourir... de l'air... Jean... de l'air.

Puis soudain elle ne sentait plus son cœur qui s'arrêtait, et, défaillante, elle s'abattait sur son lit ; dans un affaissement total de l'être, qui la laissait, le visage d'une pâleur de marbre, les mains exsangues, les yeux

blancs, les extrémités froides, les membres couverts d'une sueur glacée, en une syncope qui ressemblait presque à la mort, tant la poitrine respirait faiblement. Louise sortait de ces crises comme idiote, sans force. Certes, brève était la durée de ces accès toujours suivis de pâmoison, mais ils se renouvelèrent avec une telle fréquence que Jean dut encore avoir recours au médecin.

— Tout cela, dit celui-ci, n'est qu'une conséquence de l'anémie. Madame Coste n'a au cœur aucune lésion organique. Il faut donc combattre ses crises nerveuses par des antispasmodiques. Mais pour les faire cesser tout à fait, mieux vaut attaquer l'anémie. Donc, de l'exercice, un régime réconfortant et des ferrugineux.

Oui, mais pour cela il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Terrible refrain d'une situation terrible ! Louise se désolait tout le long du jour. La pensée que, de longtemps encore, peut-être jamais, elle ne pourrait revoir ses parents et ses amis de Peyras, l'accablait de tristesse et son état morbide s'en aggravait encore. Au milieu de ses souffrances, le regret tenace du pays la reprenait et, la figure douloureuse, elle *languissait* son cher Peyras quitté depuis un an et où elle avait été jadis si heureuse.

Ses plaintes et ses pleurs incessants, où il y avait parfois tant de muets reproches, meurtrirent le cœur de Jean. A la longue, il perdit son calme, de voir Louise sans courage, injuste à son égard, et qui repoussait parfois durement et ses consolations et ses baisers. Il eut des mouvements d'impatience qu'il n'arrivait pas toujours à réprimer aussitôt. De jour en jour, tous deux s'aigrirent. Ils eurent de ces paroles irréparables sous le choc desquelles le cœur crie d'angoisse.

— Mais dis-moi donc ce que je pouvais faire ?

— Beaucoup... Au moment des élections, tu as voulu être honnête. La meilleure honnêteté, c'était de ne pas exposer notre tranquillité, notre pain... Va, tu ne seras jamais qu'un nigaud !...

— Ma faute, toujours ma faute, n'est-ce pas ? Est-ce que je m'imaginais moi que tu serais toujours malade, incapable de faire œuvre de tes dix doigts ?

— C'est ça, reproche-moi mes souffrances, maintenant, comme si je n'étais pas assez malheureuse... Il ne te reste plus qu'à m'insulter comme le faisait ta mère... Mon Dieu ! mon Dieu ! est-ce devenu possible ? Et puis, si je suis malade, c'est encore de ta faute... Quand on ne peut pas nourrir ses enfants, on ne les fait pas... on ne ruine pas la santé de sa femme...

D'autres fois ils se reprochaient leur pauvreté, leurs familles, leur mariage :

— Ah ! murmurait Louise, j'aurais dû épouser un ouvrier... Je ne serais pas la belle madame que je suis, mais j'aurais le nécessaire... ma mère et mon père ne sont pas riches, pourtant ils ne savent pas ce que c'est que la misère.

— Pardi ! répliquait Jean, parlons-en de tes parents. Des égoïstes qui ne s'occupent même pas de ce que nous devenons ; pourvu qu'ils aient le ventre plein, pourvu que ton père aille jouer et se saouler au café...

Hélas ! ils se querellaient souvent ainsi ; la haine est sœur de la misère ; les meilleurs sentiments s'empoisonnent par elle.

Pleins de fiel et de révoltes, Louise et Jean devenaient méchants l'un pour l'autre, et, selon l'expression du pays, irritables jusqu'à se battre avec leur ombre. Puis, brusquement, au cours de ces scènes, Louise, vaincue et lasse, fondait en larmes, et, dans sa faiblesse aggravée, portait la main à son cœur prêt à se

briser. A ce geste d'indicible souffrance, Jean avait honte de sa dureté. Toute sa pitié, toute son affection affluait dans son âme, emportait ses rancunes. Il se jetait alors aux pieds de sa femme et, sanglotant avec elle, il lui demandait pardon. Ils s'embrassaient et longtemps, doucement, ils pleuraient ensemble; mais le mal était fait. Ces sombres et douloureuses querelles leur laissaient comme un arrière-goût de haine. A part eux, dans la solitude de leur âme, ils ne pouvaient s'empêcher d'y revenir, d'y penser et de s'accuser réciproquement d'injustice. De mornes silences tombaient entre eux; ils oubliaient leurs baisers, leurs promesses de la veille, s'éveillaient côte à côte avec des regards hostiles, défiants, s'abordaient avec des bouderies pendant lesquelles mûrissaient d'autres sujets de mésintelligence. Et pour un rien, pour une tisane mal chauffée, pour une assiette ou une tasse brisée, on recommençait. Ainsi s'enfuyaient la confiance et la paix du cœur.

XXVI

De ses sorties dans le village, Coste rentrait souvent le cœur ulcéré. Il devinait aux regards des gens qu'on glosait, comme autrefois, de sa gêne et de ses ennuis. Il sentait, autour de lui, comme un réseau, une hostilité croissante, surtout de la part des conservateurs, qui le traitaient comme leur victime, sans pitié, en ennemi. Son amour-propre saignait du peu de considération qu'on lui montrait, des allusions qui soufflettent, des mots qui se chuchotent, des sourires qui insultent. Les fournisseurs mal payés redevinrent durs, arrogants, féroces, depuis qu'ils ne croyaient plus à l'héritage des trois mille francs. De dépit, ils laissaient de côté toute

prévenance de marchand, mettaient à découvert leur brutalité contre ce monsieur, qui n'était décidément qu'un misérable gueux à qui ils faisaient presque l'aumône. — Jean, malgré ses révoltes, endurait tout ; mais il s'affolait parfois devant la situation sans issue.

Les promenades avec Rose et Paul pour paître Mémé ne l'arrachaient point à ses préoccupations ; au contraire, elles ne lui rappelaient que plus amèrement les quelques mois où il avait été heureux, confiant en l'avenir si sombre désormais.

Souvent, assis sous un chêne, dans le silence de la combe, il rêvassait vaguement, s'attendrissant et s'apitoyant sur lui et sur les siens. Comme à plaisir, il évoquait d'autres douloureuses pensées. S'il mourait, pensait-il, que deviendraient en ce dénuement Louise malade, presque impotente, et les quatre enfants. Pour eux, la mendicité, et, une fois la mère vite morte à l'hôpital, les bébés élevés, sans affection, dans un hospice ou un orphelinat quelconque, puis jetés plus tard isolés dans la vie marâtre.

Les chants de quelques vendangeurs, le bruit strident des charrettes dont les essieux empoussiérés crient et grincent sous le poids des compostes pleines de raisins pressés et qu'on va vider dans la cuve à fouler, traversaient le silence et tiraient Coste de son abattement. Alors il se soulevait, et devant l'activité de tout le village, occupé aux vendanges qui battaient leur plein, il se révoltait contre les exigences de sa « noble » profession. Il était jeune, il était fort et, pendant ces longs jours de vacances, il devait rester les bras croisés, dans l'inaction. Sa dignité l'y obligeait. Il avait le plus grand besoin d'argent et il n'avait pas le droit d'en gagner, lui, fils de paysans, grandi au milieu des travaux de la glèbe, en se louant comme vendangeur pour un salaire

de trois à quatre francs par jour ! Non, c'était défendu ; il fallait se contenter des cinquante-deux sous qu'on lui payait pour ne rien faire durant ces cinq ou six semaines. Ces paysans, qu'il enviait, auraient eux-mêmes trouvé étrange, ridicule, qu'il travaillât comme eux de ses mains.

Amèrement, il songeait à cela sous les ciels admirables de septembre, par ces splendides journées qui, de l'aube au crépuscule, invitent aux travaux des champs, bourdonnent de l'animation joyeuse des vendanges.

Chaque matin, il mettait en ordre le ménage et encore ce travail ne lui était permis que parce qu'il le faisait à l'abri des regards, entre quatre murs ; puis, dans l'après-midi, il se consumait dans l'oisiveté et se promenait, lui gueux et misérable, dans les champs, à travers bois, comme un riche, tenant à la main un livre qu'il lisait sans comprendre.

Et parfois sur sa route il rencontrait soit un vieux paysan courbé sous son fagot de bruyères, soit une vieille femme portant un panier de raisins fraîchement cueillis, dont elle offrait une grappe aux enfants. L'un et l'autre s'arrêtaient à causer avec Jean et il n'était pas rare qu'au cours de la conversation ils fissent, sincèrement et sans penser à mal, cette réflexion :

— Bon métier que le vôtre, monsieur Coste. Des vacances tant que vous en voulez !... Ah ! vous n'avez pas aux mains des durillons comme ça.

XXVII

Le premier jour de la rentrée, le père d'un de ses élèves vint le trouver et lui dit :

— Voici que le petit est dans ses quinze ans. Son

intention est d'entrer à l'école normale de Montclapiers, s'il réussit au concours... Je suis venu vous voir pour cela...

— Ma foi, répondit Coste, voulez-vous un bon conseil ?

— Ce n'est pas de refus.

— Eh bien ! ne donnez pas suite à votre idée.

— Pourquoi donc ? s'écria le paysan abasourdi.

Coste lui fit alors la peinture, plutôt exagérée, du sort d'un instituteur à ses débuts.

— Oui, conclut-il, je vous le dis franchement. Faites de votre fils tout ce que vous voudrez, un ouvrier plutôt, mais pas un instituteur, si vous désirez qu'il soit heureux.

Il eut beau dire ; le paysan était fermement décidé ; il ne vit que de mauvaises raisons et des exagérations dans les paroles de Coste. Son fils serait instituteur, émargerait comme fonctionnaire, c'était là son rêve.

Coste comprit qu'il perdait son temps ; d'un air indifférent il ajouta :

— Enfin, ce sera comme vous le voudrez. Je préparerai votre fils aux examens de l'école normale.

Puis comme il connaissait le peu de ressources du paysan, un simple journalier, possesseur d'un ou deux lopins de terre, il murmura lorsque l'homme se fut éloigné :

— Oh ! la sotte et aveugle vanité des parents ! Hélas ! mon père fit ainsi jadis. Mon père et ma mère aussi un jour sont allés trouver un instituteur pour moi.

Et, consciencieusement, par devoir, le jour même, il consacra des soins particuliers à la préparation du candidat, dont le succès, pensa-t-il, pourrait lui faire honneur dans le village et auprès de ses chefs.

XXVIII

Des semaines passèrent et ce fut l'hiver, très dur cette année-là. La gêne s'accrut. La femme de ménage, dont les gages n'étaient pas toujours ponctuellement payés, se plaignit, et d'amère devenant insolente, elle menaça d'ébruiter tout ce qui se passait dans le pauvre logis de l'instituteur. Coste fit tout pour la calmer. Dès lors, elle refusa souvent ses services à moins d'être payée d'avance. Pour quelques autres dettes criardes, Coste reprit le chemin du mont-de-piété. Mais, gardant toujours le souci de son amour-propre, il ne pouvait s'habituer à y aller au grand jour. Chaque fois il craignait des rencontres humiliantes, et c'était pour lui une heure de honte et de tremblement.

Les villageois glosaient de plus belle. Quelques-uns pourtant commençaient à le plaindre au fond, et à l'époque où on tue le cochon Coste eut le plaisir de recevoir en cadeau deux ou trois livres de lard et des ronds de saucisse.

M. Rastel, que le froid avait chassé de son mas, évitait l'instituteur : s'il est malheureux, songeait-il, tant pis pour lui ! Le regret de son écharpe perdue à jamais s'était accru à un tel point, dans l'isolement où il avait vécu jusqu'en novembre, qu'il ne pardonnait pas à Coste, « ce maladroit », et s'obstinait, bien à tort, à le considérer comme la seule cause de son échec.

« Si j'avais pu mieux compter sur lui, pensait-il, jamais je n'aurais abandonné la lutte et je serais encore le maître. »

Quelques sympathies mais si rares restaient au malheureux garçon. L'institutrice et le curé entre autres

auraient voulu venir en aide à Coste. Mais celui-ci avait, avec eux, l'orgueil de sa misère. Quoique très touché des gâteries et des petits cadeaux qu'envoyaient aux enfants mademoiselle Bonniol et l'abbé Clozel, il refusa toute avance d'argent. Du moment qu'il savait ne pouvoir le rendre, un prêt lui paraissait une véritable aumône.

Les fournisseurs se montraient pourtant plus pressants, plus hostiles. A chaque fin de mois, malgré son bon vouloir, Coste n'arrivait point à les contenter tous. Les soixante-dix-neuf francs coulaient entre ses doigts, surtout lorsqu'il avait mis de côté une petite somme pour les dépenses imprévues, le salaire de la femme de ménage et les médicaments de Louise. Il se débattait dans une situation inextricable, avec cette obsession qu'elle ne prendrait jamais fin.

Ses élèves étaient moins soumis ; ils n'avaient plus aucun respect pour ce maître dont ils entendaient parler chez eux comme d'un gueux criblé de dettes.

Jean n'avait pu renouveler ses vieux habits de l'hiver dernier. Vêtu d'été, malgré le froid, il ne tarda pas à voir son complet à bon marché craquer d'usure de toutes parts. Il endossa sa défroque minable mais plus chaude de l'année précédente. Ainsi accoutré, il ne sortit plus que la nuit, et encore. Mais dans sa classe il était exposé aux clins-d'œil de ses élèves ; une après-midi, ils lui jouèrent le mauvais tour de mettre des boulettes de poix sur sa chaise et rirent sous main quand l'instituteur se levant laissa le fond usé de son pantalon, collé à la paille. Autrefois, Coste était très doux avec ses élèves. Mais, aigri, très irritable, il les punissait depuis quelque temps à tort et à travers. Ce-soir là, il ne tint plus. Dans sa colère, il gifla un des rieurs si malheureusement qu'il le blessa un peu à l'œil. Grand scandale

dans le village. De nos jours, les parents, même et surtout ceux qui brutalisent leurs enfants, n'admettent pas que l'instituteur puisse avoir un moment d'impatience ou d'oubli et donne une tape à un gamin insupportable. Le père de l'enfant calotté s'en vint à l'école, furieux, menaçant de tout briser et, par représailles, de souffleter lui-même le maître brutal. Quant à monsieur le maire Piochou, il profita de l'aubaine ; il alla trouver Coste et lui déclara que s'il récidivait on le traduirait en police correctionnelle.

Et là-haut, dans son logis, Jean retrouvait, à midi et le soir, la figure éternellement pâle et amaigrie de sa femme.

Paul et Rose eux-mêmes étaient brusqués à tout propos et sans raison. Leurs grands yeux pensifs se fixaient sur le visage dur, ravagé de soucis, de ce père si bon jadis dont ils ne s'expliquaient pas le changement d'humeur. Tristes, ils se rencognaient dans leur silence et assistaient, pleurant doucement, aux querelles. Quoique ayant toujours du pain à manger, ils souffraient vaguement de cette vie mauvaise. Dans leurs petits cerveaux, ils se rappelaient les beaux jours où leur papa, son beau sourire aux lèvres, les menait aux champs en compagnie de Mémé. Car la chèvre elle-même n'était plus là pour les distraire. Avec l'hiver, il aurait fallu de l'herbe, du fourrage à la maison ; pour cette raison, et surtout pour avoir de quoi solder une note, la chèvre avait été vendue et les bessonnes sevrées.

Aussi le garçonnet et la fillette erraient-ils dans la maison froide, l'âme en peine, les mains et les pieds gondolés d'engelures. Timidement, ils se réchauffaient au maigre feu de la cuisine, rudoyés pour un rien, n'osant plus rire, s'amuser ou bavarder comme jadis, surpris quand leur mère ou leur père à les voir si tristes

oubliaient leurs rancunes et, pleins de regret, les unissaient dans leur affection, les couvraient soudain de caresses, ainsi qu'au temps passé.

XXIX

Jean fit plusieurs fois à pied le voyage de Montclapiers sous la brise piquante et malgré la neige tombée. Heureusement la route est très passante, en tous temps : charrettes, voitures et piétons y avaient frayé un chemin. Il mit ainsi au mont-de-piété tout ce qui pouvait avoir de la valeur et s'emporter facilement. Plus rien ne restait à engager, si ce n'est les meubles que, décemment, il ne fallait pas songer à faire charrier et vendre à Montclapiers, au vu et au su de tout Maleval.

Aussi abattu, aussi veule qu'un cheval fourbu, Jean ne cherchait plus à réagir, dans une inertie et une passivité douloureuse de l'âme et du corps. Qu'aurait-il fait ? Il souhaitait même de n'avoir plus de pensée, de réflexion, d'être aussi puéril et aussi indifférent que ses enfançons qui, malgré leurs doigts crevassés par le froid, s'éjouissaient d'une paille, d'un caillou blanc, d'un rai de soleil.

La veille de la Noël, il se coucha, morose, sans s'apercevoir que Rose et Paul avaient mystérieusement déposé leurs petites chaussures dans la cheminée de leur chambre. Le lendemain, il se leva aussi oublieux et se mit à vaquer aux soins du ménage, machinalement.

Tout à coup, il s'entendit appeler par la voix de Louise.

— Jean, disait-elle, vois donc ce qu'ont les enfants ; je les entends pleurer.

Il pénétra dans la chambre. Rose et Paul, en chemise,

leurs pieds et leurs menottes rouges de froid, étaient accroupis devant leurs chaussures vides, déposées dans les cendres du foyer, et de grosses larmes ruisselaient sur leurs joues bleuies.

Dès leur éveil, ils avaient risqué un regard vers la cheminée, étonnés de ne pas voir un paquet blanc ou des jouets déborder de leurs chaussures.

— C'est peut-être caché au fond, avait dit Paul.

Suivi de Rose, il avait glissé en bas de son lit et leur déconvenue avait été telle que les deux petits, fondant en pleurs, étaient restés là, assis à croupetons, ne détachant pas leurs regards de leurs souliers vides.

Ce tableau pitoyable fendit le cœur de Jean.

— Ah ! mes pauvres chéris, sanglota-t-il en les embrassant.

Vite, il les recoucha. Le silence, le regard interrogateur des enfants lui firent mal. Il s'empressa de dire, feignant l'étonnement :

— Pas possible que petit Noël ait oublié des bébés si sages... Ah ! j'y suis. Pardi ! c'est parce qu'il a fait très froid et qu'il a tombé de la neige cette nuit qu'il n'est pas venu... Restez dans votre lit et je m'en vais voir si je le rencontre.

Les traits de Rose et de Paul se détendirent aussitôt dans un sourire.

— Oui, oui, va vite, petit père, s'écria le garçonnet impatient, — vite car il pourrait partir, petit Noël.

— Dis-lui qu'il me donne une poupée ! ajouta la fillette, en tapant ses menottes.

Jean prit quelques sous et courut acheter, dans une baraque installée, ce jour-là, sur la grand route, des bonbons et de pauvres jouets.

A son retour, la joie des enfants fut sans bornes, surtout après le désappointement du réveil.

— Tu l'as vu, petit père?

— Oui, là-bas sur la route, et il m'a donné ceci pour vous.

Rose, radieuse, pressait éperdument sur son sein une minuscule poupée de carton colorié. Paul, tenant dans ses doigts un cheval grossièrement découpé dans un morceau de bois, peint en rouge éclatant, criait, claquant de la langue et faisant le geste de lancer un coup de fouet imaginaire :

— Hue donc, cheval... au trot! au galop!

Et devant la joie énorme de ces chères créaturettes. Jean s'enfuit, retenant un sanglot.

XXX

La santé de Louise exigeait toujours des soins coûteux et une alimentation choisie. Avec ses ressources dérisoires et ses dépenses nombreuses, Coste voyait, chaque mois, s'enfler particulièrement le chiffre de sa dette chez le boucher.

Or, afin que ses enfants n'allassent pas pieds nus et les vêtements en lambeaux, afin de renouveler ses propres habits qui tombaient en floches et prenaient un aspect de guenilles, il advint que Jean pendant plusieurs mois ne put donner que de très petites sommes à ses fournisseurs. Ceux-ci se fâchèrent. Le boucher montra les dents et menaça d'une saisie-arrêt. La femme de ménage, à qui cette menace fut faite, s'empressa d'en prévenir Coste, puis d'aller colporter la nouvelle dans le village.

L'instituteur se rendit aussitôt chez le boucher pour le prier de patienter. Il fut éloquent, parla du tort immense que lui ferait pareille mesure. Bref, le boucher,

un gros homme sanguin, pas mauvais au fond, mais de caractère faible et changeant, parut s'attendrir et promit tout le crédit et tout le temps nécessaire. Mais comme il était du parti du maire actuel, il n'eut rien de plus pressé que de raconter, le soir, au café conservateur, la visite et les supplications de Coste. Ses amis donnèrent libre cours à leur haine :

— Tu as tort ; à ta place, nous foutrions l'huissier à ses trousses. D'ailleurs, c'est un bon moyen de nous débarrasser enfin de ce triste personnage.

Ainsi conseillé durant toute la soirée, le boucher oublia sa promesse du matin et, les jours suivants, exécuta sa menace.

Coste fut frappé de stupeur d'abord, puis avec une résignation d'oriental, courbant la tête sous des forces mauvaises et inconnues, il soupira mélancoliquement :

— Ma foi, ça devait arriver tôt ou tard.

Mais, à la fin du mois, quand il entra chez le percepteur et que celui-ci lui retint 20 o/o sur son traitement, le rouge de la honte lui monta au visage. Il sortit comme un homme ivre, emportant les misérables 63 francs 33 qu'il toucherait désormais. Des larmes roulaient sur ses joues creuses, des cris d'angoisse et de révolte s'échappaient de sa gorge. Assis sur le talus de la route qui conduit à Maleval et que chauffait le clair soleil d'un beau jour d'hiver, il songeait quasi hébété à la destinée amère. Soixante-trois francs ! c'est avec ça qu'il faudrait vivre pendant trente longs jours, payer une femme de ménage, entretenir les bébés, soigner sa pauvre Louise !

Il se leva enfin. Tout le long de la route, il marcha tantôt éperdu, comme fou de douleur, tantôt la tête basse, le dos voûté, pareil à un de ces chemineaux qui traînent leur misère de village en village. Il ne sortait

de son accablement que pour se laisser aller à des rêves insensés ou morbides. S'il trouvait là, sur son chemin, un porte-monnaie, un portefeuille bourré de billets de banque, eh bien! il le garderait, il ne serait pas si bête que de le rendre. Puis il murmurait avec âpreté :

— Ah ! si ces arbres, si cette terre m'appartenait !

Et il évaluait le prix de toutes les choses qu'il rencontrait. Peu à peu il sentait l'envie croître en lui comme de l'ivraie, étouffer ses anciens bons sentiments et toutes sortes de désirs emplir son cœur si honnête! Dans une hallucination grandissante, il enveloppait d'un regard de haine ces champs et ces vignes qui s'étendaient de chaque côté de la route, ces collines boisées qui se dressaient vers le ciel d'un bleu pâle, ces villas et ces châteaux qui couronnaient les hauteurs et resplendissaient au soleil, tous ces biens enfin qui appartenaient aux heureux de ce monde.

XXXI

Et les jours sombres, les jours sans espoir et sans bonheur se succédaient.

Jusque-là, Coste ne s'était point tout à fait privé de tabac. Certes, il ménageait parcimonieusement le paquet de dix sous qu'il achetait de temps à autre, roulant de loin en loin une cigarette, car, disait-il, il aurait préféré ne pas manger que de ne pas fumer.

Louise, un jour, lui ayant reproché cette dépense inutile, il essaya de s'abstenir. Cette privation lui fut dure. Puis, un jour, il se rappela qu'il avait l'habitude de jeter ses bouts de cigarette derrière l'écran d'une cheminée dans laquelle on n'allumait jamais de feu. Il

les recueillit soigneusement, et ces détritus de tabac lui parurent exquis, malgré leur goût âcre et poussiéreux. Même, un soir, en un endroit désert, près de la promenade, il aperçut à terre un *mégot* de cigare fumé aux trois quarts et jeté par un passant. L'envie fut si forte qu'il se baissa furtivement, s'en empara et, en cachette, une fois dans sa maison, il l'alluma et se délecta d'abord des premières bouffées; puis, plein de honte et de dégoût, il le rejeta brusquement et se prit à pleurer.

Il devenait mauvais.

L'une des jumelles étant tombée malade, lui qui adorait ses enfants fit à haute voix cette réflexion :

— Si elle meurt, tant pis... Pour la chienne de vie qui l'attend...

Il s'arrêta. Puis, en proie au remords, dans un besoin de tendresse, il cajola l'enfant, la dorlota comme pour lui demander pardon.

Sa classe, il la faisait maintenant sans goût, machinalement. Tout à ses sombres préoccupations, il laissait rire et bavarder ses élèves. Il répétait ses leçons comme dans un rêve, les lisant dans un livre quelconque. L'âme noyée d'amertume, il haussait les épaules aux passages où, à propos des serfs, on vantait les bienfaits de la Révolution. Étaient-ils plus malheureux que moi, songeait-il. C'était toujours la même chose : aux uns, tout ; aux autres, plus nombreux, rien; et cela sans cause, sans raison ; car il était, lui, un vaillant, pas paresseux, d'une conduite irréprochable, et il se débattait dans une affreuse gêne, il pâtissait dans sa chair et dans la chair des siens. Chacun a le droit de vivre en travaillant, modestement, répétait-il. Et dans le désarroi de ses idées de fonctionnaire élevé dans le respect de l'autorité, pétri de ce respect même, il en arri-

vait à espérer comme tant d'autres en ces temps nouveaux où se lèverait sur les humbles et les déshérités le soleil de l'universelle justice.

XXXII

Et autour de lui, il sentait toujours aussi peu de pitiés ; rien que des regards dédaigneux ou hostiles. Les fournisseurs, le traitant de haut, lui refusaient parfois, pleins de mépris, leurs marchandises : Payez-nous, disaient-ils arrogants, nous vous avons trop longtemps fait crédit. — Il subissait ces avanies, s'en retournait tête basse, loque humaine que n'agitaient plus que de courtes révoltes.

On ne lui pardonnait rien.

Par ces rudes jours de l'hiver, afin d'économiser sur le bois et le charbon, Coste, après la sortie des élèves, faisait descendre les siens dans la classe chauffée. Trop probe pour détourner une seule pelletée de houille, pour prendre au tas communal une seule bûche, il croyait avoir le droit, en l'absence des élèves, de faire jouir les siens de la douce tiédeur d'une salle où il y avait eu du feu pendant les trois quarts de la journée.

On le sut. D'où cancans dans le village et accusation formelle de se chauffer aux frais de la commune.

M. le maire Piochou en fit aussitôt l'observation à Coste et, peu habitué aux euphémismes, il le qualifia presque brutalement de voleur.

Une flamme de colère alluma le regard de l'instituteur. Il faillit se jeter, les poings fermés, sur le maire.

Mais ses bras retombèrent. Il eut peur. Peut-être, en effet, en cas de plainte, on le considérerait comme cou-

pable. Pauvre, on est pestiféré; les âmes compatissantes se font rares autour de vous. Et puis, à quoi bon?

XXXIII

Jean eut un dernier espoir.

Après la mort de sa mère, il s'était abonné à un journal pédagogique qu'il recevait chaque semaine. Un rédacteur indépendant y bataillait régulièrement en faveur des instituteurs, signalait les abus de tous genres, se faisait l'écho des plaintes, des misères, sur lesquelles il appelait l'attention de l'administration supérieure.

Jean crut peut-être que son triste sort attendrirait tout le monde et soulèverait un cri de réprobation; peut-être aussi obéit-il à un sentiment amer de révolte et voulut-il clamer sa détresse. Il écrivit une lettre simple et navrante dans laquelle il exposait tout ce que sa situation avait de lamentable et d'effrayant, s'il n'obtenait aucun secours du ministère. La lettre fut insérée et même commentée en quelques lignes vibrantes de pitié.

Jean espéra. Qui sait? dans ce ministère où l'on brassait tant d'argent, il y avait certainement un fonds spécial pour les secours. On le plaindrait, on lui enverrait quelque somme. Puis il se dit : à quoi bon, d'ailleurs. Que l'on m'envoie cinquante, cent, deux cents francs même, ne sera-ce pas à recommencer aussitôt?

Il songea encore que s'il avait fait connaître son nom et son adresse, beaucoup de ses collègues, moins malheureux que lui, lui eussent sûrement envoyé l'obole, le denier du pauvre. Et Jean se murmura encore: à quoi bon? Non, non, je ne veux pas manger du pain de l'aumône.

Un autre jour, il se proposa de se rendre à Montclapiers, de se jeter aux pieds de ses chefs et de leur demander, comme une grâce, un poste rémunérateur. Puis il comprit combien pareille démarche était étrange, absurde même, et dure pour son amour-propre de subordonné. Etait-il le seul instituteur besoigneux et chargé de famille ? Non, on n'agissait pas ainsi. D'ailleurs l'écouterait-on ?

« Supposons même que cette démarche insolite eût une chance de succès, se dit-il, d'où tirerais-je la somme nécessaire pour payer mes dettes, les frais de voyage de ma famille, le transport de mes meubles ? »

Donner sa démission, faire autre chose ? Impossible encore, ce serait même pire, à son âge surtout et sans un sou d'avance.

Il retomba dans sa passiveté douloureuse. Et les jours coulaient sans espoir et sans bonheur en son froid et triste logis. Rien ne le soutenait. Sa femme malade continuait à se désoler, toujours geignante ou pleurant. Ses enfants, il les fuyait, car tout en eux lui rappelait son affreuse misère. L'avenir ? il n'osait le regarder sans terreur. Sa situation si mauvaise à Maleval, la saisie-arrêt sur son traitement avaient peut-être indisposé ses chefs contre lui. Au lieu d'un poste plus avantageux, ne lui écherrait-il pas un de ces matins quelque disgrâce ? Ce serait effrayant, mon Dieu, soupirait-il. Alors que faire ?

XXXIV

Que faire alors ? se répétait-il souvent à bout de forces désormais.

Et comme, cette année-là, les suicides des pauvres gens se multipliaient à Paris, causés par le froid et la

faim, il lut, un jour, sur un morceau de journal ramassé dans la rue, un fait divers contant l'asphyxie par le charbon d'une famille entière, composée du père, de la mère et de cinq enfants.

Cette lecture le laissa rêveur.

Il se secoua. Las de tout, avide de repos et de néant, il murmura tout bas, avec une lointaine voix de rêve :

— Toujours misérer !... Je n'ai même plus à lutter ! La vie est mauvaise, la vie est marâtre aux petits. Ceux qui achètent du charbon avec leurs derniers sous nous donnent l'exemple pour tôt ou tard.

Mais tout de suite, avec le sentiment intense de sa responsabilité, le suprême amour-propre du fonctionnaire reculant devant tout bruit, tout scandale, il se raidit, incapable d'une franche et dernière révolte. Il ajouta :

— Ai-je le droit de disposer ainsi de la vie des miens ? Et de moi-même ?... Que feraient-ils sans moi ?

Il chassa l'affreuse pensée. Ne reviendrait-elle pas ? Et alors ?...

Octobre 1894—Juin 1895

Évreux

Fini d'imprimer trois mille exemplaires
le jeudi 13 juin 1901

à l'Imprimerie de Suresnes

(G. Richard, administrateur)

9, rue du Pont

par Louis Ango,
Anselme Barbereau,
Claude Briand,
Léon Bruel,
Désiré Charret,
Alexandre Collet,
Émile Daviot,
Jules Desportes,
Marius Drouard.
Gustave Lucas,
Auguste Mahlmann,
Alexandre Mancel,
Georges Moine,
Charles Moge,
César Petit,
Ernest Payen,
Élie Peyla,
Auguste Princhette,
Jacques Rétif,
Charles Robert,
Eugène Testard,
Louis Trioreau.

Dans leur première série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

un dossier de l'affaire Liebknecht — attitude et intervention de Liebknecht dans l'affaire Dreyfus *épuisé*

un dossier de la préparation du premier congrès socialiste national, tenu à Paris en décembre 1899 *épuisé*

discussion à la Chambre de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, compte-rendu sténographique *épuisé*

plusieurs articles, allocutions et discours d'Anatole France *épuisé*

consultation internationale ouverte à la Petite République sur l'affaire Dreyfus et le cas Millerand
dans les cahiers 5, 6, 8, ensemble *3 francs*
et dans le cahier 11 *épuisé*

le socialisme et les intellectuels, — conférence faite par M. Paul Lafargue à l'Hôtel des Sociétés Savantes le vendredi 23 mars 1900, compte rendu sténographique non revu *non mis dans le commerce*

socialisme et collectivisme, — conférence faite par M. Émile Vandervelde à l'Hôtel des Sociétés Savantes le mardi 6 mars 1900, compte rendu sténographique revu *1 franc*

Dans leur deuxième série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

le programme de l'École des Hautes Études Sociales pour l'année scolaire 1900-1901 *épuisé*

le discours lu par M. Boutroux et l'allocution prononcée par M. Duclaux le lundi 12 novembre 1900, pour l'inauguration de l'École des Hautes Études Sociales — *épuisé*

René Salomé, — vers l'action — *2 francs*

le théâtre social, — conférence faite par Jaurès le dimanche 22 juillet 1900 au théâtre de la République, avant la représentation de « Mais quelqu'un troubla la fête » — *épuisé*

Hubert Lagardelle, — les Intellectuels devant le Socialisme — *1 franc*

Lionel Landry, courriers de Chine — *épuisé*

Romain Rolland, Danton — *3 francs*

Lionel Landry, Bacchus — *3 francs*

les intellectuels devant le socialisme, réponses de MM. Paul Mantoux et Charles Guieysse au cahier de Lagardelle — *1 franc*

André Bourgeois, — quatre jours à Montceau — *1 franc*

cahier d'annonces : les journaux pour tous
la société des visiteurs
le Mouvement Socialiste
la Revue d'Art Dramatique
société nouvelle de librairie et d'édition
programme de l'école socialiste pour l'année scolaire 1900-1901 — *1 franc*

quelques éléments d'un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie — *1 franc*

le programme du collège libre des sciences sociales pour l'année scolaire 1900-1901 *1 franc*

Dans la même série les Cahiers publieront

un dossier complet du mouvement russe depuis l'excommunication de Tolstoi

le compte rendu sténographique non officiel de la version française du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900 :

Les *Cahiers de la Quinzaine* ont fait sténographier par les sténographes habituels du Comité général et du Parti socialiste français exactement toutes les paroles françaises officiellement prononcées au récent congrès socialiste international.

Cette sténographie a une incontestable valeur historique

a) parce que la plupart des orateurs ont parlé en français ;

b) parce que les dévoués traducteurs *officiels* choisis parmi les délégués ont traduit valablement en français les discours prononcés dans les autres langages.

Nous n'avons pas demandé pour ce compte rendu *sténographique* l'investiture officielle

a) parce qu'elle était usurpée pour un compte rendu *analytique* établi sans la connaissance des textes ;

b) parce que nous ne voulons soumettre à l'autorité de personne, individu ou comité, un texte historique établi scientifiquement.

La sténographie établie par les soins des cahiers a été relue par celui des socialistes français qui connaît le mieux *le mouvement socialiste* international.

Nous la publierons dans quelques semaines en un fort cahier d'au moins 180 pages.

Elle constituera ainsi un monument unique.

Nous en ferons un tirage restreint et qui sera vite épuisé. Adresser dès à présent les commandes et les mandats à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers.

L'exemplaire vaudra 3 francs 50.

Pour la propagande nous en vendrons

cinq exemplaires pour treize francs ;

huit exemplaires pour vingt francs ;

et dix exemplaires pour vingt-trois francs.

Mais on peut recevoir toutes les publications de la deuxième série en s'abonnant simplement à la deuxième série des cahiers.

Nous servons des abonnements ordinaires à

vingt francs ;

et des abonnements de propagande à

huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces deux abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient ; le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nous envoyons éventuellement nos cahiers à qui nous les demande.

Nous acceptons que nos abonnés instituteurs paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction

le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

Nos collections de la deuxième série sont presque entièrement épuisées. Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui auraient des cahiers en double de vouloir bien nous les renvoyer. Réciproquement ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu quelques-uns des cahiers déjà parus feront bien de nous les demander sans aucun retard.

Nous tenons gratuitement à la disposition de nos abonnés :

Marcel et Pierre Baudouin : Jeanne d'Arc, drame en trois actes ;

Jérôme et Jean Tharaud : la lumière ;

Pierre Baudouin : Marcel, premier dialogue de la cité harmonieuse.

Envoyer un franc pour les frais d'envoi.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers.

Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos véritables amis que la librairie des cahiers sauvera sans doute les cahiers; sauvera, c'est-à-dire leur maintiendra cette liberté honnête à laquelle nous tenons avant tout. Nous publierons dans le treizième cahier les bilans mensuels de la librairie depuis sa fondation.

Nous faisons dans nos bureaux les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire que nous y vendons les livres exactement aux prix de l'Odéon.

Nous envoyons franco à domicile à Paris aux mêmes conditions.

Nous envoyons franco à domicile en province et à l'étranger aux prix marqués pour toute commande inférieure à onze francs.

Nous envoyons franco à domicile en province et à l'étranger avec les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire exactement aux prix de l'Odéon, pour toute commande égale ou supérieure à onze francs.

Notre service de librairie est rigoureusement réservé à nos abonnés.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour trois mille exemplaires de ce douzième cahier le mardi 11 juin 1901.

4454 *Le Gérant : Charles Péguy*

Ce cahier a été composé par des ouvriers syndiqués

Dans leur troisième série les Cahiers publieront du même auteur

TANTOUNE

roman de mœurs paysannes

TREIZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Cahiers de la Quinzaine

VTVYAVTVYAVTVYAVTVYAVTVYAVTVY

PARIS

16, rue de la Sorbonne, au second

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs;
des abonnements ordinaires à vingt francs;
et des abonnements de propagande à huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient : le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nos cahiers étant très pauvres, nous ne servons plus d'abonnements gratuits.

Nos abonnés peuvent nous aider

en acceptant les reçus que nous leur faisons présenter;

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières et des souscriptions extraordinaires;

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient;

en nous donnant les noms et adresses des personnes à qui nous servirions utilement des abonnements éventuels;

en achetant tous leurs livres à la librairie des cahiers :

en nous envoyant des documents et renseignements.

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous envoient des noms et adresses de vouloir bien prévenir

LIBRAIRIE DES CAHIERS

André Bourgeois a fait les envois suivants :

	Onzième cahier	Douzième cahier (1)
	—	—
Paris	478	609
Seine	72	95
Seine-et-Oise	43	38
Départements.	680	799
Belgique et autres pays. . .	44	55
En tout.	1.317	1.596

Dans ces nombres comptent beaucoup d'abonnés éventuels. Nous continuons en effet à recenser dans le *Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'Homme* les républicains sincères qui fondent à Paris et en province de nouvelles sections, et nous leur envoyons éventuellement nos cahiers. Nous avons commencé à recenser dans *la Paix par le Droit* les citoyens qui agissent contre la guerre et nous leur envoyons éventuellement nos cahiers. Nous prions tous ces abonnés éventuels de vouloir bien nous manifester sans retard leurs intentions.

Nous avons dû supprimer nos abonnements gratuits :

(1) *Jean Coste ou l'instituteur de village.*

I

Variant de cent cinquante à deux cent cinquante à peu près depuis la fondation de nos cahiers, ils nous coûtaient au moins de deux à trois cents francs par mois. Pour nous aider à supporter cette charge, *les Journaux pour tous* nous versaient une souscription mensuelle de cinquante francs. Ils ont dû eux-mêmes supprimer cette subvention. Nous avons alors, mais seulement alors, supprimé nos abonnements gratuits.

Nos abonnés gratuits nous étaient devenus chers. Soigneusement recrutés, ils nous lisaient attentivement. Ils faisaient circuler autour d'eux les cahiers. On ne doit donc voir dans la suppression des abonnements gratuits qu'un expédient provisoire où nous sommes contraints par l'excès de la pauvreté. Nous avons vraiment épuisé nos finances et le moment est venu de jeter un peu de lest. En maintenant aussi longtemps que nous l'avons fait des abonnements gratuits qui nous étaient aussi onéreux, nous avons vraiment donné tout ce que l'on pouvait nous demander.

Le plus gros avantage que nous puissions désormais faire à nos abonnés pauvres est l'abonnement de propagande, à huit francs. Nous acceptons que ces huit francs soient payés par mensualités de un ou deux francs. Déjà plusieurs de nos anciens abonnés gratuits ont souscrit des abonnements de propagande payables par mensualités. Plusieurs de nos anciens abonnés gratuits ont aussi organisé des abonnements collectifs, c'est-à-dire payés par plusieurs personnes qui s'arrangent entre elles. Autant les groupes sont odieux quand ils sont des rendez-vous de bafouillage, d'envie et d'autorité, autant ils sont précieux quand ils sont des foyers de travail, de lecture, de liberté.

Nous avons pu reconstituer avec nos retours quelques premières séries complètes. Nous les vendons au prix d'un abonnement ordinaire. Nous ne les vendons qu'à nos abonnés.

Dans leur première série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

un dossier de l'affaire Liebknecht — attitude et intervention de Liebknecht dans l'affaire Dreyfus épuisé

un dossier de la préparation du premier congrès socialiste national, tenu à Paris en décembre 1899 épuisé

discussion à la Chambre de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, compte rendu sténographique officiel épuisé

plusieurs articles, allocutions et discours d'Anatole France épuisé

consultation internationale ouverte à la Petite République sur l'affaire Dreyfus et le cas Millerand

dans les cahiers 5, 6, 8, ensemble 3 francs
et dans le cahier 11 épuisé

le socialisme et les intellectuels, — conférence faite par M. Paul Lafargue à l'Hôtel des Sociétés Savantes le vendredi 23 mars 1900, compte rendu sténographique non revu non mis dans le commerce

socialisme et collectivisme, — conférence faite par M. Émile Vandervelde à l'Hôtel des Sociétés Savantes le mardi 6 mars 1900, compte rendu sténographique revu 1 franc

Les cahiers *épuisés* de la première série ne sont plus vendus que dans les quelques collections complètes que nous avons pu reconstituer.

Nos collections de la deuxième série sont presque entièrement épuisées. Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui auraient des cahiers en double de vouloir bien nous les renvoyer. Réciproquement ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu quelques-uns des cahiers déjà parus feront bien de nous les demander sans aucun retard.

Beaucoup de nos amis dévoués se servent de leurs propres exemplaires pour chercher de nouveaux abonnés. Qu'ils n'oublient pas alors de nous demander les exemplaires de remplacement. Nous nous permettons de recommander à nos amis d'avoir des collections complètes. Les cahiers qui peuvent aujourd'hui leur sembler oiseux entrent en série tout de même et ceux de nos abonnés qui dans dix ans auront la collection complète pourront alors s'apercevoir que les séries n'ont pas été composées au hasard.

Nous devons renoncer à publier en cette fin d'année un index des deux premières séries. Non qu'un index ne soit très utile. Mais nous n'avons pas le temps d'en établir un de si tôt et les séries successives seront si fortement continuées que des index discontinus les représenteraient mal. Nous publierons donc des index à longues périodes, quinquennaux ou décennaux. Jusque-là nous ne ferons que des catalogues. Provisoirement nos abonnés pourront eux-mêmes se composer des index appropriés à leurs besoins.

Dans leur deuxième série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

le programme de l'École des Hautes Études Sociales pour l'année scolaire 1900-1901 — *épuisé*

le discours lu par M. Boutroux et l'allocution prononcée par M. Duclaux le lundi 12 novembre 1900, pour l'inauguration de l'École des Hautes Études Sociales — *épuisé*

René Salomé, — vers l'action — *2 francs*

le théâtre social, — conférence faite par Jaurès le dimanche 22 juillet 1900 au théâtre de la République, avant la représentation de « Mais quelqu'un troubla la fête » — *épuisé*

Hubert Lagardelle, — les Intellectuels devant le Socialisme — *1 franc*

Lionel Landry, — courriers de Chine — *épuisé*

Romain Rolland, — Danton — *3 francs*

Lionel Landry, — Bacchus — *3 francs*

les intellectuels devant le socialisme, — réponses de MM. Paul Mantoux et Charles Guieysse au cahier de Lagardelle — *1 franc*

André Bourgeois, — quatre jours à Montceau — *1 franc*

cahier d'annonces : les journaux pour tous

la société des visiteurs

le Mouvement Socialiste

la Revue d'Art Dramatique

société nouvelle de librairie et d'édition

programme de l'école socialiste pour l'année scolaire 1900-1901 — *1 franc*

quelques éléments d'un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie — *1 franc*

le programme du collège libre des sciences sociales pour l'année scolaire 1900-1901 *1 franc*

Dans la même série les Cahiers publieront

un dossier complet du mouvement russe depuis l'excommunication de Tolstoi

le compte rendu sténographique non officiel de la version française du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900 :

Les *Cahiers de la Quinzaine* ont fait sténographier par les sténographes habituels du Comité général et du Parti socialiste français exactement toutes les paroles françaises officiellement prononcées au récent congrès socialiste international.

Cette sténographie a une incontestable valeur historique

a) parce que la plupart des orateurs ont parlé en français ;

b) parce que les dévoués traducteurs *officiels* choisis parmi les délégués ont traduit valablement en français les discours prononcés dans les autres langages.

Nous n'avons pas demandé pour ce compte rendu *sténographique* l'investiture officielle

a) parce qu'elle était usurpée pour un compte rendu *analytique* établi sans la connaissance des textes ;

b) parce que nous ne voulons soumettre à l'autorité de personne, individu ou comité, un texte historique établi scientifiquement.

La sténographie établie par les soins des cahiers a été relue par celui des socialistes français qui connaît le mieux *le mouvement socialiste* international.

Nous la publierons à la fin de cette série en un fort cahier d'au moins 180 pages.

Mais on peut recevoir toutes les publications de la deuxième série en s'abonnant simplement à la deuxième série des cahiers.

Nous servons des abonnements ordinaires à

vingt francs;

et des abonnements de propagande à

huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces deux abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient; le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nous envoyons éventuellement nos cahiers à qui nous les demande.

Les cahiers *épuisés* de la deuxième série ne sont envoyés qu'aux nouveaux *abonnés fermes à la deuxième série.*

Depuis le premier juin nous n'avons maintenu sur nos listes que

a) les abonnés qui ont payé une somme égale ou supérieure à huit francs pour leur abonnement à la deuxième série;

b) les abonnés qui paient régulièrement leur abonnement par mensualités ou fractions.

Nous tenons gratuitement à la disposition de nos abonnés :

Marcel et Pierre Baudouin : Jeanne d'Arc, drame en trois actes;

Jérôme et Jean Tharaud : la lumière ;

Pierre Baudouin : Marcel, premier dialogue de la cité harmonieuse.

Envoyer un franc pour les frais d'envoi.

La grosse importance industrielle et commerciale des cahiers qui achèvent la deuxième série nous empêche d'établir pour la fin de ce mois le bilan que nous devons établir. Nous l'établirons pour la fin de l'année scolaire, fin juillet ou commencement d'août. Dès à présent nous pouvons croire que ce bilan ne sera pas mauvais.

L'appel très sérieux que nous avons adressé naguère à nos amis et à nos abonnés a eu ce résultat singulier que nos amis et que nos abonnés ont redoublé de zèle efficace pour nous. Aucun ne s'est dit : *Puisque ça devient difficile, je m'en vais.* Mais la plupart se sont dit : *Puisque ça devient difficile, travaillons.* Par ce résultat nous avons connu que les froussards vulgaires n'avaient pas attendu ce moment pour nous abandonner.

Nous renouvelons aujourd'hui cet appel et nous ne voulons pas qu'il y ait malentendu sur le sens que nous lui donnons.

Tout nous fait croire que dès la troisième série les Cahiers se suffiront financièrement à eux-mêmes. Ils vivront par les moyens du bord. J'entends par là que le produit des souscriptions extraordinaires et des souscriptions mensuelles régulières, des abonnements de souscription, des abonnements ordinaires et des abon-

nements de propagande, renforcé des bénéfices que nous réalisons dans le commerce de la librairie, couvrira les dépenses. Le progrès de l'abonnement a été merveilleux. Nous avions 263 abonnés fermes à la fin de la première série. Nous en avons aujourd'hui environ 1.200. Nous avons ainsi gagné au moins 1.000 abonnés, puisque nous avons eu au commencement de la deuxième série au moins 100 désabonnements.

Le taux des abonnements a fort honnêtement progressé. Nous avons cinq ou six abonnements de souscription, à peu près 600 abonnements ordinaires, à peu près 600 abonnements de propagande.

Les souscriptions mensuelles régulières s'accroissent régulièrement. Les anciennes souscriptions mensuelles se sont maintenues. De nouvelles sont venues. Une vingtaine au moins de nos abonnés se sont mis à nous envoyer régulièrement un, deux, trois, cinq francs par mois.

Des habitudes nouvelles s'introduisent parmi nous. Un de nos amis russes, l'initiateur des *Journaux pour tous*, a bien voulu nous acheter plus de cent exemplaires du dixième cahier — *cahier d'annonces* — où il y avait quelques éléments d'un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie. Nous avons envoyé ces exemplaires à des adresses qu'il nous avait données. Nous espérons que des achats de ce genre se produiront pour le *Jean Coste* et pour les prochains cahiers pairs. On sait que le prochain cahier sera un dossier aussi complet qu'il faudra du mouvement pour la liberté en Russie depuis l'excommunication de Tolstoi.

Mais surtout nous sommes heureux d'annoncer à nos

véritables amis que la *librairie des cahiers* sauvera sans doute les cahiers, fournira l'appoint indispensable.

André Bourgeois me communique les premiers résultats de la librairie. Ces résultats passent mon espérance. Et pourtant on m'accuse d'avoir l'espérance facile :

OPÉRATIONS DE LA LIBRAIRIE

La première opération date du 15 février 1901.

	Volumes entrés	Sommes encaissées
	—	—
Février	40 volumes	33 francs
Mars.	123 —	212 — 85
Avril.	110 —	273 — 70
Mai.	191 —	814 — 80
En 3 mois et demi. .	464 volumes	1.334 francs 35

Les nombres de la première colonne sont ceux des volumes que nous avons *achetés* chez les éditeurs pour nos abonnés. Les nombres de la deuxième colonne représentent les sommes que nous avons reçues de nos abonnés pour les volumes que nous leur avons *vendus*. Si l'on veut bien considérer que notre service de librairie commence à peine à fonctionner et qu'il commence à fonctionner dans les mois les moins favorables, on sera heureux de ce premier résultat. Un tel commencement nous permet d'espérer que dès la rentrée prochaine, aux bons mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, nous ferons beaucoup d'affaires.

On sait que les bénéfices de la librairie sont versés intégralement au budget des cahiers. Nous répétons que la librairie des cahiers ne coûte rien aux cahiers

que du travail. Dans ces conditions nous pouvons évaluer à un cinquième environ du prix de vente le bénéfice introduit. C'est dire que depuis sa fondation la librairie des cahiers a rapporté aux cahiers, qui en avaient besoin, environ deux cent cinquante francs, soit à peu près la moitié de ce que nous coûte la fabrication d'un cahier ordinaire.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers.

Il y a pour nous tout avantage à cette opération. Nous avons pour nos cahiers un personnel et des frais généraux. Sans augmenter ni ce personnel ni ces frais généraux nous pouvons faire la commission de tous les livres pour tous nos abonnés. Le personnel en fonctions est librement et entièrement dévoué aux cahiers. L'administrateur ponctuel qui a si parfaitement organisé l'administration de nos éditions a non moins ponctuellement organisé l'administration de la librairie.

Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues. Et cette opération nous est fort avantageuse.

Nous faisons dans nos bureaux les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire que nous y vendons les livres exactement aux prix de l'Odéon.

Nous envoyons franco à domicile à Paris aux mêmes conditions.

Nous envoyons franco à domicile en province et à l'étranger aux prix marqués pour toute commande inférieure à onze francs.

Nous envoyons franco à domicile en province avec

les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire exactement aux prix de l'Odéon, pour toute commande égale ou supérieure à onze francs.

Notre service de librairie est rigoureusement réservé à nos abonnés.

N'ayant aucune avance, nous ne pouvons opérer qu'au comptant ou sur provision déposée.

Nos abonnés de Paris, de la province ou de l'étranger qui veulent recevoir leurs livres *franco à domicile* n'ont qu'à envoyer à M. André Bourgeois l'énoncé de la commande. Les livres français partiront par le courrier du même jour. Les livres étrangers partiront par un courrier de la même semaine.

Ceux de nos abonnés qui ont l'intention de nous faire de fortes commandes peuvent *déposer* à M. André Bourgeois des sommes qui sont ainsi en compte courant. Ils n'ont plus qu'à nous envoyer leurs commandes sur carte postale. Nos factures portent le décompte à chaque envoi.

Pour nous faciliter le travail, nous demandons à nos abonnés de nous envoyer des feuilles ou des fiches de commandes exactement énoncées.

Pour leur faciliter certain choix, nous annonçons les nouveautés. Nous ne pouvons pas penser à faire l'annonce des nouveautés spéciales. Mais sur les milliers de livres qui paraissent dans l'année il y en a une cinquantaine au plus que tout honnête homme et toute honnête société doit avoir dans sa bibliothèque. Nous annonçons ces honnêtes livres, non pas en les jugeant et en les absolvant, mais en disant en bref, du mieux que nous pouvons, toutes les fois que nous le pouvons,

ce qu'il y a dedans. C'est dire que nous procédons le plus souvent par voie de citations, tables et résumés.

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur ce qu'il y aurait de parasitaire à commander ailleurs que chez nous les livres qu'ils n'auraient connus que par nous.

Comme les livres les meilleurs ne sont pas les plus connus, nous prions instamment ceux de nos abonnés qui découvriraient des livres de vouloir bien nous faire part de leurs découvertes.

Nous avons d'avance dans nos bureaux tous les livres que nous annonçons. Nous avons en deux heures les livres français. Nous avons dans la semaine les livres étrangers.

Ceux de nos abonnés qui demeurent à Paris nous feront plaisir en venant acheter leurs livres dans nos bureaux. Notre situation est centrale, en ce sens que nous sommes à cinq minutes, et moins, de l'Odéon.

Nous prions ceux de nos abonnés qui auraient l'intention de nous acheter des livres pour les vacances de vouloir bien nous les commander avant la fin de juillet. Il est indispensable que le personnel des cahiers prenne un mois et demi de vacances, du lundi premier juillet au jeudi quinze août inclus.

Nous sommes heureux surtout de fournir aux bibliothèques. Nous ne saurions trop engager nos amis perdus des campagnes et des petites villes à fonder sans formalités des bibliothèques. Autant les groupes à parloirs parlementaires sont vains, autant les sociétés de lecture sont efficaces, pourvu qu'on y lise.

Nous fournissons toutes espèces de livres, non seule-

ment de littérature, mais de sciences, droit, médecine, et ainsi de suite.

Nous avons fourni ou nous fournirons à plusieurs bibliothèques populaires, — bibliothèques d'universités populaires, bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques scolaires. On a bien voulu nous demander quelquefois conseil pour la constitution même de ces bibliothèques, pour le choix des livres, étant donné un crédit de tant. Nous avons ainsi été conduits à dresser des listes que nous communiquons sur demande. Ce travail sera poussé, complété dans la troisième série de nos cahiers.

Étant donné qu'il existe une institution pernicieuse nommée la distribution des prix, mieux vaut y distribuer des bons livres que des mauvais. Nous sommes en état de vendre et au besoin d'indiquer ces bons livres.

Je prie instamment ceux de nos abonnés qui demeurent en province et qui passeront à Paris pendant les vacances de vouloir bien venir me voir. Je serai aux cahiers le jeudi de deux à cinq. Un entretien sérieux vaut mieux qu'un an de correspondance.

Nous prions ceux de nos abonnés qui ne changent de résidence que pour la durée des vacances de vouloir bien ne nous demander aucun changement d'adresse. Nous les prions qu'ils donnent chez eux les instructions pour que les cahiers suivent.

Vient de paraître chez Fasquelle, éditeur, en un volume de la Bibliothèque Charpentier.

ALFRED DREYFUS

CINQ ANNÉES DE MA VIE

1894-1899

Pris dans nos bureaux ou franco à domicile à Paris	3 francs
Franco à domicile en province ou à l'étranger :	
Seul ou dans une commande inférieure à onze francs	3 francs 50
Dans une commande égale ou supérieure à onze francs	3 francs

Les anciens dreyfusards voudront avoir ce livre. L'auteur le présente ainsi :

Je raconte uniquement dans ces pages ma vie pendant les cinq années où j'ai été retranché du monde des vivants.

Les événements qui se sont déroulés autour du procès de 1894 et dans les années suivantes, en France, me sont restés inconnus jusqu'au procès de Rennes.

A. D.

Pour ces raisons nous pouvons croire que nos cahiers vivront dès la troisième série et que l'amortissement de la dette initiale pourra commencer peu après. Il n'en reste pas moins cette dette. J'en donnerai une idée en disant que le déficit n'existerait pas

a) si nous n'avions jamais servi d'abonnements gratuits;

b) si nous avions fondé la *librairie des cahiers* en même temps que les cahiers;

c) si nous n'avions pas eu à faire le lancement de la deuxième série.

Je dirai ailleurs ou j'ai dit

a) pourquoi nous avons servi des abonnements gratuits;

b) pourquoi nous n'avons pas fondé la *librairie des cahiers* en même temps que les cahiers;

c) pourquoi nous avons fait le lancement de la deuxième série.

Provisoirement il suffit que l'on sache

a) que nous ne servons plus d'abonnements gratuits;

b) que la *librairie des cahiers* marche bien;

c) que nous n'aurons plus jamais à faire un grand lancement.

Il reste qu'il y a pour le présent un déficit, pour lequel je me suis engagé corps et biens. Je demande s'il est juste qu'on m'en laisse porter toute la responsabilité jusqu'à l'amortissement. Tel est le sens exact de l'appel que j'adresse pour la dernière fois aux amis de ces cahiers. Je ne veux apitoyer personne. Je n'ai à demander

aucune charité. Je ne dirai pas qu'il s'agit de la vie de nos cahiers. Le moment est passé où l'on avait à se demander si les cahiers vivraient ou si l'on réussirait à les tuer. Il ne s'agit plus que de me laisser ou de ne me laisser pas, au commencement d'une entreprise pertinace, la responsabilité d'assez gros engagements.

Comptons sur nous-mêmes, en attendant que les mœurs publiques soient restituées. Pauvres, comptons sur nous pauvres. Que nos amis pauvres nous envoient régulièrement un ou deux francs par mois. Plusieurs ont déjà commencé. Que nos amis plus pauvres se mettent plusieurs ensemble et souscrivent des *abonnements collectifs* ou des *souscriptions mensuelles collectives*. On nous dit que nos cahiers circulent beaucoup. La simple probité demande que tous ceux qui nous lisent contribuent quelque peu à nous rémunérer. On ne peut demander que nos cahiers travaillent pour un salaire de famine. Toutes les fois que dans les campagnes et dans les villes de province nos cahiers sont lus en commun, que nos lecteurs s'entendent pour s'abonner et pour souscrire en commun, sans aucunes formalités.

Outre qu'elle produit beaucoup plus, la souscription mensuelle *régulière* a cet avantage moral incomparable qu'elle demande au souscripteur une attention constante, une activité maintenue, un effort soutenu. L'ouvrier, l'employé, le professeur, le répétiteur, l'instituteur qui pense à nous au commencement de chaque mois nous console plus que tout des anciens lâchages vulgaires.

Des amis nous demandent parfois pourquoi nous composons les cahiers de telle ou telle manière. Ils

pensent bien que nous avons nos raisons. Ils nous les demandent. Nous ne pouvons les donner dans les cahiers mêmes. Les cahiers doivent démontrer leur vie en vivant et non par une encombrante énumération des raisons qu'ils ont de vivre, — et de vivre ainsi. Je ferai donc un mémoire, qui ne sera pas publié dans les séries des cahiers, où je donnerai ces raisons.

Nous prions ceux de nos abonnés qui vont en vacances de vouloir bien nous chercher des abonnements dans les régions qu'ils n'ont pas encore épuisées.

A notre connaissance et parmi les républicains il a été commis cette année au moins quatre tentatives de boycottage :

la première contre les Cahiers de la Quinzaine ;

la deuxième contre la Coopération des idées ;

la troisième contre les Temps nouveaux ;

la quatrième contre le Mouvement Socialiste.

Je me permets de nommer ici boycottage l'affamement concerté de camarades faibles par des camarades forts.

Pour des raisons que nous donnerons ailleurs, nous sommes résolus à ne pas publier dans les séries de nos cahiers le dossier du boycottage que nous subissons.

Nous publierons le dossier du boycottage exercé contre le Mouvement Socialiste quand nous publierons un ou plusieurs comptes rendus que nous avons du congrès de Lyon.

Nous publions aujourd'hui un dossier du boycottage exercé contre les Temps nouveaux et un dossier de la Coopération des idées.

COMPTE RENDU DE MANDAT

Nous lisons dans *le Socialiste, organe central du Parti ouvrier français,* numéro du 9-16 juin :

Loiret

Orléans. — Le citoyen Lucien Roland, membre du Conseil national, a fait, au groupe d'études sociales, une causerie sur la situation du parti socialiste en France.

Après cette causerie, il a été donné lecture d'un factum dans lequel un nommé Péguy essaie de faire de l'esprit en critiquant les membres du groupe d'études sociales d'Orléans. L'ordre du jour suivant, proposé, a été voté à l'unanimité :

Les membres du groupe d'études sociales, après avoir pris connaissance d'une publication quelconque où un M. Charles Péguy donne libre cours à sa méchanceté en critiquant d'une manière stupide les militants, déclarent n'attacher aucune importance à ces cancans, félicitent le Parti Ouvrier français d'avoir été, en ces derniers temps, le gardien fidèle du véritable socialisme et affirment que le citoyen Roland a toujours rempli fidèlement les différents mandats qui lui ont été confiés dans les Congrès.

Le groupe décide, en outre, de soutenir aux prochaines élections législatives, une candidature nettement socialiste et révolutionnaire.

Nous avons reçu cette lettre :

SOCIÉTÉ NOUVELLE
DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
—
Directeur : Félix MALTERRE
17, rue Cujas
PARIS
—
Téléphone 801-04

le 18 Juin 1901

C'est moi qui ai rendu compte au Conseil d'administration de la *Société Nouvelle* du roman de M. Lavergne. Je suis obligé d'opposer un démenti catégorique aux propos que vous me prêtez.

Veuillez insérer cette lettre dans votre prochain cahier.

Léon Blum

Je maintiens.

Je prépare un mémoire pour assurer définitivement ma défense personnelle et celle des cahiers.

Ce mémoire ne sera pas publié dans les séries des cahiers.

Charles Péguy

Ceux de nos abonnés qui suivent nos indications se sont abonnés à la Bibliothèque Socialiste commencée par la Société Nouvelle de librairie et d'édition, publication momentanément suspendue. Ils ont donc en mains le Proudhon de M. Hubert Bourgin.

Georges Sorel

QUELQUES MOTS SUR PROUDHON

Dans *la Petite République* du mardi 22 janvier Jaurès nous a signalé « un très substantiel et très pénétrant résumé de *toute l'œuvre* du puissant penseur et écrivain » que fut Proudhon; il félicite l'auteur, M. Bourgin, de ne pas avoir imité les gens qui se contentent de traiter Proudhon de *petit bourgeois* et se dispensent « de le lire et de le comprendre ». Cet article m'a frappé; et peut-être les lecteurs des *Cahiers* ont-ils été, comme moi, bien aises de savoir que désormais Proudhon est réintégré officiellement parmi les auteurs du socialisme; — il y a quelques années il était excommunié : « M. P. Lafargue, dit M. Bourdeau *(Débats* du 6 mars 1896), traite Proudhon de réactionnaire, et un autre socialiste a invité les filles des conservateurs à planter des roses sur son tombeau »; — Marx, dans le *Manifeste communiste*, rangeait Proudhon parmi les *socialistes conservateurs et bourgeois* (1).

Si Proudhon est réhabilité, c'est qu'on peut apparemment être socialiste sans signer le papier timbré du Comité général; jamais Proudhon n'aurait consenti à accepter la profession de foi qu'on exige des délégués aux congrès de l'avenue Wagram.

En jetant les yeux sur la bibliographie que Jaurès

(1) Il faut remarquer que dans le *Manifeste* il y a un paragraphe spécial pour le socialisme petit bourgeois; Proudhon serait tout à fait bourgeois, d'après ce document. — *Ces notes sont de M. Sorel.*

signale comme « très soignée », j'ai remarqué deux lacunes bizarres dans la liste des livres à consulter sur Proudhon. M. Bourgin nous laisse ignorer que Marx a écrit en 1847 *la Misère de la philosophie,* et qu'en 1896 M. A. Desjardins, membre de l'Institut et avocat-général à la Cour de Cassation, a publié deux volumes sur Proudhon. Ces deux oublis m'ont fait soupçonner que l'auteur pourrait avoir travaillé d'après les méthodes du fameux *universitaire* et que le *résumé de toute l'œuvre* pourrait bien être incomplet.

Pourquoi dans l'analyse des *Contradictions économiques* avoir supprimé le célèbre chapitre VIII sur la Providence? Ce chapitre est cependant essentiel, car Proudhon ne cessera pas de développer ses idées sur l'opposition du divin et de l'humain, de l'autorité et de la liberté, du droit de la force et du droit économique; sans cette dualité il n'y a pas moyen de faire entrer l'étude de l'histoire dans des cadres permettant d'utiliser les théories du droit naturel. La manière dont M. Bourgin a parlé du livre sur *la Guerre et la Paix* me fait soupçonner qu'il a eu peur de soumettre en entier à ses lecteurs les idées de Proudhon, qui lui semblent *surprenantes*, parfois « sans liaison et sans système ».

Pourquoi nous avoir présenté d'une manière si peu intelligible et si tronquée la solution du problème de la population ? En général, M. Bourgin supprime tout ce que Proudhon a écrit sur la chasteté ; c'est pour cette raison qu'il n'a presque rien dit du *Principe de l'Art* et qu'il n'a point exposé ce que Proudhon pensait du divorce.

Pourquoi ne pas nous avoir fait connaître la conception de la vie que Proudhon a tant de fois développée ? Le travail est une *émission de l'esprit*, le privilège et la

gloire de l'homme ; il ne sera jamais attrayant, mais il peut être ennobli ; il ira toujours en croissant et l'humanité ne dépassera jamais une honnête et décente pauvreté. Ces conceptions austères ne sont pas du goût de tout le monde aujourd'hui.

Pourquoi n'avoir pas dit un mot du projet de réforme du Concordat ? C'est peut-être à cause de cette justification qu'en donnait Proudhon : « La nation française n'a point été préparée au régime de la pure morale par une préparation protestante, et, si l'on veut éviter une rechute en mysticisme et même en superstition, le moyen le plus efficace est de conserver, autant que les principes de la Révolution le permettent, le ministère ecclésiastique. » *(Justice,* tome VI, page 342.)

Je ne relève pas d'autres omissions de détail ; il y en aurait trop ; mais je me demande pourquoi M. Bourgin n'a pas analysé la fameuse brochure : *La révolution sociale démontrée par le coup d'État.* Les partis socialistes vaincus, Proudhon pensait que Napoléon serait, comme son oncle, obligé de faire passer dans les lois beaucoup des idées révolutionnaires ; et il voyait dans certains actes du dictateur des indications d'une politique capable de bouleverser tout le vieux monde. Il demandait aux républicains de ne pas s'enfermer dans une oisive opposition et d'entrer dans les Assemblées pour y défendre les *intérêts* du peuple. Plus tard il devait prêcher l'abstention, alors que, le pays sorti d'une période révolutionnaire, il fallait ou non collaborer avec les anciens groupes d'opposition et un gouvernement régulier. Contre *les déviations et les compromissions* (comme on dirait aujourd'hui), Proudhon proclamait la nécessité d'une scission et disait : « Dans cette com-

binaison étrange d'autorité monarchique et d'anarchie capitaliste et mercantile qui constitue *l'ordre* bourgeois, *l'opposition* au pouvoir apparaît comme *partie intégrante du système,* nullement comme protestation éventuelle ». *(Capacité politique,* page 189.) Ce n'était pas seulement pour combattre l'Empire, mais surtout pour ne pas mêler le *peuple socialiste* à la bourgeoisie plus ou moins avancée qu'il préconisait l'abstention. On ne s'en douterait guère en lisant le *résumé substantiel.*

Quel a été le rôle historique de Proudhon ? M. Bourgin s'est donné beaucoup de mal (pages 72-73) pour trouver des *analogies verbales* entre les formules de Proudhon et des formules antérieures ; je pense bien que l'on avait parlé de banques avant lui et même avant Saint-Simon ; je crois pouvoir affirmer qu'il est complètement inexact que Proudhon soit « très redevable à Fourier ». Je suis très étonné que l'auteur n'ait pas signalé ce que tant d'autres avaient signalé avant lui, le caractère juridique de l'œuvre de Proudhon, caractère qui la sépare si nettement de toutes les œuvres des socialistes antérieurs. Proudhon ne cherche pas un système d'autorité qui délivre à chacun ce que l'utopiste croit être la part individuelle ; il veut que par la réforme des mœurs, le progrès des institutions économiques et un respect croissant des formes juridiques, il se produise, suivant des règles de droit, un équilibre qui donne, aussi bien que possible, satisfaction au besoin de justice. — Il n'eût pas été inutile à ce propos de signaler l'importance qu'il attachait aux *formes légales* et l'opposition qu'il fit à la loi sur le droit de coalition.

L'influence de Proudhon n'a pas été très grande jusqu'ici sur le socialisme français : les idées fédéralistes

qui se manifestèrent dans l'*Internationale*, auraient pu se produire en dehors de lui, car elles avaient des origines historiques; — mais l'influence de Marx n'a pas été bien notable non plus.

Je crois que le moment est venu où les idées proudhoniennes, après avoir exercé une grande action sur la pensée bourgeoise contemporaine, vont devenir considérables pour l'avenir du socialisme. La question fondamentale qui est posée actuellement, celle qui se cache sous les apparences des querelles des écoles, est la question du *socialisme d'État*; MM. Millerand et Waldeck-Rousseau (1) sont les représentants de cette doctrine, qui a pour elle la tradition monarchique de la France. On a déjà signalé ici le danger que présente le réveil de l'esprit saint-simonien parmi les intellectuels venus au socialisme (2).

Les réformes qui se font partout peuvent aboutir à des résultats bien différents les uns des autres suivant les idées que le prolétariat se fera de son rôle; elles peuvent aboutir au socialisme d'État plus ou moins démagogique (comme l'histoire nous en fait connaître tant d'exemples dans les pays en voie de décadence), si les ouvriers se croient appelés à recevoir la *protection de l'État* et demandent des faveurs; — elles peuvent aboutir à une évolution certaine dans le sens du socialisme prolétarien, si les ouvriers acquièrent le sen-

(1) Dans un discours à la Chambre syndicale de la papeterie M. Millerand se proclame le *fidèle et modeste collaborateur* de l'œuvre sociale poursuivie par le Président du Conseil (*Débats*, 19 janvier 1901). A Lens il avait fait un pompeux éloge des *œuvres de paix sociale* des patrons: il y aurait tout un catéchisme de *paix sociale* à tirer de ses improvisations.

(2) Voir le quatrième cahier de la deuxième série.

timent du droit et poursuivent l'émancipation de leur classe sur le terrain des organisations économiques. Dans ce cas, ils seront fidèles aux idées de Proudhon.

Parmi tant de projets qui sont en l'air dans les différents pays, il est essentiel d'attribuer un rôle spécial à ceux qui ont pour objet les institutions de crédit, les facilités données à la vente et les transports à prix de revient. Tous ces projets, qui peuvent se définir par une *socialisation progressive de l'échange,* sont inspirés des idées proudhoniennes ; je ne crois pas qu'on puisse les étudier sérieusement sans lire, avec beaucoup de soin, ce qu'a écrit Proudhon sur ces matières — qui semblent un peu étrangères à M. Bourgin.

Aujourd'hui enfin qu'il n'est plus possible de se contenter de la formule cassante du *Manifeste :* « Les prolétaires n'ont pas de patrie » et qu'on cherche, de tous les côtés, comment le socialisme peut se concilier avec l'idée de patrie, il ne sera pas inutile de relire Proudhon, qui s'est tant préoccupé des questions de politique étrangère, qui, *dans un intérêt national,* lutta vigoureusement contre l'unification italienne, et qui défendit si ardemment l'équilibre européen créé par les traités de 1815. — Je n'ai pu trouver aucune indication sur ces questions si graves dans le résumé de M. Bourgin.

Georges Sorel

RÉFÉRENCES

Proudhon. *La Fédération et l'Unité en Italie.* — Œuvres complètes, tome XVI, page 137 (écrit en 1862)

Quelle que soit l'opinion d'un homme d'État en matière de foi, à moins qu'il ne serve un gouvernement de révo-

lution, armé pour la propagande révolutionnaire, il lui est défendu d'agir sur la pensée et les *institutions religieuses* et nommément de trancher, au détriment du Saint-Siège, comme on ne cesse d'y exciter le gouvernement impérial, la question du temporel. Sans compter que la séparation du spirituel et du temporel, poussée à fond, se réduit en théorie à une absurdité et dans la pratique à une hypocrisie, ce n'est pas par de tels moyens que les croyances se démolissent et que les Églises et les sectes se détruisent. La *philosophie seule*, et la plus radicale, *agissant lentement sur les intelligences libres, est ici compétente*. Tout ce que peut un gouvernement ordinaire, obligé à la tolérance des opinions et des cultes, est de laisser faire au temps et de s'abstenir de toute initiative. Des brouillons menacent la Papauté de schisme, voire même de protestantisme; quelques-uns, flatteurs à outrance, proposent à Napoléon III de se déclarer le chef du spirituel aussi bien que du temporel. On peut juger, d'après ces rêves, du désarroi des esprits. Le schisme, s'il était sérieux, je veux dire s'il avait réellement pour cause le sentiment religieux, l'idée chrétienne, serait le triomphe de la Papauté, en montrant combien est solide encore la pierre sur laquelle est édifiée l'Église. Le protestantisme est mort : il n'y a que des fagoteurs germaniques qui puissent se dire chrétiens en niant l'autorité de l'Église et la divinité du Christ. Quant à faire de Napoléon III le chef du spirituel, à l'imitation des premiers Césars : c'est là que je l'attends. Ce jour-là, la Révolution lui dirait, comme saint Remi à Clovis : « Courbe la tête, fier Sicambre ; adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré ». Mais ce n'est pas l'empire des Gaules qu'il recevrait pour récompense de son baptême...

PROUDHON. *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution.* — Œuvres complètes, tome VIII, pages 206-207 (écrit en 1863)

La vraie, l'unique *question entre le parti de la foi et le parti du progrès* est la *question morale*, dans laquelle nous sommes certains de succomber et nous nous condamnons

nous-mêmes en faisant à notre antagoniste *une guerre déloyale*, et en joignant à la spoliation (1) l'hypocrisie. Ce qui soutient l'Église contre toutes les attaques et qui fait du parti catholique le plus puissant de tous, M. Fr. Morin doit le savoir mieux que personne, ce n'est pas son unité, c'est l'affaiblissement des consciences qu'aucune idée ni d'en haut ni d'en bas ne soutient plus ; c'est le matérialisme de notre enseignement ; c'est l'abandon de la pensée révolutionnaire remplacée par le plus détestable pharisaïsme ; c'est notre impur romantisme et notre libertinage voltairien...

Je crois et j'attends la fin de la papauté temporelle puisque je crois et j'attends la justice absolue et la pure morale de l'humanité, dont la Révolution française a été, selon moi, le précurseur. Je crois donc qu'il viendra un jour où l'autorité spirituelle ne se distinguera plus de la temporelle, puisque toutes deux seront fondées sur la même conscience, la même raison et la même liberté. Ce qui me tient en souci et que je pleurerais de larmes de sang, c'est quelque jonglerie de réforme, renouvelée de Luther et de Calvin ; quelque singerie de religion d'État ou d'Église nationale copiée d'Henri VIII ; pis que cela, quelque nouveau culte de l'Être suprême ou de la Raison, une théophilanthropie, un Mapa ou toute autre folie spiritiste ou mormonique. Dans le délabrement des âmes, je crois, en fait de superstition, tout possible. Notre prétendu voltairianisme ne me rassure pas ; je n'ai nulle confiance en des esprits forts qui ne savent que plaisanter et jouir. *La philosophie, si elle n'est cuirassée de vertu, ne m'inspire que du dédain.* Voilà pourquoi, tout en gardant vis-à-vis de l'Église la position qu'a faite selon moi au monde moderne la Révolution, je dénonce au mépris public, avec les manœuvres de la démocratie unitaire, les coups de bascule d'un panthéisme sans mœurs (2) et d'une coterie sans principes.

---

(1) Cet écrit est une polémique à propos de l'unité italienne et du pouvoir temporel du pape.

(2) Allusion évidente aux derniers saint-simoniens.

PROUDHON. *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, tome IV, pages 240-243 (écrit en 1856)

Le premier sentiment que l'homme éprouve à la vue de la femme est tout d'amour ; il ne s'y arrêtera pas longtemps. De l'ivresse des sens il passe rapidement à l'adoration de l'âme, et quand il s'imagine être encore amant, il est devenu lui-même un juste et un saint.

Tout ce que l'homme voit en la femme, comme en un miroir où sa conscience se regarde, la femme tend à le devenir, et malheur à elle, malheur à tous deux, si elle trompe la réalisation de l'amour, si elle manque à l'attente secrète de l'homme !

Dédain de l'amour sexuel et de la volupté : Que l'homme tourmenté de pensées lascives regarde sa femme, il rougit et il est heureux de rougir, parce qu'il la croit à l'abri de son tourment. Sans doute c'est de lui qu'elle a reçu la pudeur, comme elle en a reçu, dans la cérémonie nuptiale, l'anneau et la couronne ; mais cette pudeur s'est incarnée en sa personne, elle seule sait être chaste et fidèle... Et la conscience générale des femmes témoigne de cette immense générosité de leur cœur, elles abhorrent les lascives, les volages, les infidèles.

Conception supérieure de la liberté et de la force : La volupté vaincue, l'homme est devenu un héros ; aucun effort ne lui coûtera plus ; telle est sur lui l'influence de la femme. La première, par sa chasteté, elle a donné l'exemple : elle exige en retour que l'homme se montre vaillant, entreprenant, distingué, toujours prêt pour le devoir et le sacrifice...

Pratique du travail et de la Justice : La femme, quoi qu'elle apprenne ou entreprenne, n'est point, par la destination de son sexe, industrieuse, agricultrice, négociante, savante, pas plus que juge, homme de guerre ou homme d'État. Elle peut bien nous prêter dans nos travaux quelque aide, nous assister dans nos transactions de quelque conseil : de tout temps elle a pris pour elle la portion la plus douce du travail... Quant à sa justice, il en est comme de sa philo-

sophie : elle n'en a pas d'autre que la religion. La femme qui prie est sublime (1) : l'homme à genoux est presque aussi ridicule que celui qui bat un entrechat.

Rien de tout cela cependant ne constitue la mission de la femme : son véritable lot est d'être préposée à la garde de nos mœurs et de nos caractères, chargée de nous représenter incessamment dans sa personne notre conscience idéale. Quel rapport, dites-moi, entre une semblable destinée et le plaisir ? Plus d'un homme a dû à la présence de sa femme de ne pas faillir; plus d'une femme, après avoir rêvé en son époux l'assemblage des vertus viriles, s'est consumée en se voyant attachée à un lâche, à un cadavre...

J'eus le bonheur d'avoir une mère chaste entre toutes, et, malgré la pauvreté de son éducation de paysanne, d'un sens hors ligne. Comme elle me voyait grandir, et déjà troublé par les rêves de la jeunesse, elle me dit : « Ne parle jamais d'amour à une jeune fille, même quand tu te proposerais de l'épouser ».

Je fus longtemps à comprendre ce précepte, absolu dans son énoncé, et qui proscrivait jusqu'à l'excuse du *bon motif.* Comment l'amour, cette chose si douce, pouvait-il être réprouvé par la bouche d'une femme ? D'où tenait-elle cette morale austère? Jamais, je le déclare, je n'ai lu ni entendu rien de cette force. Prétendait-elle que des époux ne dussent pas s'aimer ?... Eh! non : elle avait deviné, par un sentiment élevé du mariage, ce que l'analyse philosophique nous a démontré : que l'amour doit être noyé dans la Justice; que caresser cette passion, c'est s'amoindrir soi-même et déjà se corrompre; que par lui-même l'amour n'est pas pur; qu'une fois son office rempli par la révélation de l'idéal et l'impulsion donnée à la conscience, nous devons l'écarter, comme le berger, après avoir fait cailler le lait, en retire la présure; et que toute conversation amoureuse, même entre fiancés, même entre époux, est messéante, destructive du respect domestique, de l'amour du travail et de la pratique du devoir social.

(1) Madame Ackermann fut, un jour, scandalisée de voir un crucifix suspendu dans la chambre de madame Proudhon.

JEAN GRAVE ET URBAIN GOHIER

Paris, avril 1901

Mon cher Péguy

Tu m'as demandé de mettre au point le différend qui s'est élevé entre Jean Grave et Urbain Gohier? Je crois que cela est nécessaire d'abord parce que Grave se refuse à continuer la polémique, et ensuite parce que, si la plupart des lecteurs des *Temps Nouveaux* lisent aussi *l'Aurore,* la réciproque n'est pas vraie : il faut montrer quelque part, dans leur ensemble, les coups échangés. Je sais que beaucoup de camarades sont peinés de voir se déchirer des hommes qui font, sinon la même besogne, au moins des besognes parallèles. J'estime qu'il n'est pas bon de laisser, sans motifs sérieux, diminuer la valeur morale des militants, parce que tout militant est une force, et que les idées ne se propagent pas, ne triomphent pas d'une façon automatique. Je voudrais exposer les pièces du débat, y ajouter ce que j'en sais et ce que j'en pense. Je crois pouvoir le faire sans passion. En effet je connais assez peu Gohier : quand les étudiants fêtèrent son acquittement, je parlai en leur nom à la *Ligue Démocratique des Écoles*. Je ne l'ai guère approché que ce jour-là, où il me sembla qu'il parlait mal. Il écrit bien et je pense qu'il écrit des choses excellentes, souvent, mais pas toujours. — Je connais Grave depuis un temps plus long. Mais, avec quelques amis, je me suis trouvé assez souvent en désaccord avec lui sur des questions de principes et de tactique pour être en état de parler de lui sans partialité. J'aurai à citer de longs textes,

tout en me bornant aux principaux. Je sais que c'est la méthode des *Cahiers*. A mon avis elle est bonne.

La querelle commença à propos de réunions faites en province par Gohier. Il y fut contredit par des anarchistes qu'il traita d'*agents des cléricaux*. Le reproche pouvait être fondé, car il est trop facile à des agents de toutes sortes de prendre un masque anarchiste. Dans la circonstance, il semble que Gohier s'était trompé. Il avait eu affaire à des anarchistes qui n'étaient pas de son avis, et qui envoyèrent à Grave une lettre de protestation. Grave l'inséra, ajouta des commentaires où il constata que Gohier gagnait trois cents francs par semaine. Comme il le fit ensuite remarquer lui-même, ce n'était pas diffamatoire : c'était au moins inutile et il est évident qu'il y avait là une petite malveillance.

La polémique continua quelque temps par des insinuations dans *l'Aurore* et dans *les Temps Nouveaux*, par des lettres échangées. Vaughan voulut arrêter la querelle et demanda aux deux adversaires de s'expliquer devant lui. Voici comment Grave raconte l'entrevue, dans *les Temps Nouveaux* du 5 au 11 janvier 1901 :

N'ayant aucune animosité contre Gohier, peu satisfait de paraître faire le jeu des nationalistes en leur aidant à attaquer un champion qui, je ne le nie pas, leur taille de bonnes croupières, je répondis à Vaughan que, devant la façon de procéder de Gohier, il m'était permis de douter de sa sincérité, mais que je ne demandais pas mieux que d'arrêter cette discussion. J'allais le soir même à *l'Aurore*... Nous exposâmes nos mutuels griefs et Vaughan conclut : Mais certainement nous sommes d'accord, il faut arrêter cela ; nous profiterons d'une occasion pour nous rendre mutuellement justice. Envoyez-nous un article, nous l'insérerons ; ça ne sera pas la première fois du reste.

Il faut avouer que l'attitude de Vaughan paraît ici très louable. Grave eut sans doute tort de ne pas envoyer l'article promis ; il expliqua qu'il ne trouva dans *l'Aurore* du lendemain aucune satisfaction de la part de Gohier. Il semble qu'il se montra pressé et j'imagine d'après les paroles de Vaughan, rapportées par Grave lui-même, que l'article de Grave aurait été le prétexte choisi par Gohier pour lui rendre justice. Au lieu donc d'un article, Grave envoya la lettre suivante :

Mon cher Vaughan,

Dans son article de jeudi, Gohier parle d'*industriels de l'anarchie*. Voudriez-vous lui demander d'éclairer sa lanterne, et de nous dire qui il entend désigner par là ?

Bien cordialement

JEAN GRAVE

Cette lettre causa la rupture définitive. *L'Aurore* la publia avec une réponse de Gohier que je donnerai plus loin. Je veux en finir avant avec les torts de Grave, pour montrer que s'ils sont incontestables, ils sont légers. Dans *les Temps Nouveaux* du 5 au 11 janvier, il *cracha son mépris* à Vaughan et à Gohier. Dans le numéro du 2 au 8 mars, il compara Gohier à un *tas d'ordures dont on s'écarte*. Ce sont là des expressions fâcheuses, mais qui ne tirent pas à conséquence, étant donné le ton général de la presse. Voici qui est plus répréhensible : dans *les Temps Nouveaux* du 9 au 15 février on trouve, sous la signature d'André Girard :

JOURNALISTES. — Dans ses *Études et Réflexions d'un Pessimiste*, Challemel-Lacour indique au jeune écrivain certains moyens de parvenir, entre autres celui qui consiste *à louer largement les devanciers déjà célèbres*. Il en oublie. Il y a notamment le bâtard de journaliste arrivé et influent

— la presse aussi a ses fils d'archevêques — qui, pistonné par papa, voit s'aplanir toutes les difficultés du début. Généralement vaniteux et insolent, ne tolérant aucune contradiction, il n'a pour qui lui déplaît qu'injures et violences. Dépourvu d'idées générales, c'est d'ailleurs à ces injures et à ces violences qu'il doit sa réputation. Le scandale et la mauvaise foi sont très prisés dans le journalisme.

On peut trouver cette attaque bonne ou mauvaise ; mais ce qui paraîtra déplorable à tous, c'est le mot *bâtard*. La semaine suivante Girard essaya de s'excuser, disant qu'il n'avait jamais voulu reprocher à quelqu'un d'être un bâtard. Sa justification est faible : pour tous ceux qui connaissent un peu le monde littéraire, l'allusion était transparente. Au lieu de bâtard, pourquoi Girard n'a-t-il pas écrit tout simplement *fils ?* Ce filet malheureux engageait d'ailleurs la responsabilité de Grave et *l'Aurore* ne manqua pas de le lui reprocher.

Somme toute je ne pense pas que c'était suffisant pour justifier le débordement d'invectives qui échappa à Gohier. Tout d'abord, en réponse à Grave qui lui demandait d'éclairer sa lanterne, il répondit dans *l'Aurore* du premier janvier :

Au nom de l'Église catholique, c'est Léon XIII qui prend la parole. Au nom de l'Anarchie, c'est Jean Grave.

Voilà fixé, pour l'Histoire, un point important.

Anarchiste respectueux de la voie hiérarchique, Jean Grave me pose une question par l'intermédiaire de mon Directeur.

De Directeur à Directeur...

— Qu'est-ce que j'entends par les industriels de l'Anarchie ?

— Les mots l'indiquent. J'entends ceux qui font de l'anarchie une industrie, une lucrative industrie, et qui ont quitté

le petit métier dont ils vivaient très mal, pour vivre très bien de la propagande anarchiste.

— Et *qui* est-ce que je désigne ?

— Ma phrase répondait. J'ai écrit : « Les industriels de l'anarchie sacrifient quelque chose aux apparences, et font du moins semblant d'habiter de sordides mansardes, tout en vivant très confortablement ailleurs. »

Jean Grave, qui connaît mieux que moi le personnel de sa Congrégation, peut donner les noms lui-même.

Je ne suis pas mécontent de cette petite querelle avec les Autorités anarchistes. Les gens malintentionnés m'ont quelquefois représenté comme un anarchiste. On voit bien que je n'en suis pas un, puisque j'ai contre moi les personnes qui décernent le diplôme.

U. G.

Il n'y a encore là que des insinuations, de petites méchancetés, rien d'irréparable. Je remarque simplement qu'il était assez naturel de la part de Grave de s'adresser à Vaughan et non à Gohier, puisque Vaughan était un arbitre accepté ; il était bien inutile à ce propos d'accuser Grave de respecter la hiérarchie. — Je n'aurais même pas relevé la boutade si Gohier ne l'avait reproduite et amplifiée par la suite. — Pendant près de deux mois nous continuâmes à trouver de temps en temps dans *l'Aurore* des filets agressifs contre Jean Grave, qui ne répondait pas et ne donna de nouveau prétexte à la guerre qu'en laissant passer l'attaque de Girard. Le 25 février, *l'Aurore* publia, en première place, un grand article de Gohier qu'il est nécessaire de reproduire *in extenso* :

CABOT D'ANARCHIE

Pendant deux années de bataille, depuis la première réunion dreyfusarde jusqu'à la grande journée de Longchamp, nous avons eu des compagnons anarchistes dans le camp

de la vérité. C'est eux qui ont supporté le premier choc des bandes nationalistes, quand les masses socialistes demeuraient encore incertaines. A Chalon, ces jours derniers, les compagnons anarchistes offraient, avec une sombre énergie, leurs poitrines aux baïonnettes de la *Défense républicaine*. Cinq anarchistes ont été empoignés dans leur domicile, au saut du lit, par les estafiers du ministère Waldeck-Millerand.

Ces hommes sont des braves, qui paient toujours de leur personne.

Il y en a d'autres qui prennent le nom d'anarchistes et qui s'en font des rentes : les cabotins, les industriels de l'anarchie.

Ceux-là sont des ratés, qui recuisent dans un bouge leur envie et leur fiel. On ne les a jamais vus au grand jour, pas plus que dans une assemblée populaire. Dans la période critique, pendant que les vrais anarchistes jouaient des poings autour de nos amis, les farceurs anarchistes nous tiraient dans le dos. Tour à tour, *tous* les défenseurs de la justice ont essuyé les outrages de ces individus, qui *jamais* n'ont attaqué un faussaire d'État-Major, un forban de finance, un coquin de sacristie.

C'est drôle ? Non : c'est clair.

Nos amis sont patients. Moi, pas. J'ai déjà expliqué que l'état-major de la rue Mouffetard et le pape de la Montagne Sainte-Geneviève ne m'effraient pas plus que l'état-major de la rue Saint-Dominique ou le pape du Vatican. Voyez-vous que j'aie chassé Boisdeffre du ministère et bravé la Société de Jésus pour subir les... sévérités de M. Jean Grave, ci-devant savetier, « tombé » journaliste ?

Ce publiciste éminent nous reproche de manquer d'arguments. Nous devons en avoir, puisqu'il les prend et fabrique son « canard » à coups de ciseaux dans notre journal. En voici quelques autres qu'il ne nous empruntera sûrement pas. Il emploie le mot de « journaliste » comme une injure ; il est directeur et rédacteur de journal, marchand de papier, patenté, notable commerçant. Nous publions nos idées ; il publie celles des autres.

Nous avons une collection de ses autographes : ils

abondent en termes orduriers, mais sont dépourvus de syntaxe et d'orthographe. Rien de plus naturel chez un ouvrier ; rien de plus grotesque chez un *auteur*, un *littérateur*, un *intellectuel!* Or, celui-ci publie des volumes qu'il signe *seul*. Il est matériellement incapable de les écrire *seul*. Qui les lui fournit? un compagnon pauvre qu'il exploite? ou la police ? en tous cas, il est un faussaire.

Des hommes de lettres et des rapins mystificateurs l'ont pris à son échoppe et l'ont bombardé « Pensée, Cerveau, Génie » pour étonner le bourgeois. L'autre, roublard, y a fait sa pelote. Il escroque aux écrivains de la copie gratuite, et la vend. Bon métier. Le Pontife anarchiste est luisant, gras ; il crève dans sa peau, comme un social-Lucullus ; il passe l'hiver à Nice, comme les boïards ; il se rafraîchit l'été sur les lacs d'Écosse, comme les mylords ; il fait l'ornement du Tout-Paris des Premières.

Le sang des dupes qu'il a poussées au meurtre, au bagne, à la guillotine, lui profite. Il fait la leçon, de loin, aux pauvres diables qui se battent. Il traite crûment de « bâtards » les jeunes artistes dont le maire et le curé n'ont pas béni l'état civil. Sur la hiérarchie des rédactions comme sur la constitution de la famille, il est intraitable. Il figure, d'ailleurs, dans l'annuaire d'une Association scientifique (?) *à côté de S. M. très catholique le roi d'Espagne, Alphonse XIII*. Il a dû moucharder quelqu'un à Montjuich.

Latude ou Silvio Pellico ne parlaient pas plus volontiers de « leurs prisons » que M. Jean Grave, incarcéré comme gérant responsable pour l'article d'un anarchiste sérieux. Notre camarade Perrenx, condamné avec Zola pour *J'accuse*, ne se prend tout de même pas pour Élisée Reclus. M. Jean Grave a cru ou fait croire que c'était arrivé. Il entra en prison ouvrier cordonnier, ce qui est très honorable ; il en sortit Pape, ce qui est très ridicule.

Il écrivait l'autre jour dans sa feuille :

> Le sacrifice, le dévouement, les services rendus, laissons cela aux candidats et aux politiciens qui savent si bien en jouer, et nous ont dégoûtés pour toujours des individus qui se sacrifient.
>
> *Protégeons-nous de ceux qui se sacrifient pour nous autant que de nos ennemis.*

Qu'il soit prince, balayeur, évêque, général ou tondeur de chiens, l'homme qui pense ainsi ne peut être qu'une créature méchante et vile.

J'ajouterai deux faits.

En février 1894, M. Jean Grave figurait parmi les accusés du procès des Trente. Dans une affaire politique, on ne confie jamais sa cause qu'à un ami politique. M. Jean Grave eut pour défenseur M. de Saint-Auban, avocat de *la Libre Parole*, rédacteur à *l'Écho de Paris*, clérico-nationaliste effréné. La conclusion me paraît limpide. On l'aurait tirée pour moi si, dans le procès de *l'Armée contre la Nation*, j'avais demandé le secours de M. Joseph Ménard ou de M. Auffray.

Depuis que je lutte sans relâche et sans merci contre les prétoriens et contre les jésuites, je n'ai pas été insulté dans un seul journal ouvertement réactionnaire, y compris la feuille de M. de Rochefort, comme je l'ai été par le client de M. de Saint-Auban. Je le répète : conclusion limpide.

Le jour du Grand Prix de 1898, tous les républicains de Paris étaient sur le terrain de Longchamp. Radicaux, socialistes, libertaires, avaient voulu faire face aux coupe-jarrets de la réaction. Le ministre Dupuy, les généraux, les troupes municipales, la police, les hordes cléricales, l'aristocratie des grands bars, devaient achever l'attentat d'Auteuil. On attendait une bataille. Nous vîmes des compagnons anarchistes se mettre au pain sec pour huit jours, et payer vingt francs l'entrée au pesage, pour se trouver au plus chaud de la mêlée, pour avoir affaire aux ennemis les plus huppés.

Dès le matin, M. Jean Grave avait filé dans les bois de Meudon, malgré les remontrances des autres. L'industriel qui fait métier d'aiguiser les couteaux et de charger les bombes, d'exploiter l'exaspération des opprimés et l'effroi des oppresseurs, avait la *frousse*. Il se sauvait. Il tenait à établir son *alibi* pour la police. Le soir, suant de peur, il rentra dans Paris, pour savoir si les hommes qu'il vilipende avaient sauvé sa liberté et son commerce.

Voilà le Pape anarchiste, le Rochefort de la dynamite.

C'est ça qui fait peur aux bourgeois !

Drôle de temps tout de même, où l'on appelle *socialistes* les gens qui fusillent les grévistes, qui envoient des armées à la croisade, qui vendent des Légions d'honneur, qui banquettent avec Schneider et s'agenouillent au saint sacrifice de la messe ; où l'on appelle *anarchistes* les chambellans du roi d'Espagne, clients de la Société de Jésus et de la Patrie française, chasseurs de grouses en Écosse, habitués de la Côte d'Azur et pique-assiettes des châtelains !

Comme il serait beau, le socialisme, sans les repus et les exploiteurs !

Comme elle serait séduisante, l'anarchie, sans les saltimbanques et les ventrus !

Urbain Gohier

Tel est l'acte d'accusation. Les abonnés des *Cahiers*, qui ont lu le *Danton* de Romain Rolland, y retrouveront le système de Fouquier-Tinville. Je veux reprendre et examiner tous les griefs. Je constate d'abord que la flatterie initiale à l'adresse des anarchistes dreyfusards, qui tend à isoler Grave et son *État-Major*, porte entièrement à faux : Grave a été un dreyfusard de la première heure, et, si je ne connais pas tous les membres de son *État-Major*, je sais que plusieurs d'entre eux *supportèrent le premier choc des bandes nationalistes ;* Gohier le sait aussi. Et qu'est-ce donc que cet *État-Major*, cette *Congrégation* que les insinuations de Gohier citées plus haut semblent vouloir atteindre ? Je n'en connais pas tous les membres ; mais il en est un que je connais bien, et je jure à Gohier que celui-là ne fait pas semblant d'habiter dans une mansarde ; n'a pas quitté un petit métier dont il vivait très mal pour vivre très bien de la propagande anarchiste : il gagnait de meilleurs mois comme ouvrier mécanicien qu'il n'en a comme secrétaire des *Temps Nouveaux*.

Je ne peux pas répondre à ceci : que les farceurs anarchistes ont *tiré dans le dos* des défenseurs de la vérité; ni à ceci : que Grave serait *un client de la Société de Jésus et de la Patrie française*. Je n'ai pas pu, en effet, découvrir un texte des *Temps Nouveaux* qui donnât prise, même de loin, à ces accusations.

J'avoue que Grave est plutôt gras. Cela peut arriver à bien des gens et je conseille à Gohier de prendre garde au développement de son ventre. Qu'il ne répète pas non plus trop souvent de Grave qu'il est un pape : on a dit la même chose de Guesde et j'ai entendu un admirateur de Gohier comparer Guesde au Bouddha qui se contemple le nombril.

Gohier a eu raison, d'ailleurs, de relever l'épithète de *bâtard* échappée aux *Temps Nouveaux;* j'ai déjà dit là-dessus mon sentiment. Je n'approuve pas non plus ces paroles : *Protégeons-nous de ceux qui se sacrifient pour nous autant que de nos ennemis*. Je ne parviens pourtant pas à démêler ce qu'elles décèlent de *méchant* et de *vil* dans une âme. — Pourquoi encore traiter Grave de *faussaire?* Parce qu'il ne met pas l'orthographe? Cela je n'en sais rien, n'ayant jamais vu une ligne manuscrite de Grave, et cela m'est égal, parce que j'ai peu de considération pour l'orthographe : on la met comme on met une cravate, par habitude. Je crois bien, tout de même, que Grave a écrit sans le secours de personne *la Société mourante et l'Anarchie*.

Vraiment il est temps de passer à des griefs plus sérieux. Ajalbert m'a devancé pour une réponse ; car je savais, et beaucoup de camarades savaient que Grave n'avait choisi Me de Saint-Auban comme avocat dans le *Procès des Trente* que sur la recommandation d'Ajal-

bert, avocat ordinaire de *la Révolte*. Gohier a dû en convenir dans *l'Aurore* du 4 mars. Je veux lui faire noter encore qu'Émile Henry fut défendu, très mal il est vrai, par Me Hornbostel. Ce qui tend à démontrer que dans les occasions vraiment difficiles on ne trouve pas des avocats comme on veut.

Gohier se trompe encore quand il parle des prisons de Jean Grave. Je ne sache pas que Grave ait entretenu le public très souvent de sa détention à Clairvaux. Quand il en sortit, par l'avant-dernière amnistie politique, il ne laissa pas organiser de manifestations pour fêter son retour : il savait peut-être que beaucoup d'amis actuels de Gohier, beaucoup de socialistes, n'auraient pu y prendre part, fatigués qu'ils étaient d'avoir acclamé la veille cet autre grand proscrit, le marquis de Rochefort. Ce n'était d'ailleurs pas comme gérant de *la Révolte* que Grave avait été emprisonné, mais bien pour la composition et la publication du livre *la Société mourante et l'Anarchie*.

Grave se serait depuis payé de ces prisons en se construisant une existence du dernier bourgeois ; il passerait l'été en Écosse, l'hiver à Nice, il serait à Paris un habitué des premières. Que Grave aime le théâtre, c'est son affaire, et ce goût lui est commun avec beaucoup de Parisiens. Gohier n'a-t-il pas fait du théâtre ? On admettra que Grave ait des cartes de presse pour les représentations qui l'intéressent. Mais il est inexact qu'il aille chasser la grouse en Écosse. Où va-t-il en été? Et, où il va, que fait-il ? — cela ne me regarde pas, cela ne regarde pas Gohier, cela ne regarde personne. L'hiver, il est vrai que Grave se rend quelquefois à Nice, ou au moins dans les environs. Ce n'est pas un privilège à son

seul usage ; d'autres compagnons ont pu profiter de la même hospitalité, sans toutefois que la jouissance de la villa incriminée soit un commencement de communisme ; la personne qui en est propriétaire la réserve à ses seuls amis. Il est vrai encore que pour atteindre la Côte d'Azur Grave a obtenu des passes, et des passes en première classe. Mais Gohier doit savoir que pour obtenir ces faveurs il n'est pas besoin de déployer un très grand génie d'intrigue et que, sur tous les réseaux, les voitures de première classe sont réservées pour ainsi dire aux voyageurs qui ne paient pas. Bref je crois bien que Grave s'est figuré qu'un anarchiste avait le droit de voyager, qu'il avait même le droit d'aller rendre visite à des camarades. Gohier, lui, se figure parfois que les socialistes doivent être des naturiens, des âmes simples avec des goûts simples, exempts d'appétence pour les raffinements de la vie. S'il pense ainsi c'est peut-être bien la faute à Rousseau. Mais beaucoup de socialistes prétendent profiter de tous les progrès, rester des civilisés : c'est assurément la faute à Voltaire.

Grave est encore accusé de figurer sur l'annuaire d'une association scientifique *à côté de S. M. très catholique le roi d'Espagne, Alphonse XIII.* Je ne sais pas de quelle association il s'agit. Mais d'abord j'ai peur que cette remarque de Gohier ne soit encore l'effet de sa venue récente aux partis de gauche — et ceci n'est pas un reproche. S'il faisait depuis longtemps de la propagande républicaine, il se serait trouvé souvent, malgré lui, parfois sans le savoir, incorporé dans une foule de comités, de ligues, de sociétés, d'associations, d'unions, de fédérations. Cela n'a pas toujours grande conséquence. Gohier est-il bien sûr même que

ce pauvre gamin de roi se doute qu'il est l'associé de Jean Grave ? Et quand cela serait, qu'est-ce que cela prouverait ? Gohier refuserait-il d'entrer dans une société faite pour combattre la peste ou la tuberculose si, par hasard, le *Sultan rouge* en faisait partie ? En tout cas une circonstance pareille est insuffisante pour faire ou laisser dire que Grave *a dû moucharder quelqu'un* à Montjuich. On ne prononce pas de ces paroles sans avoir en main des preuves irréfutables.

Je ne vois pas davantage que Grave puisse être rendu responsable de la mort des guillotinés. Je n'ai pas lu tout ce qu'il a écrit ; mais dans ce que j'en ai lu, je ne me rappelle pas avoir trouvé une provocation précise au meurtre. Grave a pu se prononcer autrefois en faveur de la propagande par le fait, des moyens violemment révolutionnaires. Mais Gohier, moins que personne, peut le lui reprocher. Tous les jours, en effet, il nous prêche la constitution d'une armée révolutionnaire avec des fusils, avec des champs de tir pour l'exercice. Pense-t-il sérieusement qu'une telle armée ne ferait qu'une œuvre de défense ? A moins qu'on n'aille prétendre qu'il y a des armes nobles, qui sont les fusils, et des armes viles, qui sont les bombes. N'ayons pas de ces hypocrisies : le fusil et la bombe sont deux instruments faits pour *tuer*. N'en abusons pas.

N'accusons pas non plus aussi facilement le voisin de lâcheté. Grave n'était pas à la journée de Longchamp, c'est vrai. Je ne crois pas qu'on en puisse conclure, comme l'a fait Gohier dans *l'Aurore* du 8 mars, qu'il ne se trouverait pas là dans toute autre occasion où il faudrait payer de sa personne. Je soutiens d'abord qu'il n'y a pas un militant, dans un parti quelconque, qui ne

se soit trompé, au moins une fois, sur l'importance probable d'une manifestation, qui n'ait cru pouvoir sacrifier la manifestation à une affaire personnelle. J'affirme ensuite que dans d'autres occasions Grave a fait tout son devoir ; je crois qu'il est prêt à le faire encore. Et je veux, pour qu'on partage ma croyance, conter une histoire que Gohier connaît très bien, mais que le public ne connaît pas encore. L'occasion fut plus critique qu'à la journée de Longchamp, plus dangereuse que l'équipée de Déroulède à Reuilly : l'armée était en effet à ce moment sous les ordres du général Chanoine, qui trahissait la République, et en qui les Républicains avaient confiance encore. C'était un jeudi d'octobre 1898 ; dans la journée on avait perquisitionné au syndicat des chemins de fer, qui préparait la grève. Nous apprîmes dans la soirée, avant le gouvernement, que le coup d'État était décidé entre le Père du Lac et le général de Boisdeffre pour le surlendemain samedi. Il s'agissait de renouveler les journées de juin 48. Immédiatement un certain nombre d'hommes résolus se trouvèrent presque instinctivement réunis dans le quartier des journaux, prêts à organiser la lutte. De *l'Aurore* on envoya vers M. Brisson deux personnages importants ; M. Brisson prit des mesures et le complot n'eut même pas un commencement d'exécution. Mais il subsiste ceci, que, sans tergiverser, un certain nombre de camarades se trouvèrent prêts à assumer toutes les responsabilités : Grave était là.

Grave pouvait répondre lui-même à Gohier ; il ne l'a pas voulu. Deux jours avant le grand article de Gohier, Charles Albert, dans les *Temps Nouveaux,* commençait un article de portée générale par une citation de M. Louis

Havet à propos de l'affaire Vera Gelo : *Il m'est égal qu'il paraisse des calomnies dans* l'Intransigeant *ou dans* la Libre Parole. *Je ne me résigne pas à trouver autre chose que la vérité dans le journal où Zola a dénoncé des crimes et où moi aussi, grâce à vous, j'ai pu attaquer de vrais coupables.* — Après l'article de Gohier, Grave déclara que ceux qui le connaissaient savaient à quoi s'en tenir, que l'opinion de ceux qui pouvaient croire Gohier sur parole lui semblait négligeable.

Gohier cependant ne s'arrêta pas. Le 4 mars parurent dans *l'Aurore* les lignes suivantes :

MYSTÈRE ÉCLAIRCI

Tout finit par se découvrir. On sait que les grands événements de l'Histoire ont toujours été provoqués par de petites causes.

Nous nous étions demandé avec angoisse pour quels motifs le Pape anarchiste de la rue Mouffetard nous accablait de ses foudres, après tous les bons offices que nous avons rendus aux compagnons.

Pourquoi ce prudent bonhomme, qui s'abstient de toutes « personnalités » quand il s'agit de financiers, de généraux ou de moines, se déchaînait-il tout à coup sans retenue contre nos modestes personnes?

Pourquoi ce flux soudain de menaces bouffonnes et d'injures ordurières?

Pourquoi ce tiers-point et ces os de mouton brandis sur nos têtes?

Le distingué publiciste vient de s'expliquer.

Il a proposé sa collaboration, naguère, à *l'Aurore*, et *l'Aurore* n'en a pas voulu !

Quand notre principal rédacteur nous a quittés, M. Jean Grave s'est offert. *L'Aurore* a répondu : « Zut! » On se tordait.

De là cette haine redoutable.

On pourra s'arranger. A la reprise des affaires, nous fonderons un *Moniteur des Cuirs*. Nous réservons à notre brillant confrère la rubrique *Ressemelages*. Nous prendrons un correcteur en plus.

S'il s'était installé à *l'Aurore*, le gras intellectuel de la rue Mouffetard eût fait un mauvais marché. Son ventre aurait fondu. Et, pour ses voyages à Nice, il n'aurait pas eu de permis de circulation gratuits sur les rapides : nous ne faisons pas chanter le bourgeois.

Comme la Société de Jésus, les Grandes Compagnies s'intéressent à la propagande du farouche dynamiteur, associé de S. M. le jeune roi d'Espagne : mais elles ne s'intéressent pas à la nôtre.

U. G.

P.-S. — Tous les renseignements que j'ai publiés dans mon article de dimanche sont littéralement exacts.

Sur un point, Jean Ajalbert me communique un détail que l'équité m'oblige à noter. C'est Jean Ajalbert lui-même, naguère avocat de *la Révolte*, qui indiqua M. de Saint-Auban comme défenseur à l'accusé du Procès des Trente. Le fait subsiste donc, mais avec une justification.

U. G.

Je ne parviens pas à exprimer à quel point la lecture de ces lignes me fut pénible, presque douloureuse. Que la Rédaction de *l'Aurore* ne trouve pas l'écriture de Jean Grave assez artiste pour l'offrir à ses lecteurs, soit. Que Gohier tienne à constater qu'on ne remplace pas Clemenceau, mieux encore. Mais ce que je ne puis pas comprendre, c'est qu'on prenne prétexte de l'ancienne profession manuelle d'un homme pour se moquer de lui quand il essaye de publier ce qu'il pense. Est-ce que le droit d'écrire serait un apanage ? Ce qui me choque surtout c'est ce persiflage féroce et meurtrier. Gohier a

dépassé là les bornes, si large que l'on conçoive le champ de la polémique. Si Grave a eu les premiers torts, — et je n'ai pas hésité à le montrer, — ces torts furent légers en eux-mêmes, effacés presque par ceux que Gohier s'est attribués, de propos délibéré. Devant ce débordement je me suis d'abord demandé si les deux adversaires ne nous cachaient pas quelque chose, s'ils n'avaient pas entre eux quelque motif d'inimitié profonde, et je me disais : Si ce sont des fautes envers la cause que nous défendons tous, qu'ils parlent clairement ; si ce sont des querelles particulières, qu'ils nous laissent en paix. — Puis, à la lecture d'ensemble des documents, j'ai compris qu'il n'y avait dans tout cela chez Gohier qu'une exaspération de polémiste, une autoexcitation à frapper de plus en plus fort.

Jamais je ne pourrai admettre que ce soit là du journalisme, que ce soit du moins du journalisme à l'usage des lecteurs de *l'Aurore*. Je crois que Gohier se trompe sur le caractère de la clientèle du journal où il écrit. Dans *l'Intransigeant*, dans *la Libre Parole*, dans *le Petit Journal* même, plus jésuite et hypocrite que tous les autres, on peut mener pareille campagne. Ce qui fait le plus d'impression sur les lecteurs de M. de Rochefort, ce ne sont pas les accusations importantes, ce sont les accusations de ridicule, celles qui signalent à la foule les imperfections physiques, les défauts de manières, les maladresses. Ce sont aussi les accusations démagogiques. Or nous avions cru que le grand service rendu par l'agitation des années dernières avait été de débarrasser le socialisme de tous les éléments démagogiques qui l'avaient encombré jusque-là. Ces

éléments d'inconscience et de brutalité sont allés se jeter dans l'antisémitisme et le nationalisme : c'est normal, c'est un bien pour notre cause. Mais qu'on n'aille pas gâter la tenue morale de ceux qui ont soutenu le bon combat ! Malgré tout, nous nous sommes habitués à considérer *l'Aurore* comme un journal de grande allure, d'opinions sincères ; nous croyons que tous ses lecteurs lui demeurent attachés en raison de la beauté primitive de la lutte et du grand caractère que montrèrent ses rédacteurs permanents ou occasionnels. Le passé de *l'Aurore* doit nous garantir que nous ne sommes pas dupes d'une illusion.

Ludovic Marchand

Ludovic Marchand est du groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes. Nous avons en dépôt à la librairie des cahiers les brochures de ce groupe et celles des Temps nouveaux.

Nous avons constitué nous-mêmes un premier dossier pour la Coopération des idées. Non seulement nous ne voulons pas entrer aujourd'hui dans le débat de l'affaire Denis, mais nous n'avons pas voulu constituer encore le dossier de cette affaire. Ce que nous présentons ci-après est un dossier pour servir à l'histoire intérieure de la Coopération des idées. Nous n'avons mis dans ce dossier que les documents qui marquent pour la Coopération des idées le commencement et la fin de cette année ouvrière.

LE PALAIS DU PEUPLE

La Coopération des idées du samedi 7 juillet 1900 publiait cet article de M. Gabriel Séailles :

LE PALAIS DU PEUPLE

Deherme poursuit son œuvre : les résistances et les obstacles, loin de l'arrêter, lui font plus vivement sentir la nécessité de faire ce qui doit être fait. Le mal n'est une raison de désespérer que pour les faibles et les impuissants, il exalte la volonté des forts. Je me garderai d'opposer à l'homme d'action les conseils d'une sagesse timide, hésitante : il faut sans doute qu'il tienne compte des circonstances, qu'il prévoie les difficultés, mais il est seul à savoir ce qu'il peut mettre d'intelligence, d'énergie, de courage au service de son œuvre.

La *Coopération des Idées* était une bien petite chose, alors que nous l'inaugurions dans notre petite salle de la rue Paul-Bert ; non seulement elle a grandi, mais elle a été féconde. Les Universités populaires de toutes parts surgissent, se fondent, s'organisent : leur avenir sera ce que nous voudrons le faire. Mais déjà elles nous ont appris plus d'une chose qu'il ne faut point oublier. Elles ont rapproché les travailleurs intellectuels et les travailleurs manuels, elles leur ont montré qu'ils étaient faits pour s'entendre, qu'aucun intérêt ne les sépare,

qu'un commun amour de la justice et de la vérité les rapproche. Elles ont prouvé que l'élite ouvrière, dans ses revendications légitimes, poursuit autre chose que des appétits à satisfaire, qu'elle demande avant tout ce à quoi nul n'a le droit de renoncer, la possibilité d'être une personne, de vivre une vie humaine. Surtout elles opposent à l'inertie, à l'attente passive du bien cette vérité que l'homme peut quelque chose par lui-même, qu'il lui appartient de faire sa besogne. Nous comptons sur l'évolution nécessaire des sociétés, sur la fatalité des lois économiques, nous faisons sortir des faits les résultats qui répondent à nos désirs et à nos espérances, mais il y a un élément dont nous ne tenons pas compte et qui brouille tout : notre veulerie, notre servilité, notre impuissance. Qui dit esclave dit maître. Si nous nous donnions les vertus de l'homme libre, nul ne pourrait nous asservir.

Mais si l'Université populaire se réduit, se restreint elle-même ; si elle prend ce qui n'est qu'un de ses moyens, les cours, les conférences, pour sa fin unique ; si de proche en proche elle en vient à n'être qu'une rencontre de gens qui viennent écouter ou parler, il est à craindre qu'elle ne tienne pas ses promesses. La première curiosité satisfaite, l'ouvrier se lassera, car la journée de travail est rude et longue. L'Université populaire n'appellera, ne retiendra l'ouvrier que si elle se rattache à ses intérêts réels, à sa vie économique. Elle se développera, elle prospérera d'autant plus sûrement qu'elle sera fondée par des travailleurs, qu'elle se reliera à une coopérative, qu'elle fera la preuve de son utilité par les œuvres connexes qu'elle aura rendues possibles, qu'elle symbolisera ainsi l'accord fécond des esprits et

des volontés. La coopération des idées n'a de sens que par la convergence des efforts.

Qu'on ne se trompe pas sur ma pensée ; je ne veux pas dire que l'homme ne peut avoir d'autre mobile que son intérêt ; je suis convaincu qu'aux bas instincts de la bête on n'oppose victorieusement que les passions supérieures, la générosité, le sentiment de la dignité personnelle, la joie de collaborer à une œuvre collective, impersonnelle, en travaillant pour tous. Et c'est précisément pour cela que l'Université populaire n'a chance de vivre, que si le peuple saisit son rapport à l'idéal, qui d'abord, et à juste titre, le passionne : l'émancipation du prolétariat.

Esclaves des vieux dogmes, alors même que nous les reniions, nous avons cru que le progrès était nécessaire, qu'il se réalisait par la force des choses ; nous avons déguisé la providence sous un nom nouveau, nous l'avons appelée l'évolution, et nous nous sommes sentis rassurés pour nous être donné un Dieu tout neuf et qui n'avait point encore servi. Nous avions bien pris nos précautions : ce Dieu-là ne pouvait nous trahir, car il n'avait ni intelligence, ni volonté ; il était la loi des phénomènes, il agissait à la façon de la pesanteur, il était garanti par la science qui ne trompe pas. Nous avons attendu, puisque nous n'avions rien de plus, rien de mieux à faire. Mais les choses se sont obstinées à ne pas faire notre besogne. Aujourd'hui, quand nous voulons mesurer le chemin parcouru, nous nous demandons si nos agitations n'ont pas été vaines, si elles ne nous ont pas ramenés en arrière. Les vérités que nous croyions acquises sont contestées ; les vieilles superstitions renaissent, les haines nationales se réveillent, les pas-

sions religieuses s'exaspèrent, le fanatisme, combiné avec l'incrédulité, avec les soucis d'un égoïsme envieux, ajoute à sa laideur sans rien perdre de sa violence. Beaucoup, qui avaient compté sur le nouveau Dieu, comme les fétichistes, se retournent contre lui, le menacent, l'insultent, veulent le briser; ils sont pris d'une sorte d'appétit de servitude ; ils aspirent au césarisme des peuples déchus, qui, incapables de loyalisme comme de liberté, acclament les maîtres d'un jour, en qui se ramasse toute la bassesse des âmes. Cependant les cabarets se multiplient ; encore un peu, l'alcoolisme, effet et cause, ne laissera qu'un peuple de fous, un peuple incohérent, lâche, à brusques sursauts, avec les brèves fureurs et les longs sommeils de l'ivrogne.

Puisque le bien ne se fait pas tout seul, puisqu'à l'attendre passivement, on ne recueille que les maux anciens, toujours prêts à renaître dans l'individu et la société, les meilleurs, les plus braves s'inquiètent ; ils s'interrogent, ils se demandent si le principe du progrès ne serait pas dans l'énergie des hommes. Les lois des choses ne collaborent à nos desseins que si nous les y contraignons ; à nous il appartient d'humaniser la terre et le milieu social. L'Université populaire fait appel aux intelligents, aux vaillants, à tous ceux qui comptent d'abord sur eux-mêmes ; — à ceux qui prophétisent l'avenir et ne savent que dire : attendez, elle répond : commençons. Elle ne prêche pas la guerre des classes, elle n'imagine pas que le bien sorte du mal, l'amour de la haine, la justice de la violence : elle croit à la patience, à l'intelligence, au courage ; elle sait que toute société ressemble aux hommes qui la composent, et elle le dit ; elle prêche la lutte qui ne finira pas, qu'il faudra tou-

jours reprendre, parce qu'elle est la vie elle-même, la lutte contre le mal sous toutes ses formes. Elle doit donner au prolétariat la conscience qu'il peut quelque chose pour lui-même. Sans direction commune, ses forces se perdent, se dispersent, se contrarient; composées en une même résultante par l'association, elles deviendraient irrésistibles. Mais l'association ne se maintient que par la vertu de ses membres : la tempérance et le courage des individus sont les conditions de la justice sociale. Que les travailleurs s'unissent, qu'ils fondent des œuvres positives, qu'ils fassent l'apprentissage de la coopération, qu'ils créent la propriété collective. Par l'action ils ne prendront pas seulement conscience de leurs forces, ils feront l'éducation de leur volonté, ils se donneront les vertus sans lesquelles il n'y a que désordre ou tyrannie, le respect du droit, la discipline, la soumission à la loi consentie, à la raison impersonnelle, qui, en nous comme dans la société, est la liberté véritable. Les socialistes qui rêvent autre chose qu'un Paraguay laïque, dont ils seraient les dictateurs et les jésuites, doivent accueillir comme des auxiliaires, volontaires ou involontaires, tous ceux qui veulent par des œuvres réelles sortir des programmes tout théoriques et commencer la société nouvelle. L'histoire nous montre que les révolutions durables se sont faites le plus souvent à l'intérieur des sociétés par des organes dont nul d'abord n'eût soupçonné la puissance.

Le Palais du Peuple répond à cette volonté d'agir, à cette résolution de commencer. Centre des œuvres populaires, il faut que tout à la fois il facilite l'unité d'action et que déjà il en soit comme la représentation

symbolique. S'il s'élève uniquement par la générosité de donateurs plus ou moins sceptiques, plus ou moins désintéressés, curieux de cette tentative nouvelle, s'y prêtant avec le secret espoir d'un échec qui justifiera leurs privilèges, je doute qu'il réponde à nos espérances. Le Palais du Peuple doit être l'œuvre du peuple, sa propriété collective ; il doit être la preuve que l'union est une force, qu'elle permet de grandes choses ; il faut qu'il s'édifie par le concours des ouvriers, des syndicats, des coopératives, de tous ceux aux besoins desquels il est nécessaire qu'il réponde. Il ne se dressera fort et durable que s'il entre dans ses assises beaucoup de foi, beaucoup de volonté, beaucoup d'amour.

Des gens intéressés prédisent qu'avec la démocratie l'art va disparaître, ils pleurent l'exil prochain de la beauté qu'ils se croient seuls à retenir encore parmi nous. Rassurons-nous. L'art s'abaisse quand il ne sert plus qu'à raffiner les plaisirs d'une aristocratie blasée, il s'élève toutes les fois qu'il exprime l'idéal collectif d'un peuple. Les maisons des citoyens d'Athènes étaient très modestes, alors que le Parthénon debout sur l'Acropole, avec la beauté de la loi dans ses claires proportions, déroulait ses processions de marbre à l'honneur de la cité et de ses dieux. Les cathédrales gothiques de leurs nefs hautes, de leurs tours et de leurs clochers dominaient les ruelles tortueuses et sales où s'entassait la multitude des hommes : des bruits confus de la ville elles montaient, comme le chant d'espérance où s'accordaient les âmes. Les Palais du Peuple pourront inspirer aux artistes des formes nouvelles de la beauté, s'ils sont autre chose que des magasins et des bazars, s'ils répondent à un idéal nouveau, et

s'ils le manifestent : la volonté de réaliser la justice ici-bas.

Mais n'allons pas imaginer que cela sera parce que cela doit être en vertu des lois de la sacro-sainte évolution. Il est d'autres possibles. Des esclaves ne fonderont pas la société libre. De la laideur des âmes jamais ne sortira la beauté. On peut détruire beaucoup de choses en un jour ; rien ne se fonde qu'avec le temps, par la sagesse et la continuité de l'effort. Le peuple est le nombre, c'est vrai, mais il est un nombre vivant qui doit s'additionner lui-même. L'ivrogne est fait pour le bât : comme il s'est mis les œillères, il a besoin du mors et du fouet. Les seuls Palais du Peuple dont le cabaret est le vestibule sont la prison et l'hospice d'aliénés. Nous pouvons dresser nos tréteaux, battre la caisse, faire la parade, devant une toile peinte évoquer les mirages de l'avenir ; demain, il n'y aura rien que ce que nous aurons fait aujourd'hui.

GABRIEL SÉAILLES

Nous reproduisons les affiches que la Coopération des idées *fit apposer au commencement de la présente année scolaire. Sur l'affiche de l'Université populaire, nous remarquons le nom de M. Gohier, qui était donc libre d'y parler, et le nom de M. Charles Denis, de qui les ennemis de M. Deherme ont tiré prétexte.*

Note. — Quelque soin que nous ayons de séparer des documents que nous donnons les commentaires dont nous les accompagnons, nous ne pouvons nous empêcher de regretter ici que l'on ait choisi ce nom, *Palais* du *Peuple,* avec tout ce que ce mot *Palais* a gardé dans nos mémoires, venue de l'histoire et de la légende, de l'idée d'une autorité monarchique et d'une résidence luxueuse. *Maison* du Peuple est un si beau nom.

LA COOPÉRATION DES IDÉES

(Université Populaire)

157, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, 157

Ouverte tous les Jours, sans exception, de 9 heures du matin à 11 heures du soir

---

Cours et Conférences (avec projections, expériences, exemples, discussions) d'esthétique, de sciences, d'économie, de philosophie, de sociologie, de morale, tous les soirs de 8 à 10 heures.

Bibliothèque, prêt à domicile et lecture sur place ; Musée.

Théâtre populaire tous les dimanches à 3 heures et à 8 heures ; musique, chants, etc.

Consultations médicales et juridiques ; Ouvroir.

Cours de chœurs mixtes, de violon, de langue russe, de photographie, de diction, de langue allemande, de langue anglaise, d'harmonie, de sténographie, de chant, de solfège, d'hygiène, etc.

Harmonie, Fanfare, Chœurs, Société de Foot-ball, Société de Photographie, Société coopérative, Sociétés amicales, etc...

AUX TRAVAILLEURS,

Notre ambition est grande : nous voulons la vérité, la beauté, la vie morale pour tous ; nous voulons que tous soient admis à participer à ces biens qui constituent le patrimoine propre à l'humanité : nous voulons que, comme le soleil pour tous les yeux, la lumière intelligible se lève pour toutes les intelligences.

Nous voulons une civilisation réelle, qui ne laisse plus en dehors d'elle la majorité des hommes, une civilisation qui ne soit plus l'œuvre et le profit de quelques-uns, à laquelle tous soient appelés à concourir et à participer.

Camarades, la vie humaine a des joies plus intenses, plus durables, plus hautes, moins onéreuses que celles des cabarets. Soyez des nôtres. Nous vous ouvrons la Maison du Peuple, foyer de justice et de fraternité.

La cotisation est de 0 franc 50 par mois. Ce modique versement donne droit à tous les avantages de la *Coopération des Idées*. On n'exige aucune formalité d'admission, et l'on peut se faire inscrire tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir, au Siège Social, 157, faubourg Saint-Antoine.

Dans la journée : Musique, chants, récits, fêtes enfantines. — Le soir : Concert, Théâtre populaire

TOUS LES SOIRS, CONFÉRENCES A 8 HEURES ET DEMIE

LE LUNDI PREMIER OCTOBRE A 8 HEURES ET DEMIE

SÉANCE DE RÉOUVERTURE DES COURS DE LA SAISON

M. GABRIEL SÉAILLES, professeur à la Sorbonne

LE PALAIS DU PEUPLE

Après la Conférence, le Théâtre Populaire jouera

LA MUSE ET L'OUVRIER

DE MAURICE BOUCHOR

JEUDI 4 ET JEUDI 18 OCTOBRE, JEUDI PREMIER ET JEUDI 15 NOVEMBRE

M. FERDINAND BUISSON, professeur à la Sorbonne. . . . . . *Socrate et Jésus*

MERCREDI 10 OCTOBRE

M. GABRIEL MONOD, membre de l'Institut. . . . . *Les Leçons de l'Histoire*

MERCREDI 17 OCTOBRE

M. EUGÈNE FOURNIÈRE, député. . . . . *Coopération et Socialisme*

LUNDI 22 OCTOBRE

M. URBAIN GOHIER, rédacteur à *l'Aurore* . . . . *Une Méthode de Révolution*

EN OCTOBRE : Conférences tous les soirs de MM. le Docteur Legrain, Paul Barré, Murmain, Docteur Greffier, l'abbé Charles Denis, G. Colomb, Dargel, Victor Charbonnel, Docteur Jacquet, Docteur Foveau de Courmelles, Jules Lermina, etc.

Lire la **Coopération des Idées** paraissant le samedi chez tous les libraires, 5 centimes le numéro

LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

(Constituée légalement à Paris le 14 Juin 1900)

Siège social : 157, faubourg Saint-Antoine, Paris

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics ; Henri Bauër, homme de lettres ; Maurice Bouchor, homme de lettres ; Émile Boutroux, de l'Institut ; Henri Brisson, ancien président de la Chambre, député ; Victor Brochard, professeur à la Sorbonne ; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne ; Eugène Carrière, artiste peintre ; Victor Charbonnel, homme de lettres ; Georges Clemenceau, homme de lettres ; docteur Delbet, député ; Hector Depasse, homme de lettres ; Lucien Descaves, homme de lettres ; Paul Desjardins, professeur au lycée Michelet ; docteur Paul Dubuisson, médecin-chef de l'asile Sainte-Anne ; Émile Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur ; A. Espinas, professeur à la Sorbonne ; d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député ; Arthur Fontaine, directeur du Travail au Ministère du Commerce ; Lucien Fontaine, industriel ; Eugène Fournière, député ; Gustave Geffroy, homme de lettres ; Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit ; Paul Guieysse, ancien ministre, député ; Charles Guieysse, secrétaire général de la Société des Universités populaires ; Étienne Jacquin, conseiller d'État, président de la *Ligue de l'Enseignement ;* A. Keüfer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail ; Ernest Lavisse, de l'Académie française ; Jules Lermina, homme de lettres ; Eugène Manuel, homme de lettres ; Henry Michel, professeur à la Sorbonne ; Alexandre Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes ; Pierre Morel, conseiller municipal ; Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique ; Georges Renard, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers ; Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine ; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne ; F. Schrader, géographe ; A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France ; Charles Wagner, pasteur ; Émile Zola, homme de lettres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raphaël Barré ; *Directeur* : Georges Deherme. — Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier **Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Sylvain Pitt, Lucien Samson.**

EXTRAIT DES STATUTS

Article 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

Article 4. — La Société prend la dénomination de : LE PALAIS DU PEUPLE, *Société anonyme à capital variable.*

Article 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de **CINQUANTE FRANCS.**

Article 8. — Les actions sont payables **CINQ FRANCS** en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Envoi franco des Statuts et de la notice explicative à toute personne qui en fera la demande au Siège social, 157, faubourg Saint-Antoine.

LIRE :

LA COOPÉRATION DES IDÉES

JOURNAL POPULAIRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALES

(Palais du Peuple, Théâtre Populaire, Universités Populaires, Coopératives, Syndicats, Sociétés de Secours Mutuels)

5c PARAISSANT LE SAMEDI 5c

Dans le même numéro du samedi 7 juillet *la Coopération des idées* publiait cette déclaration :

LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Constituée légalement à Paris le 14 juin 1900

PRÉAMBULE

Nous ne sommes pas une secte, un parti. Nous ne gardons aucun dogme. Nous n'avons qu'un but : organiser la démocratie, l'éclairer, la défendre. Et c'est en continuant l'action éducatrice de *la Coopération des Idées* par l'action positive du Palais du Peuple que nous y marchons.

Les croyances, les sentiments, les idées dont vivait le monde ne sont plus que des habitudes lâches.

Notre société n'a plus d'âme.

Un mécanisme de réflexes fonctionne encore, mais à contre-sens. La misère suscite la haine, et la haine aggrave la misère.

Aucun lien ne subsiste entre les hommes.

Lorsqu'il n'y a plus d'idée directrice, lorsque, dans la conduite des individus comme dans celle des États, les expédients se substituent aux principes, lorsque rien ne *relie* les hommes et que tout les oppose, lorsque l'ordre n'est qu'apparent et ne se maintient que par une compression mécanique, non par le jeu libre des énergies harmonisées convergentes, on peut dire qu'il n'y a plus de société ; car nous ne constituons plus alors qu'un amas confus, amorphe, d'individus en lutte, ouverte ou sourde, les uns contre les autres, où la victoire n'est même pas assurée aux plus forts, aux plus vaillants ; mais presque toujours aux moins généreux, aux moins scrupuleux.

Mais les victimes, à mesure qu'elles deviennent plus nombreuses, élèvent leurs voix. Leurs clameurs se font plus menaçantes. Elles se comptent. Si l'idéal est mort, si la raison, l'humanité ne peuvent plus unir les hommes, il n'en est pas de même de l'envie et de la haine exacerbées. Les foules entrevoient alors la possibilité d'opposer leur masse

indisciplinée à la force sociale organisée pour l'oppression. A tort, ou à raison, elles se sentent en dehors de la société, et elles se préparent à lutter sans merci. L'alcoolisme, la dégénérescence, la criminalité latente, tout le déchet pitoyable de nos civilisations centralisées, sont le coefficient redoutable de la misère en révolte.

Nous en sommes là de cette période tragique de transition entre la phase de l'instinct et celle de la conscience.

L'humanité a épuisé toutes les conséquences désagrégeantes de la phase critique. Elle s'est saturée d'analyse. Elle a bu le calice du doute et de la négation jusqu'à la lie. Noblement, elle a immolé tout ce qui faisait sa joie et sa force.

Des sentiments, des croyances, des concepts nouveaux vont germer et converger. Une conscience collective autre va s'affirmer intensément. Il faut que l'homme se sente en communion avec l'homme pour reconstituer, avec une solidarité plus grande des éléments et une complexité plus riche de l'ensemble, tout ce qui était épars, dissous ; pour, aussi, harmoniser ce qui était antagonique.

Le Palais du Peuple est un premier effort d'organisation sociale.

Ce sont des pierres qui marquent les étapes successives de l'humanité. L'antiquité a dit son rêve de beauté par ses monuments. Le Moyen-Age a proclamé l'ardeur de sa foi et sa fraternité par les cathédrales.

Les Palais du Peuple, édifiés par le peuple, manifesteront à jamais le triomphe de la démocratie.

Notre plan idéal comporte un magnifique bâtiment de trois étages sur 3.000 mètres de superficie. C'est l'espace minimum qui sera nécessaire pour satisfaire aux besoins moraux, intellectuels et sociaux des 20.000 adhérents ouvriers que nous prévoyons.

La façade et les sous-sols seront destinés aux magasins des coopératives, aux bains, à une salle de lecture pour les passants, à un café de tempérance et à un grand restaurant coopératif pouvant contenir 200 personnes.

Au centre sera le théâtre contenant 1.500 spectateurs. Nous ferons le Théâtre populaire qu'on attend : il n'est réalisable que là. Un art puissant s'y enfantera.

Une galerie spacieuse séparera le théâtre du jardin : ce sera plus particulièrement le musée.

Dans le jardin on donnera, l'été, des concerts. Autour seront le fumoir, la salle de repos et le gymnase. Ici on fera l'éducation physique, on travaillera joyeusement au développement harmonique du corps (1).

Enfin, au fond de ce rez-de-chaussée, on installera un hall pour la récréation des enfants et des jeunes gens et une salle d'escrime.

Au premier étage, ce seront d'abord des petits et grands bureaux et salons qu'on louerait à différentes sociétés ouvrières : cercles d'amis, mutuelles, syndicats, coopératives, sociétés musicales, etc. Ensuite viendront la bibliothèque, la salle de lecture et plusieurs salles de cours et conférences. Outre les conférences et cours du soir pour les adultes, nous utiliserons ces locaux, dans la journée, pour un véritable collège populaire, où nous donnerons aux enfants de nos sociétaires qui montreront le plus de dispositions un enseignement secondaire complet, qui leur permettra, plus tard, l'accès des Facultés. Nous commencerons l'instruction intégrale du peuple : le jour, pour les enfants et jeunes gens; le soir, pour les adultes. Il faut que le peuple ait ses ingénieurs, ses savants, ses philosophes, ses artistes. Il faut la direction aux plus capables, et non aux plus riches.

Le deuxième étage sera occupé par des ateliers, où sera donné un enseignement professionnel complet. Les ouvriers deviendront créateurs et artistes.

Nous aurons des expositions permanentes pour lesquelles l'ouvrier fera son chef-d'œuvre. Nous glorifierons le travail manuel, et il se glorifiera mieux encore, lui-même, par ses produits. Plusieurs laboratoires de chimie, de physique, etc., serviront à compléter un enseignement technique solide.

(1) Ce fumoir me gêne un peu. Fumer est une mauvaise habitude, simplement, contraire à l'hygiène, — et bourgeoise puisqu'elle est de luxe. Tous les fumeurs en conviennent. Aussi quand on veut fumer on fume, et l'on ne dit pas que l'on travaille joyeusement au développement harmonique de son corps.

Enfin, au troisième étage, nous aurons de petites chambres, chauffées, éclairées, meublées sommairement, mais d'une rigoureuse propreté. Elles seront louées pour un prix modique à de jeunes ouvriers célibataires auxquels la proximité des garnis louches est souvent funeste. Un escalier spécial desservira ces chambres.

Voilà ce que doit être le premier *Palais du Peuple.*

C'est un effort sincère, coordonné pour commencer la société de justice, de liberté, de fraternité.

Les activités désintéressées savent se discipliner. Elles se concentreront pour édifier d'abord le premier Palais du Peuple et pour se répandre ensuite plus sûres, plus vigoureuses, plus efficaces, par tout le pays, groupant les travailleurs dans leur association, fédérant les associations dans les Palais du Peuple, qui donneront une âme à la démocratie et une raison de vivre.

Nous convions tous les hommes de bon vouloir à se joindre à nous : il n'y a pas d'œuvre plus urgente, plus essentielle, plus belle, plus féconde que celle que nous allons entreprendre.

Puis *la Coopération des idées* donnait la composition du

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. Pierre Baudin, ministre des travaux publics (1).
Henri Bauer, homme de lettres.
Maurice Bouchor, homme de lettres.
Émile Boutroux, membre de l'Institut.

(1) Enfin nous regrettons que cette liste ne soit pas tout à fait sincère. Pour peu que l'on soit au courant des noms et des hommes on y reconnaît aisément, mêlés aux hommes qui travaillent, les hommes-décorations, les noms qui représentent. La même remarque s'impose pour les témoignages dont nous voyons que les signataires ont accompagné l'envoi de leur signature.

MM. Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne.
Eugène Carrière, artiste peintre.
Victor Charbonnel, homme de lettres.
Georges Clemenceau, homme de lettres.
Docteur Delbet, député.
Hector Depasse, homme de lettres.
Lucien Descaves, homme de lettres.
Paul Desjardins, professeur au lycée Michelet.
Docteur Paul Dubuisson, médecin-chef de l'asile Sainte-Anne.
Émile Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur.
A. Espinas, professeur à la Sorbonne.
D'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député.
Arthur Fontaine, directeur du Travail au Ministère du Commerce.
Lucien Fontaine, industriel.
Eugène Fournière, député.
Gustave Geffroy, homme de lettres.
Charles Gide, professeur à la Faculté de droit.
Paul Guieysse, ancien ministre, député.
Charles Guieysse, secrétaire général de la Société des Universités populaires.
Étienne Jacquin, conseiller d'État, président de la *Ligue de l'Enseignement*.
A. Keufer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail.
Ernest Lavisse, membre de l'Académie française.
Jules Lermina, homme de lettres.
Eugène Manuel, homme de lettres.
Henry Michel, professeur à la Sorbonne.

MM. Pierre Morel, conseiller municipal.

Édouard Petit, inspecteur général de l'instruction publique.

Georges Renard, professeur.

Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine.

Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne.

F. Schrader, géographe.

A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France.

Ch. Wagner, pasteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raphaël Barré.

Directeur : Georges Deherme.

Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier, Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Sylvain Pitt, Lucien Samson.

Enfin *la Coopération des idées* publiait ces

EXTRAITS DES STATUTS

Article premier. — Il est formé, entre les personnes qui adhéreront aux présents statuts par la souscription d'actions, une Société anonyme à capital variable.

Article 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

Article 3. — Le siège est établi à Paris, 157, faubourg Saint-Antoine. Il peut être changé par décision du Conseil d'administration.

Article 4. — La Société prend la dénomination de : LE PALAIS DU PEUPLE, *Société anonyme à capital variable.*

Article 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de *cinquante francs*.

Article 8. — Les actions sont payables 5 francs en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Article 15. — Tout actionnaire peut être exclu provisoirement par le Conseil d'administration pour fait portant atteinte à l'honneur ou à la délicatesse, ou pour acte de nature à pouvoir nuire à la Société. La radiation n'est définitive qu'après l'exclusion prononcée par l'Assemblée générale. L'Actionnaire exclu n'a aucun recours contre la Société.

Article 16. — L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus. Les administrateurs doivent être propriétaires d'une action de la Société.

Article 17. — Les administrateurs sont nommés pour trois années par l'Assemblée générale des Actionnaires.

Le Conseil se renouvelle tous les trois ans.

Les membres sortants sont toujours rééligibles. Le Conseil nomme chaque année son bureau.

Article 23. — L'Assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, dissidents ou incapables.

Elle se compose de tous les Actionnaires.

Article 24. — Les convocations des Assemblées ordinaires ou extraordinaires sont faites par un avis inséré, au moins vingt jours avant la réunion, dans un journal d'annonces légales.

Ces délais seront réduits à trois jours pour l'Assemblée générale constitutive.

Article 26. — L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an dans le courant du premier semestre qui suit l'exercice, au lieu fixé par les lettres et avis de convocation.

Le bureau du Conseil d'administration est le bureau de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration doit mettre à l'ordre du jour une proposition signée du dixième des Actionnaires, et présentée au moins dix jours à l'avance.

Il ne peut être mis en délibération que les objets portés à l'ordre du jour.

Article 27. — Les délibérations de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Nul ne peut être représenté que par un Actionnaire. Chaque Actionnaire n'a qu'une voix, quel que soit le nombre de ses actions.

Article 33. — Sur les produits nets, défalcation faite de toutes les charges, amortissements mobiliers et frais généraux, il sera prélevé :

1° 5 o/o pour constituer la réserve légale ;

2° Somme suffisante pour donner un intérêt au capital versé, sans que cet intérêt puisse dépasser 3 o/o.

Après ces prélèvements, le restant est employé suivant décision de l'Assemblée générale.

Article 34. — L'Assemblée générale extraordinaire peut apporter aux présents Statuts toutes les modifications utiles.

Les résolutions doivent être votées à la majorité des voix.

Article 35. — A l'expiration de la Société, ou en cas de dissolution anticipée, l'Assemblée générale désignera un ou plusieurs liquidateurs.

Pendant toute la durée de la liquidation, les pouvoirs de l'Assemblée générale se continuent comme pendant l'existence de la Société.

Elle a notamment le droit d'approuver les comptes des liquidateurs et d'en donner quittance.

Après l'extinction du passif et des frais de liquidation, le surplus est distribué aux Actionnaires.

Toutefois, lorsque, soit par amortissements antérieurs, soit par suite de cette répartition, les Actionnaires auront reçu 50 francs par action, le surplus sera affecté à des œuvres sociales suivant détermination de l'Assemblée générale.

La Coopération des idées du samedi 25 mai 1901 publiait le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du *Palais du Peuple*, tenue le samedi 18 mai, à la *Coopération des idées.*

Nous lisons dans le *rapport du Conseil d'administration :*

Une telle œuvre, mesdames et messieurs, peut se réaliser de deux manières : facilement, par une fantaisie généreuse presque insultante de l'argent ; péniblement, par l'effort des masses travaillées d'aspirations émancipatrices. Nous sommes assurés maintenant que la voie de l'effort douloureux nous est seule ouverte. Mais nous savons bien aussi qu'elle ne nous égare pas, et qu'elle nous conduit sûrement où nous nous proposons d'aller.

Le Palais du Peuple n'est pas l'œuvre d'un jour. Un miracle de fièvre et d'impatience n'en creuserait pas suffisamment les fondations. Quand nous serons prêts, il faut qu'une âme soit prête à l'habiter.

Le prolétariat s'organise, et pendant que nous préparons le squelette du Palais du Peuple, il en crée la chair, le sang et la pensée. Ce sont les syndicats groupés dans leurs Bourses du Travail, et celles-ci dans leur Fédération des Bourses du Travail ; ce sont les sociétés de secours mutuels ; ce sont les coopératives de consommation et leur Comité central de l'Union coopérative ; ce sont les associations ouvrières et leur Chambre consultative ; ce sont enfin les U. P. Nécessairement, par leur développement même et la complexité croissante de leurs mouvements, ces organisations vont, de plus en plus, se pénétrer les unes les autres. Il faudra bien, un jour prochain, qu'elles songent à une organisation plus large, plus humaine. Nous voulons dire à une organisation au maximum de puissance de toutes les forces vives, sociales, du prolétariat, conscient et organisé. Ce jour-là, qui est prochain, nous le répétons, il faudra bien que, malgré nos divisions, nos découragements, nos égoïsmes, nos soucis maladivement exclusifs du moment présent, il faudra bien que s'édifie le Palais du Peuple. Par

nous ou par d'autres, sans doute. Mais comme il ne pourra l'être par un parti ou une secte, nous persistons à croire qu'il ne le sera que par nous. En tout cas, mesdames et messieurs, nous veillerons à ce que l'esprit en soit gardé, et plus nous serons groupés et forts plus notre vigilance sera efficace.

*
* *

L'idée fait son chemin. Elle pénètre, elle se précise. En ce moment même, on parle de faire servir le Marché du Temple désaffecté au Palais du Peuple. Les travailleurs du Havre, chassés de leur Bourse du Travail, songent à se faire bâtir une maison, et ils nous demandent conseil.

Nous pourrions multiplier ces témoignages. Nous nous bornons à constater que les artistes se tournent vers le Palais du Peuple. Ils y cherchent l'inspiration d'un art de pure et sereine beauté, qui exprimera simplement l'âme forte de la Cité juste de demain. C'est bien ce que nous voulons.

Vous avez eu connaissanee de ce concours de l'École d'architecture dont le sujet était notre projet même. Au Grand Palais, durant l'Exposition, vous avez pu voir les chapiteaux de Derié. En ce moment, au Salon, M. Derveaux expose une Maison du Peuple dans le faubourg, qui s'inspire manifestement de notre projet. Hier encore, Gustave Geffroy nous montrait un plan de Palais du Peuple, de l'architecte Binet.

*
* *

Nous avons beaucoup de raison d'espérer. L'idée précède l'argent. Tant mieux. C'est l'ordre juste. Si l'argent précédait l'idée, il y aurait à craindre qu'il ne l'asservît et la dénaturât.

Le Palais du Peuple se fera. Il ne peut ne pas se faire. Les partis sont impuissants à créer, à organiser. Nous croyons que c'est notre association qui peut le mieux en exprimer l'idée, et la réaliser.

Mais, mesdames et messieurs, il nous faut aider le destin. L'évolution elle-même doit être guidée. Continuons notre

propagande autour de nous. C'est la meilleure, la plus pénétrante.

Aux riches, tâchons de donner une inquiétude de justice. Aux pauvres, essayons de faire sentir la beauté et aimer la recherche de la vérité.

L'organe le plus puissant de notre action, c'est notre *Coopération des Idées*, notre journal et notre Université populaire, qui ont entraîné ce grand mouvement d'éducation sociale par les Universités populaires. Or, nous devons le dire, elle a actuellement de grosses difficultés, financières surtout, à surmonter. Il faut l'aider. Il importe pour notre œuvre que la *Coopération des Idées* se maintienne et prospère. Elle est la première U. P., et l'exemple courageux, irréductible, qui empêche les scandaleuses déviations.

Les partis ne l'aiment pas. Les sectaires la détestent sourdement. Quelles meilleures raisons pour les hommes conscients, d'esprit libre, de l'aimer, de la soutenir, de lui attirer des sympathies et des concours !

Pour le Conseil d'administration :
Le Directeur,
Georges Deherme

Enfin *la Coopération des idées* du samedi 15 juin dernier publiait la déclaration suivante :

TRANSFORMATION DE LA « COOPÉRATION DES IDÉES »

Il y a quinze mois, nous transformions notre petite revue mensuelle en ce journal. Elle paraissait régulièrement depuis des années, elle avait de franches sympathies. Ce n'était donc pas sans hésitation ni regret que nous avions pris cette résolution. Mais il fut bien évident, au lendemain même de la brillante inauguration de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine,

que déjà l'égoïsme des uns, l'indifférence morale et intellectuelle des autres, l'esprit de parti de la plupart, allaient faire dévier le mouvement que nous avions eu le bonheur de déterminer, et d'abord dénaturer notre Université populaire elle-même. Il nous parut alors que deux actions s'imposaient : Le Palais du Peuple ; le journal. Le but précis ; le moyen puissant.

Le but précis reste. Le moyen doit s'adapter à de nouvelles conditions.

Notre journal se proposait de rallier tous les hommes de volonté, non pour former un parti s'opposant aux autres, aussi détestable que les autres, mais une union sociale toujours ouverte et libre, aussi compréhensive que l'humanité même. C'était encore arrêter les découragements, les désertions, secouer les lâchetés. Nous voulions aussi décider les petites feuilles trop spéciales qui paraissent péniblement, ont peu de lecteurs, peu d'influence, à faire converger leurs efforts, fonder ainsi un journal quotidien d'action et d'éducation sociales, le vrai journal du peuple. C'était une conquête de plus, une libération nouvelle. Après le despotisme du politicien entamé dans les U. P., c'était la tyrannie du journaleux ébranlée, — c'était, il nous semblait, la démocratie prenant la pleine conscience de son destin : la liberté organisée.

Nous nous sommes heurtés à des obstacles inattendus. Passons.

Notre journal hebdomadaire d'action sociale se transforme en revue mensuelle d'éducation sociale.

Il est inutile d'appeler à l'action des gens bien décidés à dormir, fût-ce dans la crasse. Attendons le réveil, ou

la peste. La place est aux exploiteurs de la démocratie. L'action organique n'est pas un miracle qui surgit des mots. Il y faut la conscience et la volonté. Éclairons la conscience, formons la volonté. C'est la tâche qui s'impose, c'est celle qu'entreprend notre revue.

Voici les élections. Nous aurons à nous fortifier contre les dégoûts en essayant d'avoir une espérance encore. Pour ceux qui ne se passionneront pas, sauront regarder, cela ne manquera pas d'intérêt. Nous allons voir à quels césarismes, à quels chaos ou à quelles colères nous mènent nos habiles politiciens. Pour douloureuses qu'elles soient, ces expériences furent toujours nécessaires. Notre erreur fut de croire qu'elles se pouvaient éviter. C'est dans les larmes et le sang que l'humanité enfante, c'est par la souffrance qu'elle s'instruit.

Préparons-nous, dans la réflexion et la résignation calme, à rendre définitives les leçons que vont nous infliger les événements. Nous n'éviterons rien. Il est trop tard.

Nous ne nous séparons donc pas de nos amis qui sont nos lecteurs.

Notre publication mensuelle restera le lien de sympathie de ceux qui, malgré tout, rêvent à des temps de justice et de liberté.

GEORGES DEHERME

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé par des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (G. RICHARD, administrateur), 9, rue du Pont. — 4587

eux-mêmes les personnes à qui, sur leur indication, nous envoyons les cahiers. Rien ne vaut la propagande et la présentation personnelle.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers.

Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction

le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce treizième cahier le samedi 22 juin 1901.

Immense Victoire Socialiste

Monsieur Edwards enfin battu par Monsieur Dejean

CHÉRI, le vainqueur du Grand-Prix, était le favori de la Petite République, et la faveur du Petit Sou s'était égarée sur ***SAXON.***

Nous lisons en effet en première page dans *la Petite République* datée du mardi 18 juin :

En commençant le compte rendu de la grande épreuve sportive qui s'est courue hier sur l'hippodrome de Longchamp, nous sommes heureux de constater la victoire de Chéri dont, de même que dimanche dernier pour *Calabrais*, nous avions prévu le succès. Ceux de nos lecteurs qui ont sur les chances du vainqueur risqué quelque argent, s'en félicitent assurément, de même que ceux qui n'ayant pas joué ont pu, le temps leur ayant été favorable, passer une agréable journée dans les bois.

En effet, le ciel, toute la matinée incertain et chargé de nuages menaçants, s'est éclairci dans l'après-midi, comme pour sourire à l'heureux *Chéri* et à ses parieurs

VYAVTVYAVTVYAVTVYAVTVYAVTVYAVTVYAV

QUATORZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Cahiers de la Quinzaine

PARIS

16, rue de la Sorbonne, au second

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs;
des abonnements ordinaires à vingt francs;
et des abonnements de propagande à huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient : le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nos cahiers étant très pauvres, nous ne servons plus d'abonnements gratuits. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

Nos abonnés peuvent nous aider

en acceptant les reçus que nous leur faisons présenter :

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières et des souscriptions extraordinaires ;

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient ;

en nous donnant les noms et adresses des personnes à qui nous servirions utilement des abonnements éventuels ;

en achetant tous leurs livres à la librairie des cahiers :

en nous envoyant des documents et renseignements.

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous envoient des noms et adresses de vouloir bien prévenir eux-mêmes les personnes à qui, sur leur indication, nous envoyons les cahiers. Rien ne vaut la propagande et la présentation personnelle.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers. Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues.

Nous avons annoncé que ce quatorzième cahier serait un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie. Mais le gouvernement de la République française ayant exercé une injuste persécution sur un réfugié russe, Nicolas Paouli, la colonie russe à Paris est bouleversée. Le camarade russe qui préparait le cahier n'a pu l'achever à temps. Il nous écrit :

Samedi

Cher camarade

Décidément je ne puis trouver une heure pour l'article. Je vous envoie tous les documents sur l'affaire Paouli. Faites-en ce que vous voudrez.

Cette affaire prend une allure très mauvaise. Waldeck ne veut rien dire. Il a déclaré à Allemane que si le groupe socialiste lui adresse une interpellation, il déclarera à la tribune que Paouli était un agent provocateur qui touchait de l'argent à la fois du gouvernement russe (1.000 roubles par an!!) et de nous.

Adresser l'interpellation dans ces conditions est impossible, car la déclaration sèche de Waldeck jettera la suspicion sur Paouli, et puisque l'interpellateur ne sait pas de quels faux on a composé le dossier, il ne pourra rien répondre. Il faut donc à tout prix parvenir à savoir ce qu'il y a au dossier. Y réussirons-nous, je n'en sais rien.

Vous n'avez à ajouter que quelques phrases aux documents que je vous envoie pour faire un article préliminaire sur Paouli.

Je me suis bien gardé de rien ajouter aux pièces du dossier.

1327

EXPULSION DE NICOLAS PAOULI

Le 16 juin dernier, le courrier du soir apporta à nombre de réfugiés politiques russes la même lettre suivante, que je transcris textuellement en respectant l'orthographe de l'original :

Paris, le 15 juin 1901

Monsieur,

Au mois d'Avril de l'année dernière, nous soussignés, étions chargés de la surveillance de Paouly, demeurant 15 rue Gassendi, réputé comme un révolutionnaire russe « très dangereux ». A notre grande stupéfaction, nous avons conduit notre client deux mois après, au restaurant Durand place de la Madeleine, où en cabinet particulier, il a bien déjeuné en tête à tête, avec un de nos Chefs nommé Alexandre, Muller, Haase, etc., etc.. Depuis lors, nous nous sommes bien rendu compte que Paouly était une brebis galeuse dans le parti révolutionnaire russe. Cela n'a pas empêché notre chef, à notre grand étonnement de nous faire continuer la surveillance, entre autre, nous étions chargés de le surveiller à l'étranger au mois de Janvier et au mois de Mars et Avril dernier. En Allemagne nous devions savoir, par quel moyen et à quel endroit de la frontière, il pouvait faire passer des brochures en Russie, malheureusement pour nous, avec tous ces détours, nous l'avons perdu, et les agents russes qui étaient à la frontière, l'ont attendu inutilement pendant un mois.

Nous avons appris que malgré cette surveillance, Paouly a pu pénétrer en Russie, et s'est rendu à Saint-Pétersbourg, où il a eu plusieurs entrevues, avec un Chef de la Police politique, par ordre duquel il est rentré à Paris en passant

par Berlin et Zurich, dans cette dernière ville il y est resté quelques jours avant de rentrer à Paris.

Quelque temps avant son retour à Paris, nous étions chassés de notre emploi, prétendant que par notre faute, nous l'avions perdu, et ceci sans tenir compte de 10 et 12 ans de loyaux services, bien mieux on ne nous a même payer notre dernier mois d'appointement.

Cette ingratitude nous délie du secret professionnel, nous donne le droit de nous venger, en vous signalant, que parmi vous, vous avez un traître dangereux, qui paraît-il a vendu non seulement ses corréligionnaires en Russie, mais aussi ceux d'ici, il cherche à prendre tout en mains pour pouvoir mieux vous rouler. C'est dans ce but qu'il cherche à vous grouper autour de lui, pour mieux profiter de votre naïveté et de votre ignorance. En quittant notre service, nous avons pu obtenir de nos anciens collègues, la lettre adressée à notre Chef par Paouly et dont ci-joint une copie décalquée, qui vous prouvera la trahison de votre Cher Ami.

Si nous pouvions voir un des vôtres, nous aurions certainement, long à en dire à ce sujet, seulement nous craindrions voir étouffer cette affaire, et pour le moment nous nous contentons de vous faire parvenir cela.

E. Boisselier Guillaume

P. S. — Au dernier moment nous avons appris que c'est sur la plainte de Paouly, que nous avons été révoqués.

Voici la traduction exacte de la lettre décalquée mentionnée dans la missive :

Monsieur,

Hier je me suis adressé à vous par une lettre anonyme, aujourd'hui je vous écris sous ma signature. Certes, je cherche quelque profit, mais je pense que les avantages que je suis en mesure d'offrir en échange,

seront très considérables. C'est pourquoi j'espère que vous daignerez répondre à la présente lettre. Mon adresse : 15, rue Gassendi.

Votre serviteur,

N. Paouli

4/IV.

La « dénonciation » était trop grotesque. Paouli est dans le mouvement révolutionnaire depuis plus de vingt ans. Il fut membre du glorieux parti « Narodnaïa Volia » dont la lutte titanique avec le tsarisme attirait l'attention et l'admiration du monde entier. Même à côté des militants de ce parti, Paouli ne fut pas un faible. Envoyé la première fois en Sibérie, il s'évada, non pas pour aller chercher du repos à l'étranger, mais pour continuer la lutte à laquelle il a consacré sa vie. De nouveau arrêté, il fut de nouveau envoyé, après deux années de détention préventive, en Sibérie. Il réussit encore une fois à échapper à la surveillance de ses geôliers, et ce fut encore pour combattre les bourreaux du peuple russe. Arrêté pour la troisième fois et envoyé de nouveau en Sibérie, il s'évada et vint à Paris. C'est cet homme qu'on voulait nous présenter comme une *brebis galeuse.*

L'auteur de ce dossier publiait dans le Petit Sou du samedi 29 juin cette

LETTRE OUVERTE AU CITOYEN JEAN JAURÈS

Très honoré citoyen Jaurès,

Je m'adresse à vous par la voie de la presse parce qu'il faut que vous expliquiez publiquement devant les socia-

listes du monde entier, votre conduite et celle de votre Parti à l'égard du Parti socialiste russe.

Le gouvernement dont fait partie M. Millerand, membre « en congé » de votre parti, vient de commettre une nouvelle infamie : sur l'instigation de la police russe, on vient d'arrêter et d'expulser notre excellent ami, Nicolas Paouli.

Paouli est un révolutionnaire. Agé aujourd'hui de quarante-deux ans, il a consacré déjà plus de vingt ans — dont quinze années passées en Sibérie — à la lutte contre le tsarisme et pour l'idéal socialiste. Il y a deux ans, il réussit à s'évader et vint à Paris. Il n'a pas cessé d'être révolutionnaire. *Mais ici, en France, il n'a rien fait qui pourrait servir de prétexte à la mesure prise contre lui* par le gouvernement dont M. Millerand fait partie. Paouli demanda au ministre, par télégramme, de lui donner un ou deux jours pour arranger ses affaires. Le ministre opposa un refus catégorique, et Paouli a été conduit et abandonné à la frontière sans argent pour pouvoir continuer son voyage, sans effets, et sans qu'il ait pu prévenir ses amis.

Pourquoi cette mesure ? Pour donner au gouvernement russe la satisfaction de se venger du progrès énorme que fait, en Russie, la cause de la révolution ; pour donner satisfaction à l'agent policier du gouvernement tsariste à Paris, le nommé Ratchkovsky, que M. Millerand reçoit si souvent à table, — triste nécessité de l'application de la théorie de la collaboration des classes...

Bien plus, on a opéré une perquisition chez Paouli et on a saisi tous ses papiers et toutes ses lettres qui, certainement, seront livrés à la police russe. Il y aura donc des victimes en Russie qui seront emprisonnées, jetées dans les forteresses de Pierre et Paul, de Schliesselburg, envoyées en Sibérie.

Ce n'est là qu'un premier essai. S'il réussit, on continuera. Mais vous pouvez prévenir votre ami, le socialiste « en congé », que ses agents ne trouveront rien chez nous : nous avons tous passé la soirée d'hier à brûler nos papiers et les lettres de nos amis et de nos parents, ne voulant pas que des sales mains policières puissent souiller ce qui nous est cher.

Ce n'est pas la première infamie que M. Millerand commet à l'égard de notre parti. Lorsque le tsar est venu à Paris, Pierre Lavroff envoya un article à *la Petite République*, où il disait en termes modérés au prolétariat français si aveuglé par le chauvinisme, ce que sont les tsars pour le peuple russe. M. Millerand, alors rédacteur en chef de *la Petite République*, refusa d'insérer l'article et alla, avec quelques autres socialistes français, saluer notre tyran à la place de la Concorde. Puis vint le moment où M. Millerand se sacrifia pour le socialisme, en acceptant le poste de ministre au cabinet Waldeck-Rousseau. Quelques camarades, égarés momentanément, vantaient, en des articles enthousiastes, devant le prolétariat russe, l'immense importance de cet événement historique. Alors se produisit une série de coups qui sont terribles venant d'un socialiste, même en état de congé. Witte, le principal artisan de la réaction en Russie, auteur responsable de tant de massacres de prolétaires russes, est reçu avec éclat par M. Millerand qui porte des toasts au « grand souverain et à son auguste famille » — les bourreaux de notre peuple.

Pas un membre de cette « auguste famille » ne peut venir à Paris sans que M. Millerand n'accoure s'incliner devant lui en courtisan consommé. Puis, au moment des récents massacres de Pétersbourg, de Moscou et de Kharkoff, lorsque tous en Europe, je ne dis pas socialistes et révolutionnaires, mais tout simplement honnêtes et progressistes, frémissaient d'indignation contre les procédés barbares du gouvernement barbare, lorsque des milliers et des milliers de nos camarades gisaient en prison, lorsqu'on supprimait nos revues et nos journaux, lorsque nous concentrions tous nos efforts dans la lutte suprême, c'est à ce moment que M. Millerand acceptait de nos bourreaux une décoration, quelque Sainte-Anne ou Saint-Stanislas. Et le coup était d'autant plus terrible que les journaux réactionnaires soulignaient ce fait. Ah ! citoyen Jaurès, quel dégoût inspira cette lâcheté de votre ami et camarade, membre de votre parti, non seulement à nous autres révolutionnaires, mais même à nos libéraux les plus timides !

Mais jusqu'ici M. Millerand ne se solidarisait que morale-

ment avec le tsarisme. Or, en arrêtant Paouli, en l'expulsant, en saisissant ses papiers pour les livrer à la police russe, le ministère dont il fait partie et dont il est solidaire donne au gouvernement russe des preuves matérielles de son dévouement, devient l'agent du tsarisme dans sa lutte contre notre parti.

Pour vous, n'est-ce pas, citoyen Jaurès, ce sont des bagatelles dont il ne faut même pas s'occuper. Et, en effet, *la Petite République* ne souffle jamais mot sur les décorations que le « citoyen ministre » accepte des mains de tous les tyrans. M. Millerand remplit une haute mission historique, « fait faire un grand pas en avant au socialisme », — y a-t-il lieu de s'arrêter à ces faits, tristes il est vrai, pénibles même, mais, somme toute, si anodins?

Mais veuillez, je vous prie, citoyen Jaurès, envisager de plus près, avec moi, ce côté de la nouvelle méthode. Quelle doit être notre attitude à nous, socialistes russes, en présence de pareils faits? Pour nous, pour la classe ouvrière en Russie, le tsarisme c'est l'ennemi mortel, le bourreau hideux qu'il faut anéantir, le chancre qu'il faut extirper, l'ennemi avec lequel il ne peut y avoir de compromissions. Jusqu'ici nous disions toujours aux ouvriers russes que le tsarisme est aussi un obstacle pour le socialisme international, que, par conséquent, les socialistes du monde entier sont avec eux dans leur lutte contre le tsarisme, qu'en luttant contre lui ils luttent non seulement pour la liberté du peuple russe, mais pour le socialisme international, qu'ils remplissent donc une mission, pour ainsi dire, internationale. D'autre part on leur disait qu'en France le parti socialiste était si fort qu'un de ses membres est devenu ministre.

Mais voici que ce ministre reçoit à table leur ennemi, Witte, qu'il s'incline bassement devant leurs bourreaux, qu'il accepte de leurs mains des décorations, que le ministère dont il fait partie arrête et expulse leurs camarades, livre à la police russe des papiers trouvés à leur domicile. Que devons-nous leur dire? Que les socialistes français, pour obtenir quelques réformes, oh! combien problématiques! doivent participer dans un gouvernement qui devient

un agent du tsarisme dans sa lutte contre notre parti ? Que l'internationalisme est un vain mot ?

Nous sommes donc obligés de repousser toute solidarité avec le ministre socialiste et, puisque son parti ne veut pas rompre avec lui, puisqu'il ne veut pas se séparer de lui, avec son parti lui-même. *Oui, citoyen Jaurès, vous nous obligez, par votre tactique, à repousser toute solidarité avec votre parti.* Ceux qui restent avec Millerand ne quittant pas le ministère, même lorsque celui-ci commet de telles infamies à l'égard de notre parti, ne peuvent pas être nos amis.

Vous rappelez-vous, citoyen Jaurès, le discours que prononça Guesde au congrès de Paris, contre la nouvelle méthode ? « Vous représentez-vous, disait-il, un Millerand anglais, un Millerand italien, un Millerand allemand s'ajoutant au Millerand français et engageant les prolétaires, les uns contre les autres ?... Que resterait-il, je vous le demande, camarades, de la solidarité internationale ouvrière ? Le jour où le cas Millerand serait devenu un fait général, il faudrait dire adieu à tout internationalisme, et devenir les nationalistes que ni vous, ni moi, ne consentirions jamais à être. »

Aujourd'hui, après tous les faits que je viens de raconter, vous devez convenir que Guesde a vu juste. Vous savez que Millerand agit de cette sorte non seulement envers nous, mais aussi à l'égard d'autres partis étrangers.

Il y a cinq ans, on ne connaissait à l'étranger que le Parti ouvrier français et le Parti socialiste révolutionnaire. Puis votre attitude brillante et révolutionnaire dans l'affaire Dreyfus, et la tactique erronée des vieilles organisations a produit un changement d'opinion. On vous admirait et estimait profondément. Mais votre persistance à soutenir Millerand, malgré toutes ses fautes et toutes ses trahisons, ouvre peu à peu les yeux des socialistes du monde entier sur le véritable sens de votre méthode nouvelle. Bientôt il n'y aura plus un seul socialiste pour soutenir votre politique.

Un membre du Parti Ouvrier Démocrate-Socialiste de Russie

Enfin les journaux du lundi premier juillet publiaient cette

PROTESTATION

Les réfugiés russes résidant à Paris, réunis hier, ont voté la protestation suivante :

Les réfugiés politiques russes résidant à Paris, réunis le 30 juin, protestent avec la dernière énergie contre l'expulsion de leur ami, Nicolas Paouli, et la saisie de ses papiers ;

Dénoncent avec indignation au mépris de tous les honnêtes gens les manœuvres politiques et les basses calomnies par lesquelles on essaie de justifier l'acte odieux commis contre leur camarade ;

Déclarent qu'ils connaissent Paouli de longue date comme un homme d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon et comme un socialiste révolutionnaire toujours dévoué à ses idées, pour lesquelles il a souffert vingt années de prison et de déportation en Sibérie ;

Espèrent que tous les socialistes, ainsi que les honnêtes gens de tous les partis, se joindront à leur protestation indignée et demanderont avec eux justice complète pour Paouli.

Pour la réunion, et par ordre :

Boris Kritchevsky, E. Rubanovitch, L. Chichko.

Nous avons publié dans le dixième cahier de cette série les premiers éléments d'un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie.

LIBRAIRIE DES CAHIERS

Nous renvoyons au treizième cahier de cette série pour tous renseignements sur la librairie des cahiers.

Abonnements gratuits. — C'est *trente* et non *cinquante* francs par mois que les *Journaux pour tous* nous donnaient pour nos abonnements gratuits.

Vacances. — Définitivement c'est à peu près du samedi 3 août au lundi 16 septembre que nous demandons qu'on nous laisse des vacances devenues indispensables.

Cependant même alors je serai aux cahiers, régulièrement, le jeudi de deux heures à cinq heures ;

et nous prions nos souscripteurs mensuels de vouloir bien nous continuer leurs souscriptions pendant les vacances. Nous prions nos nouveaux souscripteurs mensuels de vouloir bien commencer leurs souscriptions pendant les vacances. Ainsi nos cahiers pourront se refaire un peu. Et les mois de vacances sont pour nos budgets ceux où la souscription est le plus facile.

J'avais comme tout le monde commencé ma réponse à M. Bjoernstjerne Bjoernson. De plus grands seigneurs, M. Gustave Larroumet, M. Georges Clemenceau, M. Pierre Mille m'ont devancé. M. Bjoernstjerne Bjoernson a répondu aux réponses. La conversation est devenue générale. J'avais demandé à notre ami Léon Deshairs de vouloir bien nous éclairer sur la partie du débat qui intéresse Boecklin. On lira ci-après sa contribution.

BOECKLIN CHEZ LES FRANÇAIS

Pour justifier le reproche d'exclusivisme qu'il nous adresse, d'indifférence à l'égard des manifestations artistiques qui se produisent en dehors de nos frontières, Bjoernson cite l'exemple de Boecklin. L'exemple est, je crois, peu probant. L'observation sur laquelle se fonde Bjoernson est incomplète. Le fait même qu'il énonce n'est qu'à peu près exact. Sa conclusion me paraît par suite contestable.

Admettons que Boecklin ne soit connu en France que de nom. Pour en conclure à notre mauvaise volonté, il faudrait prouver d'abord qu'il était en notre pouvoir de le connaître par son œuvre.

Or, au bas de la première page d'un article de William Ritter consacré à Boecklin et publié par la revue *Art et Décoration* au mois d'octobre 1897, je lis cette note de l'éditeur : « Nous aurions tenu à accompagner cette étude de notre collaborateur de reproductions plus nombreuses pour donner une idée plus complète des œuvres de Boecklin ; nous nous sommes vus contraints d'y renoncer, l'éditeur qui détient, au sens exact du mot, tous les droits de reproduction sur ces œuvres nous ayant demandé plusieurs milliers de francs pour nous accorder le droit de reproduction des quelques clichés que nous lui avions demandés. Nous n'en sommes que plus reconnaissants à M. Sarrasin Thurneysen de l'exquise bonne grâce avec laquelle il a

mis à notre disposition la photographie des trois fresques dont Boecklin, en 1869, décora un pavillon de son hôtel et que les connaisseurs les plus délicats mettent au premier rang dans l'œuvre si complexe du maître. Ne nous étonnons plus que l'œuvre du grand peintre suisse ainsi cadenassée n'ait pu pénétrer davantage en France et y soit même absolument ignorée. » Voilà pour les reproductions. Quant aux originaux, il y en a un groupe assez considérable au musée de Bâle, un autre à la galerie de Schack à Munich; le reste est dispersé dans les collections publiques ou particulières de Berlin, Baden-Baden, Brême, Breslau, Darmstadt, Dresde, Francfort, Munich, Vienne, Zurich... Pour les connaître, il faudrait avoir fait plusieurs séjours dans la Suisse allemande et en Allemagne. Dire que nous les ignorons, c'est répéter sous une autre forme que les Français voyagent peu, — vérité de jour en jour moins vraie.

La reproduction des peintures de Boecklin serait fort onéreuse pour les revues d'art, qui s'adressant à un public restreint, font déjà péniblement leurs frais. Le voyage nécessaire pour voir les peintures même n'est pas à la portée de toutes les bourses. C'est parmi les jeunes gens, curieux de nouveauté, sympathiques à tout effort original, assez désintéressés encore pour ne pas mesurer leur enthousiasme, que Boecklin eût conquis chez nous le plus d'admirateurs. La culture des lettres et des arts, en général, enrichit peu les jeunes gens. Du moins, comme Burne Jones et tant d'autres, Boecklin eût pu venir à eux. Il pouvait envoyer des toiles à nos salons annuels, largement ouverts aux étrangers. Il ne le fit pas. En 1897, M. André Michel terminait un article

par ce vœu : « Nous *supplions* M. Boecklin d'envoyer au Champ-de-Mars, où je suis sûr qu'on serait heureux de lui offrir la plus large hospitalité, un choix de ses tableaux. Nous les étudierons alors avec tout le soin et tout le respect dont nous sommes capables et le public français ne ménagera pas son admiration à tout ce qui, dans cette œuvre si riche et si mêlée, est digne de prendre rang dans l'art de ce siècle où l'histoire lui réservera sans doute une place... » Cette supplication ne fut pas entendue. A l'exposition de 1900, enfin, j'éprouvai personnellement une grande surprise, que j'exprimai dans *le Mouvement Socialiste* (premier octobre) de ne voir de toiles de Boecklin, qui appartenait par sa vie et par le caractère de son œuvre autant à l'Allemagne qu'à la Suisse, ni à la section suisse ni à la section allemande. A qui la faute ? Aux organisateurs de ces sections ou à Boecklin lui-même? Pas à nous, assurément. J'ai grand peur que le peintre n'ait partagé à notre égard les sentiments de Bjoernson et, défiant de notre ouverture d'esprit, n'ait rien daigné faire pour l'éprouver.

Telles seraient les circonstances atténuantes si nous ne connaissions Boecklin que de nom. Mais ne le connaissons-nous que de nom? Les citations que j'ai déjà faites pourraient en faire douter. En voici d'autres : Dès le premier mai 1867, dans une *Correspondance de l'Allemagne* (*Gazette des Beaux-Arts,* première période, tome XXII, pages 511-512), Alfred Woltmann, rendant compte d'une visite à la galerie du comte Schack, citait Arnold Boecklin à côté de Feuerbach, Lenbach, et du sculpteur Begas parmi les rénovateurs de l'art allemand et résumait son impression en ces termes : « Parfois

bizarre, toujours intéressant, souvent grand et admirable. » Notons qu'à cette date, les Bâlois eux-mêmes étaient loin de rendre justice au génie de leur compatriote. En 1893 (avril et juillet) la *Gazette des Beaux-Arts* publie une étude assez étendue sur sa vie et son œuvre. Elle est signée Fr.-H. Meissner et accompagnée de cinq reproductions *(l'Ile de la Mort — Idylle Marine — Sirènes et Tritons — Pêcheurs de Sirènes — Jour de Printemps)*. Or, il n'est pas dans les habitudes de la *Gazette des Beaux-Arts* de publier des monographies d'artistes vivants. Elle laisse d'ordinaire ce soin à la *Revue de l'Art ancien et moderne* — qui, moins prudente, se fait chaque mois autant d'ennemis que d'amis, — et ne l'assume que par exception, pour consacrer une notoriété et faire une véritable manifestation sur un nom. Vers la fin de l'année 1897, les Bâlois célébraient dans leur ville le jubilé de Boecklin. Plus d'un Français fit alors le voyage de Bâle. Les autres purent lire, sur le maître dont on fêtait le soixante-dixième anniversaire : dans les *Débats* (14 octobre 1897 — *Variétés)* une correspondance de Philippe Godet; dans le même journal (26 octobre) une correspondance et (2 novembre) une causerie artistique très pénétrante d'André Michel, — j'en ai cité quelques lignes —; dans *le Temps* (3 novembre) un article de Thiébault Sisson; dans la revue *l'Art Décoratif* (octobre) l'étude de Will-Ritter à laquelle j'ai déjà fait allusion, — les trois reproductions qui l'accompagnaient étaient : *la Fuite en Égypte, David, les Pèlerins d'Emmaüs* —; dans la *Nouvelle Revue* des pages aussi enthousiastes que prétentieuses de Robert de Montesquiou. Le marquis de la Mazelière, étudiant d'une façon rapide la *Peinture allemande*

contemporaine (*Revue de Paris* — 15 mars 1900) consacre cinq pages sur vingt-sept à Boecklin. Enfin, depuis un peu plus de trois ans, l'œuvre de ce peintre, éditée par la *Photographische Union* de Munich et magnifiquement reliée, se trouve au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale (N° 5.905 — Ca 57, 58, 59) non pas dans quelque coin obscur ou à des hauteurs inaccessibles, mais en bonne place, ornant les rayons et sollicitant les regards.

Cette bibliographie de la littérature boecklinienne en France est-elle complète ou non? — Je ne sais. Je souhaite qu'elle ne le soit pas. Je la compose avec des souvenirs, — dûment contrôlés il est vrai. Telle qu'elle est, elle suffit à prouver que Boecklin n'est pas si ignoré des Français que le croit Bjoernson. Je connais pour ma part bien des admirateurs de ses *Sirènes,* de ses *Centaures,* de ses *Paysages idéaux,* et Romain Rolland m'écrivait :

« Pour Boecklin, il y a quinze ans que j'en entends parler et je n'ai même jamais eu l'impression de le *découvrir* comme cela a pu m'arriver pour d'autres peintres très connus : Lenbach, par exemple. Bœcklin me semblait toujours un nom de 1840. J'admire son imagination. Reste à savoir si le plus grand peintre allemand est nécessairement le plus grand peintre de l'Europe... »

Je sais bien que la plupart des articles que j'ai cités paraissent donner raison à Bjoernson en ce qu'ils commencent à peu près par ces mots : « Vous ne connaissez pas Boecklin ; je vais vous dire qui il est ». Mais il ne faut peut-être pas exagérer l'importance de cette déclaration d'auteur heureux d'apporter une révélation et d'entrer en pays neuf. De plus, la remarque qu'elle

accuse, loin de se fortifier par la répétition, perd une chance de vérité à chaque fois nouvelle qu'on l'exprime.

Je sais aussi que ces articles représentent quelques gouttelettes dans les flots d'encre dépensés chaque jour; que les hommes qui les ont écrits, lus ou discutés, sont une faible minorité; que le colonel Picquart, fortifiant de son témoignage l'affirmation de Bjoernson, écrit que *dans le milieu où il a vécu* Boecklin est absolument ignoré, même de nom, et conte spirituellement comment cette ignorance aurait pu le faire envoyer à l'île du Diable. Je ne voudrais pas encourir le reproche de généralisation téméraire que j'adresse moi-même à Bjoernson. Mais il me semble que, lorsqu'on veut juger des goûts, des connaissances et des ignorances d'un peuple en matière d'art, c'est l'avis des hommes qui s'intéressent à l'art qui importe, et qu'il est juste de prendre ses exemples parmi ces derniers plutôt que parmi des soldats.

Boecklin n'est pas inconnu en France. Dirons-nous qu'il est méconnu? Serait-ce ne pas le connaître vraiment que mêler des réserves à l'éloge et ne point le proclamer, avec Bjoernson, « le plus grand peintre-penseur » de l'Europe contemporaine? C'est affaire d'appréciation, de manière de voir. J'excuse un Allemand ou un Norvégien de préférer ses yeux aux miens. Mais s'il insiste, je serai tenté de lui retourner le jugement de Bjoernson contre la France. Je me défie de ce rapprochement des mots *peintre* et *penseur*. Non que je refuse aux peintres la faculté de penser. Mais les couleurs ne sont pas des mots; les figures ne sont pas des hiéroglyphes; et je tiens qu'il y a plus de pensée dans deux pages des manuels que nos petits grimauds portent dans

leurs cartables en allant à l'école que dans tous les tableaux du plus grand peintre du monde. L'école allemande eût sans doute gagné à compter moins de penseurs et plus de peintres. Puis cette façon de décerner le premier prix à Boecklin me paraît mal convenir à l'appréciation des œuvres d'art. Boecklin est-il plus grand que Burne Jones, que Lenbach, que Segantini, que Puvis de Chavannes? — Je ne sais. Daumier aussi, dont on exposait récemment l'œuvre à l'école des Beaux-Arts, est très grand. L'est-il plus, l'est-il moins que tel autre? — Il l'est autrement.

Oui, tous nos critiques ont fait des réserves sur l'originalité et la perfection de l'œuvre de Boecklin. Ils n'ont pas nommé ce peintre, avec le docteur Max Lehrs « le Botticelli du dix-neuvième siècle comme Botticelli est le Boecklin du quinzième ». Ils n'ont pas écrit comme tel autre de ses dévots cité par André Michel qu' « il résume posthumement en plein dix-neuvième siècle toutes les tendances, les croyances, les rêves, les sciences, les lettres, les arts, l'esprit en un mot du Saint-Empire romain germanique ». Mais sans réaliser par la seule magie de la peinture un si prodigieux programme, on peut encore être un beau génie. Il y a chez Boecklin des redites, des fautes de goût : ses paysages idéaux rappellent au début ceux de notre école néo-classique, de Valenciennes et de Michallon. Ses allégories ne sont pas toujours parfaitement claires et intéressantes. Sa couleur hurle parfois étrangement. Mais son imagination et sa verve restent incontestées. Ce Germain charmé par l'Italie a fait une alliance merveilleuse de la poésie allemande et du paganisme antique. Tantôt il s'abandonne à une robuste bouffonnerie : des satyres pêchent des

sirènes dans leurs filets ; un Centaure présente son sabot à un maréchal ferrant de village ahuri. D'autres fois il retrouve si profondément le sens des mythes abolis, qu'il semble résumer leur exégèse en une puissante évocation : les écueils ruisselants se transforment en Tritons et les vagues en Néréides; cette face apparue dans le buisson que le vent agite, c'est Pan... — et nous partageons l'effroi du berger. Boecklin se joue le plus souvent dans ce monde mythologique avec une joie dont la toile est comme illuminée. Son mérite fut bien moins de s'être montré un peintre penseur que d'avoir trouvé dans les robes des Centaures aux croupes luisantes, dans les écailles irisées, dans l'éclat des chairs roses et les profondeurs glauques de l'eau, dans l'agitation tumultueuse des vagues autour des récifs, des motifs où contenter son amour de la couleur, du mouvement, de la vie.

Léon Deshairs

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons de M. Urbain Gohier une rectification. Nous la publierons, conformément à la méthode historique, aussitôt que nous l'aurons communiquée à M. Ludovic Marchand, auteur du mémoire que nous avons publié.

Notre camarade L. Lévi a établi pour nous le compte rendu analytique du Congrès de Lyon. Étant donné que les comptes rendus officiels sont revus par les auteurs, nous inclinons à croire que nos comptes rendus non officiels sont plus exacts.

CONGRÈS DE LYON

26-28 mai 1901

Compte rendu analytique non officiel

PREMIER JOUR

dimanche 26 mai

Augagneur est élu président. Le Congrès lui adjoint *Renou* et *Gérault-Richard* comme assesseurs, *Briand* comme secrétaire.

Vaillant, proposé pour être assesseur, avait refusé en déclarant qu'aucun membre de son organisation ne ferait partie du bureau.

On vote une adresse de sympathie au peuple russe luttant pour la liberté. L'amendement du P. S. R. demandant d'ajouter un blâme au ministère français pour ses génuflexions devant le gouvernement russe provoque un vif tumulte et des invectives non seulement d'organisation à organisation, mais encore entre membres d'une même organisation, par exemple dans les fédérations autonomes. Finalement, l'adjonction est adoptée au milieu du bruit.

Révelin lit le rapport du Comité général sur les réponses faites au projet d'unification. Il propose d'inscrire la question de l'unité socialiste en tête de l'ordre du jour, conformément à la décision du Congrès de l'année dernière, et de nommer une commission chargée d'examiner le projet d'unification.

Joindy dénonce les deux courants qui se produisent dans le socialisme, l'un, qui est traditionnel, le courant révolutionnaire, et l'autre, le courant opportuniste, qui tend à se produire. On croit amener l'union en écartant les questions de principe, c'est la marche contraire qu'il faut suivre. Il demande, en conséquence, qu'on examine les votes de certains députés lors de l'amendement *Zévaès*, le conflit entre

les groupes du onzième arrondissement de Paris, l'affaire *Gelez.*

De la Porte est du même avis quant à la nécessité de traiter les questions de principe, mais il demande qu'on respecte l'ordre du jour, et il pense que les points touchés par *Joindy* seront mieux à leur place lors du débat sur la tactique parlementaire.

Willm lit la déclaration émanée du secrétariat du P. O. S. R. après consultation de tous les groupes. Ce manifeste affirme que le projet d'unification du Comité général a l'approbation de tous les groupes du P. O. S. R. Il appuie la création de fédérations autonomes régionales, mais demande qu'il n'y ait pas une fédération unique pour le département de la Seine, et déclare, d'autre part, que l'unification du parti socialiste présenterait des dangers si elle devait ouvrir le socialisme à des éléments douteux. Estimant que le rôle historique des organisations n'est pas terminé, le P. O. S. R. a donné mandat aux délégués de soutenir le maintien de ces organisations. Il déclare être hostile à la participation d'un socialiste au gouvernement, tout gouvernement étant par définition hostile au socialisme. En ce qui touche *Millerand,* « il s'agit de savoir si *Millerand* n'appartient à aucune organisation socialiste, auquel cas ses actes échappent à notre appréciation; mais s'il appartient à quelque organisation ou à quelque fédération, nous demandons qu'on nous le fasse savoir, afin que nous jugions ses actes ». Enfin, le P. O. S. R. réclame la création d'un journal socialiste qui soit l'organe attitré du Parti.

La proposition *Joindy* est renvoyée à la commission.

Gauthier lit une déclaration au nom du P. S. R., de l'A. C., des fédérations du Doubs et du Haut-Rhin. Cette déclaration condamne la méthode dite « d'action nouvelle ». Présentement, l'unification n'est pas possible, mais le P. S. R. demande, dans l'intérêt du Parti socialiste, que le Congrès recherche les moyens d'établir des liens entre les diverses organisations. Il dépose enfin une motion de blâme à *Millerand. (Agitation)*

Delesalle souhaite que bientôt le P. O. F. entre dans la grande famille socialiste. *(Des guesdistes massés aux tri-*

bunes crient : « Jamais ! ») Il dépose la résolution suivante : Dans les fédérations départementales et au Comité général, la part de représentation de chaque organisation sera proportionnelle à son importance réelle. « Nous devons préparer des mesures transitoires susceptibles de combler peu à peu les fossés qui nous séparent. Que la commission soit invitée à présenter, en outre du projet d'unification, ces mesures transitoires, qui éviteront de proclamer une unité d'apothéose capable d'amener les pires tragédies. »

De la Porte demande que le Congrès maintienne à son ordre du jour la question de la tactique parlementaire. Il lit une déclaration au nom des fédérations de la Marne, de Seine-et-Oise, de la Basse-Normandie, de l'Ain, du Jura, des Deux-Sèvres et Vendée, des groupes de Montpellier, etc... Cette déclaration dénonce l'équivoque qui résulte pour le socialisme de la présence de *Millerand* au ministère. Il demande que *Millerand*, n'ayant engagé que lui-même par son entrée au ministère, le socialisme dégage entièrement sa responsabilité.

Briand, qui a signé cette déclaration, dit qu'il est bon d'affirmer que jamais le Parti socialiste n'a été engagé par *Millerand*. « Les chefs les plus autorisés du socialisme français eurent le tort de ne pas protester quand *Millerand* prononça un discours renfermant un programme qui n'avait plus le caractère révolutionnaire ; mais il est juste de reconnaître que s'il y eut faute, le P. S. R. et le P. O. F. portent une part de responsabilité qu'il faut leur attribuer. Je protestai dès lors, comme je proteste à présent, quoique ami de *Millerand* et le considérant comme un honnête homme. C'est un devoir d'amitié que je remplis ici, en prononçant ces paroles, au moment même où je me dispose à voter la motion que je viens de déposer ; mais il ne me plaît pas que mon vote soit interprété comme une manifestation vile, il n'aura pas la signification d'une flétrissure contre *Millerand*. C'est le vote d'un socialiste qui en juge un autre au point de vue des principes et qui ne veut pas qu'on le croie capable de s'être abaissé devant certaines excitations qui ne procèdent peut-être pas de préoccupations de principes. Le terrain ayant été ainsi déblayé,

j'espère qu'il ne restera plus entre nous de malentendus et que nous examinerons les conditions dans lesquelles les militants et les groupes socialistes, cessant une agitation stérile, voudront bien organiser le Parti pour une action révolutionnaire et nous demanderons que les éléments parlementaires du socialisme aient une attitude moins évolutionniste et s'occupent d'organiser révolutionnairement le pays. »

VAILLANT repousse l'accusation portée par *Briand* contre le P. S. R. Il rappelle qu'à la veille du discours de Saint-Mandé, il dissuada *Millerand* de prononcer ce discours. « Nous avons fait immédiatement avec *Guesde* les réserves nécessaires. Dès l'entrée de *Millerand* au ministère, j'ai considéré que, par le fait même qu'il se constituait un parti ministériel dans le socialisme, celui-ci courait le plus grand danger moral et matériel. Si cette position durait, le Parti socialiste serait bientôt perdu, il se séparerait de la classe ouvrière et la classe ouvrière le renierait. Il est nécessaire qu'on déclare qu'à aucun moment *Millerand* n'a représenté le Parti socialiste, il est nécessaire de désavouer le parti ministérialiste. C'est pourquoi nous nous rallions à la proposition *De la Porte* et nous demandons au Congrès de la voter immédiatement. Alors la situation sera éclaircie, assainie. Nous appelons de tous nos vœux l'unité et cependant nous la croyons encore impossible parce que nous sommes toujours dans une situation inorganique. Et c'est à ce moment qu'on a tenté de rapprocher des hommes encore trop profondément divisés par des divisions de principes et de fait. Si l'on voulait aboutir à une unité parfaite, le Parti socialiste, loin de voir grandir ses forces, les verrait diminuer. Au lieu de construire un plan idéal d'unité, nous demandons qu'on recherche simplement les moyens d'établir des liens permanents entre les diverses organisations, ce qui nous permettra d'agir en face du péril clérical et césarien et de ramener nos amis du P. O. F. parmi nous. C'est pourquoi je vous demande de voter la proposition du citoyen *Gauthier*. »

JAURÈS demande le renvoi à la commission de la proposition *De la Porte*. Il trouve qu'il y a dans les termes de

cette proposition des éléments qui peuvent être acceptés et d'autres non. « Il est puéril de nier que l'avènement, même irrégulier, d'un socialiste au ministère, n'ait été le signe d'une croissance du socialisme. Je ne veux pas dire que cette participation soit utile au socialisme, mais on ne peut pas se refuser à y voir un signe remarquable, comme le citoyen *Lafargue* l'a reconnu au lendemain de l'entrée de *Millerand*. Mais quelle que soit l'idée qu'on s'en fasse, il est certain que ce fut un fait individuel, que ce fut sans engager en rien la responsabilité collective du Parti socialiste que le citoyen *Millerand* est entré et est resté au ministère. Et si vous croyez qu'il soit nécessaire de renouveler cette déclaration, nous le ferons volontiers avec vous. Mais prenez garde qu'il ne se soit glissé dans la déclaration des expressions ambiguës qui pourraient être considérées demain comme une excommunication contre une personnalité ou contre ceux qui l'auront appuyée. *(Tumulte)* L'effervescence même que je remarque ici montre le danger de voter la motion *De la Porte* sans l'examiner mûrement. Tout à l'heure, quand on a parlé du banquet de Saint-Mandé, le citoyen *Vaillant* a fait appel à la mémoire de différents députés, j'étais assis à côté de lui et je puis témoigner qu'il fit des réserves à propos du discours de Saint-Mandé ; il reconnut qu'il était sage de marquer les frontières à droite, mais non à gauche, pour permettre au Parti de s'étendre jusqu'à la Révolution. Mais il n'y eut aucune excommunication. Et maintenant, un autre exemple des singulières méprises dans lesquelles nous nous débattons : Parmi les signataires de la motion *De la Porte*, je lis la signature de la fédération de la Charente et de son représentant le citoyen *Hubert Lagardelle*. Eh bien, ce citoyen a écrit un article pour la *Revue Internationale* de Chicago. Dans cet article (qui est du premier mai dernier, il y a donc à peine un mois et demi), le citoyen *Lagardelle* expose le mouvement ouvrier en France depuis un demi-siècle ; il déclare que la croissance du mouvement ouvrier est le signe le plus marquant de la démocratie socialiste ; il constate que la France, d'abord en retard, a repris son rang dans ces dernières années et il rend hommage à l'action exercée par la présence

d'un ministre socialiste dans le ministère et surtout à la loi sur le Conseil du Travail. Il y a donc malentendu et je demande en conséquence que la proposition soit renvoyée à la commission. — Autre exemple de malentendu : Un rapport du budget bourgeois est un fragment du pouvoir bourgeois. Par le budget des postes et télégraphes, vous fournissez à la bourgeoisie tous les moyens de communication, y compris les moyens de communication militaire. Et cependant l'un des vôtres a accepté cette fonction de rapporteur. — N'envenimons pas les divisions qui tendent à s'élever parmi nous ; mais lorsque les événements amènent quelqu'un des nôtres à accepter une part de responsabilité, ne lui jetons pas le blâme. Il faut donc pour qu'il n'y ait pas de surprise, que la proposition *De la Porte* soit renvoyée à la commission. Et répondant au citoyen *Vaillant*, je lui dis : Où sont nos différences de principe ? Notre but à tous, c'est la société communiste. Direz-vous que nos méthodes diffèrent en ceci que nous sommes des réformistes et vous des révolutionnaires ? Votre parti n'a jamais nié que des réformes partielles n'augmentent la force du socialisme. De quel droit contestez-vous alors notre méthode ? Il n'y a aucune différence irréductible entre les moyens que nous employons et alors nous sommes en droit de donner à un parti qui a unité de but, unité d'organisation. Je ne suis pas de ceux qui veulent imposer l'unité autoritaire ; mais il suffit que certains de nos camarades le redoutent pour qu'il soit nécessaire de rechercher dans une organisation transitoire les moyens de concilier avec le maximum d'unité l'autonomie des organisations. Par quels moyens le pourrons-nous ? La commission le décidera. Mais cela ne nous empêche pas de tracer par avance le plan d'unité qui agira par attraction sur tous les socialistes. Les préjugés se dissiperont et l'unité socialiste sera faite dans les cœurs, dans les esprits de la social-démocratie française. »

Ponard, au nom des Fédérations autonomes, apporte quelques observations supplémentaires au sujet de la proposition *De la Porte* : « Il n'était pas dans notre pensée de porter aucune excommunication contre personne ; mais le citoyen *Briand* a outrepassé ses droits dans quelques

paroles qu'il a prononcées. Nous convenons que le citoyen *Millerand* n'a pas engagé le Parti. Mais pourquoi cette question revient-elle chaque année dans le parti ? On nous a suspectés de ministérialisme. Nous sommes, nous, adversaires du gouvernement des hommes, nous sommes pour l'administration des choses. C'est dans ce principe que nous avons déposé la motion *De la Porte* et que nous poussons à l'organisation des Fédérations autonomes. Nous pensons que l'unité peut se faire dès ce Congrès. Où donc les organisations puisent-elles leur vie si ce n'est dans le peuple, dans les Fédérations elles-mêmes ? Je demande donc qu'on organise l'unité en prenant comme base les Fédérations autonomes. »

Lagardelle croit qu'il faut mettre fin à l'équivoque actuelle. « Pour la troisième fois le Parti se réunit, et si nous ne voulons pas que ce soit une comédie éternelle, il faut trancher enfin la question de principe. Dans un article de *Cosmopolis*, publié un an avant l'entrée de *Millerand* au ministère, le citoyen *Jaurès* disait que le socialisme ne peut accepter une parcelle de pouvoir, qu'il lui faudra un jour le pouvoir tout entier. — Il s'agit d'un obstacle à l'unité du Parti, non pas à une unité mystique, mais à l'unité pratique et réelle. On ne peut assimiler le vote d'une mesure d'un ministère bourgeois à la constitution d'un parti ministérialiste. Je crois que l'œuvre réformiste de *Millerand* est bonne, mais non pas que *Millerand* représente au ministère le socialisme. Quelle contradiction y a-t-il entre ces deux opinions ? Il faut en finir avec les équivoques, au moment où le parti radical s'approprie une partie de notre programme en se découvrant un programme économique, afin que lors des élections une confusion funeste au socialisme ne puisse pas s'établir. »

Monnier, au nom de la fédération du Nord et du Pas-de-Calais, demande la clôture de la discussion générale après que trois orateurs encore auront pris la parole ; il demande aussi que la commission ait un rapporteur de la majorité et un rapporteur de la minorité.

De la Porte déclare que ses amis et lui demanderont le vote par mandat.

Groussier défend *Sembat*, rappelé à Paris, contre certaines paroles du citoyen *Jaurès*. « Je suis étonné de voir que le citoyen *Jaurès*, qui a été au Parlement, ait pu confondre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ; car si la thèse du citoyen *Jaurès* était poussée à bout, il faudrait interdire à tout socialiste d'entrer non seulement dans une commission, mais encore dans tout Parlement. Nous pensons qu'il y a certains rapports de la commission du budget qu'aucun socialiste ne doit jamais prendre ; mais le budget des postes et télégraphes n'est pas un danger pour le socialisme et il concerne presque exclusivement la situation d'un grand nombre de travailleurs, petits fonctionnaires. Pour moi, je trouve que s'il s'agit de l'œuvre personnelle de *Millerand*, il a agi au mieux des intérêts du prolétariat ; mais la question ne peut être là, un membre de la commission du budget n'engage que sa propre responsabilité, au gouvernement il n'en est pas ainsi, on ne peut dire qu'un ministre, quel qu'il soit, ait toujours sa pleine liberté. »

Jaurès, *interrompant :* « Le budget des postes rapporte 132 millions à la société bourgeoise. »

Groussier : « Le prolétariat ne peut admettre qu'un socialiste reste au pouvoir alors qu'il a été frappé. »

La séance est levée et remise au lendemain neuf heures.

DEUXIÈME JOUR

lundi 27 mai

Allemane est nommé président ; *Légitimus* et *Camelle* lui sont adjoints comme assesseurs, *Bonnevial* comme secrétaire.

On reprend l'ordre du jour.

Fournière demande qu'on ne passe pas au vote avant que les propositions soient examinées par la commission.

De la Porte, au nom des signataires de la proposition qu'il a déposée hier, demande qu'on passe au vote sur la priorité de la motion *Willm ;* il ajoute que les citoyens *Cipriani*, *Chaucheprat* et *Sémanaz*, des syndicats, adhèrent à la déclaration. *(Tumulte)*

Révelin demande que le vote ait lieu non sur une question de procédure, mais sur la question de principe et appuie le renvoi à la commission, tout en déclarant que pour le fond il est tout prêt à voter une formule dégageant la responsabilité du Parti. « Je crois qu'il est possible de trouver une formule telle qu'elle ne meurtrisse personne et rallie tout le Parti. »

Vaillant, *interrompant* : « La formule *De la Porte* est telle. »

Révelin : « Il me suffit, citoyen *Vaillant*, que des camarades ne le croient pas pour que je demande que la motion soit examinée mûrement. » *(Des voix du P. S. R.* : « Nous ne voterons que la motion *De la Porte.* »)

Révelin : « Ne procédons pas par un vote de division, laissez le Congrès chercher un vote d'union. »

La clôture de la discussion est prononcée par le Congrès. On demande le vote par mandat. Le vote par mandat est accordé.

Pendant qu'on dépouille le scrutin, un vote par acclamation a lieu sur la proposition du P. O. S. R. flétrissant la guerre de Chine. *(Cris :* A bas la guerre ! guerre à la guerre !)

On décide de nommer la commission. Il y a environ mille mandats représentés ; on accorde un membre de la commission par vingt-cinq mandats.

Résultat du vote sur le renvoi à la commission de la proposition *De la Porte :*

Pour le renvoi à la commission : 744 mandats; contre le renvoi à la commission : 402 mandats.

La proposition *De la Porte* est en conséquence renvoyée à la commission et la séance suspendue jusqu'à deux heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Landrin, au nom du P. S. R., de l'A. C. et des Fédérations du Haut-Rhin et du Doubs, considérant que la proposition *De la Porte* est primordiale, demande que cette proposition soit examinée avant tout et que le Congrès s'ajourne jusqu'à ce que la commission ait apporté ses conclusions.

Le président annonce que la commission a commencé son

travail, que le rapport sur la proposition *De la Porte* et le rapport sur la proposition du P. S. R. viendront en tête.

MONGINOT rappelle que la mission essentielle du Congrès est le projet d'unification. Il demande que le rapport sur cette question vienne le premier en discussion.

BAGNOL se rallie à la proposition *Landrin*.

VIVIANI déclare qu'il est prêt à se rallier à la proposition *Landrin* à la condition que la commission soit en mesure dans une heure ou une heure et demie de venir donner un rapport sur les différentes questions. *(Cris du P. S. R. :* Sur la question *De la Porte!)*

VIVIANI : « Mais cela est matériellement impossible. Et c'est l'après-midi et peut-être la soirée qui vont être perdus. Et il est une question, celle des accusations, que vous apportez depuis quelque temps contre certains députés... *(Tumulte)* et je m'étonne que les accusateurs ne soient pas prompts à monter à cette tribune pour apporter la preuve de ces accusations et pour examiner si les ordres du jour en faveur du ministère partent de ceux des députés qu'on qualifie de ministériels. D'un côté comme de l'autre, il y a peut-être eu des erreurs commises, mais il faut établir le bilan de ces fautes. Et je vois un député révolutionnaire qui a refusé de venir siéger à côté de notre président *Allemane* et qui récemment m'écrasait presque dans les rues de Toulon alors qu'il était en voiture aux côtés d'un général et d'un amiral. » *(Tumulte)*

ALLARD dit que le citoyen *Viviani*, qui prétendait ne pas faire de questions personnelles, a été le premier à passionner le débat. « Quant à l'attitude des députés, je ne crois pas qu'un seul de ces derniers se dérobe à la discussion, mais il ne faudrait peut-être pas aborder ce débat quand plusieurs des députés, comme le citoyen *Vaillant*, sont à la commission. Quant au reproche qui m'est fait à propos des fêtes de Toulon, je me demande quelle assimilation il peut y avoir entre accepter un portefeuille dans un ministère et accepter une place dans une voiture. On a cherché en soulevant cette question à faire une misérable diversion. »

VIVIANI ayant voulu reprendre la parole est accueilli à la

tribune par un tumulte indescriptible, il se produit même des scènes de pugilat.

Landrin dit que les tristes scènes dont on vient d'être témoin montrent la sagesse de sa proposition. Il réclame de nouveau la suspension de la séance.

Kosciuzsko fait appel à des sentiments de conciliation, il affirme ne marcher à la remorque d'aucune personnalité; « mais l'ordre du jour doit être suivi et si le citoyen *De la Porte* a cru devoir introduire une proposition qu'on examine en ce moment à la commission, ce n'est pas une raison pour ne pas poursuivre nos travaux et en particuier la question de l'admission des syndicats ».

Gadout, Monnier et plusieurs autres délégués expriment le sentiment de douleur qu'ils éprouvent en voyant l'attitude du Congrès, les manifestations haineuses qui s'y produisent, l'impuissance à laquelle il est réduit par la faute de ses membres. Les individualités doivent disparaître devant l'intérêt général.

Le président dit que le bureau se trouve en présence de deux propositions, l'une de discuter l'entrée des syndicats et des coopératives dans le Parti socialiste et les conditions de cette entrée, la deuxième de suspendre la séance. La première va être mise aux voix.

Le P. S. R. demande au milieu d'un grand tumulte la priorité pour l'ordre du jour *Landrin*.

La majorité du Congrès s'étant prononcée en faveur de la première proposition, il y a un grand tumulte.

Le président lit une déclaration du citoyen *Landrin* qui parle au nom du P. S. R., de l'A. C., des Fédérations du Doubs et du Haut-Rhin. Ces organisations déclarent qu'elles se retirent, non du Congrès, mais de la présente séance.

Toutes ces organisations se retirent.

La majorité du Congrès continue à discuter l'ordre du jour.

Lévy se prononce pour l'entrée des syndicats dans le socialisme, mais à la condition que les membres des syndicats soient adhérents d'abord aux Fédérations de leur région.

Plusieurs orateurs parlent *pour* l'entrée dans le Parti

socialiste des syndicats et des coopératives, d'autres orateurs parlent *contre*. Ces derniers, s'appuyant sur les Congrès corporatifs, craignent que les syndicats ne soient détournés de la lutte économique.

La séance est levée à six heures et renvoyée au lendemain matin, neuf heures.

TROISIÈME JOUR

mardi 28 mai

Colly est nommé président avec *Barrat* et *Hahn* comme assesseurs et *Guillemin* comme secrétaire.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission. Le citoyen *Briand* a la parole.

Briand : « La commission s'est trouvée dès le début de sa séance en présence d'une difficulté portant sur la méthode de travail qu'elle adopterait. Le citoyen *Vaillant* avait déposé au nom de ses amis une motion d'après laquelle la commission devait étudier tout d'abord la question ministérielle et apporter immédiatement ensuite au Congrès la résolution de la commission. Le citoyen *Jaurès* ne s'opposait pas à ce que la question ministérielle fût portée en tête des travaux, mais il demandait que la commission s'occupât immédiatement après du projet d'unification et des différentes questions portées à la commission. Une discussion assez vive s'engagea. Je demandai qu'on s'occupât de la première question et qu'après seulement on prît une décision. La méthode de travail se trouva simplifiée et l'on s'engagea dans la discussion qui se poursuivit très avant dans la nuit. La première résolution dont la commission fut saisie fut la motion du P. O. S. R., la deuxième la motion *De la Porte*, une troisième proposition fut déposée par le citoyen *Thizon*, de la Fédération de Poitou, Anjou, Saintonge, Vendée, elle portait que *Millerand* n'ayant engagé que lui-même par son entrée dans le ministère, la conduite du Parti à son égard ne saurait s'inspirer que des intérêts généraux du socialisme. Le citoyen *Marius Richard*, de la Fédération du Gard, proposait un amendement à la proposition *De la Porte*, il

voulait qu'après les mots « le Congrès déclare » on ajoutât « tout en rendant justice aux progrès que *Millerand* a fait « réaliser sur le terrain syndical ». — La discussion fut aussi complète que possible. Il s'en dégagea cette tendance qu'il était impossible au Parti socialiste d'adresser à *Millerand*, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de l'organisation à laquelle il pourrait adhérer, la sommation de quitter le ministère, et cela dans le désir même de dégager le Parti de toute compromission. Le P. S. R. se rallia à la proposition *De la Porte*. Dans ces conditions, c'est sur cette proposition que la discussion s'engagea. Toute la question portait sur la nécessité de dégager la responsabilité du Parti et c'est là que nous nous sommes trouvés en désaccord et c'est là que le Congrès aura à se décider entre deux ordres du jour présentés, l'un par la majorité, l'autre par la minorité de la commission. Pour moi personnellement, les mots « s'est mis hors du Parti » me causaient de l'inquiétude ; ces mots ont été maintenus et je dois déclarer que tout en maintenant ma signature au bas de la motion, je fais des réserves au sujet de ces mots ; nous n'avons eu aucune idée de flétrissure envers qui que ce soit. D'autres ont voulu y voir une sorte de mise en dehors du socialisme du citoyen *Millerand*. Pour lever tout malentendu, j'ai, dans un but de conciliation, déposé une motion qui est identique à celle de notre camarade *De la Porte*, avec cette différence que nous ne considérons pas que *Millerand* se soit expulsé du Parti par le seul fait qu'il est entré au Pouvoir. Notre motion est identique dans ses considérants théoriques, mais nous ajoutons : « C'est-à-dire en acceptant de son initiative « privée une fonction, etc., n'a pu engager la responsabilité « du Parti », et plus loin : « déclare en outre que l'attitude « du Parti et du groupe parlementaire vis-à-vis du mi- « nistère doit être la même que vis-à-vis de tout ministère « bourgeois, c'est-à-dire inspirée uniquement par les intérêts « du Parti socialiste. » Telle était notre motion inspirée par le souci de dégager le Parti sans frapper les individus. Mais je dois dire que le citoyen *De la Porte* a maintenu sa motion sur laquelle il viendra s'expliquer tout à l'heure

au nom de la minorité. Le P. S. R. reconnaît qu'il a pu appuyer parfois le ministère par ses votes, mais il dit que s'il a pu être ministériel, il n'est pas ministérialiste, c'est-à-dire qu'il n'est point partisan de l'appui donné au ministère en tant que ministère, mais pour ce que ses actes ont pu contenir de républicain. Cette position m'avait frappé moi-même. J'ai pu constater que certains militants considéraient trop le ministère comme un ministère socialiste et s'étonnaient qu'il n'eût encore rien bouleversé ; car notre Parti est encore un peu trop démagogique et il convient de l'éclairer sur la situation. Et nous étions tous d'accord à la commission pour dire au prolétariat que ce ministère n'est pas un ministère socialiste, qu'il peut avoir une certaine bonne volonté socialiste, mais que ce n'est pas là *le ministère socialiste*, le pouvoir socialiste. Cette déclaration, nous la voulons faire. Dans ma motion, le Parti socialiste est dégagé d'une manière nette et précise. Quelques camarades préfèrent la motion *De la Porte*, parce qu'elle dit qu'en entrant au ministère, *Millerand* est sorti du Parti socialiste; mais beaucoup des signataires n'entendaient pas exprimer par là une excommunication. Et de plus ces camarades semblent vouloir englober dans la même excommunication tous ceux qui depuis lors ont soutenu *Millerand*. Il faudra que vous preniez à la face du Congrès socialiste la responsabilité de votre motion. Vous inaugurerez dans le Parti socialiste une méthode d'après laquelle un homme pourra être expulsé sans être entendu, sans que vous ayez eu le courage de l'entendre en face. Il faut qu'on sache les conditions dans lesquelles *Millerand* est entré au ministère. Il s'est institué hier au sein de la commission un débat très intéressant pour l'histoire. Voici ce que nous avons appris : *Millerand* s'est présenté un jour devant son groupe, le groupe parlementaire, — le Parti socialiste avait constitué avec tous les groupes républicains un comité de défense qui était une sorte de gouvernement provisoire pour le cas où la situation fût devenue plus révolutionnaire. *Millerand* paraissait indiqué par le programme de Saint-Mandé comme susceptible de prendre une part de pouvoir. Première faute d'avoir laissé passer ce

programme sans protestation et de l'avoir affiché partout dans les circonscriptions électorales. Je l'avais dénoncé, ce programme. Où sont-ils ceux qui sont allés dans le pays dénoncer ce programme ? Et combien de fois les manifestes affichés dans les villes ne ressemblaient pas aux circulaires affichées dans les circonscriptions rurales !... Déplorons tous ces bassesses, ces petites lâchetés... *Millerand* se présenta un jour dans son groupe et lui dit : « On m'a offert une « combinaison dans laquelle j'aurais eu un portefeuille ; « cette combinaison, elle a avorté. » Vous, socialistes, vous avez dû tenir à *Millerand* un langage sévère ? — Les choses se passèrent autrement. Le citoyen *Vaillant* lui-même était troublé par les circonstances ; cependant je reconnais qu'il a dit, mais sur le ton amical : « Citoyen *Millerand*, si vous « entrez dans une combinaison de ce genre, nous vous « prévenons que c'est sous votre responsabilité personnelle « et que nous serons obligés de dégager le Parti car nous « n'admettons pas la participation d'un socialiste au « pouvoir. » *Cadenat* voulut saisir le groupe parlementaire d'une motion pour obliger le groupe parlementaire à se prononcer. Le groupe était pour *Millerand*. Celui-ci appartenait aux Indépendants, mais les Indépendants étaient si faibles alors qu'ils n'existaient pour ainsi dire pas. *Cadenat* voulait qu'on prît une résolution, mais il eut la stupeur de constater que le groupe parlementaire était si troublé par la situation qu'il le vit fondre comme beurre et il se trouva seul avec sa motion et ses bonnes intentions. Vous auriez dû vous dresser devant *Millerand* et lui crier : Non ! Et c'est deux ans après que vous voulez déclarer *Millerand* mort alors qu'il peut se dresser devant vous. Il est certain qu'à ce moment-là l'impression que dut emporter *Millerand* était qu'on ne l'encouragerait pas, qu'on ne serait pas avec lui, mais qu'on ne le considérerait pas comme s'excluant du Parti socialiste. Le citoyen *Vaillant* était uniquement préoccupé de faire écarter *Galliffet*, mais il n'a pas dit à *Millerand :* Vous ne devez pas entrer au ministère. »

Une voix du P. S. R. : « Millerand, c'est un assassin ! » *(Tumulte)*

Ebers à *Briand* : « Politicien ! »

Briand à *Ebers* : « Et c'est toi, Ebers, qui me traites de politicien !!... Je dis que lorsqu'un ouvrier vient nous traiter de politiciens, je l'excuse, mais toi, Ebers !!... » *(Tumulte formidable)*

Briand : « Vous déclarez que *Millerand* a commis des fautes et vous voulez le condamner sans l'entendre. La différence entre nos deux motions est que nous reconnaissons bien qu'il a commis des fautes ; mais avant de le juger nous voulons l'entendre. Vous voulez vous en aller à l'unité sur des cadavres, ce n'est pas une pensée socialiste. Et je vous demande, camarades du P. S. R., moi qui ai été souvent avec vous, de reconnaître le pas qu'a fait vers vous l'autre côté du Congrès en souscrivant à ma motion. Croyez-vous qu'elle ne leur a pas coûté ! Songez aux travailleurs, qui demain jugeront sévèrement vos intentions fratricides. Ce Congrès choisira entre ceux qui veulent se prononcer uniquement sur les principes en se réservant de juger plus tard, au besoin sévèrement, les personnes, et ceux qui veulent s'assurer des succès de comités. La majorité, dans le sein de la commission, s'est répartie ainsi : 47 voix *contre* la motion *De la Porte*, 10 voix *pour*. »

De la Porte rectifie les chiffres, le délégué de Seine-et-Oise a quitté le Congrès. « Quand j'ai refusé de me rallier à la motion *Briand*, c'est que j'ai compris qu'il y avait derrière cette motion une politique que nous voulons combattre. Si l'on déclare que *Millerand* est non pas hors du Parti, mais hors du contrôle du Parti, quelle est donc la situation que l'on veut faire à celui que l'on déclare assez affranchi du Parti pour que ses actes échappent à tout contrôle du Parti, qu'il puisse impunément commettre n'importe quelle action ? Mais comment voulez-vous qu'il vienne se défendre devant le Congrès ? Nous pensons qu'il faut écarter de tous nos rêves d'avenir ce cauchemar du ministérialisme et nous voulons que, devant les assises du prolétariat, on vienne dire enfin si le Parti entend s'engager dans le ministérialisme ou dans l'antiministérialisme. Nous ne voulons pas qu'on érige en méthode une question de tactique. Nous disons que le Parti socialiste doit se con-

duire à l'égard du ministère *Waldeck-Rousseau* comme à l'égard de tout ministère bourgeois, et nous ne disons pas qu'une amitié personnelle ou une question de sentiment doit faire approuver des actes qu'on blâmerait dans tout ministère bourgeois. Trouvez-vous qu'il y ait dans la motion *Briand* une solution, et n'est-ce pas perpétuer des équivoques? On a dit que nous prétendions exclure d'autres militants? Qu'il me soit permis de déclarer que nous avons voulu dire que *Millerand*, pendant toute la durée de son ministère, était considéré comme exclu du Parti, et que s'il voulait rentrer dans le Parti socialiste il avait, comme un simple bourgeois, à solliciter de nouveau son entrée. Nous ne poursuivons pas l'exclusion d'autres citoyens. Le jour où nous considérerons qu'il y a lieu d'exclure vingt militants, nous le demanderons, mais nous ne le demandons pas, et vous n'avez pas le droit d'accuse. de déloyauté des citoyens avec lesquels vous avez toujours entretenu des relations d'amitié alors que vous invoquez vous-mêmes des relations d'amitié pour excuser un ministre. » *(Tumulte)*

Jaurès : « C'est un coup de poignard dans le dos! »

De la Porte : « Le citoyen *Jaurès* est venu nous dire que le citoyen *Lagardelle* avait écrit, dans un de ses articles, que c'était une singulière fiction que de considérer comme appartenant au Parti socialiste ceux qui avaient soutenu un homme exclu du Parti socialiste; et c'est alors que le citoyen *Cabardos*, délégué de Seine-et-Oise, a déclaré qu'il ne connaissait pas cet article, et c'est alors aussi qu'il a retiré sa signature. Mais je demande si l'on peut suspecter la loyauté d'un homme qui n'a pas d'autre tort que de n'être plus de l'avis d'un certain nombre d'hommes qui soutiennent *Millerand*. — La question qui se présente devant nous est d'une netteté extraordinaire. Le P. O. S. R., qui n'est plus ici (?), l'avait posée d'une manière très simple. Vous ne pouvez pas échapper au dilemme qu'il a posé. Nous vous demandons si *Millerand* peut être considéré comme ayant quitté le Parti par suite de son entrée au ministère ou s'il n'en a jamais fait partie. Nous pensons qu'il a été membre du Parti jusqu'à son entrée au ministère

et qu'alors il s'est considéré comme étant dégagé du Parti. Vous voulez avoir une motion qui vous permette d'affirmer que le Congrès a refusé de se prononcer. Mais nous vous demandons pourquoi vous refusez d'adopter la formule que vous-mêmes êtes obligés de reprendre dans vos discussions. Nous voulons que vous proclamiez vous-mêmes ce que vous reconnaissez être la vérité, et cela sans équivoque. C'est faire un singulier abus des mots que d'affirmer que l'entrée de *Millerand* au ministère n'a pas soulevé de protestations, alors que le groupe parlementaire s'est disloqué par l'entrée de *Millerand* au ministère. Vous prétendez que les élus ont refusé de se prononcer contre le ministère. *Lassalle* qui, quoique n'appartenant pas au P. S. R., a pourtant voté une enquête que les autres membres du groupe parlementaire refusaient... »

Lassalle : « Je ne les ai pas nommés assassins »!

De la Porte : « Nous ne demandons pas des exécutions. Il n'y a sur la question des élus que deux élus mis en cause et ils le sont au nom du Comité général : *Palix* et *Narbonne*. Nous n'avons formulé aucune demande d'excommunication. Nous avons demandé, il est vrai, qu'on instituât un débat sur la tactique parlementaire, mais vous savez que cette question n'a pu venir en discussion au Comité général. Sur la question purement ministérielle, vous n'avez à envisager que la question de principe sans vous préoccuper de ce que nous avons pu dire ou écrire sur la question de la tactique parlementaire. En acceptant les fonctions de rapporteur, j'ai demandé à dire très nettement ce que je pense et ce que pensent avec moi quelques-uns des signataires de la motion que je défends. Nous avons pensé, *Lagardelle* et moi, qu'il n'était pas possible à un socialiste de participer au pouvoir car vous avez inscrit la conquête des pouvoirs publics dans notre programme et il est trop difficile de distinguer entre ceux qu'on peut conquérir et ceux qu'on ne peut pas conquérir. Nous avons adopté la motion *Delesalle* qui défend toute participation d'un socialiste et telle était notre attitude au dernier Congrès. Nous n'avons donc pas varié, comme on l'a prétendu. Et maintenant nous vous demandons de voter pour la

motion de la minorité et de dire si oui ou non *Millerand* appartient encore au Parti socialiste. La motion est d'une netteté telle que personne ne peut éviter d'y répondre. »

On propose la clôture.

Un autre délégué demande que chacun des deux côtés du Congrès désigne deux orateurs pour traiter la question.

JAURÈS trouve le chiffre de deux trop limité, il demande qu'il y ait trois orateurs de chaque côté et cela parce que le citoyen *Lagardelle* et ses amis déclarent que lui, *Jaurès*, veut étouffer le débat.

Cette dernière motion est votée.

On propose dix minutes pour chaque orateur. — Accepté.

BRIAND : « Quelques brèves explications pour préciser certains points de ma motion. Je n'ai eu aucune intention malveillante contre certains camarades, je m'étonne que *De la Porte* ait pu avoir cette idée alors qu'hier, au sein de la commission, *Jean Longuet* et d'autres ont protesté quand on a attribué à quelques camarades des idées d'excommunication. J'ai dit seulement que la motion *De la Porte* prêtait à équivoque et qu'il fallait savoir ce que signifiaient ces mots « hors du Parti ». Je constate que la motion s'est bien éclaircie et qu'alors elle devient semblable à la nôtre et signifie seulement que *Millerand* est à l'heure actuelle absent du Parti ; que si plus tard il demande son admission, nous l'examinerons comme toute autre demande. Où donc les militants verront-ils une différence ? Les deux motions sont identiques et la vôtre ne dira même pas si nettement qu'il pourra y avoir lieu de demander à *Millerand* des explications. La motion *Kautsky* et la motion *Delesalle* ont tranché la question en ce qui concerne l'avenir, il ne faut donc pas donner à ma motion une intention qu'elle n'a pas. — En ce qui touche l'historique de l'entrée de *Millerand* au ministère, je dois faire encore remarquer que la protestation n'a eu lieu qu'*après* l'entrée de *Millerand* au ministère et non *avant*. »

VAILLANT : « Nous avons appuyé la motion *De la Porte* parce qu'elle est la réponse nette au ministérialisme, qu'elle ne comporte aucune équivoque. Au sujet des explications historiques qui ont été données, je demande à préciser

quelques points. Le groupe socialiste n'a pas été réuni pour discuter le cas *Millerand;* mais le citoyen *Millerand* est venu l'avant-veille de la constitution du ministère et il a dit qu'on avait pensé à lui pour une combinaison, mais il le dit comme d'un fait rétrospectif. Je lui répondis que si des pourparlers semblables étaient repris, je me verrais obligé de déclarer que le Parti socialiste ne participerait en rien à de telles combinaisons car le socialisme ne peut participer à un pouvoir bourgeois. *Millerand* fit un geste d'acquiescement. Le groupe sortit peu à peu, je n'entendis pas la motion *Cadenat;* si je l'avais entendue, je n'aurais pas eu à la soutenir car je croyais que la tentative ne se renouvellerait pas et je n'aurais pas voulu admettre une participation comme possible. Je le répète, le groupe n'était pas convoqué à cet effet, *Millerand* nous racontait le fait comme un simple objet de curiosité et cependant des pourparlers avaient lieu. Le soir des amis de *Millerand* annonçaient à mes amis que le ministère était constitué et le lendemain on annonçait à *Dubreuilh* comme le tenant de *Jaurès* que le ministère était définivement constitué avec *Galliffet.* J'écrivis à *Millerand* une lettre aussi chaleureuse que possible le priant de démentir. Depuis le discours de Saint-Mandé nous considérions *Millerand* comme un candidat possible au ministère et nous ne pensions pas qu'il y eût autre chose à faire qu'à dégager le Parti, mais je demandais à *Millerand* de dégager sa solidarité avec l'assassin de 1871. Nous avons pensé qu'il n'y aurait pas de protestation trop vive contre l'entrée de *Millerand* au ministère, et lorsque *Millerand* répondit à mon télégramme par un autre télégramme où il disait qu'il avait cru faire son devoir et que l'avenir le jugerait, nous portâmes immédiatement notre protestation à l'agence Havas. Puis vint notre manifeste avec un exposé doctrinal condamnant l'entrée d'un socialiste au ministère car nous pensons que le Socialisme ne peut avoir de délégué à un pouvoir bourgeois. Si *Millerand* a été compromis depuis, il l'a été surtout par ses amis qui ont voulu faire de lui le représentant du Socialisme au ministère. Il est temps d'en finir avec l'équivoque. Aujourd'hui le citoyen *De la Porte* reprend notre ordre du jour

de 1899; nous pensons que cette formule est nécessaire pour mettre fin au ministérialisme qui sévit toujours malgré la motion *Kautsky* avec plus de danger que jamais. Nous voulons que le Parti socialiste soit dégagé complètement. Tant que la lutte ouvrière durera, le Parti socialiste ne peut avoir de représentant au pouvoir. Par la motion *Briand* la conscience socialiste ne saurait être satisfaite tandis que la motion *De la Porte* peut seule ramener la paix dans les consciences, condition indispensable de l'union. Le P. S. R. comprend que la République est indispensable pour que nous puissions espérer obtenir les revendications que nous poursuivons, mais c'est derrière ce mot que la réaction versaillaise a pu fusiller les Parisiens impunément; il n'y a pas d'autre gouvernement qui aurait pu faire passer les massacres de la Martinique et de Chalon. Pour enlever aux socialistes des instruments de démoralisation, il faut que justice soit faite dans le présent. »

Viviani : « La franchise ordinaire du citoyen *Vaillant* nous permet de montrer la discorde qui existe entre les défenseurs de la motion *De la Porte*. Il est venu dire que quant à lui l'exclusion de *Millerand* était complète, de sorte que la même motion réunit des noms qui ne sont pas d'accord sur le sens de la motion. Ceci dit, je rappellerai très rapidement le passé auquel vient de faire allusion le citoyen *Vaillant* et je protesterai en même temps contre l'emploi que *M. Poincaré* a fait de mon nom. Il n'est pas juste de dire que le citoyen *Millerand* ait demandé conseil à *M. Poincaré* pour entrer au ministère, malgré les sentiments de camarades. Les divergences des citoyens *Cadenat* et *Vaillant*, loyaux tous les deux, prouvent la confusion qui existait alors et qu'il n'y eut pas l'ordre impératif qui interdisait à *Millerand* d'entrer au ministère. On mit seulement à couvert la responsabilité du Parti socialiste. Pourquoi n'avez-vous pas eu le langage ferme que vous avez aujourd'hui ? J'admire ces jeunes hommes de vingt ans qui tranchent les questions de principe dans le silence du cabinet ; mais quand on est en face de problèmes redoutables, quand on sent quelle est sa responsabilité, on hésite et l'on vote comme vous voterez un jour, quand vous serez dépu-

tés, je l'espère; et alors, comme vos aînés, vous ressentirez ce que nous avons ressenti. Le citoyen *De la Porte* a donné des commentaires très conciliants de sa motion. Il me permettra de lui dire qu'il s'expose à des interprétations qui dépassent les siennes ; ce qui resterait d'un vote de sa proposition, c'est l'exclusion dont parle le citoyen *Vaillant*, dont ne parle pas le citoyen *De la Porte*, et il resterait une condamnation contre ceux qui ont approuvé le citoyen *Millerand*. Celui-ci ne s'est pas soutenu seul, il a été confirmé par nos votes et notre propagande ; et alors pourquoi ne serions-nous pas exclus nous-mêmes ? Voilà quelle est la situation et le procès s'étendrait jusqu'à des organisations, ce ne serait pas la préface de l'unité, mais la préface d'un déchirement. Que voulons-nous faire ? Certes nous sommes faillibles ; il faut qu'un vote unanime dégage le Parti socialiste. Il aura le bénéfice de certains actes qui aident la classe ouvrière à se libérer, il n'aura pas la responsabilité des fautes. La justice est bien plutôt un sentiment individuel qu'un sentiment collectif. Qu'est-ce que le ministérialisme ? Quand nous avons voté, le citoyen *Vaillant* et moi, la loi sur les associations, nous n'avons pas fait acte de ministérialisme. Et quand la motion de *Briand* aura été votée, nous nous retrouverons d'accord, nos votes auront une signification socialiste, en votant contre le ministère quand il sera en faute, pour lui quand il luttera contre les défenseurs du césarisme. »

De la Porte : « J'ai dit et je répète que par notre motion nous excluons du Parti le citoyen *Millerand* ou plutôt nous constatons qu'il s'est exclu lui-même par son entrée au ministère ; et lorsque cette clause d'exclusion aura cessé, le citoyen *Millerand* aura, comme tout bourgeois, à solliciter son admission ; alors le Parti socialiste devra examiner sa demande, comme si elle venait de *M. Méline* ou de tel autre. Et lorsque le P. S. R. ajoute qu'il sera disposé à maintenir cette exclusion, je crois pouvoir dire au nom de nos amis que nous serons du même avis et que nous poserons nous aussi la question préalable, à moins de circonstances nouvelles. Mais, citoyens, nous ne pouvons vous dire que vous n'aurez pas le droit d'admettre *Millerand*

dans telle de vos organisations. Comment *Briand* veut-il concilier cette position d'un homme qui est en dehors du contrôle d'un parti et qui cependant ne cesse pas d'appartenir à ce parti, à moins de supprimer toutes les conditions de justice qui existent maintenant dans le monde ? Et si le citoyen *Millerand* s'est exclu lui-même du Parti, il est bien évident que nous n'avons pas à l'exclure, mais il faut du moins le constater. Je pose pour la dernière fois la question au citoyen *Briand.* »

Briand : « Vous aviez semblé admettre qu'il n'y aurait pas de décision pour exclure définitivement *Millerand* du Parti socialiste, maintenant votre motion implique l'exclusion absolue de *Millerand*, à moins, dit le citoyen *De la Porte*, que des circonstances nouvelles... Quelles circonstances nouvelles ? »

De la Porte : « Il peut y avoir beaucoup de circonstances nouvelles, les unes du fait de *Millerand* et les autres de notre propre fait ; et il y en aura une, d'après ma conviction, c'est que jamais *Millerand* ne demandera à rentrer parmi nous. »

Briand : « Je suis très satisfait de ces explications. Vous voulez vous donner des allures d'intransigeance que d'après vos explications... » *(Tumulte)*

Lavaud précise l'attitude du P. O. S. R. « On a la mauvaise foi de nous classer parmi les ministériels et nous demandons à relire notre déclaration. » *(Il lit la déclaration déjà connue)*

Un délégué de la Fédération de Seine-et-Oise déclare que la Fédération ne votera que pour la motion *De la Porte*. Elle désavoue son mandataire d'hier qui, contre le mandat formel qu'il avait reçu, a voté pour la motion *Briand*. *(Tumulte)*

Parsons lit une déclaration au nom d'un certain nombre des signataires de la proposition *De la Porte ;* cette déclaration affirme que c'est pour faire tomber l'obstacle à l'unité que les signataires ont donné leur adhésion à la motion *De la Porte* et ils demandent la priorité en sa faveur ; mais si elle est rejetée, ils déclarent se rallier à la proposition *Briand* qui n'est pas exclusive de la proposition *De la*

Porte puisqu'elle a repris les termes de celle-ci. — La déclaration porte les signatures des citoyens *Jean Longuet, Parsons, Lagardelle,* etc.

Renaudel : « Je me suis rallié à la proposition *Briand*, parce que nous pensions qu'elle forcerait enfin tous les socialistes à s'incliner devant les décisions des Congrès. »

Un grand nombre de citoyens du P. S. R. réclament la priorité pour la proposition *De la Porte* et le vote par mandat.

Le P. O. S. R. réclame vivement la priorité pour sa déclaration.

Briand appuie la priorité en faveur de la motion du P. O. S. R., puis il demande qu'on vote après sur celle de *De la Porte. (Tumulte)*

Le président déclare que la première proposition parvenue au bureau est celle du P. O. S. R. et que les délégués de cette organisation ont en même temps demandé la priorité.

Les auteurs de cette proposition demandent qu'il soit voté à mains levées sur la priorité et par mandat sur le fond.

La priorité est repoussée.

On vote sur la priorité en faveur de la motion *De la Porte.* La priorité est adoptée à mains levées.

On vote par mandats sur le fond de la motion *De la Porte.*

RÉSULTATS DU VOTE :

Mandats représentés....................	1.196
Délégués votant.........................	328
Pour la motion............	286
Contre la motion..........	910

Landrin, au nom du P. S. R., de l'A. C., des Fédérations du Doubs, du Haut-Rhin, de Seine-et-Oise, du groupe central du onzième arrondissement de Paris, etc., lit une déclaration regrettant que la situation équivoque créée depuis deux ans n'ait pas été tranchée. « Nous étions venus au Congres avec la résolution de créer l'union, mais une union franche et nette, vous ne l'avez pas voulu, une forte majorité s'est prononcée contre nous. Dans ces conditions, nous déclarons nous retirer. Nous sommes persuadés que notre déci-

sion est la meilleure à prendre pour les intérêts du socialisme révolutionnaire. Le citoyen *Briand* a dit que le prolétariat nous jugerait; c'est du prolétariat que nous attendons en effet notre jugement. » *(Tout le P. S. R. crie : Vive la Commune ! La droite siffle. Tumulte)*

Le P. S. R., l'A. C., etc., se retirent.

Le président : « La séance continue. »

Jaurès monte à la tribune. Ses amis lui font une ovation. Quand les applaudissements sont un peu calmés, il prend la parole : « Maintenant tous les voiles sont déchirés et tous les masques sont tombés, nous savons ce que valaient les protestations pour l'unité ; et ceux qui nous accusaient d'être rebelles à la discipline socialiste, ce sont ceux qui se retirent au moment où ils sont mis en minorité. Le prolétariat socialiste jugera. Et nous qui pouvons nous rendre cette justice, que nous avons fait les plus grands efforts depuis trois jours pour réaliser cette unité, nous n'avons qu'une réponse à faire à ceux qui ont déserté cette salle : c'est de la réaliser en nous groupant tous sous notre rouge drapeau. »

Renaudel : « Ainsi l'irrémédiable semble accompli. Au nom des signataires de la déclaration lue tout à l'heure déclaration *Parsons, Longuet, Lagardelle*, etc.) et au nom de la Fédération autonome de Seine-et-Oise, nous affirmons que la motion *De la Porte* que nous avions présentée en commun avec son auteur n'avait d'autre but que de faciliter l'union ; et notre camarade *Lagardelle*, dès hier matin, voulait remplacer les mots « hors du Parti » par les mots « s'est rendu indépendant du Parti ». Le camarade *De la Porte* s'y étant refusé, nous sommes dans la nécessité de le désavouer. Nous restons fidèles à l'union. Puisque les organisations ne veulent pas disparaître, nous demeurons avec le prolétariat. Mais nous vous demandons de ne plus apporter le même esprit. Si nous avons été intransigeants, vous aussi vous l'avez été ; vous n'êtes pas encore assez imprégnés de l'esprit socialiste, c'est à éclairer le prolétariat qu'il faut vous attacher désormais. »

Dumas, au nom de la Fédération de la Drôme et de l'Ardèche, se rallie à l'union.

Lavaud constate que l'extrême-gauche a voté contre la motion du P. O. S. R. Nous sommes pour l'union, mais nous sommes contre la disparition des organisations.

Révelin demande qu'on passe immédiatement à la question de l'unification.

Bagnol dit au nom des Coopératives : « Nous ne sortirons pas de cette salle sans que l'unité soit accomplie. »

Ponard parle dans le même sens.

Viviani fait appel au dévouement de tous en faveur du prolétariat.

Carnaud parle dans le même sens, mais repousse toute coercition. « Nous devons donner l'exemple de l'amour entre nous. »

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, Révelin, au nom de la commission, fait part des travaux sur le projet d'unification. Celui-ci a subi des modifications très légères dues aux réclamations de diverses Fédérations : « Nous avons adjoint à l'article réglant l'introduction des syndicats et des coopératives dans le socialisme, un article disant que nul ne peut entrer dans le Parti, s'il a été exclu de son syndicat en temps de grève ou exclu d'un groupe socialiste. Mais nous ne voulons pas régler d'avance ce que seront les rapports des syndicats et des coopératives avec le Parti politique, nous ne voulons pas introduire à l'avance des règles rigides; laissant au temps le soin de les déterminer. Nous mesurons seulement la force des syndicats et des coopératives par le nombre des inscrits ; et comme dans la constitution commune, nous donnons un mandat pour deux cents membres cotisants. » Révelin finit en annonçant qu'il va lire article par article le projet d'unification qui sera ainsi voté au fur et à mesure que les articles seront lus.

Allemane dit qu'il est partisan de la ratification ultérieure du projet par les groupes du P. O. S. R.

Des délégués du P. O. S. R. viennent déclarer qu'ils ont reçu mandat d'établir l'unité. D'autres délégués de la même organisation affirment au contraire qu'ils ont mandat de maintenir les anciennes organisations sans faire une unité

prématurée, mais en recherchant les moyens propres à resserrer le plus possible les liens d'amitié entre organisations.

Jaurès voulant monter à la tribune, les guesdistes des tribunes crient : A Chalon, etc. — On les expulse.

Révelin lit l'article premier :

« Le Parti socialiste français est fondé sur les principes suivants : Entente et action internationales des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste. »

Cet article est adopté sans discussion. Il en est de même des articles suivants jusqu'à l'article 16. Voici ces articles :

Article 2. — « Il se compose des groupes d'études et de propagande, des comités politiques permanents, des syndicats et des coopératives qui adoptent avec ces principes la doctrine et la tactique du Parti. »

Article 3. — « Les syndicats sont invités à adhérer aux fédérations d'industrie ou de métiers, et les coopératives sont obligées d'attribuer une subvention à la propagande socialiste. »

Article 4. — « Les groupes d'études et de propagande, les groupes politiques permanents, les syndicats et les coopératives doivent adhérer à la fédération du département ou de la région.

« Les fédérations sont tenues d'inviter, de la façon la plus pressante, les membres de leurs groupes politiques à adhérer aux syndicats et aux coopératives du département ou de la région. »

Article 5. — « Chaque fédération établira, elle-même, dans ses statuts, les règles selon lesquelles doit s'établir le concours des groupes socialistes, des syndicats et des coopératives. »

Article 6. — « Chaque groupe socialiste doit être exclusivement composé de membres du Parti, et nul ne pourra

être inscrit à un groupe socialiste, s'il est exclu de son syndicat pour trahison en temps de grève (sarrasinage). »

Article 7. — « Les groupes d'une commune ou d'un quartier forment une union de commune ou de quartier.

« Les groupes des unions de commune ou de quartier sont convoqués en réunion plénière au moins une fois tous les trois mois.

« Ils se concertent pour la propagande, désignent les candidats aux élections municipales et élisent le comité de l'union des groupes. »

Article 8. — « Les groupes d'une circonscription législative forment une section unique. Ils peuvent désigner les candidats et nommer un comité de section. »

Article 9. — « Les groupes d'un département ou d'une région forment une fédération unique. Les délégués des groupes se réunissent chaque année au Congrès de la fédération et ils élisent un Comité fédéral. »

Article 10. — « Les groupes d'originaires des départements qui se fondent à Paris ou dans d'autres villes sont rattachés à la fédération de leurs départements d'origine. »

Article 11. — « Lorsque le nombre des groupes d'un département est inférieur à dix, ils ne peuvent former une fédération distincte et ils doivent se faire admettre à la fédération d'un département voisin. Cette disposition n'aura pas d'effet rétroactif. »

Article 12. — « Les décisions du Congrès de la fédération, du Comité fédéral, de la section et de l'union des groupes sont prises à la majorité. »

Article 13. — « Les élections des délégués du Comité d'union de commune ou de quartier, du Comité de section et du Comité fédéral ont lieu au scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités. »

Article 14. — « Les groupes ne pourront désigner qu'un candidat ou qu'une liste de candidats par circonscription.

« En cas de conflit entre les groupes, le Comité fédéral servira d'arbitre. »

Article 15. — « Nul ne pourra être considéré comme candidat socialiste, s'il ne rappelle dans ses professions de foi

les principes qui ont servi de base à la constitution du Parti et s'il n'est présenté par un groupe. »

On décide qu'en tout ceci le mode de procéder n'aura lieu que pour une année, jusqu'au prochain Congrès.

On adopte sans discussion les articles suivants jusqu'à l'article 21.

ARTICLE 16. — « La direction générale du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au Congrès national qui se réunit chaque année. »

ARTICLE 17. — « Les délégués au Congrès national sont élus par les Congrès des fédérations, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités. »

ARTICLE 18. — « Chaque fédération aura :

« 1° Un délégué de droit, et si elle comprend plusieurs départements, un délégué de droit par département ;

« 2° Un délégué par deux cents membres inscrits et coti sants des groupes socialistes ou par fraction de deux cents membres inscrits égale ou supérieure à cent ;

« 3° Un délégué par cinq mille suffrages obtenus au premier tour de scrutin des élections législatives qui précèdent immédiatement le Congrès ou par fraction de cinq mille suffrages égale ou supérieure à deux mille. »

ARTICLE 19. — « Le Congrès nomme les délégués au secrétariat international. »

ARTICLE 20. — « Le Congrès national fixera chaque année la subvention qui doit être attribuée à l'organisme central du Parti.

« La part de chaque fédération est proportionnelle au nombre de ses membres cotisants. »

STERN, des Fédérations autonomes, réclame que conformément à une décision du Congrès de 1899, un contrôle soit exercé sur les élus par le Comité général.

FERROUL propose qu'ils soient sous le contrôle des Congrès.

Le Congrès décide qu'ils seront sous le contrôle du Comité général.

Les articles suivants sont adoptés jusqu'à l'article 26 :

ARTICLE 21. — « Le Congrès ne peut se réunir deux ans de suite dans la même ville. Le Congrès désigne chaque année le lieu où se tient le Congrès suivant. »

ARTICLE 22. — « Les coopératives socialistes établissent dans leur Congrès les règles qui détermineront leur contribution à la propagande du Parti. »

ARTICLE 23. — « Les délégués au Comité général sont élus par les fédérations.

« Le nombre des délégués de chaque fédération est proportionnel au nombre de ses mandats au Congrès national.

« Lorsque la fédération a plus d'un délégué, l'élection a lieu au scrutin de liste avec représentation proportionnelle de la minorité. »

ARTICLE 24. — « Le Comité général se réunit au moins une fois tous les mois en séance ordinaire.

« Dans sa première réunion, il détermine le nombre et les attributions des commissions qui, sous son contrôle, administrent le Parti.

« Le Comité général nomme le secrétaire, le trésorier, l'archiviste. Les délégués qui remplissent ces fonctions reçoivent une indemnité. »

ARTICLE 25. — « Le Comité général remet aux fédérations les cartes d'adhérent des membres du Parti.

« Ces cartes portent au verso la déclaration de principes qui a servi de base à la constitution du Parti (article premier) et la signature des membres adhérents.

« Les fédérations veillent à ce que la carte du Parti délivrée à chacun de leurs militants régulièrement inscrits porte la mention :

« 1° Du groupe ou comité politique permanent;

« 2° Du groupe de salariés;

« 3° De la coopérative ouvrière, dont il est adhérent. »

On décide de suspendre la séance, mais de tenir une séance de nuit.

La séance est reprise à neuf heures.

Une motion est présentée demandant d'interdire à tout socialiste de solliciter la Légion d'honneur. Renvoyé à

l'examen du Comité général, ainsi que tous les amendements présentés sur les différents articles.

On adopte sans discussion tout le reste du projet d'unification.

Article 26. — « Le Comité général reçoit les cotisations perçues au profit de l'organisme central par les fédérations. »

Article 27. — « Le Comité général prépare les rapports qui sont soumis tous les ans au Congrès national.

« Ces rapports sont imprimés et adressés aux fédérations deux mois avant l'ouverture du Congrès. »

Article 28. — « Le Comité général fait observer les décisions des Congrès nationaux et internationaux.

« Il contrôle la presse du Parti, conformément aux résolutions du Congrès de Paris en 1899, les élus et tous les militants.

« Sa fonction essentielle est d'organiser la propagande générale et l'action d'ensemble du Parti. »

Article 29. — « Le Comité général préparera, pour les élections législatives et municipales, un programme qui sera précédé d'un exposé théorique des principes du socialisme.

« Ce programme sera soumis à l'examen des fédérations et du Congrès national de 1902, qui se réunira avant les élections législatives. »

Article 30. — « Les députés socialistes forment à la Chambre un groupe parlementaire unique. Ce groupe est fondé sur les mêmes principes que le Parti lui-même.

« Les membres du groupe parlementaire établissent leur règlement intérieur. Ils doivent se réunir et se concerter pour réaliser autant que possible l'unité de vote ; ils peuvent au besoin consulter le Comité général. »

Article 31. — « Pour la propagande et pour les grèves, tous les membres du groupe parlementaire s'inscrivent à tour de rôle au tableau de service.

« Le secrétaire du groupe dresse l'état des inscriptions et le communique au Comité général. »

Article 32. — « Le secrétaire du Comité général fait con-

naître au secrétaire du groupe parlementaire les demandes qui ont été adressées au Comité général.

« Pour les grèves, le secrétaire du groupe délègue d'urgence les élus inscrits ; pour les réunions et les conférences, le groupe examine les demandes et désigne les orateurs. »

Article 33. — « Le groupe parlementaire présente chaque année un rapport au Congrès national. Ce rapport est transmis au Comité général, imprimé et adressé aux fédérations deux mois avant l'ouverture du Congrès. »

Article 34. — « Pour la propagande dans la commune et le département, les conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement et conseillers généraux, et d'une façon générale tous les élus, doivent prêter leur concours aux groupes des communes et au Comité fédéral. »

Article 35. — « Les conseillers municipaux socialistes forment dans chaque conseil un groupe municipal unique. Ce groupe est fondé sur les mêmes principes que le Parti lui-même.

« Les membres d'un groupe municipal doivent se réunir et se concerter pour réaliser autant que possible l'unité de vote ; ils peuvent, au besoin, consulter le Comité d'union des groupes de la commune et le Comité de la Fédération. »

Article 36. — « Le groupe municipal de chaque commune présente chaque année un rapport au Congrès annuel des groupes de la commune.

« Dans chaque département, les conseillers municipaux socialistes préparent chaque année un rapport d'ensemble qui est présenté au Congrès fédéral. Ce rapport est transmis au Comité fédéral, imprimé et distribué aux membres des groupes un mois avant l'ouverture du Congrès.

« Tous les rapports sont transmis au Comité général du Parti socialiste, qui soumet un rapport au Congrès national. »

Article 37. — « Le prochain Comité général sera constitué sur les mêmes bases que la commission des résolutions du Congrès de Lyon.

« Chaque fédération ou organisation nationale aura un délégué pour vingt-cinq mandats, ou par fraction égale ou supérieure à dix.

« Toutes les fédérations qui ont été représentées au Congrès de Lyon, quel que soit le nombre de leurs mandats, auront droit à un délégué au moins. »

Article 38. — « Le Comité général est chargé de préparer un projet de constitution des groupes socialistes du département de la Seine, d'ouvrir une consultation auprès de tous les groupes et de soumettre ce projet au prochain Congrès national. »

Article 39. — « L'unification complète du Parti socialiste, c'est-à-dire la fusion de toutes les organisations, ne pourra être décidée que dans un Congrès national. »

L'ensemble du projet mis aux voix est adopté.

On agite le choix d'une ville pour le prochain Congrès. Un violent tumulte se produit.

Stroobant propose Albi où se trouve la verrerie ouvrière.

Jaurès, tout en reconnaissant la pensée qui a dicté cette proposition, met en doute les conditions matérielles de succès d'un Congrès tenu à Albi. « Il ne faut pas non plus qu'on soupçonne en ceci les militants, auxquels on reproche à tort des préoccupations personnelles *(Applaudissements)*, d'avoir voulu placer le Congrès sur le terrain de leurs premiers efforts. »

On propose successivement Dijon, Nantes, Bourg, etc. Un tumulte épouvantable se produit. Certains congressistes crient le mot de Cambronne, d'autres Hou! Hou ! Le spectacle du Congrès est lamentable.

Finalement la ville de Tours est choisie à cause de sa position centrale.

On vote des félicitations à *Révelin*, pour le dévouement qu'il a montré dans ses fonctions de rapporteur.

On vote également à l'unanimité une motion en faveur de l'abolition de la réglementation (motion qui sera adressée au congrès abolitionniste qui va s'ouvrir le lendemain); et des remerciements à la ville de Lyon pour l'hospitalité accordée au Congrès, ainsi qu'à la commission d'organisation pour la bonne préparation du Congrès.

Un débat très vif et très confus s'engage sur la question

de l'élection du onzième arrondissement de Paris. Finalement un délégué de la Fédération de la Seine prend l'engagement au nom de cette Fédération d'examiner à nouveau la question.

Renaudel demande qu'on étudie la question d'un journal officiel du Parti. — Voté à l'unanimité.

Renaudel lit le manifeste rédigé par la commission et adressé à la France prolétarienne. Il peut se résumer en cette phrase : « C'est par les fédérations autonomes que l'unité s'accomplit. »

Des délégués du P. O. S. R. déclarent qu'ils sont pour l'union et non pour l'unité.

Jaurès demande alors d'accorder quelques minutes pour que la commission trouve une formule qui permette aux délégués du P. O. S. R. de signer le manifeste.

Pendant cette délibération, une déclaration signée *Jean Longuet, Buré,* etc., est lue à la tribune. Les signataires refusent de s'associer au blâme adressé aux camarades qui se sont retirés et déplorent leur départ.

Cette déclaration est fortement huée.

Jean Longuet vient déclarer que s'il s'est rallié à la motion *Briand* après avoir signé la proposition *De la Porte* et après le rejet de celle-ci, c'est parce que la motion *Briand* lui donne jusqu'à un certain point satisfaction au sujet du ministère, mais il regrette le départ du P. S. R. *(Huées)*

La commission ayant trouvé une formule qui satisfait le P. O. S. R. en ce qu'elle implique l'union sans détruire les organisations, le manifeste est voté.

Le congrès est levé au chant de *l'Internationale.*

L. Lévi

Vers l'unité : après ce congrès le Groupe des Étudiants Collectivistes de Paris s'est partagé ; les dissidents vont sans doute fonder le Groupe des Étudiants Collectivistes Révolutionnaires.

Les deux annonces qui suivent compléteront utilement nos annonces de la deuxième série :

BIBLIOTHÈQUE OUVRIÈRE SOCIALISTE

La *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* est fondée pour aider de tous les moyens en son pouvoir à réaliser *l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.*

Le parti socialiste grandit. Dans la décomposition sociale qui s'accentue de plus en plus, le socialisme apparaît à l'humanité comme l'unique espoir, comme l'avenir meilleur. Le grand et noble idéal socialiste se manifeste comme le résultat inévitable et nécessaire de l'évolution intégrale de l'humanité, morale, intellectuelle et politique aussi bien qu'économique. Sa force d'attraction est devenue telle que les partis réactionnaires eux-mêmes s'apprêtent à l'exploiter. Mais ils entendent profiter du malaise général qui accompagne nécessairement l'agonie d'un régime pour effectuer un retour à la barbarie, au Moyen-Age. On cherche à détourner les justes colères des masses trompées et abusées pour conduire le peuple à l'abattoir nationaliste, pour le replonger dans les ténèbres de l'Église.

La réaction, sous toutes ses formes, est loin de désarmer. Elle a pour complice involontaire l'ignorance d'un trop grand nombre de nos pauvres camarades des villes et des campagnes. C'est pour les armer et leur permettre de défendre leur intelligence contre ces forces de réaction que nous fondons notre *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* à cinq et à dix centimes.

Camarades ouvriers, plus grand sera le nombre des socialistes convaincus et éclairés, plus facile sera la lutte contre la réaction et la barbarie menaçantes.

Quand vous aurez lu nos petites brochures de la *Bibliothèque Ouvrière Socialiste,* repassez-les à vos compagnons de labeur et de servitude, comme les anciens se passaient de main en main le flambeau symbolique dans leurs fêtes fraternelles.

Faites-les lire à vos femmes et à vos sœurs pour que les lueurs de la science émancipatrice chassent de leur cerveau les ténèbres du mystère et les aveuglants éclairs du miracle.

Discutez-les entre vous pour vous prouver à vous-mêmes

que vous avez bien compris la pensée socialiste qui les anime.

Songez bien surtout que notre désir le plus ardent n'est pas de vous imposer une doctrine quelconque, mais de vous renseigner sur les conditions réelles du milieu social que vous êtes appelés à tranformer.

Seuls, vous devez être les artisans conscients de votre libération. Apprenez à penser et à conduire votre pensée. Rappelez-vous toujours que vous n'émanciperez vos bras de la servitude capitaliste que lorsque vous aurez chassé de vos cerveaux l'ignorance et les préjugés que vos maîtres y entretiennent soigneusement.

Vous assurerez le succès de votre *Bibliothèque Ouvrière Socialiste*, car elle sera bien à vous. Fondée sans esprit de lucre et sans désir de briller par l'étalage d'une fausse science de mots, elle appelle à elle toutes les bonnes volontés et toutes les intelligences. Ceux qui rédigeront nos brochures ne parleront que de ce qu'ils connaissent, et de manière à être compris de tous.

Nous voulons que nos lecteurs soient nos collaborateurs, non seulement par la propagande active qu'ils feront en faveur de la *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* et des idées qu'elle s'efforcera de répandre dans le public, mais encore par les sujets qu'ils nous proposeront, par les idées qu'ils nous suggéreront, par les renseignements qu'ils nous adresseront, et même par les critiques qu'ils nous feront.

La *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* n'est pas une œuvre de secte. Notre programme est celui du Parti socialiste. L'unité définitive et absolue est notre idéal d'organisation socialiste.

Nous convions les représentants de toutes les écoles socialistes à collaborer à notre œuvre d'une utilité incontestable.

La *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* contiendra quatre catégories de brochures qui traiteront :

1) *Les principes socialistes.*
2) *Les questions ouvrières.*
3) *L'histoire du mouvement et des idées socialistes.*
4) *Les questions d'actualité intéressant le Parti socialiste.*

La *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* publiera les brochures suivantes :

1.	*Les Principes socialistes*	JEAN JAURÈS
2.	*Les Moyens pratiques du Socialisme*	EUGÈNE FOURNIÈRE
3.	*La Législation ouvrière*	GUSTAVE ROUANET
4.	*Le Collectivisme*	JULES GUESDE
5.	*La Grève générale*	BRIAND
6.	*Les Coopératives en France*	A. HAMELIN
7.	*Aux Paysans*	JEAN ALLEMANE
8.	*L'ABC socialiste*	CHARLES RAPPOPORT
9.	*La Réaction nationaliste*	JOINDY
10.	*Le Crime dans la Société capitaliste*	ENRICO FERRI
11.	*La Question agraire et le Socialisme*	ÉMILE VANDERVELDE
12.	*La Question militaire*	GASTON MOCH
13.	*Le Principe fédéraliste*	GEORGES SOREL
14.	*Action ministérielle et Législation ouvrière*	PAUL DRAMAS
15.	*La Coopération socialiste*	XAVIER GUILLEMIN
16.	*La Lutte politique et la Lutte économique*	Dr BORIS KRITCHEWSKY
17.	*Le Socialisme et la petite Propriété*	GABRIEL FARJAT
18.	*Chants populaires*	J.-B. CLÉMENT
19.	*Le Socialisme et l'Idée de Patrie*	GUSTAVE ROUANET
20.	*La Banque de France*	RENÉ VIVIANI

Nous ont promis également leur concours :

J.-L. BRETON, LOUIS DUBREUILH, E. FAUQUET, ANATOLE FRANCE, GÉRAULT-RICHARD, HUBERT LAGARDELLE, PHILIPPE LANDRIEU. BERNARD LAZARE, CHARLES LONGUET, JEAN LONGUET, LAVAUD, PAUL LOUIS, MARCEL MAUSS, JEAN MÉLIA, ALBERT MÉTIN, ALFRED NAQUET, Docteur FÉLICIE NOSSIG, FERNAND PELLOUTIER, G. PINARDI, FRANCIS DE PRESSENSÉ, Docteur N. REICHESBERG, JOSEPH SARRAUTE, ÉDOUARD VAILLANT, Docteur Z..., etc.

La *Bibliothèque Ouvrière Socialiste* se propose en outre d'éditer les brochures suivantes :

Pour la catégorie I *(Principes socialistes)* :

Évolution et révolution. — Lutte des classes. — Action parlementaire et gouvernementale. — Socialisme et religion. — Le socialisme et les paysans. — Le socialisme et l'anarchie. — Le socialisme et l'action municipale. — Les syndicats. — L'unité socialiste, etc., etc.

Pour la catégorie II *(Questions ouvrières)* :

La journée de huit heures. — Les grèves. — Boycottage. — Bureaux de placement. — Caisses de retraite et assurances, etc., etc.

Pour la catégorie III *(Histoire du socialisme)* :

Biographies socialistes : Thomas Morus et Campanella, Robert Owen, Babeuf, Saint-Simon, Charles Fourier, Louis Blanc, Proudhon, A. Blanqui, Karl Marx, Benoît Malon, Lassalle, Pierre Lavroff, Michel Bakounine, César de Paepe, etc., etc.

Pour la catégorie IV

(Questions d'actualité intéressant le Parti socialiste) :

La religion à travers les âges. — Le rôle des jésuites. — Le cléricalisme et l'antisémitisme. — L'inquisition. — Le plébiscite. — La question coloniale. — La liberté de l'enseignement et les congrégations.

Nota. — Nous prions tous ceux qui voudraient écrire sur les sujets ci-dessus indiqués de s'adresser au Secrétaire-Administrateur de la Bibliothèque.

Le prix de chaque brochure, de 16 à 32 pages, est fixé à 5 ou à 10 centimes.

Le Comité de rédaction est composé des citoyens : Aldabe, A. Briand, Eugène Fournière, Docteur Kasimir, A. Orry, Charles Rappoport, citoyenne E. Renaud.

Le Trésorier,
Docteur KASIMIR

L'Administrateur-Secrétaire,
Charles RAPPOPORT

Pour tous les renseignements et les demandes d'abonnements, s'adresser à Charles Rappoport, 12, rue du Commandeur, Paris.

SOCIÉTÉ

POUR

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POPULAIRE

ET

L'ÉDUCATION MUTUELLE

SOCIÉTÉ DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

STATUTS

TITRE PREMIER

But et Composition de l'Association

Article premier. — Il est fondé à Paris, entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts, une association dite *Société pour l'Enseignement supérieur populaire et l'Éducation mutuelle.*

Article 2. — L'Association a pour but :

De provoquer et de seconder la fondation, à Paris et dans les départements, d'associations laïques qui se proposent de développer l'enseignement supérieur populaire, qui poursuivent l'éducation mutuelle des citoyens de toutes conditions, qui organisent des lieux de réunion où les travailleurs puissent venir, leur tâche accomplie, se reposer, s'instruire et se distraire ;

De former directement de telles associations ;

De mettre en rapport les différentes associations qui auront adhéré à la Société sous les conditions fixées par le Comité d'administration.

Article 3. — L'Association n'a aucun caractère politique ou religieux.

Article 4. — La Société publie un bulletin, centralise les documents et toutes les demandes venant des associations adhérentes, fournit tous renseignements utiles, statuts et programmes, etc., fait tous actes de propagande.

Article 5. — Le siège de la Société est établi Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.

Il pourra être changé par décision du Comité d'administration (1).

Article 6. — Pour faire partie de l'Association, il faut : 1° être présenté par deux membres au moins de l'Association; 2° être admis par le Comité d'administration, ce comité prononçant l'admission au scrutin secret à la majorité des deux tiers des membres présents; 3° verser une cotisation.

Les mineurs ne peuvent faire partie de l'Association qu'avec le consentement de leurs parents ou tuteurs.

TITRE II

Administration

Article 7. — L'Association est dirigée par un Comité d'administration de trente membres. Le Comité se renou-

---

(1) Ce siège a été transféré 16, rue de la Sorbonne, au second.

velle par quart chaque année, les membres sortants sont rééligibles.

Article 8. — Les membres du Comité d'administration sont élus par l'Assemblée générale, au scrutin secret.

En cas de vacance, le Comité pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la prochaine assemblée.

Article 9. — Le Comité d'administration choisit parmi ses membres le Bureau pour une année. Le Bureau est composé d'un Président, de trois Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Trésorier.

Il peut nommer des adjoints au Secrétaire général et au Trésorier.

Article 10. — Le Comité d'administration fait rédiger chaque année, par le Secrétaire général, un rapport sur la situation morale, et par le Trésorier un rapport sur la situation matérielle de l'Association; les deux rapports sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle.

Article 11. — Le Secrétaire général a la garde des archives; il est chargé de la correspondance, reçoit et transmet au Comité d'administration les demandes d'admission, tient les registres des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration et des Assemblées générales; il rédige le bulletin, et exerce, par lui-même et par ses adjoints, toutes fonctions utiles à la bonne administration, sous le contrôle du Comité.

Article 12. — Le Trésorier est comptable et chargé des recouvrements ; il a la charge des livres et de la caisse.

Article 13. — Le Comité d'administration se réunit tous les mois, et chaque fois qu'il est convoqué par son président, et sur la demande du quart de ses membres. Il est tenu registre des procès-verbaux des séances.

Article 14. — La présence de dix membres du Comité d'administration est nécessaire pour la validité de ses délibérations.

Tout membre du Comité qui, sans s'être fait excuser, manque trois séances consécutives, est considéré comme démissionnaire.

TITRE III

Comité de Propagande

Article 15. — Le Comité d'administration s'adjoint telles personnes qu'il juge utile pour former le Comité de propagande. Ces personnes sont choisies : 1° parmi les membres des différentes associations adhérentes; 2° en dehors des associations, parmi les personnes qui peuvent rendre service à la Société en raison de leur compétence.

Article 16. — Le Comité de propagande est convoqué périodiquement par le Comité d'administration. Il est consultatif.

Ses réunions sont ouvertes à tous les sociétaires et aux personnes présentées par les sociétaires.

TITRE IV

Ressources annuelles et Fonds de réserve

Article 17. — Les recettes de l'Association sont les suivantes :

1° Les cotisations annuelles ;

2° Le produit des fêtes, conférences, représentations, etc., données au profit de la Société ;

3° Le revenu des fonds disponibles et constituant le capital de réserve, les fonds ne pouvant être placés qu'en rentes sur l'État, obligations du Crédit foncier ou valeurs garanties par l'État ou les communes ;

4° Les dons, concessions et autres libéralités.

Article 18. — Le minimum de la cotisation annuelle est fixé à 6 francs. Elle peut être payée en deux fois.

La cotisation est due intégralement pour l'année de l'admission.

Les sociétaires peuvent s'exonérer définitivement de la cotisation en versant, en une fois, une somme de 200 francs.

ARTICLE 19. — Au mois de décembre de chaque année, le Comité d'administration arrête le budget des recettes et dépenses prévues pour l'année suivante.

Le Comité présente au mois de janvier son compte de gestion pour l'année expirée.

ARTICLE 20. — Le rapport du Trésorier sera vérifié par une commission de trois membres nommée en assemblée générale.

TITRE V

Assemblées générales

ARTICLE 21. — L'Assemblée générale des membres de l'Association se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité d'administration ou sur la demande de cinquante au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

ARTICLE 22. — Les membres de l'Association peuvent voter par procuration sur les questions portées à l'ordre du jour. Le mandataire doit être sociétaire ; il ne peut réunir plus de cinq voix, y compris la sienne.

ARTICLE 23. — Le Comité peut convoquer, par lettres adressées quinze jours à l'avance aux sociétaires, une Assemblée générale extraordinaire.

Sur demande motivée signée de cinquante sociétaires au moins, le Comité est tenu de convoquer, dans le délai maximum d'un mois, une Assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE 24. — Toute revision des présents statuts ne peut être faite que par une Assemblée générale extra-

ordinaire convoquée expressément à cet effet, soit sur l'initiative du Comité, soit sur demande signée de cinquante sociétaires au moins, et ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 25. — Tout changement aux présents statuts devra être approuvé par l'autorité compétente.

Article 26. — Toute question proposée par un ou plusieurs sociétaires, pour être portée à l'ordre du jour d'une Assemblée générale ordinaire, doit être envoyée au Comité au moins trois semaines avant la date de cette Assemblée. Les questions sont mises à la suite de l'ordre du jour du Comité.

Article 27. — Les Assemblées générales ordinaires sont valables, quel que soit le nombre des membres présents, mais les Assemblées extraordinaires doivent comprendre au moins un nombre égal au quart des associés.

TITRE VI

Démission et Radiation. — Dissolution

Article 28. — La démission de membre de l'Association doit être adressée au Secrétaire général qui la transmet au Comité.

Article 29. — La radiation est prononcée pour motifs graves par le Comité d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications, sauf recours à l'Assemblée générale ; ou par l'Assemblée générale sur le rapport du Comité d'administration.

Article 30. — Tout ancien membre de l'Association qui, ayant été rayé pour quelque cause que ce soit, demandera sa réintégration, sera soumis aux mêmes formalités que le candidat qui se présente pour la première fois.

Article 31. — La dissolution est prononcée par une

Assemblée générale extraordinaire, convoquée expressément à cet effet, et qui doit comprendre la moitié plus un des membres inscrits. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 32. — En cas de dissolution de l'Association, l'actif social est versé à des Sociétés d'instruction et d'éducation populaires, désignées par l'Assemblée générale.

L'École des Hautes Études Sociales annonce pour la deuxième année de ses cours plusieurs leçons qui intéressent les Universités populaires. Nous nous sommes assuré que nous publierons ces leçons dans la troisième série de nos cahiers.

Notre ami Lionel Landry nous a envoyé deux nouveaux courriers. Nous en attendons un troisième.

Vient de paraître chez Fasquelle, éditeur, en un volume de la Bibliothèque Charpentier

MAURICE MAETERLINCK

LA VIE DES ABEILLES

Pris dans nos bureaux ou franco à domicile à Paris	3 francs
Franco à domicile en province ou à l'étranger :	
Seul ou dans une commande inférieure à onze francs	3 francs 50
Dans une commande égale ou supérieure à onze francs	3 francs

du même auteur :

Le Trésor des Humbles

Sagesse et Destinée

pour paraître prochainement :

le Mystère de la Justice

LIONEL LANDRY

COURRIER DE CHINE

Tien-Tsin, 25 février 1901

Cher ami

Le correspondant spécial des cahiers s'est montré bien au-dessous de sa tâche. S'il avait été un peu plus courageux, il devait vous envoyer un cahier compact sur la Chine. Mais il n'a pas trouvé le temps de le faire.

En fait ma tâche se présentait, dès le début, de la façon suivante : quatre ou cinq articles, chacun traitant un point déterminé. Je vous en avais promis un sur le transport des troupes : je ne l'ai pas envoyé, parce que le sujet n'en valait pas la peine.

A mon retour de Pékin, je sortais d'un cauchemar de destruction, de pillage et de massacre, et je vous en ai transmis l'impression — déjà raisonnée et critiquée d'ailleurs.

Les faits de massacre et de destruction reprochés au corps expéditionnaire de Chine appartiennent à deux époques et à deux régions bien différentes. J'ai donné mon avis sur les horreurs internationales commises de Tien-Tsin à Pékin.

Je suis moins bien informé sur ce qu'ont fait

autour de Pao-Ting les colonnes lancées par le général Bailloud. Mon impression néanmoins est qu'il y a eu des exagérations dans ce qu'on a raconté à la Chambre, et surtout méconnaissance de l'état d'esprit des gens qui se sont rendus coupables de ces massacres. Actuellement je suis placé assez bien pour me rendre compte de ce point et j'essaierai d'éclaircir la réalité.

A Tien-Tsin, j'ai noué des relations avec des officiers de toutes les nations, et j'essaierai de coordonner et de préciser les impressions que ces relations m'ont laissées.

La caractéristique du Français est la haine jalouse et méprisante de l'étranger. L'esprit nationaliste est poussé à un très haut point et a fait disparaître diverses qualités, politesse, tolérance, courtoisie que l'on attribuait autrefois à la race. De même, peu d'hospitalité. Un esprit de corps étroit, des rivalités et des jalousies d'arme à arme — telle est la masse, ou plutôt, car la masse est inerte et aveugle là comme partout, telle est la direction et l'impulsion que suit la masse.

Un certain nombre d'officiers, plus nombreux que je n'aurais pensé, ont la conscience et le raisonnement de leurs idées (analogues aux nôtres ou différentes), l'intelligence des idées des autres. Et je n'ai pas été étonné de trouver ces derniers parmi ceux

qui ont le plus vu et le plus agi. En fait, il y avait distinction bien tranchée entre la masse et l'élite, hétérogénéité dans l'ensemble.

Au contraire des Français qui se définissent par directions opposées, les étrangers se définissent généralement par plus ou moins.

Telle fut mon impression en fréquentant des Allemands : fréquentation d'ailleurs dangereuse pour ma santé à cause des beuveries énormes de nos voisins d'outre-Vosges. L'héritage idéaliste de la vieille Allemagne me paraît tout à fait mort et enterré. Les Allemands se croient grands philosophes parce qu'ils disent *Prosit!* en levant leur verre. Militairement ils font grande impression ; il ne faut pas trop regarder ; l'esprit mercantile les a bien gagnés depuis trente ans. — Nous avons un ami en Allemagne nouvellement arrivé, qui pourra corroborer mon impression, à en juger par la lettre qu'il vient de m'écrire.

L'Anglais, pris individuellement, est mieux. Mais ceux que j'ai vus ici sont trop uniformisés par la vie militaire aux Indes et leur pays traverse en ce moment une crise qui se reflète un peu dans chaque individu. L'abus des sports a éteint souvent leur vie intellectuelle. De même que chez nous, les plus intéressants et les mieux raisonnant sont ceux qui ont fait campagne.

Je ne parlerai pas de nos amis les Russes, qui inspirent ici un dégoût général par leur ivrognerie et leur brutalité. Ce sont les pillards les plus enragés et les plus féroces (Cf. Blagovestchenk). Ils ont en tête leur programme de pillage lorsqu'ils arrivent à un village ; les uns doivent aller aux chevaux, les autres aux fourrures, etc. Je crois que leur puissance militaire est un grand bluff : la guerre de 1877 le laisserait croire.

Les individualités les plus intéressantes se rencontreraient, je crois, parmi les Américains. C'est aussi chez eux que j'ai trouvé le plus d'idée, le plus de discussion, et les manières simples sans grossièreté et républicaines sans rudeur, comme dirait quelqu'un de l'an VI. Ils discutent librement leur impérialisme, beaucoup plus tolérant et moins profond que les nationalismes français, allemand et anglais.

Quant aux Japonais, je n'en parlerai pas. J'aurais aimé approfondir l'état d'âme des vieux commandants à cheveux blancs, qui Samouraïs autrefois avaient porté le double sabre et s'étaient plus ou moins ouvert le ventre ; mais je n'ai pu causer qu'avec de jeunes officiers sortis de Polytechnique et parlant argot qui manquaient de couleur locale. Mais le fond reste. Je me souviens du capitaine S..., ancien élève de Polytechnique et de Fontainebleau, me montrant le maniement de son sabre à deux

mains, destiné à couper d'un grand coup de revers la tête de l'ennemi, et m'expliquant que le « chic » était de laisser la tête adhérente au corps par un petit morceau de peau, et que dans son pays, on s'exerçait sur des fruits.

Tien-Tsin, 13 avril 1901

Voici longtemps que je ne vous ai envoyé de notes. On m'écrit que les premières que je vous ai envoyées ont paru sèches, peu poétiques. Les lecteurs ont été gâtés par la prose de M. Donnet, bien intentionné, certes, et qui a dit de dures vérités, mais qui s'est donné le tort de raconter avec force détails tragiques la prise de je ne sais trop quelle ville, qu'il a observée de deux jours de marche en arrière.

Depuis quelques semaines, le stationnement et l'inaction ont eu de déplorables effets sur les troupes. Il se forme des compromissions extraordinaires entre les souteneurs et cambrioleurs chinois et les troupiers. Ils vont piller, boire et fumer l'opium ensemble. Le rapatriement ou la marche en avant s'impose. L'incertitude laisse chacun dans le provisoire et l'inaction, on ne sait si on doit s'installer ou faire ses malles.

L'opinion des missionnaires sur la guerre et la situation actuelle est curieuse à connaître.

Les missionnaires qui disent, font dire ou laissent

dire en France qu'ils sont à l'étranger de constants et actifs propagateurs de l'influence française, prétendent ici n'avoir aucun rapport avec les puissances européennes et demandent avec insistance le départ des troupes, dont la présence, disent-ils, leur fait le plus grand tort dans l'esprit des Chinois, en donnant à penser qu'ils sont de connivence avec les nations européennes.

C'est, en effet, le motif principal de la haine des Chinois contre les missionnaires. Ils pensent qu'ils agissent comme espions des Européens et travaillent pour le compte des Européens. — Ajoutons, comme autres griefs, le non paiement de certaines taxes de culte, et la résistance que peuvent rencontrer les exactions des mandarins, qui sont certaines et inouïes. La conviction religieuse est au dernier plan : c'est le dernier souci du Chinois.

Or, les missionnaires sont-ils des agents d'influence européenne? Oui et non. Ils usent de méthodes européennes, introduisent quelques connaissances pratiques de source européenne : mais ils travaillent exclusivement à leur profit. Ils se font Chinois, portent la natte, le costume, parlent la langue, apprennent à leurs élèves un latin de cuisine invraisemblable, mais point le français : donc leur but n'est pas de développer en Chine l'influence occidentale.

Ce but, certains le proclament, disant qu'ils ont été parfois près d'y atteindre. C'est la conversion de la Chine et sa transformation en un empire catholique dépendant du Saint-Siège.

Les chrétientés, maintenant bien ramassées, isolées, centralisées, ont sur plus d'un point repoussé très vaillamment les assauts des Boxers. Les chrétiens chinois, qui ont servi quelque temps d'auxiliaires aux troupes européennes, se sont montrés excellents et disciplinés. Actuellement, ces chrétientés s'arment et se fortifient. Certes, les réclamations excessives, peut-être même les exactions des Pères ont surexcité les Chinois : mais quand les troupes partiront ils seront armés. Je me demande s'ils n'ont pas l'intention de réaliser la conversion de la Chine par une action militaire.

L'exemple du Paraguay est toujours intéressant à étudier. Les Jésuites ont formé, d'un peuple qui paraît avoir été d'abord pacifique, une nation guerrière qui a étonné le monde (en 1867) par une résistance à l'invasion supérieure peut-être à celle des Boers. Qu'adviendrait-il si les missionnaires transformaient ainsi tout ou partie de la Chine ? J'ai dit parfois, en plaisantant, à un Père, qu'à la prochaine campagne de Chine nous les trouverions sans doute contre nous, à la tête des Chinois. Il ne protestait pas, mais déclarait que l'intervention des Européens

leur était très nuisible et qu'ils ne la souhaitaient pas.

J'ajoute que je crois la question des missions différente à Madagascar, au Soudan, en Chine, en Syrie, etc. Je crois que pour apporter une réponse motivée aux questions que vous m'avez posées au départ, il faut l'impartialité, que j'ai tâché de conserver, et le long séjour, que je n'ai pu faire. J'ai cherché les avis de ceux qui connaissent le pays, et tâché d'éliminer ce que pouvaient leur suggérer leurs préjugés ou leurs intérêts. Des gens de bonne foi, préoccupés de la même question, sont arrivés à des conclusions analogues.

Comme toujours, je vous écrirai au hasard des circonstances et sur le point qui me paraîtra le plus intéressant.

Salut et fraternité.

Lionel Landry

Depuis que ces lettres nous sont parvenues, nous avons lu dans les journaux que les corps expéditionnaires étaient rassemblés et rembarqués. Aussitôt que notre ami nous sera revenu, nous lui demanderons tout un cahier sur cette expédition. — Ce cahier passera dans la troisième série.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé par des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (G. RICHARD, administrateur), 9, rue du Pont. — 4636

Nous tenons gratuitement à la disposition de nos abonnés :

Marcel et Pierre Baudouin : Jeanne d'Arc, drame en trois actes;

Jérôme et Jean Tharaud : la lumière ;

Pierre Baudouin : Marcel, premier dialogue de la cité harmonieuse.

Envoyer un franc pour les frais d'envoi.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction

le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Dernière heure : Puisqu'avec la complicité du parti socialiste officiellement organisé le gouvernement de la République attente aux libertés civiques du corps enseignant, il faut que les citoyens défendent eux-mêmes leurs libertés. Nous commencerons la troisième série par des mémoires et dossiers pour la défense de ces libertés.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce quatorzième cahier le samedi 6 juillet 1901.

Émouvant débat socialiste

Monsieur Gaston Stiegler, du MATIN, fait le tour du monde à l'endroit.

Monsieur Henri Turot, du JOURNAL, fait le tour du monde à l'envers.

Qui des deux arrivera le plus vite ?

NOTES POUR LES IGNORANTS

Monsieur Gaston Stiegler est bien celui qui a fourni régulièrement des chroniques théâtrales à *la Revue Socialiste.*

Le Matin est bien ce journal qui n'a commencé par faire semblant d'être honnête que pour vendre plus cher ses chantages, ramages, nationalismes et roucoulements.

Monsieur Henri Turot est bien celui qui, sous le nom de citoyen Henri Turot, a combattu vivement pour la révolution sociale.

Enfin *le Journal* est bien cette feuille que nos journalistes professionnels ont accoutumé de flétrir, la nommant la maison Letellier. L'argent du *Journal* est donc l'argent de réclames et d'annonces désormais célèbres.

Depuis Philéas Fogg l'*endroit* pour un tour du monde consiste à marcher de l'ouest à l'est, et l'*envers* de l'est à l'ouest.



QUINZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

MÉMOIRES ET DOSSIERS

POUR LES LIBERTÉS

DU

PERSONNEL ENSEIGNANT

EN FRANCE

CAHIERS DE LA QUINZAINE
PARIS
16, rue de la Sorbonne, au second

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs :
des abonnements ordinaires à vingt francs :
et des abonnements de propagande à huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient : le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nos cahiers étant très pauvres, nous ne servons plus d'abonnements gratuits. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

Nos abonnés peuvent nous aider

en acceptant les reçus que nous leur faisons présenter :

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières et des souscriptions extraordinaires ;

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient :

en nous donnant les noms et adresses des personnes à qui nous servirions utilement des abonnements éventuels :

en achetant tous leurs livres à la librairie des cahiers :

en nous envoyant des documents et renseignements.

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous envoient des noms et adresses de vouloir bien prévenir eux-mêmes les personnes à qui, sur leur indication, nous envoyons les cahiers. Rien ne vaut la propagande et la présentation personnelle.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers. Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues.

PRÉFACE DU GÉRANT

Je me réserve de dire dans le mémoire indépendant que je ferai quand j'aurai du temps de reste pour quelle raison profondément triste et profondément grave ce quinzième cahier n'est pas plus que le quatorzième un mémoire ni un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie. Nous avons dû au dernier moment en faire un cahier — mémoires et dossiers — pour les libertés du personnel enseignant en France.

Des atteintes plus graves de jour en jour et plus générales sont portées aux libertés privées, — publiques, — civiques, — politiques, — du personnel enseignant en France.

Préparées par des circulaires, ces atteintes ont porté sur des personnes. A la rentrée nous publierons un dossier de ces circulaires. Mais nous n'avons pas voulu tarder jusque-là pour présenter les mémoires et les dossiers que nous avons prêts des persécutions injustes récemment exercées contre les personnes.

Les exemples abondaient. Nous en avons choisi quelques-uns, ceux que nous connaissions le mieux ou qui nous paraissaient les plus caractéristiques.

Une atteinte particulièrement grave aux libertés élémentaires, à la liberté privée a été commise par l'autorité gouvernementale de la Haute-Vienne, où un inspecteur primaire, commandé de service par son préfet, a fait une inqualifiable perquisition dans la bibliothèque privée d'une institutrice. Les renseignements indispensables sur cet attentat nous sont fournis par le Journal officiel *du mercredi 3 juillet dernier :*

Discussion au Sénat de l'interpellation de M. Lavertujon sur les actes de M. le Préfet de la Haute-Vienne : MM. Lavertujon, Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ; Waldeck-Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes. — Retrait, par M. Lavertujon, de l'ordre du jour sur son interpellation.

Conformément à la méthode historique nous publions les accusations de l'interpellateur et les défenses du ministre. La réponse de M. Leygues intéressera ceux qui savent ce que veut dire parler ministériel et ce que vaut une enquête officielle.

INTERPELLATION LAVERTUJON

M. LAVERTUJON. — J'en arrive, messieurs, à l'affaire dite du Cénacle, qui motive principalement cette interpellation. Il y a depuis quelques années, à Limoges, des cours, des conférences littéraires et scientifiques pour les jeunes filles et les femmes du monde. Cette œuvre — je m'empresse de le reconnaître — est une œuvre cléricale, et la place de nos institutrices n'était nullement là, bien que, cependant, tous les cours ne fussent pas des cours religieux et que tous les conférenciers ne fussent pas des ecclésiastiques. Parmi ces derniers, je relève les noms de MM. René Bazin, René Doumic, etc.

Mais enfin nos institutrices, un peu curieuses, comme le sont généralement les femmes *(Exclamations et rires)*, se rendirent à ces conférences.

M. LE PRÉSIDENT (1). — C'est une opinion toute personnelle. *(Rires)*

M. LAVERTUJON. — Je la retire.

Messieurs, nos institutrices ou directrices d'écoles eurent le tort de se rendre à ces conférences ; une d'entre elles eut même l'imprudence de se faire présenter au conférencier, M. René Bazin, qui venait de parler avec beaucoup d'éloquence sur : *La Province dans le roman,* sujet des plus intéressants pour une provinciale un peu romanesque.

Quand l'affaire fut connue des inspecteurs primaires, de l'inspecteur d'académie et du préfet, on admonesta sévèrement ces institutrices en leur montrant leur imprudence et en les invitant à ne plus revenir au Cénacle. Elles n'y revinrent pas. Cette affaire avait fait si peu de bruit que personne n'y avait pris garde ; elle était restée entre l'in-

---

(1) La séance était présidée par M. Barbey, vice-président.

specteur d'académie et le préfet, qui n'avait pas jugé utile de sévir trop sévèrement à ce sujet. Arrive M. Edgar Monteil. Comme, depuis son arrivée dans la Haute-Vienne, les femmes des fonctionnaires, terrorisées, n'osent plus aller à la messe, il lui fallait faire revivre cette vieille affaire afin de faire montre de son zèle anticlérical et frapper ces malheureuses institutrices. Mais elles étaient nombreuses et quelques-unes avaient des défenseurs éloquents et résolus.

L'une d'elles fut très énergiquement défendue par un conseiller général radical, et M. Edgar Monteil n'insista pas. Une autre se défendait d'elle-même, et c'est précisément celle qui avait commis l'imprudence de se faire présenter à un conférencier : elle était fille du vénérable de la loge ; on n'y toucha pas. *(Mouvements divers)* Et alors on tomba sur deux directrices qui, depuis dix ou douze ans déjà, étaient à Limoges ; elles avaient conquis, à force de travail et de dévouement, ce titre de directrice d'école dans le chef-lieu du département, et de plus, elles étaient, au point de vue professionnel, admirablement notées l'une et l'autre, et au point de vue républicain, solidement apparentées dans le département même.

Mais l'une n'était défendue que par un conseiller général opportuniste *(Rires)*, et l'autre par un fonctionnaire, vieux serviteur de la République, mais qui n'est pas radical. Elles furent sacrifiées.

Et cependant ces deux dames avaient — je vous le disais tout à l'heure — des états de service tout à fait remarquables. L'une d'elles, mademoiselle Carlux, depuis deux ans à la tête de l'école du Pont-Neuf, avait trouvé 180 élèves quand elle en avait pris la direction. Quand elle a été frappée, ce nombre avait atteint 330, malgré la concurrence d'établissements congréganistes voisins, ce qui prouve bien, il me semble, que cette institutrice luttait pour l'esprit laïque.

Je n'ai pas les chiffres pour l'autre institutrice, mais la proportion est la même.

C'est alors que j'ai annoncé mon intention d'interpeller. M. Monteil, un peu inquiet, sentit — car il n'est point sot, loin de là — que la punition qu'il avait infligée à ces institutrices était un peu disproportionnée avec la faute qu'elles

avaient commise et qu'elles pouvaient si bien croire oubliée depuis longtemps.

Il chercha à corser son acte d'accusation, et c'est alors qu'il commit un acte particulièrement grave pour un préfet.

Il fit appeler dans son cabinet M. Gourdon, inspecteur primaire ; il commença par lui dire qu'il n'était pas content de lui, lui reprochant de ne pas insuffler suffisamment l'esprit laïque à ses instituteurs ; il l'invita à demander son changement. M. Gourdon, qui depuis longtemps est à Limoges où il est estimé de tout le monde, fut un peu abasourdi de la sortie que lui faisait le préfet. Il se réclama des appréciations infiniment flatteuses des prédécesseurs de M. Monteil et de tous les inspecteurs d'académie qui s'étaient succédé à Limoges et qui étaient unanimes à faire son éloge tant au point de vue politique qu'au point de vue professionnel.

« De plus, lui dit M. le préfet Edgar Monteil, vous avez une femme qui va beaucoup trop à la messe. » — « C'est vrai, monsieur le préfet, ma femme va à la messe, mais cela ne m'empêche pas de remplir sérieusement mon devoir d'inspecteur primaire. »

« Et en outre, vous avez un frère qui est curé. » *(Exclamations à droite)* — « C'est encore vrai, mais le jour où mon frère a pris cette profession, il ne m'a pas consulté. »

Quand il vit M. Gourdon ainsi impressionné par ces paroles sévères, le préfet ajouta : « Monsieur, ma police (car il a une police dont il se sert, je vous assure !) ma police m'apprend que mademoiselle Marsat, une des deux institutrices frappées, possède deux livres mystiques : la *Confession* et la *Vie spirituelle ;* il faut me rapporter ces deux livres. »

« Monsieur le préfet, comment ferai-je ? »

« Vous ferez comme vous voudrez, mais il me faut ces livres. »

Devant l'insistance du préfet, M. Gourdon, inspecteur primaire, eut le tort, le grand tort, d'obéir. Il alla chez mademoiselle Marsat, il lui expliqua ce qu'on attendait d'elle. Mademoiselle Marsat dit qu'elle ignorait même les titres de ces ouvrages, qu'elle n'avait jamais eus chez elle.

« Je vous crois, mais je suis obligé de fouiller partout. » M. Gourdon se livra, en effet, dans l'école, à une perquisition qui ne donna aucun résultat ; c'est alors qu'il se déclara — toujours pour obéir aux ordres qu'il avait reçus — dans l'obligation de continuer ses recherches dans les appartements particuliers de mademoiselle Marsat. *(Exclamations au centre et à droite)* Il pénétra dans les appartements particuliers de l'institutrice...

M. Gotteron. — Dans sa chambre à coucher ! Appelez les choses par leur nom.

M. Lavertujon. — ... sans y trouver d'ailleurs le livre qu'il y cherchait.

Quand M. Gourdon revint à la préfecture, le préfet lui dit qu'il avait été joué, et que mademoiselle Marsat avait été plus fine que lui.

Le lendemain, mademoiselle Marsat, inquiète de son sort, se rend elle-même à la préfecture. Le préfet la reçoit très bien ; et comme elle parlait de ses livres, le préfet, dans un sourire, lui dit : « Mais, mademoiselle, vous avez le droit d'avoir chez vous tous les livres que vous voulez. »

« Mais alors, répond mademoiselle Marsat, pourquoi a-t-on fait chez moi, hier, cette perquisition ? » — « Cette perquisition, c'est moi qui l'ai ordonnée, c'est moi qui en ai donné l'ordre à l'inspecteur primaire », a répondu M. le préfet.

Dans cette affaire dite du Cénacle, approuvez-vous le préfet d'avoir si durement frappé deux directrices d'école, alors que d'autres, ni plus ni moins coupables, n'ont pas été inquiétées ?

Approuvez-vous la perquisition ordonnée par le préfet chez une institutrice pour y rechercher des livres religieux ?

Approuvez-vous M. Edgar Monteil d'avoir rabaissé un honorable inspecteur primaire à ce misérable rôle de policier, d'inquisiteur ?

M. le Ministre. — Messieurs, je passe aux incidents qui ont été la cause véritable de l'interpellation que M. Lavertujon vient de développer devant vous.

A la date du 13 mars dernier, paraissait un mouvement dans le personnel de l'enseignement primaire de la Haute-Vienne. Aussitôt des protestations s'élevaient dans certains milieux ; une certaine émotion se produisait à Limoges, des polémiques très vives s'engageaient dans la presse locale et même dans la presse parisienne.

Le préfet et l'inspecteur d'académie étaient accusés d'avoir signé un mouvement qui avait un caractère exclusivement politique et d'avoir frappé, pour obéir à des motifs peu honorables, deux institutrices qui, par leur passé et les services qu'elles avaient rendus à l'enseignement, se recommandaient à la bienveillance de leurs chefs.

L'honorable M. Lavertujon m'annonça qu'il allait m'interpeller ; je crus tout d'abord qu'il s'agissait d'une sorte de bouleversement dans le personnel primaire, de mutations ou de déplacements nombreux. Je me renseignai et j'appris que le mouvement portait sur onze noms et que parmi les onze déplacements, neuf avaient été prononcés avec avancement ou pour des raisons de convenances personnelles invoquées par les intéressés.

Deux institutrices, directrices d'école à Limoges, mademoiselle Marsat et mademoiselle Carlus seules avaient été déplacées par mesure disciplinaire.

Cependant, la situation du département de la Haute-Vienne ne laissait pas que de me préoccuper. Les polémiques augmentaient de violence et dans l'exagération à laquelle, de toutes parts, on était entraîné, il était malaisé de démêler la vérité.

Je chargeai un inspecteur général, M. Coutant, d'aller procéder sur place à une enquête.

Cette décision n'impliquait un blâme ni pour le préfet ni pour l'inspecteur d'académie. Les inspecteurs généraux ont été créés précisément pour éclaircir les questions embrouillées et renseigner exactement le Gouvernement sur les affaires qui, comme celle qui nous occupe, agitent l'opinion.

Étrangers aux départements et aux questions locales, les inspecteurs généraux ne peuvent être soupçonnés de subir les influences des coteries ou des partis. C'est pour cela

que leurs avis nous sont précieux. M. Coutant partit donc pour Limoges. Il interrogea, il observa et, le 3 avril, il me remit un rapport qui établit clairement ce qui suit :

Vers 1894, les pères jésuites de la Haute-Vienne fondèrent une congrégation qui s'établit dans un vaste immeuble et ouvrit des cours secondaires pour les jeunes filles.

Ces cours avaient un double but : grouper les femmes dans des réunions d'un caractère à la fois scientifique et mondain; dépeupler, si possible, les cours secondaires de jeunes filles organisés par l'Université.

Le Cénacle attira un assez grand nombre d'auditrices. Mais bientôt il résolut d'étendre son influence et il s'adressa directement à nos institutrices. Il les invita par des circulaires habiles, sous prétexte de littérature, d'histoire ou de pédagogie, à suivre ses cours.

Une propagande des plus actives fut menée dans ce sens.

On espérait, après avoir embrigadé nos institutrices, s'emparer de nos élèves.

L'inspirateur et le directeur de l'œuvre du Cénacle est le P. Dublanchy, supérieur du collège Saint-Martial. Or, le collège Saint-Martial est l'établissement d'enseignement secondaire qui fait concurrence à notre lycée. C'est assez dire quel est l'esprit qui anime le Cénacle et ses professeurs. C'est assez dire aussi qu'à défaut d'autres considérations un pareil patronage aurait dû inspirer à tout le corps enseignant primaire une prudente réserve.

On poursuivait évidemment au Cénacle un but politique : il fallait être bien peu avisé pour ne pas s'en apercevoir.

Des tentatives nombreuses furent faites auprès des institutrices et des instituteurs pour les entraîner au Cénacle.

Elles ne réussirent pas : presque partout elles furent repoussées.

J'ai le regret de constater cependant que quelques maîtresses, les unes peut-être par curiosité, comme le disait l'honorable M. Lavertujon, les autres par un autre sentiment, répondirent aux invitations qui leur étaient adressées : elles allèrent au Cénacle.

Je le dis nettement, leur place n'était pas là. En assistant à ces réunions, ces maîtresses ont manqué gravement à leur devoir. *(Très bien! très bien!)* Si elles avaient à chercher des conseils ou à puiser des inspirations sur les hautes questions d'éducation, de pédagogie, de philosophie ou d'histoire, ce n'est pas aux adversaires de nos institutions et de notre enseignement qu'elles devaient aller les demander. *(Applaudissements à gauche)*

Elles n'avaient qu'à regarder autour d'elles dans la famille universitaire à laquelle elles appartiennent pour trouver de hauts et fermes esprits qui eussent été des guides désintéressés et sûrs.

Une trentaine d'institutrices fréquentèrent inégalement le Cénacle. On ne les a pas toutes frappées : On n'en a frappé que deux. Ce qui montre que la mesure fut plutôt paternelle et n'eut pas le caractère de persécution qu'on lui a attribué.

M. Gotteron. — Pas pour elles, assurément!

M. le Ministre. — Le mal n'était pas encore profond. L'inspecteur général a jugé que les déplacements de mesdemoiselles Marsat et Carlus se justifiaient à titre d'exemple pour couper court à des abus qui n'auraient pas manqué de provoquer de graves difficultés.

Après une lecture attentive du dossier et des conclusions de M. Coutant, j'estime qu'il était nécessaire de donner un sérieux avertissement aux institutrices qui peu à peu glissaient sur la pente du Cénacle et que le mouvement signé par M. l'inspecteur d'académie et M. le préfet de la Haute-Vienne ne mérite aucune critique.

M. Gotteron. — Il fallait frapper tout le monde!

M. le Ministre. — On a déplacé les institutrices qui s'étaient le plus compromises, je veux dire qui avaient paru le plus souvent dans les réunions organisées par le P. Dublanchy. Ces institutrices, je le sais, ont protesté de leurs bonnes intentions et affirmé qu'elles n'avaient eu nullement le dessein de seconder les visées politiques des organisateurs du Cénacle. Elles s'étaient montrées dans des réunions dont le caractère clérical n'était pas douteux; c'était trop. Cela ne pouvait être toléré.

M. Lavertujon. — Elles avaient fréquenté le Cénacle il y a longtemps, avant l'arrivée de M. Monteil, mais depuis un certain temps elles avaient cessé d'y aller.

On aurait dû attendre une occasion nouvelle pour les frapper et ne pas faire revivre une vieille affaire qui était oubliée de tout le monde!

M. le Ministre. — Monsieur Lavertujon, nous ne discutons pas sur le point de savoir si la mesure aurait dû être prise plus tôt ou plus tard; nous discutons la question de fait.

Mesdemoiselles Marsat et Carlus étaient-elles allées au Cénacle? Oui. Cette imprudence méritait-elle une mesure disciplinaire? Oui encore. Car ici, remarquez-le, la liberté de conscience de ces institutrices n'était nullement engagée. Mesdemoiselles Marsat et Carlus n'ont pas été l'objet de mesures disciplinaires pour avoir manifesté leur croyance religieuse ou pour avoir suivi tel ou tel exercice religieux. Elles ont été déplacées pour avoir assisté à des conférences organisées par les ennemis de l'enseignement universitaire et des institutions républicaines.

M. le Ministre. — J'ai à examiner une dernière question.

M. Lavertujon vous a dit qu'à un moment donné M. le préfet de la Haute-Vienne avait donné l'ordre à M. l'inspecteur Gourdon de procéder à une perquisition au domicile particulier de mademoiselle Marsat.

La presse s'est emparée de l'incident qui n'a pas tardé à être défiguré par la passion des polémiques.

Voici, d'après l'enquête à laquelle je me suis livré, ce qui s'est passé :

Le préfet a demandé à M. Gourdon de chercher dans la bibliothèque de mademoiselle Marsat les deux livres dont M. Lavertujon vous a parlé. M. Gourdon, après avoir présenté ses objections, se rendit chez mademoiselle Marsat. Il l'appela dans la salle de la bibliothèque scolaire et examina les ouvrages qui s'y trouvaient.

M. Gourdon demanda à mademoiselle Marsat l'autorisation de voir sa bibliothèque personnelle. Mademoiselle Marsat affirma ne pas avoir les deux volumes désignés par le préfet et proposa à l'inspecteur de le conduire dans ses

appartements particuliers. *(Rumeurs au centre)* L'inspecteur procéda avec la plus grande réserve. « Tout ce qu'on a raconté, dit-il dans une lettre adressée à son chef hiérarchique, de meubles de famille, d'alcôves bouleversées, est de pure invention. »

M. Lavertujon. — A-t-il, oui ou non, pénétré dans les appartements privés de l'institutrice ?

M. le Ministre. — Il y est entré sur l'invitation de mademoiselle Marsat. Il n'y a pas eu de perquisition comme on l'a prétendu. La mission de M. Gourdon était particulièrement délicate et s'il l'avait accomplie avec moins de tact, je n'hésite pas à dire qu'il aurait pu engager sérieusement sa responsabilité.

Les déclarations de M. Leygues ne sont pas moins précieuses et moins curieuses pour les théories que pour les faits. Il continua et conclut ainsi :

Tels sont, messieurs, les incidents qui ont motivé l'interpellation de M. Lavertujon. Vous voyez, quand on les serre de près, quand on les réduit à leur proportion véritable, ce qu'il en reste.

Mais ces incidents ont provoqué de l'émotion et donné lieu à de violentes campagnes de presse. Les esprits se sont échauffés. Afin de ramener chacun à une idée précise de son devoir et pour éviter des malentendus dans l'avenir, j'ai adressé à M. l'inspecteur d'académie une lettre que je vous demande la permission de vous lire. La voici :

« A la suite des incidents qui se sont produits récemment dans la Haute-Vienne, je vous invite à veiller avec le plus grand soin à ce que le personnel de l'enseignement primaire remplisse strictement ses devoirs d'éducation laïque et ne s'écarte, en aucune circonstance, ni sous aucun prétexte, de la neutralité scolaire. En particulier, il ne doit pas se laisser entraîner dans des ligues ou réunions d'un caractère confessionnel quelconque. Des mesures sévères seraient prises contre ceux ou celles qui enfreindraient cette règle qui ne peut souffrir aucune exception.

« Vous ne devez pas non plus tolérer que, dans les enquêtes

administratives dont ils sont chargés par leurs chefs hiérarchiques, les inspecteurs de l'enseignement primaire empiètent sur les attributions de la police ordinaire. Ils ne doivent non plus tenir aucun compte ni de rapports secrets, ni d'indications dont ils ne pourraient contrôler personnellement l'exactitude. Leurs enquêtes doivent être conduites de telle façon que les intéressés puissent toujours avoir connaissance des griefs ou accusations formulés contre eux et soient mis en mesure de s'en justifier. » *(Très bien! très bien!)*

J'estime que la conscience est un asile inviolable et que le respect de toutes les croyances religieuses et philosophiques s'impose à tout esprit vraiment libre et haut, mais nous ne saurions tolérer que, sous un prétexte quelconque, les membres du corps enseignant rompent la neutralité scolaire, entrent dans des logis dirigés par des congrégations non autorisées et aillent s'y inspirer d'un esprit violemment hostile à l'esprit laïque qui doit seul animer notre enseignement public. *(Très bien! très bien! et applaudissements à gauche et au centre)*

M. Jean Jaurès, professeur agrégé de philosophie, en congé, mis en cause par ses ennemis, qui sont nombreux, parce qu'il a permis que sa fille fît sa première communion, a répondu très fortement dans la Petite République du jeudi 11 courant. Nous publions cette réponse. Elle est très loin de satisfaire celui qui examinerait ce conflit au nom de la conscience privée — et au regard de cette conscience. Mais elle est bonne au sens — et dans la mesure — où elle défend contre les autorités sociales et politiques les libertés de la vie privée. Nous souhaitons que les nombreux collaborateurs de Jaurès à la Petite République lisent la défense de Jaurès et constants avec lui-même cessent de dénoncer les petits fonctionnaires, les petites gens qui se sont mis dans la même situation que lui.

"VÉRITÉ"

Sous ce titre, j'ai dit, il y a trois ans, aux lecteurs de *la Petite République,* qui j'étais, ce qu'étaient les miens. Je leur ai, si je puis dire, ouvert ma vie de famille. Et quelque pudeur qu'on éprouve à livrer ainsi l'intimité de son foyer, j'ai cru que les prolétaires avaient le droit de connaître à fond l'homme qui luttait pour leur cause.

J'ai dit que ma femme était chrétienne et pratiquante, et que pour l'éducation des enfants, une transaction nécessaire était intervenue entre la mère, pratiquante et chrétienne, et le père, socialiste et libre penseur. J'ai pensé que je n'avais pas le droit d'interdire aux enfants de participer au culte sous la direction de leur mère. Mais j'ai pensé aussi que mon devoir était, en les faisant élever dans des établissements laïques, d'assurer la liberté de leur esprit. A ce devoir je n'ai jamais manqué.

C'est au lycée Molière que ma fille est élevée. Elle n'a pas eu, elle n'aura jamais d'autres maîtres que des maîtres laïques. Et j'espère bien que je saurai l'aider à s'élever sans souffrance et sans crise à ce qui est à mes yeux la vérité.

Quant à ceux qui essayent d'abuser contre moi de l'inévitable et douloureux conflit de devoirs que la discordance présente du monde moral introduit jusque dans la vie intime et familiale, je les plains plus encore

que je ne les méprise. L'Église, et c'est son droit, triomphe de ces contradictions ; mais peut-être commet-elle en cela quelque imprudence, car elle souligne elle-même la gravité des conflits de conscience que suscite la persistance de la tradition religieuse. Et l'implacable calcul politique par lequel elle met en scène ces mystères mêmes de la vie de famille qui devraient lui être le plus sacrés, achève de la condamner.

Voilà trois ans que j'ai dit ces choses, franchement, sans réticence et sans embarras, aux militants avec lesquels je lutte. Je n'ai pas une minute surpris leur bonne foi. Je sais ce que je suis : j'appartiens à mon parti avec toutes mes forces et toutes mes faiblesses. Et sûr de ma loyauté entière, je ne renierai jamais rien de ma vie. Je ne désavouerai jamais rien de moi-même.

JEAN JAURÈS

La liberté professionnelle confine à la liberté privée. Ainsi un maître de conférences à l'École normale peut publier ce qu'il veut dans un livre qui concerne son état. C'est donc par un zèle indiscret que plusieurs de nos camarades ont fait appel aux autorités gouvernementales contre M. Ferdinand Brunetière pour ce que cet universitaire avait librement émis son opinion dans son Manuel de l'Histoire de la Littérature française.

J'avais demandé à notre ami Daniel Delafarge de vouloir bien nous éclairer sur ce débat. Nous publions aujourd'hui sa contribution :

M. BRUNETIÈRE HISTORIEN

Mon cher Péguy,

Je ne me trompais pas quand je te disais que l'*Universitaire* de *la Petite République* avait écrit sur M. Brunetière des articles inexacts. Je viens de relire ces articles, j'ai vérifié toutes les citations que j'ai pu, et mon impression première est devenue certitude. C'est bien là une certaine *propagande* échafaudée sur des inexactitudes accumulées. Si la déformation de la vérité est indispensable à cette espèce de propagande, il vaut mieux travailler ailleurs.

Je n'examinerai pas ici toutes les citations du journaliste, bien que je me sois imposé cette règle pour mon compte personnel. Ma lettre en serait démesurément allongée. Je mettrai seulement sous les yeux les confrontations les plus typiques : on verra très clairement quelle est la méthode du polémiste.

Le premier article est daté du mercredi 19 décembre 1900. Il a pour titre *Ferdinand le Catholique*. Il s'agit de prouver que le *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, que M. Brunetière a publié en 1898 chez Delagrave, est un ouvrage clérical ou, plus précisément, jésuite (voir la première colonne de l'article).

L'*Universitaire* étudie quelques jugements de M. Brunetière : mais il veut obtenir une condamnation. C'est donc un vrai réquisitoire qu'il compose, et les procédés qu'il emploie ne sont pas sans ressemblance avec ceux

que, chaque jour, emploient les procureurs de la République ou les Commissaires du Gouvernement.

Je lis, dans la première colonne :

M. Brunetière s'en prend à Rabelais *dont la morale facile se trouve être la négation de tout ce que l'Église enseignait depuis plus de mille ans*.

Voilà une citation insinuante. Elle laisse entendre plus qu'elle ne dit. Mais est-elle rigoureusement exacte? M. Brunetière écrit textuellement: *Manuel, pages 55-56 :*

Il prêche la morale facile de l'abbaye de Thélème et « en sa règle n'est que cette clause : Fais ce que voudras. » Seulement, cette morale, quand on l'examine, va plus loin qu'on ne croirait d'abord; elle a plus de portée, sinon plus de profondeur ; et la règle des Thélémites se trouve être finalement la contradiction ou la négation même de tout ce qu'enseignaient depuis plus de mille ans alors et les mœurs et l'École et l'Église.

L'*Universitaire* a déplacé, resserré, supprimé, sans nous en prévenir; le texte qu'il cite n'est plus de M. Brunetière, mais du journaliste. Or, si innocente que soit à mes yeux la phrase incriminée, elle l'est bien moins que la phrase vraie.

Un peu plus bas, je rencontre une inexactitude nouvelle.

PETITE RÉPUBLIQUE première colonne	*MANUEL* page 48, petit texte
Et M. Brunetière ajoute : *C'est peut-être une question de savoir s'il s'est toujours compris lui-même.*	*De l'obscurité de Rabelais ; — et que là où il est obscur, c'est peut-être une question de savoir s'il s'est toujours compris lui-même.*

Différence de sens : dans un cas, on critique certaines pages de Rabelais ; dans l'autre on critiquerait son œuvre entière.

Ce qui suit est moins inexact : du moins le journaliste reproduit-il exactement les textes qu'il cite ; mais nous savons que des coupures donnent, par leur assemblement, une idée au moins légèrement fausse du passage où elles ont été pratiquées.

Nous voici à Descartes. Et ici je relève une suppression qui est tout à fait de nature à nous égarer sur la pensée véritable de l'auteur cité :

PETITE RÉPUBLIQUE
première colonne

Non, en vérité, le Discours de la Méthode *n'a point fait époque dans l'histoire de notre littérature ! Et si la littérature a fini par devenir purement française, elle le doit au réveil de l'idée chrétienne.*

MANUEL
page 147

Non! en vérité, le Discours de la Méthode *n'a point fait époque dans l'histoire de notre littérature. Pleins d'admiration pour le géomètre, les contemporains du « philosophe » l'ont presque ignoré comme tel. Et si la littérature a fini par secouer le joug de toutes ces influences qui semblaient conjurées contre elle pour l'empêcher de devenir purement française, elle le doit à de tout autres causes, dont la première et la plus importante a été le réveil de l'idée chrétienne sous la forme de l'idée janséniste.*

Négligeons toutes les différences de texte : la disparition des derniers mots de la phrase est assez inquiétante. Comment l'expliquer ? Serait-ce qu'il faut à tout prix que M. Brunetière passe pour un jésuite ?

Je m'en tiens là pour le premier article.

Un second article paraît le lundi suivant 24 décembre : mais il ne fait pas directement suite au précédent ; les citations y sont peu nombreuses et exactes.

Enfin, le mercredi 9 janvier 1901, *la Petite République* publie : *Ferdinand le Catholique* (suite et fin). Dans cet article, l'*Universitaire* déclare, très loyalement, en un endroit, qu'*il se borne à juxtaposer de menues citations.* Il n'ignore pas, cependant, que de pareilles juxtapositions ne manquent jamais de déformer la pensée de l'auteur — surtout quand elles sont prises, comme ici, à des pages assez éloignées les unes des autres (1).

Voici les exemples les plus probants de cette inexactitude qui est comme perpétuelle. Il s'agit de Voltaire, cette fois-ci :

PETITE RÉPUBLIQUE deuxième colonne, neuvième ligne de la citation en petit texte	*MANUEL* page 348, petit texte
Cette première idée le conduit à une autre qui est de poursuivre à outrance tout ce qu'il trouve d'irrationnel ou de déraisonnable dans l'organisation de la société.	*Cette première idée le conduit à une autre qui est de poursuivre à outrance — et malheureusement par tous les moyens — tout ce qu'il trouve d'*irrationnel *ou seulement de* déraisonnable *dans l'organisation de la société.*

(1) Je les ai toutes retrouvées, sauf deux. Voici, par ordre, les pages d'où elles sont tirées, 225, 221, 229, 235, 255 (première colonne).

deuxième colonne, dix-septième ligne

De là ses attaques à la religion qu'il considère à la fois comme inhumaine et irrationnelle.

page 349 petit texte

De là ses attaques contre la religion qu'il considère à la fois comme inhumaine, irrationnelle et « bonne pour la canaille ».

PETITE RÉPUBLIQUE

deuxième colonne, ligne 20

Qu'au surplus dans sa polémique injurieuse et grossière contre le christianisme — il a manqué non seulement de justice, mais de loyauté en méconnaissant la supériorité du christianisme sur le mahométisme ou sur le paganisme.

MANUEL

page 350 petit texte

Qu'au surplus, dans sa polémique injurieuse et grossière contre le christianisme — il a manqué non seulement de justice, mais de loyauté; en méconnaissant la supériorité du christianisme *sur le mahométisme, par exemple, ou sur le paganisme ; — si, du point de vue purement historique et humain, le christianisme a renouvelé la face du monde, — et si, d'autre part, l'intolérance et le* « fanatisme » *ne l'ont point attendu pour se déchaîner parmi les hommes.*

Il me semble qu'en coupant la phrase après le mot de paganisme on altère sensiblement l'idée ; on l'altère aussi, quoique à un moindre degré, en faisant les deux suppressions que j'ai signalées. Au surplus, ce qui rend les phrases citées suggestives, c'est qu'on est toujours

tenté de prêter à un homme que l'on n'aime pas des intentions sournoises. En elles-mêmes, elles n'ont rien de très frappant, et on ne les trouverait assurément pas cléricales, si on ne savait pas qu'elles sont de M. Brunetière. D'un bout à l'autre de l'article, j'ai éprouvé cette impression. — M. Brunetière n'est pas voltairien : mais sommes-nous tous voltairiens ? M. Brunetière ne dissimule pas l'extrême prudence de Rabelais. Mais est-il seul à l'avoir notée?

Allons-nous instituer de nouveaux saints, les saints laïques, avec leur biographie légendaire et leur vie édifiante ? Faut-il que nous laissions de côté pieusement tout ce que ces grands hommes eurent de faiblesse humaine ? A un portrait vrai et beau, parce qu'il sera vivant, substituerons-nous une ridicule image d'Épinal ou une fade gravure de première communion?

Voilà pourtant où peuvent mener les entraînements de la polémique et l'obsession de la propagande. Ou il faut que l'on reconnaisse à M. Brunetière le droit de dire sa pensée sur Rabelais et sur Voltaire ; ou bien il faut que l'on déclare Voltaire et Rabelais intangibles. Je ne vois pas de moyen terme.

Et puis, à quoi bon ces réquisitoires ? Ils ne sont pas plus vrais que des plaidoiries. Avec des citations bien choisies et sans même y opérer des suppressions avantageuses, je pourrais prouver tout aussi bien que M. Brunetière est libre-penseur.

Je lis, pages 404-405, petit texte :

Violence insultante de J. de Maistre dans la polémique ; — et sa tendance au paradoxe. — L'apologie

du bourreau ; — de la guerre ; — de l'Inquisition. — S'il n'eût pas rendu plus de services à sa propre cause en y mettant plus de modération ?

Pages 360-361 :

*Le commencement de l'affaire des Jésuites a précédé le brûlement de l'*Émile*; l'affaire des Calas le suit immédiatement. Jamais émotion ne fut plus légitime, si jamais erreur judiciaire ne fut plus déplorable.*

L'*Universitaire* écrit pourtant, dans l'article du 9 janvier, deuxième colonne, et l'ironie est assez apparente :

Arrêtons-nous devant ce dreyfusard de Voltaire, qui, avec Calas, a inventé l'Affaire.

M. Brunetière ajoute encore, un peu plus bas :

... Une fois encore, l'odieuse procédure d'Abbeville et le supplice du chevalier de la Barre mettent l'opinion du côté des philosophes.

Voici enfin, mais on pourrait citer bien d'autres passages, comment il apprécie la révocation de l'Édit de Nantes.

Pages 213-214 :

Si la France en masse est malheureusement complice de la révocation de l'Édit de Nantes, ce n'est pas seulement le commerce et l'industrie qu'on tarit dans leurs sources, en expulsant les protestants, mais c'est la moralité publique qui en est comme atteinte jusque dans ses fondements.

Il est difficile, j'imagine, d'être plus net dans le blâme,

et pourtant, c'est bien M. Brunetière qui a écrit ces lignes sévères.

Plaisanterie, sans doute, que cette méthode de citation : mais ne pourrait-on pas dire aussi que les articles de l'*Universitaire* sont une plaisanterie prolongée. Entre les deux sans doute se trouve la vérité, toute simple et même naïve. Quand M. Brunetière publie un *Manuel* d'histoire littéraire, nous pouvons penser qu'il s'efforce d'être historien : c'est donc en historien ou du moins en lettré que l'on doit critiquer son ouvrage. Quand il publie des discours de combat, il se donne lui-même pour un orateur ou pour un polémiste catholique, et par suite c'est en citoyen que nous devons les discuter et les combattre. Mais pourquoi polémiquer hors de propos, pourquoi tout confondre ? La vieille distinction des genres avait du bon.

Pourtant, ce n'est pas encore là ce qui choque le plus. Ce qui choque surtout, c'est que des amis intellectuels prennent en main sans hésitation des armes dont ils ont souvent reproché à nos adversaires de se servir. Il y a des habiletés qu'on doit rejeter loin de soi, quand même elles pourraient contribuer à ce qu'on nomme la victoire. La vérité suffit.

Daniel Delafarge

Sur les attentats commis à Sens et à Auxerre par l'autorité gouvernementale contre les libertés privées et civiques du personnel enseignant, nous avons demandé nos renseignements à quelqu'un de singulièrement bien informé. On verra au ton du mémoire que l'auteur éprouvait une joie saine à le rédiger. Mieux vaut, quand on peut, l'action joyeuse que l'action maussade.

ATTENTATS DANS L'YONNE

I

Qu'il ne faut jamais se brouiller avec son curé

En avril 1900, la *Fédération socialiste de l'Yonne* fit paraître à Sens un organe hebdomadaire : *le Travailleur Socialiste.* Dès les premiers jours, on y remarqua, sous la signature : *un Sans-Patrie,* des articles un peu longs, un peu doctrinaires, mais à peu près correctement écrits et d'une argumentation assez serrée, où non seulement le militarisme, la guerre et les brigandages coloniaux étaient traités avec une certaine irrévérence, mais où l'idée de patrie elle-même, une idée sacrée pourtant entre toutes, était analysée, discutée et même condamnée avec cynisme, comme s'il ne devait pas y avoir certains dogmes intangibles devant lesquels la Raison n'avait qu'à s'incliner humblement. Le *Sans-Patrie* s'oubliait au point de traiter le patriotisme de *religion imbécile et sanglante.* Il disait que les patries actuelles sont des agglomérations de gens réunis sous les mêmes lois, par le hasard ou par la conquête, eux ou leurs ancêtres, sans qu'on leur ait demandé leur consentement ; que dans toutes les patries il y a, quel que soit le nom du gouvernement, une classe de gras, qui jouit, parfois sans travailler, de tous les avantages d'une civilisation raffinée, et une classe de maigres, très nombreuse, qui vit dans la gêne ou la misère après avoir accompli toutes les besognes

ennuyeuses, répugnantes, pénibles ou dangereuses de la société; que dans chaque patrie, à la suite de guerres anciennes faites pour les beaux yeux des anciens souverains au temps où ils étaient absolus, il s'est développé, à l'égard des voisins, un sentiment de jalousie et de haine qui s'appelle le patriotisme; que ce sentiment patriotique n'est nullement fait d'amour et de solidarité pour les compatriotes, car au sein d'une même patrie les gras exploitent les maigres sans pitié et les haines sont vives entre cléricaux et anticléricaux, patrons et ouvriers, conservateurs et socialistes; il écrivait que le patriotisme haineux et jaloux est entretenu dans chaque pays par les classes dirigeantes, parce que le patriotisme sert à justifier l'existence des armées permanentes, sans lesquelles les déshérités se révolteraient contre les privilégiés; il disait enfin que les déshérités de toutes les patries devaient se donner la main par dessus les frontières, qu'ils ont le devoir de s'opposer désormais, au besoin par la force, à toute guerre internationale et que s'ils doivent risquer leur vie, ils doivent le faire, non pour les intérêts des riches et des gouvernants de tous pays, mais pour améliorer leur propre sort.

Il commentait la devise de l'Internationale : *Prolétaires de tous pays, unissez-vous!* et il ajoutait mille autres propos qui donnaient l'impression fort nette qu'il avait dû jadis, au temps d'une certaine affaire Dreyfus, être vendu au syndicat des Juifs et qu'il était vendu maintenant au roi d'Angleterre ou à l'empereur d'Allemagne.

Or, il y avait à Sens un professeur qui, en dehors de ses classes, tenait des propos non moins abomi-

nables ; il se disait socialiste, internationaliste, révolutionnaire ; il avait assez peu de respect humain et assez peu de respect de lui-même pour faire sa société habituelle d'ouvriers manuels, dont plusieurs étaient mal vêtus. C'était précisément M. Hervé.

La rumeur publique eut vite fait de lui attribuer les articles subversifs du *Sans-Patrie*. M. Hervé laissa dire, n'avouant ni ne désavouant.

Les choses ne se gâtèrent point les premiers six mois et elles ne se seraient peut-être jamais gâtées, si le *Sans-Patrie* n'avait eu l'imprudence, au mois de novembre 1900, de s'attaquer à l'Église.

Sens est une ville d'archevêché : la cathédrale, massive, colossale, aux énormes clochers rectangulaires inachevés, sans flèche, se dresse géante au milieu de la plaine, si haute et si imposante que de loin toutes les autres maisons de la ville ne semblent que de misérables bicoques accrochées aux flancs de la maison de Dieu : c'est là qu'officie M. Olivier, curé archiprêtre. Les dévotes de l'endroit le considèrent comme un foudre d'éloquence et un savant théologien : à ses heures, il versifie, non sans facilité ni élégance. Le Saint Esprit l'a comblé de tous ses dons.

Ce qui ne gâte rien, en ces temps troublés où les grands principes s'obscurcissent, où l'Esprit du mal, non content de s'attaquer à la religion du Christ, ose s'en prendre à la religion de la Patrie, sous cette robe de prêtre bat un cœur de patriote et de soldat.

Par quelle aberration, quel aveuglement le *Sans-Patrie* en vint-il à affronter cette lumière de l'Église ? Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre !

En novembre 1900, au départ de la classe, M. l'abbé

Olivier convoqua les conscrits sénonais à une messe solennelle où il devait prononcer un sermon patriotique. Or la veille même de cette imposante manifestation, voici ce qu'écrivit le *Sans-Patrie* dans *le Travailleur :*

L'ARCHIPRÊTRE ET LES CONSCRITS

Plusieurs de nos amis, conscrits de cette année, ont reçu la lettre suivante, qu'ils se sont empressés de me communiquer :

Sens, 9 novembre 1900

Monsieur,

Fidèle à ses traditions, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul se fait un plaisir et un devoir de vous informer qu'une messe solennelle du départ sera célébrée, à la cathédrale, le dimanche 11 novembre, à neuf heures précises du matin, pour attirer la protection du Ciel sur tous les jeunes conscrits sénonais qui vont joindre leur corps.

Monsieur l'Archiprêtre y prononcera une allocution de circonstance.

Vous êtes particulièrement invité, Monsieur, ainsi que votre Famille, à assister à cette religieuse et patriotique cérémonie, où une place spéciale vous sera réservée.

Pour la Conférence :
Le Président : G. Julliot

Je me suis rendu immédiatement chez M. l'Archiprêtre, avec qui je suis dans les meilleurs termes, comme avec tout le clergé sénonais, du reste, et il a bien voulu, par sympathie pour *le Travailleur socialiste*, me donner copie de l'allocution qu'il compte prononcer à cette religieuse et patriotique cérémonie.

Je m'empresse d'en donner la primeur à nos lecteurs :

Mes très chers frères,

Au moment où les autorités civiles vous appellent à la caserne, il est de mon devoir de prêtre chrétien de vous

révéler quelle est la pure doctrine évangélique à l'égard de toutes les violences, et de cette violence qui est la pire de toutes : la guerre, qui est la fin et le but du service militaire.

La doctrine de Jésus à cet égard est claire et ne souffre pas de réplique : dans son immortel sermon sur la montagne, que nous a transmis saint Mathieu, notre divin maître s'exprime en ces termes :

« Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent.

« Et moi je vous dis : ne résistez point au mal, mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre.

« Et si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore le manteau.

« Et si quelqu'un veut te contraindre d'aller avec lui une lieue, vas-en deux.

« Vous avez appris qu'il a été dit :

« Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi.

« Mais moi je vous dis : aimez vos ennemis et bénissez ceux qui vous maudissent ; faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous frappent et vous persécutent. »

Voilà, mes très chers frères, l'essence de la doctrine chrétienne.

Or, que vous demande-t-on, quand on exige de vous le service militaire ?

On vous demande de devenir une machine à tuer par ordre ; on vous demande de devenir la brute qui tue, au premier commandement d'un chef ; si des grévistes affamés s'agitent pour réclamer une augmentation de salaires, il faut, si on vous l'ordonne, que vous tiriez à bout portant sur des hommes et des femmes désarmés, vos frères en Jésus-Christ ; si quelque puissant a besoin, pour les intérêts de son commerce, d'un morceau de la Chine ou de l'Afrique, il faut, si on vous l'ordonne, que vous alliez, à coups de fusil, mettre à la raison ces pauvres gens, vos frères ; pour une lubie d'un chef d'État, il faudra, sans répliquer, vous

ruer sur de pauvres gens nés en Allemagne, en Italie ou en Angleterre qui ne demandent qu'à vivre en paix avec vous et qui eux aussi sont vos frères.

En vérité je vous le dis : le métier de soldat, le métier de tueur d'hommes est incompatible avec la qualité de chrétien.

Il vous faut renier l'Évangile et votre dieu, ou refuser le service militaire.

Les puissants, sans doute, vous traîneront dans leurs bagnes, dans les horreurs de Biribi. Eh ! ne vaut-il pas mieux cent fois pour un chrétien, souffrir ce qu'ont enduré avant nous les martyrs, que de violer d'une façon aussi cynique les préceptes du Christ.

On n'est pas chrétien, mes très chers frères, sachez-le bien, parce qu'on marmotte à heure fixe des prières et des litanies : celui-là seul est vraiment chrétien qui se pénètre de la doctrine du sermon de la montagne et au besoin la pratique aux dépens de sa liberté.

J'ai libéré ma conscience de prêtre chrétien et fait mon devoir en ce qui me concerne.

Le reste est entre les mains de Dieu.

Ainsi soit-il.

Si monsieur l'archiprêtre ne s'est pas moqué de moi et des lecteurs du *Travailleur socialiste,* s'il prononce véritablement la simple et courageuse allocution que j'ai reproduite plus haut, ses confrères du clergé vont sentir, pour la première fois, ce qu'ils n'ont sans doute jamais soupçonné : la portée révolutionnaire du christianisme primitif, au temps où il n'était pas encore devenu le fétichisme abêtissant qu'est le catholicisme actuel ; ce pauvre clergé catholique, si étroit et si jouisseur, se réveillera-t-il de sa torpeur intellectuelle et morale quand l'archiprêtre viendra pour la première fois faire vibrer à ses oreilles la parole subversive du révolutionnaire Jésus ?

Un Sans-Patrie

La polémique s'engagea sur cette présomption. Voici la série des articles publiés par *le Travailleur :*

L'ARCHIPRÊTRE ET LES CONSCRITS

M. l'archiprêtre Olivier a pris au sérieux la plaisante allocution que notre camarade Sans-Patrie lui prêtait gratuitement dans notre dernier numéro ; aucun de nos lecteurs, nous l'espérons, ne s'y est trompé.

M. l'archiprêtre nous fait savoir très sérieusement qu'il n'a jamais fait de confidences à Sans-Patrie — cela est vrai; — il n'a pas prononcé un traître mot du sermon que lui attribuait notre ami — rendons-lui encore cette justice; — même il nous requiert d'insérer le texte authentique du véritable sermon qu'il a prononcé. Nous sommes trop heureux de pouvoir mettre, sous la dent de nos lecteurs, cette sacrée tartine, elle prouve trop que le catholicisme actuel n'a plus rien de commun avec la doctrine évangélique pour que nous ayons besoin des menaces de M. Olivier pour insérer sa rectification.

La voici donc, dans tout son esprit de charité et de mansuétude :

Mes chers amis,

En répondant avec empressement à mon appel, vous témoignez que vous avez compris le sentiment profond, patriotique, émotionnant qui nous réunit dans le temple avec vous et que vous préférez ce rendez-vous pieux à tous les punchs d'honneur, je vous en félicite. Avouez qu'elle est belle, touchante, admirable, la religion qui s'empare ainsi des émotions les plus légitimes du cœur humain pour les transfigurer et y ajouter, en les élevant jusqu'à elle, des douceurs, des espérances, des consolations infinies. Voici donc qu'à la veille de votre départ pour la caserne, elle vous convie avec tous ceux qui vous aiment, au pied

des autels, en vous disant : c'est ici qu'il faut se faire des adieux quand on veut se revoir ; en nous disant : priez pour ceux qui vont partir, car les jours d'absence auront leurs fatigues, leurs tristesses, leurs périls peut-être. Demandez au Dieu des armées que ces fils de France triomphent sur tous les champs de bataille où ils seront appelés à combattre demain.

La première victoire qu'il faut demander pour eux, c'est celle de la santé, car la vie c'est déjà une milice, *militia est vita*, c'est la lutte de tous les jours contre cette ennemie qui menace les plus robustes et qui s'appelle la mort. Beaucoup, hélas ! succombent avant l'âge, en plein épanouissement de la jeunesse, terrassés par la maladie, ou moissonnés par les balles : témoins ces chers enfants du pays sénonais tombés au champ d'honneur en 1871, auxquels notre cité élèvera bientôt le monument du souvenir, témoins ces jeunes volontaires atteints par la fièvre dans cette Chine deux fois meurtrière, où ils sont allés protéger nos nationaux et nos missionnaires, ces missionnaires catholiques auxquels tous nos consuls rendent de si glorieux hommages et que des Français ont eu le triste courage d'accuser d'avidité et d'exactions, quand ils donnent gratuitement leur vie pour étendre au loin l'influence de la civilisation chrétienne et française.

Mais plus que la victoire du corps, il faut demander pour eux la victoire de l'âme, afin qu'ils restent purs et croyants pour se garder vaillants et forts, invulnérables et invulnérés ; car, dût-on m'accuser de prôner, à mon tour, l'alliance du sabre et du goupillon, je le proclame, l'histoire en main, c'est la religion qui fait les soldats complets, qui inspire et soutient la fidélité chevaleresque, qui est comme un rayon de soleil sur le drapeau national, qui jette sur l'armée entière je ne sais quelle pourpre magnifique, quelle pompe solennelle que rien n'égale, que rien ne remplace, que rien n'éclipse. C'est la foi, en effet, qui enseigne que le patriotisme est une vertu, que le Dieu qui a pleuré sur sa cité, qui est mort pour le monde les bras en croix, le cœur ouvert, nous commande d'aimer comme lui notre patrie jusqu'au sang, que quiconque depuis, vit et combat au ser-

vice de son pays est un être sacré; il ne fait pas seulement métier de soldat, il fait métier de christ, de sauveur, et s'il vient à mourir, ce n'est pas une victime simplement, c'est un martyr, car il a combattu pour les foyers et les autels, *pro aris et focis*. Vous donc, chers jeunes gens, qui, lorsque l'ange de la France feuilletant les registres où sont inscrites les réserves saintes de la nation, a fait l'appel, n'avez pas imité ceux qui se cachent, se terrent et se dérobent, ni ceux qui blasphèment la patrie, par dépit de la servir, mais qui avez répondu d'une seule voix, d'un seul cœur, tressaillant d'ardeur et d'enthousiasme : présent! restez fidèles à votre double drapeau. Sur l'un, vous lisez : Honneur et vaillance ! sur l'autre : Religion et vertu ! Servez votre pays, servez votre Dieu, c'est tout un, sans faiblesse, sans lâcheté, à la façon des Bayard, des Duguesclin, des de Lamoricière, des Mac-Mahon, des de Sonis, des Courbet. Soyez comme eux, partout et toujours, des Français sans peur et des chrétiens sans reproche.

Ainsi soit-il !

La lettre de M. l'abbé Olivier nous est arrivée trop tard pour que nous ayons pu la communiquer à notre camarade Sans-Patrie ; l'abbé Olivier n'y perdra rien pour attendre : notre ami commentera dans notre prochain numéro la parole du saint homme.

L'ARCHIPRÊTRE ET LES CONSCRITS

Nous avons reçu de M. l'archiprêtre Olivier une nouvelle missive de laquelle il réclame l'insertion ainsi que de celle contenant les commentaires qui encadraient son sermon aux conscrits. Cette publication ne peut en rien nous gêner malgré qu'elle contienne une charitable et bien chrétienne dénonciation qui *ne portera pas* — n'en déplaise à M. l'archiprêtre; — si nous n'avons pas inséré *in extenso*, c'est que l'exiguïté du format du

Travailleur socialiste nous oblige à nous montrer parcimonieux de ses colonnes même pour les correspondants qui, comme M. l'archiprêtre Olivier, veulent bien se mettre gratuitement à notre disposition. Cependant, comme nous tenons à être agréable *jusqu'au bout* à M. Olivier, nous publions ci-dessous, conformément à son désir, ses deux lettres, en retranchant de celle du 14 novembre le texte du sermon publié dans notre dernier numéro. Nous voulons espérer que M. l'archiprêtre acceptera cette manière de procéder.

Voici ces deux lettres :

Sens, 17 novembre 1900

Monsieur l'Administrateur-Gérant
du *Travailleur socialiste*

Merci pour votre nouveau et gracieux envoi. Il me fait pourtant constater à regret que vous avez cru devoir et pouvoir sous-entendre la lettre explicative qui accompagnait et encadrait mon allocution aux conscrits. Je reviens demander à votre justice, à votre impartialité, encore et toujours *au nom de mon droit* une première fois reconnu, grâce à Dieu, de la publier avec celle-ci dans leur *texte exact et complet*, avant le commentaire que doit en faire votre camarade dans le prochain numéro du journal. Sa loyauté s'y prêtera sans peine, j'en suis sûr; sa réponse, d'ailleurs, y gagnera en clarté et en relief, et vos lecteurs, nos témoins et nos juges, trouveront peut-être, en présence de cette sacrée tartine, comme vous la qualifiez avec tant d'atticisme, que le saint homme qui signe toujours, lui, est un peu moins naïf et beaucoup moins menaçant que vous l'avez dépeint. Si j'ai la naïveté, en effet, de croire à la sincérité de toutes les opinions, — aurai-je donc tort ? — j'estime en revanche que les menaces ne sont pas de mise entre gens bien élevés qui connaissent et observent toujours les égards mutuels qu'ils se doivent. En cela j'ai sûrement raison ; aussi veuillez agréer l'assurance que de mon côté, à moins d'y être contraint, je ne me départirai

pas de l'esprit de charité et de mansuétude évangélique qui exclut toute provocation, — et vous savez si elle est venue de moi — mais ne défend jamais d'y répondre : j'y suis prêt, résigné plutôt, *jusqu'au bout*.

ÉMILE OLIVIER
Archiprêtre de la cathédrale de Sens

Sens, le 14 novembre 1900

Monsieur l'Administrateur-Gérant

En recevant le numéro du *Travailleur socialiste* que vous avez eu l'aimable délicatesse de m'adresser, j'ai bien pensé qu'il y avait dans ses plis un article qui m'intéresserait personnellement ; mais j'étais loin de m'attendre à la bonne fortune d'y trouver, sous ce titre suggestif : *l'archiprêtre et les conscrits*, avec un sermon inédit de fond et de forme, la déclaration d'amitié d'un inconnu, beaucoup trop modeste, qui devrait bien se nommer pour ne pas laisser mon cœur en suspens.

Le pseudonyme sous lequel il se dérobe ne me dit rien ; tout au contraire, il me dépiste absolument; car il indique que l'auteur n'est pas de mon pays. S'il est *un sans patrie* en effet, je me flatte, moi, d'en avoir une, d'en avoir deux : la Lorraine et la France, dont je suis également fier.

Des initiales quelconques : R. V. X. Y. par exemple, auraient été plus révélatrices que ces trois mots qui désignent un songe creux, totalement étranger aux leçons de l'histoire nationale.

Le discours qu'il met dans ma bouche dénote pourtant un professionnel habitué à la chaire, mais à une autre chaire qu'à celle de la vérité ; et voilà pourquoi, bien que sa traduction trop libre et très fantaisiste du texte évangélique n'ait, à première vue, aucun air véridique, je me vois obligé, parce qu'elle pourrait donner le change à vos lecteurs, d'en désavouer la paternité.

Si votre correspondant m'avait interviewé comme il le dit, voici le texte exact, authentique, qu'il leur aurait transmis, que je vous prie et vous requiers au besoin de leur transmettre avec ces explications en vertu et dans la

mesure du droit de réponse, dont votre courtoisie n'aura pas de peine, j'en veux être sûr, à me reconnaître le bénéfice.

D'ailleurs, les reporters que j'ai vus dans mon auditoire, facilement reconnaissables à l'églantine qui fleurissait leur boutonnière, pourront confronter avec leurs notes prises sur un bénitier fort surpris de leur servir de pupitre. Sous la réserve de ce contrôle que j'accepte, loyalement pratiqué, veuillez publier, *in extenso*, à la place que vous avez cru devoir donner à une falsification anonyme, ce premier article d'un nouveau correspondant qui signe et reste, tant que vous le voudrez, gratuitement à votre disposition :

(Ici l'allocution aux conscrits publiée dans notre dernier numéro)

Voilà, sinon complet, du moins fidèle dans son résumé, le texte d'une allocution qui n'a rien de commun, vous le voyez, avec celle que me prêtait votre correspondant. Son amitié, puisque amitié il y a, me pardonnera ce démenti qui était nécessaire : *Amicus Plato, magis amica Veritas.*

Émile Olivier
Archiprêtre de la cathédrale de Sens

M. l'abbé Olivier ne se plaindra pas, cette fois, que nous ne lui ayons pas fait bonne mesure. Nous lui en donnons plus qu'il *n'avait le droit* d'en exiger. Notre camarade Sans-Patrie nous a d'ailleurs demandé avec instance d'imprimer toute cette prose, nous lui laissons maintenant la parole :

CHRISTIANISME ET CATHOLICISME

Qui je suis ?

Sans doute un salarié, salarié de l'État, d'une Compagnie ou d'un particulier, à qui son patron défend, sous peine de mise à pied, d'écrire sous sa signature ce qu'il pense de l'état social actuel et des puissants du jour. Ah! si je voulais, moi aussi, prêcher aux pauvres

la résignation et le respect de toutes les autorités et de toutes les puissances établies, si je voulais chanter les louanges du régime capitaliste et de ses suppôts, l'Église catholique et l'armée, alors j'aurais licence de tout dire, de tout écrire impunément. Il n'est jamais dangereux de hurler avec les loups. Oui, je le sais, il serait plus brave, plus chevaleresque, de braver tous les dangers, de se laisser jeter sur le pavé et de signer quand même ; il ne manque pas, parmi nos adversaires, de bons apôtres pour nous donner ces conseils désintéressés. Ces conseils, je les trouve excellents à ne pas suivre ; ma poltronnerie — puisque poltronnerie il y a — a d'ailleurs des limites : si mes articles contenaient jamais une diffamation à l'égard d'un particulier, ou des propos subversifs et immoraux susceptibles de tomber sous le coup des justes lois, qu'on me poursuive ; on verra que je ne me terrerai pas, que je ne me déroberai pas derrière notre camarade gérant. Je connais un anarchiste que j'estime et que je respecte autant que je le plains, qui, depuis 1894, est au bagne pour n'en avoir pas dit plus long que je n'en dis chaque semaine dans ce journal. J'ai donc conscience de risquer encore quelque chose, même abrité sous un pseudonyme ; et je ne suis point naïf, ni M. l'abbé Olivier non plus, au point de ne pas savoir que je suis à la merci d'une réaction violente nullement impossible, à la merci d'une perquisition aux bureaux du journal ou à mon domicile, d'une dénonciation ouverte et franchement canaille d'un adversaire politique, ou mieux d'une dénonciation voilée, discrète, jésuitique, d'une bonne âme de prêtre. Pour en finir avec cette question, étrangère, en somme, au sujet que je dois traiter aujourd'hui, je souhaite à

M. l'archiprêtre de montrer au service de ses idées, s'il y a pour lui un jour quelque danger à le faire, le courage et l'audace que je mets dès aujourd'hui, malgré mon pseudonyme, au service des miennes.

Qu'importe d'ailleurs qui je suis, si je dis la vérité, si je prouve ce que j'avance.

En prêtant à M. l'archiprêtre le sermon que je lui attribuais, avec une ironie évidente, dans notre numéro d'il y a quinze jours, mon intention manifeste était, non point de chercher une querelle personnelle à M. l'abbé Olivier, que je ne connaissais alors ni de vue ni de nom, mais de montrer d'une façon frappante et saisissante à nos lecteurs combien le catholicisme actuel diffère profondément du christianisme évangélique.

A l'appui de ma thèse, j'ai cité des passages significatifs du fameux sermon sur la montagne : « Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil, et dent pour dent.

« Et moi je vous dis : ne résistez pas au mal, mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre.

« Et si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore le manteau.

« Et si quelqu'un veut te contraindre d'aller avec lui une lieue, vas-en deux.

« Vous avez appris qu'il a été dit :

« Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi ; mais moi je vous dis : aimez vos ennemis et bénissez ceux qui vous maudissent : faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous frappent et vous persécutent. »

Je pourrais ajouter que lors de l'arrestation de Jésus, l'un de ses disciples, portant la main sur son épée, en

frappa un des policiers et lui emporta l'oreille, ce que voyant, Jésus lui dit, au témoignage de Mathieu : « Remets ton épée en son lieu, car tous ceux qui auront pris l'épée périront par l'épée. »

Ou l'Évangile ne signifie rien, ou ces passages signifient clairement que Jésus a formellement interdit de riposter à la violence par la violence.

Mais peut-être, comme un simple faussaire du deuxième bureau de l'état-major, ai-je altéré sciemment le texte sacré pour lui faire dire le contraire de ce qu'il dit? Peut-être ai-je cité saint Mathieu d'après une Bible protestante qui aura déformé le texte authentique? Ce songe creux de Sans-Patrie, « totalement étranger aux leçons de l'histoire nationale », ne connaît peut-être rien non plus aux choses de l'Écriture sainte! M. l'archiprêtre n'est pas loin de le croire et de le dire. Il trouve que ma traduction « trop libre et très fantaisiste du texte évangélique » n'a « à première vue, aucun air véridique ».

Vraiment! j'ai beau être depuis longtemps convaincu que le catholicisme et le christianisme n'ont plus rien de commun, je ne m'attendais pas à ce qu'un prêtre catholique, non des moindres, fût assez peu familier avec l'Évangile pour ne pas reconnaître à première vue le texte authentique du sermon sur la montagne. Ma traduction « trop libre et très fantaisiste », qui n'a, « à première vue, aucun air véridique », est la traduction exacte, fidèle, littérale, d'un texte latin que M. l'abbé Olivier ne saurait récuser sans danger pour son salut dans l'autre monde. Au fait, M. l'abbé Olivier ne le connaît peut-être pas. Peut-être n'a-t-il jamais entendu parler d'un certain texte, communément appelé la *Vul-*

gate, qui est *le seul texte* des livres saints que l'*Église catholique* reconnaisse comme authentique et garantisse tel ; peut-être ignore-t-il qu'un certain concile de Trente, réuni au seizième siècle pour enrayer les progrès du protestantisme, décida la publication d'une édition définitive de la *Vulgate ;* qu'au lendemain du concile, pour se conformer à ses décisions, un pape, Sixte-Quint, fit préparer cette édition qui parut sous un de ses successeurs, le pape Clément VIII. Eh bien ! c'est cette édition catholique que j'ai sous les yeux, l'édition de 1859, approuvée par ✝ D. Auguste, archevêque de Paris. *(Biblia Sacra, Vulgatae editionis, Sixti V, Pontificis maximi, jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita)* C'est le texte de cette édition que j'ai traduit littéralement, scrupuleusement. Que M. l'archiprêtre prenne surtout garde, maintenant qu'il sait avoir affaire au vrai texte évangélique, de le méconnaître : en tête de mon édition se trouve un décret du concile de Trente qui fulmine l'anathème contre quiconque se permettra de douter de l'authenticité de ce texte.

Je puis garantir, en outre, à M. l'archiprêtre, sans être bien fort en latin, que ma traduction ne contient aucun contre-sens, pas même le moindre faux-sens. Notre administrateur-gérant, le camarade Duporc, tient mon texte à la disposition de M. l'abbé Olivier, ou de tout autre lecteur connaissant un peu le latin. Si ma traduction n'est pas, comme je l'affirme, exacte, fidèle, littérale, je consens à mettre vingt sous dans le tronc de saint Pierre ou de saint Antoine de Padoue et à en donner autant pour l'œuvre des messes en faveur des âmes du Purgatoire.

(A suivre) Un Sans-Patrie

L'ARCHIPRÊTRE ET LES CONSCRITS

La troisième de M. l'Archiprêtre

Nous recevons de M. l'abbé Olivier la lettre suivante :

Sens, 27 novembre 1900

Monsieur l'Administrateur-Gérant

Oui, vous l'avez dit, je suis satisfait, deux fois satisfait, et de votre seconde insertion et de votre troisième envoi, et je veux que vos lecteurs en soient au plus vite informés ; je vous prie donc et vous requiers au besoin de le leur dire en publiant cette lettre dans votre prochain numéro, au nom de ma reconnaissance, dont vous consentirez à accepter de nouveau l'hommage, au nom de mon droit, dont vous n'aurez pas de peine à vous imposer une fois de plus le respect. Votre tirage d'ailleurs n'a rien à y perdre, je crois le savoir : il gagnera même au point de vue du coup d'œil et de l'égalité des procédés, si vous accordez à ma prose les mêmes caractères d'imprimerie qu'à celle de mon honorable interlocuteur.

A la faveur de votre aimable complicité, je veux dire aussi à tous ceux qui nous lisent que je me trouve comblé, archi-comblé par votre correspondant. Je ne lui fais qu'un reproche, un reproche d'ami ; c'est de m'accuser de l'avoir dénoncé *jésuitiquement*, moi, qui « ne le connais non plus ni de vue ni de nom », quand il se dénonce lui-même à toutes les lignes, à telle enseigne que son nom est sur toutes les lèvres, les miennes seules hésitent à le prononcer. En vérité, il ferait mieux de signer crânement. Ce serait, comme il le dit, « plus brave et plus chevaleresque », et, en somme, il y trouverait encore plus d'honneur que de péril.

Quel qu'il soit, je le remercie cordialement de vouloir bien ouvrir, en faveur de l'ignorance dont il m'accorde gratuitement un brevet, comme s'il était professeur de faculté, les trésors de sa vaste et inépuisable érudition. Oh ! je ne fais pas difficulté, — c'est justice, — d'admirer sans réserve ce vase de science, cette encyclopédie vivante et écrivante. Bien plus, je me demande, étonné, par quelles recherches pa-

tientes, de bénédictin laïque, il a pu apprendre ce qu'on avait toujours ignoré avant lui, ce que j'ignorerais encore sans lui, à savoir « que l'Église catholique a reconnu comme authentique et garanti tel un certain texte des Livres Saints, communément appelé la *Vulgate*; qu'un certain concile de Trente, réuni au seizième siècle pour enrayer les progrès du protestantisme, en a décidé la publication, qu'un pape s'est appelé Sixte-Quint et un autre Clément VIII. »

Un savant de cette taille ne devrait-il pas occuper la chaire d'histoire en Sorbonne?

Je me demande, stupéfié, comment, à quel prix, par combien d'investigations il a pu se procurer un volume aussi rare, aussi introuvable que la *Biblia sacra, Vulgatae editionis, Sixti V Pontificis maximi jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita* ; surtout dans l'édition *princeps* de 1859, approuvée par un certain † D. Auguste, archevêque de Paris, qui a daigné, lui, du moins, nous livrer son prénom.

Dieu! qu'il faut, Monsieur l'Administrateur-Gérant, que vous ayez la confiance de votre savant camarade pour qu'il laisse entre vos mains ; qu'il faut que vous ayez vous-même confiance en moi et dans le public pour mettre à notre disposition... pareille trouvaille! et comme votre correspondant est généreux de consentir à ne pas s'arrêter en si beau chemin dans la voie de ses découvertes, de promettre à vos lecteurs dont je suis, dont j'ai l'espoir d'être encore, si votre bienveillance me reste fidèle,une suite à ses premières et si précieuses révélations. Mais, j'y pense, puisque vous avez la bonne fortune de posséder ces pages « qui me sont trop peu familières », où le docte commentateur a lu, dans un texte translucide, traduit par ses soins, « sans faux-sens, sans contre-sens », que l'Évangile du Christ convie « les conscrits à refuser le service militaire », qu'il enseigne « l'incompatibilité du métier des armes avec la qualité de chrétien » ; priez-le donc de traduire pour la galerie, avec la clarté qui le distingue, un texte qu'il trouvera apparemment dans le même volume, s'il est complet, en saint Mathieu, chapitre XXII, verset 21 — en saint Marc, chapitre XII, verset 17 — en saint Luc, chapitre XX, verset 25, *Reddite*

quae sunt Caesaris, Caesari; et un autre, qu'il trouvera en saint Paul, épître aux Romains, chapitre XIII, versets 2 et 4 : *qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit... non enim sine causa gladium portat. Dei autem minister est, vindex in iram ei qui malum agit.* Priez-le de relire en saint Mathieu, chapitre VIII, l'histoire du centurion qui se flatte, si je comprends le latin, d'avoir des soldats sous ses ordres : *Habens sub me milites;* de leur commander et d'en être obéi : et s'il trouve, dans ses textes, dans cet épisode, un seul mot du « révolutionnaire Jésus » ou du plus qualifié de ses disciples et de ses interprètes, qui autorise, qui engage à ne pas tirer au sort, à refuser de porter les armes et d'en user au besoin, à condamner le recrutement des milices régulières ; s'il n'y trouve pas tout le contraire, dix fois plus généreux que lui, je m'engage d'honneur, à mon tour, à aller verser en personne *vingt francs* dans le *tronc de la veuve* à la prochaine tenue solennelle de la loge maçonnique. Belle et unique occasion, dont il voudra profiter, en faveur des frères et amis, pour faire pleuvoir sur le temple une manne inattendue et pour prélever sur un profane, en faveur des chers affiliés, un tribut extraordinaire.

ÉMILE OLIVIER
Archiprêtre de Sens

Nous constatons d'abord que M. l'archiprêtre ne conteste plus l'authenticité des textes évangéliques, cités par notre camarade Sans-Patrie, ni l'exactitude de sa traduction. Nous en prenons acte.

M. l'archiprêtre se replie sur sa seconde ligne de retranchements : il oppose à notre ami de nouveaux textes. Sans-Patrie, à qui nous communiquons la nouvelle lettre de M. l'archiprêtre, nous dit qu'il a prévu l'objection et qu'il y répond plus bas. Que M. Olivier veuille donc attendre la fin de la démonstration de notre camarade.

M. l'archiprêtre « qui est plus généreux » que notre ami, dit-il, et qui sans doute aussi est plus riche (M. l'abbé ne suit-il pas en toutes choses les préceptes de Jésus, ses préceptes sur la pauvreté comme ses préceptes sur la non résistance au mal par la violence ?), M. l'archiprêtre offre, le cas échéant, si on lui prouve qu'il a tort, de verser vingt francs pour le Tronc de la Veuve à la prochaine tenue solennelle de la Loge maçonnique ; notre ami Sans-Patrie, qui n'a pas l'honneur d'appartenir à la franc-maçonnerie, malgré ses sympathies pour elle, préférerait que M. l'abbé Olivier fît son versement à la caisse du *Travailleur socialiste*. Sans-Patrie, qui est un garçon très intéressé, prêche pour son saint. Nous transmettons respectueusement sa requête à M. l'archiprêtre.

La parole est maintenant à notre camarade :

CHRISTIANISME ET CATHOLICISME

(SUITE)

Dans une nouvelle lettre, dont je ne m'amuserai pas à souligner et à relever les insinuations (l'insinuation est décidément un genre où les ecclésiastiques réussissent assez bien), ni les grosses malices, M. l'abbé Olivier renonce à contester l'authenticité de mon texte évangélique et l'exactitude de ma traduction. Celle-ci, « trop libre et très fantaisiste », qui n'avait « à première vue aucun air véridique », à une seconde lecture plus minutieuse de M. l'abbé Olivier, lui aura semblé, comme je l'affirmais, exacte, fidèle et littérale. M. l'abbé n'en souffle plus mot. J'aurais voulu que franchement, carrément, il avouât que sur le premier point c'est moi qui ai raison.

Peu importe, d'ailleurs, puisque M. l'abbé Olivier bat en retraite. Il bat en retraite, mais il revient à la charge avec de nouveaux textes dont je ne songe pas à nier l'existence. Il s'agit de savoir s'ils infirment véritablement le texte du sermon sur la montagne.

M. l'archiprêtre m'oppose ou plutôt oppose à Jésus Jésus lui-même, et non seulement Jésus, mais l'apôtre Paul. Que M. l'archiprêtre prenne garde que si le maître et le disciple sont en contradiction absolue sur un point, ce sera tant pis pour le disciple. Est-ce Jésus le fils de Dieu, pour les catholiques, ou est-ce l'apôtre Paul, qui n'a même pas connu personnellement Jésus, et qui a pu ne pas comprendre toute la pensée du maître? Mais que dit donc Paul dans le passage cité? Il dit en substance qu'il faut obéir aux puissances, car elles viennent toutes de Dieu; que leur résister, c'est résister à l'ordre de Dieu lui-même. Si Paul entend par là qu'on doit tuer, massacrer l'étranger et l'ennemi de l'État quand le gouvernement l'ordonne, il se met tout simplement en contradiction manifeste, absolue, avec l'ordre formel, impératif, émanant de Jésus-Christ lui-même, et exprimé de la façon la plus nette dans le sermon sur la montagne. Si au contraire il veut dire par là qu'il faut être soumis et résigné aux puissances, en sous-entendant *à condition qu'elles ne commandent rien de contraire à la loi de Dieu*, alors ce texte ne prouve rien non plus contre le texte évangélique.

Mais dans les Évangiles eux-mêmes, M. l'abbé Olivier croit trouver quatre textes qui détruisent ou atténuent les rudes et formelles paroles du sermon sur la montagne.

J'ai le regret de déclarer à M. l'abbé Olivier que ces

quatre textes prouvent encore moins que les textes de Paul.

Celui où il est question du centurion (Matthieu, VIII) ne prouve absolument rien; que nos lecteurs en jugent. Il s'agit d'un officier qui vient supplier Jésus de guérir un de ses serviteurs atteint de paralysie dans sa maison. Jésus lui dit : « J'irai et le guérirai. » Mais l'officier impatient lui répond en substance : « Quand je dis à un de mes soldats de m'obéir, il obéit sur un signe; un signe de toi, et sans que tu te déplaces, sans me faire attendre, mon serviteur sera guéri. »

Voilà en substance ce que contient le passage en question. Qu'est-ce que M. l'abbé Olivier peut bien en tirer pour le besoin de sa cause? Me dira-t-il que si Jésus avait voulu condamner le métier militaire il n'aurait pas soulagé cet officier dans sa détresse ou qu'il en aurait profité pour faire un discours à ce soldat contre l'état militaire. A cet homme qui se dérange pour lui adresser une prière pressante, M. l'abbé Olivier trouve étrange que Jésus n'ait pas répondu par une charge contre le service militaire. J'aime à croire que Jésus avait trop de cœur et de bon sens pour placer si mal ses discours.

Restent les trois textes de Mathieu (XXII, 21), de Marc (XII, 17), de Luc (XX, 25), qui tous trois rapportent la même scène et les mêmes propos de Jésus. Voici cette scène exactement résumée : Des dévots, juifs, ennemis des doctrines nouvelles de Jésus, essayèrent de le perdre en lui arrachant par surprise une parole imprudente, quelque propos subversif contre l'autorité. Ils vinrent à lui en disant :

« Maître, nous savons que tu es véritable, que tu en-

seignes la voie de Dieu en vérité et que tu ne te soucies de personne : car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.

« Dis-nous donc ce qu'il te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César ou non? Et Jésus, connaissant leur malice, leur répondit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la monnaie du tribut; et ils lui présentèrent un denier.

« Et il leur dit : De qui sont cette image et cette inscription ?

« Ils lui répondirent : De César.

« Alors, il leur dit : Rendez donc à César les choses qui sont *à César* et *à Dieu celles qui sont à Dieu.*

« Et ayant entendu ceci, ils en furent étonnés et le laissant, ils s'en allèrent. »

M. l'abbé croit m'embarrasser par le fameux « Rends à César ce qui appartient à César ». Cela ne peut vouloir dire, selon mon savant contradicteur, qu'une chose : c'est qu'il faut obéir au gouvernement, même quand il demande le service militaire.

Il faut vraiment n'avoir rien compris à toute cette scène si dramatique du novateur religieux aux prises avec de bons apôtres qui veulent le perdre, pour oser tirer de ce passage de pareilles conclusions. Les ennemis de Jésus qui, eux, voyaient mieux que M. l'abbé Olivier les côtés subversifs de sa prédication, voulaient lui faire lâcher une parole qu'on pût interpréter comme un propos de perturbateur social. Mais Jésus les connaît, il est en garde : il ne vient d'ailleurs pas soulever les Juifs contre César ni contre Hérode ; sans répondre directement, franchement à la question qu'on lui pose, au sujet de l'impôt, il répond finement — par un propos

très vague et fort peu compromettant : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Mais ce qui est à Dieu, Jésus a précisément pris le soin de nous le dire ailleurs : le sermon sur la montagne n'a pas d'autre but. C'est là que se trouvent, tout au long, les commandements de Dieu et parmi ceux-là le commandement formel de ne pas tuer, de ne pas résister au mal par la violence, d'aimer même ses ennemis. Tant que M. l'abbé Olivier n'aura pas établi que le texte du sermon sur la montagne que je lui ai objecté est inexact, tant qu'il n'aura pas trouvé des paroles du Christ approuvant la violence et le massacre, dans certains cas déterminés, j'ai le droit de dire que le christianisme primitif est bien une religion douce, ennemie de toute violence, les condamnant toutes *sans exception*, la religion de la fraternité universelle.

La beauté et l'honneur du christianisme évangélique, sa supériorité sur les religions étroites, locales, nationales du paganisme ne consistent-elles pas justement en cette affirmation que tous les hommes, sans distinction de pays, sont fils d'un même dieu, qu'ils doivent se traiter en frères, refréner par l'amour et la fraternité leurs passions égoïstes et violentes? Otez du christianisme cet admirable sermon sur la montagne qui, même aux yeux des athées épris d'idéal, est une des pages les plus belles de l'histoire de l'humanité, parce qu'elle marque une étape capitale dans son évolution vers la fraternité universelle, et dites-moi ce qui reste de grand dans le christianisme?

UN SANS-PATRIE

(A suivre)

L'ARCHIPRÊTRE ET LES CONSCRITS

La quatrième et dernière de M. l'Archiprêtre

Nous recevons de M. l'abbé Olivier la lettre suivante :

Sens, 3 décembre 1900

Monsieur l'Administrateur-Gérant

Confiant de nouveau mon droit à votre loyauté, sûr d'avance de n'avoir pas besoin de recourir à d'autres moyens, je vous prie et vous requiers de publier *in extenso*, dans votre plus prochain numéro, la lettre qui suit, ma dernière réponse, directe cette fois, à votre camarade.

Monsieur Sans-Patrie

Plus qu'un mot, c'est sûrement le dernier, et il sera bref, bref comme une conclusion.

J'ai voulu vous obliger à déclarer tout haut que je n'étais point votre ami, votre émule, votre complice, comme vous l'aviez plus qu'*insinué;* que je n'avais pas, tant s'en faut, commis le crime de lèse-patrie dans un discours public.

C'est fait, et vos ironies ne vous lavent pas d'un procédé *indélicat*, jugé tel par tous, soyez-en sûr.

J'ai voulu prouver que les textes évangéliques, invoqués par vous en faveur de votre thèse et mis faussement dans ma bouche, ne vous autorisent pas à dire, à me faire dire surtout que le Christ, mon Maître, devenu soudain le vôtre, à sa grande surprise et à celle du public, convie « les conscrits à refuser le service militaire », ni qu'il proclame « l'incompatibilité du métier des armes avec la qualité de chrétien ». Car voilà *textuellement* votre traduction ou votre commentaire, comme vous voudrez, que je persiste à trouver, à déclarer franchement, carrément *trop libre* et *très fantaisiste*. C'est fait et tous vos faux-fuyants n'ont pas dépisté nos lecteurs, soyez-en sûr.

J'ai voulu établir que d'autres textes évangéliques prescrivent l'obéissance aux pouvoirs établis, sauf en ce qui est contraire à la loi de Dieu, comme vous dites fort justement, qu'ils imposent la solde de tous les tributs, qu'ils autorisent la puissance du glaive, qu'ils justifient le recru-

tement des milices publiques. C'est fait, et vos subtilités chinoises et vos discussions byzantines ne donnent le change à personne, ayez-en l'assurance.

En somme, provoqué, j'ai répondu. — C'était mon droit. — Vous le dirai-je, provoqué à nouveau, je ne répondrais plus, car ce serait mon déshonneur. Il ne peut me convenir, en effet, de verser ma prose plus longtemps (même en face d'un adversaire courtois), dans une feuille où je vous plains sincèrement d'écrire, quand vous êtes exposé, comme dans le dernier numéro, à trouver, faisant suite à votre article, sous le couvert apparent de votre pseudonyme, un entrefilet sans signature, le seul qui n'en ait point, comme pour vous en laisser la responsabilité, où l'on annonce sérieusement et pour la seconde fois — c'est une récidive — « le départ subit d'un vicaire de la cathédrale de Sens avec mademoiselle B... ». Jugez du crédit que donne à vos démonstrations diffuses et embarrassées le voisinage d'une *vérité* comme celle-là.

Vous m'accusiez *d'insinuations*, quand, combattant à visière levée, j'essayais, pour connaître mon adversaire, de percer à jour le masque sous lequel il s'est dérobé *jusqu'au bout*. Comment qualifierez-vous ce genre *d'accusations anonymes* ? Peut-être vous les appellerez « un procédé de discussion loyale », tout au plus « une grosse malice » comme vous dites si finement. Eh bien ! moi, j'appelle cela, en bon français, et en toute vérité évangélique : un *mensonge*, une *lâcheté*, une *infamie*. Aussi, c'est le tribunal, si j'en crois les intéressés, qui prendra soin de nous départager, qui se chargera de commenter lui-même ce texte vraiment trop libre et *très fantaisiste*, et d'appliquer la loi qui protège jusqu'à présent, grâces à Dieu, l'honneur des citoyens.

En déposant la plume, je lui laisse donc la parole, et, en vous adressant ma carte p. p. c. je vous donne un rendez-vous prochain dans l'enceinte de la justice, où nous assisteront l'un et l'autre nos amis respectifs, assis sur des bancs divers, les miens à celui des calomniés, les vôtres à celui des calomniateurs.

Émile Olivier
Archiprêtre de Sens

Cette fois, ce n'est plus une retraite, c'est une déroute : M. l'Archiprêtre, qui déjà esquissait un prudent mouvement en arrière et ne soufflait plus un mot du texte évangélique que Sans-Patrie lui mettait sous le nez, aujourd'hui se sauve à toutes jambes, en lançant à la tête de notre ami des épithètes malsonnantes que M. l'abbé Olivier prend peut-être pour des arguments, mais que notre ami, avec sa bonhomie et son indulgence coutumières, prendra tout simplement pour de grosses malices.

Mais admirez le jésuitisme du saint homme! Durant toute sa polémique avec notre camarade, vous avez vu ses lourdes insinuations et ses pénibles efforts pour faire dégénérer une discussion purement théorique en une question de personnes. Aujourd'hui, pour couvrir sa piteuse défaite, n'imagine-t-il pas de greffer sur sa polémique avec Sans-Patrie une discussion sur un entrefilet auquel celui-ci est entièrement étranger et qui, d'ailleurs, n'a absolument rien à voir avec le débat institué sur le christianisme primitif et le catholicisme actuel.

L'administrateur-gérant du *Travailleur Socialiste* est seul responsable des entrefilets sans signature qu'il publie.

Il ne fait, d'ailleurs, aucune difficulté de reconnaître qu'une erreur de fait s'est glissée dans l'entrefilet qui met si fort en colère M. l'abbé Olivier.

Les mariages de prêtres que nous annoncions sont bien réels, mais il *est inexact* qu'un *vicaire de la Cathédrale ait disparu avec mademoiselle B...* Nous avons confondu avec un autre prêtre d'une autre ville du diocèse, actuellement curé de V... Nous rectifions notre

erreur plus loin et nous exprimons à MM. les Vicaires de la cathédrale tous nos regrets de les avoir mêlés à une histoire à laquelle ils sont restés étrangers.

Mais nous espérons que, malgré notre rectification, MM. les Vicaires ne renonceront pas à leur intention de nous poursuivre pour diffamation ou, à leur défaut, M. le Curé de V... Ce jour-là, nous n'aurons pas de peine à prouver au tribunal qu'il n'y a vraiment diffamation que là où il y a intention diffamatoire et que, dans notre pensée, il n'entrait aucune intention de diffamer les deux amoureux en cause.

Loin de jeter la pierre au jeune prêtre qui s'amourache d'une de ses pénitentes et se sauve avec elle pour l'épouser, nous le félicitons hautement d'avoir renoncé à un célibat contre nature, source de toutes corruptions pour tant d'ensoutanés restés fidèles au froc. Voilà ce que nous dirons au tribunal et bien d'autres choses encore plus précises et plus croustillantes, si le procès dont on nous menace vient au jour.

Hélas! nous tremblons que les intéressés, les calomniés, ne soient comme M. Olivier que des matamores qui menacent tout d'abord d'aller *jusqu'au bout* et qui, au bon moment, se dérobent prudemment. Allons, messieurs les Vicaires, allons, monsieur le Curé de V..., traînez-nous devant les tribunaux, sans peur des éclaboussures et surtout sans crainte de faire de la réclame au *Travailleur Socialiste*.

M. l'Archiprêtre — envers qui nous voulons être juste — n'a pas craint de nous en faire un peu en écrivant dans nos colonnes : sitôt que le public sénonais a appris qu'il pouvait lire dans notre journal un sermon

authentique de M. l'Archiprêtre, il s'est précipité sur ce morceau de haute éloquence et aussitôt notre tirage a augmenté dans des proportions inespérées. Aussi est-ce avec un véritable chagrin que nous nous voyons privé désormais d'une collaboration si précieuse. M. l'abbé Olivier n'a pas obligé des ingrats : en le perdant, qu'il nous permette de lui donner ici même l'assurance de notre *longue* reconnaissance.

LETTRE OUVERTE DE SANS-PATRIE A M. L'ARCHIPRÊTRE

Monsieur l'Archiprêtre

Indélicatesse n'est pas assez dire; c'est un véritable faux que j'ai commis en vous attribuant ironiquement un sermon de ma composition : le faux du colonel Henry — que nous pleurons tous — était véniel auprès du mien. Pour la première fois, je comprends aujourd'hui votre sainte et légitime colère.

Aussi, ai-je hâte de vous offrir une réparation éclatante.

Pour ma confusion, je vous supplie de m'accorder l'autorisation de publier en brochure vos lettres si franches, si loyales et si finement spirituelles à côté de ma prose diffuse et embarrassée. Ma conscience ne sera en repos que lorsque je verrai, dans une petite brochure facile à faire circuler parmi vos ouailles, mes subtilités chinoises, mes discussions byzantines et mes pauvres démonstrations aux prises avec votre puissante logique et votre solide documentation.

Je suis convaincu que votre inépuisable esprit de charité, que je sens déborder de toutes vos lettres, ne me refusera pas, votre modestie non plus, je l'espère, d'user du seul moyen que je vois de réparer, autant qu'il est en moi, l'indélicatesse véritablement monstrueuse dont je me sens coupable envers vous.

En terminant, permettez-moi, monsieur l'Archiprêtre, de mettre au bas de ma lettre la simple formule de politesse que vous avez omise au bas de la vôtre et dont la cour-

toisie la plus élémentaire fait un devoir à tous les gens bien élevés ; permettez-moi, dis-je, de vous saluer avec tout le respect que je vous dois.

Un Sans-Patrie

Ai-je besoin de vous dire, Monsieur, ainsi qu'à nos lecteurs, que je ne suis pas l'auteur de l'entrefilet sans signature qui est à la suite de mon dernier article ?

Tout ce que j'écris est signé — d'un lâche et honteux pseudonyme, c'est vrai, — mais enfin c'est signé

Un Sans-Patrie

CHRISTIANISME ET CATHOLICISME

(suite)

Dans sa lettre d'aujourd'hui — sa dernière lettre, hélas ! — M. l'abbé Olivier, au lieu d'essayer de réfuter les objections graves que je faisais, il y a huit jours, aux textes qu'il invoquait, se borne pour toute réponse à qualifier mon dernier article de « discussions byzantines » et de « subtilités chinoises ». M. l'abbé Olivier me permettra de ne pas prendre ces qualificatifs amers pour des arguments sérieux : le moindre essai de réfutation eût mieux fait l'affaire de nos lecteurs et leur eût paru plus digne de mon distingué contradicteur. — Je ne sais si ces mêmes lecteurs, peu au courant des finasseries et des *distinguo* des écrivains ecclésiastiques, ont savouré, comme elle le méritait, la phrase où M. l'abbé Olivier me déclare qu'il persiste à trouver inexacts « ma traduction » *ou si je le veux* « mon commentaire ». Cette phrase est un pur chef-d'œuvre de casuistique. En bon français, cette phrase alambiquée et entortillée signifie simplement que ma tra-

duction est exacte, mais que mon commentaire, mon interprétation du texte évangélique ne l'est pas. Autrement dit, l'Évangile dit bien : « Ne résiste point à la violence, mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre »; l'Évangile dit bien encore : « Aimez vos ennemis et bénissez ceux qui vous maudissent; faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous frappent et vous persécutent », l'Évangile dit bien tout cela, mais je n'ai pas le droit, selon M. l'abbé Olivier, d'en conclure, d'en tirer ce commentaire, cette interprétation que toute violence, à plus forte raison la guerre, la pire de toutes les violences, est contraire à l'esprit évangélique; que le métier de soldat, de tueur d'hommes est incompatible avec la dignité de chrétien. Enfin! M. l'archiprêtre, cessant d'ergoter et de nier l'évidence, arrive au nœud de la question. Quel malheur, que juste au moment psychologique, il renonce subitement à la controverse!

Je continuerai quand même ma démonstration, pour nos lecteurs, et après avoir montré l'opposition du christianisme primitif et du catholicisme actuel sur la question de la non résistance par la violence, je montrerai prochainement leurs contradictions sur d'autres points aussi fondamentaux.

Mais revenons à mon *commentaire* « trop libre et très fantaisiste » du sermon sur la montagne.

Que M. l'archiprêtre le veuille ou non, il n'y a que deux commentaires admissibles du texte que j'invoque; je le mets au défi d'en trouver un troisième soutenable et plausible.

Il y a d'abord l'interprétation étroite, littérale, rigoureuse : « Le Christ a formellement interdit de répondre

à la violence par la violence et a ordonné d'aimer ses ennemis ; donc un chrétien ne peut se prêter à aucun acte de violence à main armée : il ne peut tuer; il ne peut être soldat, car la fin du métier militaire c'est la guerre. » Cette interprétation est la seule qui me paraisse vraiment logique pour un chrétien sincère. C'est celle que j'attribuais ironiquement à M. l'abbé Olivier dans le sermon fantaisiste que je lui ai prêté avec une si vilaine indélicatesse. Ah! certes, cette interprétation n'est pas à la portée des âmes vulgaires ni des gens de petite foi, comme dirait Jésus. Il est plus facile de débiter tout un chapelet ou de lire du bout des lèvres, pendant deux heures consécutives par jour, des litanies et des prières, que de faire violence à ses instincts de jouissance et de combativité et de se sacrifier tout entier au triomphe d'un idéal pareil. Il n'en reste pas moins vrai que cette soif d'idéal, des hommes l'ont eue au point de pratiquer à la lettre le principe de la non résistance au mal par la violence.

Pendant les trois premiers siècles du christianisme, des chrétiens, vrais disciples du Christ, ceux-là, se sont laissé persécuter, torturer, au milieu des moqueries de la populace d'alors, sans essayer la moindre résistance. Au seizième siècle, lorsque la Réforme protestante a mis une partie de la société européenne face à face avec le texte évangélique soustrait aux regards des fidèles pendant douze siècles par l'Église romaine, il s'est trouvé en Allemagne une secte, celle des Ménonites, assez idéaliste et assez chrétienne pour refuser, sans violence, passivement, de contribuer à la défense armée du pays; au dix-septième siècle, les Quakers, autre secte protestante encore nombreuse en Amérique,

s'est obstinément refusée et se refuse encore au service militaire; enfin, en notre siècle, en Russie, des villages entiers ont refusé au nom de l'Évangile de servir dans l'armée du tsar. Ces doux réfractaires, les Doukhobors, ont répondu aux policiers et aux soldats du tsar : « Faites de nous ce que vous voudrez; nous rendrons au tsar ce qui est dû au tsar et à Dieu ce qui est dû à Dieu; frappez-nous; tuez-nous; mais nous ne serons point soldats, nous n'apprendrons pas à tuer des hommes, car tous les hommes sont nos frères. » On les a persécutés; on a envoyé les meneurs en Sibérie, on a fait mourir sous le knout, devant leurs femmes et leurs enfants, ces doux pacifiques; rien n'y a fait; ne pouvant exterminer tout ce monde, dont l'attitude héroïque trouvait des admirateurs dans toutes les classes de la société russe, le gouvernement du tsar a dû les laisser en paix.

L'an dernier, pourtant, pris de remords ou craignant la contagion de l'exemple, il a donné l'ordre qu'on les expulsât de son empire, et 8.000 d'entre eux, errants et fugitifs, ont abandonné leurs foyers et leurs tombeaux pour aller chercher au loin une terre où n'existe point le service militaire obligatoire, où l'on ne soit pas obligé de tuer et en tuant de violer la loi du Christ. Aujourd'hui, après des souffrances horribles, ils sont fixés au Canada.

Quels sont les vrais chrétiens? Les Doukhobors ou les archiprêtres qui réunissent des enfants crédules et ignares au pied des autels pour leur chanter la gloire du sabre?

Un Sans-Patrie

(A suivre)

CHRISTIANISME ET CATHOLICISME

(SUITE ET FIN)

Reste l'autre commentaire permis, l'interprétation moins logique, mais plus facilement acceptable, plus humaine. Elle consiste à dire ceci : « Dans le sermon sur la montagne, Jésus a seulement voulu nous proposer un idéal élevé, sublime, mais qu'il savait fort bien être hors d'atteinte pour le commun des hommes ; il ne faut donc pas prendre à la lettre la parole évangélique ; nous devons l'interpréter en ce sens qu'il faut nous efforcer d'être doux, humains et pacifiques. Jésus ne saurait en vouloir à des hommes bons et justes qui, *sans attaquer autrui*, se contentent de repousser avec modération l'envahisseur violent qui menace leurs foyers et leurs autels. Ainsi interprétée, la doctrine évangélique sera plus à la portée de notre faible humanité et elle exercera encore, néanmoins, une action bienfaisante sur la terre. »

J'admets cette interprétation opportuniste, bien que la défense de résister au mal par la violence soit catégorique et que Jésus, s'il avait voulu faire une exception en faveur de la patrie, eût pris soin de le faire en termes clairs et indiscutables. Mais, alors, quel doit être, au moment de la levée des conscrits, le rôle du prêtre opportuniste qui trouve trop radicale et trop subversive la pure doctrine évangélique, mais qui veut pourtant faire entendre quelque écho, si affaibli soit-il, de la parole du maître galiléen ? Son devoir est tout tracé. Il doit rappeler à ces jeunes hommes que l'idéal à atteindre c'est la fin de toute haine nationale, de toute guerre, de toute violence ; que la défense du territoire

peut seule justifier une violation des principes de l'Évangile; mais que toute guerre offensive, toute guerre qui tend à détruire par la violence les foyers et les autels d'un autre peuple est une abomination à laquelle un chrétien, si dégénéré qu'il soit, ne doit point se soumettre, même sous la menace de la prison ou de la mort. Avec la crédulité des ouailles catholiques, si confiantes dans la parole de leurs prêtres, en cinquante ans de prédications pareilles, l'Église catholique eût créé au sein de nos sociétés écrasées de charges militaires et empoisonnées de chauvinisme jusqu'aux moelles, en France et à l'étranger, un courant pacifique qui eût emporté pour toujours le culte barbare de la force brutale et l'idolâtrie du sabre, elle eût étouffé dans leur germe les conflits internationaux et elle eût réparé, dans une certaine mesure, par ce grand service rendu à l'humanité, toutes ses violences et tous ses crimes passés.

Cette interprétation opportuniste, terre à terre, s'est encore trouvée trop élevée pour l'esprit et le cœur du curé-archiprêtre de Sens. Même à ce devoir restreint et élémentaire, M. l'abbé Olivier a manqué gravement: que nos lecteurs plutôt relisent son sermon. Sans se laisser éblouir par la beauté de la forme, par ces images grandioses qui révèlent en M. l'abbé Olivier un nouveau Bossuet (je leur recommande tout particulièrement « l'ange de la France feuilletant les registres où sont inscrites les réserves saintes de la nation ») que nos lecteurs aillent droit au fond. Qu'ils jugent la misérable pensée du prêtre catholique en la comparant à la parole sublime de Jésus.

Pour M. l'abbé Olivier « quiconque, depuis (depuis

Jésus), vit et combat au service de sa patrie est un être sacré ; il ne fait pas seulement métier de soldat, il fait métier de christ, de sauveur et s'il vient à mourir, ce n'est pas une victime simplement, c'est un martyr, car il a combattu pour les foyers et les autels. » Et tout le reste du sermon est une glorification enthousiaste du métier de tueur d'hommes. « Servez votre pays, s'écrie le savant et éloquent prédicateur (c'est M. l'abbé Olivier que je veux dire), servez votre Dieu, c'est tout un, sans faiblesse, sans lâcheté, à la façon des Bayard, des Duguesclin, des de Lamoricière, des Mac-Mahon, des de Sonis, des Courbet. Soyez, comme eux, partout et toujours, des Français sans peur et des chrétiens sans reproche. »

Eh bien ! je prétends que quand un prêtre catholique est capable de tenir un pareil langage, dans une telle circonstance, il n'a plus le droit de se dire un disciple du Christ, ou tout au moins, s'il a le droit de s'affubler de n'importe quel nom, il donne à tous ceux chez qui le sens critique n'a pas été atrophié par les pratiques machinales et l'enseignement de mots du séminaire, la preuve manifeste qu'il est resté complètement fermé à l'esprit du christianisme primitif.

Si je n'étais pas, selon l'heureuse trouvaille de M. l'abbé Olivier, « totalement étranger aux leçons de l'histoire nationale », j'ajouterais que le sermon de M. l'archiprêtre donne l'impression qu'au séminaire il n'a appris l'histoire que dans le manuel du P. Loriquet. Mon distingué contradicteur ne semble-t-il pas croire, en effet, que les héros qu'il propose à l'admiration des conscrits n'ont jamais combattu que pour la défense de la patrie, des foyers et des autels ? Ne croit-il pas bon-

nement que les armées n'ont servi et ne servent qu'à ce rôle défensif ? Voyons ? est-ce qu'ils défendaient leurs foyers et leurs autels les soudards napoléoniens qui ont envahi et saccagé la Prusse en 1806, qui ont volé et massacré les Espagnols, de 1809 à 1813, qui ont déchaîné contre eux, par la marche sur Moscou, l'insurrection nationale et religieuse du peuple russe ? Et les Lamoricière, les Mac-Mahon, les Sonis qui ont conquis tant de galons et de croix en enfumant les Arabes dans les grottes du Dahra, en coupant leurs arbres fruitiers, en incendiant leurs récoltes dans toute l'Algérie, — dans une Algérie où la piraterie n'existait plus depuis longtemps, — est-ce qu'ils défendaient leurs foyers et leurs autels ou plutôt ne venaient-ils pas attaquer les foyers et les autels du peuple arabe ? Peut-être M. l'abbé Olivier se figure-t-il aussi que ce sont les Chinois qui sont venus attaquer nos foyers et nos autels ! Les Hovas aussi, sans doute, et les nègres du Soudan ?

Si M. l'abbé Olivier sent la force des objections que je lui soumets depuis le début de cette polémique, je le prie de rassurer sa conscience. Il a contre lui l'Évangile sans doute, mais il a pour lui l'Église catholique tout entière qui, depuis des siècles, méconnaît et viole cyniquement le précepte évangélique de la non résistance au mal par la violence. Au huitième siècle déjà, les missionnaires qui évangélisaient les Germains appelaient les guerriers catholiques de la France d'alors contre les païens récalcitrants et l'un de leurs chefs, Charlemagne, faisait décapiter, en un seul jour, 4.500 prisonniers saxons. Du onzième au treizième siècle, l'Église lançait des millions de catholiques contre les musulmans qui occupaient Jérusalem : ce furent les croisades. Lors de

la première, il y eut un tel carnage d'infidèles que dans l'un de leurs temples, le sang s'élevait jusqu'à la bride des chevaux, à quelques pas de l'endroit où avait été crucifié celui qui avait apporté au monde l'Évangile de fraternité universelle. Rappellerai-je les massacres d'Albigeois, les milliers de victimes de l'Inquisition, les horreurs de la Saint-Barthélemy allumées par les prédications des moines? A quoi bon puisqu'il n'y a pas un seul de nos lecteurs — sauf M. l'abbé Olivier peut-être — qui ne sache que chaque page de l'histoire de l'Église catholique est rouge de sang? M. le curé archiprêtre, en exaltant le métier de tueur d'hommes, est donc resté dans la bonne et pure tradition catholique.

O Jésus, puisque tu fis jadis le tour de force de ressusciter trois jours après ta mort — du moins M. l'abbé Olivier l'enseigne à ses ouailles — il ne te coûterait pas beaucoup plus de ressusciter une deuxième fois après dix-neuf siècles. Reviens au milieu de nous, doux Galiléen; mais viens, je t'en supplie, sans le fouet avec lequel tu chassas un jour les pharisiens et les marchands du temple, M. l'abbé Olivier croirait que par ce geste méprisant tu as justifié l'emploi de la violence contre les mécréants. Cette fois, pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible au sujet de ton sentiment sur toutes les violences, quand tu renouvelleras ton beau geste contre les pharisiens et les marchands du temple, je mettrai à ta disposition un solide balai.

Un Sans-Patrie

Au service d'une thèse vraiment insoutenable, le Sans-Patrie avait déployé de telles ressources de sophiste qu'il avait donné, aux ouailles mêmes de

M. l'abbé Olivier, l'impression que l'éminent curé-archiprêtre pouvait bien ne pas être l'aigle qu'on avait cru jusque-là.

Pour comble d'impertinence, deux mois durant, la polémique une fois finie, le Sans-Patrie dédia tous ses articles à M. l'abbé Olivier et il les faisait précéder d'épigraphes empruntées au sermon authentique du curé de Sens. Voici un spécimen de ces plaisanteries inconvenantes :

NOTRE GLORIEUSE ARMÉE EN CHINE

A M. l'abbé Olivier, curé-archiprêtre de la Métropole

Quiconque, depuis (depuis Jésus) vit et combat au service de sa patrie est un être sacré : il ne fait pas seulement métier de soldat, il fait métier de christ, de sauveur et, s'il vient à mourir, ce n'est pas une victime simplement, c'est un martyr, car il a combattu pour les foyers et les autels.

(*Évangile selon* SAINT... OLIVIER)

Enfin, depuis, il ne se passe guère de semaine sans que dans le corps du journal on voit à tout propos apparaître et comparaître celui que la feuille socialiste appelle avec une politesse obséquieuse *notre ancien collaborateur, l'éminent et distingué curé-archiprêtre de Sens, M. l'abbé Olivier.*

Chacun sait que les prêtres et les cléricaux catholiques ont d'ordinaire des trésors d'humilité, de résignation et de charité chrétienne qui leur permettent d'endurer les avanies avec une parfaite sérénité : M. l'abbé Olivier et ses ouailles, par une anomalie difficile à expliquer, sont au contraire irascibles et vindicatifs :

leur cœur déborde, non de mansuétude pour leurs ennemis, mais de fiel.

Au cours de sa polémique avec le Sans-Patrie, le curé-archiprêtre avait déjà trouvé moyen de dénoncer M. Hervé comme étant le Sans-Patrie. La polémique finie, il lâcha toute sa meute sur celui qu'il soupçonnait d'être son adversaire.

L'aumônier du Lycée s'en mêla : questionné un jour à son cours d'instruction religieuse par un jeune élève qui avait entendu son professeur d'histoire exposer les idées de Renan sur Jésus, l'aumônier appela dans sa chambre le jeune questionneur et lui déclara à brûle-pourpoint que Renan et M. Hervé étaient deux canailles et deux imbéciles.

Puis ce fut le tour de l'abbé Talva, directeur du pensionnat Saint-Edme, qui envoie ses élèves comme externes au lycée : M. l'abbé vint se plaindre au proviseur que le professeur d'histoire avait tenu dans son cours du Moyen-Age, au sujet de la messe, des propos hérétiques ; vérification faite, le professeur d'histoire avait présenté la messe de la façon la plus orthodoxe, telle que l'Église la présente elle-même dans ses cathéchismes. L'abbé Talva connaissait les sacrés canons à peu près comme l'abbé Olivier le sermon sur la montagne.

Les feuilles de sacristie donnèrent à leur tour : l'une d'elles alla même jusqu'à conseiller aux élèves de *chahuter* leur professeur. Ils ne bougèrent pas.

Enfin deux pères de famille, chefs du parti clérical et antisémitique de Sens, vinrent et remirent au proviseur du lycée une lettre qu'ils le prièrent de transmettre à M. Hervé ; ces messieurs sommaient M. Hervé de

répondre s'il était le Sans-Patrie. M. Hervé répondit au proviseur, puis à ces messieurs, que l'enseignement du professeur n'étant nullement critiqué, le professeur n'avait aucune réponse à leur faire; mais que le citoyen se ferait un plaisir de les recevoir à son domicile particulier, où il leur donnerait les explications qu'il jugerait convenable.

Quant à l'autorité universitaire, elle n'avait pas attendu si longtemps pour se mettre en branle : le proviseur de Sens et le recteur de Dijon passent pour des cléricaux et des conservateurs; en outre, en bons fonctionnaires qu'ils sont, ils détestent les histoires, d'où qu'elles viennent, et M. Hervé leur en attirait de fort désagréables.

Ils n'ignoraient point que le professeur d'histoire ne faisait pas de politique en classe; qu'il avait conservé sur tous ses élèves, au milieu de tous ces incidents, une grande autorité morale; mais les cléricaux criaient au scandale. Les fonctionnaires de l'Université sont de bons marchands de soupe qui ont à ménager surtout la clientèle riche et cléricale. Des républicains, ils se soucient fort peu, sachant bien qu'ils ne retireront pas leurs enfants des lycées pour les mettre dans les jésuitières. Il n'y a pas de concurrence à gauche; il n'y en a qu'à droite; c'est donc à la clientèle cléricale qu'un bon marchand de soupe doit avant tout s'efforcer de plaire.

Donc, le proviseur, au nom du recteur, invita M. Hervé à répondre s'il était oui ou non le Sans-Patrie qui polémiquait d'une façon si intempestive avec le curé-archiprêtre. M. Hervé répondit, en termes polis, mais catégoriques, qu'il dépendait incontestablement de

l'autorité universitaire pour tout ce qu'il pouvait dire et faire pendant son service ; mais qu'en dehors de ses fonctions, il avait la prétention de ne relever que de sa conscience et des tribunaux ordinaires; en conséquence, il ne reconnaissait pas à ses chefs le droit de s'occuper de sa vie politique hors du lycée.

L'autorité universitaire, pour cette fois, se contenta de cette réponse. Elle songea sans doute que le département de l'Yonne est le plus anticlérical de France; que ce serait un scandale de frapper un professeur au moment même où il avait contre lui tous les cléricaux et uniquement les cléricaux de la région; il ne fallait pas, par peur d'une histoire avec les cléricaux, s'en attirer une autre plus grave avec les anticléricaux.

L'affaire en resta là, on attendit une meilleure occasion.

II

L'affaire du Pioupiou de l'Yonne

L'occasion s'offrit bientôt et on ne la laissa pas échapper cette fois.

Les groupes de jeunesse socialiste de l'Yonne avaient décidé de publier, avec le concours des socialistes du département, une feuille annuelle, *le Pioupiou,* qu'on enverrait gratuitement à tous les conscrits du département à l'époque du tirage au sort. On recueillit trois à quatre cents francs, au moyen d'une souscription ouverte dans *le Travailleur,* et au bon moment, *le Pioupiou* fut prêt ; 4.000 exemplaires en furent distribués.

Jamais feuille antimilitariste ne fut mieux adaptée

au but : *le Pioupiou* s'adressait surtout à de jeunes paysans, souvent peu instruits ; aussi pas de grandes phrases, rien d'abstrait, des récits clairs et vivants, des dialogues familiers, un vrai chef-d'œuvre de pédagogie, comme s'il était rédigé, horreur ! exclusivement par des membres de l'enseignement, habitués à parler aux enfants et aux jeunes gens.

Il y avait même quelques gravures parlant aux yeux ; rien n'y manquait, pas même des vers :

En voici un échantillon :

CHANSON

I

Naguère, j'étais paysan ;
Je poussais gaîment la charrue
  Sous le soleil cuisant
  Ou les bises bourrues,
Et j'étais bien heureux, là-bas !
Mais à présent, je suis soldat,
    Soldat de France ;
J'ai le beau pantalon garance,
Le képi de drap rouge aussi
    Et mon fusil.

Refrain

  Fusil que je caresse,
Que je fourbis avec tendresse,
  J'en fais ici serment :
Jamais, bons et compatissants,
Nous ne ferons couler le sang
    Des pauvres gens.
  Si tu lances des balles
      Brutales,
Elles seront, mon bon ami,
    Je sais pour qui !

II

Il se peut, qu'un jour, des mineurs,
Lassés du travail dont ils crèvent,
Quittent les profondeurs
Et décident la grève :
C'est le recours des miséreux !
On peut me jeter sur les lieux
Lourd de cartouches;
Afin de mater ces farouches,
Les chefs peuvent commander « feu »
« Pour rire un peu »;

Fusil, que je caresse,
Que je fourbis avec tendresse,
J'en fais ici serment :
Jamais, bons et compatissants,
Nous ne ferons couler le sang
Des pauvres gens.
Si tu lances des balles
Brutales,
Elles seront, mon bon ami,
Je sais pour qui !

III

Il se pourra bien faire aussi
Qu'on veuille me conduire en guerre
Égorger sans merci
D'autres hommes, mes frères,
Ou bien recevoir d'eux la mort,
Pour défendre le coffre-fort
De nos vampires !
Allons, bourgeois, c'est assez rire;
Entre voleurs déchirez-vous,
Mais quant à nous,

Fusil que je caresse,
Que je fourbis avec tendresse,
J'en fais ici serment :
Jamais, bons et compatissants,

Nous ne ferons couler le sang
Des pauvres gens.
Si tu lances des balles
Brutales,
Elles seront, mon bon ami,
Je sais pour qui !

Aimez-vous mieux ces dix commandements du soldat ?

LES DIX COMMANDEMENTS DU SOLDAT

Le grand dieu Sabre adoreras,
A plat ventre très humblement.

Tous les grands chefs vénéreras,
Et s'ras, pour eux, plein d'dévouement.

L'dimanche à la messe assist'ras,
Si tu désir's de l'avanc'ment.

Tes père et mère assassin'ras,
S'ils sont en grève, joyeusement.

Nègres, Chinois, All'mands saign'ras,
Leurs goss's, leurs femm's, tout l'tremblement.

D'saint Flamidien les mœurs prendras,
Et les pratiqu'ras galamment...

L'fourbi des autr's respecteras,
Quand tu n'pourras fair' autrement.

L'œuvre de chair accompliras,
Au claqu'dent, très régulièr'ment.

A fair' des faux t'exerceras,
Si tu vis's aux hauts command'ments.

Tes trois ans faits, le camp fout'ras
Chez toi regretter l'régiment.

Un Libéré

Le Sans-Patrie du *Travailleur* y était allé naturellement de son article, ou plutôt le gérant du *Pioupiou*

avait reproduit un de ses articles parus récemment dans *le Travailleur* et qu'il trouva sans doute assez édifiant pour être mis sous les yeux des conscrits. L'article était écrit d'ailleurs en leur intention, comme l'indique son titre :

AUX CONSCRITS

— Petit conscrit, enfant du peuple, pourquoi vas-tu à la caserne ?

— Par peur des gendarmes qui m'enverraient à Biribi en cas de refus de service.

— Petit conscrit, enfant du peuple, pourquoi fuis-tu la caserne ?

— Parce qu'il me répugne de me laisser affubler d'un costume de bouffon ; parce que je n'ai aucun goût pour faire le pantin dans les rues et sur les places ; parce que je crains de ne pouvoir supporter sans broncher et sans riposter les rebuffades d'un gradé mal embouché ; parce que j'ai autre chose à faire de plus utile que de servir de larbin, de groom, de cocher, de palefrenier, de cuisinier, de déménageur ou de bonne d'enfant à mes officiers et à leurs femmes ; parce qu'il me déplaît d'être le dindon qui fait trois ans, tandis que les fils des riches, qui ont eu les moyens d'user leurs fonds de culotte jusqu'à vingt-six ans sur les bancs des écoles, ne font qu'un an ; parce que je sais qu'à nos portes, en Suisse, par une organisation intelligente, économique et démocratique, on a réussi à organiser une solide armée de soldats citoyens, en ne demandant à tous que six à huit semaines au plus de service militaire ; parce que j'ai conscience qu'avec une pareille organisation nous serions impropres à toute guerre offensive — et de guerre

offensive, je n'en veux point — tout en restant redoutables encore s'il fallait, contre une agression injustifiée d'un despote voisin, défendre la République et nos minces libertés, les seules choses que je sois décidé à défendre jusqu'à la mort. Je hais la caserne enfin, parce que si un jour je suis dans la douloureuse nécessité de me servir d'un fusil, je veux que ce soit contre mes ennemis véritables ; car, par dessus tout, ce que je hais, c'est de devenir une machine à tuer par ordre.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que penseras-tu à la caserne, quand tes officiers te diront que tu leur dois l'obéissance passive, qu'il te faut exécuter leurs ordres, *tous leurs ordres*, sans examen et sans discussion.

— Je laisserai dire, mais je penserai en moi-même ou bien tout haut devant les camarades qu'il y a des circonstances où je ne reconnais qu'un seul chef, un seul maître : ma conscience.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que penserais-tu si un empanaché, mené par un Déroulède quelconque, voulait t'entraîner, toi et tes camarades, contre la Chambre des députés, les ministères ou une préfecture pour renverser la République ?

— Je penserais que deux fois déjà l'armée a détruit la République ; qu'elle a imposé une première fois au pays un soudard nommé Napoléon qui a mené la France à Waterloo ; qu'une deuxième fois, au Deux Décembre, elle a fusillé le peuple pour installer au pouvoir un second Napoléon qui lui aussi, a conduit le pays à la ruine et à l'invasion ; je penserais que ces deux expériences suffisent ; que le général qui voudrait débaucher ses troupes pour tenter une troisième expérience se mettrait par là même hors la loi ; je penserais que mon

devoir est de le coucher respectueusement en joue et de l'abattre comme un chien enragé.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu si tes chefs un jour te mènent, fusil chargé, contre les travailleurs en grève?

— Je supporterai avec patience les injures et les quelques pierres que les grévistes affamés pourront nous lancer à la tête et je dirai à mes camarades qu'en cas de commandement de faire feu le devoir des poltrons est de tirer en l'air, celui des hommes de cœur de refuser de tirer sur leurs frères, les travailleurs en blouse.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu si tes chefs demandent des volontaires pour aller à Madagascar, au Tonkin, en Chine ou ailleurs défendre « nos intérêts » et « l'honneur » du drapeau ?

— Je tâcherai d'abord de ne pas leur éclater de rire au nez quand ils viendront nous débiter leurs tirades patriotiques, puis je dirai aux têtes brûlées ou aux pauvres d'esprit qui seraient tentés de s'enrôler : il faut être stupide, quand soi-même on est un miséreux et un exploité, pour aller crever là-bas de fièvre ou de dysenterie afin de permettre à quelques galonnés de pêcher dans le sang galons et décorations, à quelque grosse maison de commerce de gagner des millions par l'exploitation des indigènes, à une poignée de missionnaires d'introduire à l'autre bout du monde des dogmes abêtissants et dangereux. Je leur dirai que c'est le dernier des métiers que celui qui consiste à s'introduire, armés de fusils à répétition et de canons à la mélinite, chez des peuples mal armés et incapables de se défendre pour leur voler leur pays, que toutes ces expéditions, de quelque pré-

texte hypocrite qu'on essaye de les justifier, ne sont que des actes de brigandage indignes de peuples civilisés.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu, si dans quelques mois, les affaires de Chine amenant un conflit entre les nations européennes, il est question de te conduire à la boucherie, pour défendre notre glorieux allié, le Tsar de toutes les Russies ? Que feras-tu si alors, dans la ville où tu tiendras garnison, tu vois des milliers de travailleurs, républicains et socialistes, parcourir les rues en criant : « A bas la guerre ! » Que feras-tu si on veut te mener contre ces gens, qu'on te représente comme des traîtres, vendus aux Prussiens et aux Anglais ?

— Je dirai à mes camarades que ces hommes ont raison de ne pas vouloir être menés à la boucherie pour les beaux yeux du Tsar ou pour lui conserver une grosse part du gâteau chinois ; qu'ils ont raison de refuser de tirer, pour des intérêts pareils, contre les travailleurs anglais ou allemands, nos frères de travail et de misère ; et comme les manifestants, je crierai moi aussi : « Vive la paix, vive la paix universelle ! A bas la guerre ! »

Un Sans-Patrie

Nous sommes forcés d'interrompre ici l'histoire en plein chapitre. Les chapitres suivants étaient

III. — Une mauvaise affaire pour les socialistes ministériels ;

IV. — Où l'administration universitaire, ayant cru lever un lièvre, leva un sanglier.

La suite à la troisième série.

JEAN GRAVE ET URBAIN GOHIER

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 4 juillet 1901

Monsieur,

Dans votre « Treizième cahier », vous usez de votre droit de journaliste comme il me plaît d'user du mien : c'est parfait.

Je vous ferai cependant observer que, sous prétexte de déplorer une querelle déjà lointaine, vous la tirez de l'oubli : ce qui est une ingénieuse façon de mettre de l'huile sur le feu.

Je vous signalerai ensuite que, malgré votre affectation de haute impartialité, vous avez omis quelques pièces du « dossier »... notamment les accusations les plus odieuses dirigées contre *l'Aurore*.

Enfin je vous prie de dissiper une équivoque possible, d'après la citation que vous faites de la théorie pontificale sur les « bâtards ». Vous semblez m'en faire application. La régularité de mon état-civil ne m'inspire aucun orgueil et ne me procure aucun avantage. Mais j'ai une mère qui ne se soucie pas d'un malentendu de cette espèce, et c'est assez pour que je vous envoie la présente rectification.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

Urbain Gohier

Cette rectification intéresse entre autres
le gérant de ces cahiers;
l'auteur du mémoire;
et Jean Grave lui-même.

Depuis qu'elle nous est parvenue, nous avons reçu de Jean Grave une lettre à Ludovic Marchand, où il éclaire plusieurs points du débat.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif syndical

Imprimerie de Suresnes (G. Richard, administrateur), 9, rue du Pont. — 4718

Nous tenons gratuitement à la disposition de nos abonnés :

Marcel et Pierre Baudouin : Jeanne d'Arc, drame en trois actes :

Jérôme et Jean Tharaud : la lumière :

Pierre Baudouin : Marcel, premier dialogue de la cité harmonieuse.

Envoyer un franc pour les frais d'envoi.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction

le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le seizième et dernier cahier de la deuxième série sera le compte rendu sténographique non officiel du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris en septembre 1900. Non seulement ce compte rendu est un monument unique, mais les annotations de Lagardelle et de M. Sorel en font un instrument indispensable.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce quinzième cahier le mardi 23 juillet 1901.

Sanglante bataille socialiste

LA CORRIDA DE ROUBAIX

Nous lisons dans *le Réveil du Nord*, journal socialiste, numéro daté du mardi 9 juillet :

Bien que le temps soit quelque peu couvert, douze à quinze mille personnes se pressent dans les vastes arènes du torodrome de Roubaix.

La présidence de la lidia est dévolue à M. Bouzanquet de Balestrier, président de l'U. T. V.

Le toro Quincaillero, ayant péri assassiné par ses congénères, la lidia ne comportera que cinq bichos.

1er toro. — Le premier toro Rumbon, rouge foncé, évite les picadores; le premier picadore le manque de sa vara, puis le toro prend quelques piques qui sont applaudies de la foule. Les passes de cape, la pose des banderilles, tout cela excite l'enthousiasme général.

Le toro, qui a été blessé à la patte droite, est plutôt calme; Reverte a fait son « brindis » à la présidence et, d'un coup d'épée très heureux, tue le toro au milieu d'une ovation enthousiaste. Le Toro-Club lui offre une palme en or.

2e toro. — Le deuxième toro, Alegrito, rouge clair, très fougueux, blesse grièvement un cheval de picadore qui reste dans l'arène.

Le deuxième picadore est aussi démonté; furieux, il remonte en selle, pendant que le toro retourne au premier cheval qu'il frappe encore.

Le premier picadore revient dans l'arène avec un cheval que le toro attaque vigoureusement, pour fuir ensuite devant une ruade que la rosse lui applique.

A diverses reprises, le toro attaque les chevaux et prend de nombreuses piques.

La pose des banderilles est faite dans la perfection. Valentin « brinde » à l'aficion de France.

Les deux premiers coups de Spada sont mal donnés, l'épée saute hors de la blessure. Le troisième coup est bien appliqué; mais le toro, courant encore, l'épée sort de la blessure. Un quatrième coup, tenté par Valentin, est très malheureux; mais le toro, touché déjà, se couche et le puntillero l'achève aussitôt.

3e toro. — Voici Ballerio, une bête superbe, qui, au lieu de mettre toute la fougue des autres, se promène en curieux, l'air très calme. Il fuit les picadores, et prend néanmoins deux superbes piques qui le rendent quelque peu lâche; il fuit désormais et c'est à grand peine qu'on réussit à lui faire prendre encore deux piques amenant deux blessures de corne aux chevaux.

Valentin, en faisant une passe de cape, fait une chute devant le toro qu'on détourne immédiatement.

A noter de belles poses de banderilles par Curite, Currinche et des passes de cape très hardies par Bonifa.

Revertito, qui doit estoquer, fait de belles passes de muleta, mais il manque le premier coup; le deuxième coup est contrarié par un mouvement de tête du bicho et l'épée quitte la blessure.

Enfin, au troisième coup, le toro, gravement touché, se couche après cinq minutes de résistance; il est achevé par le puntillero.

4e toro. — Campanero, un bicho, rouge, tête foncée, entre avec impétuosité dans le redontel et se précipite sur la cloison, — talanquera, — qu'il frappe de ses cornes effilées. Puis il attaque le premier picadore, dont la vala se brise sous l'effort; le cheval échappe au coup de corne.

Le bicho prend six belles piques et les picadores réussissent à arrêter son effort sans que les chevaux soient atteints sérieusement.

A ce moment, le soleil, qui boudait, fait une rapide apparition qui donne aux arènes une apparence méridionale. C'est un véritable coup de féerie : le pu-

---

Note pour les lâches : Flatter les vices du peuple est encore plus lâche et plus sale que de flatter les vices des grands.

SEIZIÈME CAHIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

COMPTE RENDU STÉNOGRAPHIQUE

NON OFFICIEL

DE LA VERSION FRANÇAISE

du cinquième

CONGRÈS SOCIALISTE

INTERNATIONAL

tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900

CAHIERS DE LA QUINZAINE

PARIS

A DATER DU PREMIER OCTOBRE 1901

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous mettons ce cahier dans le commerce : nous le vendons trois francs cinquante.

Dans leur première série les Cahiers de la Quinzaine ont publié les réponses des militants socialistes à la consultation internationale ouverte à la Petite République sur l'affaire Dreyfus et le cas Millerand :

dans le cinquième cahier les réponses de Van Kol — Bebel — Vandervelde — Plekhanov — Iglesias — Andrea Costa — Enrico Ferri — Louis Bertrand — Kautsky — Bernstein — Léon Defuisseaux — Pierre Lavrov — Hyndman — Olsen. Knudsen. A.-C. Meyer — Quelch — Antonio Labriola ;

dans le sixième cahier les réponses de Tom Mann — Keir Hardie — Greulich — Blatchford — Volmar — Schoenlank — Troelstra — Singer — Belfort Bax — Ludwig Meyer ;

dans le huitième cahier les réponses de Liebknecht — Schidlowski — Kritchewski ;

dans le onzième cahier la réponse de Rosa Luxemburg.

Dans leur deuxième série les Cahiers ont publié

Antonin Lavergne. — Jean Coste ou l'Instituteur de village . . . 3 francs 50

Charles Péguy

CONGRÈS SOCIALISTE INTERNATIONAL

PARIS 1900

Dans leur troisième série les cahiers publieront :

Pierre Quillard. — Mémoire et dossiers pour la défense de l'humanité en Arménie ;

Bernard Lazare. — Mémoire et dossiers pour les droits des Juifs dans l'Europe orientale ;

Jean Deck. — Mémoire et dossiers pour la défense de la liberté en Finlande ;

Mémoire et dossiers du récent mouvement pour la liberté en Russie.

COMPTE RENDU STÉNOGRAPHIQUE

NON OFFICIEL

DE LA VERSION FRANÇAISE

du cinquième

CONGRÈS SOCIALISTE

INTERNATIONAL

tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900

139826
4/10/16

CAHIERS DE LA QUINZAINE

PARIS

16, rue de la Sorbonne, au second

A DATER DU PREMIER OCTOBRE 1901

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

On a ici le texte même du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris en septembre 1900. MM. Corcos frères, sténographes habituels du Parti socialiste français, en avaient établi par nos soins la sténographie.

Nous publions cette sténographie comme les sténographes nous l'ont fournie. Hubert Lagardelle a revu le texte. M. Sorel a bien voulu revoir les épreuves et annoter. Mais ils ne se sont proposé que de rester fidèles à la sténographie, que nous avons voulu éditer en véritables historiens. Pour la même raison nous avons évité de communiquer aux orateurs la sténographie de leurs discours.

Hubert Lagardelle préparait une introduction au compte rendu dont il avait relu le texte. Mais cette introduction fera un cahier de la troisième série.

M. Sorel a aussi réservé pour la troisième série les quelques réflexions que son travail lui a suggérées.

DÉCISION DU CONGRÈS DE LONDRES

Le Congrès de Londres, en 1896, dans sa dernière séance avait voté la résolution suivante :

Le bureau du Congrès est chargé de rédiger l'invitation au prochain Congrès en faisant exclusivement appel :

1° Aux représentants des groupements qui poursuivent la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes et qui considèrent l'action législative et parlementaire comme un des moyens nécessaires pour arriver à ce but ;

2° Aux organisations purement corporatives qui, bien que ne faisant pas de politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire.

En conséquence les anarchistes sont exclus.

La vérification du mandat des délégués sera faite par leurs nationalités respectives, sauf recours devant une Commission spéciale, élue par toutes les nationalités représentées au Congrès. Les mandats de toutes les nationalités représentées par moins de cinq délégués seront soumis au comité de vérification des mandats ainsi que les mandats douteux.

Le Congrès décide que le prochain Congrès aura lieu en Allemagne pendant le courant de l'année 1899. En cas d'empêchement à la tenue du Congrès en Allemagne, il est résolu que le Congrès se réunira à Paris en 1900. (1)

Pour bien faire comprendre cette résolution, il n'est pas inutile de reproduire deux autres textes qui ne

(1) Le compte rendu analytique officiel porte que cette résolution avait été déposée par Liebknecht ; c'est une erreur. Eugène Guérard, qui faisait partie du bureau, nous apprend qu'elle avait été rédigée par Vandervelde et amendée par Millerand. — Eugène Guérard. — *Le Congrès de Londres*, page 29.

furent pas mis aux voix. Le premier avait été proposé par la Social-democratic Federation d'Angleterre; il était ainsi énoncé :

Le mandat pour le prochain Congrès international sera limité aux organisations social-démocratiques (ainsi qu'aux chambres syndicales) dont l'objet est la socialisation des moyens et instruments de production, de transport, de distribution et d'échange ; qui tâchent d'atteindre cet objet par des moyens parlementaires et autres moyens politiques; qui désirent établir dans chaque pays un parti parlementaire et politique, indépendant et isolé de tout autre parti politique bourgeois; qui se soumettent enfin à l'autorité de la majorité.

L'autre texte, signé par *Liebknecht, Singer* et beaucoup de délégués allemands, autrichiens, danois, polonais, hollandais, etc., était énoncé ainsi :

Le prochain Congrès international socialiste aura lieu en l'année 1900.

Y auront accès les représentants des partis socialistes et des organisations ouvrières, qui se tiennent sur le terrain de la lutte de classe, reconnaissent la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière comme nécessaire à leur libération. Pour arriver à ce but, ils considèrent comme un des moyens essentiels l'action législative et parlementaire. Ceux qui ne possèdent pas le suffrage universel doivent faire tous leurs efforts pour le conquérir.

Les anarchistes et leurs alliés — même s'ils s'appellent communistes anti-parlementaires (1) — ne peuvent prendre part à ce Congrès, à quelque organisation qu'ils appartiennent.

D'après Eugène Guérard, les textes allemands et anglais étaient encore plus rigoureux et le dernier paragraphe portait : « Les anarchistes *et leurs alliés,* même s'ils s'appellent communistes anti-parlementaires ou toute autre dénomination... »

---

(1) Cette formule était dirigée contre les amis de Domela Nieuwenhuis et de Cornelissen en Hollande.

PRÉPARATION DU CONGRÈS

Le Comité général du Parti socialiste français adressa en mai 1900 l'appel suivant aux organisations ouvrières et socialistes des deux mondes, en vue du Congrès international de 1900 :

Citoyens et camarades,

Le Comité d'entente socialiste qui a relié, au cours de l'année 1899, les cinq organisations nationales constituant l'ensemble du Parti socialiste français, vous a déjà adressé une circulaire expliquant les raisons pour lesquelles il prenait l'initiative de la convocation d'une conférence préparatoire au Congrès socialiste international de 1900.

Cette conférence, qui s'est tenue à Bruxelles le 27 et le 28 mai 1899, a pris les décisions que nous publions ci-après. Ces décisions furent acceptées par les cinq organisations alors adhérentes au Comité d'entente. Depuis, le Comité d'entente a remis ses pouvoirs au Comité général issu du Congrès des organisations socialistes de décembre 1899. C'est donc au Comité général qu'incombe le devoir de vous faire connaître que le prochain Congrès socialiste international aura lieu du 23 au 28 septembre inclus.

Ce Congrès, le cinquième en date depuis que le prolétariat des deux mondes a décidé de tenir à nouveau ses grandes assises périodiques, succédera au grand Congrès de Paris (1889), de Bruxelles (1891), de Zurich (1893), de Londres (1896), où chaque fois s'est affirmée plus unie, plus cohérente et plus redoutable la puissance des travailleurs organisés sur le terrain de la lutte des classes.

Avant de se séparer, le Congrès de Londres avait remis

ses pouvoirs à un bureau permanent chargé de convoquer le prochain Congrès sous certaines conditions nettement déterminées. Ce Congrès devait se tenir, soit en Allemagne, en 1899, soit en France, en 1900, si des obstacles majeurs — comme la chose s'est du reste produite — empêchaient nos camarades allemands d'exécuter leur mandat.

Vers la fin de l'année 1898, nous étions avertis par nos amis d'Allemagne d'avoir à nous substituer à eux pour procéder à l'organisation du Congrès. Le Comité d'entente socialiste venait alors de se constituer. Il prit à charge cette œuvre ; et de suite il se préoccupa d'éviter au futur Congrès les difficultés qui s'étaient manifestées au sein des précédentes assemblées internationales. S'inspirant donc avant tout de la situation spéciale de l'organisation socialiste et ouvrière en France, le Comité d'entente, tout en demeurant fidèle au sens intime des résolutions du Congrès de Londres, se rallia, avec une complète unanimité, à l'idée d'un Congrès politique socialiste, c'est-à-dire d'une assemblée où l'adhésion des groupements corporatifs entraînerait la reconnaissance par ceux-ci de la nécessité d'une action politique socialiste.

C'est dans cet esprit que fut rédigée la première circulaire que nous adressâmes à nos camarades des deux mondes. C'est dans cet esprit aussi que se présentèrent à la conférence de Bruxelles, que nous avions convoquée, les délégués des cinq organisations adhérentes au Comité d'entente socialiste français.

Mais ici une difficulté surgit. Le bureau permanent de Londres, convoqué également à Bruxelles, ne voulait se dessaisir de ses pouvoirs, entre les mains du Comité d'entente socialiste, que si ce dernier acceptait à la lettre les conditions d'invitation formulées par le précédent Congrès. La conférence de Bruxelles a eu à juger ce litige et l'a finalement tranché dans un sens qui permet aux organisations françaises de préparer, au mieux des intérêts du prolétariat, les grandes assises ouvrières et socialistes de 1900.

Voici en quels termes le bureau permanent a transmis ses pouvoirs au Comité d'entente, en rappelant tout d'abord les décisions du Congrès de Londres et en aboutissant ensuite aux résolutions résultant de la transaction inter-

venue à la conférence de Bruxelles entre les organisations socialistes françaises et les organisations socialistes des autres pays :

Le Congrès de Londres a donné mandat à son bureau de convoquer le prochain Congrès à Paris, en 1900, en faisant appel exclusivement :

RÉSOLUTION DE LONDRES

1° Aux représentants des organisations qui se proposent pour but de substituer à la propriété et à la production capitalistes la propriété et la production socialistes et qui considèrent l'action législative et parlementaire comme un des moyens nécessaires pour atteindre ce but ;

2° Aux associations purement syndicales (Trade-Unions) qui, sans prendre part à l'action politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire ; par conséquent, les anarchistes sont exclus.

En exécution de ce mandat, nous soussignés, membres du bureau de Londres, nous avons transmis nos pouvoirs aux membres du Comité d'entente socialiste français, avec mission d'inviter au Congrès :

RÉSOLUTION DE BRUXELLES

1° Toutes les associations qui adhèrent aux principes essentiels du socialisme : socialisation des moyens de production et d'échange ; union et action internationales des travailleurs ; conquête socialiste des pouvoirs publics par le prolétariat organisé en parti de classe ;

2° Toutes les organisations corporatives qui, se plaçant sur le terrain de la lutte de classe et déclarant reconnaître la nécessité de l'action politique, donc législative et parlementaire, ne participent cependant pas d'une manière directe au mouvement politique.

Cette solution transactionnelle a été adoptée unanimement par les onze nations représentées à Bruxelles, à l'exception de la France, qui a réservé sa réponse après consultation des cinq organisations adhérentes au Comité d'entente.

Avec la même unanimité, la conférence préparatoire a

décidé qu'après avoir entendu les déclarations du bureau de Londres et pris connaissance de la circulaire du Comité d'entente socialiste français, elle donnait pouvoir à ce dernier, sous réserve d'acceptation par lui de la solution transactionnelle intervenue, de convoquer dans les termes reproduits plus haut le prochain Congrès international à Paris en 1900.

Les cinq organisations adhérentes au Comité d'entente ayant unanimement souscrit aux résolutions de la conférence de Bruxelles et accepté le mandat de convocation du Congrès de 1900 sous les conditions proposées. le Comité général, héritant des droits et obligations du Comité d'entente, est devenu Comité d'organisation du Congrès international, et porte à votre connaissance la série de questions qui constituent l'ordre du jour provisoire du Congrès, et que voici :

1° Exécution des décisions du Congrès. Recherche et application des moyens pratiques pour l'entente, l'organisation et l'action internationales des travailleurs et des socialistes ;

2° Législation internationale du travail par la limitation de la journée de travail. Discussion sur la possibilité d'un minimum de salaire dans les divers pays ;

3° Des conditions nécessaires de l'affranchissement du travail : *a)* Constitution et action du prolétariat organisé en parti de classe ; *b)* Expropriation politique et économique de la bourgeoisie ; *c)* Socialisation des moyens de production ;

4° Paix internationale, militarisme, suppression des armées permanentes ;

5° La politique coloniale ;

6° Organisation des travailleurs maritimes ;

7° La lutte pour le suffrage universel et la législation directe par le peuple ;

8° Socialisme communal ;

9° La conquête des pouvoirs publics et les alliances avec les partis bourgeois ;

10° Le Premier Mai ;

11° Les trusts.

Depuis, le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire a proposé aux diverses nations l'amendement suivant dont l'inscription à l'ordre du jour est dès aujourd'hui acceptée par six nations sur onze :

Le mouvement croissant de la concentration des capitaux, le désordre économique, irréductible par des moyens politiques, résultant

de leur concurrence, et, par suite, l'aggravation incessante de la situation des travailleurs, ne rendent-ils pas inévitable un conflit direct entre le travail et le capital, qui prendra la forme d'une grève générale ?

Citoyens et camarades,

Nous vous invitons donc à vous rendre au Congrès socialiste international de Paris.

Une circulaire subséquente vous fera connaître les dispositions prises par le socialisme français, uni tout entier dans une même pensée d'entente et d'action commune, pour réserver aux délégués de tous les pays la plus fraternelle hospitalité et pour assurer à la face du monde l'éclat et la grandeur de la cinquième manifestation internationale de la classe ouvrière et du Parti socialiste.

Prière d'adresser votre réponse au secrétaire du Comité général du Parti socialiste, le citoyen Louis Dubreuilh, 17, rue Portefoin, Paris.

CONVOCATION DU CONGRÈS

Le Congrès fut convoqué par la circulaire suivante:

Le Congrès s'ouvrira le dimanche 23 septembre 1900, salle Wagram, avenue Wagram, à dix heures précises du matin.

La première séance sera consacrée à la vérification des mandats des nationalités étrangères; la séance de l'après-midi, à partir de deux heures précises, à la vérification des mandats de la nationalité française.

Il est bien entendu que la validation des mandats au Congrès international ne préjuge pas de celle qui aura lieu pour le deuxième Congrès général des organisations socialistes, les conditions d'admission n'étant pas les mêmes pour l'un et pour l'autre Congrès.

Le secrétaire

Louis Dubreuilh

PREMIÈRE JOURNÉE

Séance du dimanche 23 septembre 1900

(MATIN)

RÉUNION DE LA SECTION FRANÇAISE

Avant l'ouverture du Congrès, les délégués français se réunissent dès dix heures un quart pour élire leur bureau. Le citoyen *Dubreuilh* (P. S. R.), secrétaire du Comité général, monte à la tribune. Il déclare que c'est par erreur que certains camarades croient que la section française doit se réunir ce matin. Il dit que la section française n'était convoquée que pour deux heures de l'après-midi.

Le citoyen *Briand* (F. S. R.) monte à la tribune.

Les séances de la première journée n'ayant pas été sténographiées, le texte a été établi par Hubert Lagardelle en se servant du compte rendu de *la Petite République*, du compte rendu allemand, du compte rendu analytique officiel et de ses propres notes.

Nous rappelons les formules abrégées employées pour désigner les différents partis français : P. O. F., Parti Ouvrier Français ou parti guesdiste ; — P. S. R., Parti Socialiste Révolutionnaire ou parti blanquiste (Vaillant, Sembat) ; — A. C., Alliance communiste (Dejeante, Groussier) ; — P. O. S. R., Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire ou parti allemaniste ; — F. T. S. F., Fédération des Travailleurs Socialistes de France ou parti broussiste, qui ajoute d'ordinaire à son titre celui de Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire ; — F. S. R., Fédération Socialiste Révolutionnaire, instituée pour donner aux Indépendants une organisation centrale. L'Alliance communiste étant considérée comme une annexe du P. S. R., on parle toujours des cinq organisations.

Le citoyen Briand. — Le Comité général a résolu que la première réunion du Congrès international se tiendrait à dix heures, le 23 septembre, et que la section française se tiendrait à dix heures du matin. Conformément à sa décision, nous sommes tous ici. Il est incompréhensible qu'on nous propose un ajournement. *(Tumulte sur les bancs du P. O. F. et du P. S. R. Applaudissements de l'autre côté)*

Le citoyen Allemane. (P. O. S. R.) — Je suis l'auteur de la proposition adoptée à l'unanimité par le Comité général. Je puis donc en rappeler les dispositions sans crainte de me tromper. C'est bien à l'heure que vient d'indiquer le citoyen *Briand* qu'a été fixée la réunion de la section française. Il ne peut donc subsister aucun malentendu. Aussi j'invite le citoyen *Dubreuilh* à procéder à la formation du bureau. *(Tumulte)*

Le citoyen Dubreuilh ne répond pas.

Le citoyen Allemane. — Puisqu'il en est ainsi, je vais mettre aux voix la constitution de la section française. Ceux qui sont d'avis de former la section française voudront bien le manifester en levant les mains. *(La droite seule lève les mains. — Tumulte du côté du P. O. F. et du P. S. R. — Deux noms sont prononcés pour la présidence : ceux des citoyens Jaurès (F. S. R.) et Vaillant. (P. S. R.) — Tumulte indescriptible. — Cris du côté du P. O. F. et du P. S. R. — — Les deux parties de la section s'invectivent. — Jaurès est élu et prend place au bureau. — La droite l'acclame. — Tumulte à gauche)*

Le citoyen Jaurès invite les délégués français à nommer deux assesseurs. On désigne les citoyens *Allemane* et *Vaillant*. Le citoyen *Vaillant* refuse de prendre place au bureau, la validité de cette réunion étant contestée et les mandats n'étant pas vérifiés. Le tumulte reprend

de nouveau. Le citoyen *Heppenheimer* (F. T. S. F.) est élu assesseur et le citoyen *Briand* secrétaire.

Le citoyen FRIBOURG. (P. O. S. R.) — Je propose que le bureau que nous venons d'élire, demeure en fonctions toute la journée. *(Tumulte)*

Le citoyen JOURNOUD (Fédération de Saône-et-Loire). — Je propose à la section française de décider, en règle générale, que le bureau qui aura présidé une séance ne pourra plus être élu. *(Mouvements divers. Tumulte)*

Le citoyen TANGER. (P. S. R.) — Nous ne pouvons, citoyens, constituer notre bureau avant que les mandats des délégués aient été vérifiés. Vérifions-les d'abord : nous élirons le bureau ensuite. *(Applaudissements du P. O. F. et du P. S. R.)*

Le citoyen DEVERNAY. (P. O. F.) — Citoyens, je ne mets en doute la bonne foi de personne. Mais nous autres, dans le Nord, où notre Fédération est si forte, avons des habitudes d'organisation. Je veux bien croire que tous les mandats sont réguliers ; c'est possible. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils doivent être examinés avant que nous puissions prendre une décision valable. *(Approbations sur les bancs du P. O. F. et P. S. R.)*

Le citoyen BRIAND. — Citoyens, la question qui se pose a été réglée au sein du Comité général. Je fais appel à la loyauté de tous, ici, et je défie un seul de nos camarades du Comité général, appartenant au P. O. F. ou au P. S. R., d'apporter ici la moindre dénégation à mes paroles. Si le Comité général s'est laissé plus absorber par la préparation du Congrès national que du Congrès international, à qui, citoyens, en incombe la faute ? Dans l'impossibilité où il s'est trouvé de vérifier en temps utile les mandats des délégués au Congrès international, le Comité général a décidé de donner à

chaque organisation le soin du contrôle de ses mandats. C'est ce qui a été fait. Chaque organisation garde ainsi sa pleine responsabilité morale. Nous respectons donc, scrupuleusement, la volonté du Comité général : ce sont ses décisions qui sont notre loi. Je répète que nulle contradiction à ce que j'affirme, ne saurait se produire et je demande que la section française se déclare constituée. *(Applaudissements à droite. Protestations à gauche)*

Le citoyen ALLEMANE. — Citoyens, il ne faudrait pas oublier que depuis longtemps déjà les camarades étrangers attendent avec impatience que les délégués français aient bien voulu constituer leur section. Ils insistent auprès de vous pour que vous ne retardiez plus l'ouverture du Congrès international.

Je vous propose donc d'aller immédiatement souhaiter la bienvenue aux délégués étrangers et je demande que la section française se déclare constituée. *(Tumulte. Applaudissements à droite)*

Le citoyen JAURÈS. — Citoyens, je lève la séance, en exprimant le plus profond espoir que la section française n'ira pas donner aux socialistes de tous les pays le spectacle affligeant de ses divisions. *(Vifs applaudissements à droite. Tumulte)*

La section française se rend dans la salle du Congrès.

CONGRÈS INTERNATIONAL

Il est onze heures un quart. Le bureau de la section française, composé des citoyens JAURÈS, ALLEMANE, HEPPENHEIMER et BRIAND, prend place sur l'estrade. Les congressistes étrangers applaudissent longuement.

Le citoyen JAURÈS. — Au nom des socialistes de France, je salue les délégués du prolétariat socialiste de l'univers, réunis ici pour leur cinquième Congrès international. Et j'invite immédiatement chaque nationalité à déléguer ses représentants au bureau du Congrès. *(Applaudissements)*

Le bureau du Congrès international est ainsi constitué pour la première séance :

Section allemande. — PAUL SINGER, président; DAVID, secrétaire.

Section anglaise. — PETE CURRAN, président; QUELCH, secrétaire.

Section autrichienne. — Docteur ADLER, président; SKARET, secrétaire.

Section belge. — ÉMILE VANDERVELDE, président; LÉON FURNÉMONT, secrétaire.

Section de Bohême. — NEMEC, président.

Section bulgare. — LEDENSKI et MARIO GUESDE.

Section danoise. — KNUDSEN, président; BORGBJERG, secrétaire.

Section espagnole. — PABLO IGLESIAS, président.

Section américaine. — LUCIEN SANIAL, président; KRELLOW, secrétaire.

Section française. — JEAN JAURÈS, président; ALLEMANE, HEPPENHEIMER, assesseurs; ARISTIDE BRIAND, secrétaire.

Section hollandaise. — VAN KOL, président; TROELSTRA, secrétaire.

Section italienne. — ANDREA COSTA, président; ENRICO FERRI, secrétaire.

Section polonaise. — LUNANOWSKI, président; DASZYNSKI, secrétaire.

Section argentine. — ACHILLE CAMBIER.
Section russe. — KRITCHEVSKY, président ; PLEKHANOFF, secrétaire.
Section suédoise. — MENANDER et ANDERSSON.
Section suisse. — FURHOLZ, président ; RAPIN, secrétaire.

La citoyenne CLARA ZETKIN est traductrice pour l'allemand et le citoyen SMITH traducteur pour l'anglais. (1) Le citoyen FURNÉMONT, membre de la Chambre des représentants de Belgique, remplit les fonctions de secrétaire.

Les membres du bureau prennent place, et, dès que le calme est rétabli, le citoyen JAURÈS, président de la première séance, prononce l'allocution suivante :

Le citoyen JAURÈS. — Citoyens et camarades de tous les pays, c'est avec une joie et une émotion profondes qu'au nom de tout le Parti socialiste — les travailleurs organisés de France — je souhaite la bienvenue aux socialistes organisés, aux prolétaires de tous les pays.

Certes, jamais cette réunion des représentants socialistes et prolétariens de tous les pays, de tous les continents, de toutes les races, ne fut plus nécessaire et plus décisive qu'à l'heure où, partout, chez tous les peuples, le capitalisme essaye d'ameuter la bestialité chauvine et le délire nationaliste ; qu'au moment où, partout, pour servir les intérêts du capitalisme envahisseur, la bourgeoisie essaye de ranimer les antagonismes de race et de jeter les peuples les uns sur les autres. C'est une grande et nécessaire manifestation que le prolétariat affirme aujourd'hui sa volonté de maintenir l'universelle paix.

Citoyennes et citoyens, notre ordre du jour, l'ordre du jour du Congrès socialiste international, comprend, en même temps que cette grande question de la paix,

(1) Les Italiens, les Hollandais et les Russes ont parlé en français.

toutes les autres questions sur lesquelles, à cette heure, s'élèvent des controverses dans les partis socialistes de tous les pays. Nous discuterons ici, mais nous saurons aisément trouver les formules d'accord; nous sommes le parti socialiste, c'est-à-dire le parti qui, sans dédaigner l'amélioration immédiate et constante de ceux qui travaillent, n'oublie pas le but final, l'abolition complète du capitalisme et l'établissement de la propriété collective. Et c'est parce que nous avons tous ce même esprit que nous donnerons au monde l'exemple de la paix socialiste.

Ah! citoyens, laissez-moi, au nom de nos camarades de France qui n'ont pas réalisé encore chez eux l'unité complète, l'unité organique dont tous les autres pays nous ont donné l'exemple, laissez-moi exprimer le vœu que l'exemple de la force que donne aux partis socialistes des autres pays l'unité organique saura, par une amicale propagande, nous conseiller l'unité complète, l'unité entre socialistes, pour préparer l'unité entre les hommes par la révolution sociale. *(Vifs applaudissements et acclamations unanimes)*

Le citoyen Singer, président de la section allemande. — J'ai été chargé par le Congrès national de la démocratie socialiste allemande, qui vient de se tenir à Mayence, de venir ici vous souhaiter la bienvenue et vous apporter le salut cordial de vos frères militants de toutes les races, de toutes les nations.

La démocratie allemande est unanimement convaincue de la nécessité de marcher la main dans la main avec les socialistes prolétaires de tous les pays, pour briser le joug du capitalisme et arriver à l'expropriation économique de la bourgeoisie. Justement le Congrès de Mayence a rappelé ce souvenir qu'il y a vingt-cinq ans il y avait au sein de la démocratie socialiste

allemande les mêmes dissensions, les mêmes différences d'opinions qu'actuellement dans le parti socialiste français. La démocratie socialiste allemande a triomphé de ces dissensions en s'inspirant de cette idée que, malgré les différences apparentes, tous nous sommes d'accord quant au but final. Voilà ce qui a amené l'unité socialiste allemande et voilà ce qui a fait que la démocratie allemande a pu atteindre une force et une vitalité telles qu'aucun parti socialiste d'Europe ne peut en montrer de semblables.

Toute l'histoire de la démocratie socialiste allemande prouve que plus les socialistes de toutes nuances sont unis, plus la volonté du prolétariat s'impose.

Nous nous sommes aussi, au Congrès de Mayence, préoccupés d'une question que notre Congrès international aura à traiter : la politique coloniale organisée partout avec tant d'acharnement par le militarisme et le capitalisme pour augmenter encore l'exploitation du prolétariat. Eh bien, le Congrès de Mayence a déclaré que le prolétariat opposerait à la politique de guerre du militarisme et du capitalisme la politique de la paix universelle et de la solidarité internationale.

Je termine en émettant l'assurance que les mêmes convictions fraternelles qui ont amené l'unité parmi les socialistes allemands amèneront l'unité parmi les socialistes français; et c'est pourquoi je vous invite à crier plus fort et plus haut que jamais en face du monde capitaliste : Vive l'Internationale socialiste! *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen PETE CURRAN, président de la section anglaise. (1) — La section anglaise est unanime à approuver les paroles de *Jaurès* et de *Singer* sur la soli-

---

(1) De l'Independent Labour Party (parti de Keir Hardie).

darité et la paix internationales. La députation anglaise est absolument opposée à la politique impérialiste du gouvernement. *(Applaudissements)* Trade-unionistes et socialistes sont d'accord pour condamner la politique de pillage armé dans l'Afrique du Sud. *(Applaudissements)* Ils sont opposés aussi à cet état de vol à l'intérieur du capitalisme. Si vous n'avez pas de roi visible, vous avez des rois non couronnés invisibles contre lesquels vous, socialistes français, vous devez lutter. Et pour mener à bien ce combat, il faut que toutes vos forces soient concentrées et unies. *(Applaudissements)*

Le citoyen HYNDMAN, de la section anglaise. (1) — Qu'il me soit permis, avant d'écouter le salut fraternel de nos camarades de l'étranger, d'adresser aux délégués allemands un mot de sympathie et de condoléance pour la perte qu'ils ont éprouvée et que le prolétariat international a éprouvée en la personne de notre regretté *Liebknecht. (Tous les congressistes se lèvent et approuvent par d'unanimes applaudissements les paroles de notre camarade)* ... *Liebknecht* vit en ce moment dans cette assemblée. *(Applaudissements)* Socialistes français, anglais, belges, italiens, etc., envoyons tous notre salut à la veuve de *Liebknecht* et aux camarades allemands. *(Longue émotion. Tous les délégués sont debout acclamant la mémoire de Liebknecht)*

Le citoyen JAURÈS. — Tout le Congrès international socialiste s'associe aux sentiments exprimés par *Hyndman. (Applaudissements) Liebknecht* avait une sorte de sympathie particulière pour la France, il l'a affirmée devant le tribunal de Leipzig, aussi les socialistes français se joignent-ils de grand cœur aux paroles de notre camarade Hyndman.

---

(1) De la Social-democratic Federation.

Le Congrès témoigne également toute sa sympathie aux camarades russes pour cet autre grand militant de la Révolution qui s'appelait *Pierre Lavroff*, *(l'assemblée debout applaudit)* et s'associe enfin au deuil qui a frappé nos camarades par la perte de la citoyenne *Éléonore Marx*, fille de *Marx*. *(Applaudissements)* Tout ce qui atteint la famille d'un des grands fondateurs de l'Internationale socialiste, frappe toute la famille socialiste. *(Applaudissements enthousiastes sur tous les bancs)*

Le citoyen ANDREA COSTA, président de la section italienne. — C'est avec joie que les socialistes italiens sont venus au cinquième Congrès international. Nous avons vaincu la réaction sanglante de 1898, nous avons bien mérité de la liberté. La monarchie italienne s'est heurtée à notre obstruction inlassable : elle en a appelé au pays, et le pays lui a répondu en accroissant nos voix, en augmentant nos mandats. *(Applaudissements)* Maintenant, la monarchie essaie d'exploiter contre nous l'attentat de Monza, et malgré cela deux nouveaux députés socialistes ont été élus quelques jours seulement après la mort du roi Umberto. C'est que nous autres, socialistes italiens, comme l'a montré notre récent Congrès, nous sommes unis. Chez nous il peut y avoir des discussions entre nous, mais grâce à l'unité du parti, il ne peut y avoir de divisions. *(Applaudissements prolongés)*

C'est donc avec la conscience d'avoir fait leur devoir que les socialistes italiens vous tendent la main et s'apprêtent à lutter avec vous. *(Applaudissements unanimes)*

Le citoyen ADLER, président de la section autrichienne. — J'apporte à tous les socialistes étrangers le salut fraternel des socialistes autrichiens. Nous autres,

qui avons dû constituer, en Autriche, une petite Internationale, nous connaissons mieux que personne les difficultés à surmonter. Nous venons ici, comme nous y vînmes en 1889 et que nous dîmes au prolétariat international que tous les prolétaires d'Autriche, de toutes les langues, seraient unis dans le socialisme, dans la marche en avant. Nous avons tenu parole, et nous pouvons nous en glorifier ! Dans notre malheureux pays, où la classe ouvrière est le seul élément qui puisse lutter contre la bestialité qui y règne, c'est la social-démocratie qui est l'unique représentant des intérêts communs de tous les prolétaires d'Autriche. Ce n'est pas sans difficultés que cette unité s'est constituée. Mais elle doit être atteinte, partout où il y a des socialistes dévoués, *(Vifs applaudissements)* partout où les représentants du socialisme mettent les intérêts essentiels et durables du prolétariat au-dessus de petites différences d'opinion, de doctrine et de théorie *(Applaudissements prolongés)* ... partout où il y a des socialistes résolus à donner leur sang, déterminés à sacrifier à la cause du socialisme leurs caprices, leurs vanités, leurs préventions. *(Vifs applaudissements)* Je parle par expérience. Ces enseignements, nous les avons payés de notre sang. Le meilleur de notre œuvre est dans cette unification du prolétariat. J'espère que ce Congrès, qui exprimera l'unité de la social-démocratie de tous les pays, sera aussi le point de départ d'un grand et irrésistible mouvement pour l'unité intérieure du socialisme français, qui assurera le triomphe du socialisme. *(Longue ovation)*

Le citoyen Vandervelde, président de la section belge. — Au nom du Parti Ouvrier Belge, je vous remercie, citoyens et camarades, de votre bon accueil.

Depuis le dernier Congrès international, faisant dans notre petit pays notre devoir intégral de socialistes,

nous avons pratiqué fraternellement l'union socialiste. *(Applaudissements)*

Aux premiers temps du christianisme, les païens, voyant le spectacle de l'union des premiers chrétiens, disaient : « Comme ils s'aiment ! » Cet amour des premiers chrétiens a constitué la force de leur doctrine. En Belgique, actuellement, les bourgeois disent des socialistes : « Comme ils s'aiment ! » C'est la constatation de notre union et de notre force. Notre exemple doit vous servir, camarades français. *(Applaudissements répétés)*

En 1889, il y avait dans la même ville deux Congrès qui semblaient être ennemis. (1) Pourtant l'unité fut réalisée l'année suivante. *(Applaudissements)* Camarades, nous sommes unis et cette union est notre seule force. Qu'il me soit permis d'espérer que l'unité du parti socialiste français soit réalisée prochainement. *(Applaudissements répétés)*

Socialistes français, unissez-vous. *(Applaudissements)* En dépit des apparences, l'union socialiste est en marche chez vous. Les militants obscurs qui ne se mêlent pas aux polémiques entre les écoles la veulent. *(Applaudissements)* Ceux qui portèrent en 1793 le drapeau de la Révolution ont été adversaires, mais quand le canon gronda, ils firent bloc contre l'ennemi. Socialistes de 1900, ferez-vous moins que les bourgeois de 1793 ? *(Applaudissements enthousiastes)* L'ennemi est autour de vous. Il vous guette. Concentrez toute votre énergie contre l'ennemi commun. Socialistes français, unissez-vous. *(Longs applaudissements. Ovation. — Cris de : Vive l'Unité)*

---

(1) Il y avait d'un côté le Parti Ouvrier fondé en 1885 par De Paepe et Volders et de l'autre côté le Parti socialiste républicain, qui se rattachait surtout à De Fuisseaux. — Jules Destrée et Émile Vandervelde, *le Socialisme en Belgique*, page 21, et pages 91-100.

A ce moment, le citoyen *Jaurès* donne lecture à l'assemblée d'une lettre du camarade *Katayoma,* éditeur au Japon du *Monde socialiste.* « Dites bien au Congrès, écrit notre camarade, qu'il y a en Extrême-Orient un pauvre compagnon qui travaille à la même cause que vous, socialistes européens. Il aurait bien voulu venir au Congrès international de Paris, mais la pauvreté l'en empêche. »

Le citoyen *Jaurès,* après avoir terminé la lecture de cette lettre dont tous les passages ont été applaudis avec enthousiasme, ajoute : A l'heure même où l'Extrême-Orient est le théâtre de la guerre, il est consolant de voir que même là, l'esprit internationaliste s'éveille. *(Applaudissements)*

Le citoyen TROELSTRA, secrétaire de la section hollandaise. — Je suis heureux de saluer, au nom des socialistes hollandais, les compagnons de lutte de tout le prolétariat international.

Au Congrès de Londres, une scission s'est produite parmi les socialistes hollandais. (1) Mais à l'heure actuelle, ils se sont guéris de la maladie des individus et de l'influence nuisible de l'esprit sectaire. *(Vifs applaudissements)* Ils sont unis. *(Applaudissements)* Il faut que vous soyez unis, camarades français; l'ennemi est là et vous vous querellez ! C'est un crime de lèse-prolétariat ! *(Applaudissements enthousiastes)* Si nous n'étions pas les hôtes des socialistes français, nous serions allés tout à l'heure dans la salle où ils étaient réunis avec le drapeau rouge et nous leur aurions

---

(1) A la séance du 30 juillet, Domela Nieuwenhuis quitta le Congrès, en déclarant qu'il ne voulait pas participer à des discussions oiseuses. (Cf. *Mouvement Socialiste* : 1er et 15 septembre et 15 décembre 1900, les articles de Vliegen et de Cornelissen sur le socialisme en Hollande.)

montré l'inscription qu'il porte : « Prolétaires, unissez-vous ! » *(Applaudissements répétés sur tous les bancs).*

Le citoyen PLEKHANOFF, secrétaire de la section russe. — C'est dans toute la mesure où ils sont conscients de leurs intérêts de classe et où ils sont unis, que les prolétaires russes marchent la main dans la main avec le prolétariat mondial. Vous vous souvenez du mot de Jacoby : La formation du plus petit syndicat a, pour l'évolution historique, plus d'importance que la bataille de Sadowa. Pour la Russie c'est plus vrai que pour tout autre pays. Ce furent d'abord les étudiants, les gens cultivés qui furent les porteurs du mouvement révolutionnaire russe en révolte contre le tsarisme. Ce sont aujourd'hui les ouvriers qui mènent, de toute leur énergie, la lutte contre le despotisme. Ils combattent non seulement pour l'émancipation économique de leur classe, mais encore pour la libération de tous les peuples du knout de la Russie. *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen KRITCHEVSKY, président de la section russe. — Je vous demande de flétrir les monstruosités odieuses du tsarisme et d'adopter les deux ordres du jour que je vais vous lire :

« Les révolutionnaires polonais, juifs et russes, déportés comme militants socialistes par le gouvernement du tsar russe, dans un des endroits les plus reculés de la Sibérie, ainsi que des habitants de cette localité qui sympathisent avec eux, réunis le premier mai 1900, en réunion amicale, au jour du Premier Mai, de la fête de la solidarité internationale du prolétariat, ont décidé, à l'unanimité et avec enthousiasme, d'envoyer leur salut cordial au Congrès international ouvrier socialiste de Paris et de lui souhaiter du fond du cœur le meilleur succès dans ses travaux. Vive le socialisme

démocratique ! Vive le Congrès international ouvrier socialiste ! »

« L'organisation ouvrière englobant des ouvriers de toutes les professions, dans tous les quartiers de Saint-Pétersbourg, salue le Congrès international socialiste. »

Le citoyen Knudsen, président de la section danoise. — Les socialistes du Danemark vous apportent ici leurs plus fraternels saluts. Lorsque la révolution de 1848 fit passer sa tempête sur l'Europe, les houles s'en transmirent en dedans des frontières de notre pays et déjà à cette époque une grande partie de la classe ouvrière saisit le véritable caractère de ce mouvement. Toutefois cette compréhension n'était pas assez vive pour s'imposer d'une manière générale. Chez nous ce mouvement se termina, comme dans plusieurs autres pays de l'Europe, par l'écroulement de la monarchie absolue et l'établissement d'une constitution bourgeoise et libérale.

Ce fut le retentissement des héroïques combats de la Commune de Paris en 1871 qui éveilla l'esprit des ouvriers danois et fit arborer dans leur pays le drapeau rouge de l'internationalisme. Le prochain flot civilisateur des grandes nations trouvera en Danemark une armée de travailleurs bien organisés et prêts à concourir à l'accomplissement de la grande œuvre révolutionnaire, c'est-à-dire à l'écrasement définitif et irrévocable du Moloch capitaliste et à la fondation de la nouvelle société de liberté, d'égalité et de fraternité. *(Applaudissements répétés)*

Le citoyen Daszynski, secrétaire de la section polonaise. — J'apporte le salut de la Pologne écrasée et meurtrie, où commence enfin de s'affirmer la conscience de classe du prolétariat. Nous voulons la paix internationale. Et nous la voulons au moment même où les capitalistes illustrent leurs phrases en faveur des

peuples en élevant un rempart de baïonnettes! Nous voulons de toutes nos forces l'unité des prolétaires polonais, mais nous la voulons seulement sous le drapeau du socialisme révolutionnaire. *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen Nemec, président de la section de Bohême. — Le dernier Congrès socialiste tchèque m'a donné mission de venir saluer les membres du Congrès socialiste international. C'est avec une joie profonde que je m'acquitte de cette tâche. Si nous ne sommes qu'un petit parti, nous sommes cependant de bons socialistes, comme vous tous, camarades. Et à la démocratie socialiste mondiale, nous adressons nos meilleurs vœux! *(Applaudissements)*

Le citoyen Furholz, président de la section suisse. — Nous n'avons pas précisément, en Suisse, une très forte organisation. Peut-être en serait-il autrement, si nous avions été quelque peu persécutés, au lieu d'être en possession de toutes les libertés politiques. Quoi qu'il en soit, le Parti Ouvrier Suisse donne l'exemple d'une unité parfaite, malgré la différence des langues, des usages, des différents cantons qui composent notre pays. Vous pouvez avoir confiance en nous! Nous marcherons, toujours et d'un commun accord, avec les socialistes étrangers! *(Applaudissements)*

Le citoyen Menander, de la section suédoise. — Au nom de mes camarades de Suède, je m'associe aux paroles et aux souhaits qui ont été adressés du haut de cette tribune au prolétariat socialiste international. Nous espérons aboutir, en Suède, à des résultats importants par le groupement compact de toutes les forces ouvrières et socialistes de notre pays. A mesure que progresse l'industrie suédoise, le socialisme croît aussi, parallèlement, et prend place dans le grand mouvement socialiste international! *(Applaudissements)*

Le citoyen Iglesias, président de la section espagnole. — Je salue l'Internationale des ouvriers. Nous devons opposer notre unité à l'unité du Capital. Le capitalisme international cherche à opposer prolétaires à prolétaires et à les jeter dans des conflits aussi criminels qu'odieux. Vous n'avez pas oublié, camarades, les actes du capitalisme espagnol aux Philippines et vous voyez ceux du capitalisme anglais en Afrique. Que la classe ouvrière internationalement organisée réponde à ces monstruosités ! *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen Cambier, de la République argentine. — Je me contenterai de m'associer, en deux mots, aux paroles de tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune. Au nom de mes camarades de la République argentine, je crie avec eux : Vive l'Union socialiste ! Vive la Révolution sociale ! *(Applaudissements)*

Le citoyen Sanial, président de la section américaine. — Les socialistes américains ont pris un rôle modeste dans le mouvement socialiste international; mais ils sont appelés aujourd'hui à jouer un des rôles les plus importants. A l'occident commence à luire le grand soleil capitaliste qui modifiera les conditions économiques et précipitera l'avènement du socialisme. La concentration capitaliste américaine, qui va chercher à lutter contre le capitalisme européen et va mettre aux prises les prolétaires d'un pays contre les prolétaires d'un autre pays, nécessite l'organisation internationale socialiste qui rappellera aux ouvriers quels sont leurs devoirs et évitera des luttes meurtrières dont les capitalistes seuls bénéficieraient. *(Applaudissements)*

L'idée socialiste a déjà fait des progrès dans notre pays. Aux élections de 1876 nous n'avions obtenu que 46.000 voix socialistes : deux ans après, aux élections de 1878, nous en obtenions 85.000. Ces chiffres vous

montrent qu'avant longtemps plusieurs centaines de mille ouvriers seront rangés sous les drapeaux du socialisme international. *(Applaudissements)*

Le citoyen Sanial traduit son discours aux délégués anglais et américains, lorsque le citoyen Lafargue (P. O. F.) s'élance à la tribune, qui est aussitôt envahie. Un colloque violent s'établit avec le président. Le citoyen Lafargue réclame la parole. Elle lui est accordée. Tumulte indescriptible sur la tribune. Le calme se rétablit peu à peu. Le citoyen Lafargue peut parler.

Le citoyen Lafargue. — Citoyens, j'ai une protestation à vous lire. La voici :

Attendu que la vérification des pouvoirs pour la section française avait été, par décision du Comité général et par voie de la presse, fixée à deux heures de l'après-midi; attendu que sans attendre l'heure fixée, dès ce matin et sans vérification aucune des pouvoirs, profitant de l'absence d'un grand nombre de délégués, il a été procédé à la constitution d'un bureau n'ayant aucune qualité pour parler au nom de la délégation française :

Le Parti Ouvrier Français, le Parti Socialiste Révolutionnaire, l'Alliance communiste, la Fédération des syndicats de Saône-et-Loire, la Fédération autonome de Saône-et-Loire, les Fédérations autonomes de la Haute-Saône, du Doubs et du Haut-Rhin protestent auprès de tous les partis socialistes, représentés au Congrès international.

Pour le P. S. R. : le secrétaire, Landrin. Pour le P. O. F. : le secrétaire, Guesde. Pour l'Alliance communiste : le secrétaire, Marchand. Pour la Fédération des syndicats ouvriers ds Saône-et-Loire : le secrétaire général, Chalot. Pour la Fédération autonome de Saône-et-Loire : le secrétaire général, Journoud. Pour les Fédérations du Doubs, Haute-Saône et Haut-Rhin : le secrétaire général, Perrin.

La séance est levée. Il est deux heures et demie. Les délégués quittent la salle au chant de l'*Internationale*.

DEUXIÈME JOURNÉE

Séance du lundi 24 septembre 1900

(MATIN)

La séance est ouverte à dix heures quinze, sous la présidence du citoyen SINGER (Allemagne).

Le citoyen PRÉSIDENT. — Au nom du bureau, je déclare que nous sommes tous d'accord pour estimer que le bureau qui a présidé la séance d'hier était essentiellement provisoire, qu'il importe donc que toutes les nationalités constituent immédiatement le bureau définitif; et, m'adressant spécialement à tous les camarades français des cinq organisations présentes, je les invite à rester dans cette salle et à désigner immédiatement leurs délégués au bureau du Congrès. Je les invite après cette séance de pure forme, qui ne durera que quelques minutes à peine, à se réunir dans cette salle, pendant que les autres nationalités se réuniront également dans leurs locaux respectifs, pour désigner également leurs délégués aux commissions.

A l'issue de cette séance plénière, chaque nationalité est invitée à désigner deux délégués par commission. Les commissions se réuniront immédiatement, depuis dix heures jusqu'à midi, et de deux heures à six. Tous les membres du Congrès ont le droit d'assister, avec voix consultative, aux séances des commissions.

Je rappelle qu'au Congrès précédent, l'assemblée plénière ne s'était réunie que lorsqu'un des rapports avait été déjà présenté.

Le citoyen FURNÉMONT (Belgique). — Étant donné que nous avons douze questions à l'ordre du jour, et que nous n'avons déjà plus que trois jours devant nous, je propose de siéger le matin de dix heures à midi et le soir de deux à six heures.

Malgré les protestations des délégués anglais qui voudraient que les séances ne durassent que jusqu'à cinq heures, la proposition *Furnémont* est adoptée.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Voici deux dépêches que le bureau du Congrès a reçues :

La première est de Nîmes :

Citoyens réunis nombre cinq cents pour fêter Maison du Peuple socialiste de Nîmes adressent salut fraternel témoignage sympathie aux représentants du monde socialiste réunis Congrès international.

Le second télégramme de Carmaux :

Militants socialistes Carmaux adressent aux représentants du prolétariat international leurs salutations fraternelles. Font des vœux pour unité socialiste internationale, pour affranchissement humanité et chute société capitaliste, pour qu'enfin justice et égalité règnent par société communiste. *(Applaudissements)*

Je propose que le Congrès admette en bloc l'ordre du jour provisoire et que les questions soient discutées et mises aux voix au fur et à mesure que les différentes commissions auront fini leurs travaux.

Le citoyen FRIBOURG. (P. O. S. R.) — Je proteste contre la méthode de travail proposée par le bureau : il est inadmissible qu'une commission nous apporte ici une opinion de quelques hommes, que nous aurons à

discuter ensuite, alors que le Congrès doit, lors de la discussion générale, indiquer aux commissions dans quel sens les résolutions devront être présentées. Il n'est pas acceptable que le Congrès nous dise qu'il n'a pas le temps de procéder ainsi; la méthode que je propose n'est pas plus longue : lorsqu'une question sera discutée, on nommera la commission qui aura à vous présenter son rapport sous forme de résolution, et on pourra ensuite discuter les autres questions. Alors, nous aurons bien l'opinion du Congrès, et pas seulement l'opinion d'une commission. *(Applaudissements)*

Le citoyen Président. — Je propose de rejeter la proposition *Fribourg*, bien qu'en principe elle soit excellente; mais il faudrait, pour qu'elle soit applicable, que le Congrès siégeât pendant trois mois. *(Rires)* Je mets aux voix la proposition du bureau. — Adoptée à l'unanimité.

Le citoyen Président. — Je propose que la séance plénière soit ajournée à deux heures, pour que les différentes nationalités constituent les commissions et désignent des délégués au bureau définitif. A deux heures nous commencerons les travaux réguliers du Congrès; j'espère qu'à cette heure-là, les camarades français seront arrivés à s'entendre. *(Rires et applaudissements)*

Le citoyen Secrétaire. — Dans la séance qu'elle a tenue à Bruxelles, la commission chargée de préparer l'ordre du jour du Congrès international l'a arrêté aux onze premiers points. Le Comité général français, après avoir pris l'avis des diverses nationalités, y a ajouté un douzième point, la grève générale. Afin d'éviter toute discussion au sujet de l'irrégularité de cette décision, je demanderai que le Congrès décide que le douzième point sera inscrit à l'ordre du jour. *(Approbations)*

Le citoyen Président. — Il est entendu que l'on inscrit cette question à l'ordre du jour, sous réserve de la discuter. — Adopté.

Le citoyen Président. — Il n'y a plus rien à l'ordre du jour de cette séance et nous pouvons la lever.

Le citoyen Furnémont. — Je dois indiquer ce qui se passe au point de vue de la salle : les délégués ont à se réunir dans un local dont le patron de l'établissement m'a refusé la clef, sur l'ordre paraît-il du citoyen *Dubreuilh. (Exclamations sur certains bancs. — Voix nombreuses : Dubreuilh* à la tribune)

Le citoyen Dubreuilh. (P. S. R.) — Je n'ai pas eu à m'occuper, pour mon compte, de la partie matérielle de l'organisation du Congrès; c'est le citoyen *Boutié*, trésorier du Comité général, qui a loué la salle, et il va vous fournir des explications à cet égard.

Le citoyen Boutié. (P. O. F.) — Quand nous sommes venus traiter, au nom de la commission d'organisation, pour la location de la salle, le propriétaire a consenti de nous louer celle-ci et la petite salle annexe. Hier matin, j'avais demandé par faveur au propriétaire de la salle qu'il veuille bien consentir à nous louer la grande salle, afin que, quand nous sommes réunis avec les camarades étrangers, nous soyons tous plus à l'aise. Mais quand nous avons vu que la section française, qui avait pour devoir de se réunir ici, allait dans la grande salle voisine et en somme usurpait un droit qu'elle n'avait pas... *(Violentes protestations sur un grand nombre de bancs. Tumulte)* nous avons cru devoir nous en tenir au contrat et ne pas demander au propriétaire autre chose que ce qui était convenu.

La séance plénière est levée à onze heures.

RÉUNION DE LA SECTION FRANÇAISE

La séance est ouverte par le citoyen *Allemane*. (P. O. S. R.)

Le citoyen Président. — Je donne la parole au citoyen *Delory*.

Le citoyen Delory. (P. O. F.) — Nos amis des autres nationalités nous ont invités à accomplir deux actes ; pour prendre part d'une façon régulière au Congrès international, nous avons à désigner un bureau définitif et à élire des membres pour les différentes commissions.

Quelques camarades et moi, — qui pensons que si nous avions des explications à échanger, elles ne devraient l'être que quand nous aurons terminé l'œuvre que nous avons à accomplir avec les camarades étrangers, — nous faisons à nos camarades français la proposition suivante : Puisque nous avons le droit d'avoir deux délégués au bureau, chaque fraction pourrait mettre un nom pour chaque commission et les deux camarades qui auraient le plus de voix seraient ceux qui seraient nos délégués dans les commissions et au bureau. Je fais cette proposition parce que nous pensons, mes amis et moi, que nous devons trouver un système qui nous permette d'aboutir — sans préjuger en rien des idées de personne — pour le moment où nous devrons nous présenter devant nos camarades étrangers, afin de ne pas leur donner le spectacle de nos petites divisions. *(Vive approbation)* Si nous continuions à discuter au delà de la limite fixée, nos camarades étrangers pourraient nous dire que c'est à leur détriment que nous l'avons fait, parce que nous les avons empêchés d'accomplir une besogne utile.

Le citoyen Président. — Nous allons procéder au vote dans ces conditions. Êtes-vous d'avis que l'on mette treize chapeaux, douze pour les commissions et un pour le bureau et que chacune des fractions mette un nom?... *(Hésitation d'un grand nombre de délégués)*

Le citoyen Jaurès. (F. S. R.) — Il me semble que la proposition *Delory* est acceptable; et les objections que paraissent y faire un certain nombre de camarades tiennent à ce qu'elle n'a pas été bien comprise. Le citoyen *Delory* propose, étant donné que nous avons droit de désigner deux membres pour chacune des commissions, que chacun de nous ne vote que pour un nom. Cela donne, par conséquent, la certitude, à chacune des deux tendances qui divisent le Congrès, d'avoir un représentant. *(Applaudissements)* Dans ces conditions et pour éviter toute prolongation de lutte, je me rallie très volontiers, pour ma part, à la proposition *Delory*.

Le citoyen Guesde. — Voici la motion que je suis chargé de vous faire au nom du P. O. F., du P. S. R., et d'un certain nombre de fédérations départementales socialistes-révolutionnaires :

Décidés à remplir jusqu'au bout notre devoir international, nous proposons à la délégation française de suspendre tout conflit pendant la durée du Congrès international, et, puisqu'il existe deux manières de concevoir l'action et la politique socialistes, d'attribuer à chacune de ces fractions, sans rechercher où se trouve la majorité ou la minorité, un président au bureau général et un délégué à chacune des douze commissions. *(Bruit)*

Si vous voulez que la lutte reprenne, vous n'avez qu'à repousser cette proposition, que nous faisons pour remplir notre devoir vis-à-vis des socialistes étrangers. *(Applaudissements)* C'est, en somme, la proposition *Delory*, mais expliquée par un exposé de motifs.

Le citoyen Gérault-Richard. (F. S. R.) — Nous sommes aussi pénétrés que nos camarades de l'autre côté de la salle de notre devoir d'hospitalité à l'égard de la social-démocratie internationale; nous l'avons même seuls prouvé hier. *(Vives interruptions du côté du P. O. F.)* Je propose que, si la proposition Delory est acceptée, chacune des deux fractions en présence désigne de son côté ses délégués au bureau et aux commissions; et nous éviterons ainsi toute sorte de conflit et toute sorte de confusion. *(Nombreuses approbations)*

Le citoyen Delory. — Pour ma part, je ne vois pas d'inconvénient à procéder comme le demande *Gérault-Richard;* si j'avais proposé une autre procédure, c'était pour qu'il ne parût rien au dehors de nos divisions; nous admettons les deux manières de procéder, pourvu que nous ne fassions pas perdre de temps à nos camarades étrangers. *(Applaudissements)* Une fois qu'on aura accepté le principe, que les camarades qui constituaient le bureau provisoire d'hier organisent le scrutin, afin de montrer que nous n'élevons à leur égard aucune suspicion.

Le citoyen Jaurès. — Il n'est pas étonnant qu'une proposition relative à un mécanisme de vote, qui se produit sans avoir pu être examinée par les diverses organisations ici présentes, soulève quelque confusion et quelque hésitation. Pour moi, je tiens à répéter que j'adhère à la proposition *Delory*, parce qu'elle permet à chacune des deux tendances ici représentées d'avoir la garantie certaine d'être, en effet, représentée dans les commissions et au bureau. Mais il me semble qu'il serait très dangereux de donner à ce vote la forme d'un classement, d'une déchirure du Congrès. *(Applaudissements sur certains bancs)* Je trouve, en ce sens, qu'il est

très dangereux, comme paraît le proposer *Gérault-Richard,* comme paraissent le proposer les considérants de *Guesde,* d'attribuer à ce qu'on appelle chacune des deux fractions le choix direct et explicite de ses représentants. Je préfère le système *Delory,* qui permet à chacune des tendances d'avoir des garanties, sans qu'il y ait une cassure officielle. *(Applaudissements)* C'est pour cela que je me rallie à cette dernière proposition.

Le citoyen Gérault-Richard. — Je suis d'avis que nous acceptions tous la motion *Delory ;* mais c'est sur le mode de votation que je diffère avec *Jaurès* et qu'on ne semble pas avoir compris ma proposition : je demande que chacune des deux fractions nomme son délégué pour la présidence, et ses délégués pour les commissions. Je demanderai aussi, afin d'effacer toute trace de dissension, que la liste générale soit soumise à la ratification de toute l'assemblée.

Une voix. — Il ne doit pas être dit avant le vote qu'il existe des fractions du socialisme : il n'existe pas de fractions du socialisme français.

Le citoyen Président. — Je mets aux voix la proposition *Delory*, sans modification.

Le citoyen Delory. — Nous nous rallions très volontiers, pour en finir, à la proposition *Gérault-Richard.* — Adoptée.

Le citoyen Camélinat. (F. S. R.) — Nous voulons tous aller rapidement. Je suis partisan de la proposition *Delory*, mais j'estime que, pour aller rapidement, il faut, non pas voter comme l'indiquait le citoyen *Delory,* mais voter à mains levées. Nous n'avons qu'à désigner des deux côtés nos candidats. — Adopté à l'unanimité.

Une partie de l'assemblée acclame le nom du citoyen

Renou (P. O. S. R.) comme président ; l'autre celui du citoyen *Vaillant*. (P. S. R.) Ces deux noms, mis aux voix, sont acceptés à l'unanimité. Le vote est salué par les cris de : *Vive la Commune !*

La séance est suspendue et reprise à midi.

Les citoyens DELORY et JEAN LONGUET (F. S. R.) lisent successivement les noms des délégués choisis pour faire partie des commissions. Voici ces noms :

Première commission. — Exécution des décisions du Congrès. Recherche et application des moyens pratiques pour l'entente, l'organisation et l'action internationale des travailleurs et des socialistes. — Marcel SEMBAT et Hubert LAGARDELLE (1).

Deuxième commission. — Législation internationale du travail pour la limitation de la journée de travail. Discussion sur la possibilité d'un minimum de salaire dans les divers pays. — GROUSSIER et MOREAU (des Omnibus).

Troisième commission. — Des conditions nécessaires de l'affranchissement du travail : *a)* constitution et action du prolétariat organisé en parti de classe ; *b)* expropriation politique et économique de la bourgeoisie ; *c)* socialisation des moyens de production. — LAFARGUE et PONARD.

Quatrième commission. — Paix internationale, militarisme, suppression des armées permanentes. — VAILLANT et ALLEMANE.

Cinquième commission. — La politique coloniale. — ROLDES et LAGROSILLIÈRE.

Sixième commission. — Organisation des travailleurs maritimes. — LAVIGNE et BRUNELLIÈRE.

Septième commission. — La lutte pour le suffrage universel et la législation directe par le peuple. — LEPAGE et DALLE.

Huitième commission. — Socialisme communal. — DELORY et FLAISSIÈRES.

Neuvième commission. — La conquête des pouvoirs publics et les alliances avec les partis bourgeois. — GUESDE et JAURÈS.

Dixième commission. — Le Premier Mai. — JOURNOUD et CADENAT.

---

(1) Dans cette liste, le premier nom est celui d'un représentant de la gauche du Congrès (guesdistes, blanquistes et groupes alliés).

Onzième commission. — Les Trusts. — ARGYRIADÈS et WILLM.

Douzième commission. — La grève générale. — ZÉVAÈS et BRIAND.

Les résultats sont adoptés à l'unanimité, à mains levées, et salués par des acclamations.

La séance est levée à midi un quart. On se sépare au chant de l'*Internationale.*

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à deux heures quarante, sous la présidence du citoyen *Singer* (Allemagne).

Le citoyen PRÉSIDENT. — Nous avons appris avec une grande satisfaction que les camarades français se sont mis d'accord pour le choix des présidents et des délégués aux commissions ; et nous sommes particulièrement heureux que les citoyens *Vaillant* et *Renou* aient été élus présidents. *(Vifs applaudissements)* Voici la liste des membres du bureau élus par les sections étrangères :

(Cette liste est la même que pour la première séance.)

Le bureau a été unanime pour décider que chaque jour il y aurait deux présidents de nationalités différentes ; pour aujourd'hui, il a décidé que le citoyen *Vaillant* présiderait avec moi ; pour demain ce seront les citoyens *Andrea Costa* et *Hyndman.*

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Congrès siégera à partir de demain dans la grande salle, où nous serons bien mieux à notre aise.

(Le citoyen *Vaillant* prend place à la présidence, salué par de longs applaudissements et des cris répétés de : *Vive la Commune!)*

Le citoyen VAILLANT. (P. S. R.) — A mon tour, je viens, au nom des socialistes français qui nous ont élus,

le citoyen *Renou* et moi, comme présidents français de cette assemblée, dire la solidarité profonde qui nous unit au socialisme international et à tous les amis venus de l'étranger, pour faire avec nous ce pacte nouveau plus fort encore, qui doit développer les progrès et amener le triomphe du socialisme. Citoyens, nous sommes heureux de retrouver ici beaucoup de ceux qui en 1889 étaient venus reconstituer, après la longue interruption que la réaction avait provoquée, ces congrès de l'Internationale reconstituée, congrès qui ont une si grande importance pour la fraternité entre socialistes des différentes nations.

Si nous sommes heureux de voir ici beaucoup de citoyens qui sont les vétérans du socialisme international, permettez-moi de faire, comme récemment les socialistes allemands au Congrès de Mayence, un retour en arrière sur ceux qui ne sont plus, et de dire avec quelle profonde tristesse les socialistes français ne voient plus dans les rangs du socialisme international celui qui a tant travaillé pour lui, notre doyen, celui qui a toujours été pour nous tous un modèle et un exemple : notre ami *Liebknecht. (Vive approbation)* Citoyens, en reportant nos souvenirs vers l'homme qui a tant lutté pour la cause commune, ce n'est pas seulement un homme que nous honorons, mais tous ceux qui ont lutté pour le socialisme international, pour l'affranchissement du prolétariat, personnifié par celui qui a tant fait pour cette grande cause.

Quelles que soient les divisions, quelles que soient les nuances particulières qui peuvent nous séparer, quand nous voyons le grand but qui est devant nous, l'œuvre d'affranchissement qu'il y a à opérer, toutes les discordes cessent pour y parvenir, car nous voulons que les bataillons français luttent à côté des autres, dans

l'armée socialiste internationale. *(Applaudissements unanimes)*

Nous nous réunissons aujourd'hui dans des circonstances tout à fait caractéristiques : jamais, depuis qu'il y a des Congrès internationaux, nous n'avons vu la bourgeoisie si bas et jamais les circonstances n'ont mieux caractérisé son impuissance politique et économique, sa déchéance, tandis qu'au contraire jamais le parti socialiste international n'a été aussi puissant, aussi plein de courage qu'à l'heure actuelle. Nous devons donc être certains, en acclamant le socialisme international, que dans les luttes qui s'engagent, le socialisme triomphera ! *(Applaudissements unanimes. — Cris répétés de :* Vive la Commune ! *à gauche, et* Vive l'unité ! *à droite)*

Le citoyen Président. — Nous allons procéder, tout d'abord, à la vérification des mandats : les règles pour cette vérification ont été fixées par le Congrès de Londres ; les vérifications sont faites par les nationalités respectives ; il n'y a de discussions en séance plénière que pour les mandats contestés.

Le citoyen *Delory*, rapporteur de la commission de vérification des mandats pour la France, a la parole.

Le citoyen Delory. (P. O. F.) — Je prie les camarades français de ne pas trouver, dans les quelques explications que je serai obligé de fournir, une idée de critique.

Nous nous sommes réunis hier, dans l'après-midi (1), et les organisations présentes ont accepté la proposition suivante : puisqu'il était difficile dans l'état actuel de la délégation française d'avoir exactement les mandats

(1) En réunion particulière de la gauche française. Le discours de *Delory* ne s'entend que d'après cette réunion particulière.

déposés par tous, nous avons décidé de nous en rapporter à la commission de vérification pour le Congrès national et de prendre les mandats déposés, défalcation faite de ceux réservés ; les mandats acceptés par cette première commission étaient considérés par nous comme valables. Voici les résultats pour les organisations présentes hier :

	Mandats
P. S. R.	223
P. O. F.	765
Alliance communiste.	12
Fédération autonome de Saône-et-Loire.	22
Fédération des syndicats ouvriers de Saône-et-Loire	12
Fédération du Doubs.	17
Yonne	14
Soit un total de.	1.065

mandats représentés par 473 délégués.

Nous consentons même à ne pas discuter sur les 107 mandats réservés.

Nous avons fait le même travail pour les organisations non représentées hier, avec les chiffres du Comité général; mais nous pourrions nommer une commission composée de deux délégués par association pour examiner les mandats réservés ; ou alors, afin d'aller plus vite, comme nous n'avons pas, devant nos camarades étrangers, intérêt à nous présenter avec une quantité énorme de mandats, nous accepterions de nous présenter au Congrès international seulement avec les mandats acceptés par la première commission, et tout le reste serait réservé pour notre Congrès général. Si cette manière de procéder était admise, d'après tous les renseignements que nous avons obtenus, il y aurait actuellement pour la France 2.268 mandats acceptés.

Le citoyen Briand. (F. S. R.) — Je ne suis pas comme notre camarade *Delory :* je ne me présente pas au nom

de la section française tout entière ; nous ne nous attendions pas à ce que notre camarade *Delory* fît un rapport d'ensemble, dans lequel il semblerait, après avoir formulé une déclaration de conciliation, à laquelle nous adhérons pleinement, faire devant le Congrès certaines réserves.

Nos camarades de la section française, du P. O. S. R., de la Fédération des travailleurs socialistes, d'un certain nombre de Fédérations autonomes, de syndicats et de coopératives ont compris que dans la section française l'accord s'était fait ce matin, complet et sans réserve, conformément à une décision du Comité général sur laquelle il est impossible d'épiloguer. Etant données les conditions dans lesquelles le Congrès international a été organisé, le Comité général a jugé qu'il était impossible de procéder à une validation, à un examen détaillé des mandats ; les conditions d'admission pour le Congrès international n'étant pas les mêmes que pour le Congrès national, il a été décidé dans le sein du Comité général que chaque organisation validerait ses mandats d'une manière globale ; et ce matin, dans la section française, nous avons été unanimes à choisir nos délégués en commun, sans réserve. Nous nous étonnons simplement que notre camarade *Delory* vienne en formuler à cette tribune : nous nous rangeons à la décision du Comité général, et nous disons : Tous nos mandats sans exception sont portés au Congrès international ; ils ont été acceptés par anticipation, par une décision du Comité général. *(Vifs applaudissements à droite)*

Le citoyen Président. — Après délibération avec mes camarades du bureau, je déclare que tous les mandats français ont été reconnus valables par le Congrès. *(Applaudissements)*

Le citoyen Président. — Les organisations politiques d'Allemagne sont représentées ici par quarante-cinq délégués, comprenant entre autres deux femmes. Les femmes socialistes allemandes sont représentées par deux autres femmes déléguées. La fraction parlementaire du parti socialiste est représentée par deux délégués; les syndicats ouvriers par huit. En somme, la délégation allemande comprend cinquante-sept délégués, dont les mandats ont été reconnus valables, vérification faite.

Le délégué de l'Angleterre Lee. (1) — Je constate que les fédérations socialistes d'Angleterre, ainsi que les Trade-Unions ont délégué quatre-vingt-quinze camarades au Congrès international. Je déclare que leurs mandats sont valables et acceptés par tous. *(Applaudissements)*

Le citoyen Pete Curran. (2) — J'ai participé à la vérification des mandats de la délégation anglaise et je suis désireux de faire remarquer au Congrès que la délégation anglaise aurait été beaucoup plus nombreuse si le gouvernement n'avait pas dernièrement dissous la Chambre des Communes, et si nous n'étions, en ce moment, en période d'élections générales. Ceux qui auraient pu être délégués à ce Congrès sont des candidats qui font la guerre contre la guerre. *(Vifs applaudissements)*

Le délégué de l'Autriche Karpeles. — J'indique que pour l'Autriche, c'est la même chose que pour l'Angleterre : on vient de dissoudre le Parlement; le Parti socialiste doit se préparer à la campagne électorale qui va bientôt s'ouvrir, et il a été dans la nécessité de retenir

(1) De la Social-democratic Federation (parti de Hyndman).
(2) De l'Independent Labour Party (parti de Keir Hardie).

une certaine partie de ses forces dans le pays. La délégation autrichienne est composée de dix délégués : les organisations politiques en comptent cinq, les syndicats ouvriers deux, les groupes ouvriers des différentes industries en comptent trois. Il n'y a pas eu de contestations en ce qui concerne leurs mandats, qui ont tous été acceptés. *(Applaudissements)*

Le délégué de l'Italie Enrico Ferri. — En ce qui concerne l'Italie, le Parti socialiste se trouve dans la nécessité de se réorganiser dans tout le pays, après deux ans de réaction sanglante, réactionnaire et jésuitique ensuite. *(Applaudissements)* C'est pour cette raison que le Parti socialiste italien n'a pu envoyer que dix délégués des groupes politiques ; les groupes économiques, les syndicats, en Italie, n'ont pas la liberté d'adhérer au parti socialiste, quoi qu'ils y adhèrent d'âme et de foi. *(Nouveaux applaudissements)* Nous avons dans la délégation : cinq députés au Parlement, cinq autres délégués pour les groupes politiques ; un pour l'Union socialiste des Italiens en Suisse, et trois autres pour les autres groupes socialistes italiens de Paris, de Nogent et d'Ivry; en tout, quatorze délégués pour le Parti socialiste italien, qui, lui, est unifié.

Le délégué de la Belgique Furnémont. — Le Parti Ouvrier Belge est représenté au Congrès par trente-sept délégués représentant l'ensemble des organisations politiques, économiques, coopératives et cercles d'études sociales. Parmi ces délégués, on trouve plusieurs citoyennes et cinq membres du Parlement.

Le délégué de la Russie Danevitch. — Vous connaissez tous les difficultés énormes qui barrent la route au mouvement socialiste russe ; vous comprenez par conséquent que la Russie ne pouvait pas envoyer une délégation nombreuse. Néanmoins, nous sommes arrivés

à envoyer vingt-neuf mandats, et vingt-trois délégués, *(Applaudissements)* neuf pour le Parti démocrate-socialiste révolutionnaire, douze pour l'Union des ouvriers israélites, cinq pour les Révolutionnaires et trois pour les Socialistes-révolutionnaires. Tous les mandats ont été validés.

Le délégué de la Pologne Daszynski. — Vous savez aussi les grandes difficultés que rencontre le socialisme en Pologne, pour s'organiser, pour donner des mandats valables et pour remplir toutes les formalités.

Conformément aux décisions du Congrès de Londres, je ferai connaître les mandats contestés, qui seuls devront venir en discussion. Il y a en tout vingt délégués avec vingt-quatre mandats. La section a validé les mandats confiés à dix-sept délégués ; cinq mandats confiés à trois délégués ont été contestés. Il n'y a aucun doute à émettre sur l'honnêteté et la sincérité des sentiments socialistes de ces délégués, mais leurs mandats ne sont pas faits selon les formes prescrites...

Une voix dans les tribunes. — Vous en avez menti ! *(Bruit)*

Le citoyen Daszynski. — Une citoyenne ayant deux mandats, ayant en même temps des mandats pour 'Allemagne, s'est contentée de les faire vérifier par la section allemande ; afin d'éviter une perte de temps au Congrès, je propose de renvoyer ces deux mandats, ainsi que les trois autres contestés, à l'examen du Congrès, qui décidera.

Les mandats acceptés sont ratifiés.

La citoyenne Rosa Luxemburg. (1) — C'est avec la plus profonde douleur que je me vois obligée de vous soumettre encore les plaintes de mes camarades contre

(1) La citoyenne Rosa Luxemburg a parlé en français.

la majorité des délégués polonais. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'on va scandaliser un Congrès international socialiste, par le spectacle des discordes et des animosités qui existent au sein de la délégation polonaise. Vous avez certainement tous, citoyens, gardé le souvenir des querelles qui s'élevèrent sur les mandats polonais au Congrès international de Zurich en 1893, de celles du Congrès de Londres en 1896; et aujourd'hui encore, la majorité des délégués polonais veut abuser de ses droits monopolisés et essaie de dégrader la Pologne socialiste devant le monde entier.

Il ne s'agit point ici de formalités, ni d'irrégularités, ni même de doute sur la validité des mandats contestés ; il s'agit au fond de controverses de programme, de tactique, de politique socialistes.

Vous savez tous qu'il y a dans le mouvement socialiste polonais deux courants. (1) D'une part, les socialistes purement internationalistes, qui acceptent l'annexion, et qui veulent marcher la main dans la main avec leurs frères de tous les pays, sans s'occuper du malheureux partage qui s'est opéré entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche ; ce sont mes amis et moi qui avons l'honneur de représenter cette fraction. D'autre part, les socialistes plus ou moins nationalistes, qui suivent avant tout le plan utopique et fantaisiste de la reconstitution de la Pologne. C'est précisément contre cette utopie nuisible,

(1) Dans les Congrès internationaux on vote par nations ; mais on admet l'existence de nations que ne connaît pas la géographie politique ; c'est ainsi que la Bohême constitue une nation. Mais comment faut-il interpréter l'existence de ces unités ? Faut-il y voir la reconnaissance de droits historiques latents d'États qui pourraient renaître ? Ou bien faut-il y voir seulement la reconnaissance de langues différentes ? Pour la Pologne les deux solutions sont fort éloignées l'une de l'autre. — Au Congrès de Londres, en 1896, Adler avait affirmé la deuxième solution et dit qu'il y a en Autriche quatre langues, formant quatre unités ayant droit à la représentation. (Hamon, *le Socialisme et le Congrès de Londres,* page 134.)

contre cette tendance nationaliste que nous luttons énergiquement, convaincus que le prolétariat n'est pas en état de changer la géographie politique et capitaliste, ni de reconstruire des États bourgeois, mais qu'il est contraint de s'organiser sur les bases politiques existantes, créées historiquement, pour réaliser la conquête du pouvoir socialiste et la République sociale, *(Applaudissements)* qui seule pourra délivrer le prolétariat du monde entier.

Dans toutes nos rencontres sur le champ des principes et des théories, ce sont toujours eux, les socialistes nationalistes, qui sont obligés de capituler; ce sont eux-mêmes qui se mettent en fuite; battus, ils n'osent plus nous rencontrer en plein jour et il ne leur reste comme moyen de lutte contre nous que l'intrigue et la calomnie. Fidèles au principe de la politique jésuitique, que le but consacre et légitime les moyens, ils cherchent à nous frapper dans le dos; ils cherchent à nous calomnier, disant que nous sommes au service de la police, les porte-parole de la politique germanisatrice du gouvernement; ils cherchent à venir aux Congrès socialistes en nombre assez grand pour former la majorité et mettre à la porte, de la façon la plus simple et la plus commode, leurs adversaires politiques.

D'ailleurs, citoyens, il ne s'agit point ici de donner la possibilité à mes deux amis et moi, dont les mandats étaient contestés, d'assister aux délibérations du Congrès. Moi, fidèle à mes principes de socialisme international, j'appartiens aussi à la délégation allemande; j'y suis et j'y reste! *(Applaudissements)* Mais il s'agit des prolétaires polonais dépossédés de délégués de la Haute-Silésie et de Varsovie, qui veulent participer aux délibérations de leurs frères du monde entier et qui y ont droit; il s'agit ensuite des principes de la justice

et de l'honneur socialistes. Croyez-moi, citoyens, j'ai la gorge pleine de larmes d'être obligée de vous dénoncer ici les procédés honteux de mes camarades polonais. Comment ! nous nous sommes réunis ici pour délibérer des voies et moyens de lutte; comment ! nous nous sommes réunis pour délivrer l'humanité de la morale bourgeoise et des mensonges dogmatiques, et nous avons recours entre nous aux mêmes procédés ! Qu'ils aient honte, qu'ils rougissent, ceux qui viennent aux délibérations sur les questions les plus pures, les plus nobles de l'humanité, avec la morale de la bourgeoisie et avec la mauvaise foi des jésuites ! *(Vifs applaudissements).* Je leur donne l'assurance de mon mépris le plus profond, et je les dénonce au monde socialiste tout entier comme indignes du nom honorable de polonais et de socialiste ! Quant à vous, citoyens, je vous prie de valider à l'unanimité tous les cinq mandats contestés, qui se trouvent entre les mains de socialistes sincères. *(Nouveaux applaudissements)* Vous montrerez ainsi à ces socialistes que l'idéal de notre cause n'est pas seulement l'égalité économique et la liberté politique, mais qu'il est fait encore des principes essentiels de la bonne foi, de la justice et de la fraternité ! *(Applaudissements prolongés)*

Le citoyen Président. — Je donne la parole au citoyen *Adler*; puis je la donnerai au camarade *Daszynski.*

Le citoyen Adler (Autriche). (1) — Il n'y a pas lieu d'examiner en séance publique du Congrès la question de mandats qui divise les deux fractions polonaises; c'est au bureau à trancher la question, en vertu d'une décision antérieure ; et il le fera dans le plus large esprit de conciliation.

---

(1) Exceptionnellement ce discours a été traduit par le citoyen Vandervelde.

Si j'ai demandé la parole, c'est parce qu'au sujet d'une vérification de mandats, la citoyenne *Rosa Luxemburg* a prononcé des paroles que je considère comme absolument calomnieuses à l'égard de *Daszynski* et des autres camarades polonais. Au nom de la délégation autrichienne, je déclare que c'est toujours de cœur et d'âme que j'ai combattu sur le terrain de l'internationalisme avec les prétendus nationalistes dont on a parlé, qui sont de fidèles compagnons. Les différends qui existent entre nos camarades polonais sont des différends de nature essentiellement métaphysique, auxquels, en tant que théoricien, j'attache une réelle importance, mais auxquels, en tant qu'hommes d'action, nous ne devons attacher qu'une importance très secondaire. Sans me livrer à aucune attaque contre la citoyenne *Rosa Luxemburg*, je prends de toute mon énergie la défense des camarades polonais, auxquels on vient d'adresser l'épithète de nationalistes, ce qui, dans une assemblée de socialistes français, est l'accusation la plus flétrissante que l'on puisse imaginer. *(Vifs applaudissements)*

Je vous demande donc de laisser au bureau le soin de trancher cette question d'ordre réglementaire et de constater que, malgré les différends qui existent entre nos frères de Pologne, ce sont tous des socialistes internationalistes, profondément dévoués à la cause commune. *(Applaudissements prolongés)*

(Daszynski voulant prendre la parole, le délégué anglais Hyndman proteste contre cette discussion de mandats; d'autres délégués anglais se joignent à lui.)

Le citoyen Daszynski. — Je fais observer que lorsque j'ai traité cette question des mandats, je me suis dispensé d'attaquer ou d'injurier la fraction adverse du parti socialiste polonais. J'ai fait mon devoir en agissant ainsi et en déclarant objectivement que ces

mandats pour des raisons sérieuses n'avaient pas été validés. Je n'ai pas de phrases à faire pour prouver que nous sommes de bons internationalistes qu'on a calomniés ; notre travail de quinze années, incessant et pacifique, avec les socialistes de tous les pays, le prouve. Je suis membre du groupe parlementaire socialiste autrichien et j'ai eu l'honneur d'être élu président de cette fraction par des socialistes de plusieurs nationalités.

(Les délégués anglais se lèvent et protestent à nouveau énergiquement contre cette discussion.)

Le citoyen HYNDMAN (Angleterre). — Nous demandons que toutes les contestations du genre de celle-ci soient tranchées par le bureau.

Le citoyen VANDERVELDE (Belgique). — Le Congrès de Londres, constatant que ces questions de vérifications de mandats lui faisaient perdre un temps précieux, — et vous le constatez vous-mêmes — a décidé formellement qu'à l'avenir elles seraient tranchées en dernier ressort par le bureau. Dès lors, il me semble qu'il n'y a pas lieu de mettre aux voix la proposition du camarade *Hyndman*. Nous devons mettre à exécution les décisions du Congrès de Londres.

La citoyenne ROSA LUXEMBURG fait savoir qu'elle accepte le renvoi au bureau.

Le citoyen PRÉSIDENT. — La question sera donc réglée par le bureau.

Le délégué de la BOHÊME. — Les socialistes de la Bohême sont représentés ici par deux délégués, au nom des organisations politiques et syndicales. Les mandats ont été vérifiés et trouvés en règle. S'il n'y a pas plus de délégués pour la Bohême, c'est parce que le Parti socialiste a besoin là-bas de toutes ses forces pour organiser la lutte en vue des nouvelles élections.

Le délégué de la SUISSE. — Le Parti socialiste suisse

et d'autres organisations cantonales et locales sont représentés par onze mandats et dix délégués; tous les mandats sont en règle, et il n'y a eu aucune contestation.

Le délégué du Danemark Knudsen. — Le Parti socialiste danois est représenté à ce Congrès par dix-neuf délégués : trois représentent les sections de l'organisation politique socialiste; trois représentent les organisations syndicales; trois représentent deux autres organisations; il y a un délégué des coopératives des boulangers et bouchers, deux délégués pour les ouvriers auxiliaires; les autres mandats sont pour les mouleurs et chauffeurs, la marine, les ouvriers du port. Alors que nous n'avions envoyé que neuf délégués au Congrès de Londres, nous avons pu en envoyer cette fois-ci dix-neuf; vous voyez que malgré le récent *lock-out* nous avons fait des progrès en fait de socialisme international.

Le délégué de la Hollande Van Kol. — Le Parti démocrate-socialiste de la Hollande est représenté par neuf délégués, représentant neuf mandats, qui ont tous été validés, et nous sommes heureux de pouvoir dire que les mandats hollandais n'ont pas d'histoire. *(Applaudissements)*

Le délégué de l'Espagne Pablo Iglesias. — La délégation espagnole est composée de quatre délégués : trois du Parti Ouvrier Socialiste et un de l'Union générale des travailleurs, qui comprend cent vingt-six syndicats.

Le délégué de la Suède Menander. — Le parti socialiste a trois délégués : deux pour le Parti socialiste et un pour la Fédération des travailleurs du transport; ces trois mandats ont été validés.

Le délégué des États-Unis Sanial. — Le Parti Ouvrier Socialiste des États-Unis est représenté par six délé-

gués : un délégué général élu par le Parti tout entier, quatre délégués des différents États, un délégué pour la Trade and Labour Alliance. Le Parti Ouvrier Socialiste Américain et la Trade and Labour Alliance viennent de reconstituer, de fond en comble, le mouvement économique et syndical sur de véritables bases socialistes, afin d'être à même de lutter contre la puissance capitaliste qui s'élève en Amérique. Le Parti Socialiste Américain envoie donc six délégués. Mais il paraît qu'il y a une autre organisation qui a pris le nom honoré de la Social-démocratie et qui veut se faire représenter ici par des hommes qui ont été expulsés du Parti Ouvrier Socialiste. L'importance de l'unité, en Amérique, est aujourd'hui très grande... *(Les Anglais donnent des marques d'impatience)* Le Parti Socialiste Américain est un fort parti discipliné, mais où la discipline part d'en bas et s'impose d'elle-même. *(Applaudissements)*

Avant d'admettre quelqu'un dans le Parti Socialiste, nous nous assurons qu'il a des intentions honnêtes et qu'il est vraiment socialiste. Puis, s'il commet un délit quelconque contre le socialisme, par un vote général du Parti, et non par l'action de certains hommes, par le référendum, par un vote qui s'opère de l'Atlantique au Pacifique et des grands lacs du Nord au golfe du Mexique, il peut être définitivement exclu. *(Nouveaux applaudissements)* Il n'y a pas un homme imbu d'idées socialistes sincères qui ait le moindre prétexte pour tâcher de former un parti en dehors de ce grand parti. *(Marques de vive impatience des délégués anglais)* Mais, ainsi que je l'indiquais, nous avons été dans l'obligation de répudier certaines personnes qui avaient des principes opposés au socialisme...

Le citoyen Hyndman. — Cette discussion regarde le

bureau. Nous ne pouvons admettre qu'elle dure plus longtemps.

Le citoyen Président. — Je déclare close cette discussion.

Le délégué de la République Argentine. — Le jeune Parti argentin est représenté pour la première fois dans un Congrès international; ses ressources sont trop minimes pour avoir plusieurs délégués; mais quoique jeune et pauvre, le parti socialiste argentin peut être donné en exemple à nos camarades les socialistes français, car les syndicats et groupes socialistes argentins, composés de citoyens appartenant à toutes les nationalités du monde, marchent étroitement unis la main dans la main vers l'idéal commun : la transformation de la propriété individuelle en propriété collective.

Une voix du P. O. F. — Cela ne suffit pas !

Le Délégué. — Et nous poursuivons cette transformation par tous les moyens, même les plus révolutionnaires.

Le délégué de la Bulgarie. — Le Parti Socialiste Bulgare a tenu cette année son premier Congrès socialiste national. Il compte soixante et un comités; le Parti a organisé pendant l'année qui vient de s'écouler deux cent quatre-vingt-une conférences socialistes et réunions publiques.

Le citoyen Jaurès fait savoir que trois mandats lui ont été confiés pour le Portugal.

Le délégué de l'Irlande. (1) — L'Irlande a envoyé

(1) A Londres, l'Irlande ne formait pas encore une nation distincte de l'Angleterre. L'*humoriste* B. Shaw représentait un groupe de Dublin (il a été un des fondateurs de la *Société fabienne*); quand la France fut divisée en deux sections, il demanda en riant « à former la section nationale d'Irlande ». (Hamon. *Op. cit.*, page 142.) La séparation de l'Irlande n'est pas fondée sur les mêmes raisons que celles de la Bohême et de la Pologne.

trois délégués, et c'est là l'indication d'un grand progrès, de voir que dans un pays aussi malheureux, aussi retardataire, un pays d'agriculture, dépourvu de ressources comme l'Irlande, aient pu se développer et se former des associations socialistes.

Le délégué de la Norvège. — Au nom de l'Extrême-Nord de l'Europe, je viens vous exprimer nos sentiments de solidarité. Aux élections générales, il y a quelques jours, nous avons pu obtenir un nombre élevé de voix, et l'idée socialiste se propage partout. Nous espérons acquérir quelque chose de l'esprit pratique et d'organisation que l'on trouve en Angleterre et quelque chose de l'esprit vif et brillant qu'on trouve en France!

Le citoyen Président. — Nous avons reçu le télégramme suivant :

Les socialistes roumains regrettant de ne pouvoir participer au Congrès international des socialistes, envoient aux camarades congressistes fraternelles salutations. — Vive l'Internationale du prolétariat! *(Applaudissements)* (1)

Nous avons également reçu des télégrammes de félicitations et d'adhésion du Conseil de la Social-démocratie d'Écosse et de l'Union générale des travailleurs espagnols. Le Conseil général des Jeunes Gardes socialistes belges me prie d'annoncer aux délégués des Jeunesses qui sont ici que le Congrès international des Jeunesses socialistes s'ouvrira, ce soir, à la Maison du Peuple, rue Ramey. *(Applaudissements)* Les commissions vont se réunir pour arrêter leur méthode de travail.

La séance est levée. A la sortie, une quête est faite pour les grévistes de Giromagny.

---

(1) A Londres, la Roumanie était représentée; mais depuis cette époque il y a eu beaucoup de divisions dans le parti roumain.

TROISIÈME JOURNÉE

Séance du mardi 25 septembre 1900

(MATIN)

La séance est ouverte à dix heures un quart sous la présidence du citoyen *Andrea Costa* (Italie), assisté du citoyen *Hyndman* (Angleterre). (1)

Le citoyen SECRÉTAIRE. — Nous avons reçu une dépêche des socialistes hollandais et espagnols saluant le prolétariat universel et criant : *Vive l'Internationale!*

Le citoyen PRÉSIDENT. — Le bureau s'est réuni ce matin et, après avoir entendu un délégué de chacune des deux opinions, il a résolu d'admettre tous les mandats de la section américaine. *(Approbation)* Il a également admis tous les mandats de Pologne. *(Vifs applaudissements)* La séance de demain sera présidée par les citoyens *Vandervelde* (Belgique) et *Adler* (Autriche).

La première question à l'ordre du jour est la mise à exécution des décisions des Congrès antérieurs. Au premier rang de ces décisions figure la recherche et l'application des moyens pratiques pour l'entente, l'organisation et l'action internationale des travailleurs et des socialistes. Je donne la parole au rapporteur, le citoyen *Van Kol.*

Le citoyen VAN KOL (Hollande). (2) — Dans notre

(1) De la Social-democratic Federation.

(2) Le citoyen Van Kol a écrit en français et en allemand sous le pseudonyme de Rienzi ; il avait été obligé d'employer un pseudonyme en un temps où il était fonctionnaire du gouvernement hollandais aux Indes. (Voir de lui *Socialisme et Liberté*, publié en 1898 chez Giard et Brière.)

commission, où étaient présents les délégués de tous les pays représentés à ce Congrès, il y a eu unanimité sur le principe de l'utilité inévitable d'avoir un organe permanent international, afin de traduire en actes les résolutions qui ont été prises dans les différents Congrès. Comme la lutte devient de plus en plus acharnée de la part de l'Internationale des capitalistes, il est urgent d'organiser l'Internationale du prolétariat. Si l'on veut agiter les masses profondes qui restent encore loin du socialisme, si on veut faire une propagande gigantesque dans tous les pays, pour arriver à faire dominer la volonté du prolétariat, il faut créer cet organe permanent.

Nous avons, comme première obligation, à créer un comité qui fera son possible pour arriver à une meilleure organisation des Congrès afin de faire un bon travail et de donner plus de facilité aux nombreux membres qui viennent de toutes les parties du monde pour travailler à la cause du socialisme. Pour exécuter les résolutions prises dans les Congrès, il faudra un comité permanent international, qui sera un lien central unissant toutes les tendances vers le même but, voulant passer par des chemins divers, composé de délégués de tous les pays; ce comité formulera l'ordre du jour des Congrès et demandera des rapports, pour chaque question à l'ordre du jour, à chaque nationalité adhérente aux Congrès.

Avec la création du comité (1) s'imposera la charge d'un secrétaire général salarié, ayant pour mission de procurer à chacun les renseignements nécessaires, de rédiger un code explicatif des résolutions prises aux

---

(1) Le principe d'un comité permanent avait été voté à Londres. (Hamon. *Op. cit.*, page 164 et page 267.)

Congrès, de distribuer des rapports ayant trait au mouvement socialiste de tous les pays, de publier un aperçu général des questions à l'ordre du jour. De cette façon, nous pouvons être certains que nous ne parlerons plus dans le vide, mais que nous ferons véritablement œuvre utile. Le même secrétaire général aura à publier un manifeste sur les questions politiques importantes pour le mouvement international et devra prendre toutes les mesures d'action et d'organisation internationale du prolétariat.

Sur la question théorique, il n'y a pas eu diversité d'opinions; mais sur la manière de choisir les délégués, sur l'endroit où se réunira le comité international, sur la question financière, nous avons beaucoup discuté. En ce qui concerne les frais, il a été décidé qu'ils seraient acquittés par les différentes nations d'une manière dont le détail sera donné plus loin.

Quelques arguments suffiront pour vous convaincre de l'urgence absolue de créer cet organe central. Nous n'avons pas à craindre que le comité permanent ait le sort du Comité général de l'ancienne Internationale; nous vivons dans des temps très différents. Le Comité général de l'Internationale exprimait le rêve de quelques penseurs et non point une réalité vivante. Ils avaient donné une forme trop ample à une idée trop jeune; mais actuellement le socialisme grandit tous les jours, et ce n'est plus l'enfant chétif qu'il était alors, s'affaissant sous des vêtements trop lourds; c'est la femme robuste, aux puissantes mamelles, qui a besoin d'un double corset élastique pour contenir les formes toujours grandissantes du mouvement international. *(Applaudissements)*

Cette création ne sera que l'embryon d'une organisation plus puissante que nous tâcherons de créer, si vous

voulez bien accepter de prendre la résolution suivante, qui a été formulée à l'unanimité des membres de la première commission :

Le Congrès international socialiste de Paris, considérant qu'il importe aux Congrès internationaux, destinés à devenir le Parlement du prolétariat, de prendre les résolutions qui guideront le prolétariat du monde entier dans sa lutte pour la délivrance ; que ces résolutions, résultats de l'entente internationale, doivent être traduites en actes ; décide de prendre les mesures suivantes :

1° Un comité d'organisation sera nommé, aussi vite que possible, par les organisations socialistes du pays où se tiendra le prochain Congrès ;

2° Un comité permanent international, ayant un délégué pour chaque pays, sera formé et disposera des fonds nécessaires. Il arrêtera l'ordre du jour du Congrès suivant et demandera des rapports sur les questions à l'ordre du jour à chaque nationalité adhérente au Congrès ;

3° Ce comité choisira un secrétaire général salarié, chargé : *a)* de procurer les informations nécessaires ; *b)* de rédiger un compte rendu explicatif des résolutions prises aux Congrès antérieurs ; *c)* de distribuer les rapports sur le mouvement socialiste de chaque pays, deux mois avant le Congrès nouveau ; *d)* d'établir un aperçu général des rapports sur les questions à discuter au Congrès ; *e)* de publier de temps en temps des brochures, des manifestes sur les questions d'actualité et d'intérêt général ainsi que sur les réformes importantes, et des études sur les graves questions politiques et économiques ; *f)* de prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'action et l'organisation internationale du prolétariat dans tous les pays.

Voilà, citoyens, la résolution que la première commission vous propose ; j'espère, de tout mon cœur, que vous l'accepterez ; vous créerez là le germe d'une forte organisation qui est appelée à un grand avenir ; vous planterez ainsi l'arbrisseau qui grandira et deviendra un chêne grand et robuste, à l'ombre duquel se rencontreront les militants de tous les pays et où ils viendront

puiser un élan nouveau, une force nouvelle pour les combats nouveaux, destinés à aboutir à la conquête du monde capitaliste. Au haut de cet arbre, vous verrez flotter le drapeau rouge de l'Internationale, l'oriflamme du prolétariat mondial, pour lequel tant des nôtres ont déjà combattu et sont tombés!... *(Vifs applaudissements)*

En bon socialiste et en mauvais financier, j'allais oublier la chose principale ; j'ai parlé de la question théorique, mais je n'ai pas traité la question pratique : la question d'argent. A cet égard, nous avons eu de longues discussions. Finalement, nous avons pensé que pour créer ce comité permanent, il nous suffirait, pour commencer, d'une somme de dix mille francs pour avoir un secrétaire salarié et faire face aux autres frais : frais de local, de correspondance, de traduction, etc. Nous avons estimé que cette somme pouvait être réunie ; nous avons fait une liste des dix pays qui interviendraient pour la plus grande part, parce qu'en raison de leur nombre d'adhérents, leur effort financier peut être plus important ; ce sont : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Hollande, le Danemark, la Suisse, les États-Unis, qui pourraient donner chacun huit cents francs, ce qui fait huit mille francs. Il a été décidé, en outre, que les autres pays, dont les organisations ne sont pas encore développées, seraient chargés de fournir chacun deux cents francs, soit les deux mille francs restant à couvrir.

Le citoyen Smith (Angleterre). (1) — J'estime que les dix mille francs ne serviront qu'à démontrer qu'ils sont absolument insuffisants ; car les frais de publications, de

(1) De la Social-democratic Federation. Rappelons qu'il était traducteur officiel au Congrès.

voyage et autres nécessiteraient beaucoup plus que cela. Ce n'est pas dix mille francs qu'il nous faudrait, mais cent mille ou même cinq cent mille francs. Eh bien, on peut facilement arriver à réunir cette somme : toutes les personnes qui sont socialistes se disent internationalistes ; eh bien, il suffirait de demander à chaque personne voulant adhérer à une organisation socialiste quelconque de verser avant toute cotisation celle de dix centimes pour le comité international. Comme les organisations comprennent déjà en France plusieurs centaines de mille adhérents et comme il y a des millions de socialistes en Europe, avec dix centimes par année et par personne, on arriverait à réunir des sommes considérables.

Le citoyen ANSEELE (Belgique). — Je crois qu'il serait bon de ne pas perdre trop de temps à discuter cette question et, pour y arriver, je fais la proposition suivante : qu'on vote d'abord immédiatement sans discussion sur la question de principe. Le Congrès veut-il le secrétariat international, oui ou non ? Deuxième vote : Le Congrès accepte-il la somme de dix mille francs à réunir par les différents pays ? Troisième vote : Quel sera le pays où devra siéger le secrétariat ?

Nous pourrons ainsi passer plus rapidement à une autre question.

Le citoyen WAGNER (France). — J'appuie le camarade qui vient de vous proposer de scinder le travail pour aller plus vite ; j'estime qu'il faut d'abord arriver à une solution rapide sur le principe. D'un autre côté, il me semble que la somme de dix mille francs, dont on a parlé, est trop minime, mais qu'aussi la somme de cent mille ou de cinq cent mille francs est exagérée ; je proposerais comme transaction cinquante mille francs. Pour trouver cette somme, je propose que chaque organisation admise

au Congrès international (syndicats, coopératives et groupes politiques) s'engage à verser une somme de tant, qui serait indiquée pour chacune des nationalités, suivant la force de ses organisations.

Le citoyen Van Kol. — Le citoyen *Smith* a proposé une somme plus large que la mienne; mais je crois qu'il faut tenir compte que les organisations de chaque pays ont des charges de propagande et d'action, pour lesquelles elles font appel à leurs membres et qu'on ne peut guère demander un supplément de cotisation à tous les membres adhérents aux organisations économiques et politiques. Je crois qu'en demandant trop on n'obtiendra rien. Nous avons amplement discuté la question financière; nous avons admis une somme raisonnable qui peut suffire pour la rémunération du secrétaire, pour les frais de locaux qui seront très petits, de traduction et de correspondance, ainsi que pour les imprimés, qui pourront être payés aussi par les organisations. Je crois donc pouvoir soutenir que dix ou douze mille francs seront suffisants pour le début de cette organisation.

Le citoyen Quelch (Angleterre). (1) — Il faut nous mettre d'accord sur le principe de la création du comité international, et puis, nous discuterons la somme.

Le citoyen Président. — Le citoyen *Anseele* demande qu'on décide d'abord sur la question de principe; je ne crois pas qu'il y ait des objections à cet égard. *(Voix nombreuses :* Aux voix !) Je mets aux voix l'adoption du principe de la création du Comité international. — Adopté à l'unanimité. *(Longs applaudissements)*

Le citoyen Président. — J'ai reçu la proposition suivante, signée du citoyen *Smith :* « Je propose qu'on

(1) De la Social-democratic Federation.

adopte la somme de dix mille francs, pour arriver le plus tôt possible à cent mille francs, en organisant des cotisations régulières dans les organisations syndicales et politiques socialistes de chaque pays. »

Le citoyen HYNDMAN. — Je propose d'adopter le chiffre de la commission ; il sera toujours loisible d'augmenter les dépenses si les ressources dépassent les prévisions.

La citoyenne BONNEVIAL. (F. T. S. F.) — Je suis d'avis que l'on arriverait à réunir les sommes proposées par le citoyen *Smith*. On objecte que nous avons déjà beaucoup de peine à trouver trois francs par an ; je le sais, même dans mon syndicat; mais j'estime que la même personne donnera très volontiers dix centimes toutes les semaines, quand même cinquante-deux fois deux sous font plus de trois francs ; c'est donc une affaire d'organisation.

Il faut que le Congrès décide que dans une période déterminée une somme doit être fournie par toutes les organisations socialistes ; ce sera au secrétaire de chaque syndicat, coopérative, organisation politique, de recueillir à chaque réunion du groupe les dix centimes par tête de chaque membre. On donne à la porte de toutes les réunions ; il n'est personne qui ne mette la main à la poche pour sortir au moins dix centimes ; eh bien, on les sortira dans ce but, et ce serait une honte de constater que dans le monde entier, socialiste, on ne peut pas trouver cent mille francs ; ce serait un aveu pénible à faire. La création de ce comité sera le lien qui affirmera précisément cette solidarité internationale que nous avons tous acclamée. J'appuie très chaleureusement la proposition du citoyen *Smith;* et je crois que le moyen pratique de la réaliser, je viens de vous l'indiquer. *(Applaudissements)*

Un Délégué. — Je trouve la proposition de dix mille francs insuffisante ; et je suis partisan de fixer dès aujourd'hui la cotisation annuelle de dix centimes. J'estime qu'il y a un moyen bien simple de recueillir cette somme de dix centimes : lorsqu'un camarade adhère à un groupement quelconque, il paie dix centimes pour la carte ; eh bien, il est certain qu'il ne ferait pas d'objection à payer dix centimes pour sa cotisation au Congrès. *(Cris de :* La clôture !)

La clôture, mise aux voix, est décidée.

Le citoyen Enrico Ferri (Italie). — Comme président de la première commission, je désirerais dire quelques mots : *Van Kol* vous a indiqué le chiffre qu'après longue discussion nous avons décidé de proposer au Congrès. Nous avons vu qu'il faut distinguer entre les envolées platoniques et les réalisations pratiques. D'un autre côté, comme nous sommes dans un Congrès international, comme nous avons le bonheur de constater qu'il y a au moins dix pays dans lesquels le Parti socialiste est solidement organisé, avec une caisse centrale, et puisqu'il y a d'autres nationalités qui sont en voie d'organisation, nous avons pensé que le meilleur moyen d'arriver à la réalisation financière de ce secrétariat international était de demander à la caisse centrale de chaque nation sa contribution ; chaque caisse nationale aura pour mission d'appliquer la proposition *Smith :* elle demandera aux syndicats et aux organisations politiques dix ou quinze centimes, et les dix mille francs demandés deviendront ainsi cinq cent mille francs. *(Rires et applaudissements)*

Le citoyen Wurm (Allemagne). — Ce sont les délégués allemands qui ont mis en avant cette question des moyens pécuniaires nécessaires au fonctionnement du secrétariat international, et ils ont déclaré que de la

solution qu'on allait prendre allait dépendre leur décision à l'égard de la résolution tout entière.

Il est entendu que pour le début, pour la première année, les dix mille francs demandés par la première commission seront suffisants; mais plus tard on pourra laisser aux nationalités représentées le soin d'augmenter au fur et à mesure qu'elles le pourront la contribution à fournir. Mais on ne peut pas obliger les différentes nationalités à s'engager à fournir une cotisation prévue d'une certaine manière. On ne peut pas s'engager notamment pour le compte des syndicats, surtout pour l'Allemagne où les syndicats ne peuvent pas faire action commune avec le parti politique. Il faut voter le principe d'une certaine somme à fournir par les diverses nationalités; et qu'ensuite celles-ci soient libres de réclamer de leurs adhérents la cotisation nécessaire comme elles l'entendront, et de la façon qui conviendra au pays.

Le citoyen VAN KOL. — Toutes les objections indiquées ici, nous les avons traitées, notamment celle ayant trait aux syndicats. Il est certain que chaque nation sera libre de trouver les moyens les plus propres à procurer l'obole à laquelle elle se sera engagée ; et la somme de dix mille francs que nous avons proposée n'engage que les organisations politiques.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de la commission, qui a fixé à l'unanimité la somme de dix mille francs. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Nous passons à la troisième question : Où siégera le Comité international ?

Le citoyen HYNDMAN. — J'ai l'honneur de proposer la Maison du Peuple de Bruxelles ; la Belgique est un pays neutre et facilement accessible à tous ; et la Maison du Peuple, avec son excellente organisation, son impri-

merie notamment, qui permettra d'éviter certains frais, présente de grands avantages. Je serais heureux que l'on donnât ce témoignage de sympathie aux vaillants camarades belges.

Le citoyen Président. — Bien que quelques orateurs soient inscrits sur cette question, je demande à l'assemblée de voter cette proposition par acclamation. — Adopté par acclamation.

Le citoyen Vandervelde. — Au nom de la délégation socialiste, au nom du Parti Ouvrier Belge, je remercie nos camarades de toutes les nationalités du grand témoignage d'estime et de confiance qu'ils viennent d'accorder à leurs compagnons de lutte de Belgique.

L'Internationale existait depuis longtemps déjà dans nos cœurs; pour la première fois, depuis le Congrès de Paris de 1889, nous entrons résolument dans la voie des réalisations pratiques. Nous sortirons de ce Congrès avec la conviction profonde que les liens de sympathie qui existaient déjà entre nous sont devenus maintenant des liens d'organisation; et, puisque le secrétariat de la nouvelle Internationale est fondé, j'affirme, au nom du Parti Ouvrier Belge tout entier, qu'heureux et fier d'avoir à constituer cette organisation, il apportera devant le Congrès prochain des résultats considérables et qui seront dignes de la grandeur de votre résolution. *(Applaudissements prolongés)* On l'a dit tout à l'heure : la décision qui a été prise ce matin est une décision d'une haute portée; je vous propose de la souligner en criant tous ensemble : Vive l'Internationale des travailleurs ! *(Acclamations unanimes et prolongées)*

Le citoyen Barrat. (P. O. S. R.) — Au nom de mes amis du P. O. S. R., je fais la proposition suivante :

Considérant que le comité permanent international, nommé par le Congrès international de 1900, doit non seule-

ment s'occuper de l'organisation des futurs Congrès internationaux, mais avoir des pouvoirs étendus concernant la propagande socialiste révolutionnaire internationale;

Propose, en cas de conflit militariste international produit par la classe dirigeante de quelque pays que ce soit, que le comité aura pour mission de faire une propagande antimilitaire active, afin de provoquer une grève internationale des baïonnettes (1), afin d'éviter l'effusion du sang prolétarien, au profit du capitalisme international. *(Applaudissements)*

Le citoyen Furnémont (Belgique). — Au point de vue pratique, la résolution que nous avons prise est excellente; si nous pouvions sortir d'ici avec ce comité constitué, nous aurions rendu un grand service à l'organisation internationale; mais j'ai un scrupule de conscience et je le soumets au Congrès : je demande si les délégués ont le mandat ferme de nommer, au nom de leur pays, celui qui les représentera dans l'organisation internationale. Les délégations dans les Congrès sont composées parfois au hasard des circonstances, et les délégués ne représentent pas toujours la pensée exacte et précise des différentes nationalités qui les envoient. Je crois qu'il vaudrait peut-être mieux nommer provisoirement ce bureau et le faire ratifier par les différents partis organisés dans chacun des pays. *(Applaudissements)*

Le citoyen Président. — Cet amendement à la proposition de la commission est accepté par celle-ci. Je mets aux voix la proposition ainsi modifiée, c'est-à-dire tendant à la nomination de deux délégués par nationalité au comité international, avec ratification ultérieure. — Adopté à l'unanimité.

---

(1) L'idée d'une grève militaire avait été soumise au Congrès de 1896 par le citoyen Lavaud, au nom du P. O. S. R. (Hamon. *Op. cit.*, page 164.) La proposition Barrat ne donna lieu à aucune discussion.

Le citoyen Van Kol. — Nous voyons que nos cœurs battent à l'unisson les uns des autres. Camarades, il faut achever votre œuvre : après avoir créé une commission d'entente internationale, nous devons créer une commission interparlementaire pour faciliter l'action commune sur les grandes questions économiques et politiques internationales.

Nous devons, en effet, lutter sur le terrain parlementaire contre l'impérialisme qui bat en ce moment son plein, alors que nous voyons en Chine toutes les nations civilisées dissimuler les appétits les plus effrénés sous le masque de l'humanité. *(Vive approbation)* Il faudrait qu'en même temps tous les Parlements fassent entendre une protestation contre le militarisme. Au Reichstag, lorsqu'on demande des millions pour créer une flotte nouvelle et que les députés socialistes refusent ces crédits, on leur dit : « Vous êtes des sans-patrie; vous refusez les millions nécessaires à la grandeur de l'Allemagne; les députés socialistes français les voteraient!... » Eh bien! il faut que, dans tous les pays, il y ait une entente interparlementaire, afin que, toujours et partout, la conduite des députés socialistes soit la même et qu'ils répondent : Pas un sou, pas un soldat! *(Applaudissements prolongés et unanimes)*

En ce qui concerne la durée du travail, alors que la surproduction augmente le nombre des sans-travail dans des proportions qu'on n'avait pas encore vues dans l'histoire, alors qu'il faudra exiger des réformes énergiques pouvant améliorer la condition du prolétariat, il faudra qu'au même moment tous les Parlements fassent entendre les mêmes plaintes et les mêmes exigences au sujet de la législation ouvrière.

La mission de cette commission sera donc aussi bien économique que politique. A l'aide de cette commission,

aucun grief du prolétariat ne sera étouffé, car on fera appel à l'opinion publique de tous les pays ; et la voix du prolétariat se fera entendre et sera répétée dans tous les pays de l'univers où le socialisme a pénétré.

Voilà la résolution qui doit compléter la première que vous avez votée ; celle-ci ne présente pas de grandes difficultés ; elle a l'avantage de ne rien coûter, et ses résultats seront des plus précieux. Voici la proposition que je dépose :

Le comité socialiste international devra exiger des groupes socialistes parlementaires nationaux l'organisation d'une commission spéciale interparlementaire pour faciliter une action commune sur les grandes questions politiques et économiques internationales.

Cette commission sera adjointe au comité socialiste international.

Adopté.

Le citoyen VANDERVELDE. — Avec quelques membres des différentes délégations, j'ai l'honneur de proposer au Congrès une résolution dont notre ami *Vinck* avait déjà pris l'initiative au Congrès international des étudiants socialistes et qui me paraît être le complément nécessaire des résolutions qui viennent d'être votées.

Nous proposons, en effet, de donner mandat au secrétariat ouvrier siégeant à Bruxelles d'établir une bibliothèque du socialisme, des archives internationales qui centraliseraient les livres, les brochures, les rapports et autres documents qui se rapportent au mouvement prolétarien dans les deux mondes.

D'accord avec les citoyens *Ferri* et *Costa,* pour l'Italie, *Hyndman*, pour l'Angleterre, *Singer*, pour l'Allemagne, et, j'en suis convaincu, de nombreux amis

parmi les camarades français, je propose la résolution suivante :

Le secrétariat international siégeant à Bruxelles sera chargé de constituer les archives internationales du socialisme en centralisant les livres, documents, rapports qui concernent le mouvement ouvrier des différentes nations

Adopté.

La séance est levée à midi vingt.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à deux heures un quart sous la présidence du citoyen *Andrea Costa* (Italie), assisté du citoyen *Hyndman* (Angleterre). (1)

Le président annonce que les troisième, quatrième, cinquième et dixième commissions se réunissent ; la troisième se réunira à trois heures.

Le délégué de la Hongrie TESSART. — La Hongrie n'est représentée que par un seul délégué ; ce n'est certainement pas par manque d'esprit de solidarité, mais parce que les ouvriers socialistes sont aussi pauvres et persécutés que dans aucun pays. J'ai déposé un rapport imprimé sur le mouvement socialiste hongrois. Vous pourrez y voir que des centaines de militants ont été fusillés ou sont encore en prison ; et notre parti a dû payer de fortes amendes ; en sorte qu'il se trouve dans une situation très difficile. Malgré cela, il a fait tous ses efforts pour envoyer ici un délégué, qui vient travailler en commun avec ses frères socialistes des autres pays. Camarades, je vous indique avec peine que la pauvreté n'est nulle part plus écrasante que dans

---

(1) De la Social-democratic Federation.

notre pays et nulle part le socialisme ne rencontre plus de difficultés dans son développement.

J'approuve la résolution que le Congrès a votée ce matin, celle de la constitution d'un comité international; mais nous ne pouvons nous engager pour le moment à contribuer aux frais ; pour l'avenir, nous espérons que cela sera possible; mais pour le présent, nous ne le pouvons pas. Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre rapport, le parti socialiste hongrois n'a pas seulement à combattre un gouvernement des plus réactionnaires, mais il a à déplorer des conflits au sein du prolétariat lui-même. Le gouvernement a réussi à trouver des agents de division parmi nous, qui discréditent même le mouvement à l'étranger.

Nous espérons cependant vaincre toutes ces difficultés; mais nous faisons appel aux socialistes des différents pays pour soutenir leurs frères de Hongrie; je m'adresse plus particulièrement aux socialistes autrichiens, qui connaissent notre malheureuse situation; qu'ils nous aident à marcher la main dans la main avec le prolétariat universel! *(Applaudissements)*

Le citoyen Président. — En conformité des décisions prises ce matin, les Américains ont nommé leurs délégués au bureau permanent : ce sont les citoyens *Sanial*, pour le Parti Ouvrier Socialiste, et *Jacob Rombro*, pour la Social-démocratie.

Le citoyen Secrétaire. — Nous avons reçu la lettre suivante, adressée au citoyen *Gérault-Richard* :

Le club internationaliste de Sydney (1), dans la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, envoie ses vœux au Congrès

---

(1) Cette traduction, à force d'être littérale, est peu intelligible sur quelques points. Pour comprendre l'exposé trop bref de la situation, lire : P. Leroy-Beaulieu, *les nouvelles sociétés anglo-saxonnes.*

international réuni à Paris. Nous espérons que ce Congrès servira à l'unité et aux intérêts du prolétariat de tous les pays.

Nous sommes trop peu nombreux pour être représentés à ce Congrès, mais nous espérons pouvoir l'être au prochain quand bien même il n'y aurait qu'un seul délégué pour toute l'Australie.

Il n'est pas possible de décrire les méthodes pratiquées par l'exploitation capitaliste dans notre pays, pour l'agriculture et l'exploitation minière. Nous devons cependant mentionner comme trait particulier de l'oppression propriétaire le contrôle exercé par les banques et les compagnies d'hypothèques sur les industries et spécialement sur l'élevage, sauf sur les syndicats capitalistes. La plus grande partie du territoire de pâtures, les bêtes à cornes et les moutons de la colonie sont actuellement dans la possesion des banques, des compagnies d'hypothèques qui rétribuent avec des salaires dérisoires les fermiers et les laboureurs.

Tous les pouvoirs appartiennent aux capitalistes anglais; les directeurs et les actionnaires résident en Angleterre. Les vexations et les *lock-out* sont fréquents dans toutes les industries, et ce n'est pas sans violence de la part des fonctionnaires qui, comme ailleurs, sont les créatures des classes propriétaires.

La question des sans-travail est relativement aussi aiguë dans notre société que dans celles des autres pays et a forcé le gouvernement à établir des usines d'assistance dans lesquelles trois à quatre mille travailleurs de toutes les catégories sont temporairement employés par lui.

Les trade-unionistes, bien qu'ils aient une bonne représentation parlementaire dans la colonie — en effet, à l'heure actuelle, ils sont vingt-deux sur cent vingt-cinq membres de la Chambre et tiennent ainsi la balance du pouvoir entre les deux partis bourgeois, les libre-échangistes et les protectionnistes — les trade-unionistes ne professent pas des doctrines socialistes et ne travaillent pas consciencieusement à établir une société social-démocratique en s'attaquant aux causes économiques des vexations auxquelles le prolétariat est soumis. Ils se contentent de chercher de simples palliatifs aux iniquités du système capitaliste.

Les trade-unionistes sont cependant ici, comme dans tous

les autres pays anglais, légèrement pénétrés de l'idée socialiste.

Nous confirmons notre adhésion aux principes de *Karl Marx* et au socialisme international, et nous envoyons au Congrès nos fraternelles salutations. *(Applaudissements)*

Le Président. — Un nouveau délégué italien est arrivé de Reggio; son mandat a été validé par la section italienne, qui est composée actuellement de quinze membres.

Le citoyen Furnémont (Belgique). — Le Congrès a pris une résolution pratique de la plus haute importance, en instituant une commission internationale chargée de diriger la propagande du Parti socialiste et d'être son organe dans toutes les grandes circonstances. Cela démontre que le socialisme international entend se préoccuper des questions qui sont posées chaque jour devant l'opinion du monde entier. Mais il ne faut pas, en entrant sur ce terrain pratique, qui doit nous conduire à de nouvelles réalisations, que nous oubliions notre idéal révolutionnaire et que nous oubliions les commémorations qui nous sont sacrées.

C'est dans cet ordre d'idées que je vous propose de décider que vendredi prochain, après la clôture du Congrès, nous nous rendrons au Père-Lachaise, devant le mur des Fédérés... *(Applaudissements enthousiastes)* et que nous déposerons une couronne d'immortelles rouges, dont une souscription internationale couvrira les frais — à la mémoire des martyrs héroïques de la Commune, qui ont combattu pour l'affranchissement humain et l'avenir du socialisme. *(Nouveaux et longs applaudissements. Cris répétés de :* Vive la Commune!)

Le citoyen Président. — L'enthousiasme avec lequel vous avez accepté cette proposition de notre ami Fur-

némont m'évite d'avoir à la mettre aux voix. Je pense que vous l'acceptez par acclamations. *(Cris nombreux de :* Oui! *Longues acclamations)* Au sujet de l'heure de cette cérémonie, nous prendrons une décision ultérieure. Comme la délégation anglaise rentre en Angleterre vendredi, cette réunion pourrait peut-être avoir lieu jeudi; le Congrès aura à prendre une décision à cet égard.

Comme nous n'avons pas actuellement de rapport achevé, nous proposons une suspension de séance de quelques minutes. — Adopté.

La séance est suspendue jusqu'à trois heures et demie.

A la reprise de la séance, le citoyen Wurm (Allemagne) a la parole pour lire un rapport sur la première question de l'ordre du jour examinée par la deuxième commission : *Législation internationale du travail par la limitation de la journée de travail.*

Le citoyen Wurm. — La commission s'associe à la résolution prise par les Congrès précédents; mais il faut déclarer que si le Congrès se prononce aujourd'hui en faveur de la journée légale de huit heures, cela ne veut pas dire que les représentants du prolétariat dans les Parlements ne peuvent légiférer que sur cette base de huit heures; s'ils ne peuvent arriver à une législation sur cette base de huit heures, ils peuvent légiférer sur une journée plus longue.

D'un autre côté, la commission déclare que le triomphe de cette journée légale de huit heures n'est et ne peut être l'œuvre ni de l'action politique seule, ni de l'action économique isolée, mais que c'est par les luttes politiques et syndicales réunies qu'on peut arriver au triomphe de cette journée légale de huit heures. Voici

le texte de la résolution à laquelle s'est arrêtée la commission :

Le Congrès, conformément aux décisions des Congrès internationaux antérieurs, considère que la limitation de la journée de travail doit continuer à faire l'objet des efforts incessants de tous les travailleurs, et déclare que la journée de travail journalier doit être fixée par la loi au maximum provisoire de huit heures, pour les travailleurs de tous pays et de toutes catégories ;

Engage les organisations ouvrières à poursuivre l'obtention de cette réforme en agissant d'une manière progressive et en unissant l'action syndicale et l'action politique.

La citoyenne SITZ (Allemagne). — Au nom des citoyennes allemandes, je me déclare en faveur du principe de la limitation légale de la journée de travail. On parle maintenant de travail libre; il n'y en a pas s'il n'y a pas de liberté économique du prolétariat. Les femmes socialistes allemandes sont partisans de la réglementation légale du travail, parce qu'à leur point de vue, c'est la base de toute intellectualité, de tout progrès de la classe ouvrière et qu'elles sont certaines que le jour où, dans le monde entier, le travail serait légalement fixé à huit heures, toutes les libertés politiques et économiques ne tarderaient pas à suivre ce premier triomphe du prolétariat sur le capitalisme européen. *(Applaudissements)*

Malgré le principe de l'égalité des sexes, ou plutôt à cause du principe de cette égalité sociale, il faut demander une protection plus large, plus efficace pour la femme que pour l'homme; parce que la femme se trouve vis-à-vis de l'homme dans une situation inférieure, quant à sa position légale, elle est plus que l'homme sujette à l'exploitation capitaliste. Par le travail industriel, en conquérant sa liberté économique, elle a seulement changé de maître : au lieu de la férule

du mari, elle est tombée sous le joug honteux du capitalisme, qui l'exploite plus durement encore, dans sa modestie et son amour maternel. *(Applaudissements)* Par une protection législative efficace, on rendrait la femme consciente de soi-même, de ses devoirs et de ses droits humains. Plus la protection sera grande, plus la conscience de la femme et la force de remplir tous ses devoirs seront grandes.

En demandant la protection de la femme, on n'agit pas seulement dans l'intérêt de la femme, mais dans l'intérêt de la classe ouvrière tout entière, parce qu'on empêche la femme d'entrer en concurrence déloyale avec l'homme.

Il y a encore une autre question plus importante; il faut craindre que nous ayons besoin d'une autre génération pour que le prolétariat recueille les fruits du mouvement qu'il a commencé contre l'exploitation capitaliste. Pour qu'il puisse remplir le grand rôle historique de l'émancipation de la classe ouvrière et de toute l'humanité, il faut un prolétariat sain de corps et d'esprit et beau de caractère. Or, la femme courbée sous le joug économique et capitaliste ne peut donner naissance à des enfants qui soient forts et prêts pour cette noble lutte. *(Vifs applaudissements)* C'est pour cela que nous ne demandons pas seulement la protection législative au point de vue des heures de travail, mais une protection efficace au point de vue de la liberté syndicale; nous demandons que la loi ne reste pas lettre morte à cet égard. Ces desiderata ont été déjà énoncés et votés par plusieurs Congrès nationaux et internationaux; nous demandons leur mise en vigueur, car ils contribueront à la victoire définitive du prolétariat tout entier, en assurant la protection de la femme travailleuse! *(Applaudissements prolongés)*

Le citoyen Champy. (P. O. S. R.) — Je vois avec plaisir que la question de la journée de huit heures, préconisée depuis le Congrès de Paris de 1889 (1), a fait le tour du monde; elle a été discutée et appréciée partout. Je désirerais en dire quelques mots. Il me semble, étant donnés le développement du machinisme appliqué à l'industrie et le concours de la science, qu'on peut arriver à produire autant en huit heures qu'en dix heures. On pourrait aujourd'hui faire la même réforme qui a été faite autrefois : on a porté la journée de douze heures à dix heures, ce qui est assez généralisé en France. Eh bien, étant donnés les nouveaux progrès, la nécessité de défendre sa dignité personnelle, de s'instruire, de s'élever par l'éducation, afin que nous puissions profiter des progrès qui ont été réalisés par le progrès moderne et démocratique, il est utile et il serait possible d'abaisser cette journée de travail à huit heures. De grands exemples ont été donnés déjà en Australie, en Angleterre, en Amérique, en Belgique et dans d'autres pays; des entrepreneurs, des capitalistes même ont avoué qu'avec un peu de bonne volonté, en améliorant leur outillage, ou en faisant usage de leurs capitaux pour soulager la main-d'œuvre, on pouvait arriver à produire autant en huit heures qu'en dix heures.

Et puis, alors même que l'on produirait moins, il ne faudrait que s'en féliciter, puisqu'il y a trop de travailleurs et surproduction; en diminuant le nombre d'heures de travail, on réaliserait donc un progrès, puisqu'on éviterait du chômage pour un grand nombre d'entre nous.

---

(1) Il y a ici une petite erreur; la question est plus ancienne. (Cf. Gabriel Deville, *Historique du Premier Mai. Devenir Social* avril 1896.)

Il faut réaliser dans ce sens des réformes urgentes. Il y a des industries, en province, où les hommes et les femmes travaillent treize, quatorze et même quinze heures. Il y a moyen de remédier à cet état de choses par le syndicat : il y a des syndicats qui, réunissant presque tous les membres de leur corporation, fixent eux-mêmes la durée du travail. En Autriche, en Belgique, en Hollande et ailleurs, il y a des syndicats qui ont décidé que les ouvriers ne feraient que neuf heures, d'autres huit heures. Ce n'est donc qu'une question d'entente. On a malheureusement en France un peu trop oublié l'esprit de solidarité.

Nous devons faire de la propagande, comme jadis, en 1870, nous en faisions pour renverser l'Empire et établir la République ; il faut relever un peu l'esprit et le caractère français, et développer le sentiment de la solidarité.

Un récent congrès bourgeois (1), pour la réglementation internationale du travail, a déclaré que les travailleurs de certaines industries avaient pu s'affranchir eux-mêmes en ne travaillant que huit ou neuf heures. C'est un aveu précieux à retenir... *(Ces dernières observations se produisent au milieu du bruit, un grand nombre de délégués ne prêtant plus leur attention à l'orateur)*

Je sais bien que vous connaissez ces questions aussi

(1) L'orateur fait ici allusion à un Congrès tenu à Paris du 25 au 28 juillet 1900 *(Circulaire du Musée Social*, août 1900). Les congressistes étaient presque tous des catholiques sociaux ; les socialistes belges, anglais, allemands qui avaient participé à une réunion du même genre à Zurich en 1897 *(Circulaire du Musée Social*, 15 octobre 1897) s'abstinrent en 1900 : quelques socialistes français y assistèrent, notamment le citoyen Champy, qui s'éleva avec violence contre la résolution, qui fut adoptée, de demander au pape d'envoyer un délégué au comité permanent fondé à la suite du Congrès.

bien que moi, mais il faut bien que nous puissions dire quelques mots sur ce qui nous tient à cœur... Je dis donc, citoyens, qu'il faut demander la réglementation légale du travail, mais cela ne doit pas nous empêcher de tâcher d'y arriver au moyen des syndicats...

Plusieurs voix. — Concluez !

Le citoyen CHAMPY. — Nous insistons pour la limitation de la durée du travail à huit heures. *(Plusieurs délégués demandent la limitation de la durée des discours. Vive approbation)*

Le citoyen PRÉSIDENT. — Nous avons envisagé cette question, dans le bureau, et nous avons pensé que cela était inutile, et que les orateurs eux-mêmes sauraient se présider et se résumer. *(Rires et applaudissements)* Néanmoins, je reçois une motion demandant qu'on limite la durée des discours à dix minutes. Je la mets aux voix. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Personne ne demandant plus la parole sur cette première question de l'ordre du jour, je mets aux voix la résolution de la commission. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Je donne la parole au camarade *Gheude*, rapporteur de la deuxième commission, qui a étudié la question de la possibilité d'un minimum de salaire.

Le citoyen GHEUDE (Belgique). (1) — La seconde commission a examiné la question du minimum de salaire. L'ordre du jour était ainsi fixé : *Examen de la possibilité d'un minimum de salaire dans les divers pays.*

La discussion qui est intervenue entre les membres

---

(1) Le compte rendu analytique officiel porte à tort le citoyen Gheude comme étant allemand.

de la commission a été assez animée et — je dois le déclarer — un peu embrouillée. Elle a été surtout caractérisée par ce fait essentiel que nous avons vu se déterminer deux courants bien distincts en ce qui concerne la possibilité d'arriver à ce minimum de salaire : d'une part les Allemands et d'autre part les Anglais. Alors que nos camarades anglais voudraient voir la loi fixer le minimum de salaire nos camarades allemands ont soutenu cette idée que d'un côté, l'on ne pouvait admettre, au point de vue socialiste, que la loi elle-même ordonne le minimum de salaire ; et que d'un autre côté, il y a, suivant eux, une impossibilité pratique qu'ils considèrent comme étant insurmontable. (1)

Nous nous sommes mis d'accord, camarades, sur une formule spéciale en ce qui concerne les conditions indispensables à l'obtention du minimun de salaire. Nous nous sommes tous trouvés d'accord pour penser que ce qui était le plus essentiel, c'était l'existence dans tous les pays de syndicats fortement organisés. Nous avons considéré qu'il était matériellement et pratiquement impossible d'arriver à ce qu'un minimum de salaire sérieux fût fixé d'une façon durable, sans qu'il y eût dans les différents pays des syndicats ou des associations ouvrières puissamment organisées et pouvant maintenir ce qui aurait été une fois acquis grâce à eux.

Nous avons en outre déterminé ce que nous entendions

---

(1) Cette opposition mérite de fixer l'attention ; elle se rattache surtout à des différences économiques des deux peuples : l'Angleterre, après avoir gouverné l'industrie, est sur la pente de la décadence économique ; l'Allemagne ne se préoccupe que de conquérir les marchés extérieurs.

Il faut ajouter que d'après Malon, Marx en 1880 était opposé à l'inscription du minimum de salaire dans le programme socialiste français (*Revue Socialiste*, janvier 1887, page 54.)

par minimum de salaire et nous nous sommes à peu près trouvés d'accord — bien qu'il y eût divergence entre la majorité des membres de la commission et les délégués allemands — pour dire que le minimum de salaire devait être fixé suivant les conditions indispensables de la vie, les nécessités de l'existence envisagées de la façon la plus large. (1)

Quant aux moyens spéciaux pour arriver à l'obtention du minimum de salaire, nous avons ajouté que ces moyens doivent logiquement différer suivant les nations et que c'est à celles-ci, aux régions diverses même d'un pays, à déterminer quelle est la voie la plus sûre et la plus rapide à suivre pour arriver à ce résultat.

Enfin, nous avons ajouté — et vous retrouverez tous ces points dans l'ordre du jour dont je vous donnerai lecture et dont nous proposons le vote à l'assemblée — que nous considérions comme le moyen le plus pratique d'arriver à l'obtention du minimum de salaire, la pression sur les pouvoirs publics, aussi bien ceux de l'État, que de la province, du département, de la Commune, et qu'il fallait tâcher que ces pouvoirs publics établissent le minimum de salaire, soit en le payant directement aux ouvriers employés aux travaux publics, soit en l'imposant dans les cahiers des charges des travaux adjugés aux entrepreneurs. *(Applaudissements)* En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer le vote de la résolution suivante :

Le Congrès déclare que le minimum de salaire n'est possible que là où il peut être fixé par des syndicats fortement

(1) Il s'agirait plutôt du *living wage* des Anglais (de Rousiers, *la question ouvrière en Angleterre*, pages 280-281) que d'un vrai minimum. La différence est grande ; car il semble que parfois en fixant un minimum de salaires dans les cahiers des charges des entreprises, on ait surtout voulu faire une vague démonstration philanthropique.

organisés, que ce minimum, dont le taux ne peut être fixé d'une façon générale et unique pour tous les pays, doit être en tous cas en rapport avec les nécessités de l'existence de la façon la plus large;

Engage les travailleurs à poursuivre l'exécution de cette réforme en cherchant les moyens les plus pratiques d'y arriver, lesquels seront appropriés tant à la situation économique et industrielle qu'à la situation politique et administrative de chaque région;

Recommande en première ligne, pour obtenir ce résultat, la pression sur les pouvoirs et administrations publiques qui peuvent établir le minimum de salaire, soit en le payant directement pour les travaux publics, soit en l'imposant aux entrepreneurs, adjudicataires des travaux.

Le citoyen MOLKENBUHR (Allemagne). — Si je me suis élevé dans la commission contre la fixation du salaire minimum, ce n'est pas parce que je ne souhaite pas un salaire élevé aux ouvriers; c'est parce que j'ai la conviction que l'État ne peut pas régler cette question et que nous ne pouvons pas non plus avoir la réalisation de cette question par la voie internationale. Je vous rappelle qu'il y a eu un essai fait dans ce sens à Paris il y a un siècle : on a voulu fixer un prix maximum pour ce qui servait de nourriture : on voulait arriver à la suppression de la misère ; mais on n'a pas réussi; et en ce moment, nous sommes encore moins en situation de réussir, parce que nous n'aurions même pas de puissance pour fixer des prix quelconques. Nous ne pouvons pas arriver à fixer partout à la fois un salaire minimum, puisque nous ne pouvons pas exercer de pression sur le prix des choses nécessaires. La seule chose que nous pouvons faire, c'est d'arriver à ce que les organisations syndicales se fassent partout de plus en plus fortes et que les syndicats cherchent à conquérir des conditions de vie et de travail meilleures, et aussi le salaire le plus élevé possible.

Nos camarades anglais ont résisté et ont proposé de fixer quand même un minimum de salaire. Nous avons répondu que telle somme qui pourrait être considérée comme énorme par certains pays, comme la Russie, ou par un autre, pourrait être trouvée modeste par d'autres pays où les salaires sont déjà élevés.

J'en conclus qu'on ne peut fixer un salaire minimum uniforme. Nous devons simplement créer des organisations syndicales puissantes ; nous pourrons ainsi exercer une pression sur toutes les administrations, soit de l'État, soit des villes, soit d'ailleurs, et nous pourrons alors demander qu'un salaire minimum soit fixé.

J'ai dit aussi que cette exigence du salaire minimum n'avait pas un caractère socialiste, et la chose peut paraître paradoxale, mais je m'explique. Il a été demandé que l'État assure partout un minimum de salaire à ceux qui travaillent... Mais nous, nous disons : Il ne faut pas seulement assurer un minimum de salaire à ceux qui travaillent, mais aussi un minimum de ressources à ceux qui sont sans travail, à cause du chômage, de la maladie ou des accidents, c'est-à-dire à tous les hommes sans distinction.

Je dis donc, comme conclusion, que nous ne pouvons pas régler cette question d'une manière internationale ; elle peut être réglée tout au plus nationalement, ou par région ; je dis en outre que nous pouvons, dans certains cas, par l'action syndicale, imposer des conditions de travail aux États et aux particuliers.

J'indique que les délégués allemands ont voté contre la résolution de la commission, mais c'est parce qu'il nous en avait été fait une traduction inexacte. Maintenant que nous en connaissons le texte vrai, nous nous y rallions tous ; c'est donc à l'unanimité que ce texte est proposé au Congrès.

Le citoyen Président. — Je mets cette résolution aux voix. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen Président. — La délégation russe a reçu un nouveau mandat, qu'elle a validé. Ce mandat est confié au camarade Rubanovitch. Nous avons reçu deux télégrammes. Le premier est envoyé par les socialistes de Hongrie, ainsi conçu :

La Social-démocratie de Hongrie souhaite aux différentes nations de tâcher d'obtenir l'émancipation aussi bien dans les rapports économiques que politiques et le plus grand succès au Congrès.

Le second, des associations ouvrières de Saône-et-Loire, Gueugnon, le Creusot :

Le Comité d'action appelle l'attention du Congrès international socialiste de Paris sur les camarades de Gueugnon et du Creusot qui luttent depuis quatorze mois pour secouer le joug capitaliste. Pour conquérir leur indépendance, ils ont besoin de l'appui et du concours des socialistes du monde entier. Le Comité espère que les membres du Congrès viendront par leur obole en aide à leurs revendications ; il demande qu'une collecte soit faite à chaque séance et adresse son salut socialiste à tous les camarades !

Signé : Chazel

Conformément au désir exprimé par nos camarades, des citoyens placés à la porte du Congrès recueilleront l'obole des congressistes. *(Applaudissements)*

Je donne la parole au rapporteur de la dixième commission, sur la question du Premier Mai.

Le citoyen Boemelburg (Allemagne). — La question du Premier Mai a occupé tous les Congrès internationaux depuis celui de 1889. La commission a été unanime à penser qu'il fallait maintenir les décisions qui

ont été prises par ces différents Congrès internationaux de Zurich, de Bruxelles, de Londres. Nous proposons la résolution suivante : (1)

Le Congrès international de Paris adhère, quant à la manifestation du Premier Mai, aux décisions des Congrès internationaux antérieurs; il estime que la manifestation du Premier Mai est une démonstration efficace pour la journée de huit heures; il est d'avis que le chômage est la forme la plus efficace de cette démonstration.

Il y avait unanimité pour recommander cette résolution au sein de la commission; mais il y avait cependant deux avis différents. Les représentants de deux nationalités ont demandé d'aller plus loin et de rendre obligatoire pour les ouvriers de tous les pays de fêter le Premier Mai. Mais la majorité a été d'avis que c'était impossible, parce que pour que le Premier Mai fût une démonstration générale par le chômage, il fallait deux conditions préalables qui manquent dans la plupart des pays : 1° des organisations syndicales ouvrières fortes et bien constituées ; 2° une bonne conception de cette manifestation. Il faudrait cependant que les nationalités s'efforçassent de faire une démonstration plus énergique, plus efficace et plus générale dans tous les pays.

C'est pour cela que nous devons faire une propagande très active pour persuader d'abord aux ouvriers que la réduction des heures de travail est une nécessité absolue. Pour que les ouvriers ne fassent plus d'heures supplémentaires, il faut qu'eux-mêmes reconnaissent toute

(1) Sur les origines de cette manifestation lire l'article déjà mentionné du citoyen Gabriel Deville *(Devenir social,* avril 1896). — A Londres on avait décidé que cette journée serait aussi consacrée à manifester contre le militarisme. (Hamon. *Op. cit.*, page 167.)

la valeur et toute la portée d'une réduction des heures de travail.

Le citoyen JOURNOUD (Fédération de Saône-et-Loire). — La section française était une des deux nations qui ont demandé que sur la dixième question, celle du Premier Mai, on demandât à toutes les nationalités de s'engager d'une façon plus ferme et surtout plus obligatoire pour faire la manifestation. Il était entendu que nous devions donner à cette manifestation le caractère de la réclamation des cahiers de revendications d'un peuple à son gouvernement ; il était entendu que ce devait être la fête du travail, la fête des travailleurs, et qu'en ce sens chaque nationalité pourrait demander, dans chaque nation, les revendications qui lui semblaient les plus légitimes et les plus urgentes, telles que par exemple la journée de huit heures, le suffrage universel dans les nations qui ne l'ont pas encore.

Il y a sur ce point unanimité. Mais, lorsque nous avons demandé à nos camarades de s'engager à faire une propagande active et à rendre la manifestation du Premier Mai à peu près obligatoire, ils se sont récusés, car dans certaines nations le chômage général, le premier mai, est interdit et comporte certaines pénalités. La section française s'est donc ralliée à la proposition générale ; mais nous faisons quand même, au nom de tous les membres de la commission, un appel vibrant à tous les délégués des nations représentées ici pour faire la propagande la plus active en faveur de la manifestation du Premier Mai, journée des revendications du prolétariat. *(Applaudissements)*

Le citoyen PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la proposition de la commission. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen ELLENBOGEN (Autriche). — La troisième

commission (1) a été étonnée d'avoir à traiter encore une question qui a été résolue à tous les autres Congrès internationaux. Autrefois, du temps des anarchistes et des anciens trade-unionistes, il a été nécessaire de se prononcer sur certains points qui aujourd'hui ne sont plus en discussion. La commission a donc été unanime à penser que la théorie sur ces points ne pouvait être sujette à discussion, que dans un Congrès international on devait se restreindre à poser quelques principes fondamentaux. Comme premier principe fondamental nous convenons que la tâche principale consiste à rendre le prolétariat conscient de ses revendications de classe par un travail lent, patient et pénible.

Ce grand résultat ne peut être obtenu en faisant appel au sentimentalisme; c'est, je le répète, un travail lent et patient. Ce travail, d'après la commission, aurait même un autre effet : il ferait cesser les querelles personnelles et il montrerait la nécessité de l'unité de pensée chez les prolétaires.

Si la commission a été unanime pour le principe, elle ne l'a pas été pour la forme. Il est évident que le procédé doit être différent suivant les pays; nous ne pouvions proposer de règle s'adaptant à toutes les nationalités; notre résolution doit donc laisser toute liberté. La commission pense que ce sont les organisations politiques et économiques qui doivent remplir cette tâche qui accentuera encore davantage le rôle déjà important des coopératives. Mais ce qu'il faut surtout, c'est que les

---

(1) La troisième question était ainsi posée : « Des conditions nécessaires de l'affranchissement du travail ; *a)* constitution et action du prolétariat organisé en parti de classe ; *b)* expropriation politique et économique de la bourgeoisie ; *c)* socialisation des moyens de production. »

différents groupements du prolétariat marchent la main dans la main.

La commission appelle encore l'attention du Congrès sur un point important : il ne faut pas attendre l'émancipation du prolétariat d'un événement quelconque imprévu ; cette émancipation sera seulement le résultat d'un processus de développement ; et, d'autre part, la société capitaliste, qui profite de l'état de choses existant, est appelée à ralentir la tâche du socialisme et à égarer le prolétariat. Mais nous, nous devons éclairer le prolétariat afin de l'amener à réaliser son rôle historique, qui est d'écraser la société capitaliste.

Voici la résolution de la commission :

Le prolétariat moderne est le produit nécessaire du régime capitaliste de production, qui exige l'exploitation politique et économique du Travail par le Capital.

Son relèvement et son émancipation ne peuvent se réaliser qu'en entrant en antagonisme avec les défenseurs intéressés du capitalisme, lequel par sa constitution même doit aboutir inévitablement à la socialisation des moyens de production. Devant la classe capitaliste le prolétariat doit, par conséquent, se dresser en classe de combat.

Le socialisme, qui s'est donné la tâche de constituer le prolétariat en armée de cette lutte de classe, a pour devoir, avant tout, de l'initier par un travail méthodique réfléchi et incessant à la conscience de ses intérêts et de sa force et d'user à cet effet de toutes les armes que la situation politique et sociale actuelle met entre ses mains et que sa conception supérieure de la justice lui suggère.

Au nombre de ces moyens le Congrès indique l'action politique, le suffrage universel et l'organisation de la classe ouvrière en groupes politiques, syndicats, coopératives, caisses de secours, cercles d'art et d'éducation, etc. Il engage les militants socialistes à propager le plus possible ces moyens de culture et d'éducation qui augmentent la force de la classe ouvrière et la rendent capable d'exproprier politiquement et économiquement la bourgeoisie et de socialiser les moyens de production.

Cette première proposition a été votée à l'unanimité de la commission ; et celle que je vais vous lire a été votée à la majorité :

> Les socialistes de tous les pays s'engagent à intervenir afin que les étrangers, dans leur pays respectif, jouissent du même droit de coalition que les nationaux, et à se servir à cet effet de tous les moyens à leur disposition. *(Applaudissements)*

Le citoyen HARRIMAN (États-Unis). — Cette question touche de près l'Amérique et c'est justement à cet égard que les socialistes américains se sont divisés. Il y a en Amérique des socialistes (1) qui croient qu'il ne faut pas s'associer avec le mouvemement syndical américain parce que ce mouvement syndical est le théâtre d'intrigues politiques de la part d'individus fourvoyés dans les syndicats. D'autres socialistes (2) reconnaissent que les syndicats sont corrompus, que les chefs sont vendus ; mais ils pensent qu'il faut aller vers ces chefs de syndicats corrompus pour les amener à bien. Ils pensent que ces syndicats n'agissent pas dans le sens socialiste ou agissent avec le capitalisme, et que le prolétariat n'agit pas tout entier dans le sens socialiste et agit parfois contre le mouvement ouvrier parce qu'il n'est pas syndiqué. Mais, malgré tout, ils pensent qu'il faut que les ouvriers socialistes américains se mettent dans ces syndicats, quelle qu'en soit la corruption. Ces syndicats sont autonomes, il y a donc moyen de les réformer ; tant qu'on ne les aura pas réformés on ne pourra pas compter sur un soulèvement possible de la masse. Il faut que les syndicats marchent d'accord avec le mouvement socialiste. J'approuve donc la résolution

---

(1) Parti ouvrier socialiste qui comprend notamment Sanial et Daniel de Léon.

(2) Parti social-démocrate auquel appartient l'orateur.

proposée; mais je fais remarquer exactement ce qui en est. Nous sommes d'avis d'agir, en Amérique, avec les syndicats, même avec toute la corruption qu'ils contiennent. *(Approbation)* (1)

Le citoyen JEAN BERTRAND. (P. O. F.) — Je demande la parole pour une motion d'ordre. J'ai une proposition à faire au Congrès au sujet de cette question. Je suis étonné de voir que la troisième commission nous apporte des résolutions aussi anodines. Je m'étonne qu'on préconise la création d'études sociales, d'universités populaires... Mais il y a longtemps... *(Interruptions diverses)*

Le citoyen PRÉSIDENT. — Vous avez demandé la parole pour une motion d'ordre.

Le citoyen JEAN BERTRAND. — Je propose donc que les résolutions de la troisième commission soient imprimées et distribuées, car je trouve qu'il est inadmissible que le Congrès vote actuellement sur ces résolutions.

Une voix. — Je demande qu'on fasse voter... *(Cris de : Aux voix la proposition Bertrand!)*

Le citoyen SECRÉTAIRE. — On nous demande d'imprimer les résolutions; nous demandons que le Comité général des socialistes français veuille bien nous remettre tous les documents et la caisse du Congrès afin que nous puissions voir ce qu'il est possible de faire...

Une voix. — C'est scandaleux de présenter une résolution aussi faible.

Le citoyen PRÉSIDENT. — L'impression de la motion serait raisonnable, et justement depuis ce matin le bureau a demandé qu'on lui fournisse les moyens de

---

(1) Sur les querelles violentes qui existent entre les partis socialistes et la Fédération américaine du travail (où Samuel Gompers joue un si grand rôle) voir : Vigouroux, *la concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord,* pages 318-320.

faire imprimer les résolutions, mais on n'a pas le sou. *(Exclamations diverses)*

Une voix. — Je demande une quête à la porte... *(Vives protestations. Le citoyen Delory essaie de prendre la parole dans la bruit, mais sa voix est couverte par des interruptions prolongées)*

Le citoyen Président. — Le citoyen *Jean Bertrand* a proposé que les propositions soient imprimées, afin que tous les délégués puissent en prendre connaissance. Le bureau a répondu qu'il ne demanderait pas mieux, mais que le Comité général des socialistes français n'a pas fait acte de présence et que nous ne savons pas avec quelles ressources nous pourrions satisfaire à la demande du citoyen *Bertrand.* Nous nous sommes adressés au Comité général ; s'il y a ici quelqu'un qui puisse répondre pour le Comité général, nous lui transmettons bien volontiers la proposition du citoyen *Bertrand;* le bureau serait bien heureux d'avoir toutes ses propositions imprimées ; non seulement celles dont il s'agit, mais les autres.

Le citoyen Delory. (P. O. F.) — On pourrait faire appel à la presse... *(Interruptions)*

Le citoyen Président. — Le citoyen *Delory* a dit ceci : Qu'au lieu de faire imprimer, nous officiellement, ces propositions, nous fassions appel à la presse, afin qu'elle les publie. Eh bien, quant à moi, je n'accepte pas cette proposition. Si un Congrès socialiste international n'a pas les moyens de faire publier ses résolutions, je vous demande qui est-ce qui le fera ? *(Vive approbation)*

Le citoyen Vandervelde (Belgique). — La seule objection pour l'impression des rapports est la question d'argent. Un de nos camarades français, dont le dévouement infatigable est connu de tous, me déclare qu'en

l'état de cause il se met à la disposition du Congrès pour imprimer les résolutions d'ici à demain. Mais je crois interpréter les sentiments du bureau tout entier en exprimant le regret, qu'alors que dans tous les autres pays les frais d'organisation avaient été prévus par le Parti national, nous nous soyons trouvés, en France, en présence d'un Comité général que des préoccupations étrangères ont empêché d'agir. *(Vifs applaudissements et exclamations diverses)*

Une voix. — Je proteste contre les paroles du citoyen *Vandervelde*. *(Interruptions prolongées)*

Le citoyen Président. — Je vais faire une proposition qui conciliera tout.

Le citoyen Delory. — Dans la région du Nord nous y avons pensé. Dans ces conditions, je suis prêt à remettre entre les mains du bureau, au nom de la Fédération du Nord, la somme nécessaire pour imprimer les résolutions. *(Vives protestations)*

Le citoyen Président. — Le citoyen *Ebers* a la parole.

Le citoyen Ebers. (P. S. R.) — Citoyens, je n'ai pas de mandat du Comité général du Parti socialiste français, mais j'en suis membre. Il est évident que mon droit et mon devoir... *(Cris de :* Non, non... Oui, oui) sont de venir dire ici à notre camarade *Vandervelde* que ses critiques sont un peu trop sévères... *(Approbation et protestations)* ... que ses critiques sont un peu trop sévères vis-à-vis des camarades membres du Comité général appartenant à toutes les organisations, à toutes les fractions du socialisme français. Il est évident, citoyens, que le Comité général a agi suivant la mesure de ses moyens... *(Rires et protestations)* Nous n'avons pas ici à porter des accusations ni des critiques contre le Comité général qui est l'émanation de tout le socialisme français... *(Longues protestations)*

La question de la publication des résolutions est sans importance, vous le savez bien. *(Nouvelles protestations)*

Le citoyen Président. — Le bureau se mettra d'accord avec le camarade français dont on a parlé, afin que les archives soient données au secrétaire. Demain matin, nous devons discuter les résolutions relatives à la tactique, au socialisme communal, etc. Si nous ne sommes pas prêts au commencement de la séance pour la résolution dont il a été parlé, nous serons prêts plus tard. Mais les propositions seront publiées, le bureau se mettra d'accord sur ce point. La question est donc renvoyée à demain.

Le citoyen Ebers. — Le Comité général se réunit ce soir et parlera de cette question.

La séance est levée à six heures trois quarts.

QUATRIÈME JOURNÉE

Séance du mercredi 26 septembre 1900

(MATIN)

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence du citoyen *Vandervelde* (Belgique), assisté du citoyen *Adler* (Autriche).

Le citoyen PRÉSIDENT. — Camarades, l'ordre du jour a été ainsi fixé : Nous terminerons la discussion commencée hier, c'est-à-dire la discussion sur le rapport de la troisième commission; puis. nous entamerons, immédiatement après, la discussion du rapport de la neuvième commission sur les alliances politiques et la participation éventuelle d'un socialiste à un ministère bourgeois. *(Mouvement)* Au sujet du mode de votation sur les différents rapports. le bureau s'est trouvé unanime à proposer les mesures suivantes : Accorder à chacune des nationalités deux suffrages, et lorsque, malheureusement, une des nationalités se trouve irréductiblement divisée en deux fractions, donner à chacune de ces fractions un suffrage. La sanction de ces divisions sera donc de neutraliser dans le vote l'opinion de pareils pays. (1)

---

(1) Ce mode de votation constitue une généralisation de ce qui avait été fait en 1896 : la France avait été alors partagée en deux groupes; les guesdistes étaient alors les alliés de Jaurès contre les blanquistes, les allemanistes et les délégués des syndicats, qui formaient la majorité de la délégation; les deux courants furent regardés comme équivalents et la France fut neutralisée, comme elle va l'être encore au Congrès de 1900.

J'ai le plaisir d'annoncer au Congrès que le Comité général du Parti socialiste français s'est réuni hier soir et a pris les mesures d'organisation nécessaires pour la bonne marche du Congrès. Dans ces conditions, le malentendu qui s'était élevé entre le Comité d'organisation et le bureau, malentendu auquel on aurait grand tort d'attribuer une importance exagérée, se trouve complètement aplani, et je tiens à dire, au nom *de nous tous,* que nous n'avons jamais songé à reprocher à nos camarades français un manque de fraternité, mais bien un manque d'organisation, qui trouve son excuse dans la difficulté d'organiser presque simultanément deux Congrès importants. *(Applaudissements)*

Enfin, il a été arrêté hier que la manifestation qui a été décidée pour affirmer la communion de nos sentiments révolutionnaires, devant le mur des Fédérés, aurait lieu vendredi prochain, à huit heures et demie ; ce rendez-vous groupera certainement les militants de toutes les fractions et de toutes les nationalités. *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen SECRÉTAIRE. — Le secrétaire de la Fédération des travailleurs socialistes belges se tient à la disposition des délégués des autres nationalités pour leur fournir des renseignements sur l'industrie textile, les cuirs et peaux, pour l'industrie verrière, etc., afin d'établir des relations internationales à cet égard. Il s'excuse d'avertir que les renseignements qu'il pourra fournir seront moins intéressants et moins complets que ceux qu'il pourra obtenir en échange. Les ouvriers verriers belges soutiennent en ce moment une grève formidable en faveur du droit de se syndiquer librement. Ils ont épuisé une grande partie de leurs ressources et ils demandent que le prolétariat universel leur vienne en aide dans cette lutte.

Nous avons reçu le télégramme suivant :

Les socialistes arméniens résidant à Genève, envoient leur salut cordial au Congrès de la classe ouvrière des deux mondes, laquelle seule, en détruisant le système capitaliste et abolissant la propriété privée, pourra établir dans le monde l'égalité, la liberté et la fraternité.

Un autre, des groupements socialistes et des syndicats de Saint-Quentin, qui envoient aux congressistes leur salut fraternel. *(Applaudissements)*

Le citoyen Président. — Je donne la parole au rapporteur de la troisième commission.

Le citoyen Ellenbogen (Autriche). — Je crois que les objections faites par les délégués français contre la résolution proposée ont été provoquées par un malentendu qui a été causé par une mauvaise traduction du texte allemand de la résolution. Dans la résolution il n'a pas été dit, comme le texte de la résolution publié semblait l'indiquer, qu'il faut faire de la propagande par tel ou tel moyen, mais plutôt qu'il faut combiner les différents moyens : « L'action politique, le suffrage universel et l'organisation de la classe ouvrière en groupes politiques, syndicats, coopératives, caisses de secours, cercles d'art et d'éducation, etc. » Nous engageons les militants socialistes à propager le plus possible ces moyens de lutte et d'éducation, qui augmentent la force de la classe ouvrière. Je fais remarquer que la résolution a été votée par la commission à l'unanimité, les citoyens français y compris, et que c'est le citoyen *Lafargue* qui a fait ressortir qu'il fallait prendre une résolution où il n'y eût pas de différence d'opinion quant aux moyens.

Je crois qu'on ne devrait pas discuter pour le moment sur les différents moyens d'éducation politique, étant donné que la discussion de la neuvième question don-

nera largement occasion aux différents pays représentés d'indiquer leur manière de voir sur les moyens efficaces. Nous engageons donc les Français à voter également la résolution proposée par la commission tout entière. *(Applaudissements)*

Le citoyen LAFARGUE. (P. O. F.) — Vous ne devez pas vous en rapporter à ce qui a été imprimé dans le journal, sur la résolution qui a été prise hier par la commission; c'est seulement sur le texte qui vous est présenté ici au nom de la commission que vous avez à vous décider.

Mais avant d'entrer dans le détail, je vous dirai que l'esprit qui a animé cette commission a été unanimement partagé. Nous avons été tous d'accord pour reconnaître qu'un congrès international n'était pas un congrès où l'on discutait des principes, comme avait fait la première Internationale. Aujourd'hui, il y a des partis organisés dans toute l'Europe et dans le monde entier; ces partis se réunissent ici pour mettre en commun les principes qu'ils ont résolus chez eux, les points acquis pour faire une doctrine générale internationale. Par conséquent, nous avons pensé qu'on devait écarter toutes les questions qui pouvaient nous diviser, qui n'étaient pas résolues encore dans les diverses nationalités, et n'apporter ici que les questions qui étaient résolues par toutes, pour qu'il y eût un vote unanime dans nos Congrès. Et c'est un vote unanime, sur cette question, qui vous est présenté par la troisième commission, parce que tous les points ont été examinés et c'est après une longue discussion que nous avons écarté beaucoup de points qui n'étaient pas encore résolus. Je suis obligé de rentrer dans ce qui s'est passé dans le sein de la commission : on a voulu rappeler le différend qui s'était élevé en Allemagne sur une question

de doctrine du Parti socialiste, avec *Bernstein*. Nous avons écarté cela, nous n'avons pas à le discuter.

Au sujet de la coopération, il y a un membre qui a dit qu'elle était un moyen d'expropriation capitaliste. Eh bien, le délégué belge lui a répondu : Nous, qui pratiquons la coopération depuis si longtemps avec tant de succès, nous repoussons cette théorie ; ce n'est pas un moyen d'expropriation de la classe capitaliste ; c'est simplement un moyen de recrutement socialiste ; c'est le moyen d'avoir un budget socialiste au service de la cause.

Quand est venue cette question de la coopération, nous avons dit : Il y a deux formes de coopératives : les coopératives de consommation et celles de production. Les coopératives de consommation sont celles que nous devrions adopter, si nous avions à nous prononcer ; il faut laisser libres toutes les nationalités au sujet des coopératives de production, parce que celles-ci présentent des dangers énormes. (1) J'ai cité dans la commission ce qui s'était passé au Creusot, où l'on avait cru que l'on pouvait élever un atelier coopératif vis-à-vis des grands ateliers de Schneider, qui valent des millions. On a dressé à cet effet un plan magnifique, et avec six cent et quelques mille francs, on pensait tenir en échec les centaines de millions du Creusot... *(Protestations du citoyen Jaurès et de plusieurs autres)* Le citoyen *Jaurès* proteste, et c'est lui qui en a été un des promoteurs... *(Nouvelles protestations et bruit)*

Nous sommes opposés aux coopératives de produc-

---

(1) Cf. ce que Bernstein a rapporté des opinions de Marx relatives à la coopération *(Socialisme théorique et Social-démocratie pratique*, traduction française, pages 163-167). Il semble d'après les faits cités par Bernstein que Marx attachait une grande importance à la coopérative de production comme « antithèse la plus directe de l'entreprise capitaliste ».

tion; et j'étais obligé de dire pourquoi le mot coopération figurait dans notre motion. Cela peut soulever certaines irritations d'un côté de l'assemblée, mais je déclare que je ne veux apporter rien d'irritant dans ce débat... *(Bruit et exclamations)*

Je vous rapporte ce qui s'est passé dans la commission pour que nos amis ne craignent pas de voter la résolution proposée, malgré le mot de « coopération », qu'ils rejettent comme une duperie, comme un piège tendu aux travailleurs ! *(Protestations violentes à droite et sur les bancs de la délégation anglaise)*

Le citoyen Hyndman (Angleterre). — J'ai cédé mon tour de parole au citoyen *Lafargue*, mais ce n'était pas pour dire cela. Nous protestons contre ce discours qui n'a rien à faire ici.

Le citoyen Président. — Nous ne pouvons compter que sur votre bon vouloir et votre tolérance, pour que la présidence fasse respecter son autorité morale sur les orateurs; je vous demande de bien vouloir ne pas les interrompre. J'adjure, d'un autre côté, le citoyen *Lafargue*, pour donner une sanction aux paroles d'union qu'il prononçait tout à l'heure, de ne pas faire intervenir dans le débat des questions qui ne peuvent que l'irriter. *(Applaudissements)*

Le citoyen Lafargue. — Je tenais simplement à dire qu'il ne fallait pas donner au mot « coopératives », qui se trouvait dans la motion, une importance qu'il n'avait pas, parce que nous avons dit que les coopératives étaient simplement un instrument entre les mains du Parti socialiste, que ce n'était pas un moyen d'émancipation de la classe prolétarienne; nous avons ajouté même que les coopératives ouvrières, pour réussir, étaient obligées de suivre les principes de la société capitaliste, et non pas d'appliquer les principes de la société

socialiste de l'avenir. Je vous demande d'adopter la résolution de la commission à l'unanimité.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Le Congrès paraît unanime à voter la résolution ; j'engage les orateurs à ne présenter que de très brèves observations. *(Voix nombreuses* : La clôture !)

La clôture, mise aux voix, est prononcée.

Je donne la parole à *Kritchevsky*, qui était inscrit avant la clôture.

Le citoyen KRITCHEVSKY. — Le citoyen *Lafargue* a dit que la commission devait écarter les coopératives de production comme un danger. La commission ne s'est pas arrêtée à cette proposition. Il n'a pas été dit d'ailleurs un mot qui puisse nous faire penser que les coopératives de production sont un danger. *(Applaudissements)* Nous avons des exemples de coopératives de production vivantes et fortes qui augmentent la force du prolétariat et du parti socialiste.

La deuxième objection est une question de rédaction : j'ai insisté à la commission pour que nous ne nous bornions pas à constater simplement la tendance objective du mouvement capitaliste, mais que nous précisions aussi que la socialisation des moyens de production est le but final du parti socialiste conscient. C'est pourquoi je propose qu'on introduise dans cette proposition, sous une forme ou sous une autre, l'indication du but final, et je proposerai d'ajouter après la phrase : « Il engage les militants socialistes à propager ces moyens de lutte et d'éducation qui augmentent la force de la classe ouvrière » les mots suivants : « et la rendent capable de réaliser son but final qui est » ; le reste comme au texte de la commission.

Le citoyen FRIBOURG. (P. O. S. R.) — Il n'est pas permis, citoyens, pour appuyer une argumentation de jeter

dans le débat des choses qui n'y sont pas rigoureusement vraies. Ce que le citoyen *Lafargue* est venu dire ici pour le Creusot est inexact, absolument inexact : que nous ayons voulu dresser en face de Schneider une autre usine pour fabriquer des canons. Il est d'autant plus défendu au citoyen *Lafargue* d'affirmer cela, que dans le comité d'action qui était chargé d'ériger cette usine, il y avait des représentants du Parti Ouvrier Français ; en sorte que s'il y a eu duperie comme l'a dit *Lafargue,* le Parti Ouvrier Français doit en prendre sa part. *(Interruptions diverses)*

Le citoyen Président. — Je vais mettre aux voix la proposition faite, en y joignant l'amendement *Kritchevsky* qui ne peut donner lieu à aucune discussion.

Le citoyen Ellenbogen. — Je proteste sur ce qu'un amendement serait ajouté par un membre de la commission à une proposition qui a été déjà discutée et acceptée ; il n'est pas admissible d'agir ainsi.

L'amendement est rejeté.

Le citoyen Président. — Nous votons maintenant sur le texte de la résolution. — Adopté à l'unanimité moins trois voix.

Le citoyen Adler (1). — La majorité de la neuvième commission (2) a désigné le citoyen *Vandervelde* pour faire le rapport de la majorité et le citoyen *Enrico Ferri* pour le rapport de la minorité. Certains membres de la commission avaient demandé une séance supplémentaire. Le président de la commission a estimé qu'il n'y avait pas lieu de suspendre la séance plénière de ce matin ; mais dès que le rapport de la majorité et le rapport de la minorité auront été faits, la séance de ce

(1) A partir de ce moment c'est lui qui préside la séance.
(2) La neuvième question était ainsi conçue : « La conquête des pouvoirs publics et les alliances avec les partis bourgeois. »

matin sera levée et la commission se réunira avant toute discussion.

Le citoyen Vandervelde. — Je désire d'abord donner au Congrès le plus objectivement possible un résumé du débat et des résolutions qui ont été prises au sein de la commission.

Dès le début, un certain nombre de projets et de résolutions furent déposés, notamment par nos camarades *Jules Guesde, Enrico Ferri, Karl Kautsky*. Ce dernier fut chargé de déposer un projet de résolution qui a servi de base au débat. La commission décida qu'elle avait à trancher deux questions distinctes : d'abord, la question des alliances et des coalitions, ensuite la question de la participation éventuelle d'un socialiste à un gouvernement bourgeois.

Sur la première question, question des alliances, le débat a été extrêmement bref et il devait l'être, car il n'était que la continuation et la confirmation des discussions qui avaient déjà eu lieu dans les Congrès internationaux précédents. Sur ce point, je me plais à le souligner (car c'était une question fondamentale), tous les membres de la commission, à quelque fraction, à quelque nationalité qu'ils appartinssent, se trouvèrent unanimes et la résolution qui fut finalement admise reproduit textuellement celle qui fut adoptée il y a quelques jours par nos camarades du Parti Ouvrier Français dans le Congrès qu'ils tinrent à Ivry. *(Applaudissements)* Étant donné que malheureusement le texte imprimé des résolutions n'a pas encore été remis aux membres du Congrès, je rends l'assemblée attentive au texte dont je vais lui donner lecture :

Le Congrès rappelle que la lutte de classe interdit toute espèce d'alliance avec une fraction quelconque de la classe capitaliste.

Étant admis même que des circonstances exceptionnelles rendent nécessaires par endroits des coalitions (bien entendu, sans confusion de programme et de tactique), ces coalitions, que le Parti doit s'attacher à réduire à leur minimum, jusqu'à complète élimination, ne sauraient être tolérées qu'autant que leur nécessité aura été reconnue par l'organisation régionale ou nationale dont relèvent les groupes engagés.

Tel est donc, compagnons, le résumé de la décision prise : de coopération, d'alliance avec les partis bourgeois, il ne peut pas être question d'en faire d'une manière durable et permanente, car ce serait aller à l'encontre du principe fondamental de notre Parti, qui est de nous placer sur le terrain de la lutte de classe. Tout au plus, peut-il être question, dans des circonstances exceptionnelles, dans des cas d'urgente nécessité, de coalitions temporaires, accidentelles dans un but déterminé ; et notre camarade Ferri indiquait d'une manière saisissante la portée d'une pareille résolution en disant ceci : Supposez que dans un pays où les routes sont dangereuses, trois voyageurs de nationalité, de race, de convictions philosophiques et religieuses différentes, soient attaqués au tournant d'un chemin par des voleurs ou des assassins; ils oublient alors tout ce qui les divise et ils se défendent contre l'agression. De même les partis ouvriers ne doivent recourir à des contacts avec d'autres partis que lorsqu'il s'agit du cas de légitime défense : pour la défense de la liberté, comme en Italie; pour la défense des droits de la personnalité humaine, comme jadis en France... *(Vifs applaudissements à droite)* pour arracher le suffrage universel comme en Belgique... *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs)* ou comme en Autriche. En un mot, il ne peut être question de contact accidentel avec des fractions de la classe capitaliste

que dans des circonstances nécessairement exceptionnelles et temporaires.

Telle est la première résolution qui, je le répète, a été unanimement admise.

Sur la seconde question — que, quant à moi, je considère comme étant d'intérêt local et secondaire — la question de savoir si un socialiste isolé peut, dans certaines circonstances, entrer dans un gouvernement bourgeois, la même unanimité ne s'est pas reproduite : deux résolutions se sont trouvées en présence, l'une de *Karl Kautsky*, l'autre des citoyens *Ferri* et *Jules Guesde*. La résolution proposée par *Ferri* et *Jules Guesde* concluait à l'interdiction formelle et absolue de toute participation à un gouvernement bourgeois. Quant à la résolution *Kautsky*, dont j'ai le texte sous les yeux, — je ne puis malheureusement pas vous faire connaître la résolution de la minorité que je n'ai pas présente à la mémoire et qui n'a pas encore été imprimée, — quant à la résolution *Kautsky*, elle est ainsi conçue, et je vous demande d'écouter avec la plus grande attention ce que je me permettrai d'appeler la savante consultation théorique d'un des hommes que la social-démocratie s'honore le plus de compter dans ses rangs. *(Applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

Dans un État démocratique moderne, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'organisation prolétarienne sur le terrain économique et politique, de la régénération physique et morale de la classe ouvrière et de la conquête graduelle des municipalités et des assemblées législatives.

Mais dans les pays où le pouvoir gouvernemental est centralisé, il ne peut être conquis fragmentairement.

L'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement

bourgeois ne peut être considérée comme le commencement normal de la conquête du pouvoir politique, mais seulement comme un expédient forcé, transitoire et exceptionnel.

Si dans un cas particulier, la situation politique nécessite cette expérience dangereuse, c'est là une question de tactique et non de principe : le Congrès international n'a point à se prononcer sur ce point.

(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs. Violentes protestations à gauche.)

Je ne comprends pas que, lorsque le rapporteur se borne à lire une résolution sans même donner son sentiment personnel, vous fassiez preuve de cette excitation, qui n'est vraiment pas à sa place !

La résolution continue en ces termes :

Mais en tous cas, l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois ne permet d'espérer de bons résultats pour le prolétariat militant que si le Parti socialiste, dans sa grande majorité, approuve pareil acte et si le ministre socialiste reste le mandataire de son Parti. Dans le cas, au contraire, où le ministre devient indépendant de ce Parti, ou n'en représente qu'une portion, son intervention dans un ministère bourgeois menace d'amener la désorganisation et la confusion pour le prolétariat militant. *(Applaudissements à gauche et sur quelques bancs à droite)* Elle menace de l'affaiblir, au lieu de le fortifier, et d'entraver la conquête prolétarienne des pouvoirs publics, au lieu de la favoriser. *(Nouveaux applaudissements à gauche)*

Enfin, citoyens, pour compléter cet exposé jusqu'à présent objectif et impersonnel, j'ajoute que le citoyen *Plekhanoff*, d'accord avec le citoyen *Jaurès,* a fait voter l'amendement suivant :

En tout cas, le Congrès est d'avis que, même dans ces cas extrêmes, un socialiste doit quitter le ministère lorsque le Parti organisé reconnait que ce dernier donne des preuves évidentes de partialité dans la lutte entre le Capital et le Travail.

La résolution *Kautsky,* ainsi amendée, a été votée à la majorité de vingt-quatre voix contre quatre.

Et maintenant, citoyens, sans avoir la prétention et la témérité de vouloir refléter le sentiment unanime d'une commission dans laquelle il y avait de grandes nuances d'opinion, je voudrais vous donner mon sentiment personnel, avec la conviction que c'est le sentiment du plus grand nombre des membres de la majorité, sur les deux résolutions qui sont présentées au Congrès.

En ce qui concerne les alliances et les coalitions, je puis être extrêmement bref, puisque nous sommes unanimes; et je déclare que notre sentiment à tous est celui-ci : Dans n'importe quelle circonstance, si les coalitions ont même un caractère exceptionnel et temporaire, elles sont un mal; car elles peuvent, dans une certaine mesure, affaiblir la conscience de classe du prolétariat. *(Applaudissements à gauche)* C'est donc un moyen dont il faut user avec une extrême prudence; mais les circonstances peuvent exiger pareille coalition : pour défendre les libertés comme en Italie; pour conquérir le droit au suffrage universel, comme en Autriche ou en Belgique; pour sauvegarder les intérêts généraux de la civilisation, comme récemment en France; et alors entre deux maux, il faut choisir le moindre. Les coalitions peuvent être un mal; elles sont toujours un mal; mais elles sont parfois un mal nécessaire.

J'en arrive maintenant à la résolution qui passionne surtout une des nationalités représentées à ce Congrès. Et je tiens tout d'abord à le dire, camarades, la résolution que nous avons votée ne peut être considérée ni comme une condamnation ni comme une approbation tacites de la tactique qui a été suivie en France par certains de nos camarades français. Et pour dire toute ma pensée, pour montrer à quel point la majorité de la

commission a voulu faire preuve de tolérance et de conciliation, j'ajoute qu'un grand nombre d'entre nous, que le plus grand nombre d'entre nous peut-être, si nous avions dans un Congrès national à nous prononcer sur la question de savoir si, dans un pays comme la France, il est bon qu'un socialiste entre dans un gouvernement bourgeois, nous dirions : Quelle que soit la valeur intellectuelle et morale de ce ministre, à laquelle nous rendons le plus complet hommage, quels que soient les arguments puissants qu'on peut faire valoir en faveur de son entrée dans le gouvernement, nous considérons que les inconvénients d'une pareille situation sont infiniment plus grands que ses avantages. Et si nous avions à nous prononcer, nous dirions que *Millerand* et ses amis ont commis une faute... *(Applaudissements enthousiastes à gauche)* en acceptant sous leur responsabilité personnelle l'entrée dans le gouvernement de Défense républicaine et qu'ils commettent une faute, que nous déplorons plus encore, en y restant contre le vœu d'une fraction importante du socialisme. *(Nouveaux applaudissements à gauche)*

Mais, me direz-vous, — et je vous demande de ne pas m'applaudir, car il s'en trouvera peut-être parmi vous pour le regretter tout à l'heure — *(Rires)* vous vous êtes ralliés à une résolution trop vague et trop générale. Pourquoi l'avons-nous fait? Parce que nous avons la conviction profonde que le Congrès international n'est pas une Cour de justice et d'arbitrage, destinée à prononcer des condamnations, des flétrissures et à lancer des décrets d'excommunication! *(Vifs applaudissements à droite)*

Notre rôle est, au contraire, un rôle de pacification, de conciliation et de tolérance; nous avons à nous prononcer, avec une fermeté inébranlable, sur les questions

de principe; nous avons, au contraire, à laisser une liberté complète d'action à chacune des nationalités, lorsqu'il s'agit de questions tactiques.

Mais ce qui différencie la plupart d'entre nous de nos amis du P. O. F. et des fractions qui pensent comme lui, c'est que nous considérons que cette question — d'après nous, accessoire et secondaire — *(Protestations à gauche)* de la participation au pouvoir ministériel est une question de tactique et non pas une question de principe. *(Vifs applaudissements à droite ; interruptions à gauche)*

Vous le voyez bien *(s'adressant à la partie gauche de l'assemblée)* vous regrettez déjà vos applaudissements de tout à l'heure ! *(Bruit à gauche. — Rires à droite)*

Sans passion, sans inutile colère et avec le sentiment d'un homme qui pense — comme la plupart de ses amis de la démocratie socialiste internationale — que cette question ministérielle, sauf en France, est une question d'intérêt académique et platonique, je voudrais indiquer à nos amis du P. O. F. sur quel point nous sommes en désaccord. Leur théorie est la suivante : Lorsqu'il s'agit de fonctions électives, que le prolétariat peut conquérir par ses seules forces, la participation aux pouvoirs locaux est une chose légitime; c'est même un devoir. Lorsqu'il s'agit de fonctions nominatives, de désignations par le pouvoir central, c'est l'abstention, au contraire, qui est un devoir. En d'autres termes, s'agit-il d'un maire à Lille, les socialistes ont l'obligation de le mettre à la tête du conseil municipal ; s'agit-il, au contraire, d'un ministre à Paris, les socialistes ont mission et devoir de lui fermer la porte du gouvernement. *(Applaudissements à droite. — Exclamations à gauche)*

Or, sans prétendre assimiler deux situations dont la différence saute aux yeux, nous soutenons que ces deux

situations ne sont pas fondamentalement et essentiellement distinctes; car dans un pays de régime démocratique et parlementaire, les ministres au gouvernement sont aussi bien les délégués du Parti qu'ils représentent, que les maires à la tête des municipalités. *(Applaudissements à droite)* Seulement, pour que cette thèse soit vraie, pour que son application pratique ne présente pas les inconvénients les plus graves, il faut que le ministre ne soit pas un parlementaire sans mandat, mais bien le mandataire, le représentant d'un Parti organisé, qui le soumet à son contrôle et qui lui impose sa juridiction. *(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

Hier, notre compagnon *Auer* avait un mot que je veux répéter au Congrès, car il nous a été à tous au cœur, il disait : Dans un pays comme le nôtre, en Allemagne, celui qui serait assez stupide pour entrer dans un ministère sans l'approbation de son Parti, serait immédiatement exclu de ce parti. *(Applaudissements à gauche)*

Par conséquent, nous ne pouvons admettre l'entrée d'un ministre socialiste dans un gouvernement bourgeois que comme un expédient dont notre résolution montre tout le danger, qu'à la condition formelle qu'il y soit autorisé par la grande majorité de son Parti, qu'à la condition non moins formelle que sa présence au gouvernement ne soit pas une pomme de discorde, au lieu d'être un gage d'apaisement. Et nous ajoutons que le mandat donné à pareil ministre est un mandat toujours révocable : il y entre aujourd'hui avec la permission de son Parti; — mais doit-il y subir une promiscuité compromettante, doit-il accepter des solidarités inacceptables, doit-il engager ses partisans dans des imbroglios parlementaires qui jettent la confusion dans les cerveaux du prolétariat, alors, la place de ce ministre

n'est plus au gouvernement et le Parti doit avoir le droit de lui dire : Vous êtes sorti de nos rangs, rentrez-y ! *(Applaudissements prolongés sur la plupart des bancs)*

C'est dans ces conditions qu'à côté d'un certain nombre d'entre nous, qui peut-être adopteraient la tactique qui a été inaugurée en France par certains de nos camarades, le plus grand nombre s'est trouvé d'accord pour voter par esprit de conciliation l'ordre du jour *Kautsky*.

Et maintenant, pour finir, chers camarades, laissez-moi vous dire qu'autant nous considérons la question des coalitions comme fondamentale — parce qu'elle intéresse tous les pays ici représentés, parce qu'elle se pose dans toutes les circonstances auxquelles se mêle la vie de notre parti, — autant nous sommes obligés de considérer que la question d'une brûlante actualité, qui passionne en ce moment nos camarades de France, n'est, en réalité, comme le disait hier *Jaurès* lui-même, qu'un accident, un épisode dans l'évolution socialiste de la France, dans l'évolution socialiste du prolétariat... *(Applaudissements à droite)* Car quelles que soient les nuances et même les divergences d'opinion qui peuvent exister entre nous, il n'est pas un socialiste conscient qui puisse croire, un seul instant, que malgré l'intérêt que présentent certaines réformes immédiates qui peuvent être réalisées par un ministre socialiste, son portefeuille pèse jamais bien lourd dans la balance entre la classe ouvrière et la classe capitaliste. Et dès lors, notre pensée à tous, c'est que le jour où pareille question disparaîtra de l'ordre du jour des Congrès socialistes français, ce sera un soulagement pour le prolétariat universel ! *(Applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

La lutte de classe, c'est bien autre chose que des

bâtailles de couloirs ou des conquêtes de portefeuilles ; c'est une lutte de tous les instants, par tous les moyens pacifiques ou révolutionnaires, pour le but final que nous poursuivons tous, et que par l'union intégrale nous saurons un jour réaliser !

Français, dans ce rude combat pour la justice, sur ce pénible chemin qui pour tant des nôtres a été un calvaire, il en est qui tomberont peut-être, succombant à l'épuisement de la fatigue ou sous les balles de nos ennemis ; mais le prolétariat vainqueur, qui aura su conquérir un jour intégralement les pouvoirs publics, devra être composé d'hommes forts physiquement et moralement, conscients de leur intérêt de classe, ayant reçu une éducation complète dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, réunis par une organisation économique qui les attachera l'un à l'autre, comme ces grands Barbares de jadis étaient rattachés dans le combat par des chaînes de fer qu'ils avaient nouées eux-mêmes autour de leur ceinture. Quand le prolétariat sera arrivé physiquement, moralement, politiquement, économiquement, à la pleine conscience de lui-même, il sera mûr pour la conquête définitive du monde et il pourra se dresser devant la bourgeoisie en disant : Maintenant :

La maison est à moi : c'est à vous d'en sortir ! (1)

(Applaudissements prolongés et unanimes. Acclamations)

La séance est levée à midi et demie.

---

(1) Le compte rendu analytique officiel a remplacé ce vers par la phrase suivante : « Sortez de la maison. Elle est à nous ! Nous sommes dignes d'y entrer. » Il y a dans Molière, *Tartuffe* ou *l'Imposteur*, acte IV, scène 7, Tartuffe :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître ;
La maison m'appartient, je le ferai connaître.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence du citoyen *Vandervelde* (Belgique), assisté du citoyen *Adler* (Autriche).

Le citoyen Président. — La parole est au camarade *Ferri.*

Le citoyen Enrico Ferri (Italie). — Officiellement, je suis le rapporteur de la minorité ; mais je dois commencer par un aveu, c'est que si, hier soir, après la votation qu'on a faite dans notre neuvième commission, je suis rentré chez moi avec la conviction d'être le rapporteur de la minorité, ce matin, en me réveillant, comme le condamné à mort — car nous serons tués sous la motion *Kautsky* — *(Rires)*, je me suis demandé ce que j'étais vraiment, et je me suis persuadé qu'au contraire j'étais le rapporteur de la majorité. *(Nouveaux rires et applaudissements sur certains bancs)* Le discours de mon ami *Vandervelde* a redoublé ma conviction que nous avons *balancé* cette motion *Kautsky*, parce qu'en effet la question de la neuvième commission est double : question de participation au pouvoir par un socialiste, alliance du parti socialiste avec des fractions de la bourgeoisie.

Or, voici ce qui est arrivé, au point de vue historique, dans notre commission : hier, on a commencé par discuter et ensuite voter la question de la participation au pouvoir, par un ministre dans un gouvernement, ou par un maire dans un conseil communal. Après que vingt-deux voix contre quatre ont accepté cette motion *Kautsky* pour la participation au pouvoir, qui est touft à fait défendue en principe, mais qui est tout à fait permise en tactique ; *(Nouveaux applaudissements sur*

les bancs du P. O. F. et du P. S. R.) après cela, le citoyen *Kautsky* a retiré la moitié de sa motion, qui concernait les alliances et les coalitions; et alors la commission, qui avait voté en majorité la participation au pouvoir, a voté à l'unanimité la défense presque absolue des alliances.

Pour mon compte j'ai soutenu, dans la neuvième commission, la résolution que j'ai toujours soutenue en Italie, que j'ai proposée à notre Congrès national de Rome, sur laquelle j'ai été battu, comme je le serai aujourd'hui dans ce Congrès. *(Rires)*

Une voix à gauche. — Nous le verrons! *(Bruit)*

Le citoyen Ferri. — En tout cas, que je sois battu ou non, que la majorité commence par déclarer d'avance qu'ici nous sommes tous des socialistes et des frères... *(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)* et qu'à l'issue de notre vote, s'il y a des majorités et des minorités, il n'y ait pas du moins des vainqueurs et des vaincus! *(Nouveaux applaudissements sur la plupart des bancs)*

Puisque la deuxième résolution a été votée à l'unanimité, je suis véritablement le rapporteur de l'unanimité. *(Rires)*

Cependant, ce *balancement* qui s'est effectué est le produit, non pas d'ambitions, de fourberies ou d'habiletés personnelles; il est le symptôme et la manifestation d'un état d'âme socialiste, non pas seulement en France, mais dans tous les pays.

Nous socialistes, nous traversons une phase décisive du développement et de l'évolution du grand parti socialiste international. Chaque pays a dans ses entrailles le même état d'âme, qui se révèle au milieu d'une crise... En France, on appelle cela le cas *Millerand;* en Italie, la tactique autonome; en Allemagne, la résolu-

tion *Bebel*, la question de participation aux élections du Landtag. Eh bien, j'estime qu'il serait inutile d'avoir fait des milliers de kilomètres pour venir à Paris aux assises internationales du socialisme et pour y prendre une résolution à l'instar de Ponce-Pilate qui va se laver les mains... *(Applaudissements à gauche)*

Lorsqu'on dit que le cas *Millerand* n'intéresse pas le socialisme international, on dit du vrai et on dit de l'inexact ; on dit du vrai, lorsqu'on parle du cas individuel, personnel ; et on dit de l'inexact, lorsqu'on envisage le cas général, dont le cas *Millerand* n'est que le symptôme et l'effet.

Nous socialistes, nous n'avons pas le droit de flétrir tel ou tel socialiste français ; mais nous avons le droit de juger, de fixer la conduite du parti socialiste ; car, disons-le, nous sommes les branches et le feuillage du grand arbre international, mais les racines profondes de cet arbre sont constituées par la masse prolétarienne des travailleurs des usines et des campagnes. *(Vifs applaudissements)* Nous, les branches et les feuilles de l'arbre socialiste, réunis souverainement dans cette assemblée internationale, nous avons le droit et le devoir de décider ; mais dans nos décisions nous ne devons pas oublier que la sève, qui donne la vigueur et la vie aux branches, se trouve dans les racines ; il faut que nous n'oubliions pas les intérêts, les sentiments, les besoins du prolétariat présent et à venir ! *(Nouveaux applaudissements)* Comment donc, dans ces conditions, le Congrès international pourrait-il prendre une *résolution Ponce-Pilate* vis-à-vis du prolétariat, qui nous demande une règle, une boussole pour orienter sa conscience de classe ?

Écartons les cas personnels et constatons que la même situation existe partout. En Italie cela est moins

retentissant qu'en France; mais, *Turati* et moi, nous sommes comme *Jaurès* et *Jules Guesde*, avec cette différence cependant qu'en Italie nous avons déjà dépassé ce que j'appellerai la phase personnaliste du socialisme. *(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

Une assemblée du socialisme international ne pourra jamais oublier ce que le Parti Ouvrier Français a accompli de besogne difficile et féconde dans ce noble pays de la Révolution qui est la France; le Parti Ouvrier Français n'a fait pendant une vingtaine d'années que l'application des idées précises, cristallines de *Karl Marx... (Protestations sur certains bancs)* Mais, dans ces derniers temps, les représentants les plus autorisés du Parti Ouvrier sont restés un peu immobiles dans une certaine formule schématique qui était, non pas le marxisme théorique, mais surtout une interprétation dogmatique des disciples de *Karl Marx*.

D'autre part, en France, il y a un autre courant, tout aussi socialiste que le Parti Ouvrier Français, qui veut s'occuper de l'organisation économique du prolétariat à l'aide de son organisation politique et électorale. Ce courant peut être qualifié de droit, par une raison topographique... *(Rumeurs sur certains bancs)* Je peux me tromper, mais je suis sincère; personne n'a le monopole de la vérité; mais pour faire quelque chose d'utile, il faut que tout le monde ici dise ouvertement sa pensée! *(Vive approbation sur un grand nombre de bancs)*

Eh bien, ce courant socialiste s'est trouvé alimenté en France par une occasion extraordinaire — tous ceux qui m'écoutent comprennent que je veux parler de l'affaire *Dreyfus*. Eh bien, l'attitude de cette partie du socialisme français, nous l'avons jugée à l'étranger objectivement, étant ce qu'on a appelé la postérité

contemporaine. Nous avons envisagé sans aigreur, sans envie, sans jalousie personnelle, la portée des actes socialistes qui se sont produits.

Nous avons donc vu d'un côté le Parti Ouvrier Français lutter contre cet esprit de *malonisme*, accomplissant parfois une besogne utile en précisant la conscience de classe, en guidant le prolétariat parmi le confusionisme révolutionnaire; et de l'autre côté le courant socialiste indépendant agissant dans l'affaire *Dreyfus*, y voyant un symptôme et une manifestation de la lutte de la France républicaine moderne contre le militarisme et le cléricalisme, qui existaient avant la société bourgeoise capitaliste, qui sont des forces qui maintenant s'allient au capitalisme bourgeois, mais qui ont un développement autonome, qui puisent leurs racines dans les siècles de la préhistoire capitaliste. Militarisme, cléricalisme et capitalisme étaient donc alliés, avec beaucoup d'argent — ce que n'a pas le socialisme, malgré la résolution qu'il a prise hier matin au sujet des dix mille francs — *(Rires)*. Qui dit beaucoup d'argent, dit beaucoup de journaux et par conséquent grande influence sur l'opinion publique. Pour renverser ou pour balancer tout au moins cette influence, *Jaurès* est venu et s'est jeté dans la mêlée. *La Petite République* a fait une consultation internationale à cet égard... (1)

Une voix. — Certains veulent maintenant s'en laver les mains.

Le citoyen Ferri. — ... et dans cette consultation internationale, la majorité des hommes les plus autorisés du socialisme international ont approuvé, loué et

---

(1) Cette consultation a été publiée dans les cinquième, sixième, huitième et onzième cahiers de la première série.

admiré l'attitude de *Jaurès* dans l'affaire *Dreyfus*. *(Vifs applaudissements. Longues acclamations à Jaurès à droite. Protestations sur certains bancs à gauche)*

Mais, camarades, c'est pour l'union que je plaide, et je dis que dans aucune question, dans aucun fait de la vie. la raison n'est toute d'un côté, et les torts tous de l'autre; mais il y a des mérites et des fautes des deux côtés et dans les deux partis, car, tout en étant des socialistes, nous ne sommes pas infaillibles : nous sommes des hommes. *(Approbation sur certains bancs)*

Je dis, en faveur de cette unité socialiste, qui est le désir, l'idéal et la nécessité morale de ces grandes assises internationales, que cette attitude d'une partie du socialisme français ne peut pas être méconnue dans son mérite, car elle n'a été que le résultat d'une défense extrême des conditions élémentaires de la civilisation contemporaine contre l'esprit du Moyen-Age militariste et clérical, qui essayait d'étouffer la France, qui est ou qui était à la tête des nations! *(Bravos et applaudissements)*

Et dans ces conditions, est-ce que l'entente n'est pas possible? Est-ce qu'elle n'est pas naturelle? Est-ce qu'elle n'est pas inévitable? Évidemment oui, elle se fera en France, comme dans les autres pays. Il y a une quinzaine de jours, j'étais à Rome, dans notre Congrès national; je présentais la même résolution que je présente ici, et j'ai été battu par le courant représenté par mon ami *Turati*; mais nous avons été des frères et des amis le lendemain comme la veille.

Actuellement, on pourrait dire, n'est-ce pas, en voyant le côté gauche et le côté droit : Voyez comme ils sont unis!... Oui, pendant le Congrès international! *(Rires)* comme les cléricaux et les nationalistes pendant l'Exposition! Eh bien, nous socialistes, nous vous

disons : Oubliez les questions de personnalités pour vous rappeler des racines prolétariennes de la masse universelle des travailleurs; et que cette attitude de paix et de conciliation ne soit pas comme l'huile qu'on répand sur la mer pour avoir un instant de calme fugitif, pour voir ensuite l'orage se déchaîner avec plus de violence — au Congrès national. Vous devez, camarades français, oublier, je le répète, les questions de personnalités et prendre un bain de santé et de régénération dans la masse profonde et collective du prolétariat français. *(Nouveaux applaudissements)*

Voilà pourquoi la neuvième commission a voulu faire l'inverse du jugement de Salomon, et au lieu de couper en deux le Parti socialiste français, elle a voulu le rassembler et l'unir.

Mon amour pour la France est si profond que je connais peut-être davantage le mouvement socialiste français que le mouvement socialiste italien. (1) Mais, ainsi que je l'ai indiqué, cet état d'âme que traverse le socialisme international se manifeste sous des formes différentes dans tous les pays. C'est, en effet, que le parti socialiste en France comme ailleurs est arrivé à une phase de son développement en raison de laquelle la bourgeoisie a changé les formes superficielles de sa tactique de défense.

Lorsque le Parti socialiste n'est encore que nouveau-né, la bourgeoisie s'en défend avec la raillerie, avec la calomnie. Mais lorsque le socialisme, de nouveau-né qu'il était, devient un enfant assez vigoureux, la bourgeoisie change de tactique de défense : elle le persécute;

---

(1) Sur cette idée assez répandue parmi les Italiens qu'ils sont bons juges des événements de France, lire la lettre d'A. Labriola dans le cinquième cahier de la première série (page 72).

elle a l'espoir et l'utopie réactionnaires d'étouffer la vie de cet enfant qui promet; et elle espère y arriver avec des persécutions, des états de siège, des fusillades et des jugements de conseils de guerre ou de tribunaux ordinaires, qui ne sont qu'une forme différente de la même justice pénale bourgeoise, laquelle n'est qu'une machine à broyer la personnalité humaine...

Lorsque cet enfant traverse vivant la série de ces persécutions et arrive à être un jeune homme vaillant et robuste, la bourgeoisie change de tactique et dit : Voyons, plus de raillerie, plus de calomnies, plus de persécutions : il faut l'hypnotiser! Il faut agir comme les mères de famille qui, dans cette société bourgeoise, ont des filles à marier; lorsqu'il s'agit de faire la chasse au mari, la fille se promène, très élégante, elle a des sourires, des yeux doux pour le jeune homme qui passe; et celui-ci, très ardent et en même temps très idéaliste, croit que tous les sourires de la fille et de la probable belle-mère traduisent une affection sincère; c'est ainsi que, tombant dans ce piège, le jeune homme vaillant et hardi deviendra un mari apprivoisé et prédestiné. *(Rires et applaudissements)*

Le citoyen Jules Guesde. (P. O. F.) — Ou un ministre à la *Millerand!*

Le citoyen Enrico Ferri. — Camarade *Guesde,* je parle en général.

Le citoyen Président. — Je prie les camarades de ne pas souligner les paroles de l'orateur; elles me paraissent suffisamment énergiques.

Le citoyen Jules Guesde. — Je retire ce que j'ai dit.

Le citoyen Enrico Ferri. — Eh bien, voilà l'état d'âme général : en France, un ministre socialiste est appelé au gouvernement; en Allemagne, ce berceau du marxisme rigide, absolu, d'acier, le pays de *Liebknecht,*

l'année dernière, on a discuté à propos de *Bernstein*... J'estime qu'on a tort d'appeler cela le cas *Bernstein,* car, je le répète, c'est une crise de croissance du parti socialiste international... L'année dernière, *Bernstein* a dit : Tout est dans le mouvement, rien n'est dans le but final. Une autre camarade allemande, *Rosa Luxemburg,* a dit : Rien n'est dans le mouvement, tout est dans le but final; *Liebknecht* a dit enfin : L'essentiel, c'est le but final ; mais il faut le mouvement pour s'approcher. *(Applaudissements à droite)*

A propos du Landtag — notre camarade *Volmar* en sait quelque chose — on ne voulait pas participer aux élections du Landtag ; il y a deux ou trois ans c'était défendu; et il y a une quinzaine de jours, à Mayence, *Bebel,* le frère d'armes de *Liebknecht,* a proposé une résolution qui a été approuvée par la majorité, qui non seulement permet, mais rend obligatoire la participation au Landtag. *(Nouveaux applaudissements à droite)* Et alors, ce n'est pas la faute de *Jaurès* s'il personnifie ce courant du mouvement pour atteindre le but final; ce n'est pas la faute de *Turati,* en Italie, ou de *Bebel,* en Allemagne : ce sont les conditions du développement politique et économique de l'Europe contemporaine vis-à-vis du socialisme, devenu un jeune homme et à l'égard duquel on change de tactique et on emploie ce que j'appellerai la tactique du phagocytisme politique.

Nous savons ce qui se passe en physiologie : lorsque un corps étranger s'introduit dans l'organisme, il risque de l'infecter, de provoquer la fièvre. Il y a alors les phagocytes, qui englobent ce petit corps étranger, qui l'empêchent d'avoir des communications avec le reste du sang et de l'organisme, qui l'enserrent et l'atrophient, et défendent ainsi l'organisme de l'infection possible... Eh bien, lorsque la bourgeoisie voit ce corps étranger

du socialisme grandir et menacer le tissu de son organisme, et lorsque, d'un autre côté, elle voit, dans l'affaire Dreyfus, qu'elle — bourgeoisie libérale qui pendant une vingtaine d'années avait laissé croître les forces militaristes et cléricales sans s'en défendre — elle risque de laisser disparaître la République qu'elle avait gagnée en 1870, cette bourgeoisie libérale sent la nécessité de l'appui du socialisme, de cette jeune sève, qui est venue donner la victoire à la civilisation contre le Moyen-Age ! *(Applaudissements)*

La classe bourgeoise a alors vu le parti socialiste d'un œil moins sévère qu'autrefois ; elle a vu un nouveau moyen d'éviter le danger de l'infection socialiste, en pratiquant le phagocytisme : elle a pris le symbole de cette force étrangère ; elle l'a mis dans l'organisme bourgeois ; mais elle l'a englobé ; elle l'a empêché d'accomplir sa fonction de régénération organique ; il s'atrophie de jour en jour ; il ne peut pas donner ce que le sentiment populaire pouvait espérer de l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement bourgeois d'un pays comme la France.

Certains répondent : Cela ne nous regarde pas ; c'est une question de tactique ; ce n'est pas une question de principe : les principes sont saufs ; nous allons, dans la motion *Kautsky*, faire les affirmations les plus absolues des principes socialistes : oui, lutte de classe, conquête intégrale des pouvoirs publics, prolétariat contre bourgeoisie ; mais il faut distinguer les principes de la tactique : le Congrès international peut dicter une résolution de principe ; il ne peut pas s'occuper des détails de la tactique...

Moi, je dis au contraire qu'on ne peut pas faire de distinction entre les principes et la tactique... *(Applaudissements à gauche)*... C'est une vieille distinction sco-

lastique que de séparer la théorie de la pratique; mais, pour nous, esprits positivistes et d'expérience, nous disons que la théorie n'est que la pratique généralisée et la pratique n'est que la théorie en action! *(Nouveaux applaudissements)*

Est-ce que, lorsque vous allez permettre l'entrée d'un ministre socialiste dans un gouvernement bourgeois, vous allez afficher au dos du ministre les principes généraux de son parti, sauf à lui laisser pratiquer par devant une tactique contraire?... *(Rires)* J'estime qu'il doit personnifier à la fois la tactique qui se meut et le principe qui s'applique. Et c'est pour cela que nous avons soutenu qu'il ne faut pas ouvrir la fenêtre après avoir fermé la porte...

Il faut agir avec beaucoup de prudence, dit la motion *Kautsky*; il faut faire de la tactique prudentielle; il faut la pratiquer dans des cas très exceptionnels... Oui, c'est bien, mais ce sont là des lisières en caoutchouc; car qui jugera les cas où la prudence exige telle ou telle tactique, alors que la pancarte des principes doit planer au-dessus du monde réel et de la pratique quotidienne?...

Je voyage beaucoup en Italie pour la propagande; eh bien, il arrive que dans tous les villages, dans toutes les petites villes, où le Parti socialiste est à ses débuts, la besogne est plus difficile; il y a là des compagnons qui disent toujours qu'il y a une occasion très exceptionnelle pour laquelle il faut avoir une tactique d'alliance et d'union avec les partis bourgeois, parce que, disent-ils, on se trouve dans un cas exceptionnel... Cela revient, en somme, à dire qu'il est prudent de réserver les principes pour le ciel et d'appliquer la tactique sur la terre... *(Rires)* C'est là ce que nous ne pouvons approuver dans la motion *Kautsky*.

La neuvième commission a pris une double résolution qu'elle vous propose ; et la deuxième, comme le faisait très bien remarquer *Vandervelde*, est la première au point de vue logique, quoiqu'elle soit la deuxième au point de vue du vote pratique ; cette dernière est la résolution votée par le Congrès d'Ivry, c'est-à-dire la défense, l'interdiction de toute alliance du Parti socialiste avec une fraction bourgeoise. En même temps qu'elle a pris cette résolution à l'unanimité, la neuvième commission a approuvé, dans sa majorité, la résolution *Kautsky*, qui dit que dans un cas particulier, lorsque la situation politique l'exigera, on pourra faire cette expérience « dangereuse »... L'adjectif s'y trouve, mais l'adjectif n'empêche pas le substantif... Tout le monde s'accordera à dire que c'est dangereux, mais que l'on a pour se protéger le courage et la foi socialistes ! *(Rires et applaudissements à gauche)* C'est là une question de tactique et non de principe, dit la motion *Kautsky*, alors que je dis que, pour nous, la tactique et les principes ne sont que le droit et le revers de la même médaille, et que l'on ne peut pas avoir une tactique bourgeoise avec des principes socialistes. *(Longs applaudissements à gauche)* La minorité de la commission admet donc la règle de la motion *Kautsky ;* mais n'admet pas ses exceptions en caoutchouc, qui ne seront jamais un obstacle pour que la tactique soit en contradiction avec les principes.

La majorité de la commission, se trouvant dans cet état d'âme qui se reflète dans le monde international, a voté la motion *Kautsky ;* mais, comme si elle avait voté l'usage d'un poison pour l'organisme socialiste, elle a tout de suite voté le contrepoison avec la résolution *Guesde*, qui interdit les alliances. Pourtant, est-ce que la participation d'un ministre à un gouvernement bourgeois est possible sans qu'il y ait une coalition avec une

fraction bourgeoise ? Évidemment non. Un socialiste peut devenir maire d'une commune, lorsqu'il y a une majorité socialiste dans le conseil communal ; il peut arriver qu'il soit maire d'une commune et porte-drapeau du parti socialiste sans qu'il y ait aucune alliance ; mais pour le ministre, est-ce que cela peut arriver ?...

Je crois qu'une fois qu'on admet la possibilité, soit-elle transitoire et exceptionnelle, de l'entrée d'un ministre socialiste dans un gouvernement ou d'un maire socialiste dans une municipalité où la majorité ne soit pas socialiste, on vient à contredire le principe de l'interdiction des alliances avec une fraction de la bourgeoisie.

C'est pour cela que j'avais proposé, moi, une motion devant le Congrès national de Rome, interdisant d'une façon absolue la participation au pouvoir politique ou au pouvoir municipal sans qu'il y ait majorité des socialistes... Comme le disait notre ami *Vandervelde*, ce serait le prolétariat qui s'emparerait de la maison et qui dirait à la bourgeoisie : Allez-vous-en !

Je crois que la parole a trahi la pensée de notre ami, qui connaît si bien l'esprit de notre parti socialiste : lorsque le prolétariat se sera emparé de la société humaine, il ne chassera pas la bourgeoisie et il ne mettra personne à la porte ; le socialisme poursuit la lutte de classe au nom des travailleurs mais pour la rédemption de l'humanité entière ! *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen Vandervelde. — Je n'ai pas parlé d'exclusion de la société, mais du gouvernement.

Le citoyen Enrico Ferri. — Nous croyons que la motion *Kautsky* renferme, en elle-même, un danger d'application de tactique contre les socialistes plus grave que ne le pense son auteur ; car, lorsqu'on se place sur un terrain dont le plan est incliné, on sait d'où

l'on part, mais on ne sait pas où on s'arrêtera. J'ai déjà parlé du phénomène de la participation au Landtag; c'est le même plan incliné. En Italie, l'autonomie a eu ce résultat qu'il y a eu quelques socialistes qui sont allés aux funérailles officielles du roi *Umberto*. *(Exclamations)* Quant à nous, nous avons flétri le régicide; car c'est un acte antihumanitaire; mais nous avons dit au Parlement, dans le groupe socialiste, que nous ne pouvions pas nous associer aux obsèques officielles et orthodoxes que le parti monarchiste faisait à son roi assassiné. En France, nous avons encore un autre exemple du danger de cette tactique; c'est qu'au moment de l'expédition de Chine, pas un socialiste, dans le Parlement français, n'a protesté contre les crédits... *(Applaudissements sur certains bancs. Protestations sur d'autres)*

Le citoyen SEMBAT. (P. S. R.) — C'est une erreur.

Le citoyen ENRICO FERRI. — Si je me trompe, vous rectifierez; mais si c'est exact, je maintiens ce que j'ai dit contre cette entreprise de pillage international.

J'arrive à la deuxième résolution. Je trouve que la résolution *Guesde* n'est pas aussi précise que je l'aurais voulu; le principe est le même que ma résolution; mais la formule de la résolution d'Ivry est assez élastique, car on ne dit pas : pas de coalition, pas d'alliance, mais coalitions exceptionnelles; on demande qu'elles soient réduites à leur minimum possible...

Le citoyen JULES GUESDE. — Jusqu'à élimination complète.

Le citoyen ENRICO FERRI. — Il y a une digue à cela, c'est vrai; c'est l'approbation, le consentement préalable du Parti organisé et sa direction; et je crois justement que tous les malheurs qui arrivent à nos amis de la France c'est de ne pas avoir un parti organisé, qui

aurait dû autoriser ou non l'entrée de *Millerand* au ministère. C'est pour cela que nous adjurons nos amis français de faire l'unité socialiste. *(Applaudissements à droite)*

Ma résolution à l'égard des coalitions était conçue dans les termes suivants :

Le Congrès international constatant que — malgré les changements de tactique parlementaire, gouvernementale et législative, dans les pays où le Parti socialiste grandit d'une manière inquiétante pour les gouvernements bourgeois — les principes de la société contemporaine ne sont pas changés en ce qui concerne la division fondamentale entre la classe capitaliste et la classe des prolétaires industriels et agricoles;

Et rappelant que la composition et les progrès du Parti socialiste ne se sont réalisés que par la conscience de classe, clairement et complètement éveillée chez les travailleurs;

Déclare qu'on ne doit changer ni le programme, ni les méthodes de propagande et de lutte politique et économique adoptés par le Parti socialiste pour la conquête des pouvoirs publics et pour imposer à la classe dominante des réformes partielles, qui sont d'utiles conquêtes graduelles dans la marche et pour l'élévation physique et morale du prolétariat.

Seulement dans les pays où l'organisation du prolétariat en parti conscient de classe est assez développée et sûre et se trouve sous le contrôle de la direction du Parti socialiste dans chaque pays, on pourra faire des alliances transitoires et exceptionnelles avec des fractions de la bourgeoisie pour l'extrême défense des libertés publiques ou des principes élémentaires de la civilisation contemporaine.

Quant à la participation des socialistes au pouvoir politique ou administratif, elle ne sera admise que lorsqu'elle est l'effet de la majorité acquise par le Parti socialiste dans les assemblées politiques et communales.

Il n'y a que deux cas dans lesquels on peut faire cette coalition : le cas qui s'est produit pour la France et

celui qui s'est produit pour l'Italie : extrême défense des libertés publiques, lorsqu'on avait projeté un Coup d'État pour supprimer les libertés constitutionnelles, de presse, de réunion, d'association, des syndicats. Alors, le Parti socialiste a pris l'initiative de faire une coalition avec les radicaux et les républicains... Car, citoyens français, n'oubliez pas que beaucoup de vos camarades qui sont ici n'ont pas la République chez eux; et la République, c'est l'atmosphère libre, qui permet à nos poumons socialistes de respirer. *(Vifs applaudissements à droite)*

C'est ainsi qu'en Italie la motion *Kautsky* n'a pas lieu d'être appliquée, ni comme principe, ni comme tactique; et tant qu'il y aura la monarchie, ma conscience de militant socialiste est parfaitement tranquille : le roi d'Italie ne songera jamais à faire appel à un ministre socialiste, même pour la défense de la civilisation contre les forces réactionnaires. (1)

J'arrive à la conclusion, et je demande pardon de la longueur de mes observations au bureau du Congrès et au Congrès lui-même. Nous sommes donc, nous, les représentants de la minorité, d'accord avec la majorité, pour l'interdiction des alliances, avec permission exceptionnelle et transitoire d'une coalition pour une extrême défense. Nous restons à l'état de minorité, au contraire, en ce qui concerne la motion *Kautsky*, qui va avoir certainement la majorité dans notre Congrès, car elle traduit un état d'âme qui s'est imposé même à un homme dont la conscience socialiste est, on peut le dire,

---

(1) La *Critica Sociale*, dans un article du 1er octobre 1900, signé des initiales du citoyen Turati et de la citoyenne Koulichoff, rapporte cependant que certains journaux conservateurs italiens ont examiné cette éventualité comme possible après le Congrès de Rome.

d'acier, à *Kautsky* lui-même, que tous nous aimons et admirons.

Au prochain Congrès international, nous ferons la balance des avantages et des inconvénients qu'aura produits l'expérience dans tous les pays, de l'usage de cette tactique qui laisse les principes au grenier et qui applique tout autre chose au premier étage. Je crois que nous arriverons au prochain Congrès international avec une majorité spontanée qui reviendra aux sources de vie de la doctrine socialiste, qui ne doit pas se momifier dans certaines formules schématiques, mais qui doit rester ferme sur le terrain des principes de la lutte pour le prolétariat et pour l'humanité.

Mais quel que soit le vote de cette grandiose assemblée, j'espère que le résultat pratique pour le socialisme international sera que les Français socialistes des deux côtés s'entendront, à cause du besoin d'unité dont ils sont pénétrés, pour marcher ensemble à la conquête de l'avenir, avec cette fierté joyeuse qui est le propre de l'âme socialiste.

C'est dans cet espoir que le prolétariat italien, sanglant et douloureux, sous le joug de la tyrannie monarchique, cléricale et capitaliste, crie : Vive l'unité socialiste nationale et internationale ! *(Applaudissements prolongés sur la plupart des bancs. Acclamations enthousiastes)*

Le citoyen Hyndman (Angleterre). — Nous avons entendu de magnifiques discours, mais cela nous a coûté de longues heures pour les discours eux-mêmes et pour les traductions. Nous pensons que nous ne sommes point ici dans une réunion publique, c'est-à-dire venus pour entendre de belle rhétorique, mais pour résoudre, au nom du prolétariat, un certain nombre de questions déterminées. Or, si nous donnons un tel déve-

loppement à chacune d'elles, nous n'y arriverons pas. Je propose donc que les orateurs n'auront que dix minutes et les rapporteurs vingt minutes.

La proposition mise aux voix est adoptée.

Le citoyen Jaurès. (F. S. R.) — Camarades, quelques minutes me suffisent pour caractériser ma position à l'égard des diverses motions qui vous sont soumises. Les observations que je vais produire n'engagent que moi, c'est-à-dire les groupes que je représente directement au Congrès.

Sur la question des alliances électorales avec les partis bourgeois, il est inutile d'insister : au fond, et quelles que soient les formules plus ou moins ingénieuses proposées de part et d'autre, tout le monde est d'accord. Et il y a un fait qui domine toutes les déclarations, c'est qu'à l'heure actuelle, soit pour défendre les libertés, soit pour conquérir le suffrage universel, soit même pour conquérir quelque réforme ouvrière urgente, tous les partis socialistes du monde pratiquent des alliances ; presque tout le socialisme international a proclamé que, dans l'affaire *Dreyfus*, le prolétariat aurait suivi des conseils funestes si, sous prétexte de ne pas confondre son action avec celle de la bourgeoisie, il avait laissé précisément à une fraction bourgeoise le monopole et l'honneur exclusif de la bataille contre le mensonge. *(Applaudissements)*

De même pour la loi *Heinze*, en Allemagne, les socialistes n'ont pas refusé de défendre la liberté de l'art, de la science, de la pensée, d'accord avec les savants et les intellectuels de l'Allemagne ; et c'est un honneur pour le prolétariat allemand que, grâce à lui, la patrie allemande ne devienne pas la patrie d'Attila, mais qu'elle reste la patrie de Goethe ! *(Vifs applaudissements à droite)* Pour les élections au Landtag, après bien des

hésitations et des contradictions, la démocratie socialiste allemande a adopté enfin une participation directe et obligatoire. *Ferri* nous rappelait la coalition électorale des socialistes italiens avec les républicains et les radicaux. En Belgique, contre le projet de loi qui menaçait, non pas même le suffrage universel, mais le suffrage plural, il y a eu coalition de résistance entre le prolétariat et la bourgeoisie libérale belge.

Par conséquent, nous nous épuisons en discussions vaines lorsque nous cherchons des formules ingénieuses pour dissimuler à demi une pratique universelle du prolétariat. *(Nouveaux applaudissements à droite)* Et pour moi, je dis qu'une des causes qui contribuent à l'heure présente dans le monde entier au trouble apparent des esprits, c'est que le socialisme, au lieu d'avouer hautement — puisqu'il n'a que les motifs les plus désintéressés et les plus nobles — la tactique qu'il a adoptée, semble embarrassé de son action. Nous vous demandons de dire hautement ce que vous faites. Et maintenant, qu'on l'appelle alliance ou qu'on l'appelle coalition — ces subtilités de vocabulaire où se réfugie l'esprit d'intransigeance ne me choquent pas outre mesure... Quand les hommes ne peuvent plus changer les choses, ils changent les mots. *(Rires et applaudissements)* Et en vérité, l'humanité a si peu de joies innocentes que je me ferais scrupule de lui retirer celle-là !

Sur l'autre question, plus controversée, de la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois, j'adhère pour ma part à la motion *Kautsky*, parce qu'elle réalise ou qu'elle exprime un équilibre d'opinion, un peu instable peut-être, mais qui est le seul possible à l'heure présente.

Au camarade *Vandervelde*, je veux simplement opposer une remarque ; il a dit que la question *Millerand*

était purement locale, purement française ; et il a eu raison en ce sens qu'en effet aujourd'hui la question ne se pose et même ne peut se poser qu'en France. Mais, de quelque façon que vous la résolviez, laissez-moi, camarades de tous les pays, regretter qu'elle ne se pose pas chez les socialistes de tous les pays. *(Applaudissements à droite)*

Oui, elle est locale ; oui elle est française, en ce sens que le surcroît de liberté et de démocratie que l'institution républicaine apporte au peuple a mûri la question chez nous avant qu'elle ne soit mûrie chez les autres. Je prie nos camarades du dehors, lorsqu'ils porteront un jugement sur les choses françaises, — lorsqu'on leur dira, par exemple, que les socialistes ne doivent pas en France accepter des postes ministériels qui leur sont offerts, non pas directement par le prolétariat, mais par le chef de l'État bourgeois, — je les prie de ne pas oublier que, chez nous, le chef de l'État bourgeois est électif, et que, par conséquent, les socialistes au Parlement participent à la nomination du chef de l'État... *(Bruyantes et vives protestations à gauche)*

Le citoyen LAFARGUE. (P. O. F.) — Taisez-vous ! (1) *(Agitation prolongée)*

Le citoyen JAURÈS. — J'entends des huées, comme si nous étions déjà au Congrès national... *(Nouvelles et violentes protestations à gauche. — Rires à droite)*

Une voix à gauche. — C'est une provocation !

Le citoyen JAURÈS. — Camarades étrangers, on vous traduira tout à l'heure mes paroles ; vous les trouverez dans le procès-verbal authentique du Congrès et vous vous étonnerez qu'au moment où je constate cette vérité

---

(1) Nous ne pouvons nous rappeler si cette interjection s'adressait à Jaurès ou aux voisins de Lafargue.

acquise que les socialistes français, membres du Parlement français, concourent pour leur part à l'élection du chef de l'État républicain, il y ait des socialistes français qui me crient : C'est une provocation ! *(Nouvelles et violentes interruptions à gauche. — La plupart des délégués étrangers se lèvent et, se tournant vers la gauche de l'assemblée, protestent énergiquement contre cette attitude)*

Le citoyen Président. — Je demande aux membres du Congrès qui représente ici le socialisme international, de respecter le grand orateur qui l'honore à cette tribune. *(Bruit à gauche. — Applaudissements et acclamations sur un grand nombre de bancs.)* Nous avons tous le même intérêt solidaire à ce que les deux opinions en présence soient présentées avec toute l'ampleur que ce débat mérite. Je supplie donc le Congrès d'assurer la parole à l'orateur actuellement inscrit.

Le citoyen Jaurès. — Je croyais m'être appliqué à n'exciter aucune émotion de combat, en résumant le plus simplement possible les raisons substantielles de mon opinion.

Je disais par quelles raisons, à l'heure actuelle, la question ministérielle est une question française ; mais il n'est pas vrai qu'elle ne soit pas destinée à s'étendre à d'autres pays ; elle pourra naître dans tous les pays où il y a à la fois un parti socialiste politiquement puissant et un régime parlementaire effectif. La question pourra se poser en Suisse, en Belgique, comme en France ; elle pourra même se poser en Angleterre le jour où la faillite du vieux parti libéral, tombé à l'impérialisme, obligera un nouveau parti libéral plus démocratique à entrer en action, et où, comme hier à la commission un camarade de la Social-democratic Federation en faisait l'hypothèse, les prolétaires anglais seront appelés, pour

lutter contre l'impérialisme, à joindre leur force de résistance à ce parti libéral et à la prêter ainsi à un gouvernement condamné sans cela à l'impuissance. Je dis même qu'elle aurait pu se poser aux élections dernières en Belgique, si les libéraux et les socialistes belges avaient battu la majorité cléricale, qu'ils ont simplement diminuée (1).

Ah ! il n'y aura pas en Italie une question *Ferri,* il n'y aura pas en Belgique une question *Vandervelde,* parce que le Parti socialiste italien organisé, parce que le Parti socialiste belge organisé ne permettront pas à des individualités de prendre l'initiative et la responsabilité de décisions pareilles ; mais la question sous sa forme impersonnelle se posera en Belgique, comme elle s'est posée en France. *(Applaudissements)*

Eh bien, je n'entends pas — ce n'est pas le lieu — la traiter ici à fond ; je me borne à dire que si j'adhère à la motion *Kautsky,* c'est qu'en déclarant que c'est là non pas une question de principe, mais une question de tactique, elle laisse juge le Parti socialiste dans le monde de trancher la question en tenant compte chaque fois des intérêts positifs du prolétariat, dans une situation politique et sociale déterminée.

Voilà pour moi le sens de la motion et voilà pourquoi j'y adhère. Trop longtemps, trop souvent, le parti socialiste a commis la faute de transformer en questions de principe, en questions fondamentales et principielles, des questions qui n'étaient en effet que des questions

---

(1) *Le Socialiste* (organe du P. O. F.) dans son numéro du 7-14 juillet 1901 reproche au citoyen Anseele d'avoir dit à la Chambre des représentants de Belgique qu'un socialiste pourrait entrer dans un ministère monarchique. *Le Socialiste* rappelait à ce sujet la motion Kautsky; mais on verra que pour beaucoup de membres du Congrès elle ouvre une porte, au lieu de dresser une barrière, comme le pense le citoyen Guesde.

de tactique. Et alors, qu'arrive-t-il? C'est qu'après avoir, au nom de la lutte de classe, interdit la participation aux élections du Landtag, on est obligé ensuite de la permettre ; puis, on est obligé de la commander; et on se donne ainsi l'apparence d'être infidèle à la lutte de classe, uniquement parce qu'on l'a fait intervenir là où elle n'avait rien à faire.

La lutte de classe nous oblige à affirmer que, puisqu'il s'agit de substituer la propriété communiste à la propriété capitaliste, c'est la classe qui a un intérêt d'ensemble à cette substitution qui peut travailler sincèrement à la réaliser; la lutte de classe nous oblige à dire que le prolétariat n'attendra plus, comme aux temps du socialisme utopique, son salut des puissants d'aujourd'hui, comme lorsque *Robert Owen* demandait au Congrès des souverains assemblés à Aix-la-Chapelle de sauver la classe ouvrière (1) ; la lutte de classe nous oblige à dire que le prolétariat est majeur pour conduire lui-même ses affaires. Mais c'est précisément parce qu'il est majeur qu'il ne faut pas, pour son action dans l'avenir, lui lier les mains par des formules de tactique universelle.

Maintenant, il y a une autre raison pour laquelle j'adhère à la motion *Kautsky*, c'est qu'elle prévoit qu'en aucun cas l'entrée d'un socialiste dans un ministère ne pourra être un acte de volonté individuelle et que le Parti organisé seul donnera le signal de l'entrée, du départ et exercera entre ces deux dates son contrôle souverain.

J'ajoute que là est la véritable garantie contre les

---

(1) En 1818 ; il s'agissait d'obtenir une législation destinée à « protéger la santé des ouvriers ». (Métin, *le Socialisme en Angleterre*, pages 42-43.)

ambitions personnelles, à l'égard de la pratique dangereuse, en effet, de la collaboration gouvernementale du socialisme et de la bourgeoisie.

La bourgeoisie a pu, en une heure de crise, appeler un socialiste, un individu socialiste ; elle hésitera bien davantage à appeler un socialiste lorsque ce socialiste sera le délégué du Parti socialiste tout entier, quand ce sera alors un commencement d'expropriation politique... *(Vifs applaudissements à droite. — Bruit à gauche)* Elle ne s'y résignera que lorsqu'il y aura une crise si grave de la nation ou de la liberté que la bourgeoisie libérale elle-même reconnaîtra son impuissance à se sauver sans le concours des prolétaires organisés, ou lorsque la force du prolétariat sera telle que son abstention gouvernementale créerait un si grand vide que dans ce vide, comme dans un abîme, la vie politique du pays disparaîtrait.

C'est pour cela que j'adhère à la motion *Kautsky*. *(Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs. — Acclamations)*

Le citoyen Sembat. — J'ai demandé la parole sur une affirmation du citoyen *Enrico Ferri* parce que je n'ai pas voulu laisser supposer que dans une occasion aussi grave que celle des crédits pour l'expédition de Chine, les députés socialistes français avaient pu méconnaître assez leur devoir pour ne pas intervenir.

Il est de mon devoir de souligner devant les camarades étrangers que nous avons toujours considéré comme étant notre obligation stricte et rigoureuse d'accomplir à la tribune du Parlement français toutes les manifestations nécessaires pour affirmer nos opinions internationalistes. Notamment, lors des crédits demandés pour l'expédition de Chine, j'ai été délégué par l'unanimité du groupe socialiste pour apporter en son

nom, à la tribune, notre protestation contre toute expédition coloniale et contre celle-là en particulier (1).

Il en a été de même lors de la discussion des crédits pour la flotte ; et je tiens d'autant plus à le dire, qu'on a souligné assez fréquemment ici nos dissensions et nos divisions pour que nous tenions à affirmer devant les camarades de tous les pays qu'il est un point sur lequel nous n'avons jamais été désunis c'est dans la lutte contre le chauvinisme, et dans l'affirmation de nos principes internationalistes. *(Vifs applaudissements sur la plupart des bancs)*

Nous avons toujours et tous fait notre devoir et vous pouvez avoir, citoyens étrangers, la conviction que chaque fois que nous serons appelés à protester contre un acte quelconque du capitalisme international, contre une de ces pirateries que les gouvernements commettent chaque jour d'une façon plus éhontée, nous recommencerons cette protestation ; et pour qu'on ne nous dise pas que nous ne défendons pas notre pays, alors que les socialistes étrangers défendent le leur, nous demandons à ce comité international que vous avez décidé de créer et d'organiser, à cette commission interparlementaire que vous lui avez adjointe, de faire une obligation à tous les députés socialistes de tous les pays de reprendre pour leur compte le mot d'ordre de nos camarades allemands : Pas un sou, pas un homme pour les folies guerrières ! *(Vifs applaudissements)*

---

(1) Le camarade Sarraute félicite cependant nos députés de n'avoir pas toujours montré cette intransigeance : « Sur la demande du président du Conseil de ne pas discuter un crédit de cinq millions destiné à la mission du Haut-Nil (mission Marchand) expédition qui devait accroître l'influence française et servir une œuvre de haut intérêt national, la fraction socialiste parlementaire fit taire ses scrupules et le *crédit fut voté sans discussion*. » *(Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classe,* page 69.)

Tel était le point sur lequel j'avais à dire quelques mots.

Quant au fond de la question en discussion, le citoyen *Jules Guesde*, qui portera la parole au nom du P. O. F. et du P. S. R., développera les arguments que nous avons à faire valoir sur la question pour laquelle vous allez voter. Je me borne à vous dire une chose qu'il est encore utile de faire connaître aux étrangers qui se lamentent sur le spectacle douloureux de nos profondes divisions. Nous pouvons leur dire qu'il y a un point sur lequel nous ne sommes pas divisés, en France : c'est que, quels que soient les heurts d'opinions, chaque fois que le socialisme international aura prononcé, nous nous inclinerons ; et quelle que soit la décision du Congrès socialiste international, quand vous aurez parlé sur quelque point que ce soit, vous ne trouverez en France que des socialistes respectueux de vos décisions. *(Applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

Mais, si tel est notre devoir et si nous jurons de le remplir, cette docilité même vous impose, à vous, citoyens, un autre devoir : oui, nous sommes prêts à vous obéir et à respecter vos sentences ; mais rendez au moins des sentences claires et non pas d'obscurs oracles ! *(Applaudissements à gauche)* Parlez-nous nettement et ne nous obligez pas à discuter encore entre nous sur le sens de ce que vous aurez voulu dire... Eh quoi, allons-nous sortir de ce Congrès avec je ne sais quelle résolution douteuse dont on ne sait s'il faudra commenter le texte ou commenter les considérants ?... On nous dira : Tenez, voilà la motion *Kautsky* qui dit telle ou telle chose. — Oui, répondra-t-on, mais *Vandervelde* avait dit précisément telle autre chose...

Ce que nous voulons, ce sont des affirmations nettes et dans lesquelles vous prendrez la responsabilité que

vous ne pouvez pas éviter. *(Applaudissements à gauche)* Quand vous venez nous dire, camarades : ce sont des questions de tactique dans lesquelles le parti socialiste international ne devra pas s'immiscer, je dis que vous allez contre la réalité des faits ; parce que vous n'ignorez pas que ce qui existe dans un pays se répercute dans les autres et que vous savez bien qu'à la tribune du Reichstag, précisément à l'occasion de ces crédits de la flotte, que nos amis d'Allemagne combattaient avec cette activité jamais ralentie que nous admirons tous et que nous voudrions imiter, on leur disait : en France, un ministre socialiste les présente et les députés socialistes français ne les refusent pas !...

Eh bien, nous députés socialistes, nous avons protesté ; et quant au ministre socialiste français, les socialistes allemands, *Bebel* et *Liebknecht,* ont répondu : Le ministre socialiste français n'est pas soutenu par le Parti socialiste... Que sera-ce quand on pourra vous dire que non seulement ce ministre est soutenu par le Parti socialiste français, mais qu'il est autorisé par vous, par le Congrès socialiste international !...

Ne dites pas que ce sont des questions de tactique et que vous vous en lavez les mains ; vous en porterez la responsabilité, et ce sera justice parce que ce qui se passe dans un pays ne peut pas être sans retentissement sur les conditions de lutte sociale dans les autres pays. Citoyens, encore une fois, nous vous obéirons, mais parlez haut, clair et net ! *(Applaudissements prolongés à gauche)*

(Le citoyen Joindy (P. O. S. R.) monte à la tribune. Cris sur les bancs du P. O. F. : Vive *Liebknecht !)*

Le citoyen Président. — Depuis le commencement de ce Congrès, les délégués français de toutes les organisations ont donné l'exemple d'une grande tolérance vis-

à-vis des orateurs qui prenaient la parole dans un sens ou dans l'autre. Je ne doute pas que la cause qu'ils défendent de part et d'autre ne peut que gagner à ce que de part et d'autre on s'écoute avec tolérance. La parole est au citoyen *Joindy*. *(Applaudissements)*

Le citoyen Joindy. — Je demanderai simplement, camarades français, de me permettre d'exercer le mandat qui m'amène ici. De même que chacun a le devoir d'exprimer son opinion librement, je l'ai exprimée à une autre époque, mais je tiens devant le prolétariat international réuni ici à affirmer mes sentiments internationalistes absolus. *(Applaudissements. Une interruption violente ne parvient pas jusqu'au citoyen Joindy)* Je n'entends pas ce que vous dites, citoyens; personne ne l'entend ici; et je ne pense pas d'ailleurs que l'on puisse aujourd'hui rouvrir le débat qui a motivé l'interruption de jadis. (1)

Ce que nous avons à expliquer, camarades, ce sont les raisons qui nous ont amenés à suivre la tactique qui a abouti au ministère *Millerand*. Voilà ce que nous avons à dire, ce sur quoi nous avons à nous entendre devant tous les camarades étrangers.

Il faut prendre la question sous les différentes formes où elle s'est présentée; il faut savoir pourquoi le prolétariat français s'est dressé pour soutenir un moment le ministère qui motive actuellement tant de passionnantes discussions. Et cet examen vaut la peine qu'on s'y livre,

---

(1) Le citoyen Joindy avait été un des plus ardents dreyfusistes; au Congrès national de 1899 il fut expulsé pour avoir crié : A bas Liebknecht! *(Compte rendu sténographique,* pages 178-179.) Cf. dans le premier cahier de la première série (pages 93-94) le punch de Saint-Mandé présidé par Joindy après son expulsion; on remarquera parmi les citoyens qui protestèrent contre Joindy le conseiller municipal marseillais Quilici, que l'on a plus tard accusé d'être un agent nationaliste.

citoyens; il faut se représenter l'état d'esprit dans lequel la France et Paris se trouvaient lors de la formation de ce ministère. Le citoyen *Auer* disait : Il ne serait pas possible dans notre pays qu'un socialiste entre dans un ministère sans avoir l'appui moral et matériel de l'ensemble du socialisme. Mais est-ce qu'on pourrait comparer cette situation avec la situation de *Millerand* au moment où il est entré dans le ministère? Est-ce que véritablement le Parti socialiste était un parti organisé, est-ce que le Parti socialiste était un et pouvait être consulté? Il y avait une opinion individuelle d'un homme qui se rend à un poste de combat. C'est comme cela qu'il faut envisager la question. *(Applaudissements à droite)*

Vous disiez aux révolutionnaires : Ce ministre est honteux, ce ministère est monstrueux (et pour la plus grande partie vous aviez raison); vous ajoutiez : Vous allez voir les fabriques se vider, vous allez voir le peuple se précipiter dans la rue demandant qu'on chasse ce ministère... Au contraire, le peuple sentait que l'action était tellement révolutionnaire dans cette intervention qu'il descendait dans la rue pour le défendre et pour défendre la République. *(Applaudissements à droite. Tumulte prolongé à gauche)*

Je termine, je ne voulais pas passionner l'assemblée. La présence d'un révolutionnaire était nécessaire pour affirmer, d'une façon nette, les raisons pour lesquelles nous nous rallions à la résolution *Kautsky*. J'affirme que le prolétariat était avec nous et que si vous aviez abandonné cette conduite, vous ne l'auriez plus eu avec vous.

Ah! certes, lorsqu'on en veut faire une question purement doctrinale, la difficulté est grande : on veut comparer des situations qui ne sont pas pareilles; on veut

comparer la situation de pays qui ne sont pas dans le même état d'esprit; et on aboutit à vouloir obliger le prolétariat international à s'enfermer dans des formules absolues, rigides, et qui malgré tout ne tiennent pas debout, tellement elles sont contradictoires. *(Protestations et applaudissements)* Et la preuve, c'est que vous aboutissez à ces cordons de caoutchouc qui vous permettent des alliances et qui ne vous les permettent pas, qui vous permettent telle attitude et qui ne vous la permettent pas.

Eh bien, nous, nous vous disons que chaque fois que le sentiment humain est attaqué, que chaque fois que, comme dans l'affaire *Dreyfus*, à laquelle il a été fait allusion, toute une nation se précipite contre un individu pour une question de race, le prolétariat doit être debout ! *(Vifs applaudissements et protestations)*

Le citoyen HYNDMAN. — La section anglaise propose la clôture de la discussion.

Une voix. — Après les orateurs inscrits.

Le citoyen PRÉSIDENT. — Le citoyen *Jules Guesde* est le premier orateur inscrit, mais il ne reste plus que cinq minutes avant la fin de la séance. Je pense que nous devons à notre camarade *Guesde* de ne pas l'obliger à parler dans de pareilles conditions et que nous serons tous d'accord pour lui donner la parole demain matin. *(Approbation)*

La séance est levée à six heures.

CINQUIÈME JOURNÉE

Séance du jeudi 27 septembre 1900

(MATIN)

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence du citoyen *Van Kol* (Hollande) assisté des citoyens *Fürholz* (Suisse) et *Plekhanoff* (Russie).

Le citoyen PRÉSIDENT. — Il a été décidé par le bureau que les travaux du Congrès devront être terminés, comme dernière limite, à sept heures et demie, ce soir.

Je dois faire connaître une déclaration qui a été faite par la délégation allemande ; les camarades allemands ont déclaré à l'unanimité que, s'ils continuaient à ne pouvoir entendre distinctement et complètement la traduction qui leur est faite des discours, ils risqueraient de voter contre leur conscience, en donnant un vote qui ne serait pas suffisamment éclairé ; ils se refusent donc à prendre part au vote, si la traduction des discours n'est pas faite dans le silence le plus absolu. Les Anglais ont fait la même déclaration. *(Approbation)*

La première question soumise à la séance de ce matin est celle de la date du prochain Congrès ; les Allemands proposent 1905, les Anglais 1902. Il s'agira ensuite de savoir si le prochain Congrès sera tenu à Amsterdam ou à Vienne.

J'indique aussi, au nom du président des syndicats fédérés de l'Allemagne, qu'il a été fait un rapport sur le

mouvement social en Allemagne et qu'il met ce rapport à la disposition de tous les secrétaires d'organisations qui en feront la demande.

En raison de la difficulté que nous aurons de terminer toutes les discussions aujourd'hui, j'indique que je tiendrai la main d'une façon rigoureuse à ce que les orateurs ne parlent pas plus de dix minutes et les rapporteurs vingt minutes, comme il a été décidé.

Le citoyen SMITH (Angleterre). — La délégation anglaise, qui vient de se réunir, a décidé à l'unanimité qu'elle avait entendu suffisamment de discours en ce qui concerne la neuvième question ; qu'elle s'était formé une opinion et qu'elle ne participerait plus à la discussion ; elle m'a donc demandé de ne plus lui traduire les discours qui auraient rapport à cette question. *(Protestations sur certains bancs à gauche)*

Une voix. — C'est un tort !

Le citoyen QUELCH (Angleterre). (1) — Je propose, comme amendement à la proposition anglaise, que le prochain Congrès ait lieu dans trois ans. On objecte qu'il est difficile d'organiser ces Congrès internationaux ; eh bien, c'est parce que nous ne les organisons pas assez souvent ; avec l'habitude, on les fera mieux. J'estime que trois ans, c'est bien assez long.

Le citoyen VANDERVELDE (Belgique). — Je n'ai pas eu l'occasion de discuter la question avec mes amis belges, pour appuyer la proposition de nos camarades anglais.

En 1889, il avait été convenu que l'on se réunirait tous les deux ans ; (2) on l'a fait jusqu'au Congrès de Londres ; mais, à Londres, on a demandé d'établir un délai

---

(1) De la Social-democratic Federation.

(2) Paris, juillet 1889 ; — Bruxelles, août 1891 : — Zurich, août 1893 ; — Londres, juillet 1896.

plus considérable : trois ans. Nous avons résisté, mais la majorité cependant s'est prononcée pour ce long intervalle. Cette fois, il ne s'agit plus de trois ans, mais de cinq ans ; si la progression continue, les Congrès se réuniront tous les dix ans ou même tous les vingt ans... *(Rires)* J'estime, quant à moi, que des réunions comme celles qui ont eu lieu à Zurich, à Londres et à Paris, ayant pour résultat de resserrer les liens entre militants de tous les pays, ce serait un véritable désastre pour la démocratie socialiste que de voir remettre à cinq ans les assises fraternelles qui ont lieu en ce moment. *(Applaudissements)*

Le citoyen Singer (Allemagne). — J'insiste sur la proposition que la délégation allemande a faite, et voici pourquoi : je ne pense pas que les racines de la solidarité du prolétariat mondial soient seulement dans les Congrès internationaux ; ces racines sont beaucoup plus fortes, elles sont dans la solidarité de classe, dans la conscience de classe du prolétariat tout entier. D'un autre côté, la situation quant aux travaux d'un Congrès international a beaucoup changé par la résolution même qu'on a votée à ce Congrès : la constitution d'un secrétariat international et la création d'une commission interparlementaire. Ces deux organes de l'internationalisme prolétarien vont se charger de beaucoup de travaux qui, jusqu'ici, étaient l'objet des sessions périodiques du prolétariat international. Étant donnée cette situation, il se produit un amoindrissement du travail et il n'est plus nécessaire que les Congrès internationaux siègent aussi souvent qu'autrefois.

Puis, j'estime qu'il ne peut pas entrer dans la tâche d'un Congrès international de s'immiscer dans les petits détails du mouvement socialiste des différentes nationalités : un Congrès international socialiste peut seule-

ment établir les grandes lignes de la marche du prolétariat universel; pour ces grandes lignes qu'il s'agit de tracer, il ne paraît pas nécessaire de se réunir bien fréquemment. Je fais remarquer que jusqu'à présent la plupart des Congrès internationaux ont seulement renouvelé les résolutions qu'on avait déjà votées dans les Congrès précédents ; et cette répétition même diminue la valeur de ces résolutions. Il vaut beaucoup mieux élargir l'espace de temps existant entre les Congrès et prendre des résolutions durables, qui seront fructueuses pour les travaux du prolétariat.

Je proteste avec énergie contre la pensée que la délégation allemande n'est pas assez pénétrée du sentiment de la solidarité internationale : toute l'histoire du parti allemand témoigne des sentiments internationalistes qu'il professe et de l'influence qu'ils exercent. En se ralliant à la proposition allemande, le Congrès ne négligera pas les liens de solidarité du prolétariat mondial ; mais au contraire, en les établissant sur les bases solides de travaux sérieux, ils n'en seront que plus fortement resserrés.

Le citoyen Andrea Costa (Italie). — J'appuie la proposition anglaise, d'autant plus qu'étant donnée la constitution du comité international, nous sommes sûrs qu'en deux ans, comme l'a dit *Vandervelde,* on aura tout le temps d'organiser le Congrès.

Jusqu'à présent, on a pu se plaindre que les Congrès internationaux ne donnaient pas les résultats que le prolétariat en attendait ; mais pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas un bureau qui pût les organiser, parce que les résolutions n'étaient pas prises suffisamment à l'avance et qu'on n'avait pas le temps de discuter les questions à temps. C'est malheureusement ce qui s'est encore produit pour ce Congrès.

Notre ami *Singer* a dit que la démocratie allemande a toujours fait preuve d'internationalisme : c'est entendu ; mais cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse encore faire bien mieux... *(Rires)* Il a ajouté que les Congrès internationaux ne devaient pas intervenir dans les questions nationales... J'espère que si; et je crois, par exemple, que les citoyens des autres nations, dans ce Congrès, auront peut-être exercé une heureuse influence sur nos amis français. Sans vouloir nous immiscer dans le détail des questions nationales, nous venons apporter le tribut de notre intelligence et de notre expérience à nos amis de toutes les nationalités. *(Applaudissements)* Au point de vue de la solidarité et des rapports internationaux du prolétariat, nous pensons que la proposition anglaise doit être acceptée.

Voix nombreuses : Aux voix !

Le citoyen Président. — Je propose de clore la discussion. Chaque nation a deux voix, comme il a été décidé : il y a trois propositions en présence, une de deux ans, anglaise ; une de cinq ans, allemande ; et une de trois ans, autrichienne et hollandaise.

La proposition de deux ans, mise aux voix, est repoussée par vingt et une voix contre dix-neuf. La proposition de trois ans est adoptée par trente-deux voix contre huit.

Le citoyen Polak (Hollande). — Au sujet du lieu du prochain Congrès, je tiens à déclarer, au nom de la section hollandaise, que nous serons très heureux si le Congrès décide de nous faire l'honneur de se réunir en 1903 à Amsterdam. Nous ferons tout notre possible pour le bien organiser, avec l'aide du bureau central de Bruxelles, et tout notre possible aussi pour vous accueillir tous fraternellement et de la meilleure façon. *(Applaudissements)*

Le citoyen PERNERSTORFER (Autriche). — Nous invitons bien cordialement le Congrès international à se réunir, la prochaine fois, à Vienne. Vienne est une belle et joyeuse ville ; et les frères d'Autriche feront leur possible pour rendre le séjour aussi agréable et aussi joyeux que possible. Il est vrai que l'Autriche est un État policier ; mais les socialistes autrichiens sont convaincus qu'ils parviendront à écarter du Congrès toutes les tracasseries policières qu'on voudrait y mettre.

Soyez certains aussi que nous ferons de notre mieux pour préparer le Congrès international d'une manière parfaite, de sorte que les travaux du Congrès s'effectueront d'une façon satisfaisante. Nous serions très heureux que vous fassiez l'honneur à notre ville de la choisir et que vous démontriez ainsi votre solidarité envers le prolétariat de cette contrée éloignée, en venant fraterniser avec lui. *(Applaudissements)*

Le citoyen KRITCHEVSKY (Russie). — J'indique que si le Congrès se tient à Vienne, la Russie ne pourra être représentée par aucun délégué, à cause des rapports de police existant entre la Russie et l'Autriche. C'est pourquoi je demande que si le Congrès ne veut pas empêcher les socialistes russes d'être représentés au Congrès suivant, il devra voter pour Amsterdam.

Le citoyen ADLER (Autriche). — Il est vrai que la police est bien méchante en Autriche, mais elle ne l'est pas autant que le fait supposer le citoyen *Kritchevsky*. La raison commence à se développer un tout petit peu même dans le monde policier en Autriche ; et je crois que les Autrichiens peuvent prendre l'engagement et promettre qu'il n'y aura pas de tracasseries, d'expulsions et de dangers pour les délégués russes qui viendront au Congrès international.

Du reste, au point de vue des difficultés policières, l'Autriche n'en a pas le privilège ; et sous la République même, avec un gouvernement où il y a un ministre socialiste, on a créé des difficultés sérieuses à *Plekhanoff* et à *Bebel* pour leur permettre d'assister à ce Congrès. Je dois reconnaître que l'Autriche est encore plus policière que la France (1).

Voix nombreuses : Aux voix !

Le citoyen Président. — Je mets la proposition de la Hollande aux voix. — Adopté. *(Applaudissements)*

Le citoyen Polak. — Je vous remercie, au nom de la délégation hollandaise, cordialement du vote que vous venez d'émettre ; la Hollande est un petit pays ; le parti socialiste y est très jeune, il s'efforcera d'autant plus de faire honneur au mandat et à la confiance dont vous l'avez investi. *(Vifs applaudissements)*

Le citoyen Président. — Nous allons reprendre l'ordre du jour, la discussion de la neuvième question ; la parole est au citoyen *Jules Guesde.*

(Le citoyen Jules Guesde se présentant à la tribune est salué par des applaudissements, des acclamations de la gauche de l'assemblée et des cris de : Vive la Commune ! *A droite, on crie :* Vive la République !)

Le citoyen Jules Guesde. (P. O. F.) — Je n'ai que quelques mots à dire relativement à la résolution des alliances, que j'approuve d'autant plus qu'elle interdit, au nom de la lutte de classe, toute alliance avec une fraction quelconque de la classe capitaliste et que, si

---

(1) Le sténographe n'a pas pris note d'un petit incident qui se produisit ici : le citoyen *Adler* avait parlé en allemand et ses paroles avaient été traduites par la citoyenne *Zetkin*, mais ce citoyen comprend le français et il s'aperçut que la traductrice avait exagéré le rapprochement établi entre la France et l'Autriche et la portée des observations relatives à *Millerand*. Il protesta vivement.

elle tolère encore les coalitions, sans confusion de programme ou de tactique, elle entend immédiatement les réduire à leur minimum, jusqu'à leur élimination complète; et que, d'un autre côté, tout en réduisant ces coalitions, elle les soumet à l'examen et à l'approbation des organisations régionales ou nationales auxquelles appartient le groupe engagé. De ce côté-là, au P. S. R., au P. O. F., à l'Alliance communiste et aux Fédérations socialistes révolutionnaires qui sont avec nous, nous avons toute satisfaction.

Je passe maintenant à la résolution *Kautsky* et je déclare, tout d'abord, que nous sommes avec *Kautsky*, que nous sommes avec la majorité de la neuvième commission, lorsqu'elle rappelle que l'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois ne peut être considérée comme le commencement de la conquête des pouvoirs publics par le prolétariat organisé. Cette déclaration est considérée par nous comme étant d'une extrême importance, parce qu'au point de vue international, elle va séparer ce qui doit être séparé : la prise du pouvoir central par le prolétariat, agissant comme ennemi, et l'aumône d'un portefeuille, acceptée par un socialiste. La prise du pouvoir ne pourra être confondue avec la mendicité ministérielle... *(Vifs applaudissements à gauche)*

Nous sommes encore avec *Kautsky* et la majorité de la commission, lorsqu'il rappelle — car tout cela appartient au passé socialiste révolutionnaire international, tout cela ce ne sont pas des nouveautés, c'est le principe même de la lutte engagée depuis plus de trente ans par le prolétariat conscient contre le vieux monde qui s'écroule, — lorsqu'il rappelle que ce qu'il faut au prolétariat pour s'affranchir, c'est, non pas le pouvoir gouvernemental conquis fragmentairement, mais c'est

la totalité du pouvoir central ; parce qu'en dehors de cette totalité, il n'y a que des réformes impuissantes, incapables de modifier profondément la condition des classes en lutte ; et parce que l'affranchissement du travail, comme de la société, est subordonné à une question d'expropriation, à une question de transformation de la propriété capitaliste en propriété collectiviste, communiste ou sociale, et que, pour cela, la totalité du pouvoir politique est indispensable. Et, je vais plus loin : rien ne dit que le pouvoir légal total suffira à une œuvre aussi gigantesque ; rien ne dit qu'il ne faudra pas aller jusqu'à la dictature de classe... *(Vifs applaudissements à gauche. — Interruptions à droite)* devant laquelle n'ont pas reculé les grands bourgeois révolutionnaires de 1793.

Nous sommes encore avec *Kautsky*, lorsque dans sa résolution il dénonce la désorganisation, la confusion introduite dans le prolétariat militant par la collaboration socialiste donnée à un gouvernement de classe ennemie, et lorsqu'il ajoute : que, loin de nous rapprocher du but, cette collaboration nous en éloigne ; que plus nous avons l'apparence du pouvoir entre des mains socialistes, moins nous avons la réalité de ce pouvoir ; et qu'au lieu d'être une cause de force pour ceux d'en bas qui luttent, il est une cause d'affaiblissement.

Je considère que ces déclarations, que ces rappels, que cette mise au point sont extrêmement importants au milieu des défaillances qui ne sont pas seulement nationales, mais qui se produisent partout, à un moment où (personne ne peut le contester, *Ferri* est venu l'affirmer, lui aussi de son côté) il y a partout un fléchissement, et que le mouvement, en s'étendant, a perdu en profondeur et en conscience ce qu'il a gagné en étendue. C'est pourquoi, lorsque cette résolution *Kautsky* a été

mise aux voix dans la neuvième commission, après que la nôtre avait été écartée, au moins par un vote de priorité, j'ai failli la voter, parce qu'elle constituait déjà une première rectification indispensable pour la tactique internationale du prolétariat. *(Applaudissements à gauche)*

Mais où les organisations au nom desquelles je parle ici ne sont plus, ne peuvent plus être avec *Kautsky* et la résolution de la majorité, c'est lorsque, après avoir condamné théoriquement et expérimentalement ce que j'appellerai, pour ne blesser personne, le fait nouveau, le fait d'hier et d'aujourd'hui, quelques lignes plus loin on admet la résurrection, dans des conditions quelque peu différentes il est vrai, de ce fait nouveau considéré comme un accident...

Eh bien, non ! la lutte de classe ne saurait aboutir à la collaboration des classes ; ou alors cet accident risquerait d'être mortel pour la classe ouvrière, pour le Parti socialiste, dupe d'une pareille réconciliation, même momentanée.

Un socialiste — c'est *Liebknecht* qui parle — qui entre dans un gouvernement bourgeois, cesse, par ce fait même, d'être socialiste; il peut se croire encore socialiste, ajoutait *Liebknecht;* il ne l'est plus, parce que si on ne peut pas servir deux maîtres, on peut encore moins servir deux classes aux intérêts aussi antagoniques que le prolétariat d'un côté, la bourgeoisie capitaliste de l'autre; et on ne peut pas, en un mot, être à la fois l'agent de la conservation sociale et l'agent de la transformation ou de la Révolution sociale. Il y a là une incompatibilité, une contradiction que ne fera pas disparaître l'autorisation donnée par un Parti socialiste à un de ses membres d'entrer dans un ministère.

La même contradiction, la même incompatibilité subsistera ; seulement il y aura quelque chose, je ne dis pas de plus, mais de pis : il y aura la responsabilité d'un gouvernement bourgeois qui, avec socialiste ou sans socialiste, est condamné à faire les affaires de sa classe, ne peut pas gérer autrement les sociétés modernes qu'elles ne veulent être gérées, étant donnés la texture, le terrain, les bases économiques de ces sociétés. Et alors, il y aura la responsabilité de tous les actes de classe, de tous les crimes de classe de ce gouvernement bourgeois, endossés non plus seulement individuellement par un socialiste égaré sur les bancs ministériels ; il y aura la responsabilité endossée par le Parti socialiste lui-même, c'est-à-dire la faillite, la banqueroute, décrétée par lui-même, du Parti socialiste vis-à-vis du prolétariat, qui a eu confiance en lui, qui a marché derrière lui et qui, encore une fois, les yeux ouverts par les éclairs des fusils, comme par des éclairs d'orage, voyant que la chair ouvrière est également meurtrie, que le prolétariat est également ensanglanté, qu'il y ait collaboration socialiste ou qu'il y ait un gouvernement de classe exclusivement bourgeois, serait épouvanté, écœuré. Et qui dit que demain il nous croirait encore !...

Voilà les raisons qui, au point de vue national, excluent, selon nous, absolument toute participation socialiste à un gouvernement bourgeois. Mais il y a un autre côté, c'est le côté international ; et puisque nous sommes ici des frères internationaux réunis en Congrès, laissez-moi apporter cet argument absolument décisif.

Vous représentez-vous cette participation socialiste, ce socialiste entré dans un gouvernement bourgeois et qui a la responsabilité non seulement de la politique

bourgeoise intérieure, mais de la politique capitaliste à l'extérieur, obligé de déposer des demandes de crédits militaires, maritimes, coloniaux, obligé de les défendre, alors que dans les pays où cette promiscuité ne s'est pas encore produite, lorsque la bourgeoisie impériale allemande, la bourgeoisie royale italienne, la monarchie constitutionnelle anglaise déposent ces mêmes crédits, les socialistes répondent : Vous n'aurez pas un kilo de poudre, pas un boulet, pas un soldat !...

Il y a là la destruction de l'Internationale que vous êtes en train de créer ici : avec un *Millerand* prussien, avec un *Millerand* italien, avec un *Millerand* français, avec un *Millerand* anglais il n'y a plus d'Internationale ouvrière possible !... *(Applaudissements et bravos enthousiastes sur les bancs du P. O. F. et du P. S. R.)*

Voilà pourquoi, si la motion *Kautsky* n'était pas renvoyée à une commission appelée à faire disparaître ce que nous considérons comme une contradiction flagrante et comme un nouveau danger dressé sur la route déjà embarrassée du prolétariat d'aujourd'hui, je ne pourrais pas répondre, au nom des organisations pour lesquelles je parle, et malgré notre esprit d'union nationale et internationale, que la motion *Kautsky* serait respectée. Et je suis obligé de défendre la proposition de la minorité, qui consiste en ceci : à tracer une frontière infranchissable, de façon à ce que les exceptions, comme le disait Ferri l'autre jour, n'arrivent pas, à force d'être nombreuses, à manger la règle même. Voici cette résolution :

Le cinquième Congrès international, réuni à Paris, rappelle que, par conquête des pouvoirs publics, il faut entendre l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment.

Elle ne laisse place, par suite, en régime bourgeois, qu'à

l'occupation des positions électives dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe, et interdit nécessairement toute participation socialiste aux gouvernements bourgeois, contre lesquels les socialistes doivent rester à l'état d'opposition irréductible.

Voilà le champ ouvert au prolétariat, voilà jusqu'où peut aller le prolétariat, avec ses forces, à l'état de classe ennemie; voilà l'autre champ dans lequel il ne peut pas pénétrer, parce que la classe ennemie, qui en a la clef, qui peut l'y introduire, ne l'y introduira que dans la mesure de ses intérêts, et parce que cette introduction se retournera contre la classe ouvrière.

Contre l'établissement de cette frontière, *Vandervelde* a dit : Elle est factice ; elle est dans tous les cas un peu arbitraire ; quelle différence, a-t-il ajouté, faites-vous entre un maire nommé par le suffrage ouvrier socialiste et envoyé dans un Hôtel de ville et au contraire un ministre qui, désigné par le Parti, entrerait dans un gouvernement bourgeois ? Mais la différence est colossale ! C'est que lorsqu'un Parti socialiste envoie un des siens à la mairie d'une grande Commune ou d'une petite Commune, cet élu-là, ce maire-là est sien ; s'il ne fait pas son devoir socialiste, il sera brisé au renouvellement du mandat ; il sera guillotiné électoralement, à défaut d'un châtiment plus personnel et suffisant — tandis qu'en ce qui concerne ce délégué du Parti socialiste dans le gouvernement central de la bourgeoisie, plus il manquera à son devoir socialiste, plus il trahira son propre parti et plus longtemps il restera dans le gouvernement de la classe ennemie. C'est une prime à la trahison que vous aurez donnée ! *(Applaudissements)*

Il y a encore autre chose : c'est qu'en indiquant la

possibilité de devenir ministre dans les circonstances exceptionnelles, avec le consentement du Parti, vous allez créer dans le parti un état d'esprit nouveau, très nouveau, le mauvais esprit nouveau. Du moment qu'on est ministrable accidentellement, dans les circonstances extraordinaires, l'idée de devenir ministre s'introduit dans le cerveau des militants d'avant-garde, de ceux qu'on appelle l'État-major. Ils sont ministrables; ils veulent devenir ministres ; et ils disent : C'est le Parti qui nous impose cette nouvelle tactique; *(Applaudissements)* alors qu'on était jadis dévoué à son parti jusqu'au mur, jusqu'aux exécutions sommaires, aujourd'hui il faut être dévoué à son Parti jusqu'à l'acceptation d'un portefeuille ; il faut avoir l'héroïsme de retremper le socialisme moderne dans des espérances de portefeuilles !

Je m'arrête, je crois que j'ai dépassé la limite...

Voix à gauche : Parlez !

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est que notre résolution nous paraît présenter toute espèce de praticabilité, même au point de vue des pays qui se trouvent soumis à des élections politiques différentes des nôtres. C'est ainsi qu'un camarade suisse me demandait hier si avec notre motion on aurait le droit de devenir député en Suisse, et ministre en Suisse, où les fonctions ministérielles sont données à l'élection... Mais, naturellement, avons-nous répondu, toutes les fonctions électives sont de droit pour les socialistes ; et même ils ont le devoir de les obtenir, parce qu'alors, c'est l'expropriation du gouvernement bourgeois qui commence. Quand vous déléguez un ministre directement, vous commencez la véritable œuvre qui aura à se terminer par la Révolution. Au contraire, le jour où vous acceptez ce que vous devriez prendre, c'est vous qui découvrez votre classe,

lui créez des responsabilités devant lesquelles elle a le droit de reculer.

Dans tous les cas, pour nous, notre conviction est absolue : on ne peut pas dans une société bourgeoise dépasser, comme conquête de pouvoirs publics par le moyen légal, les positions électives ; et c'est pourquoi je demanderai, dans tous les cas, au Congrès, de vouloir bien accepter que notre motion, sur laquelle nous tenons à ce qu'on puisse se compter, soit mise aux voix la première, de façon à ce que nous sachions quels sont ceux qui sont restés avec nous sur le terrain premier où nous luttons depuis vingt ans et plus...

Ah ! je sais bien qu'on a dit que c'était la vieille méthode, le vieux jeu, que nous avions fait jadis besogne utile en séparant les classes, en indiquant au prolétariat la mission qui lui incombait de s'affranchir, parce que de son affranchissement résulterait l'affranchissement général, que cela avait été utile dans le passé, mais qu'on pouvait recoudre ce que nous avions décousu, confondre ce que nous avions séparé... *(Bruit, protestations nombreuses)*

En dehors de la lutte de classe, en dehors de ce terrain, il n'y a place que pour la duperie, que pour la conservation sociale ! *(Applaudissements prolongés et acclamations à gauche)*

Le citoyen Anseele (Belgique) (1). — Je suis un de

(1) Le 14 juillet 1899, le citoyen Anseele écrivait à Millerand : « Laissez-moi, mon cher Millerand, vous féliciter pour votre courage d'avoir accepté le poste de combat au ministère dans les circonstances connues ». (Cinquième cahier de la première série, page 1.)

Sur le grand rôle joué par le citoyen Anseele dans les organisations belges lire les *Circulaires du Musée social*, du 20 décembre 1897 et de janvier 1899, consacrées au Vooruit et à la fédération ouvrière gantoise.

Cet orateur a parlé en français, mais en s'excusant de la difficulté qu'il éprouvait à parler notre langue.

ceux qui par télégramme ont félicité *Millerand* d'avoir accepté un poste au ministère français. Quand je l'ai fait, je n'ai pas été préoccupé par les questions particulières dans lesquelles se trouvait la France; les uns disaient : La République est en danger; les autres disaient : C'est inexact... Pour moi, la question était secondaire; si j'ai envoyé mon télégramme de félicitations, c'est parce que je croyais sincèrement que ma classe et ma cause pouvaient avoir des profits et des intérêts nouveaux dans ce nouveau moyen de lutte dont la classe ouvrière en France pourrait s'emparer. Je crois que j'ai posé alors très nettement la question, pour ce qui me concerne. Et maintenant, voyons la résolution *Kautsky*.

On a dit au Congrès qu'elle est vague; c'est vrai; je l'aurais aimée plus nette; mais après réflexion, je dois convenir qu'elle ne peut être que ce qu'elle est; d'abord parce que la situation qu'elle traite est vague en elle-même, et d'un autre côté parce que sur une question de tactique, il n'y a pas de règle fixe.

Le compagnon *Guesde* a trouvé dans la résolution *Kautsky* des choses admirables; j'y en ai trouvé aussi. Je suis notamment heureux que le socialisme international ait osé dire devant le monde que le triomphe de la classe ouvrière sera une œuvre lente, longue et pénible! *(Applaudissements à droite)*

Le côté caractéristique de la résolution n'est pas, d'après moi, tout ce que *Guesde* y a trouvé : c'est cette phrase seule, à mon avis. C'est la classe ouvrière osant s'avouer à elle-même qu'il faudra longtemps et que tous les jours et chaque minute, il faudra être sur la brèche pour le triomphe définitif. *(Nouveaux applaudissements à droite)* A ce point de vue, le Congrès d'aujourd'hui rompt avec le passé. On pouvait croire que nous étions comme

l'Église, qui dit : Croyez en Dieu, et le reste vous sera donné dans le ciel ; — on pouvait croire que nous étions comme la bourgeoisie qui dit : Croyez en la liberté et le reste vous sera donné par surcroît; — et que nous disions : Croyez à la Révolution, et le reste vous sera donné par la suite...

Eh bien, dès aujourd'hui, le socialisme international dit : Préparez-vous à la grande journée finale ; mais entrez dans l'action chaque jour et chaque minute ; et ne laissez aucun moyen de propagande sans l'employer. *(Vifs applaudissements à droite)*

Et d'où vient, je ne dis pas cette nouvelle tactique, mais ce courage (1) et cette franchise ? C'est que nous sommes assez forts par le nombre, par la foule qui vient à nous, c'est que cette crise de croissance de laquelle nous souffrons — au lieu des défaillances, dont parlait *Guesde* tout à l'heure — nous donne de nouveaux devoirs devant le prolétariat, qui a confiance en nous.

Je suis certain que la lecture de cette phrase de *Kautsky* aura été une terrible désillusion pour certains de nos amis, qui, prêts à mourir pour la cause se seront demandé : Devrai-je donc, moi qui suis prêt aux sacrifices et à l'abnégation, me résigner à devenir membre d'une coopérative ou d'une mutualité socialistes ?... Oui, mes amis ! car si la lutte sur les barricades est héroïque, la lutte de tous les jours, celle pour maintenir la foi et la confiance dans le cœur du prolétariat, est aussi belle ! *(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)*

---

(1) En tête de l'un des chapitres de son livre Bernstein a écrit cette phrase de Schiller : « Qu'elle ose donc paraître ce qu'elle est » *(Op. cit.*, page 238), et dans le dernier chapitre il s'élève contre le *cant* des révolutionnaires qui veulent mettre les faits « au diapason des tirades familières » (p. 277).

Le citoyen Delesalle. (P. O. F.) — C'est ce que fait tous les jours le Parti Ouvrier Français ! (1)

Le citoyen Anseele. — Certains de nos amis diront : J'ai souffert tout ce qu'on peut souffrir, et tout cela pour qu'un des nôtres devienne ministre et que quelques autres espèrent le devenir... pour que ces arrivistes se corrompent et corrompent la foule avec eux !...

Eh bien, nous ne pensons pas, au contraire, que votre œuvre ait été inutile ; honneur à ces révolutionnaires du passé, dont le représentant vivant, *Cipriani*, est au milieu de nous ! *(Applaudissements)* Mais, chers *Cipriani* du passé et de l'avenir, n'ayez pas peur ; le coup de fusil devra se faire encore... Croyez-vous donc que lorsque la classe ouvrière se sera solidement organisée dans le monde entier, lorsque le capitalisme se sentira miné, il ne se défendra pas contre le flot grossissant du socialisme et ne nous obligera pas à la bataille !... Plus nombreux seront nos syndicats et nos coopératives, plus nombreux seront nos électeurs et plus approchera la bataille suprême, qui sera meurtrière, parce que le monde exploiteur sentira que c'est la dernière !... *(Applaudissements)*

Mais ici nous nous séparons de la minorité. *Kautsky* dit : Un socialiste peut devenir ministre dans certaines circonstances données et comme mandataire de son Parti, et *Guesde* dit : Il ne peut jamais devenir ministre. Voilà les deux thèses nettement déterminées.

Et d'abord, je demande à *Guesde :* La société bourgeoise repose sur deux forces : la force politique (elle est maîtresse du gouvernement) et la force économique

---

(1) Depuis le Congrès de Lyon (1901) le citoyen Delesalle a quitté le P. O. F. Au Congrès de 1899, il avait obtenu de son parti l'adoption d'une politique de transaction. *(Compte rendu sténographique*, pages 262-266 et page 282.)

(elle est maîtresse du commerce et de l'industrie) et cette dernière force est peut-être plus gigantesque que la première. Si, un jour, la grande industrie du Creusot, les mines d'Anzin, les établissements *Cockerill* en Belgique, des usines de pétrole en Amérique, ou une grande industrie anglaise quelconque, se sentant trop faible pour diriger elle-même sa propre entreprise, s'adressait à un homme intelligent des syndicats, un socialiste appartenant à la même industrie, qui donc oserait dire à cet homme : N'entrez pas dans cette sorte de ministère ; en y entrant, vous trahissez la cause ouvrière ? Et qui oserait dire encore que toute la responsabilité des actes de ce ministère devrait tomber sur le représentant de la classe ouvrière, même si, dans des grèves, des injustices étaient commises par l'industriel ?...

Guesde vient de dire : Il y a dans le monde socialiste tout entier des défaillances... Je proteste, au nom du Congrès, contre ce mot de « défaillance » qui est inexact ! *(Applaudissements)* Le mouvement socialiste grandit ; et s'il y a des défaillances en France, je vous assure qu'il n'y en a pas en Belgique, où nous employons tous les moyens de lutte, ceux mêmes que quelques-uns d'entre vous ne veulent pas employer... *(Interruptions sur certains bancs)*

Le citoyen Président. — Je prie l'orateur de conclure.

Voix nombreuses. — Parlez !

Le citoyen Anseele. — Au point de vue de la théorie, je suis aussi rigoureux que *Guesde*, dont je suis l'élève ; mais il faut songer à la manière pratique de la faire pénétrer dans le cerveau du prolétariat. Il ne suffit pas d'écrire une belle brochure ; il faut, pour qu'elle soit utile, que l'ouvrier puisse la lire ; et pour qu'il la lise, il lui faut de l'argent et du temps, en même temps que la

capacité intellectuelle pour l'étudier. Or, nous nous trouvons devant un socialiste de talent comme *Guesde*, qui croit pouvoir nous dire : Le mouvement s'est étendu, mais il a perdu en profondeur ce qu'il a gagné en étendue... Eh bien, quelle en est la raison? C'est que la misère est trop grande, c'est que les heures de travail sont trop longues. Et alors, celui qui travaille à diminuer les heures de travail, à augmenter les salaires, à augmenter le bien-être de la classe ouvrière, fait œuvre utile et méritoire ! *(Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs)*

Le citoyen Président. — Je propose de clore la discussion à trois heures sur cette question. Voici une autre proposition qui ne vient pas du bureau, mais d'une grande partie de l'assemblée, c'est de suspendre la séance à une heure et de la reprendre à deux heures. *(Les délégués belges et hollandais proposent que la discussion soit close à une heure. — Les anglais également.)*

Voix nombreuses : Aux voix !

Je mets aux voix la proposition tendant à clore les discussions sur cette question à une heure, en laissant la possibilité à un délégué de l'une des nationalités étrangères, qui n'a pas parlé, de s'expliquer, au citoyen *Costa*. — Adopté.

Le citoyen Vaillant. (P. S. R.) — J'aurai bien peu de choses à dire, après le discours de notre excellent ami *Guesde;* toutes ses paroles sont l'expression directe de notre pensée. Nous voulons seulement affirmer que dans la lutte actuelle engagée entre la classe ouvrière et la classe capitaliste, nous considérons qu'il est nécessaire que le parti socialiste se montre distinct, qu'il reste un parti d'opposition et de révolution, et que de

la classe capitaliste il n'obtienne que ce qu'il peut obtenir par combat. C'est pourquoi nous rejetons absolument les compromissions, les pactisations, toute alliance, toute introduction d'un socialiste dans le pouvoir central, dans les ministères.

Le citoyen *Anseele* disait tout à l'heure que nous n'avons pas seulement un combat politique à livrer, mais aussi un combat économique. Et que diriez-vous, ajoutait-il, si le patron du Creusot, par exemple, tirait d'un syndicat un socialiste pour le mettre à la tête de son usine?... Nous répondrons que s'il le fait, c'est pour soutenir son intérêt; qu'il fait de ce syndiqué un agent du patronat et que le jour où il s'apercevra que celui-ci, au lieu de servir ses intérêts, les trahit, il le cassera aux gages.

Eh bien, il en est de même d'un socialiste dans un ministère; il doit avec ses collègues faire œuvre gouvernementale bourgeoise, ou sinon, il disparaîtrait. C'est ainsi qu'il arrive ce fait auquel vous avez assisté, que nous déclarons être un malheur pour le prolétariat, qu'un ministre socialiste a pu être rendu responsable de fusillades d'ouvriers à la Martinique et à Chalon. Eh bien, si, comme on le demande, le ministre socialiste était délégué par son parti, ce serait le Parti socialiste tout entier qui serait rendu solidaire et complice de ces fusillades.

C'est ce que nous ne voulons pas, à cause de cette grande bataille dont a parlé *Anseele*, qui doit terminer la grande lutte, laquelle sera le triomphe de la Révolution. Eh bien, puisque nous avons à livrer cette grande bataille, croyez-vous que nous puissions la gagner si nous n'avons pas le prolétariat derrière nous? Il faut bien que nous l'ayons, et nous ne l'aurons pas si nous l'avons découragé, si nous lui avons montré que le

Parti socialiste ne représente plus ses intérêts, ne représente plus la guerre de la classe ouvrière contre la classe capitaliste. Que pensera-t-il donc, lorsqu'il nous aura vu collaborer avec la bourgeoisie, défendre le capitalisme, par l'intermédiaire de notre délégué? C'est pourquoi nous disons que la participation au pouvoir central de la bourgeoisie, même d'un délégué du prolétariat, dans n'importe quelle circonstance, est une impossibilité.

Nous concevons que le citoyen *Kautsky*, dont nous admirons tous la profondeur de pensée, ait pu rédiger sur ce sujet un article et qu'à cet article il ait donné la forme d'une résolution; mais nous nous demandons comment lui, qui a lutté si victorieusement en Allemagne contre la tactique de *Bernstein*, vient aujourd'hui pour ainsi dire capituler devant l'opinion de *Bernstein* (1)... *(Violentes protestations sur un grand nombre de bancs)* Je ne dis pas que ce soit dans la pensée de *Kautsky*, mais c'est le fait qui dominerait et qui résulterait du vote de sa proposition.

Nous avons pris au dernier Congrès national français sur cette question-là une résolution nette et ferme; mais par le fait même qu'il y avait l'examen de circonstances particulières, cela a permis aux discussions de s'établir, et d'ergoter pour savoir quelles étaient ces circonstances particulières.

Eh bien, il faut que le Congrès international parle

---

(1) A ce moment Bernstein dit en riant à un de ses voisins que le citoyen Vaillant se trompait et que la majorité des délégués allemands penchait de son côté. On remarquera que l'avis du Comité directeur allemand fut donné par Auer qui adopta les mêmes principes que Jaurès et qu'Anseele et considéra comme secondaires les restrictions de la proposition Kautsky. Ceux qui ont observé ce qui se passait parmi les délégués allemands ont facilement vu que les paroles d'Auer traduisaient bien l'idée générale de ce groupe.

franchement. Les Français se soumettront à ses décisions; mais, comme le demandait *Sembat,* il faut qu'elles soient nettes. La discorde continuera par le vote de la proposition *Kautsky,* bien que dans la pensée de *Kautsky* sa résolution soit nette et favorable à notre thèse.

Aussi, nous vous demandons de dire nettement ce que vous voulez et de voter tout d'abord sur la proposition de la minorité. Nous vous demandons d'émettre un avis net devant le prolétariat qui vous écoute. *(Applaudissements à gauche) — (Des protestations se produisent sur les bancs du P. O. F. et du P. S. R. parce qu'on ne procède pas à la traduction en anglais et en allemand du discours de Vaillant)*

Le citoyen Président. — C'est d'accord avec le citoyen *Vaillant* que, sur la demande des Allemands et des Anglais, et pour gagner du temps, il a été convenu que ce discours ne serait pas traduit.

Le citoyen Auer (Allemagne). — J'ai trop de confiance dans la politesse et l'hospitalité française pour avoir pu penser un seul moment que les Français seuls discuteraient, et que les délégués étrangers n'auraient pas la parole. Je remercie les camarades français pour la manière toute cordiale dont ils laissent enfin la parole aux étrangers.

On a beaucoup discuté, mais malgré l'admiration que j'ai éprouvée pour les belles choses et les choses justes qui ont été dites des différents côtés, il me semble qu'on n'a apporté aucun argument nouveau. Toutes ces questions, qui troublent les camarades français, qui les divisent, ont été examinées avec la même conscience, avec le même détail, mais peut-être avec moins de passion, par les Allemands, il y a quelques années.

Parmi les Allemands, en effet, on s'est demandé s'il pouvait y avoir des coalitions avec des fractions du parti bourgeois, si le prolétariat pouvait s'aventurer sur le parquet glissant du parlementarisme bourgeois, si le parti socialiste pouvait participer aux élections communales et envoyer des représentants dans les municipalités. Mais ces questions ont été réglées par la force même des choses, et je suis convaincu qu'il en sera de même pour les Français, et qu'ils se trouveront amenés à agir comme l'ont fait les Allemands, parce qu'ils ne pourront pas renoncer à prendre part à toutes ces manifestations de la vie sociale sans léser les intérêts de la classe ouvrière.

On a discuté le cas particulier *Millerand*. Mais ce cas ne peut préoccuper les Allemands, car il n'y a pas à craindre qu'il se produise chez nous, pour le moment ! Nous n'en sommes pas encore là ! Mais j'espère pourtant que bientôt la même nécessité s'imposera à nous aussi ! On s'est étonné que cette question n'ait revêtu en Allemagne qu'un caractère de discussion académique et doctrinale : mais c'est parce que, chez nous, la situation est telle que ceux qui peut-être auraient à décider s'ils peuvent ou non entrer dans un cabinet bourgeois, sont tous, pour le moment, beaucoup plus près de la prison que d'un fauteuil ministériel... *(Rires)*

Je me suis vu, pendant toute cette discussion, à la place du journalier de Reuter, devant qui l'on discutait pour savoir quel plat il fallait préférer. Et le simple paysan de la Basse-Allemagne se disait : Pruneaux cuits, viandes rôties, voilà de fameux plats ; mais l'on n'en voit jamais ! *(Rires prolongés)* C'est la situation où nous nous trouvons.

Mais la question se présente encore à nous par un autre côté. Quelles circonstances ont fait, en France,

qu'un socialiste a pu devenir ministre? Il s'agissait de savoir qui allait triompher de la République ou de la réaction, et si cet immense mouvement de libération humaine, pour lequel vous avez, vous autres Français, versé tant de sang, allait reculer de plusieurs années. Ce sont les traditions de notre parti que je suis simplement, lorsque je vous dis : Dans de tels moments, où il fallait repousser la réaction menaçante, prête à attenter à la liberté, où il fallait empêcher tout recul économique ou politique, nous n'avons pas une minute hésité à faire notre devoir. Et si jamais une pareille question venait à se poser pour nous, nous dirions aux partis qui viendraient à nous : Soyez rassurés. C'est notre tradition, c'est notre existence qui exigent que nous menions avec vous le même combat pour la Liberté, le Droit et le Progrès. Peut-être, par égard pour nos chefs, que nous aimons, aurions-nous ajouté : Nous ne voulons pas de fauteuil ministériel, mais vous pouvez compter sur nous.

Mais, d'un autre côté, s'il s'était présenté en Allemagne une affaire *Dreyfus*, je crois pouvoir affirmer qu'on n'aurait pas dit : C'est une querelle de bourgeoisie qui ne nous regarde pas ! *(Applaudissements)* Et si on avait eu à se demander si on devait être pour ou contre *Loubet*, après un moment de réflexion on aurait répondu : Nous sommes pour *Loubet !*

Ainsi que je l'ai dit dans la commission, chez nous autres, Allemands, la question *Millerand* n'aurait pas pu se présenter à un autre point de vue; c'est qu'il n'aurait pu entrer dans le cabinet bourgeois sans s'être entendu au préalable avec son Parti; mais le cas n'est pas le même pour la France, et en présence de cette confusion, de cette Tour de Babel qui se produit en France et dont nous sommes témoins, on se

demande vraiment à qui *Millerand* eût pu s'adresser pour savoir quelle attitude prendre ! *(Rires et applaudissements)*

C'est pour cela qu'il y a grand intérêt à ce que vos querelles cessent et à ce que vous deveniez un parti fort et unifié. Alors, vous pourrez régler toutes les questions d'une manière profitable aux intérêts du prolétariat. Ce cas peut se représenter, et il faudra que le socialisme français ait une génération qui soit à la hauteur de la tâche historique qui lui incombera.

En ce qui concerne la résolution *Kautsky*, je n'adhère pas à chaque phrase en particulier, mais j'en approuve la tendance générale en ce qu'elle ne nous lie pas les mains pour l'avenir, en ce qu'elle déclare que le Parti socialiste est assez fort, assez conscient de lui-même pour trouver, dans des situations difficiles, la vraie route qu'il doit prendre; j'estime que nous, socialistes, nous ne devons pas être des fanatiques, des dogmatiques, car nous ne possédons pas toute la vérité, mais nous aspirons à la vérité; c'est pour cela que nous devons avoir notre liberté d'action dans les circonstances à venir.

J'espère qu'à l'avenir les camarades français parviendront à régler leurs questions de famille en famille et qu'ils penseront que l'on ne doit laisser aux congrès internationaux que la solution de questions générales. Alors, les congrès internationaux futurs seront vraiment une démonstration du prolétariat organisé et conscient.

J'espère aussi que quelle que soit la décision du Congrès, les frères français ne se considéreront pas comme des vainqueurs ou des vaincus; mais comme des lutteurs unis entre eux, qui doivent marcher la main dans la main avec leurs frères de tous les pays.

(Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)

Le citoyen Président. — La discussion de cette question est close; mais je donnerai encore la parole cet après-midi au citoyen *Andrea Costa* pour une déclaration.

La séance est levée à une heure.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence du citoyen Van Kol (Hollande), assisté des citoyens *Fürholz* (Suisse) et *Plekhanoff* (Russie).

Le citoyen Président. — Nous prions les sections des différents pays, qui ne l'ont fait déjà, de nous faire parvenir les noms des délégués au Comité permanent international.

Je donne, ainsi que je l'ai annoncé, la parole au citoyen *Andrea Costa*, pour une déclaration.

Le citoyen Andrea Costa (Italie). — Notre ami *Ferri*, avec lequel nous sommes en désaccord d'opinion, mais que nous aimons comme il nous aime, parce que, ainsi qu'on vous l'a dit, il peut y avoir des discussions en Italie, il n'y a pas de divisions *(Applaudissements)*... *Ferri*, avec loyauté, a déclaré, après le vote de notre récent Congrès de Rome, qu'il accepterait loyalement l'expérience que nous allions faire de l'autonomie.

De même, je vous déclare et je lui déclare que si, lors du prochain Congrès italien, il était prouvé que la tactique de l'autonomie nous avait fait du mal, je dirai au citoyen *Ferri* : Vous aviez raison, comme, dans le cas contraire, il nous dira : J'avais tort.

Le citoyen *Ferri* a cru pouvoir exprimer l'opinion de la délégation italienne. Je n'ai pas l'habitude d'abuser de la parole, ni de la patience des Congrès, mais j'ai insisté ce matin auprès du bureau pour que la parole me soit réservée. Je tenais, en effet, à indiquer, alors que notre ami *Ferri* a présenté au Congrès de Paris à peu près la même résolution qu'il avait présentée au Congrès de Rome, que celle-ci a été repoussée par le Congrès de Rome par cent six voix contre soixante-neuf. Vous comprenez bien que nous ne pouvions pas laisser croire aux socialistes des différents pays que c'était notre ami *Ferri* qui représentait l'opinion des délégués italiens ou de la majorité...

Le citoyen ENRICO FERRI (Italie). — J'étais rapporteur de la commission internationale, et pas de l'Italie.

Le citoyen ANDREA COSTA. — C'est une déclaration que je fais ; ne nous chamaillons pas au Congrès international ! *(Rires et Applaudissements)* La grande majorité des délégués au Congrès de Rome a adopté, au point de vue électoral, la tactique de l'autonomie ; ils ont dit que les conditions de développement politique, industriel, intellectuel et moral de l'Italie étant différentes, il y avait lieu d'appliquer aux différentes régions de l'Italie, — et nous pensons qu'il y a lieu d'appliquer aussi aux différentes nations, — une tactique différente. De sorte que nous devrions laisser au bon sens, à l'intelligence, à l'équité, à la moralité — oui, disons-le — de nos amis de tous les partis socialistes internationaux la question de savoir si dans la tactique électorale on devait ou non accepter certaines alliances ou certaines coalitions. Voici la résolution que nous avons prise :

Le Congrès, au point de vue de la tactique électorale, en confirmant sa foi dans les principes fondamentaux du

parti : la lutte de classe, la socialisation des moyens de production, de travail et d'échange, déclare la pleine autonomie des organisations...

(Bruit. Protestations nombreuses)

Le citoyen Président. — La discussion étant close, le citoyen *Costa* a demandé la permission de faire une déclaration et il fait un discours ! *(Approbation)*

Le citoyen Andrea Costa. — Je représente ici la majorité de la délégation italienne! Du reste, il n'y a pas dix minutes que je parle ! *(Bruyantes interruptions)*

Le citoyen Maxence Roldes. (A. C.) — Et la discipline, et la décision du Congrès ! *(Tumulte. — Voix nombreuses :* Parlez ! — *D'autres voix :* Non ! pas de discours ; la discussion est close !)

Le citoyen Andrea Costa. — Le Congrès international n'est pas une guillotine ! *(Agitation)*

(Le président et le citoyen *Costa* échangent de vives observations, à la suite desquelles le président lui accorde la parole.)

Le citoyen Président. — Camarades, je vous demande d'entendre encore quelques minutes le citoyen *Costa,* en raison de sa vive insistance et de sa situation particulière.

Le citoyen Andrea Costa. — Le Congrès de Rome a donc affirmé l'autonomie des organisations régionales, comme nous affirmons ici l'autonomie des organisations nationales en matière de tactique. Nous acceptons par conséquent la résolution *Kautsky* comme celle qui se rapproche le plus de celle que nous avons prise au Congrès de Rome.

Mais, comme notre ami *Ferri* a cru devoir indiquer hier qu'il y avait certains socialistes qui avaient assisté aux funérailles de Umberto, roi d'Italie, je dois répondre

pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, que ces socialistes ont été flétris et non seulement cela ne fait pas partie de la tactique d'autonomie, mais c'est en contradiction avec cette autonomie des différentes régions, admise par le Congrès de Rome (1). Du reste, cette attitude, qui a été blâmée par le Congrès, avait été suivie avant que le Congrès de Rome n'adoptât la tactique électorale de l'autonomie.

(Nouveau bruit. — Une partie de l'assemblée, notamment la délégation anglaise et les membres du P. O. F. protestent violemment contre la longueur du discours du citoyen Andrea Costa.)

Le citoyen Président approuve cette protestation et prie le citoyen *Costa* d'arrêter là ses observations.

Le citoyen Président. — Le bureau a tâché de résoudre les difficultés que nous avions à vaincre. Il se trouve en présence de deux résolutions qui se combattent, et la règle générale, dans tous les Congrès, est qu'on donne la priorité à la proposition de la majorité de la commission. Le citoyen *Vaillant*, qui avait proposé de mettre aux voix la résolution de la minorité, a acquiescé à cette manière de faire. Mais il a dit que la résolution *Guesde* constituerait alors un amendement à la résolution *Kautsky*. Je crois qu'on n'a qu'à lire les deux résolutions pour voir que l'une n'est pas un amendement de l'autre, qu'elles sont au contraire comme la chèvre et le chou. Mais le bureau, faisant preuve d'un

(1) L'orateur veut dire que le député est soumis au contrôle du groupe régional; de Marinis, qui avait assisté aux funérailles du roi et qui ne voulut pas se soumettre au groupe local, fut blâmé; Borciani qui avait assisté seulement aux services faits à la synagogue et à l'église, comme maire de Reggio Emilia, fut renvoyé à s'expliquer devant son groupe; — il déclara au Congrès qu'il était d'accord avec celui-ci. *(Rivista popolare di politica, lettere e scienze sociali,* 15 septembre 1900, pages 329-330.)

effort de conciliation, a trouvé et accepté cette solution intermédiaire qu'au lieu de voter pour la résolution *Guesde* et la résolution *Kautsky*, nous voterions simplement pour la majorité, ou pour la minorité.

Ceux qui voteront pour la proposition de la majorité de la commission voteront : « majorité » ; ceux qui sont pour la minorité, voteront : « minorité », c'est-à-dire la proposition *Guesde*.

Le citoyen Vandervelde (Belgique). — Au nom de la commission, je me rallie au mode de votation proposé par le président. Nous aurions le droit de réclamer, en vertu du règlement, la priorité pour la résolution de la commission ; mais par esprit de conciliation nous ne le faisons pas.

Je pense qu'il ne peut y avoir de malentendu sur la manière de voter : nons nous trouvons d'abord en présence de la résolution n° I, qui est proposée par l'unanimité de la commission, et qui rencontrera sans doute l'unanimité du Congrès ; c'est la résolution relative à la question des alliances. Je propose de réserver le vote sur cette question jusqu'après le vote de la question qui nous divise, c'est-à-dire de la participation d'un socialiste à un gouvernement bourgeois. Nous nous trouvons ici en présence de deux résolutions : la résolution de la majorité de la commission et la résolution de la minorité. Le président va procéder au vote par nationalités, et au lieu de voter oui ou non, comme d'habitude, on votera, suivant ses préférences, en disant : majorité ou minorité.

Le citoyen Président. — Nous allons procéder au vote, dans ces conditions :

Par vingt-neuf voix contre neuf, la motion *Kautsky*, dite motion de la majorité, est adoptée.

Voici comment se répartissent ces voix :

	Proposition Kautsky	Proposition Guesde-Ferri
	—	—
Allemagne	2	»
Angleterre	2	»
Autriche	2	»
Bohême.	2	»
Bulgarie	»	2
Danemark	2	»
Espagne	2	»
France	I	I
Suède.	2	»
Irlande.	»	2
Belgique	2	»
Norvège	»	»
Hollande	2	»
Pologne.	I	I
États-Unis	I	I
République Argentine	2	»
Russie	I	I
Portugal	2	»
Suisse	2	»
Italie	I	I

(Le vote est accueilli par de vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs, et par de violentes protestations sur les bancs du P. O. F., où s'élèvent des cris de : A Chalon !)

Le citoyen Président. — Nous allons maintenant procéder à mains levées au vote sur la résolution relative aux alliances.

La motion de la commission est votée à l'unanimité, par acclamations.

Le citoyen Secrétaire. — Le délégué de la commission syndicale du Parti Ouvrier Belge demande qu'au prochain Congrès international chaque nation fournisse

respectivement un rapport sur la situation syndicale, ainsi que les chiffres comparatifs de la progression ou de la dégression des membres et des cotisations et avantages obtenus.

Nous avons reçu de l'Avant-Garde de la Social-démocratie d'Australie, une délégation pour que notre camarade *Hyndman* la représente à ce Congrès.

Nous avons reçu un télégramme de sympathie du syndicat des employés de commerce de Toulouse ; un télégramme de sympathie du Comité national exécutif du Parti Ouvrier du Canada ; *(Applaudissements)* un télégramme de l'Association des tanneurs-mégissiers de la Hongrie ; un télégramme du Comité central de la Social-démocratie de Hongrie ; et un télégramme du syndicat des mécaniciens de Lyon.

Le citoyen Vinck propose que le Congrès envoie aux camarades anglais et autrichiens ses vœux les plus chaleureux, à l'occasion de la lutte électorale dans laquelle ils se trouvent actuellement engagés.

Le citoyen Vandervelde. — J'appuie cette proposition de notre camarade *Vinck. (Vive approbation)* — Adopté.

Le citoyen Président. — Nous passons à la question suivante, et je prendrai la parole, en ma qualité de la cinquième commission, sur la politique coloniale.

Le citoyen Van Kol. — Camarades, je suis heureux que pour la première fois, dans le Parlement du prolétariat, on traite la question primordiale pour l'histoire du monde et de l'humanité, la politique coloniale. Ce n'est pas un discours que j'entends faire ; je veux seulement sonner le clairon, pousser le cri d'alarme, au nom du prolétariat contre la politique coloniale capitaliste.

Votre commission vous propose quelques mesures

pratiques : nous émettons le vœu ardent que dans tous les congrès nationaux, on traite la question coloniale, qui sollicite l'attention de tous ceux qui s'intéressent au prolétariat.

Nous avons demandé, comme seconde mesure, qu'on organise le prolétariat qui se trouve dans les colonies, créé qu'il est par le capitalisme colonial; qu'on organise partout, dans le monde entier, de l'Équateur jusqu'au Nord, les prolétaires pour en faire des socialistes, et pour mener plus vigoureusement encore la lutte de classe. Telles sont les mesures pratiques que nous avons à vous soumettre. Je me place maintenant au point de vue théorique :

Le développement du capitalisme et du machinisme amène à l'expansion coloniale ; on a besoin de marchés nouveaux, pour l'évolution du capitalisme et du commerce; cela est inévitable et fatal, car sans cela le monde serait acculé à une révolution prochaine. Cela a été déclaré au Sénat américain : nous produisons le double, y a-t-il été dit, de ce que nous pouvons vendre ; nous devons donc avoir des marchés nouveaux, conquérir des contrées nouvelles, pour pouvoir répandre et vendre nos produits ; nous n'avons d'autre voie que l'impérialisme ou le socialisme... Et l'Amérique a choisi, pour éviter le socialisme, pour éviter la Révolution menaçante, l'impérialisme, et, conséquence inévitable, le militarisme. Dès qu'on veut s'étendre, accaparer des contrées nouvelles, il faut une flotte puissante, comme l'a compris l'Allemagne, des armées nouvelles, et l'on dépense des millions de plus par an; c'est ainsi qu'agissent toutes les nations européennes, qui veulent prendre leur part au butin des contrées lointaines...

L'Europe n'est qu'une araignée gigantesque qui, pour

conquérir et vaincre des peuplades nouvelles, jette de tous côtés ses tentacules puissants et meurtriers. De cet esprit de conquêtes naissent des conflits internationaux, qui feront verser du sang.

Et à qui bénéficie la politique coloniale si pleine d'horreurs, qui nous a coûté des millions d'êtres humains? Aux capitalistes! La politique coloniale actuelle ne profite qu'aux grands concessionnaires. En ce qui vous concerne, vous autres Français, qui avez une partie du Congo, et des concessions de mines d'or: tout cela est maintenant accaparé par quelques banquiers rapaces et quelques capitalistes. Il n'y a que bénéfices pour les capitalistes et que douleur pour le prolétariat; le prolétariat verse son sang pour ces conquêtes lointaines, où il donne sa sueur et son travail pour des impôts écrasants. Mais il y a à craindre de cette politique une conséquence plus grave et plus désastreuse encore.

On brise en ce moment à coups de canon la muraille de la Chine; on va s'attaquer à quatre cents millions de Chinois, producteurs en majorité, qui n'ont presque pas de besoins, qui ne connaissent pas le socialisme, qui se contentent de maigres salaires, et qui se jetteront en masse sur les marchés européens, venant faire une concurrence funeste aux ouvriers européens. Telle sera la conséquence pour le prolétariat de cette lutte barbare contre la race jaune. C'est ce qui attend le prolétariat, si le socialisme n'intervient pas à temps, s'il ne met pas son *veto* à la politique coloniale capitaliste actuelle.

Et quant au sort de nos camarades des lointaines populations conquises, qui sont d'une autre race et d'une autre couleur, quel est-il donc, sous notre domination?

Moi qui ai voyagé dans ces contrées, j'ai pu voir leur

sort misérable. Ai-je besoin de vous rappeler les crimes sans nombre qui se sont commis dans les colonies? Ai-je besoin de rappeler aux Belges le sort des nègres du Congo, les cadavres hideux entassés, les malheureuses victimes qui accusent la politique coloniale de la Belgique? Ai-je besoin de rappeler aux Anglais les victimes qu'ils ont faites et qu'ils font encore aux quatre coins du monde? Rappellerai-je aux Français les cruautés qui se sont produites à Madagascar et ailleurs? Aux Allemands, le meurtre des femmes qui ne voulaient pas subir les outrages de leurs officiers? Et nous autres, Hollandais, pouvons-nous oublier les vingt-huit ans de guerre, d'exterminations et de massacres de femmes, d'enfants et de vieillards, alors que nous brûlions les villages et que nous semions la ruine et la misère chez un peuple jusqu'alors heureux? (1) Chaque nation européenne a, on peut le dire, un registre noir de crimes et de cruautés coloniales!

Aussi devons-nous élever une voix de protestation en entendant les cris de douleur qui partent des déserts de l'Afrique, des plaines de l'Australie, qui partent de partout où s'est abattue la main hideuse du capitalisme!

Le prolétariat doit faire entendre la voix de la solidarité humaine, lui qui ne connaît pas de différences de couleurs, de religions ou de nations, qui sait que tous les êtres, quelle que soit la couleur de leur peau, ont des cœurs comme nous, et savent aimer et haïr! La Commission vous propose donc de faire entendre une

---

(1) Dans une conférence du 21 janvier 1901, le citoyen Van Kol a donné beaucoup de détails sur la politique hollandaise (*Mouvement socialiste*, 1er et 15 mars). La guerre de vingt-huit ans, dont il est question ici, est celle d'Atjeh (ou Atchin); un petit peuple, qui comptait cinq cent mille âmes, n'est pas encore soumis.

protestation contre l'expansion coloniale, l'impérialisme et le militarisme! Voici sa résolution :

Le Congrès socialiste international, tenu à Paris en 1900, considérant que le développement du capitalisme mène fatalement à l'expansion coloniale, cette cause de conflits entre les gouvernements; que l'impérialisme qui en est la conséquence excite le chauvinisme dans tous les pays et force à des dépenses toujours grandissantes au profit du militarisme; que la politique coloniale de la bourgeoisie n'a d'autre but que d'élargir les profits de la classe capitaliste et le maintien du système capitaliste, tout en épuisant le sang et l'argent du prolétariat producteur, et en commettant des crimes et des cruautés sans nombre envers les races indigènes des colonies conquises par la force des armes,

Déclare que le prolétariat organisé doit user de tous les moyens en son pouvoir pour combattre l'expansion coloniale capitaliste et faire condamner la politique coloniale de la bourgeoisie et flétrir, en toute circonstance et de toute sa force, les injustices et les cruautés qui, nécessairement, en découlent dans toutes les parties du monde, livrées aux convoitises d'un capitalisme sans honte et sans remords.

Dans ce but, le Congrès préconise plus particulièrement les mesures suivantes :

1° Que les divers partis socialistes mettent à l'étude la question coloniale partout où les conditions économiques le permettront;

2° Encourager d'une façon spéciale la formation de partis socialistes coloniaux adhérents aux organisations métropolitaines;

3° Créer des rapports entre les partis socialistes des différentes colonies.

Le citoyen Hyndman (Angleterre). (1) — Nous tenons à dire ici bien haut que, comme socialistes anglais, nous ne sommes pas partisans de cette guerre que poursuit notre nation en Afrique, que nous la haïssons,

(1) Il prononce son discours en français. Il appartient à la Social-democratic Federation.

et que nous offrons notre sympathie et que nous expliquons notre honte à nos camarades hollandais, pour ce qui se passe dans l'Afrique du Sud. *(Vifs applaudissements)*

Nous sommes le plus grand pouvoir colonial du monde ; trois cent cinquante millions d'êtres humains à peu près sont opprimés par notre joug. Je déclare que je répudie, comme socialiste anglais, cette politique de haine, de laquelle je dirai ici quelques mots :

Les trois cent ou trois cent cinquante millions d'êtres humains qui sont sous notre domination, le sont par la force de notre épée ; c'est le triomphe de la force. Quelques chiffres à cet égard seront moins intéressants que de la rhétorique, mais sont utiles à connaître. Dans l'Inde, ce pays qui, cependant, serait riche, la population est la plus misérable du monde : une famille entière reçoit, pendant toute une année, moins de cinquante francs, pour cinq personnes : peut-on s'imaginer une misère aussi effrayante ! Eh bien ! cependant, de cette population misérable, nous tirons chaque année trente millions de livres sterling, soit sept cent cinquante millions de francs, sans retour. Il y a en ce moment, dans ce pays, soixante millions d'êtres qui souffrent de la faim, parce que nous autres Anglais, nous leur prenons leur nourriture, leur bien-être, leur richesse ! Voilà la politique coloniale : avoir de nouveaux marchés et saigner à blanc la colonie ! *(Applaudissements)*

Je hais cette politique. Pendant vingt ans, j'ai fait mon possible pour l'écraser ; malheureusement, nous ne sommes, en Angleterre, qu'un petit groupe. Par suite de cette misère, de cette détresse, des millions d'êtres meurent de faim, et aussi, chose plus horrible que la mort, se produit dans cette race une dégénérescence et

il faut trois, quatre ou cinq personnes pour faire la besogne d'un homme normal et bien nourri. C'est ainsi qu'en soixante ans nous avons détruit la prospérité des indigènes; et nous ferons la même chose en Chine, avec les Allemands, les Français et les Russes : Ce sera la même politique de domination et de saignement à blanc.

En ce qui concerne les Indes, je vous demande de voter une résolution condamnant le gouvernement anglais, qui a ruiné une civilisation peut-être supérieure à la nôtre. Je vous demande aussi, comme *Van Kol*, de voter une résolution tendant à ne pas permettre aux nations européennes de détruire la richesse et la prospérité d'une population coloniale. *(Applaudissements)*

Le citoyen QUELCH (Angleterre). (1) — C'est la Hollande qui a le plus colonisé, et elle a été suivie par l'Angleterre. Je tiens à dire, comme délégué anglais, qu'il n'y a pas de querelle entre les ouvriers anglais et les ouvriers hollandais; au contraire, cette guerre qui a eu lieu dans l'Afrique du sud, est en opposition à l'opinion et au désir de la grande majorité de la classe ouvrière anglaise; et je fais appel à ce congrès pour nous soutenir dans notre protestation contre la guerre.

On dit qu'à l'étranger on n'aime pas l'Angleterre; eh bien, je suis convaincu que la classe ouvrière du continent n'a pas de querelle avec la classe ouvrière anglaise *(Applaudissements)* et qu'elle se souvient que dans les temps de trouble et de révolution sur le continent, c'est en Angleterre que viennent les réfugiés politiques de l'Europe; car c'est là qu'ils trouvent le meilleur asile. Ainsi donc, comme socialistes anglais, nous ne craignons

(1) De la Social-democratic Federation.

pas de nous rencontrer avec les socialistes du continent; nous savons que ce sont des frères, malgré le langage de la presse capitaliste anglaise.

Comme Anglais, je suis tout honteux des crimes abominables qui se sont commis en Afrique du sud; et je dois déclarer qu'il n'y a pas une organisation ouvrière qui ait pris une résolution en faveur de cette guerre; au contraire, non seulement les socialistes, mais un grand nombre d'ouvriers anglais qui sont simplement des membres de chambres syndicales ouvrières, ont été unanimes à condamner la guerre du sud de l'Afrique.

Ce que nous avons de plus pratique à faire pour empêcher les guerres coloniales, c'est de créer une presse puissante en Angleterre. L'opinion anglaise a été abusée, trompée, aveuglée par une presse qui appartient aux propriétaires de mines d'or du Transvaal. Vous autres, camarades, qui voulez la justice, vous reconnaîtrez que la presse est un moyen précieux d'éducation du peuple, et qu'il faut en créer une indépendante du joug capitaliste *(Applaudissements)*.

Le citoyen Pete Curran (Angleterre). (1) — Comme il n'y a pas eu beaucoup d'orateurs anglais ayant pris la parole à ce congrès, je crois que c'est une occasion pour nous de faire acte de présence devant toute l'Europe et le monde civilisé.

Je ressens une humiliation profonde de me trouver ici à Paris et d'être membre d'une nation qui, par sa politique, s'est couverte de honte devant le monde civilisé. Je suis le représentant de cinquante mille ouvriers syndiqués, d'usine; j'ai la même opinion socialiste que les camarades *Hyndman* et *Quelch*; mais ces cinquante mille ouvriers ne sont pas tous des socialistes; ils sont

(1) De l'Independent Labour Party.

cependant tous opposés à la guerre dans l'Afrique du sud, ainsi qu'on l'a déjà dit. *(Applaudissements)*

Nos adversaires, impérialistes, nous ont dit : Mais vous gagnerez de meilleurs salaires, puisqu'il y aura plus de travail, en raison des nouveaux marchés ouverts... Nous, qui avons des enfants allant à l'école sans avoir les vêtements qui leur sont nécessaires, qui voyons des vieillards mourir faute de soins, nous avons répondu : Eh bien, si vous voulez faire travailler la classe ouvrière, qu'on la fasse travailler chez nous ! *(Vifs applaudissements)*

Expansion coloniale, cela veut dire : l'ouvrier tué sur les champs de bataille, ou taxé et grevé d'impôts formidables, afin que les capitalistes qui ont des actions dans les mines d'or aient les plus gros dividendes. Vous avez fait en France la triste expérience de cette expansion ; vous avez eu un empereur, un Napoléon, qui s'imaginait qu'il allait conquérir le monde... Il a été tellement loin qu'il a dû reculer. Eh bien, en Angleterre, nous passons par la même phase : nous allons trop loin et nous devrons reculer. *(Nouveaux applaudissements)*

Si vous assistiez aux réunions électorales en Angleterre, vous entendriez presque tous les orateurs chauvins répéter ce cliché célèbre : Le soleil ne se couche jamais sur les possessions de la Grande-Bretagne ! Eh bien, moi, je dis : Il y a beaucoup d'endroits, sous le drapeau de la Grande-Bretagne, où le soleil ne luit jamais ! *(Applaudissements enthousiastes sur la plupart des bancs)*

Le citoyen Louis Maurice. (P. O. F.) — Avant d'aborder la question coloniale, je tiens à dire aux camarades anglais que dans les Antilles, la pensée socialiste se développe ; et cela est si vrai que si, au point de vue des conceptions collectivistes, il n'y a pas

encore unanimité de la part du prolétariat antillais, en ce qui concerne la misère et les actes de piraterie qui s'accomplissent au Transvaal, il y a dans les îles françaises, comme dans les îles anglaises, unanimité de réprobation.

En ce qui concerne les rapports qui peuvent exister entre les prolétaires coloniaux des divers pays, de ce côté l'on peut dire qu'ils ont des tendances à s'étendre de plus en plus.

En ce qui concerne la protestation dont on a déjà parlé, je veux être un peu plus positif : il ne s'agit pas quant à nous — et je parle ici au nom des prolétaires de la Guadeloupe — d'apporter une réprobation, si énergique soit-elle, contre la politique coloniale, qui consiste à faire des colonies des endroits où vient se concentrer la surproduction, à faire des colonies des déversoirs de la surproduction métropolitaine. Il y a une autre question qu'il est du devoir du parti socialiste international d'étudier, et d'étudier de suite, c'est la création, c'est l'organisation méthodique de classe du prolétariat colonial; c'est la création d'un programme colonial, d'abord avec des considérants internationaux, et d'un programme de revendications minima qui peuvent être fixées par chacune des nations. Il y a là des revendications qui ne peuvent pas nous échapper, d'autant plus que le problème colonial est de plus en plus imminent dans sa solution, et qu'il ne se posera pas seulement au point de vue économique, mais au point de vue de l'action de classe du prolétariat colonial.

Le citoyen Président. — Comme la résolution de la commission n'a pas été attaquée, je n'ai pas à la défendre ; je n'ai qu'à faire une constatation précieuse : c'est que dans ce congrès mondial, où le prolétariat de toutes les parties du monde est représenté, dans un

élan d'indignation et avec un cri d'horreur — on peut le dire — on a brûlé sur le front de la bourgeoisie un stigmate de honte pour sa politique coloniale ; et rien ne pourra plus désormais l'effacer ! Je vous propose de voter la résolution par acclamations. — Adopté à l'unanimité par acclamations.

Le citoyen SECRÉTAIRE. — Nous venons de recevoir deux nouveaux télégrammes : un du citoyen *Popovitch,* délégué de la Serbie au Congrès, qui, retenu en Suisse par des circonstances indépendantes de sa volonté, s'excuse de ne pas assister au Congrès ; un second du secrétaire de la Fédération de la Gironde, qui signale au Congrès que les ouvriers du port de Bordeaux viennent de se mettre en grève et il demande l'appui fraternel et matériel de tous les militants. *(Applaudissements)*

Il donne lecture de la protestation suivante :

Les délégués de l'Union socialiste révolutionnaire russe au Congrès international de 1900 déclarent qu'après que la délégation russe a refusé de donner aux socialistes révolutionnaires et au représentant du groupe « La Volonté du Peuple » *(Narodnaja Volia)*, réunis *ad hoc*, un délégué, les délégués de l'Union socialiste révolutionnaire n'ont pas pris part au vote de cette délégation et demandent au Congrès d'en donner acte.

Nous déclarons en même temps que des organisations existantes en Russie et représentées au Congrès, les socialistes démocrates seuls seront représentés au secrétariat international.

Ont signé :

DOCTEUR CH. SCHIDLOVSKY, CHARLES RAPPOPORT, MANDELSTAM

La citoyenne ROSA LUXEMBURG (Allemagne). — Les membres de la quatrième et de la cinquième commis-

sions sont tombés d'accord pour fusionner les deux commissions en une seule : le militarisme et la politique coloniale de l'impérialisme étant le même courant réactionnaire du monde bourgeois.

Les militants socialistes ont toujours eu pour principe essentiel de combattre le militarisme, qui est avant tout le grand ennemi de la classe ouvrière, qui tend à nous écraser, à nous affamer, à nous démoraliser. L'ancienne Internationale a fait entendre sa voix, un cri d'indignation contre la puissance capitaliste et militariste ; chaque Congrès international et national socialiste a protesté et flétri le militarisme comme l'instrument le plus puissant de la classe bourgeoise et capitaliste. Dans ce sens, citoyens, notre Congrès n'aurait pas fait œuvre nouvelle, en votant une résolution analogue à celles qui ont été prises contre le militarisme par tous les congrès précédents.

Mais ce n'est pas une répétition de cette opinion que je veux exprimer et que nous avons cru devoir voter dans notre résolution ; au contraire, je suis heureuse de pouvoir constater que, dans les deux commissions, nous avons été unanimes à désirer d'aller plus loin, de faire du nouveau et avant tout, du pratique. Tel était le programme que nous étions tous décidés à accepter, en abordant notre résolution.

Du nouveau? — Le militarisme n'est-il pas une des plaies, un des crimes les plus anciens du monde bourgeois? Que s'est-il donc produit de nouveau? C'est que cette politique du militarisme s'est généralisée et accentuée sous la forme de la politique mondiale de l'impérialisme. Ce n'est plus seulement cet armement formidable qui constitue la préparation à une guerre possible entre deux ou trois États voisins ; c'est un militarisme qui fait courir constamment à des conquêtes

coloniales nouvelles toutes les grandes nations du monde; qui transforme les États-Unis d'Amérique en un État exclusivement militariste, qui en fait de même pour l'Angleterre; et alors que jusqu'à présent l'Allemagne, à peu près seule, voyait son armée et sa flotte sans cesse s'accroître, cette politique est devenue le mot d'ordre du monde entier. Cette politique a été inaugurée par la guerre sino-japonaise; puis ont suivi les guerres hispano-américaine, transvaalienne, et enfin celle de l'Europe unie contre la Chine. Jamais, citoyens, des événements d'une plus grande importance historique ne s'étaient succédé avec tant de rapidité; jamais la marche du développement capitaliste n'avait été si furieuse!

Vraiment, la société bourgeoise est entrée dans une phase nouvelle de son évolution; le monde capitaliste prend un nouvel élan dans son développement; mais il épuise là son dernier effort et il précipite le moment fatal de sa débâcle!

Cette politique coloniale commençant à dominer toute la politique intérieure et extérieure du monde capitaliste, il est nécessaire que la défense s'organise, dans la politique socialiste. Il est temps que par ses représentants, le parti socialiste prenne officiellement acte de la politique mondiale; et c'est justement ce que nous avons voulu marquer par notre résolution.

J'aborde le côté pratique de notre résolution; il consiste à proposer d'entamer une action permanente internationale pour combattre le militarisme. Jusqu'ici, citoyens, la solidarité internationale socialiste consistait surtout dans des déclarations de principes et dans des délibérations périodiques des représentants socialistes aux Congrès; quant à l'action propre, elle se bornait jusqu'à présent surtout au terrain économique, au

terrain syndical. Et ce n'est pas sans raison que la solidarité internationale ne présentait jusqu'à présent que ce caractère : tandis que les conditions économiques du prolétariat sont dans tous les pays presque les mêmes, les conditions politiques y varient beaucoup. Mais c'est encore cette même politique mondiale qui va changer les conditions politiques de tous les pays.

Depuis le commencement de cette ère nouvelle, partout nous voyons, dans la République française comme sous le régime absolu de la Russie, dans l'ancienne Angleterre comme dans le jeune empire allemand, partout la même domination du militarisme, la même politique coloniale, la même réaction et dans tous les pays un état permanent de guerre. Or, c'est précisément cette uniformité de réaction qui va créer dans tous les pays une base nouvelle et une uniformité d'action et de propagande socialistes ; c'est cet état permanent de guerre qui va engendrer une union permanente des prolétaires, pour le maintien de la paix ! *(Applaudissements)*

Mais ce n'est pas seulement pour donner un nouvel élan à notre lutte quotidienne, mais aussi au point de vue de notre but final qu'une union plus étroite des prolétaires de tous les pays en matière politique s'impose à l'heure actuelle. Citoyens, au début du mouvement socialiste, on supposait généralement que ce serait une vaste crise économique qui marquerait le commencement de la fin, la grande débâcle capitaliste. Maintenant, cette supposition a beaucoup perdu de probabilité (1) ; mais il devient de plus en plus probable

(1) Le changement de point de vue est dû, pour une très grande partie, aux écrits de Bernstein. (Cf. *Op. cit.*, pages 115-144.) La citoyenne Luxemburg avait été l'un des adversaires les plus fougueux de Bernstein.

que ce sera au contraire une vaste crise politique mondiale qui va sonner l'heure de mort du capitalisme.

Donc, citoyens, si le Marlborough capitaliste s'en va-t-en guerre, de laquelle peut-être il ne reviendra plus, si la politique mondiale engendre des conflits et des événements inattendus, incalculables, il faut bien que nous nous préparions pour le grand rôle qu'il nous faudra jouer tôt ou tard...

Ah! je sais bien que ce n'est pas aujourd'hui ni demain que viendra la grande débâcle; peut-être que notre esclavage sera encore plus long et plus pénible que nous le pensons (1); mais l'heure en viendra cependant, et que notre Congrès sonne le tocsin, en appelant tous les prolétaires à l'union, à l'alliance pour l'action politique!

Prolétaires de tous les pays, l'heure de l'action commune est venue; marchons ensemble la main dans la main, formons une armée qui soit prête à combattre l'ennemi commun! *(Applaudissements prolongés. — Acclamations)*

(A ce moment, la citoyenne Bonnevial, accompagnée de deux autres citoyennes, arrive sur la tribune et présente à Clara Zetkin une gerbe de fleurs, liées par un ruban rouge, portant cette inscriptiou : « A Clara Zetkin! Les femmes socialistes françaises. » — Des applaudissements enthousiastes éclatent de toutes parts.)

La citoyenne Bonnevial. (F. T. S. F.) — En offrant à la citoyenne *Clara Zetkin* des fleurs en témoignage d'admiration et de reconnaissance, nous n'entendons

(1) Encore une marque de l'influence de Bernstein. En 1891 Engels croyait que la social-démocratie allemande triompherait avant la fin du siècle. *(Socialiste,* 12 septembre 1891.)

pas nous acquitter envers elle de toutes les peines qu'elle a prises. Quand on défend sa cause, on n'attend de reconnaissance de personne. *(Applaudissements)*

De plus, nous voudrions remercier aussi le citoyen *Smith,* notre traducteur de la langue anglaise.

Mais, si nous avons cru pouvoir donner un témoignage à la citoyenne *Zetkin* et devoir le faire, c'est à titre de solidarité féminine socialiste. Nous, les vieilles socialistes de la première heure, nous constatons avec un véritable bonheur que chaque année, à nos Congrès socialistes, le nombre des délégués femmes grandit, ce qui est un honneur pour elles et pour les hommes qui les délèguent.

Ce bouquet est donc un lien international entre toutes les femmes socialistes, entre tous les socialistes ; et ce n'est pas seulement en gage de reconnaissance, c'est un symbole d'espérance dans la propagande socialiste parmi les femmes ! *(Vifs applaudissements)*

La citoyenne Clara Zetkin (Allemagne). — J'estime que ce bouquet n'est pas seulement pour ma personne, mais pour mon sexe ; il est un gage de l'action et de l'énergie des femmes socialistes ; nous avons la conviction que l'émancipation intégrale de l'humanité sera l'œuvre du prolétariat ; et c'est pour cela que nous luttons avec le prolétariat universel partout où il se met en lutte.

Le prolétariat international peut être sûr que les femmes socialistes d'Allemagne seront toujours fidèles à leurs convictions et à leurs promesses ! *(Nouveaux et vifs applaudissements. L'Assemblée frappe ensuite un ban enthousiaste en l'honneur du camarade Smith)*

Le citoyen Président. — Je donne à nouveau la parole à la citoyenne *Rosa Luxemburg,* pour lire la résolution de la quatrième commission.

La citoyenne ROSA LUXEMBURG. — Voici cette résolution :

Le Congrès déclare qu'il y a lieu de redoubler, dans tous les pays, de zèle, d'énergie, de vigueur dans la lutte quotidienne contre le militarisme, qu'il y a lieu surtout d'opposer, à l'alliance de la bourgeoisie et des gouvernements impériaux, l'alliance des prolétaires de tous les pays.

Le Congrès indique comme moyens d'actions :

1° Les différents partis socialistes sont engagés à poursuivre avec soin l'éducation et l'organisation de la jeunesse, en vue de combattre le militarisme ;

2° Les députés socialistes, dans tous les pays, s'engagent à voter contre toute dépense militaire et toute dépense pour la flotte et les expéditions militaires coloniales ;

3° La commission socialiste internationale permanente sera chargée d'entamer et de régler, dans tous les cas d'importance internationale, un mouvement de protestation et d'agitation antimilitariste uniforme et commun dans tous les pays.

Le Congrès proteste contre les soi-disant conférences de la paix comme celle de la Haye, qui, dans la société actuelle, ne peuvent aboutir qu'à des déceptions fâcheuses, comme l'a démontré dernièrement la guerre du Transvaal. (1)

Le citoyen VOLKAERT (Belgique). — Pour la première fois, un Congrès international socialiste va prendre des résolutions pratiques pour combattre le militarisme. La première résolution est l'organisation de la jeunesse en vue d'une propagande antimilitariste là où elle

---

(1) Les résolutions de Londres étaient plus radicales : *suppression simultanée* des armées permanentes et *armement général du peuple ;* — création d'un tribunal arbitral nommé par le peuple afin de régler pacifiquement les conflits internationaux ; — référendum sur la question de paix et de guerre dans le cas où les gouvernements n'accepteraient pas la sentence. (Hamon. *Op. cit.*, page 269). La commission avait proposé l'organisation de la nation armée, c'est-à-dire des milices ; mais, sur la demande du citoyen Allemane (P. O. S. R.), on avait voté l'armement du peuple.

Dans *la Petite République* du 16 juillet 1901, le citoyen Cipriani accuse les députés socialistes italiens d'avoir voté le budget de la guerre.

n'existe pas. En Belgique, nous prenons les jeunes gens à l'âge de seize ans, nous en faisons des socialistes conscients, qui combattent le militarisme. Chaque année, tous les jeunes gens qui partent à la caserne reçoivent des journaux antimilitaristes, et certains conscrits font une manifestation précédée du drapeau rouge ; ils font autour d'eux et parmi leurs concitoyens une grande propagande socialiste, afin de conquérir à nos idées le plus de jeunes gens possible, et en rentrant de la caserne, ils rentrent dans les syndicats, dans les groupes politiques, où ils apportent tout leur dévouement... On craint parfois dans certains pays que les groupes politiques de jeunes socialistes ne marchent pas d'accord avec les groupes ouvriers. Je puis assurer que les Jeunes-Gardes belges ont toujours marché d'accord avec le Parti Ouvrier.

Je termine en disant : si vous voulez combattre le militarisme, formez des groupes de Jeunesses et vous rendrez service au socialisme !

Le citoyen Président. — Nous allons procéder au vote. La résolution de la commission vous a été lue tout à l'heure.

Il y a été ajouté une seconde partie que je vous lis :

I. — Le Congrès international socialiste de Paris flétrit avec indignation la politique sauvage d'oppression du tsarisme russe envers les peuples polonais et finlandais et engage les prolétaires de toutes les nationalités, souffrant sous le joug du régime absolu, à se réunir pour la lutte commune contre cet ennemi commun de la démocratie et du socialisme.

II. — Le Congrès condamne les atrocités du gouvernement anglais envers les Boers de l'Afrique du Sud.

III. — Le Congrès socialiste international de Paris, affirmant une fois de plus les sentiments de sympathie fraternelle qui doivent unir tous les peuples, s'élève avec indignation contre les violences, les cruautés, les massacres

commis en Arménie, dénonce aux travailleurs des deux mondes la criminelle complicité des différents gouvernements capitalistes, engage les groupes parlementaires socialistes à intervenir à chaque occasion en faveur du peuple arménien, odieusement opprimé, auquel le Congrès adresse l'assurance de son étroite et ardente solidarité.

Adopté par acclamation.

Le citoyen Président. — En ce qui concerne la sixième question, la parole est au citoyen *Stoermer,* rapporteur de la commission.

Le citoyen Stoermer (Allemagne). — Les membres de cette commission ont considéré l'organisation des travailleurs maritimes dans le sens le plus large, et ont compris dans leur rapport non seulement les marins naviguant, mais aussi les ouvriers de l'industrie des transports. Comme ces deux sections de travailleurs, par la nature de leurs emplois, sont mises plus directement en contact avec celles des autres contrées, avec les salariés employés dans d'autres sections ou branches d'industrie, la commission est d'avis que l'organisation de cette section, le remède à leurs griefs immédiats par voie législative doivent recevoir l'attention des partis socialistes unis internationalement.

Les mauvaises conditions dans lesquelles ces deux sections de travailleurs exercent leurs emplois n'ont pas besoin d'être rappelées, elles sont connues de tous. En même temps, il est nécessaire de montrer que les partis bourgeois de tous les pays ont manifestement manqué à faire quoi que ce soit en vue de porter remède aux maux qui viennent d'être mentionnés.

La commission considère donc, étant donné qu'il y a des lois spéciales dans tous les pays sur la marine marchande, que c'est le devoir tout spécial des partis socialistes organisés, tant que le régime capitaliste durera,

de veiller à ce que toutes les lois réglant l'emploi et le travail dans cette industrie soient aussi parfaites et aussi bien administrées que possible.

En même temps la commission est d'avis que les marins naviguant doivent s'organiser en syndicats et groupes politiques, reconnaître la lutte de classe, et employer leurs votes à obtenir une représentation socialiste qui ne cessera pas de lutter pour leurs intérêts.

Reconnaissant les difficultés spéciales d'arriver à une complète organisation des marins, le Congrès devrait insister sur tous les syndicats ouvriers et les partis socialistes pour qu'ils aident les marins à s'organiser dans les contrées où, jusqu'à présent, il n'y a pas d'organisation séparée de marins, les syndicats d'ouvriers de transports devraient essayer de décider les marins à se joindre à eux.

Le citoyen Octors (Belgique). — J'aurais voulu présenter quelques observations relativement à la rédaction de la résolution ; seulement, respectueux de la décision prise, je ne la discuterai pas.

En ce qui concerne ce qu'on doit entendre par travailleurs maritimes, la grande majorité a décidé qu'il faut entendre les marins, les dockers et les camionneurs, tous ceux qui travaillent aux quais. Aussi avons-nous pris la parole pour demander que tous les Partis ouvriers, toutes les organisations s'occupent d'organiser les marins, les dockers et les camionneurs. Ce n'est pas seulement au point de vue syndical qu'il faut se placer, c'est au point de vue de l'intérêt du parti ouvrier, parce que lorsque les dockers et les marins seront avec nous, nous disposerons d'une force immense. En effet, nous pouvons comparer les transports à la troisième colonne qui soutient toute la société, toute la production. Donc, lorsque les dockers seront avec nous, lorsque nous

aurons également les marins et lorsqu'une guerre sera nécessaire, nous pourrons disposer d'eux pour batailler plus victorieusement contre le capitalisme.

Je demande à tous ceux qui sont orateurs, à tous ceux qui sont propagandistes, d'étudier spécialement le programme de revendication des marins et des dockers et d'aller porter la bonne parole sur les différents quais, de façon qu'on puisse, dans tous les ports du monde entier, faire des organisations syndicales. Puis, comme suprême résultat, il faut arriver à réunir toutes ces organisations dans une fédération régionale, afin que le parti ouvrier dispose de régiments bien disciplinés. Quant aux revendications, au programme lui-même, on en a fait la distribution, et je crois qu'il est inutile de l'indiquer. *(Applaudissements)*

RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION

Les revendications immédiates des marins, sur lesquelles on devrait presser les divers parlements d'aboutir, sont les suivantes :

1° Abolition des placeurs maritimes et établissement de bureaux d'embauchements gratuits dans tous les ports de mer, sous le contrôle des organisations ouvrières ;

2° Etablissement d'hôtels et de maisons de marins sous la direction combinée des organisations ouvrières et des autorités municipales, et dans lesquelles les marins ne seront pas influencés d'aucune façon ;

3° Établissement de tribunaux spéciaux comprenant des travailleurs comme juges, en vue de régler les différends qui ont pu s'élever pendant le voyage ;

Le pouvoir des officiers marins d'infliger des punitions et des amendes sera réduit ;

4° Fixation d'un maximum d'heures pour la journée de travail, comportant des heures supplémentaires à des taux spéciaux de salaire ;

Le travail indispensable seul sera fait le dimanche et les jours de fête ;

5° Il sera assuré une indemnité proportionnée au préjudice des marins qui seront blessés et mis dans l'impossibilité de travailler par suite de leur emploi ; en cas de mort accidentelle, il sera complètement pourvu à l'existence de ceux qui dépendent de la victime ;

6° Fixation d'un minimum de salaire pour tous les marins naviguant ;

7° Vote d'une législation qui assurera une inspection complète et impartiale en vue de prévenir les accidents spécialement ; qu'un cahier des charges convenable sera adopté pour tous les navires naviguant ; que ceux-ci seront équipés d'une façon suffisante tant au point de vue du nombre et de la capacité des hommes embarqués qu'à celui de la connaissance des langages, pour que les marins puissent comprendre les commandements ;

8° Législation assurant un traitement convenable des marins, en ce qui concerne la nourriture, les aménagements pour le logement et spécialement pour que toutes les précautions sanitaires et d'hygiène désirables soient prises ;

9° Aucun marin ne pourra contracter d'engagement en dehors de ces lois, sous n'importe quels contrats ou conventions spéciaux ;

10° Il sera nommé un nombre suffisant d'inspecteurs visiteurs en vue de visiter complètement chaque navire quittant le port, ayant les pouvoirs nécessaires de retenir tout navire où ces conditions ne seraient pas satisfaisantes et où la loi serait transgressée d'une façon quelconque.

Pour les travailleurs des transports, nous ajoutons :

1° Une indemnité, proportionnée au préjudice ; en cas d'accidents, aucune partie de la prime d'assurance ne sera payée par les travailleurs ; aucune distinction ne sera faite, quant à la responsabilité des employeurs, que le navire soit dans un dock ou dans une rivière, l'indemnité sera payée pour tous les accidents ;

2° Visite complète de tout le gréement et l'outillage en vue de prévenir les accidents ;

3° Les gages ne seront jamais payés dans les cafés, hôtels ou chez les placeurs maritimes ;

4° Établissements de bureaux de travail dans tous les

ports, de bureaux de travail pour l'embauchage des travailleurs de cette section ;

5° Fixation d'un maximum d'heures dans la journée de travail et d'un minimum de salaires. Augmentation des gages pendant les heures de nuit et le dimanche.

Dans le but de faire passer les présents vœux dans les faits, le Congrès recommande que tous les syndicats de marins, de pêcheurs et d'ouvriers du port adhèrent à la Fédération internationale des travailleurs des transports, par lequel moyen ils seront en continuelles et étroites relations, et imposeront leurs diverses revendications par une action d'ensemble aux différentes autorités publiques.

Le citoyen Président. — Je mets aux voix la résolution de la sixième commission. — Adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne la septième question, la lutte pour le suffrage universel, les rapporteurs se sont entendus pour ne lire que la résolution de la commission. Je donne la parole au citoyen Pernerstorfer.

Le citoyen Pernerstorfer (Autriche). — Voici cette résolution :

I. — Le suffrage universel direct unique et secret dans le choix des dépositaires de la puissance publique constitue pour la démocratie ouvrière l'un des moyens essentiels et la condition primordiale de l'émancipation politique et sociale.

II. — Le Congrès invite les peuples privés de représentation parlementaire ou chez lesquels cette représentation repose encore sur les fondements de principes quelconques à entreprendre la lutte pour la conquête du suffrage universel organisé jusqu'à sa complète réalisation.

Le Congrès considère le combat pour l'introduction du suffrage universel aussi bien que l'exercice de ce droit du peuple comme de puissants moyens d'éducation du prolétariat à la vie publique.

III. — Considérant que, sur le terrain de la politique socialiste, la femme et l'homme ont des droits égaux, le

Congrès proclame la nécessité du suffrage universel pour les deux sexes.

IV. — Le Congrès déclare que dans les pays de suffrage universel, le devoir des socialistes est d'en régulariser l'exercice par l'application du système de la représentation proportionnelle.

V. — Considérant que le peuple est souverain et que la législation directe par le peuple est un attribut de cette souveraineté, le Congrès proclame la nécessité de garantir l'exercice de cette souveraineté par la conservation des droits populaires d'initiative et de référendum.

VI. — Le Congrès déclare que le combat pour la perfection du suffrage universel est l'un des meilleurs moyens pour préparer intellectuellement et moralement les masses à la conquête de la souveraineté politique et économique, de les pénétrer du sentiment de la lutte de classe et de les habituer au gouvernement de l'État socialiste à venir.

La commission vous propose à l'unanimité l'adoption de toutes ces résolutions (1).

Le citoyen Président. — S'il y a une chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est la lutte à outrance pour le suffrage universel. Je mets la résolution aux voix. — Adoptée.

Je donne la parole au citoyen *Vinck,* rapporteur sur la question du socialisme municipal. Je lui demande de donner l'exemple en montrant qu'en peu de mots on peut dire beaucoup de choses. *(Rires)*

Le citoyen Vinck (Belgique). — Je vous donnerai seulement deux ou trois explications, pour vous faire saisir la portée des discussions que nous avons eues à la

(1) Dans un livre traduit en français, *Parlementarisme et Socialisme,* Kautsky a montré que l'application des institutions de référendum n'est pas sans danger dans certains pays. — Au congrès de Londres on avait voté que le peuple devrait être appelé à se prononcer sur la déclaration de guerre ; le citoyen Belfort-Bax avait montré cependant le danger possible d'une pareille procédure. (Hamon. *Op. cit.,* page 165.)

commission : nous avons eu d'abord à déterminer le sens doctrinal du terme socialisme municipal. Vous savez qu'en effet des compagnons avaient proclamé que le socialisme municipal n'existe pas, et nous voulions savoir si nous étions en désaccord avec eux. Nous avons au contraire constaté que le plus grand accord existait entre nous. En effet, par socialisme municipal (nous le déclarons dans notre résolution) « on ne peut entendre un socialisme spécial, mais seulement l'application des principes généraux du socialisme à un domaine déterminé de l'activité politique ». Nous avions ensuite à nous demander, quant à l'application, si on devait attendre du socialisme municipal une réalisation complète de la société collectiviste, et nous avons répondu à cet égard dans notre résolution dans les termes suivants :

Attendu que les réformes qui s'y rattachent ne sont pas et ne sauraient être présentées comme devant réaliser la société collectiviste, mais qu'elles sont présentées comme s'exerçant dans un domaine que les socialistes peuvent et doivent utiliser pour préparer et faciliter l'avènement de cette société ;

Après avoir dit ce qu'il n'est pas, nous avons cru devoir déterminer ce qu'il est et quelle peut être, dans la société actuelle, son utilité. Nous avons vu que l'activité municipale s'exerce dans deux domaines : le domaine économique et le domaine politique. La résolution continue de la façon suivante :

Considérant que la commune peut devenir un excellent laboratoire de vie économique décentralisée et, en même temps, une formidable forteresse politique à l'usage des majorités socialistes locales contre la majorité bourgeoise du pouvoir central, une fois qu'une autonomie sérieuse sera réalisée ;

Le Congrès international de 1900 déclare :

Que tous les socialistes ont pour devoir, sans méconnaître l'importance de la politique générale, de faire comprendre et apprécier l'activité municipale, d'accorder aux réformes communales l'importance que leur donne leur rôle « d'embryons de la société collectiviste » et de s'appliquer à faire des services communaux : transports urbains, éclairage, eaux, distribution de la force motrice, bains, lavoirs, magasins communaux, boulangeries municipales, service alimentaire, enseignement, service médical, hôpitaux, chauffage, logements ouvriers, vêtements, police, travaux communaux, etc., de faire donc, de ces services, des institutions modèles, tant au point de vue des intérêts du public que de la situation des citoyens qui les desservent ;

que les communes trop faibles pour procéder à elles seules à la réalisation de ces applications doivent s'attacher à former des fédérations communales ;

que dans les pays où l'organisation politique ne permet pas aux communes d'entrer dans cette voie tous les élus socialistes ont pour devoir d'user de tous leurs pouvoirs en vue de fournir aux organismes communaux la liberté et l'indépendance suffisantes pour réaliser ces desiderata.

Le Congrès socialiste international de Paris décide qu'il y a lieu de convoquer un Congrès international des conseillers municipaux socialistes. Ce Congrès aurait un double but :

a) Faire connaître toutes les réformes réalisées sur le terrain municipal et les avantages moraux et financiers obtenus ;

b) Constituer un bureau national dans chaque pays et un bureau international chargés de centraliser tous les renseignements et documents relatifs à la vie municipale, de façon à faciliter l'étude des questions d'intérêt communal, par la communication des documents et renseignements.

Le soin de la convocation de ce Congrès est laissé au bureau permanent international. *(Applaudissements)*

Le citoyen TERWAGNE (Belgique). — Je voudrais faire une simple rectification : je crois que les camarades qui ont fait partie de la Commission avec moi seront d'accord pour faire la suppression que je demande. On

dit, dans l'ordre du jour qu'on vous propose : « Ce Congrès aurait un double but : ..... *b)* Constituer un bureau national dans chaque pays et un bureau international chargés de centraliser tous les renseignements et documents », etc. Je ne vois pas du tout l'utilité de ce bureau international, d'autant plus que vous avez déjà décidé qu'il y aurait un secrétariat et un bureau international qui s'occuperait de toutes les questions qui nous intéressent. Je demande donc à mes camarades de la Commission qui, certainement, pas plus que moi, n'ont fait attention à cette superfétation, de bien vouloir accéder à ce désir, de supprimer cette partie de l'ordre du jour de la Commission.

Le citoyen Vinck. — Comme rapporteur, j'indique que nous sommes d'accord avec le citoyen *Terwagne*. Notre pensée était de rapporter ce secrétariat au secrétariat permanent déjà existant.

La résolution, ainsi amendée, est adoptée à l'unanimité.

Le citoyen Président. — Je donne la parole au rapporteur de la onzième commission sur la question des *trusts*.

Le citoyen Wibaut (Hollande). — Voici le texte du rapport présenté par la commission :

Les trusts partiels sont les coalitions des exploitants de l'industrie et du commerce dans l'intérêt de leur profit individuel.

Ces coalitions sont la conséquence inévitable de la concurrence dans un système de production et de distribution dont le but n'est point de produire mais exclusivement le profit pour les maîtres de la production. L'extension des moyens de production créant les moyens d'obtenir une masse de produits bien plus grande qu'il n'était possible aux détenteurs de moyens de production de vendre, devait rendre la concurrence l'ennemi du profit, devait donc dans

le système actuel éliminer la concurrence, la remplacer par l'entente et la coopération des maîtres de la production. Ainsi les trusts sont inévitables. Ils sont en partie une forme plus haute de la production pour autant qu'ils rendent la production avec le profit pour but et la distribution plus rationnelle, plus économique, évitent le gaspillage de la surproduction, mènent à une réduction des frais de production, réalisent une diminution des frais de transport, des frais de réclame et de vente, en général des frais d'intermédiaires.

Mais, d'un autre côté, les trusts ont la tendance de faire à la longue la hausse des prix partout et toujours où l'intérêt des capitalistes coalisés le demande, d'empêcher la baisse de prix qui proviendrait d'une production améliorée. Ils ont, en outre, sinon comme but, souvent pour effet, d'augmenter l'oppression des travailleurs, en opposant à leurs unions et leurs tentatives d'organisation, la puissance compacte des patrons unis.

Les pools et les coalitions n'ont absolument pas le caractère d'une organisation impérieuse des trusts et cartels, mais opèrent uniquement l'élévation des prix des nécessités de la vie, sont tout spécialement désastreux pour l'intérêt général de la population et méritent d'être rigoureusement dénoncés.

Toutefois, en démontrant aux travailleurs la pression à laquelle les trusts les assujettissent, le Congrès socialiste international ne recommande pas d'essayer d'empêcher la formation de ces coalitions, leur formation étant le résultat logique du système de production, une législation répressive pouvant tout au plus en modifier la forme, mais ne pourrait sérieusement entraver l'action. Les partis socialistes, toutefois, ne s'opposent pas à ce que les lois rendent obligatoires aux trusts la publicité de leur façon d'opérer et de leurs résultats financiers.

La seule issue réelle de l'oppression actuelle de ces coalitions doit être la nationalisation et dans un stage consécutif la régularisation internationale de la production dans telles branches où les trusts internationaux auront atteint leur plus haut développement.

L'action pratique du prolétariat doit donc être d'améliorer une organisation de classe politiquement et écono-

miquement, ces deux actions étant renforcées par l'action coopérative, afin de préparer et de rapprocher de l'expropriation publique des grandes branches de production, complètement organisee par les trusts, sera devenue possible.

Ainsi se transformera graduellement la production privée ayant le profit comme but, en production sociale qui aura pour objet le produit.

Un des membres de la commission m'a, après que la séance était close, remis un amendement d'une section belge pour proposer au Congrès une conclusion ; j'ai fait remettre cet amendement au bureau ; malheureusement il ne se retrouve pas ; je ne puis donc en donner lecture. La seule chose que je puisse dire, c'est qu'en principe il n'y avait pas de différence entre l'opinion de ce délégué et celle de la majorité de la commission. Seulement, il mettait dans une conclusion plus courte ce que nous avons indiqué dans notre exposé.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le citoyen Président. — Nous avons, comme dernier article à l'ordre du jour une question très grave, celle de la grève générale, et il ne nous reste pas beaucoup de temps.

Le citoyen *Legien*, rapporteur de la majorité de la douzième commission, aura la parole pendant dix minutes, et nous donnerons ensuite la parole pendant dix minutes au citoyen *Briand*, membre de la commission, qui désire combattre la résolution de la majorité.

Le citoyen Legien (Allemagne). — La discussion sur la grève générale n'a pas été longue, et par une raison fort simple, c'est que la plupart des membres de cette commission étaient des représentants de syndicats,

lesquels avaient déjà leur opinion faite ; de sorte qu'il s'est agi seulement d'échanger respectivement nos vues.

Les représentants autrichiens et allemands ont proposé de reprendre la résolution que le Congrès international de Londres avait déjà votée quant à la grève générale. Il est vrai que la forme de cette résolution n'est pas parfaite ; mais la majorité de la commission s'y est ralliée cependant, parce qu'elle exprime très bien la manière dont la plupart d'entre nous envisagent encore aujourd'hui cette question. Nous n'avons pas changé de but ; il n'y a donc pas de raison pour changer la résolution.

Cette résolution a été combattue par une minorité formée de délégués français, italiens, et quelques délégués qui ne représentent pas des syndicats ; le Congrès aura l'occasion d'entendre l'opinion de cette minorité. Pour la majorité, la question de la grève générale n'est pas discutable en ce moment, par cette raison très simple que lorsqu'on veut la bataille, il faut d'abord commencer par former les bataillons qui pourront y aller. Aussi longtemps que le prolétariat ne disposera pas de syndicats fortement organisés et nombreux, il ne sera souhaitable que dans l'intérêt de la bourgeoisie qu'on déclare la grève générale, parce que cette grève générale n'aurait qu'une conséquence, ce serait de livrer le prolétariat à la bourgeoisie, qui le fusillerait ou l'affamerait.

D'un autre côté, la résolution du Congrès de Londres me donne satisfaction, ainsi qu'à la majorité de la commission, parce qu'elle n'exclut point l'idée d'une grève générale; seulement, elle insiste sur les conditions nécessaires et inévitables de cette grève générale, c'est-à-dire sur l'organisation syndicale. En somme,

vous, Français et Italiens, qui voulez la grève générale, vous n'avez qu'à commencer par former vos bataillons, et les autres nationalités seront avec vous.

Voici la résolution adoptée par la majorité de la commission :

Le Congrès international socialiste de Paris rappelle, en tenant compte des Congrès internationaux de Paris et Zurich, la résolution votée au Congrès international de Londres, en 1896, qui traite de la grève générale.

Cette résolution est ainsi conçue :

« Le Congrès est d'avis que les grèves et les boycottages sont des moyens nécessaires pour réaliser la tâche de la classe ouvrière, mais il ne voit pas la possibilité actuelle d'une grève générale internationale. (1)

« Ce qui est immédiatement nécessaire, c'est l'organisation syndicale des masses ouvrières, puisque de l'extension de l'organisation dépend l'extension des grèves des industries entières ou de pays entiers. »

Le citoyen Briand. (F. S. R.) — Camarades, je reconnais, avec le rapporteur de la douzième commission, que je ne représente à cette tribune qu'une minorité infime ; la seule concession qu'ait bien voulu me faire la commission sur cette question de la grève générale, a été une concession purement honorifique (2); elle a consisté à me confier la présidence. Sur le fond même de la question, je suis resté pour ainsi dire seul ; et je dois déclarer très loyalement, pour qu'il n'y ait pas de confusion dans les esprits, que même la section

---

(1) Le texte anglais de cette résolution, que l'on trouve dans *Report of the proceedings of the workers congress held in London* (page 35) et dans *International socialist workers und trade-union congress. Report of proceedings* (page 48) ne mentionne pas ce qui est relatif à l'impossibilité actuelle de la grève générale.

(2) Le citoyen Briand passe, en effet, pour être l'instigateur de l'idée de la grève générale en France. D'après le citoyen Guesde ce serait Fernand Pelloutier, qui « est le véritable, sinon l'unique inventeur de ce qu'on a appelé la grève générale ». (*Petit Sou*, 27 mai 1901.)

française n'est pas unanime sur la question, et que mon camarade *Zévaès* a fait, dans le sein de la commission, de fortes réserves.

Citoyens, nous regrettons profondément, nous partisans de la grève générale, qu'on n'ait pas attribué à la discussion sur une question qui tient peut-être à l'heure actuelle, et quoi qu'on en dise, la première place dans les préoccupations du prolétariat... *(Applaudissements à droite)* l'honneur d'une discussion plus ample. Ce qu'au nom de la minorité je suis chargé de reprocher à la motion de la majorité de la commission, c'est son caractère imprécis et nébuleux : il n'est pas admissible que sur une question de cette gravité, le Congrès international, par l'organe de ses représentants, ne prenne pas la responsabilité d'un conseil net et précis. *(Applaudissements sur les mêmes bancs)* La motion de la majorité ne repousse pas l'idée de la grève générale, mais elle présente son avis de telle sorte qu'on peut dire qu'elle soutient, qu'elle défend le principe de la grève générale de la manière dont la corde soutient le pendu... Nous voulons savoir si les représentants du prolétariat sont pour ou contre l'organisation de la grève générale ! *(Nouveaux applaudissements)*

Notre camarade disait tout à l'heure : Nous ne décourageons pas le prolétariat de s'y intéresser, mais la grève générale implique une organisation syndicale préalable ; et lorsque cette organisation sera faite, alors seulement il sera possible d'envisager l'éventualité d'une grève générale.

Eh bien, citoyens, permettez-moi de vous dire que, dans le sein de la commission, sans avoir un mandat décisif, j'avais moralement le droit de considérer que je représentais le prolétariat syndiqué de ce pays tout entier... *(Vifs applaudissements sur plusieurs bancs. —*

Protestations sur les bancs du P. O. F.), car dans tous ses Congrès, nationaux et internationaux, l'organisation de la grève générale a été votée à la quasi unanimité. *(Vive approbation à droite)* Et vous êtes d'autant moins fondés à l'ignorer, vous, camarades du P. O. F., qu'en 1892 — et je ne crois pas, citoyens, qu'en m'exprimant ainsi il y ait quelque chose d'acrimonieux dans mes paroles — au Congrès national des corporations ouvrières françaises, la plupart de vos délégués votèrent la grève générale. Depuis, ils ont eu politiquement (1) l'occasion de changer de tactique ; mais en tant que syndiqués, ils avaient formulé sur cette question leur sentiment d'une manière affirmative. *(Vifs applaudissements à droite)*

Camarades, comment pourriez-vous rejeter le principe de la grève générale, sans rejeter en même temps l'organisation syndicale tout entière ! Eh quoi ! vous admettez la grève partielle à la base de l'édifice syndical, et au sommet, vous rejetteriez la grève générale ! Comment ! vous admettez qu'un syndicat s'organise pour engager, par la grève partielle, la lutte contre un patron ou plusieurs ; et lorsque la classe ouvrière tout entière aura formé ses revendications d'ensemble, vous n'admettez pas qu'elle recoure à la grève générale contre la classe patronale coalisée ! *(Nouveaux et vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs)* La grève

---

(1) En 1892 eurent lieu deux Congrès à Marseille à quelques jours d'intervalle : dans le premier (Cinquième Congrès de la Fédération des syndicats et corporations ouvrières) la grève générale fut votée; dans le second (Dixième Congrès du P. O. F.) elle fut écartée par l'ordre du jour. (De Seilhac. *Les Congrès ouvriers en France*, pages 233-235.) En 1894, le sixième Congrès national des Syndicats à Nantes vota encore la grève générale; mais cette fois les délégués guesdistes combattirent cette motion, et, mis en minorité, se retirèrent. (*Op. cit.*, pages 264-268.)

générale, à mon avis, citoyens, est la prime à l'organisation syndicale, comme la grève partielle est la prime à l'organisation du simple syndicat.

Mais je ne veux pas me cantonner sur ce terrain étroit de la grève au point de vue économique ; et nous, qu'on a représentés comme les modérés, je crois que nous allons devenir les révolutionnaires de cette assemblée. Nous disons ici hautement que nous considérons la grève générale comme le mode de révolution le mieux indiqué...

Une voix : Comme un des moyens !

Le citoyen Briand. — Nous le disons franchement : pour nous, la grève générale, ce serait la Révolution, mais une révolution qui donne aux travailleurs plus de garanties que celles du passé ; une révolution faite par ceux qui sont systématiquement organisés pour encadrer la société de l'avenir ; une révolution qui ne laisse pas à quelques hommes le soin de tirer parti de la victoire ; *(Applaudissements)* une révolution qui permet au prolétariat, organisé pour cela, de mettre lui-même la main sur les instruments de production et de les garder. Ce n'est plus une révolution dans les mots, c'est une révolution dans les choses ; ce n'est plus une révolution dans les formules, c'est une révolution dans les faits.

Camarades, nous sommes d'accord avec vous pour croire qu'à un moment donné, il y aura bataille — la bataille finale, disait le camarade *Guesde* — et qu'ensuite il y aura la dictature impersonnelle de la classe ouvrière ; nous le croyons aussi, à la condition que cette dictature reste impersonnelle ! *(Nouveaux et vifs applaudissements)* Aujourd'hui, camarades, dans l'état de concentration des organisations, de centralisation, la dictature ne serait peut-être pas aussi impersonnelle

que l'on veut bien le dire. *(Protestations à gauche. — Applaudissements enthousiastes à droite)* Nous avons fait une expérience d'une année qui nous permet d'affirmer que si par exemple le Comité général du parti socialiste français avait été investi de l'action dictatoriale, ce n'est pas dans les rangs de la bourgeoisie que, peut-être, il aurait choisi ses premières victimes. *(Vive agitation et interruptions diverses à gauche. — Applaudissements enthousiastes à droite)*

Le citoyen Président. — Je proteste contre cette attaque qui peut avoir un caractère personnel. *(Agitation)*

Le citoyen Briand. — Je termine en lisant notre résolution dans laquelle vous verrez que nous ne répudions aucun moyen d'action ; nous les acceptons tous. *(Bruit)*

Le citoyen Président. — Je prie l'orateur d'achever son discours ; le temps qui lui était accordé est écoulé.

Le citoyen Briand. — Je me montrerai respectueux de la décision du bureau. Je regrette simplement que la discussion n'ait pas été plus ample. La résolution que je soumets au Congrès, au nom de la minorité, est signée des citoyens : *Jean Allemane,* au nom du P. O. S. R. ; *Jaurès,* pour la Fédération socialiste révolutionnaire ; *Heppenheimer,* pour la Fédération des travailleurs socialistes de France ; *Brunellière;* par trente-quatre fédérations autonomes et un grand nombre de syndicats et coopératives.

Nous demandons que, comme pour la question de participation au pouvoir, le Congrès prenne la responsabilité de sa décision, et que chaque nation soit consultée sur cette motion. La voici :

Considérant que la grève générale apparait comme le mode d'action révolutionnaire le mieux adapté aux conditions de lutte imposées par la société capitaliste,

Le Congrès,

Tout en adjurant le prolétariat de ne déserter aucun terrain d'action, de ne négliger l'usage d'aucun des moyens d'émancipation qui sont à sa portée.

Invite les travailleurs du monde entier à s'organiser pour la grève générale, soit que cette organisation doive être entre leurs mains un simple moyen de pression, un levier destiné à faire sur la société capitaliste les pesées indispensables à l'obtention d'améliorations successives, d'ordre politique ou économique, soit que les circonstances devenant propices elle doive être mise au service de la Révolution sociale.

La motion de la majorité, mise aux voix, est adoptée par vingt-sept voix contre cinq. La minorité se compose ainsi : une voix pour la France, une pour l'Italie, deux pour la République argentine, une pour la Russie.

Le citoyen *Jaurès* déclare ne pouvoir voter pour le Portugal (1), n'ayant pas eu de mandat sur ce point.

Le citoyen Président. — Notre ordre du jour est épuisé. Le cinquième Congrès de la démocratie socialiste internationale va finir. Nous avons passé de nombreuses heures ensemble; de vives discussions ont eu lieu parmi nous, qui pouvaient faire craindre des divisions, mais qui n'ont prouvé que la force et l'ardeur de nos convictions. Nous avons lutté à visage découvert, parce que nous sommes habitués à la lutte loyale; nous nous sommes exprimés avec force, parce qu'il le faut quand on a de fortes et nobles convictions.

Quant aux petites divergences d'opinions qui nous séparent, oublions-les; du reste, elles disparaîtront, car plus l'évolution économique se fera, plus l'apaisement viendra de lui-même, et plus nous serons forts pour marcher à la victoire !

---

(1) Le compte rendu analytique officiel porte à tort les voix du Portugal comme acquises à la motion Briand.

Dans trois ans, nous serons heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville d'Amsterdam. D'ici là, chacun de nous aura continué son œuvre de propagande dans son pays respectif : vous, dans la belle France, camarades français ; nous autres, dans la triste et brumeuse Hollande, nous traverserons les prairies, les arides bruyères pour aller porter la bonne parole, qui délivrera à un moment donné l'humanité. Dans trois ans donc, nous nous retrouverons plus fortement et plus intimement unis encore et plus décidés que jamais à mener énergiquement la lutte contre les forces ennemies de la société bourgeoise.

Malgré nos petites dissidences, qui sont déjà oubliées — j'en suis convaincu — qu'un seul cri s'élève, en quittant ce Congrès, au berceau de l'Internationale qu'il a créée : Vive l'Internationale ! *(Acclamations, cris répétés de : Vive l'Internationale !)*

Le citoyen Beausoleil, délégué français, monte à la tribune et chante les couplets de l'Internationale. Les congressistes entonnent en chœur le refrain.

La séance est levée.

Fini d'imprimer seize cents exemplaires
le samedi 17 août 1901

à l'Imprimerie de Suresnes

(G. Richard, administrateur)

9, rue du Pont

Dans leur première série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

un dossier de l'affaire Liebknecht — attitude et intervention de Liebknecht dans l'affaire Dreyfus — épuisé

un dossier de la préparation du premier congrès socialiste national, tenu à Paris en décembre 1899 — épuisé

discussion à la Chambre de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, compte rendu sténographique officiel — épuisé

plusieurs articles, allocutions et discours d'Anatole France — épuisé

consultation internationale ouverte à la Petite République sur l'affaire Dreyfus et le cas Millerand

dans les cahiers 5, 6, 8, ensemble — 3 francs

et dans le cahier 11 — épuisé

le socialisme et les intellectuels, — conférence faite par M. Paul Lafargue à l'Hôtel des Sociétés Savantes le vendredi 23 mars 1900, compte rendu sténographique non revu — non mis dans le commerce

socialisme et collectivisme, — conférence faite par M. Émile Vandervelde à l'Hôtel des Sociétés Savantes le mardi 6 mars 1900, compte rendu sténographique revu — 1 franc

Dans leur deuxième série les Cahiers de la Quinzaine ont publié

le programme de l'École des Hautes Études Sociales pour l'année scolaire 1900-1901 — épuisé

le discours lu par M. Boutroux et l'allocution prononcée par M. Duclaux le lundi 12 novembre 1900, pour l'inauguration de l'École des Hautes Études Sociales — épuisé

René Salomé, — vers l'action — 2 francs

le théâtre social, — conférence faite par Jaurès le dimanche 22 juillet 1900 au théâtre de la République,

avant la représentation de « Mais quelqu'un troubla la fête » *épuisé*

Hubert Lagardelle, — les Intellectuels devant le Socialisme *1 franc*

Lionel Landry, — courriers de Chine *épuisé*

Romain Rolland, — Danton *3 francs*

Lionel Landry, — Bacchus *3 francs*

les intellectuels devant le socialisme, — réponses de MM. Paul Mantoux et Charles Guieysse au cahier de Lagardelle *1 franc*

André Bourgeois, — quatre jours à Montceau *1 franc*

cahier d'annonces : les journaux pour tous

la société des visiteurs

le Mouvement Socialiste

la Revue d'Art Dramatique

société nouvelle de librairie et d'édition

programme de l'école socialiste pour l'année scolaire 1900-1901 *1 franc*

quelques éléments d'un dossier du récent mouvement pour la liberté en Russie *1 franc*

le programme du collège libre des sciences sociales pour l'année scolaire 1900-1901 *1 franc*

mémoires et dossiers pour les libertés du personnel enseignant en France *1 franc*

Mais on peut recevoir toutes les publications non épuisées de la deuxième série en s'abonnant simplement à la deuxième série des cahiers.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs;

des abonnements ordinaires à vingt francs;

et des abonnements de propagande à huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient ; le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nous envoyons éventuellement nos cahiers à qui nous les demande.

Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.
M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction
le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 16, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

A dater du premier octobre prochain la librairie, l'administration et la rédaction des cahiers seront installées 8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée. Nous publierons dans le premier cahier de la troisième série les renseignements sur cette nouvelle installation.

Nous tenons gratuitement à la disposition de nos abonnés :

Marcel et Pierre Baudouin : Jeanne d'Arc, drame en trois actes;

Jérôme et Jean Tharaud : la lumière ;

Pierre Baudouin : Marcel, premier dialogue de la cité harmonieuse.

Envoyer un franc pour les frais d'envoi.

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la librairie des cahiers.

Nous recevons sans frais les abonnements à toutes les revues.

Nous faisons dans nos bureaux les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire que nous y vendons les livres exactement aux prix de l'Odéon.

Nous envoyons franco à domicile à Paris aux mêmes conditions.

Nous envoyons franco à domicile en province et à l'étranger aux prix marqués pour toute commande inférieure à onze francs.

Nous envoyons franco à domicile en province et à l'étranger avec les plus fortes réductions usuelles, c'est-à-dire exactement aux prix de l'Odéon, pour toute commande égale ou supérieure à onze francs.

Notre service de librairie est rigoureusement réservé à nos abonnés.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce seizième cahier le mardi 13 août 1901.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes (G. Richard, administrateur), 9, rue du Pont. — 4749

Vient de paraître dans la Bibliothèque socialiste commencée par la Société nouvelle de librairie et d'édition, 17, rue Cujas, Paris :

KARL MARX et FRÉDÉRIC ENGELS

LE

Manifeste Communiste

Traduction nouvelle par CHARLES ANDLER

Avec les Articles de FRÉDÉRIC ENGELS dans *la Réforme*

1847-1848

On attendait depuis longtemps qu'une sérieuse traduction du *Manifeste* fût établie pour le français. La traduction de M. Andler est un instrument indispensable à qui veut étudier utilement l'œuvre de Marx. Les Français même qui entendent l'allemand littéraire avaient besoin d'une traduction qui fixât précisément et constamment la terminologie, inventée par l'auteur.

La même *Bibliothèque socialiste* annonce du traducteur une introduction historique au *Manifeste* et un commentaire.

En vente à la librairie des cahiers — o franc 50

franco à domicile — o franc 60

Nouvelle arme socialiste

Nous lisons dans *le Petit Sou* de la semaine dernière :

OUVERTURE DE LA CHASSE

Avis à nos Abonnés et Lecteurs

NOTRE FUSIL-PRIME

L'ouverture de la chasse aura lieu dimanche, 18 août, pour la première zone, qui comprend les départements suivants : Alpes-Maritimes, une partie des Basses-Alpes, Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, une partie de la Charente-Inférieure, Corse, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

Elle se fera dimanche 25 août pour la région du Centre; le dimanche premier septembre, pour les régions de la Loire et de la Seine.

C'est l'occasion pour nous de rappeler à nos Abonnés et à nos Lecteurs que le PETIT SOU tient à leur disposition, au *prix exceptionnel*

de 8 francs 50

une arme de TOUTE PRÉCISION et d'une solidité absolue

Cette arme est le FUSIL GRAS réglementaire, numéroté, transformé en FUSIL DE CHASSE.

Elle est à tir rapide, à âme lisse, de calibre 24; elle groupe très bien les plombs à quarante-cinq mètres. Sa portée, chargée à balle pour le fort gibier, est de 150 mètres.

Nous invitons donc nos Abonnés et nos Lecteurs à nous adresser, le plus tôt possible, leur commande, accompagnée de

QUINZE BONS CONSÉCUTIFS

détachés du journal. *Nous pouvons leur promettre que la plus grande diligence sera apportée à l'exécution de ces commandes, afin que nos camarades puissent au jour de l'ouverture, être en possession de l'arme de confiance que nous avons tenu à leur réserver.*

Voir à notre quatrième page les renseignements complémentaires.

AP
20
C15
sér.2
no 12-16

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY